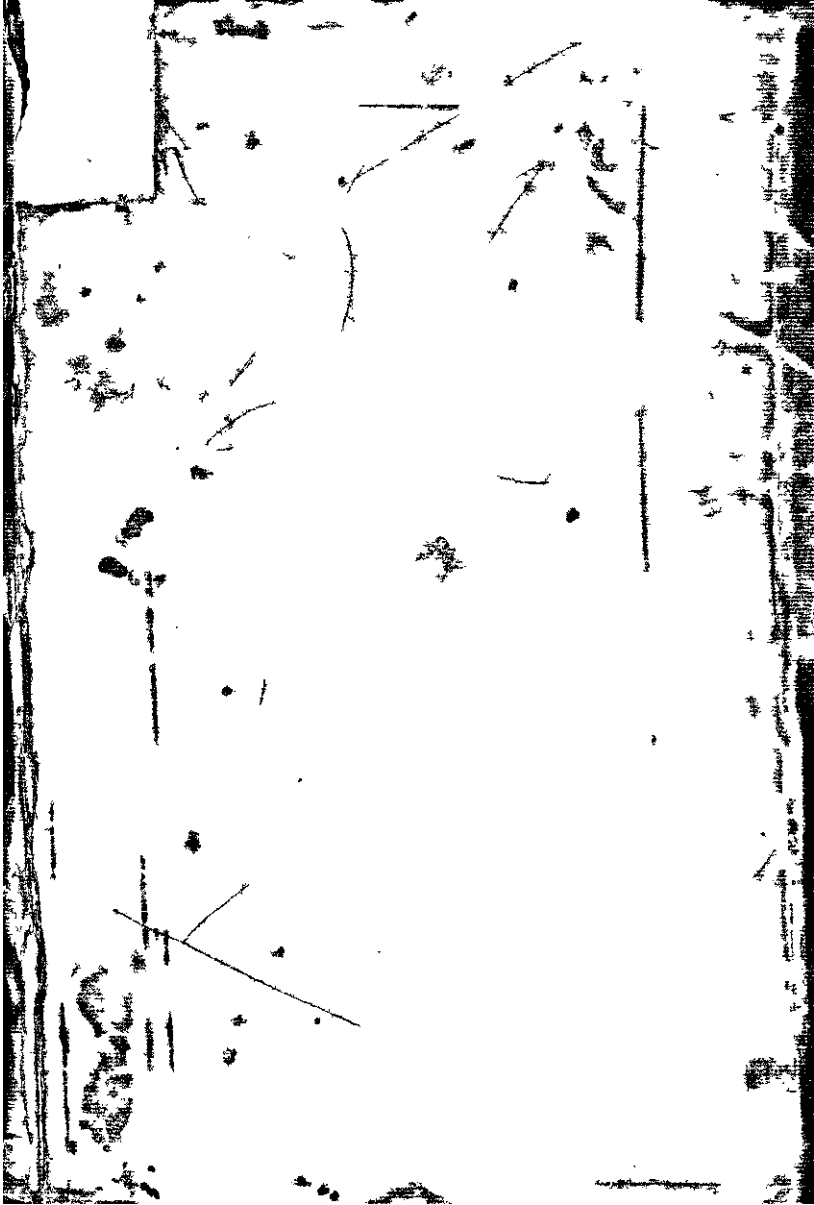


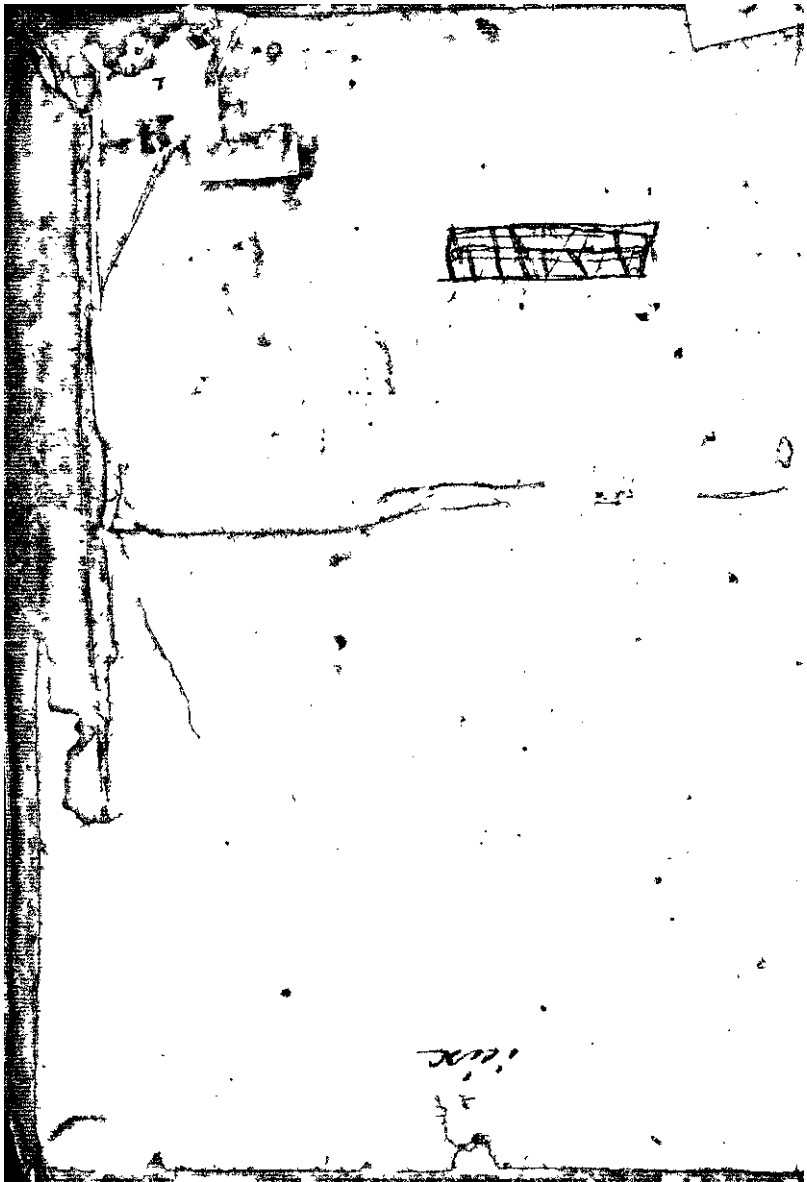
Les Bibliothèques Virtuelles Humanistes

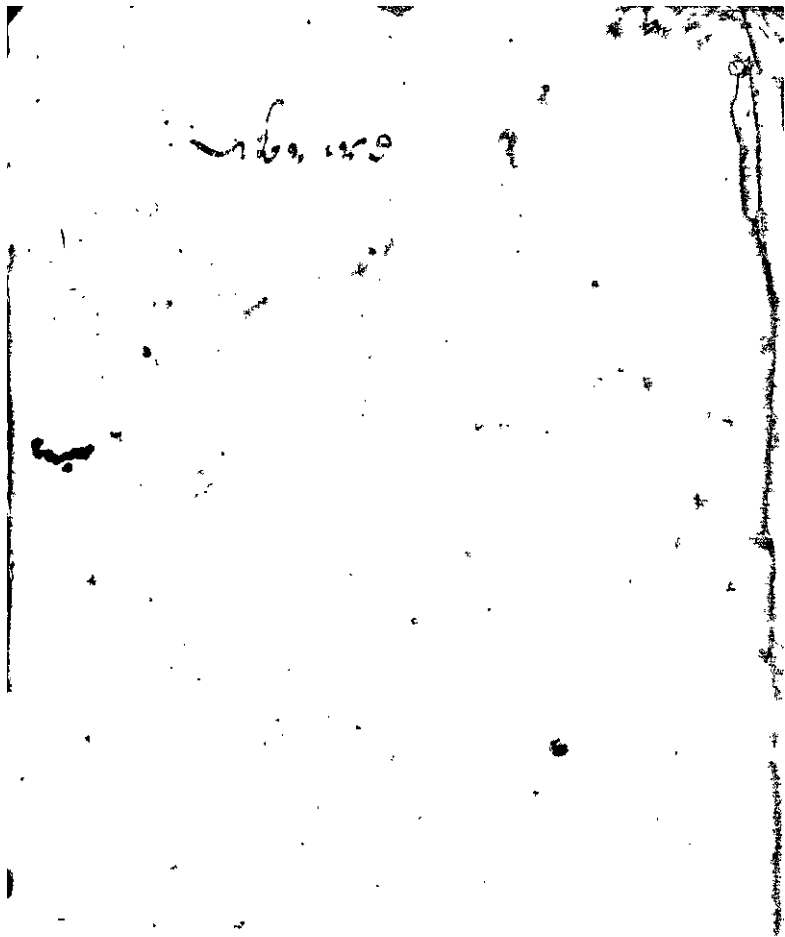
Extrait de la convention établie avec les établissements partenaires :

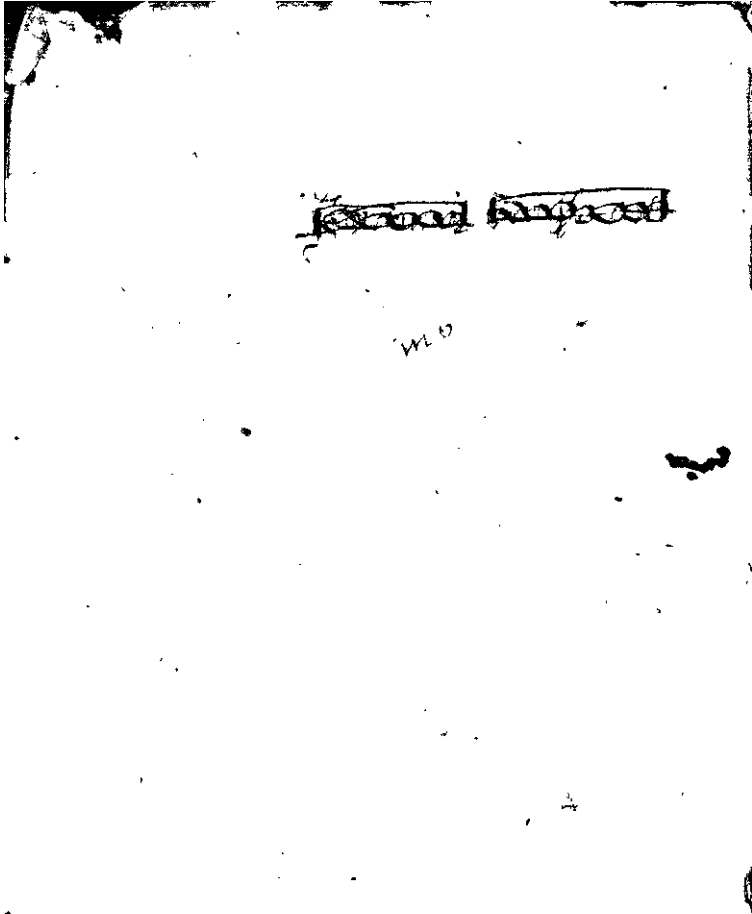
- ces établissements autorisent la numérisation des ouvrages dont ils sont dépositaires (fonds d'Etat ou autres) sous réserve du respect des conditions de conservation et de manipulation des documents anciens ou fragiles. Ils en conservent la propriété et le copyright, et les images résultant de la numérisation seront dûment référencées.
- le travail effectué par les laboratoires étant considéré comme une « oeuvre » (numérisation, traitement des images, description des ouvrages, constitution de la base de données, gestion technique et administrative du serveur), il relève aussi du droit de la propriété intellectuelle et toute utilisation ou reproduction est soumise à autorisation.
- toute utilisation commerciale restera soumise à autorisation particulière demandée par l'éditeur aux établissements détenteurs des droits (que ce soit pour un ouvrage édité sur papier ou une autre base de données).
- les bases de données sont déposées auprès des services juridiques compétents.

Copyright - © Bibliothèques Virtuelles Humanistes









Monrui J. Ruberti Catal: un.

LA SAINCTE

M E S S E
DECLAREE

ET DEFENDVE

CONTRE

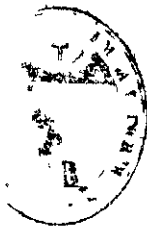
LES ERREURS SACRA-
MENTAIRES DE NOSTRE TEMPS,
ramassez au liure de l'Institution de l'Eucha-
ristie de du PLESSIS.

P A R

LOVYS RICHEOME Prouençal de la
Compagnie de IESVS.

*Au Tres-Chrestien Roy de France
& de Navarre*

HENRY III.



A A R R A S,

De l'Imprimerie de G V I L L A V M
D E L A R I V I E R E.

M. D. C. I.





AV ROY.



I RE,

Si ce mien petit don enuoyé pour vous estre consacré, arrive à Paris à tel point, que vostre Majesté aura déja fait luire les rayons de sa clemence royale es yeux de ceste petite Compagnie de

I E S V S, ma bonne mere, vostre tres humble suppliante, luy appoinclant sa juste requeste, appaisant ses longs regrets, & luy rendant le doux séjour de sa chere patrie, la France; Ce sera pour vous rendre graces immortelles d'un bienfait immortel, & vous tesmoigner de fait & de parole, selon nostre foible pouvoir, que tous tant qui sommes enrollez en icelle Compagnie, garderons la memoire immortelle d'iceluy bienfait, pour supplier sa supreme bonté, de vous en donner recompense digne de sa grandeur. Que si nostre reſtabliſſement ſe minute encor dedans les cayers de bonne eſperance, n'ayant peu, à cauſe de vos plus importantes affaires, eſtre conclud & public ſelon voſtre royale promeſſe, & que ceſte œuvre parvienne par delà ſur la tenour de ceſt interim, elle arrivera en une bonne ſaiſon, pour eſtre bien receue de celuy à qui elle eſt conſacrée, qui eſt le premier bon-heur d'un preſent: car elle trouvera voſtre Majesté informée de noſtre innocence, preſtant l'oreille paſſible à ceux qui implorent voſtre

* 2

clemen-

*clémence pour nous, & regardant de bon œil les
 Jésuites en la personne de ce venerable vieillard,
 LAVRENS MAGIVS, venu à Paris pour vous pre-
 senter nōs requestes. Et si pendant que les rapports en-
 nemis nous rendoient sans contredit suspects à vostre
 Maesté, neantmoins elle daigna ces ans passez rece-
 voir amiablement mes escrits, i'ose esperer qu'estant
 maintenant dissipé les nuages de soupçons, elle ac-
 cueillira cestuy-cy d'un visage du tout serain & gra-
 cieux: mesmes qu'en iceluy est traitté du mystere le
 plus noble de tous les mysteres Chrestiens, & le plus
 digne de l'oreille d'un Roy tres-Chrestien; traitté
 du Sacrement & sacrifice, la foy duquel par mira-
 cle, & speciale grace de Dieu, vostre Maesté a gar-
 dée en tout temps saine & saine en son cœur, comme
 vous declarastes lors qu'estés appellez par vostre com-
 mandement, Messieurs de Bourges, du Mans, de Nani-
 es, & d'Eureux, pour vous donner les enseignemens
 Catholiques, vous dictes n'en audir point de besoing
 sur la reelle presence du corps du Sauveur en l'E-
 ucharistie, d'autant que vous l'aviez toujours creüe,
 ny de l'Eglise Romaine, que vous aviez aussi estimé
 estre l'Eglise de Dieu. Et à la bonne heure, la confes-
 sion de ceste foy secreete, professée publiquement en la
 Messe, vous ouvrit à l'instant les cœurs de vos bons
 subiects, & les portes de vostre Royaume. De maniere
 que ie puis dire que la divine providence me faisant
 escrire de cecy, pour dedier mon escrit à vostre Ma-
 jesté, m'aourny vne tres-belle occasion de luy façon-
 ner un present de bon heur & d'honneur, issu de la
 plus riche & plus digne matiere, qu'on puisse tirer des
 livres*

A V R O Y.

thresors de la maison de Dieu. Et combien que la façon que ie y mets, ne puisse estre que fort petite, en esgard a la diuinité du subiect, & a la Maieſté d'un Roy, le present neantmoins sera tousiours precieus & agreable par son estoſſe, & par vostre pieié, & ma petite industrie acceptable par la deuote affection de l'offrant, de laquelle Dieu & les Roys ont de couſtume de faire plus d'estat, que de la valeur des choses bien grandes. Or ieſte, s'il vous plaist, les yeux, SIRE, sur l'abbregé que ie dresse icy de tout l'œuure, affin d'y voir, comme en un tableau a petit volume, le dessein de tout le discours.

Le Fils de Dieu s'est acquis vne Eglise & un Royaume au pris de son sang, qui au commencement auoit estably la grande Monarchie du monde vniuersel par sa seule parole, sans autres frais. Il a orné ceste Eglise de tres-belles loix, de foy, d'amour, de iustice, d'esperance, & d'autres caelestes vertus. & l'a garnie de tous les biens & aides, qui peuuent rendre les subiets d'une telle Monarchie heureux en ceste vie mortelle, & les faire Roys immortels au royaume de l'eternité.

Entre autres aides il luy a donné sept Sacremens, comme sept estoilles, pour l'esclairer; sept iours, pour la marquer; sept rocz, pour la fonder; sept colônes, pour l'appuyer; sept fontaines, pour la mondifier; sept thresors, pour l'enrichir; sept tours, pour la fortifier. Ce sont le Baptesme, la Confirmation, l'Eucharistie, la Penitence, l'Ordre, le Mariage, & l'Extreme Onction, nombre cogneu à tous ceux qui ont les yeux de la foy. LE BAPTESME est la porte de tous, faisant

Iesus Christ
est acquis
l'Eglise par
son sang.
Act 20. 1 &
A fait le
monde par
sa parole.
Gen. 1.

Sept Sa-
cramens
Cocil Flor.
in Inſtit.
Armen.
Cone. Trid.
ſed. 7. can. 2

Le Baptes-
me.

l'entree de la vie Chrestienne, & la naissance spirituelle des enfans de Dieu. LA CONFIRMATION, par l'imposition des mains, leur met la force au cœur contre l'infirmité, & la hardiesse au front cōtre la honte, pour confesser constamment son S. nom. L'EVCHARISTIE, contiet le corps & sang du Sauueur pour nourrir leur ame, & donner l'immortalité au corps. LA PENITENCE les remet en santé de conscience, s'ils tombent malades par quelques excez de peché. L'ORDRE sert pour legitimemēt perpetuer les officiers domestiques de Iesus-Christ. LE MARIAGE pour sainctement multiplier & esleuer le nombre de ses subiets. L'EXTREME ONCTION, pour les armer au dernier confict de la vie.

L'Eucharistie est entre ces Sacrements cōme le soleil entre les estoilles, & le Dimanche entre les iours, le plus solide entre les rocs, la maistresse entre les colōnes, la plus vaine fontaine de toutes, le plus riche tresor de tous, & la tour la plus forte des sept. Les autres Sacrements donnent la lumiere: cestuy-cy fournit le soleil & le iour. Les autres sont instrumens de grace: cestuy-cy est la mesme grace, & souveraine action de grace, qui pour cela est nommé par excellence, EVCHARISTIE, bonne grace: present que le Sauueur partant de ceste vie mortelle laissa à ses bien-amez, comme nous l'a couché par escrit son grand Apostre & bien-aimé disciple S. Iean. IESVS, dist-il, scachant que son heure estoit venue pour s'en aller de ce monde à son Pere, ayant aimé les siens qui estoient au monde, les aima iusques à la fin. Donc en signe de ceste amour il donna à ce sien depart, à la veille de nostre

Matt. ult.
Iean. 3.

La Confir-
mation.

Act. 8. & 9.
Tertull. l. de
bapt.

S. Dionys.
Eccles. hier.

c. 2. p. 3. & c.
4 p. 1.

L'Eucharis-
tie.

Matt. 26.
& 1. Con-
11.

La Peni-
tence.

Iean. 10.
S. Amb. l.
1 de penit.

c. 7.

L'ordre.

Ephes. 4.
S. Aug. l.
cont. Episc.

Parme. c. 13.
Le Mariage

Matt. 19.
Ephes. 5.

S. Aug. l. de
bono coniug.

c. 18. & 24.
L'extreme
onction.

Iacob. 5.
Inuoc. 1. ep.

1. c. 8. S. Au-
strom. 113. de
temp.

Iean. 13.

K V R O Y.

estre deliurance, ce qu'il auoit de plus precieux & plus cher à scauoir soy-mesme, present digne de Dieu. Le Pere quand il se part d'avec ses enfans, ou l'amy d'avec l'amy, se voudroit biē laisser present, mais ne pouuant estre par naturelle puissance en diuers lieux à la fois, il laisse en sa place quelque autre chose presente en memoire de soy, ses biens, vn anneau, vn quarquan, vne bague precieuse, avec quelque bel enseignemēt. Le Sauueur plus ardent à aimer, & plus puissant à ouurer que les hōmes, s'en allant visiblement de ce mode, laissa son corps present inuisiblement en ce mystere d'amour, Sacrement & sacrifice ensemble: Sacrement pour estre viande à ses enfans, en antidote de la viande qui nous tua en Adam, & en contrechāge de la chair d'Adam, de laquelle nous sommes souillez dès le vētre de nostre mere: Sacrifice pour estre offert à Dieu son Pere, en la place de tous les anciens sacrifices, en hommage, redevance, & culte du plus noble & plus haut honneur qui luy puisse estre fait, tant pour le regard de la perīone principale qui l'offre interieurement, qui est IESVS-CHRIST (car le Prestre n'est que vicairē) que pour le present qui est mis sur son autel, qui est le corps du mesme IESVS-CHRIST sacrifice non de mort selon l'ordre d'Aaron, comme celuy de la croix, mais selon l'ordre de Melchisedech, non-sanglant, comme-moratif de celuy de la croix, & applicatif de son infiny merite. Le sacrifice de la croix est le thresor sonfier de nostre redemption. Les Sacremens en sont les clefs pour l'ouurer & l'appliquer aux viuans: ce sacrifice est la grāde clef pour l'ouurer & en faire part à tous, viuans & trespassēz, presens & absens. Que si Dieu estoit

Desir de ce-
luy qui ai-
me.

L'amour de
Dieu egal
à sa puis-
sance.

L'Eucharis-
tie Sacra-
ment &
sacrifice.

La princi-
pale person-
ne qui offre
en la Messe
c'est Iesus-
Christ,

A V R O Y.

estoit iadis honoré par le sacrifice des corps des bestes
 qu'il donnoit aux Juifs, pour les luy offrir en figure de
 cestuy-cy, combien plus par l'offrande de ce corps vny
 a la divinité, auquel il a fait tant de merueilles, &
 en a esté si glorifié, & qu'il a laissé à son Eglise pour
 le mettre sur son autel? Et s'il exauçoit les prieres de
 ceux qui le supplioient par les offrandes mosaïques,
 combien plus nous ouyrait, luy s'eschissant le genouil
 avec l'offrande du corps immortel de son Fils, qui luy
 a payé la finance de nostre rachapt, & auquel nous
 sommes reconciliez, a sa divine iustice?

C'est le Sacrement & le sacrifice de l'Eucharistie,
 S I R E, le cœur, l'ame, & la maesté de la Messe: car
 les ceremonies dont on use à l'autel, ne sont pas la Mes-
 se (comme font entendre nos aduersaires) ains seu-
 lement ornemens & atours du Sacrement & sacrifice
 de la Messe, que Satan a de tant plus en horreur,
 & contre laquelle il fremit de tant plus furieuse-
 ment, qu'il voit qu'elle est tres-honorable à Dieu, &
 tres-salutaire à sa creature: Car c'est par l'entremis-
 se de ce mystere, que l'Eglise adore Dieu d'un culte
 parfait & souverain, & qu'elle iouit à souhai de la
 presence & des biens de son Roy, & gouste en ceste
 vie mortelle la semblāce du Paradis. C'est icy où elle
 voit son Sauueur fait vrayement EMANVEL, c'est
 à dire, Dieu-avec-nous, vnissant sa chair virginale
 & deifique à nostre ame, & par ses divins atou-
 chemens la rendant fertile en toutes belles actions de
 vertu, en remede de la chair d'Adam pecheresse, qui
 par son alliance la fait immonde & sterile de tout
 bon fruct.

Emanuel

A V R O Y.

Emanuel donc, Dieu-avec-nous, ains Dieu-dans-nous: Car ce corps est icy preparé en viande, pour entrer en nous, & engraisser nos esprits a la vie eternelle, & influencer en nos corps le germe de l'immortalité. Voyez, SIRE, quel festin nuptial est cecy, auquel Dieu est si hautement honoré de sa creature, & la creature si delicieusement caressée de son Dieu. Voyez, SIRE, ce que ne peuvent appercevoir ceux qui sont hors l'enclos de ceste Eglise, n'ayans ny la lumiere, ny la prunelle, dont on vou les secrets diuins. Ceste table, diét un de nos Saunets, est des aigles, & non des corneilles. Ces aigles sont les fidelles Chrestiens, qui voltigent autour du corps de leur Roy present en ce banquet, comme il auoit predict, ayans l'aisle forte, pour prendre pointe au ciel, & les yeux de l'entendement fermes pour regarder sans cligner la splendeur du mystere. Les corneilles sont les mescreans, qui n'v sans que du sens & iugement humain, ne voyent rien icy, d'autant qu'ils n'ont pas les yeux desquels il faut appercevoir les mysteres de Dieu. Chasque object doit estre cogneu par sa faculté propre; la musique par l'oreille; & les faueurs par la langue. Si l'oreille veut iuger de la peinture, ou la langue de l'harmonie, le iugement sera faulx. Si le sens & la raison humaine veulent esuer la presence du Sauueur en ce Sacrement & sacrifice, ils n'y apperceuront rien, estant le mystere posé au dela de leur prinse. Il n'y a que la foy, qui preside en ce bureau & iuge de ce point, instruite par le rapport de la toute puissance, sagesse, & bonté du Sauueur, & par l'auctorité de sa sainte parole, qui diét: **C E C Y E S T M O N C O R P S, C E C Y E S T M O N**

Il semble que le mot Nouel viés de Emanuel par abremation.

L'Eucharistie viande des aigles, S. Chrysostome, 2. 2. hom. 2. 2. 10. cy dessous L. 4. p. 196. Les bons Chrestiens sont les aigles spirituelles. Mat. 23. 28. S. Chrysost. hom. 24. 10. Les mescreans, les corneilles. Proportion de l'object à la faculté

Par la foy on voit ce qui est dessus la nature.

A V R O Y.

MON SANG; Et ne peut mentir: car c'est la parole du Roy, Et la voix de la verité, qui porte creance d'autorité supreme. Et celui qui ne la veut croire, il est infidelle; Et celui qui veut sonder par la pointe des sens, Et comprendre par discours naturel, le mystere signifié par icelle, il veut profiler un abyfme avec le bout de son petit doigt, Et cerner la capacité du ciel dedans le destroit du poing: Il s'abyfme Et se perd à la façon que se font abyfmez Et perdus tous ceux, qui sortis de la petite nacelle de S. Pierre pour nager à tour de leur bras en l'océan des secrets de Dieu cachez à la nature, ont fait naufrage de leur foy, esperance, Et salut. Ainsi furent abyfmez les Ariens, ayas voulu mesurer le mystere de la Trinité par raisons humaines. Ainsi les Nestoriens ne pouans comprendre qu'en IESVS-CHRIST y eut deux natures Et une seule personne. Ainsi les Origenistes theologisans à la naturelle sur la resurrection des corps. Ainsi les errans de nostre siecle, ayans prins leur propre iugement pour guide en la voye de religion, ont perdu l'estoille Et l'Eglise qui mostre IESVS-CHRIST, Et au lieu de s'arrester en Bethleem maison du pain celeste du corps du Roy des Iuifs, à l'imitation de ces Mages Et sages Roys d'Orient, se sont fournoyez aux deserts de Babylone, region de disette, de corneilles Et de charnuans, desquels ils ont apprins leur ramage de confusion, pour s'opposer à la voix du Sauueur, qu'ils n'entendent; à l'Escripture, qu'ils falsifient; Et à la verité du Sacrement, qu'ils ne voyent. Leur ramage est, de dire que le Sauueur n'a donné que du pain en son Sacrement, contre la voix du mesme Sauueur, qui

Folie de la
presumptio
humaine.

Paine des
aspriés cu-
rieux et
hautains.

Les Ariens

Les Nesto-
riens,

Les Orige-
nistes.

Bethleem,
maison de
pain

Babylone,
confusion.

Ramage des
Erras con-
traire à la
voix diuine
Jean 6.

dict.

A V R O Y.

dict: LE PAIN QUE IE DONNRAY, C'EST MA CHAIR, de dire qu'il n'a laissé que la figure de son corps, contre ce qu'il enseigne, CECY EST MON CORPS DONNE POVR VOVS, de nier que ce Sacrement soit laissé pour remettre les pechez, & le Sauueur l'inſtituant dict: CECY EST MON SANG DV NOUVEAV TESTAMENT ESPANDY POVR PLUSIEVRS EN REMISSION DES PECHES.

Des meſmes ils ont appris de ſuyure des erres & voyes toutes contraires aux enſeignemens de la ſainte antiquité ſur ce Sacrement. Les anciens Peres ont iadis prins de la foy de la reelle preſence du corps du Sauueur en l'Euchariftie, armes & lumiere, comme d'une tour bien munie, & d'un ſoleil reluiſant, pour confirmer & illuſtrer les points plus difficiles de la religion Chreſtienne contre les erreurs oppoſez: Ceux-cy pour deſtruire l'Euchariftie ont dōné la ſappe aux plus ferues articles de noſtre foy. S. Irenée prouue la toute-puiſſance au Fils de Dieu, parce qu'il a peu conuertir la ſubſtance d'une creature en une autre, c'eſt a dire, le pain en ſon corps, & le vin en ſon ſang. S. Iuſtin defendant les Chreſtiens, compare le miracle de l'incarnation à celuy de l'Euchariftie, diſant que comme par le Verbe diuin, IESVS-CHRIST a eſté fait homme, ainſi par la vertu du meſme Verbe, le pain eſt fait chair. En l'incarnation il a prins de nous: En l'Euchariftie nous prenons de luy: En l'incarnation il a prins noſtre corps mortel: En l'Euchariftie nous prenons le ſien immortel: Au ventre de la Vierge il a marié ſa diuinité avec noſtre chair: icy il allie ſa chair, avec noſtre ame: Au ventre de noſtre mere

*Matt. 26,
28,
Marc 14,
24,*

*Erres con-
traires aux
enſeigne-
mens des
anciens,*

*La toute-
puiſſance
du Sau-
ueur en
l'Euchari-
ſtie.*

*S. Iren. l. 4.
c. 34.*

*S. Iuſtin
Apol. 2.*

*Comparai-
ſon de l'Eu-
chariſtie
avec l'in-
carnation.*

noſtre

A V R O Y.

nous sommes rendus souillés par la chair immonde du premier Adam; En l'Eucharistie nous sommes mondifiés par la chair monde du second Adam. S.

S. Leon ep.
23. cont. les
Eutyche.

Leon pour lustre du mesme article, monstre contra Eutyche heretique, que comme en l'Eucharistie il ya maintenant deux choses diuerfes unies en un Sacrement, la celeste & inuisible, qui est le corps du Sauueur, & la terrestre, qui est la forme exterieure du pain & du vin: de mesme en IESVS-CHRIST fait homme, il ya deux natures distinctes assemblees sans confusion en vne personne, la diuinité inuisible & spirituelle, & l'humanité visible & corporelle. S.

La resurre-
ction du
Sauueur.
S. Cyrill. 1.
22. in Ioan.
4134

(Yrille en prouue la resurrection du Sauueur, disant qu'il nous donne en l'Eucharistie sa chair à toucher, affin que nous croyons fermement qu'il a suscité son temple, c'est à dire son corps: Et ainsi les autres Docteurs declarent & forisfient par ce mystere les autres points de nostre religion. Ceuy-cy par esprit & piste contraire renuersent & confondent le reste de la foy. pour combattre l'Eucharistie. Ils disent que Dieu ne peut faire qu'un corps soit sans occuper place, de peur d'estre contrainsts de confesser que celui du Sauueur soit. cōme nous croyons, en l'Eucharistie; & don-

Contre le
premier ar-
ticle du
Credo. Je
croi en Dieu
le Pera
toutpuissant.
Dieu a fait
du feu, sans
l'estindre.
Dan. 3. 10.
Le Sauueur
est sorti du
sepulchre en sa resurrection: Eux pour ne recognoistre

nent contre le premier article de nostre creance, qui est de la toute-puissance de Dieu; aussi bien que s'ils disoient qu'il ne peut faire que le feu soit feu sans brusler, ce que toutesfois l'Escriture resmoigne qu'il a fait. En l'article de l'Incarnation tous les anciens ont enseigné que le Sauueur est né sans aucune ouuer- ture du corps de sa mere, à la façon qu'il sortit du sepulchre en sa resurrection: Eux pour ne recognoistre ce pri-

A V R O Y.

ce privilege au corps du Sauveur fauorisant au mystere del Eucharistie, n'ont pas de honte de dire que la Vierge a enfanté comme les autres femmes, c'est à dire, qu'elle n'est point vierge en l'enfantement; doctrine du tout contraire à la parole d'Esaye, qui auoit prédit qu'une vierge conceuroit, & vierge enfanteroit; contraire aussi à la foy de l'Eglise vniuerselle, qui l'a tousiours creüe vierge deuant l'enfantement, en l'enfantement, & apres. De mesme esprit ils nient que le Sauueur soit sorti du sepulchre fermé, & obscurcissent d'autant la foy & la gloire de sa resurrection: Ils nient qu'il soit entré les portes closes en la chambre de ses disciples, contre l'express rapport de S. Iean, & contre la doctrine de tous les anciens. En somme ils monstrerent, qu'ils ayment mieux desaduouer toute la foy, & tout l'Euangile, que de quitter l'opinion de leur Cene, & confesser que le corps de IESVS-CHRIST soit au Sacrement de l'autel; tant & si esperduement est l'heresie amoureuse de ses faïcs, & si fort opiniastre à tenir le buisson, ou elle s'est une fois parquée.

Or comme leur auuglement est une misere digne de cōpassion, & une peine digne de l'orgueil humain, aussi est-il un grand effect de la fraude & violence du commun ennemy des hommes, dressée contre l'autel de Dieu, pour vistemement renuerser de fond en comble la foy de IESVS-CHRIST: car apres auoir en vain battu l'Eglise par la cruauté de plusieurs tyrans, par la desloyauté de plusieurs heretiques, par la faction de plusieurs schismatiques, il ne pouuoit plus faire pour opprimer ceste sainte ciuë de Sion, & la contraindre à serendre, que de luy oster la presence

ventre de la vierge sans auoir le corps, S. Aug. l. 22 de ciu. c. 2. de heresib. c. 82. S. Amb. ep. 80. & 81. Ecce virgo. l. 7. 1. 2.

Le Sauueur sorti du sepulchre les portes fermées. Luc 24. 2. & entré en la chambre les portes closes. Iean. 20. Tous les Peres & dessus l. 2. p. 161.

Rufé de Sathan à com battre l'Eglise.

de son

A V R O Y.

Luy estant de son chef en ce Sacrement, que de la priver de ce
 la presence beau moyē de servir son Dieu & s'unir avec luy, que
 de son Roy. de luy fermer toutes les advenues de viures: & de se-
 Les viures cours spirituels, que d'obscurcir ce soleil, rayer ce iour,
 & secours. tailler ce roc, rompre ceste colomme, tarir ceste fon-
 taine, ravier ce thresor, & bouleverser ceste tour. Mais
 il advient bien, que sa puissance n'est pas si grande que
 son mal-talent, au moyen dequoy il n'a encores peu
 venir à chef de ce qu'il machine pieça, il y a soixante
 & tant d'ans principalement, ny fera deormais, com-
 me nous nous confions. Ce Roy est sans comparaison
 plus puissant que luy: Ce soleil est trop haut pour luy,
 ce iour trop clair, ce roc trop dur, ceste colomme trop
 forte, ceste fontaine trop abondante, ce thresor trop
 bien gardé, & ceste tour trop bien munie de viures,
 armes, & gens pour luy resister. Ains nous osons espe-
 rer que bien tost il leuera le siege confus, & que nous
 verrons en ce siecle & en ce royaume, & de vos iours,
 SIRE, un Dieu adoré par vne foy, sous un Pasteur
 & un Roy. Certes si les choses passées & presentes nous
 peuent donner coniecture de celles qui viendront a-
 pres, les miracles que Dieu a fait en vostre regne,
 nous promettent encor cestuy-cy: Le desir que vostre
 Maiesté a monstré maintes fois de réunir vos subiecs
 à l'accord d'une religion Catholique Apostolique &
 Romaine, la sagesse, auctorité, & vaillance que Dieu
 a mis en vous pour ce faire, le commencement du cul-
 te divin restably selon la foy Catholique en Bearn,
 La Messe & en Navarre, & en plusieurs lieux de la France par
 restabli en plusieurs lieux de la France. vostre commandement, nous le font esperer. Et ce
 que vostre Maiesté a permis ces iours passez à ceux
 qui

Le regne du
 Roy present
 avec beau-
 coup de
 merueilles.

La Messe
 restabli en
 Bearn, &
 en plusieurs
 lieux de la
 France.

AV ROY.

qui ne veulent croire, ne rompt pas cest espoir: Les Catholiques taschent de bien interpreter tout, sçachans que les actions des Roys ont plusieurs ressorts, qui ne peuent, ny doiuent estre veus de tous les subiects, & qu'ils sont contraincts de ceder bien souuent à la tempeste, pour ne faire naufrage, s'ils resistent opiniastrément, & sans art, à la violence des vents. Avec ce que La conuersion de plusieurs gens de verité, dessus les conuersions merueilleuses de plusieurs personnes remarquables, aduenües depuis dix ans en ça contre le jugement humain, & la vostre la plus illustre & importante de toutes, nous donnent presage d'un siecle d'or. Il y a encor vn poinct, qui fortifie ceste bonne esperance, c'est qu'on voit que les plus vertueux d'entre ceux qui se trouuent hors la religion de leurs ancestres, ayans tant soit peu leu les Peres anciens en leurs sources, & non aux livres falsifiés, ou les ayans ouy parler par la bouche des Docteurs Catholiques, & conferé avec leurs Docteurs, & diligemment examiné les maximes de l'une & de l'autre Religion, ils se sont apperceus à la fin, que la nostre est tres-bien fondée, & pleine de substance, & que la leur Les plus doctes & mieux sentez, pensent à leur fait. branle en tous ses fondemens, & au reste aussi pauvre & chetive dehors, que vuide par le dedans. Ils ont La religion pretendue reformee sans ame & sans corps, sans substace, & sans ceremonies. consideré que leurs grands & anciens Docteurs sont Luther & Calvin, & autres auortons de nostre siecle, renõmez non par leurs miracles, mais par leurs vices: car on ne peut nier que Luther wayt esté un Moine renié, infracteur des sacrez murs de religio professée, fait mary d'une Nonnain par le neud d'un double inceste, & double sacrilege, & que Calvin ne soit approbateur & paranimphe de telles vilanies, & plus dangereux

A V R O Y.

dangeroux, auroste en ses dogmes, que son precepteur. Si le ministres veulent auoir de plus anciens patriarches de leur pucelle reformee que ces deux, il ne peuvent alleguer que les foïnisiens, Vigilantiens, Berengariens, Vnaudois, Albigeois, & semblables troncs d'heresie, touchez & souldroyez de l'Eglise de Dieu par le quarreau d'anatheme. La doctrine qu'ils enseignent, c'est vne doctrine qui attaque Dieu le premier en personne, & luy fait la guerre à guise de Lucifer & des vieux geans, destruisant sa foy & sa loy. Quelques vns d'entre eux ont osé tenir en leurs articles secrets, que Dieu est auteur de peché, directement & impudemment contre l'Escriture, qui en toute façon tesmoigne qu'il est la mesme pureté, qu'il n'a ennemy capital que le peche, qu'il le persequite par seueres loix, par edicts & menaces, le punit par supplices extraordinaires de deluges, de feu, & de toutes creatures, qu'il a donné son Fils pour le destruire au pris de son sang: Blasphematoirement encor contre la nature de Dieu tout puissant, tout-sage, & tout-bon, desquelles sources le peché ne peut venir, n'estant iceluy qu'engeance ou d'infirmité, ou de malice, ou d'ignorance, ou ensemble de tous les trois. Selon ceste maxime les Diables sont innocents, & les Cairns, les Iudas, & les plus impies sont sans peche, puis que Dieu fait tout, & n'y a aucun enfer, puis qu'il n'y a aucun pecheur qu'il doine punir, maxime pire que l'heresie de Simon Magus, qui faisoit deux Dieux, vn bon, & vn mauuais. maxime abominable, si iamais en sortit des cornes de Satan, & si abominable, que non seulement les gens d'honneur d'entre

Ancêtres
des Mini-
stres.

C'est Cal-
uis, Beze,
& Zuan-
gla.

Dieu enne-
my capital
& vengeur
seuer au
peché,

Le peché au-
roui repu-
gnant à
l'essence di-
uine.

A.

AV ROY.

d'entre eux la deteslent, ains les Ministres ne l'osent proposer en public. Calvin & Beze la couurent quand la honte leur vient, ou la crainte: mais leurs escrits, & nos Docteurs l'ont assez descouvert a la confusion de l'impieté & de l'hypocrisie, qui diét en son cœur, il n'y a point de Dieu, ne l'osant dire apertement.

Voyez l'lam
de de Sann-
de au l'ure
des Atheis-
mes de Cal-
uin et Beze.

La foy de ceste doctrine & de ces Docteurs, c'est de magnifier de bouche la sainte Escriture, & croire de cœur, non ce qu'elle diét, mais ce qui plaist au jugement humain; c'est regler la grandeur des mysteres diuins à la rondour de leur teste, reiecter tout ce qui n'est fait au moule de leur capacité, reiecter cinq Sacremens contre la verité de l'Escriture, & la foy de l'Eglise, & n'en laisser que deux de nom, & un seul en effect, parce qu'il leur semble ainsi: nier la presence du corps du Sauueur au Sacrement de l'autel, parce que cela surpasse la hauteur de leur fantaisie, nier la penitence, la confession, la puissance donnée aux pasteurs de remettre les pechez, la satisfaction, le Purgatoire, les festes, l'honneur des Saints, l'innocation des Saints, les miracles, les ceremonies Ecclesiastiques, le franc arbitre, le Celibat: En somme leur foy consiste, non à croire, mais à mescroire & à nier, à rendre plus tost l'homme mescreant que fidele. Et non sans cause la Valee, qu'on brusla à Paris, conuaincu d'atheisme, il y a environ 26. ans, auoit mis en son liure, qui fut bruslé quant & luy, que pour paruenir à la liberté d'esprit par luy enseignee, il falloit estre bien imbu de la doctrine de Calvin: car il voyoit qu'il n'y auoit pas grāde difference de croire Dieu tel que Calvin le peint, & n'en croire aucun; ny grād in-

La foy de
Caluin &
des Athes-
tes.

A mescroi-
re & à nier.

A un serui-
ce & à nier.

La Valle
athie bruslé
à Paris
l'an 1574.

A V R O Y.

ternelle entre croire peu, & rien; entre nier les principaux fondemēs de la Religion, & la renuerſer toute. Et quelle doctrine eſt celle la, qui fait la ſouueraine bonte ſource de tout mal, & que les athees prennent pour la premiere couche de l'extreme infidelité?

Leur Loy. Leur loy, c'eſt de dire que la loy de Dieu eſt impoſſible. Et d'une part font IESVS-CHRIST menteur, qui diſt que ſon ioug eſt doux, & ſon fardeau legier (iāt s'en faut qu'il ſoit impoſſible à porter.) De l'autre ils le font vn legiſlateur imprudent, commandant ce qu'on ne peut accomplir; le font inique tyran, puniſſant de peine eternelle les hommes, qui n'ont gardé la loy qui leur eſtoit impoſſible.

C'eſt pour eſter le courage à bien faire. Ils diſent que les œuvres de pieté n'ont aucun prix ny merite, & rendent les hommes ſaiētneants: car qui voudra bien faire, ſi c'eſt pour neant? Ils diſent que tous les pechez ſont egaux, & tous mortels, qui eſt l'ancien erreur des Stoiciens, & de Iouinien, tres-propre pour faire l'homme perplex, ou hardy à toute

Egalité des pechez Iouinien & Pelagius, S. Aug. de nauſi. c. 82 S. Hier. ad uerſ. Iouin. l. 2. Diuerſité de gloire 1 Cor. 13. 41. Baſilides S. Hier. l. 2. ad uerſ. Iouinian. Vigilance. S. Hier. cōt. Vigil. initio. ſorte de mal. Ils enſeignent que tous les juſtes ſont egaux en paradis, qui eſt contre l'expreſſe parole de Dieu, qui met difference de la gloire entre les bienheureux, comme de lucir parmi les eſtoilles, ſelon la vertu plus grande des vns que des autres. Bref leur loy c'eſt de preſcher la loy de la chair, qu'ils appellent fauſſemēt liberté Chreſtīene, cōtraire à la loy de Dieu, d'egaler les nopces à la virginité, comme le vieil Baſilides: d'appeller le Celibat, ſeminaire de paillardie, ſelon la doctrine de Vigilance, de ne garder aucun ieunſne ſtable, ſelon l'herēſie d'Aērīus, de manger du meilleur en tout temps, comme les Epicuriens, de ne faire

A V R O Y .

ne faire aucune distinction, ny de jours, ny de viande, Aerius. S. Aug. l. de hare. 1. 33.
comme enseignoit Iouin: de n'observer aucun com-
mandement de l'Eglise, non plus que s'ils estoient
Payens, de viure sans regle & sans loy, sous pretexte
de religion reformee.

Elle est sans propre & vray sacrifice, qui est une cessation de
note d'insigne malediction: car l'Eglise ne fut iamais, sacrifice si-
gne de ma-
lediction.
sinon en ses plus grandes angoisses, sans recognoitre &
honorer Dieu, non seulement par les ceuvres de pieté Dan. 12.
S. Hippol.
& vertu, qui sont sacrifices communs, mais par ce orat. de lu-
dicio cy des-
sous l. 3. p. 191.
culte souverain & public. En la loy de nature & de
Moyse elle sacrifioit les corps des bestes, & autres dos.
En la loy de grace, la plus riche & plus noble de tou-
tes, elle met sur l'autel de Dieu le corps de son Fils, En toute
loy a eu
sacrifice, cy
dessous l. 30
p. 190.
offrande tres-precieuse & tres-agreable à sa divine
majesté, la verité de tous les anciens sacrifices, figures Le sacrifice
de la Messe
est la verité
de tous les
anciens.
S. Aug. l. 8
de bapt.
cur. Donat,
c. ult. c. 17
dessous l. 10
p. 191.
d'icelle, disent nos Docteurs, & le vray pourtraict du
sacrifice de la croix, figuré aussi par les sacrifices an-
ciens. Les Ministres ont osté ce divin culte de leurs
temples, & priué Dieu de son plus grand honneur,
n'ayans en sa place que les reliefs d'un morcean de
pain & d'un gobelet de vin, mystere qu'ils appelleit
Cene, digne de risée, & indigne de l'amour & gran-
deur du Sauueur: Car quel gage & quelle arre de cest
amour & grandeur infinie du Fils de Dieu (disent
ceux qui ouurent les yeux d'entre eux) d'auoir don-
né partant de ce monde, un quignon de pain à ses bien-
aimés enfans, pour eternelle memoire du benefice de
sa mort? L'agneau paschal & les autres sacrifices
Iuifs n'estoient ils pas plus riches en representation &
substance, que ce quignon de pain? Combien est il

A V R O Y.

plus convenable qu'il ayt laissé ce mesme corps qu'il
print de la Vierge, qui fut sacrifié en la croix pour
pris infiny de nostre rachapt, & promis en Sacremēt

Ioh. 6. & sacrifice a la façon de Melchisedec, pour nourrir
Psal. 109. nos ames & immortaliser nos corps, comme dit l'Es-

criture, & cōme croit & enseigne l'Eglise Catholique?
Et ce quignon de pain de qui est il baillé, cōment, &
en quel lieu? Il est baillé par des Ministres, qui n'ont
auctorité de benir un seul verre d'eau, car ils ne l'ont
pas de l'Eglise dont ils sont sortis, qui les deteste, ny
de celle qu'ils composent, qui est contraire à l'Eglise
de Dieu; baillé sans aucune forme & ceremonie an-

Sans bene-
dictiōn. cienne, par un homme paré des habits qu'il porte au
marché; baillé sans l'entremise des parolles du Sau-
ueur, contre les ordonnances Apostoliques: baillé en
un lieu profane, en vne grange, ou en un temple sans
autel, sans image, sans crucifix, ne differant rien d'vne
Mosquee Turquesque, sans qu'il est sans aucun
ornement: baillé en vne assemblee, où lon n'oseroit fai-

Signes ebre-
stiens esti-
mez, profi-
nes par les
aduersaires re un signe de croix sans estre censuré: ou frapper la
poitrine, fleschir le genouil, leuer le bonnet, & incli-
ner la teste au nom de IESVS, & faire autre geste
Chrestien, est noté de superstition, d'hypocrisie, &
d'idolatrie. Tels & semblables discours sont ceux à-
qui Dieu touche la volonté, & pique le soing pour
s'enquerir de leur salut, & conserer ceste nouvelle
opinion pour la quitter, avec la religiō de leurs ance-
stres, que plusieurs ont desia reprise, & plusieurs s'y
disposent tous les iours. Au moyen dequoy, SIRE, il
semble voir que la diuine prouidence ayt preparé les
personnes avec le temps à ceste reunion, affin de vous
donner

A V R O Y.

donner moyen de mettre seul à chef en peu d'ans, sans effusio de sang par auctorité & par amour, vne censure que plusieurs Roys vos predecesseurs n'ont sceu faire en vn siecle par maintes armées: plusieurs assemblees de Docteurs par maintes disputes: plusieurs Pasteurs par maintes predications; plusieurs Escriuains par maints liures. Toute l'Europe Chrestienne & Catholique iecte les yeux sur vostre Majesté, & luy desiré cest honneur. Tous les Monarques & Princes Chrestiens, qui cognoissent vostre valeur & debonnaireté, vous le souhaitent, & en special ce sacré viellard porte-clef du ciel, & grand Pilote du vaisseau S. Pierre, CLEMENT VIII. qui vous a fait l'èiree au Royaume des cieux, & qui depuis ne cesse de frapper les portes de la diuine misericorde, par prieres, soupirs, larmes, sacrifices, & afflictions de corps, pour vostre salut. Cest Ange gardie, qui vous a assisté dès vos ieunes ans; ce grand Archange, qui vous a esté donné depuis que vous estes Roy de France, le desirer, pour auoir la ioye que les Anges leurs compagnons reçoient des pecheurs conuertis. Vos ancestres, qui ont porté ceste couronne deuant vous, & qui regnent maintenant corônez de la gloire immortelle au ciel, le desiré, à ce que leur Seigneur soit honoré en terre par vn Royssu de la tige des fleurs de lis. Quand ie me souuiens de leur zele, de leurs gestes, & de leurs fortunes, & les compare aux vostres, il me semble les voir & les ouyr, vous encourageans à poursuyure la pointe de vostre bon heur, pour la gloire de leur maiestre, & pour la splendeur de vostre estat & de vostre nom.

Affection
paternelle
de Clement
V^o 11. en-
uers le Roy.

Les Anges
S. Michel
gardien des
Rois de
France, &
patron de
leurs che-
ualiers.

A V R O Y.

Je voulois icy finir, SIRE, & dater ma lettre, pour ne vous ennuyer, mais j'oseray supplier vostre Majesté me permettre de vous peindre en ce papier une miennue pensée qui me representa trois de ces grands Monarques, lors que profondemet attentif ie dressois l'appareil de ceste dedicace. Il me sembla que je vis en un lieu sacré, Clouis, Charlemagne, & S. Louys, & vostre Majesté assemblez, vous tenans eux certains propos graues & importants, qui meritent encor la patience de vostre oreille. Clouis vous disoit que le premier & plus solide roc de ceste Monarchie Françoisé, c'estoit la Religion, & que sur ce fondement elle dura dès ja douze cens ans, chose qui n'est aduenue a aucune Monarchie, qui soit maintenant sur la terre. Charles vous faisait souuenir que l'accroissement & lustre d'icelle Monarchie vient de la Religion. & que c'estoit le guidon de l'aisle imperiale, qui auoit porté l'aigle du Levant au Ponant pour la faire ioindre a la fleur de lis, & vous dist un mot à l'oreille, que ie ne puis pas bien exprimer. Ce dict, ils disparurent pour un temps. S. Louys demeurant seul avec vostre Majesté, le plus ardant de tous a vostre salut, comme vous touchant de plus pres, print la parole plus longue, & d'une bouche pleine de maiesté vous parla en ces termes: O fleur de France, que ie vois icy trois siecles & trente ans apres mon depar de ma mortelle vie, tenant le sceptre des fleurs de lis, race de ma race, os de mes os, enfant de mes enfans, pour qui ie supplie tous les iours au ciel, & pour qui ie vies ores en ces bas lieux, puis-je faire en ceste entreueüe de noir plus digne de mon amour paternel enuers vous, que vous remōstrer pour
vostre

La Monarchie de France dure 1200 ans,

Charlemagne prote fleur de l'Eglise fist Empereur,

Le Roy S. Louys mourut l'an 1284, l'an 70 de son age.

A V R O Y.

vostre bien & salut, & pour l'honneur de ceste couronne, ce que peu de gens vous remonstrentont? Car vous n'ignorez que la misere cōmune des Roys est d'auoir beaucoup de flatteurs, qui leur charment l'oreille, & peu de conseillers, qui leur parlent au cœur. Je vous remonstre, mon fils, que vous auez une extreme obligation au Seigneur que i'ay iadis seruy en ceste vie mortelle, & en la table duquel ie vis maintenant bien-heureux; & que ce mesme Seigneur vous donne une tres-belle occasion de vous rendre, en recognoissant ses bien-faits, vn des plus grands Monarques, qui onc porta le sceptre en ceste maison. Mon fils, ce Seigneur vous a fait Roy de deux Royaumes en terre, & vous a ouuert une grande porte a celui du ciel. Il vous a donné le Royaume de Nauarre, lors que vous ne pensiez pas à celui de France, & celui de France lors que vous n'estiez pas assuré de celui de Nauarre, pour les empeschemens & traueses, que le temps & les hommes y auoient apporté. Ces dons sont de grand pris, mais ie dis que les faueurs qu'il vous a faites des voz ieunes ans, sont marques d'un plus grand amour enuers vous: car elles touchent pour la plus part le bonheur de vostre ame; où les Royanmes ne consistent qu'en biens mondains, & presens de la terre, subiects a la mort. Souuenez vous, mon fils, de quelles faueurs il a assisté vostre adolescence fresse, posée sur le glaicis de mille & mille dangers de l'ame & du corps, parmi les erreurs & terreurs du siecle courant, parmi les factions & guerres ciuiles, parmi les seditions aduenues, les embusches dressées, les trahisons pratiques, & les surprises faites par tous les endroits de la France

Faueurs
diuines.

Dangers
eschappez
depuis l'au
1563

la France

A V R O Y.

la France, & en quels hasards de vostre vie, de voz biens, & salut? Quelles mers de perils auez vous sillonné depuis l'an soixante trois, iusques à quatre vingts & neuf? Combien de fois la nacelle de vostre estat s'est trouuee aux sablons? combien de fois entre les escueils & rochers? Combien de fois au milieu des flots & tormentes, sans estoille, sans voile, sans rames, & sans gouvernail? Si vous ne le pouuez compter & comprendre, aussi ne pouuez vous assez estimer l'obligation que vous auez à celuy, qui vous a garenty. Et depuis l'an quatre vingts & neuf, iusques a la reprise d'Amiens, quels dangers & risques a courru vostre vie & vostre sceptre, & quelles faueurs auez vous receües du secours diuin? En quel estat trouua-
 L'estat de France l'an 1590. stes vous cest estat François apres la mort du Roy dernier decedé, lors que chaſcun commandoit en souverain, & qu'il y auoit autant de Roys en France, que de villes & gouverneurs, & que vous y estiez Roy des Roys sans royaume? En quel destrouit fustes vous reduit en la iournee d'Arques? En quel danger en mille rencontres de guerre, esquels vous estiez des premiers aux coups, des premiers & derniers aux perils, & tousiours assésuré & victorieux au milieu de la presse, des armes, des coups, & des perils? Que diray-ie, & que direz vous, de ceste faueur diuine enuers vous & vostre Royaume en la reprise d'Amiens, en laquelle vous reconurastes contre toute esperance, non seulement une ville perdue, mais plusieurs? mais vostre Royaume estonne? & fistes le fondement d'une glorieuse & triomfante paix avec vostre ennemy victorieux & vaincu, laquelle vous auez apres
 Reprise d'Amiens. heureux.

Depuis l'an 1589.

L'estat de France l'an 1590.

Reprise d'Amiens.

La paix faite l'an 1598.

A V R O Y.

heureusement conclue? Ces dons sont ils assez grands, assez riches, & en assez grand nombre? Et la seule grace de vostre conuersion à la foy & verité Catholique de vos ancestres, ne les deuance elle pastous, & ce d'autant que le ciel surpasse la terre: l'eternité le temps? les biens de la gloire eternelle ceux de seste mortelle vie? Que ferez vous donc, mon fils, pour ce Dieu, qui a tant fait de merueilles par vous, & en vous? que luy rendrez vous en recognoissance? Car comme il est liberal, il est aussi exacte à demander compte de ses bien-faicts, non pour en recevoir utilité, n'ayan: besoing de rien, mais pour estre plus liberal enuers sa creature, qui a tousiours besoin de luy; pour estre plus liberal enuers vous, & vous donner le Royaume des cieux, ag grandissant ceux qu'il vous a donné sur la terre. La recognoissance qu'il veut, c'est celle que vous iugez luy estre iustement deüe, c'est que vous l'aimiez, puis qu'il vous aime, que vous le craigniez, puis qu'il vous fait redoutable, que vous soyez humble a mesure qu'il vous fait grand: car l'amour est deu au bien-facteur, la crainte à la iustice, & la submission au plus grand, & le Seigneur qui s'enorgueillit de sa puissance, il fait la guerre à Dieu de ses dons. Sur tout veut il qu'en Roy tres-Chrestien vous defendiez son estat. Tout le reste vous le luy deuez entant que Chrestien; à cecy vous estes obligé en titre de Roy. Tous les Roys tiennent leur sceptre de sa main, releuent de sa puissance, & sont hommes ligés de sa Maïesté, & en ceste qualité obligés enuers tous & contre tous, de le seruir & defendre. Son estat c'est son Royaume acquis au pris de son

Dieu libe-
 ral & iuste
 dōne ses ta-
 lens, & en
 demande
 compte.
 Matth. 23
 16. 20.

Belle senten-
 ce de Sainct
 Louys, laam
 de Tonnelle
 en sa vie.
 chap. 93.

Dieu donno
 les Royau-
 mes, Dan. 4
 22. c. 1. 24.

Act. 20. 28

propre

A N R O Y.

Mat. 20,
28,

propre sang, c'est son Eglise. Vous defendez cest estat, procurant la promotion du culte divin, & le salut de ceux pour lesquels il vous a fait Roy: car vous n'estes pas Roy pour vous. Les Roys sont les Soleils de la terre, pour luire & influer leurs vertus aux corps inferieurs; Ils sont pour les subiects, & les subiects pour les Roys; & les uns & les autres pour Dieu. Vous auez sur le cœur pieça de réunir les esprits de tous vos subiects en la loy, & en la foy de vos ancestres, c'est le point, où vous auez le moyen de vous acquitter en Roy tres-Chrestien de vostre deuoir enuers

Intention
du Roy.

Le Royau-
me de Dieu
au cœur
des homes.

Prou. 8, 15

Le cœur de
ses subiects
les plus for-
tes citadel-
les,

Les Turcs,
Payens, &
Schismatic-
ques,

Dieu & enuers les hommes, & d'affermir vostre estat en l'amour & pieté de tous vos subiects unis avec Dieu, avec vous, & entre eux, qui est la plus noble, plus forte, & plus diuine façon de regner, qui se puisse trouuer en terre. Car puis que c'est Dieu, qui fait les Roys, & soustient les Royaumes: l'ayant pour amy & protecteur, combien estes vous fort pour saintement & longuement regner? Et si les cœurs des subiects sont les plus fortes citadelles que puisse auoir un Prince, quelle force sera la vostre, regnant en l'affection de tous vos subiects? Tous aimeront Dieu, tous vous aimeront en Dieu, & vous seruiront, comme les enfans seruent leur pere en ceste belle unité d'esprit & de volonté. Si vous voyez quelques monarchies durer avec diuision & pluralité d'esprits & de religions, voire toutes mauuaises, ayez en horreur, c'est un corps agné de plusieurs demons, & non regy de l'esprit de Dieu, c'est un estat de confusion, & non un vray Royaume. Dieu veut estre tout seul adoré en son Eglise, & à la façon de son Eglise, hors laquelle

A V R O Y.

laquelle il n'y a ny religion, ny salut. Et rendez gra^{ce} Hors P.B. glise il n'y a ny religion, ny salut.
 ces à ce Seigneur, qui vous fait Roy tres-Chrestien
 d'un Royaume tres-Chrestien, Royaume de pieté &
 d'honneur, animé de son S. Esprit, avec lequel il du-
 re tant de siecles, & ne finira iamais, tant qu'il le re-
 tiendra. Retenez le donc pour retenir la vie, l'heur
 & l'honneur de ceste tres-noble & tres-puissante Mo-
 narchie, à la gloire de celuy qui vous l'a donnee, &
 qui vous en demandera compte de tant plus estroit,
 que la puissance & la charge est grande, releuee, &
 importante: Et souuenez vous que comme les Sei-
 gneurs puissans seront souverainement honorez, s'ils
 font bien, ils seront aussi puissamment tormentez, s'ils Les puissans Sap. 5. 7
 font mal. Les vertus des Roys ne peuuent estre petites,
 ny les vices aussi, ny leurs œuures taxees à petites re-
 compenses, ou peines: car leur rang esleué fait toutes
 leurs actions grandes, soit en bonté, ou en malice, &
 dignes de grands honneurs, ou de grands tormens.
 Vous estes Roy, & Roy tres-Chrestien. Ayez tous-
 iours les yeux & le cœur d'un Roy, & d'un tel Roy: Et
 voyez qu'il n'y a rien plus digne de vous; que de re-
 gner en bien seruant celuy qui vous a esleué ou vous
 estes, & qui peut, & vous veut faire encores plus
 grand. Et si vous voulez mettre vostre affection aux
 choses dignes de vous, soyez amoureux des biens &
 honneurs du ciel, qui sont grands, solides, eternels, &
 proportionnez à vostre qualité: car quant est des pre-
 sens de la terre, vous pouvez voir mieux que tout au-
 tre, leur legere valeur, & leur petite duree. Il n'y a
 iuges plus competans de la vanité de la vie humaine
 & de ce monde terrien, que les Roys, s'ils veulent
 estre

estre attentifs: car ils sont esleuez comme en une haute tour dessus le vulgaire: Ils ont l'oreille viue, & les yeux penetrans: Ils entendent & voyent de loing, & jugent par assurees experiences: Ils ont tout ce qui est de plus chatouilleux en delices, de plus eminent en honneurs, de plus precieux en richesses, & voyent à la fin que tout s'esuanouit en fumee: Ils voyent ce que vit ce sage, riche, & magnifique Roy des Hebreux, Salomon, quand apres auoir fait essay, de tout ce qui peut assouuir un cœur ambuieux, & rassasier un esprit conuoiteux, il prononça ce notable dicton pour en frapper l'oreille de tous les Roys mortels, VANITEZ, DES VANITEZ, ET TOUTES CHOSES VANITEZ. Il n'y a rien plus veritable: tout fond en vanité, fors seruir Dieu. Où est le Roy Assuerus, qui commandoit à six vingts & sept grandes Prouinces? Où Xerxes, qui couuroit les campagnes des millions de soldats, & endossoit les mers des millions de nauires? qui tarissoit les grosses riuieres & l'Acz, & menaçoit les hautes montaignes? Où Alexandre le grand, qui fit les grands Roys petits compagnons, & les petits compagnons, grands Roys, & plia le col de l'uniuers subuigé sous la crainte de sa vaillance? Où Octavian paisible Monarque de tout le monde estonné? Où est la puissance de leurs armées? la jaillance de leurs victoires? la pompe de leurs triomfes? la gloire de leurs empires? Où sont leurs sceptres, leurs diademes, leurs escarlates, leurs palais, leurs voluptez, leurs festins, leurs amours, leurs jeux, leurs thresors, leurs esperances & leurs desirs? N'est il pas tout reduit en cédre, en fumee, & à rien?

ô fors

Salomon
parle aux
Roys, Ec-
clis. 1. 1.

Assuerus
Heber. c. 1.

Xerxes. He-
rodot. Plus.

Alexandre,

Octavianus
Aug.

Fin des
vanitez.

A V R O Y.

ô sort lamentable! ô belle leçon, mon fils, pour les Roys!
 leur corps donillet, apres avoir este la curee des vers,
 n'est maintenant que pouldre, attendant le iour qui
 le ramassera aux tormens; leur ame, qui iadis com-
 mandoit maistresse aux peuples humiliez, gemit a la
 cadene, & brusle au feu gemira & bruslera sans me-
 sure de temps, & sans fin, esclane dans les cachots de
 l'eternité. Sur la terre il n'y a riē, que le nom de quel-
 ques vns peinct dedans les liures & memoire des hom-
 mes, ou aux mazures de leurs palais, & chasteaux,
 non pour les soulager en leurs peines, mais pour ser-
 uir de leçon aux humains, & les enseigner aux des-
 pens des fols, de ne se laisser abuser a la folie des cho-
 ses mondaines. I'ay mené guerre en mes iours mortels
 dedans & dehors l'Europe, donné plusieurs batailles,
 donné maints assauts, prins plusieurs villes, & en-
 dosé la cuirasse iusques a l'age de soixante & dix
 ans; I'ay outrepasé les mers avec la flotte de dix-
 huit cens vaisseaux, pour aller defendre le nom
 Chrestien contre l'infidele. Ce que i'ay fait pour l'a-
 mour de mon Dieu, & pour la splendeur de son re-
 gne, cela seul m'a este compté au ciel pour finance de
 la felicite, tout le reste pour rien. Mon fils, tout ce
 que vous auez fait, & ferez pour Dieu, cela vous fe-
 ra Dieu debteur, & vous apportera recompense d'u-
 ne gloire immortelle: du surplus vous serez debteur
 comptable, & vous faudra payer. Aimez donc &
 seruez ce Seigneur, & ce que vous n'aurez peu fai-
 re durant voŷ difficultez, & la fureur des guer-
 res ciuiles & estrangeres, faites le maintenant en
 paix. C'est icy ou Dieu attend la recognoissance que
 vous

Jean de
 Louville en
 sa vie, t. 9.
 L'armee
 navale de
 S. Louys de
 1500. vais-
 seaux que
 grands yus
 petis, Jean
 de Louville
 en sa vie,
 chap. 21.
 Il se trou-
 uoit aux
 combats
 âgé de 70.
 ans, la mes-
 me ch. 9^{te}

AV ROY.

vous luy devez; c'est pour cela qu'il vous a rendu vo-
stre Royaume aussi puissant & paisible, qu'il ayt esté
de longues années.

Le Roy né
lan 1553,
21. Decèb,
Il est le 63,
Roy de
France, &
le septiesme
depuis l'an
1500.

Le iour du
Sabat,
Les sept
planetes,

La sainte
Eucharistie

Vous estes au septiesme septenaire de vostre aage
non accöply, & le neuf-fois septiesme Roy entre les
Roy de France, & le septiesme de vostre siecle; faites
quelque chose digne de ce nombre mysterieux, bie-
roghye du celeste & divin repos. Dieu benit son grand
chef d'œuvre au septiesme iour, & le print pour de-
dicace de l'univers. Au septiesme mois l'arche de
Noë garantie de l'orage de quarante iours & qua-
rante nuicts, print rade à la cime des montaignes
pour reposer. Sept astres gouvernent en paix les sai-
sons de ceste famille terrienne, faites que vostre
Royaume agité par les tormentes civiles l'espace de
quarante ans, repose divinement par vous, faites un
ciel de la France par la restauration, & accroissemēt
de la pieté en icelle; & qu'on y voye reluire la religio
des sept astres, que l'Eglise sainte appelle Sacremēs,
& rayöner la foy de celuy qui est le Soleil entre iceux,
faisant le iour aux yeux & aux ames de tous voz sub-
iects. Prenez l'occasïo que Dieu vous done pour vous
faire le plus grand Roy qui jamais regna en l'Europe,
Iectez les yeux au ciel, où la recompense immortelle
de vos royales œuvres vous est reseruee; Iectez les à
l'eternite, au front de laquelle la memoire de vostre
nom sera grauee; Iectez les aux siecles à venir, que par
eternelle suite d'années celebreront le los de vostre
vertu, & diront: C'est HENRY IIII. d'heureuse me-
moire, Roy tres-Christien, tres-vaillant-tres-re-
ligieux, qui restaura, illustra & aggrandit la Re-
ligion

A V R O Y.

ligion & l'estat; qui leur rendit leur vigueur & force, qui mit la France au ciel, & le ciel en la France. C'est icy, ô mon fils, où vous montrerez le cœur & vaillance de Roy, où ie desire vous voir triompher sur tous les Monarques, qui ont porté le sceptre François. Si l'auctorité paternelle peut quelque chose enuers vous: si le respect que vous portez à ma memoire, donne credit à ma voix, si l'affection que ie vous porte & à ces fleurs de lis, vous esment, ie vous adjuure, & coniuure par le merite du Fils de Dieu, par tous les biens qu'il vous a faicts & vous veut faire, par vostre salut & celuy de vostre peuple, de mettre le cœur & la main à accomplir les choses que ie vous conseille, que vous desirez, & que ceste supreme bonté veut de vous pour sa gloire, pour le lustre de sa chere espouse, pour vostre bien, & de voz subiects, & de ceste maison. Atant ce sainte Roy vous baisa. Vostre maiesté rauie d'aise & d'estonnement monstra par un respect & remerciement filial, & par une parole aussi graue, auoir pour tres-agreables ses bons conseils, & les vouloir ensuiure. Clouis & Charles se monstrerent encor, vous baisant: & incontinent disparurent vous: Et ainsi ma pensée finit. S I R E, les sages du monde se riront de moy, & diront que l'affection me transporte, & faict escrire à ma plume esgarce des poëmes sans riithme, mais ce m'est tout vn, moyennât que ce ne soit sans raison, & que par mon escrit ie sois loyal & utile à mon prince, & luy tesmoigne que ie desire ardamment son salut. Ce faisant, & en telle façon la cadence de ma pensée ne peut estre que bonne. Le Seigneur qui vous a sacré Roy, & m'a faict naistre

Fran-

A V R O Y.

François, m'a donné loy de vous aimer, honorer, & servir, comme la premiere personne de ceste Monarchie, & pere commun de ma chere & honoree patrie, la France. Vinez donc, SIRE, longuement, regnez heureusement, & meritez avec le merite de IESVS-CHRIST, de regner triomphant & glorieux au iour qui est sans nuit & sans fin, au Royaume de la vraye felicité. Et si mes souhaits & prieres, & de mes freres, meritent quelque chose enuers vostre clemence, ie la supplie tres-humblement de dōner, si elle ne l'a fait encor, quelque repos & contentement à ceste Compagnie affligee, qui ne cesse, & ne cessera en tant d'endroits de l'uniuers, où elle est esparse à la moisson des ames, de flesc hir le genouil à l'autel de Dieu pour vostre prosperité, & de tout ce Royaume. A Bourdeaux ce 25. Avril 1600. Par

Vostre tres-humble, tres-obeissant, & tres-fidele subject & seruiteur

LOVYS RICHEOME.



AVX LECTEURS

DE BONNAIRES.



VAND le liure composé contre la sainte Messe fut ces mois passez publié, je n'estois pas en volonté, ny en deliberation d'y respondre, tant pour n'estimer mon travail necessaire parmy plusieurs doctes & disertes plumes, que j'entendois s'apprester pour enleuer ceste dernière machine, que pour auoir en main quelques ceuures esbauchées, que je desirois vistement parfaire, pour les donner au public. Neantmoins ayant jugé plusieurs Seigneurs, qui ont puissance de me commander, que je deuois mettre à si bonne occasion, ma petite offrande dessus l'autel de Dieu, je l'ay fait sur leur auidis & commandement, & dressé vne generale response contre le Sieur du Plessis, sur le poinct general de son ceuure, qui est de la Messe: les autres qu'il attache à cestuy-cy côme parergons, je les ay refutés seulement par passade, pour m'arrester sur le principal. Et affin de laisser leur louange entiere à ceux, qui ont ou generalement, ou particulierement respondu deuant moy, & n'engendrer ennuy sur vne mesme matiere en refutant seulement, j'ay suiuy vne moyenne methode, fortifiant d'un costé nostre foy, de l'autre battât l'heresie contraire, comme bastissant & escrimant ensemble, à l'imitatiō des anciens Hebrieux, qui edifiens le temple faisoient l'ouillage d'une main, & de l'autre tenoyent l'espée pour repousser l'ennemy.

*Sur la fin
de l'an
1598.*

*Qui a es-
meu l'au-
teur à res-
pondre.*

*La facon
de respon-
dre.*

*Les He-
brieux 2.
Esd. 4. 17.*

En la defense de nostre Foy j'ay choisi tout ce qui m'a semblé propre parmy les auteurs anciens & modernes, pour declarer à tous ceux qui portent le nom Chrestien, la verité, grandeur, & majesté du mystere qui fait mon subiect; & n'ay eu faute de matiere car Dieu mercy l'Eglise abonde richement en Docteurs;

**

& les

AVX LECTEURS

& les Docteurs sont tres-abondants & tres-riches en ceste doctrine. Le n'ay eu peine qu'à faire le triage, me trouvant qu'élques-fois pauvre parmy l'abondance de tant de thresors.

Pour refuter l'heresie j'ay respondu à toutes les ca-
uillations & sofimes des aduersaires, ou en general,
ou en particulier, seló que la dispute l'a requis; qui est
tout ce que non seulement les Catholiques, mais en-
core les autres scauroyent raisonnablemēt requerir de
moy. De pourfuiure tout par le menu, c'eust esté em-
ployer le papier & la peine sans fruit. S. Gregoire de
Nazianze comparé les heresies aux toiles d'araigne,
qu'il faut rompre d'un coup, sans perdre le temps à les
demester fil à fil. Et comme pour gaigner vne bataille,
c'est assez de desfaire le chef de l'armée ennemie, de-
meurant maistre du champ, encór que les goijats ne
soient mis à mort: De mesme pour estre vainqueur en
ceste dispute, suffit d'auoir taillé l'heresie en ses prin-
cipaux argumens, & mis le reste en route: ce que j'es-
pere avec l'aide de Dieu auoir fait nó seulement en la
matiere de l'Eucharistie, mais encore es autres points,
que j'ay maniez de legere main. Le Lecteur du Plessis
n'approuuera pas ceste methode: Car en la preface de
son traicté de l'Eglise, il demāde qu'on luy respóde de
raison en raison, & de page en page: mais il prendra en
patience, que j'vse de ma façon, & que je die que sa
demande est contre raison. Premierement il se doit
cōtenter qu'on luy respóde biē, soit de page en page,
ou autrement: ou si on respond mal, c'est à luy à bien
repliquer; la victoire luy en sera de tant plus facile. En
second lieu il donne la loy cōme maistre du tournoy,
à son aduersaire, pour se faire cōbatter à sa fantaisie, ne
se souenant pas que c'est à ceux qui le refutent, de
choisir leur aduantage, pour le conuaincre, & à luy de
prendre le sien pour parer aux coups. Il fait cōme si
quelque chef de guerre assiegé vouloit prescrire à son
ennemy

*Les here-
sies toiles
d'Araigne
S. Greg.
Naz. Or.
in laud.
Hieronú.*

*Demande
injuste.*

*L'accusé
doit subir
l'examen,
& non l'or-*

DE NONNAIRES.

Ennemy la maniere de l'assiéger. Quand donc il sera pressé dans quelque place, qu'il mède à celay qui battra le mur, de faire la bresche de pierre en pierre, comme de page en page, se gardant bien de le sapper, ny de le demolir pan à pan, ny de donner l'assaut, que par où il luy sera assigné : & si son ennemy le croit, je suis d'aduis qu'on luy responde deormais comme il le requiert. Il semble au reste, qu'il n'est pas assésuré, & qu'il a peur d'estre surpris, si on l'attaque par la fin, ou par le milieu de son liure, sans garder l'ordre de ses cayers; & qu'il veut eschapper par le change, s'il ne peut à la course, en changeant les pages à toutes les editions (comme il à tousiour fait) & mettant en peine ses aduersaires de faire nouvelles brisées.

Mais qui oüit jamais faire telles demâdes en dispute? Et quel Docteur suiuit oncques telles loix, s'il ne luy plaisoit? S. Iustin dispute-il contre les Payens de page en page? S. Irenée contre les Valentiniens? Tertullien contre Marcion? S. Epifane contre tous les errans qu'il refute? S. Hierôme contre Iouinien? S. Augustin contre Manichée? Et les autres SS. Peres cõtre les autres ent mis de l'Eglise? Et Dauid s'arma-il, cõbattit-il à la deuotion de Goliath, qui se vouloit voir avec la cuirasse & la jaeline, & se faisoit qu'il vint à luy avec vn baston, comme contre vn chien? Et ce petit bergeron laissa-il de donner au front à son ennemy enflé de presumption, & couuert de fer, & faire culbuter ce colosse de chair, combattât de loing à la fonde, & non de pied à pied, ny de main à main, ny encores de page en page? Or s'il aime si tresfort ceste sorte d'escrime, quil repliche donc de page en page à ceux qui l'ont refuté; au Docteur du Puy, qui à fait 466. pages sur sa Preface; à Bulenger, qui en donne mille sur son liure; à l'aucteur des Etcætera, qui en à fait quelques centaines; & à nostre Fronton du Duc, qui luy en à dressé trois mois apres son edition, quelqu'un

donner, & assiégé se défendre.

Occif de la demâde de l'aduersaire.

Les Docteurs choisissent la methode qu'il leur plait pour refuter.

S. Iustin, S. Irenée, Tertullien &c.

Goliath se faisoit avec David vint à luy avec vn baston.

Reg. 17.

45.

Ou comme S. Chrysostome l'appelle Tour de la chair Hon. 49. in Genes. L'incertain.

VNES

AVX LECTEURS

vnes en fort bel ordre sur diuers poincts, & attend respõse il y a vn an ; & qu'il mette sa loy le premier en pratique, nous laissant cependãt vser de nostre droit refutans ses erreurs, & nous donnant congé de croire que ceste demande est faicte, non pour inuiter & desfier ses aduersaires à respõdre, mais pour les en diuertir, exigeant d'eux ce qu'ils ne doiuent faire ; ou pour auoir quelque honneste excuse à la main, quand il n'aure sçeu, ou voulu repliquer cõme il à faict au Docteur Charron, qui auoit pertinẽment respondu à ce reformidable traicté de l'Eglise ; laquelle respõse il passe doucement soubz silence, laissant jouer & parler sur le theatre l'anonyme Alemand pour luy armé de gofferies & d'injures.

Or parce que les Ministres parlent par sa bouche, & luy par la leur, je m'adresse tantoist aux vns, tantoist aux autres, prenant seulement à partie leur erreur, & non leurs personnes, principalement du Sieur du Plessis, qui s'estant porté aucteur d'vne œuure theologique en titre de Capitaine, a donné droit à tous les Theologiens de le refuser aussi justement en dispute, qu'un Capitaine refuseroit le combat à vn qui se tiendroit en la profession de Docteur : & à piremêt faict accouplant son subject avec son titre, que celui qui escriroit de la guerre s'intitulant Grammairien : car il est plus mal seant & de plus grãde presomption à vn soldat, de parler & d'escrire de la Theologie deuant les Theologiens, ou (qui va plus auant) les desfier, & les vouloir enseigner, qu'à vn Grammairien d'escrire des armes deuant des soldats, & à vn Formion de discourir de la guerre deuant vn Hannibal ; ce qu'il à faict avec si grande opinion de foy, qu'il vouloit qu'on n'osast penser, qu'il eut dict aucune menfonge, ny allegué aucun Pere mal à propos. *Je me promettois*, dict-il, *parlant à Messieurs de l'Eglise Romaine, que vous ne croiriez jamais, que la passion m'eut tant transporté, que j'eusse voulu con-*

*A quoy
vend la de-
mande.*

*Formion
Rhetoric
estime res-
urur pour
auoir dis-
coure de la
guerre de-
uant An-
nibal. Cic.
& Plutar.*

tre ma

AUX LECTEURS

*Cacus.
Tit. liii.
l. 10.*

Cacus le brigand tiroit les vaches d'Hercule dans sa caverne à reculons par la queue. La seconde, qui est aussi monstrueuse, mais plus inique, en les trenchât & mutilant cruellement, afin de leur donner la façon & mesure de leur secte, imitans en vn autre genre de vi-

*Damastes,
autrement
Proculus
Plut. in
Tibet.*

ce la cruauté des Damastes, vn autre insigne voleur & tyranneau des hommes, lequel auoit de coustume d'estendre sur vn liêt, ou cheualet de fer, ceux qu'il pouuoit faire prisonniers: & s'ils estoient trop longs, il leur tronçonnoit les jâbes: s'ils estoient trop courts, il les faisoit allonger à traictes de gehenne. Ceux qui ont veu & considéré l'institution de ceste nouvelle Eucharistie, ou qui ont veu les liures de ceux, qui cy-deuant ont mis en-veüe les hontes de ce chef-d'œuvre, ils voyent que le Sjeur du Plessis à surpassé en hardiesse de falsifier les Peres, tous les Ministres, qui

*Ramas de
falsifica-
tions.*

ont escrit depuis 20. ans en ça. Ils voyent que toute ceste œuvre n'est qu'vn ramas & mōceau de passages des Saints Docteurs, miserablement deschirez, raccourcis, & gehennez, & aussi enormement desfigurez & falsifiez; monceau faisant vn vray pourtraict d'vn carnage laissé sur vn champ de bataille, apres quelque furieuse mellée, ou il ny a que pièces de morts, membres mutiliez bras rompus, jambes & testes coupées, & vn pesse-melle de tronçons d'hommes, de cheuaux,

*La verité
n'a que
faire de
l'aide du
menson-
ge.*

& d'armes. Et n'estoit besoing d'autre argument pour conuaincre de faulseté la foy qu'il enseigne, que donner vn bref aduis de cecy, comme prudemment à fait la sacrée Faculté de Theologie de Paris; à ce qu'on entendit qu'il ne falloit qu'aller voir en leur source les passages citez, pour colliger par ceste confrontation, qu'il n'est possible, que celle doctrine fut vraye, qui estoit soutenue avec le desfarroy de tant & si enormes desguisemens & deprauations de la verité. Cela suffisoit encor pour justifier le droict de nostre Religion, comme ne pouuant estre que vraye & sainte,
puis

puis quelle se trouuoit diametralement contraire à vne si faulſe & deſaſſrée opinion. Mais il à fallu crier, afin de faire taire les Miniftres parlans en luy, & crians en ſon liure comme les grenouilles en vn mareſis.

Il prie encore fort ſouuent, qu'on luy reſponde en eſprit de ſincerité & de douceur. La demande eſt ſpecieufe & honneſte : car ceſte façon de reſpondre eſt ſeante & conuenable aux Chreſtiens : mais s'il eut donné l'exemple de ce qu'il requiert, ſa priere ſeroit mieux fondée; & ayant faiſt tout le contraire, ſa priere luy fert de condamnation. Sa ſincerité ſe voit en ſes citations, interpretations, gloſes, pleines d'embuſches & de lacz ; & ſa douceur es coups de plume, qu'il donne contre le Pape qu'il appelle autant de fois qu'il veut, Ante-chriſt; & injurie atrocement tous les Catholiques en vn ; contre la Meſſe qu'il nomme ſingerie, farce, & abomination ; contrel'Egliſe Romaine, qu'il diſt mere de fornications ; contre pluſieurs ſaincts Peres, pluſieurs ſaincts Empereurs, qu'il charge contre toute verité & modeſtie, de vanité & de ſuperſtition, & avec vn ſtyle ſourdement paſſionné donne des griſſades aux vns & aux autres, qui percent & deſchirent juſques aux os ; comme au contraire il parle des Albigeois, des Vaudois, & ſemblables errans, comme ſi c'eſtoient des ſeconds Euaſgelistes de la verité du Sauueur, gens que l'Egliſe de Dieu deteſte avec auſſi bonne raiſon, qu'elle honore S. Dominique, S. François, S. Thomas, & autres qu'il appelle par deſdain, François, Dominique, Thomas. Et ne ſe faut eſtonner del'aſpreté, dont il vſe contre le Docteur qui l'a freſchement refuté : moins encor de quoy ſur le propos de la tranſſubſtantiation, il appelle les Ieſuiſtes eſtaſiers de ceſte doctrine. C'eſt la douceur de l'eſcole, qu'il defend : il ſe faudroit eſbahir ſ'il faiſoit autrement. Les Miniftres en faiſoient tout autant au commencement, & le voudroient faire

Demande de ſincerité & douceur.

Sa ſincerité à ſa bilité le premiere citation. Sa douceur à ſon quart.

* * * * * enco-

AVX LECTEURS

*Sauterelles
v. d'apoc. s. 2.*

encores : ils ne demandoient que conferer à l'amiable: leur bouche ne disilloit que miel: leur face toute riante d'humanité charmoit les yeux des personnes, jusques à ce qu'on à veu à leurs morsures & piqueures, qu'ils auoyent des dens de lyon, & des esguillons de scorpion, vrayes sauterelles de l'Apocalypse. Or comme pour leurs injures il ne faut pas sortir hors des bornes de la modestie Chrestienne, aussi ne doit-on estimer insolente passion, si les Docteurs Catholiques orient aux loups, & s'ils les arrestent avec la dent & l'abboy, quand ils se ruent importunément sur la bergerie du Sauueur pour esgorger son troupeau; autrement ils ne sont pas chiens fideles. Pour se tenir ez limites de la charité Chrestienne, c'est assez que parmy tous ces rencontres, ils se souuiennent de combattre la maladie pour la santé du malade, & l'heresie pour le salut des errans, sans amertume & sans fiel, estimans que ceux qui sont maintenant loups, peuuent deuenir & brebis; & pasteurs. Avec ce cœur j'ay escrit, ne pretendant autre chose, que defendre la Foy Catholique pour le salut du commun, sans vouloir offenser personne. Que si on voit par fois quelque mot, ou periode brusque, ce n'est pas contre les hommes, mais contre les faulsetez & calomnies des hommes, dictes cõtre Dieu & son Eglise, qui sont si grandes en beaucoup d'endroits, qu'il n'est possible de les entẽdre sans indignation, & moins de les refuter sans aigreur. Et si l'honneur de nostre Religion nous doit estre cher; & si l'ẽfant genereux issu de noble & honneste famille se doit ressentir quand on appelle sa mere putain, il n'y a homme de cœur si glacé, qui ne s'eschauffe, ny de l'ingue si platte, qui ne l'appoincte, lisant telles indignitez, & oyant appeller mere des fornications, c'est à dire, paillarde des paillardes, l'Eglise Catholique qui nous à enfantez à I E S U S - C H R I S T; mere à qui nous deuons beaucoup plus d'honneur, qu'à

DE BONNAIRES.

qu'à celle qui nous à engendrez au monde. Je n'en
 veux qu'à l'erreur, & non aux errans, & prie la diuine
 bonté leur ouuir les yeux, nonmémét à celuy, con-
 tre le liure duquel j'escriis, à ce qu'il voye la verité qu'
 il oppugne : enuers qui je me sens au reste si exempt
 de passion ennemie, que je l'honore volontier selon
 ses qualitez, fauf de sa religion & mesdisances, & tout
 ce qui en depend, sçachant qu'il est d'vne maison di-
 gne de respect, pour estre noble de beaucoup de gen-
 tils-hommes Catholiques, d'honneur & de vertu, qui
 sont marris qu'il n'ayt employé sa plume sur quelques
 meilleurs subjectes; marris de le voir s'estre par trop
 volontairement jecté en vne profession qu'il ne pro-
 fesse point, & mis en bute de tous les gens de bien,
 pour fomenten en vain vn erreur, qui est aux conuul-
 sions & sanglots de la mort; ne pouuant seruir desor-
 mais que de monstre aux portes du temple de Dieu,
 comme la carcasse d'vn crocodile, ou d'vne autre be-
 ste furieuse, qu'on affige aux galleries ou portes de
 quelque grand palais; marris aussi de le voir affairé
 pour defendre les Ministres, qui sont bien aises qu'il
 porte le blasme des faulces memoires, qu'il luy ont
 fourny, & d'auoir leur nom à couuert, pendant que la
 gresse tombe sur les tuiles de leur voisin. Je prie en-
 cores la diuine bonté les remettre tous en voye de sa-
 lut, & faire si bien preualoir la cause de son Eglise no-
 stre mere, que tous ceux qui en sont dehors, y ren-
 trent bien tost, & qu'en nostre siecle nous puissions
 voir vnis, non seulement tous les François en la Fran-
 ce du regne de nostre Roy tres-Chrestien, tres-cle-
 ment, & tres-vaillant, mais tous les hommes du
 monde par tout le monde, soubs vn Pasteur I E S U S-
 C H R I S T, en mesme foy des mysteres diuins, en mes-
 me lien de charité Chrestienne, & en mesme esperan-
 ce des biens du Ciel.

** 5

SOM-

SOMMAIRE DE TOUTE L'OEUVRE.

TOUT l'œuvre contient l'explication du Sacrament & sacrifice du corps du Sauveur, qui se font en la Messe; & la refutation des erreurs contraires.

Du I. livre.

AV premier livre, apres quelques enseignemens donnez pour cognoistre l'esprit heretique, est prouuée la reelle presence du corps du Sauveur en l'Eucharistie, par l'Escriture du nouveau, & du vieil Testament.

Du II. livre.

AV second la mesme verité est justifiée par le témoignage des Peres anciens, & par raisons tirées de la sainte Escriture, ou il est traité de la transsubstantiation.

Du III. livre.

AV troisieme est montré que la Messe est vraye propre, & propitiatoire sacrifice.

Du IIII. livre.

LE quatrieme enseigne avec quel appareil se fait le Sacrament & Sacrifice de l'Eucharistie, qui sont les ceremonies de la Messe.

SOM-

SOMMAIRE DES CHAPITRES

DU TOME PREMIER.

- | | |
|---|--|
| 1. I ESVS-CHRIST destruc-
teur des idoles, & ancteur
de la sainte Messe. Satan au-
cteur des heresies, & ennemy
iuré de la Messe: & la premie-
re heresie contre icelle. 1. | 13. Langage trompeur de Cal-
uin, & des Ministres, & les
aucteurs de leur secte 70. |
| 2. De la nature des esprits esga-
rez de la foy. 6. | 14. Le point de la question en-
tre les Catholiques & les Se-
ctaires sur le saint Sacrement
de l'autel. 74. |
| 3. Confusion & ambiguïté de la
doctrine des Ministres 15. | 15. Que c'est que Sacrement,
& les premieres preumes de
la reelle presence du corps
du Sauueur en l'Eucharistie.
76. |
| 4. De la vaine jactance des he-
retiques sur les saintes Escri-
tures. 19. | 16. Canillations des Ministres
& vaines explications sur
la figure pretendue en ces
mots, CECY EST MON
CORPS. 83. |
| 5. Examen de la premiere cita-
tion de du Plessis. 26. | 17. Que les mots CECY EST
MON CORPS, ne doiuent
point estre prins comme figu-
rez, en esgard aux circon-
stances du subiect. 86. |
| 6. Du nom de Messe. 32. | 18. Que les mots CECY EST
MON CORPS, ne doiuent
estre figurez, en esgard aux
autres circonstances 92. |
| 7. Etymologie & significacions
du mot de Messe. 42. | 19. Que les aduersaires se sont
departis du sens litteral des
mots CECY EST MON
CORPS, contre toute rai-
son. 96. |
| 8. Comment le mot de messe à
esté prins du mot Latin Missa,
signifiant congé. 48. | 20. Passages figurez de l'Escri-
ture exposez. 100. |
| 9. Definitions de la Messe. 54. | 21. Sa |
| 10. Diverses diuisions de la Mes-
se, & pourquoy les anciens
usient de ce mot au nombre
pluriel. 59. | |
| 11. Sommaire de la doctrine Ca-
tholique sur la reelle presence
& sacrifice du corps de nostre
Seigneur en la Messe. 64. | |
| 12. Sommaire des opinions des
Sacramentaires sur l'Eucha-
ristie. 67. | |

I N D I C E

21. *Sophisme de Caluin & de Pierre Martyr expliqué.* 105.
22. *Caillations des aduersaires sur le mot CECY.* 107.
23. *La réelle presence de la chair & sang du Sauueur en la Messe, prouuée par saint Iean* 113.
24. *Manducation spirituelle des aduersaires refutée* 116.
25. *Comment il faut entendre les parolles du Sauueur, C'est l'esprit qui viuifie, la chair ne profite rien saint Paul expliqué, La lettre occit.* 120.
26. *Diuers lieux de S. Augustin expliquez.* 126.
27. *Diuerses communions spirituelles de S. Augustin, & autres Peres anciens, vaine-ment opposées par les Mini- stres contre la réelle sacramen- telle.* 130.
28. *Tertulien & S. Athanase expliquez* 136.
29. *Saint Augustin, S. Cyrille de Iersusalem & autres Do-cteurs expliquez.* 141.
30. *Raisons des Ministres pour establir la manducation pre- tendue spirituelle du chapitre sixiesme de S. Iean refutées.* 149.
31. *La réelle presence du corps du Sauueur au saint Sacre- ment, prouuée par saint Paul* La forme de ce Sacrement. La Cene des Ministres reformée sans forme. 115.
32. *L'explication donnée des pa- rolles de saint Paul, & la preuve tirée d'icelles, confirmée par le tesmoignage des Peres anciens.* 161.
33. *Second lieu de S. Paul pour preuve de la mesme realité du corps du Sauueur en l'Eucha- ristie.* 165.
34. *Que les bons & les mauuais reçoient le corps du Sauueur en l'Eucharistie, & avec quel- le difference.* 170.
35. *Comment les meschans re- çoient le corps du Sauueur en l'Eucharistie, proué par le tesmoignage des Peres anciens.* 173.
36. *Pourquoy les Sacramenta- res dient que les meschans ne peuuent recevoir que du pain en l'Eucharistie.* 178.
37. *Lheretique est tousiour can- tonnez aux extremitex: l'E- glise tient le milieu. Le par- soy des Ministres.* 180.
38. *Examen de quelques lieux alleguez en vain par les ad- uersaires. En quel sens l'Escri- ture appelle pain le corps du Sauueur.* 186.
39. *Saint Matthieu & saint Iean*

DES CHAPITRES.

- Jean expliquez, des diverses presences du Sauueur.* 191.
40. *Sainct Paul explique. Comment Dieu habite par tout, & spécialement en certains lieux.* 194.
41. *La reelle presence du corps du Sauueur en la Messe, prouuée par les figures anciennes, & premierement par le sacrifice de Melchisedech.* 201.
42. *La reelle presence du corps du Sauueur en la Messe, monstrée par la manne, au sang du Testament, & en l'Agneau Paschal.* 205.
- Fidelité des Ministres à gloser.* 233.
5. *Pourquoy saint Paul appelle la manne viande spirituelle.* 238.
6. *Que les Sacremens Chrestiens sont plus excellens que les Iudayques, & pourquoy. Calomnie sur saint Augustin descouuerte. Les sept Sacremens de l'Eglise auerz en ce Docteur.* 240.
7. *Que les Sacremens anciens ne iustificoyent point, ny conferoyent grace, prouué par l'Escripture.* 248.
8. *Que les Sacremens de la loy de grace iustificent, prouué par l'Escripture & par la raison.* 253.

Du liure second.

1. **D**iverses sortes de preuues des sciences humaines & en Theologie. 212.
2. *La foy Catholique du saint Sacrement de l'Autel, prouuée par le tesmoignage des Peres sur les parolles du Sauueur.* 217.
3. *La reelle presence du corps du Sauueur au saint Sacrement de l'Autel, prouuée par les Peres expliquans les anciennes figures.* 225.
4. *Le lieu de saint Paul. 1. Cor. 10. Tous mangerent une mesme viande spirituelle, ex-*
9. *Que les Sacremens Iuifs n'auoyent point la vertu de justifier, comme les Chrestiens, prouué par le tesmoignage des Peres anciens.* 255.
10. *Customes des Peres anciens de confirmer les mysteres de nostre religion par la foy de la reelle presence du Sauueur en l'Eucharistie.* 259.
11. *Combien disertement les Peres anciens ont déclaré la susdicte Communion de la chair de nostre Seigneur.* 262.
12. *La resurreccion prouuée par l'Eucha-*

I N D I C E

- l'Eucharistie. Fausles gloses
refutées. 265.
13. Les Ministres destruisent tous
les articles du Credo, pour
destruyre la verité de l'Eucha-
ristie, & establir la faulseté
de leur Cene. 274.
14. Autre preuve du tesmoigna-
ge des Peres anciens, prinse
sur l'adoration de l'Eucha-
ristie. 282.
15. Cinquiesme circonstâce prin-
se du langage des Peres, en-
seignans qu'ils adoroyent I E-
S V S-CHRIST en l'Eucha-
ristie. 290.
16. L'adoration de l'Eucharistie
prouvé par Origene & saint
Chrysostame. 293.
17. L'adoration du S. Sacrement
prouvée par S. Ambroise. &
S. Augustin. 300.
18. Trois regles generales pour
expliquer les lieux difficiles
des saints Peres, obiectez par
les Ministres. 305.
19. Saint Ambroise expliqué
contre la citation des Mini-
stres. 309.
20. S. Hierosme expliqué 312.
21. Tertullien expliqué. 316.
22. Seconde explication des mes-
mes parolles de Tertullien.
321.
23. Saint Augustin expliqué.
325.
24. Autres passages de S. Augu-
stin expliquez. 328.
25. Maximes prinse des escrits
de S. Augustin contre les se-
ctaires. 337.
26. Les anciens Docteurs des
Ministres. 345.
27. Comment le corps du Sau-
ueur est fait present en l'E-
ucharistie. 352.
28. Du mot de Transsubstantia-
tion. 356.
29. Que la Transsubstantiation
est aussi ancienne. que l'institu-
tion de l'Eucharistie, prouvé
par l'Ecriture. 362.
30. Que la doctrine de la Trans-
substantiation est, & à
tout-jour est en l'Eglise se-
lon le tesmoignage des Peres.
368.
31. Theodoret & Gelase expli-
quez. 373.
32. Pourquoy le nom de Trans-
substantiation à esté dou-
né si tard, & pourquoy les
Peres des huit siècles pre-
miers ont quelquefois parlé
obscurément de l'Eucharistie.
380.
33. La doctrine de la Transsub-
stantiation confirmée en six
Conciles generaux. 383.
34. De la penitence de Berenga-
rius, & des faulses loüanges
à luy ineptement données par
les

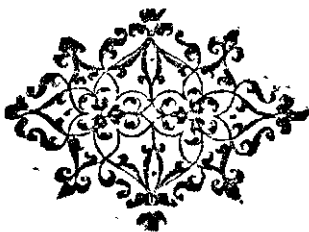
D E S C H A P I T R E S .

- les aduersaires. 389.
35. Le second argument des Ministres contre la Transsubstantiation. 395.
36. Responce à deux autres arguments contre la Transsubstantiation; 399.
37. Comment le corps de nostre Seigneur est present en l'Eucharistie. 403.
38. Comment se montre la puissance de Dieu au saint Sacrement de l'Autel, pour l'exercice & merite de nostre foy. 405.
39. L'heresie bandée contre la puissance de Dieu nie à perdition ce que la foy admire à salut. Fausse interpretation des Ministres sur l'admirable conuersion qui se fait en l'Eucharistie. 411.
40. Resueries de Calvin sur les merueilles de sa Cene. 414.
41. Les aduersaires sont contraincts de confesser qu'en leur Cene il n'y a aucune merueille. 418.
42. L'argument des aduersaires prins du tesmoignage des sens contre la transsubstantiation, refuté. 424.
43. Imposture & ignorance des Ministres, disant que la doctrine Catholique destruit l'humanité du Sauueur. 428.
44. L'argument des Ministres falsosifans sur le corps sans lieu, refuté: & qu'un corps ne perd pas son essence pour s'occuper lieu. 430.
45. Ignorances & blasfemes des Ministres sur la virginité de la Vierge Mere de Dieu. 437.
46. Malignes interpretations des Ministres sur le miracle du Sauueur sortant du sepulchre fermé. 440.
47. Autres interpretations des Ministres sur le miracle de I E S U S - C H R I S T entrans les portes closes. 443.
48. L'argument prins sur la pluralité des lieux refuté. Que I E S U S - C H R I S T peut faire que son corps soit en diuers lieux en mesme instant. 446.
49. La pretendue contradiction des Ministres sur la pluralité des lieux refuté, par autres preuues. 451.
50. Vaines questions des Ministres sur les accidens en l'Eucharistie, renuoyés. 455.
51. Que s'a esté la volonté du Sauueur de nous donner son corps precieux en l'Eucharistie. 458.
52. Preuues de la volonté de Dieu prinse des miracles. 460.
53. Vai-

I N D I C E

- | | |
|--|--|
| <p>53. <i>Vaines raisons des Ministres contre l'utilité de la présence réelle de la chair de IESVS-CHRIST, refutées</i> 470.</p> <p>54. <i>Response aux Ministres sur les inconueniens de la Transsubstantiation: Et de la présence du corps de IESVS-CHRIST en l'Eucharistie</i> 473.</p> <p>55. <i>Response aux autres inconueniens pretendys par les Ministres sur la transsubstantiation, Et sur la présence du corps du Sauueur au saint Sacrement.</i> 481.</p> <p>56. <i>Suite du precedent chapitre.</i></p> | <p><i>Dieu honoré par la foy, Et deshonoré par l'infidelité. Notable faulseté descouuerte,</i> 486.</p> <p>57. <i>Que ç'a esté la volonté du Sauueur, de nous donner son corps au Sacrement, prouué par raisons fondées en l'Ecriture.</i> 493.</p> <p>58. <i>Suite du precedent discours. Et de l'vniou estroicte de IESVS-CHRIST avec nous en l'Eucharistie.</i> 494.</p> <p>59. <i>Sommaire de ce qui a esté dict. Les Albigeois ancestres des Ministres. La confession des Vandars loüée par du Ples-</i> 497.</p> |
|--|--|

I A



LA SAINCTE MESSE, DECLARÉE ET DEFENDUE.

Contre
Les Erreurs Sacramentaires de nostre
temps.

LIVRE PREMIER.

*Iesou-Christ destructeur des Idoles, & auteur de la sainte
Messe; Sathan auteur des hereses & ennemy iuré de la
Messe; & la premiere heresia contre icelle.*

CHAP. I.



A souveraine sagesse *Sapientia*
qui a dressé l'edifice de *adifica-*
la maison, & planté en *uit sibi*
icelle les saintes co- *Domum.*
lonnes de ses Sacre- *Prone. 9.*
ments, conseruera ius- *S. Chryf.*
ques à la fin du monde *hom. 19.*
la foy de celuy que nous *ps. 22. &*
entreprennons avec la *116.*
faueur de sa grace de-
clarer & defendre en
cette œuure contre les
errans; & nous fournira, comme nous esperons, esprit
& langue, pour mieux conceuoir sa grandeur, & en
parler à sa gloire, & profit du prochain, selon le desir
qu'elle nous en a donné. Pour mettre en vœuè les mo-
tifs de ceste esperance, & tirer la surface de nostre des-
sein, il nous a semblé cōuenable en ce commencement,
comme au frontispice de la generale dispute, représen-
ter trois choses. La premiere, est la prouidence du Sau-
ueur,

LIVRE PREMIER

ueur, tant en l'extirpation des Idoles, faux-Dieux & sacrifices faits à iceux; qu'en l'establissement du Sacrement, & sacrifice de son precieux corps pour l'honneur du vray Dieu. La seconde, est la malice du Diable, tachant de continuer le culte des idoles aux heresies, & sur toutes en celle, qu'il à excitee contre cest vniue, & souuerain sacrifice de la loy de grace. La troisieme, la nature, & façon de faire de l'heresie qui bande furieusement contre ce sacrifice, & cõtre laquelle nous sommes bandez. Cest entrée nous enseignera de bien esperer de la diuine bonté, nous fera cognoistre les originaires efforts de nos ennemis, nous descouuira leurs fraudes, & nous donra moyen de les briser.

La prouidence du Sauueur nous est clairement exposée par le tesmoignage de l'Ecriture, & par l'experience de ses œuures. L'Ecriture sainte predictant les merueilles, qu'il deuoit effectuer venant en ce monde reuestu de nostre mortalité, met entre les plus beaux & diuins exploicts de sa grãdeur & vertu, qu'il extirperoit les idoles de l'infidelité, *Le Seigneur sera seul eleué en ce iour* *12.* & les idoles seront rompues. Et ailleurs, *Je destruiray du tout les idoles, & n'en sera plus memoire.* La louange de ces propheties est diuine, parce que le merite de l'œuure est diuin:

Des idoles destruites,
Esf. 2. 17
18.

Zach. 13

2. Item

Esf. 31. 7

Ezech. 64. & 30

13. Osea

10. 8.

Mich. 1.

7.

*Les Mages pre-
mieres de
spoilles
de Iesus,*

Car cõme la plus grande force du royaume de Sathan, estoit l'idolatrie; aussi estoit-ce vne glorieuse victoire du fils de Dieu de la rompre, & retirer de main forte les mortels de ceste tyrannie. Ce qu'il commença à exccuter de bonne heure, quand vn peu apres sa Natiuité, en barbe d'Herodes, figure & suppost d'iceluy Sathan, il appella à foy les Mages, Roys idolatres, qui laissans les idoles vindrent de loingtain país pour luy faire hommage, adorer son berceau, & prendre de luy le collier de la foy pour estre faits cheualiers de son ordre: & acheua son œuure, lors qu'ayant mis en route les forces ennemies en ce grand conflit de la Croix, il fit publier le decry des faux-Dieux en tout l'vniuers, par les trompettes

perres de son Euangile, inuitant les errans à la verité & *premières des*
de la Foy.

Comme il s'est montré sage, & puissant à repurger la *gentils.*
terre des immondices de l'idolatrie, aussi a-il fait par *Math. 2.*
roistre sa grandeur & liberalité en dressant vne table *1. Esa. 8.*
sanctuaire de sa maison, en laquelle Dieu fut souuerai- *1. 3.*
nement adoré & seruy, & ceux de sa famille diuinemēt *Proue. 9.*
repeux. Il dressa ceste table lors qu'il institua le sacrifice *S. Cipria*
& Sacremēt de son corps precieux à son dernier soup- *epist. 63.*
per à la veille de nostre redemption, soubz les especes *ad Cacil.*
de pain & de vin, pour estre offert par tout le monde, le *1. 2.*
tout selon la prophetie qu'il auoit long temps deuant *advers. lvi.*
mis en la bouche de ses seruiteurs & Prophetes; des- *deos.*
quels l'vn auoit escrit; *La sagesse a edifié maison pour soy; Iesus-*
elle a taillé sept colonnes; elle a immolé ses sacrifices; elle a meslé Christ à
le vin & appresté sa table. L'autre disoit; En tout lieu ou m'of-
quis son
fra sacrifice & presente on à mon nom une oblation pure; car mon Eglise
nom est grand entre les Gentils. Ceste maison c'est l'Eglise, par son
edifice basti aux despēs & frais de ceste supreme laget-
se, ayant prins nostre chair pour faire de nous la maison 20. 28.
de son regne; ces colonnes sont les Sacremēts d'icelle Le sacri-
Eglise; ceste table, ces sacrifices, & ceste oblation selon
fice de la
l'explication de tous les sainctes Docteurs sans cōtradi-
saincte
ction d'aucun, cōme cy apres nous dirons, c'est le susdit Messes-
Sacrifice & Sacrement du corps de I E S U S C H R I S T, lebré par
verité de tous les sacrifices Iudaïques, & diuine hostie tout le
de la saincte Messe, que l'Eglise assemblée des Payens
monde.
faiçts Chrestiens, offre maintenant par toute la terre sur
M. isa. 1.
les autels de Dieu. Voyla la prouidence du Sauueur. S. Aug. l.

Considerons d'autre part les efforts de Sathan ensei- *1. cont.*
gnez, & predis par la mesme Escriture, & par l'expe- *advers. lo-*
rience. Le Sauueur parlant de la malice de ce Prince a- *gis &*
postat & tyran des hommes, nous dit, qu'il a esté meur- *prophet.*
trier *de l. le commencement, estant descheu de la verité; c'est à di c. 20. &*
re que deslors qu'il a esté fait Diable, il a cherché la *l. 18. de*
ruine du genre humain, s'est rendu ennemy capital de *cius. dei.*

104p. 8. Dieu, & artisan de menfonges & fraudes. Luy donc s'e-
 44. stant aperçeu desia des la naissance du Sauueur, que se-
 lon les vieilles Escritures, qu'il sçauoit trop bien, les ef-
 faicts de ces Prophetes se monstroyent, & le voyant
 encor plus clairement, lors qu'ace Soleil incarné pro-
 duisant les rayons de sa doctrine celeste, eut ja doné le
 degast dedans les tenebres de son royaume, & que le
 Paganisme esbranlé luy alloit mâquer, pour recognoi-
 stre I E S V S - C H R I S T son vray Roy, voyant donc ce
 Prince mutin les choses presentes avec dueil, & pre-
 uoyant les futures avec crainte & sollicitude, il branla la
Heresies
forgées
par le di-
able pour
replacer
les idoles
te diuin &
du salut des
hommes &
maintenir à
tout son
S. Cyp. l.
prouoir la
possession de
son regne.
Voyant, dict
S. Cyp.
de vnitae
sans credit &
ses temples de-
te eccle-
sia. gentilité
à la foy, il
trouua vne
nouvelle
fraude pour
tromper les
L'heresie
simples
soubs le
nom de
Chrestien,
Il forgea
des heresies
& des
est idola-
schismes,
par
lesquels
il tacheroit
de renuerser
la foy,
corrompre
erie. S.
la verité,
&
dechirer
l'unité.
C'est
pourquoy
les anciens
Iren. l. 1.
Peres
S. Irenée
S. Hierosme,
Tertullien
& autres,
com-
c. 19. l. 3.
parent
tres-souuent
l'heresie
à l'idolatrie,
& les hereti-
c. 4. S.
ques
aux idolatres,
comme
estans
l'engence
& l'œu-
Hiero. in
ure du
mesme
pere &
ouurier,
dit
Tertullien,
employ-
Zuc. 13.
ez les
vns au
lieu
des autres;
executant
le Diable
par
& Amos
les heresies
en l'Eglise
de Dieu,
ce que
iadis,
il faisoit
S. Tertu.
par les
idoles
en la
gentilité.
Mais
si
iamais
il fut
curi-
de pres-
eux &
violant
en
aucun
essay
de
ceste
malice,
c'est
prin-
cript. ha-
ci- palem-
ret. c. 40.
& à
toute
machine,
l'Autel
de
ce
haut,
salutaire,
&
vni-
& l. ad-
que
sacrifice
du
Corps
de
I E S V S - C H R I S T,
predit
par
les
suffidets
Prophetes,
institué
par
I E S V S - C H R I S T,
&
par
I E S V S - C H R I S T,
laissé
à
sa
chere
Espouse
pour
gaye

gage de son amour infini. Si bien que, comme note S. La pre-
 Augustin, la premiere heresie, qu'il a faict sortir de la mierre-
 forge de ses tenebres, & la premiere qu'il a fonduë du reste con-
 billon de ses fraudes, ç'a esté contre le saint Sacre- tre le S.
 ment de l'Autel, qui fut lors, qu'il fit debander les Ca- Sacrement
 pharnaites, & les disciples de la compagnie de leur de l'Au-
 maître I E S U S - C H R I S T, apres ce celeste sermon tel.
 diuinement prononcé, & charnellement entendu, de S. Aug.
 la manducation de sa chair, lors qu'ils dirent, Cōment nous in psal.
 pourra cestuy-cy donner sa chair à manger? Voicy vne dure pa- 53.
 volle: & qui la pourra souffrir? Et plusieurs des disciples s'en al-
 lerent arriere, & ne marchoyent plus avec Iesus, dit S. Iean, Ioan. 6.
 c'est à dire firent vne secte, & furent Sacramentaires, 52. 60.
 charnels, & incredules aux paroles de Dieu, ne pou- 66.
 uans croire, qu'il peut donner sa chair à manger: ou que
 s'il la donnoit, il feroit vne chose illicite & barbare. Du
 depuis ce vieil ennemy n'a pas failli de siecle en siecle,
 de renouveler ceste sorte de persecution, & la rendre
 la plus forte entre les dernieres; comme il l'auoit faict
 naistre la premiere de toutes; persecution que Dauid
 auoit preueuë & predicte quand parlant de ce qu'en-
 dureroit Iesus-Christ en soy, & au corps mystique de
 son Eglise, il profetise en ces termes, *Ils se sont dispersz & Psal. 34.*
m'irritans sans conponction ny scrupule, ont faict essay de ma pa- 20. voy
rience: Ils ont grinsé de leurs dents contre moy, avec les hypocrites Gene-
& moqueurs du Pain. Ceste version est selon le texte he- brard sur
 braïque, que les Ministres mesmes recognoissent en iceluy.
 leurs bibles imprimées à Lyon de nom, mais à Geneue
 d'essai. Par les premieres paroles, le Prophete marque *Bible de*
 en general, les heretiques de leur propre humeur, qui *Geneue*
 est de dissiper, & faire schisme entre eux, & en l'Eglise: *de l'an*
 Par les dernieres il note en particulier les Sacramentari- 1558.
 res, & leur maniere de persecuter l'Eucharistie & ce
 Pain celeste, duquel il parle, qui est en se moquant, &
 en blasphemant, façon de l'humeur du Diable, aussi mes-
 chant bouffon que prophane blasphemateur, & aussi

Apoc.
12. 12.

abiect en bouffonnant, que cruel en tyrannisant. Nous auons veu de nostre temps l'accomplissement de ceste prophetie, auquel chacun scaict les traicts de risée des Ministres iettés en leurs elcrits & presches; & leurs blasphemés vomis contre la Messe, avec rage & grince-ment des dents; & ny en eut iamais de plus insolens en l'un & en l'autre, qu'ils se sont monstrez. Aussi sommes nous aux siecles derniers, auxquels Sathã destaché comme predisoit S. Iean, est de tant plus violent & furieux, qu'il voit que la fin s'aduance, & qu'il faut vistement ou vaincre ou perir. A tant auons nous la representation des deux premieres choses proposées; reste pour la troisieme a tracer & faire voir l'esprit de ces ennemis, & la nature de l'heresie en iceux, ce que nous ferons aux chapitres suyans.

De la nature des esprits esgarez de la foy.

CHAP. II.

*Herese
descou-*

Comme pour bien chasser aux loups, & renards, & autres bestes semblables, il conuient premierement scauoir, quel est leur naturel & ruses: en quel lieu ceux-là ont leur buisson, & ceux-cy leur tanier: aussi pour victorieusement resister a ceux, qui abandonnans la foy se sont par leur mescreance rendus loups & renards, ennemis de la bergerie & vigne du Sauueur; il faut de bonne heure descouuir leur esprit, noter leurs forces & façons de tromper. Au moyen dequoy ayant entrepris ceste defense contre les Ministres & leur aduocat, qui persecutans l'Eglise Catholique, ne peuuent estre estimez de nous sinon faux-prophetes, figurez par ces bestes-là: il nous les faut marquer par quelques bonnes notes, & mettre en euidence ce qu'ils cachent pour en mieux deceuoir. Ceste descouuerte est vn vray moyen d'en venir à bout, Car comme tres-bien dist vn de nos Docteurs. *Quant l'heresie est tirée de son giste elle est refutée.*
parce

parce qu'estant œuure de tenebres, elle perd sa force à uerte es la lumiere, comme vne chauue-fouris exposée aux ray- vaincue. ons du Soleil; ou comme vne taupe tirée de son creux *S. Hier. sur-terre. Elle est, diēt S. Irenée, comme la beste lancée de sen ad Cre- fort, que lon court & charge de tous costez & que lon tient pour siph. prise aussi tost qu'on la voit, Et si telle cognoissance est vtile S. Iren. l. en toute dispute dresseē contre tels aduersaires: elle est 1.c. 35. en ceste-cy non seulement vtile, mais necessaire du tout; car si iamais les Ministres se font monstrez loupz, pour esgorger la bergerie du Sauueur, & renards pour gaster sa vigne, c'est au subiect de ce grand & augulte sacrifice de la Messe. Contre les autres poinctz de la foy, ils ont vrilé & glappi seulement, & par remises interompues; mais contre cestuy-ci, ils ont dez le commencement conspiré, coniuré, & donné à troupes, des dens & des ongles, avec cris & vrlements effroyables, à tout effort & de toute furie sās pause & sans respi. Le seul du Plessis dernier support, aux derniers abbois de la secte, animé de leur esprit, & escriuant de leur ancre, les ayant attroupez en son œuure comme dedans vn parc, & representé en sa personne toutes leurs ruses, attainctes, & secouffes, nous fait assez clairement voir de quelle fureur ils sont poussez à la ruine, & subuersion du Maistre autel & souuerain sacrifice de l'Eglise de I E S V S - C H R I S T. Il est donc necessaire de les marquer, ce que nous ferons par trois aduertissements, comme par trois crayons; dont le premier nous representera la nature de l'heresie depeinte en l'intctiō des esprits, qu'elle a esgarēz de la foy, nōmēmēt qui dogmatifent; tels que font les Ministres, & du Plessis sans estre Ministre. Le second nous fera voir la mesme nature figurée en la meslange affectée, & confusion ordinaire de leur escrits. Et le troisieme en leur vaine, & trōpense iactāce sur l'authorité des Escritures saintes: ce sont les traictz, qui nous peuvent donner le pourtraict du mōstre qui combat nostre Sacrement, & contre lequel nous entrons en lice.*

**Defini-
tion de
l'hereti-
que.** Pour le premier il est à noter, que l'Heretique prinç
en terme propre, & en sa naïue signification, & qui fait
estat de dogmatifer, est vn esprit arretlé en son erreur,
enflé d'ambition, de tant moins capable d'estre corrigé
que plus on le corrige. Nous apprenons cecy de saint
Paul, qui escriuant à Tite Euesque de Candie dict ainsi:

Ad Tit. *Fay l'homme heretique apres la premiere & seconde admonition,*
3. 20. 12. *ssachant que celuy là qui est tel, est subuerti, & qu'il peche estant
condamné par son propre iugement.* Parlant à vn Prelat &

donnant la definition de l'homme heretique, il donne
la leçon à tous ceux, qui vaquent à l'œconomie de la
doctrin Chrestienne, de le bien battre, ou bien con-
uertir: enseignant que pour ce faire, il faut plustost pro-
ceder par reprehension, que par dispute, & si on ne pro-
fite rien à la seconde fois, qu'on le quitte pour toutes,
comme vn esprit abandonné & pestilentieux. Ceux qui
considereront l'admirable charité, & zele de ce saint
Apostre, & son infatigable constance à rechercher tous
les moyens possibles, pour ramener les errans à la lu-
miere de I E S V S- C H R I S T, s'esmeruillerot qu'il con-
seille de si tost quitter l'essay de remettre vne ame per-
uertie, & faire la retraicte à la seconde admonition; mais
si on pese bien les sens de ses paroles, on trouuera que
son conseil est fondé en solide raison. Car si vn tel hom-
me, comme il dict, est peruert, & peche à escient con-
tre la manifeste verité, & à escient embrasse la mésonge
euidente; & quoy qu'il cōdamne ce qu'il enseigne, ne-
antmoins il ne laisse pas de l'enseigner, il n'en faut pas es-
perer amedemēt par iterées correctiōs: car son but n'est
pas de se corriger soy mesme, mais de seduire les autres;
& à leurs despēs gaigner de l'honneur, en l'inuētion de
ses opiniōs, & auoir des sectateurs & flateurs de sa secte.

**Peché
contre le
S. Es-
prit.**

**Hereti-
ques pour
auoir des
disciples.** C'est ce que le mesme Apostre dict en vn autre lieu: ou
predisant aux Docteurs & Pasteurs Ephesiēs les futurs
heretiques, *Je sçay, dict-il, que d'entre vous s'esteueront des
hommes enseignans choses peruerses pour attirer à soy des disci-
ples.*

pies. Pourquoy attirer des disciples? afin d'estre entre Act. 10.
 eux des premiers, d'en estre admirez & honorez: car la 30.
 vaine gloire, c'est l'amorce de l'orgueil, & l'orgueil fait
 l'homme heretique, & l'entretient en son heresie. *La La super*
superbe est la mere des heresies, dict S. Augustin, & la vanité *be mere*
 leur maistresse: leur fin, & leurs delices. Et le mesme S. *de toutes*
 Augustin nous peint l'heretique par ses intentions, *heresies.*
 comme par les propres couleurs & lineamens de sa na- *S. Aug. l.*
 ture. *L'heretique*, dict-il, *est celuy, qui pour quelque temporelle de pastor.*
commodité, sur tout, pour la gloire & preeminence, controuue de c. 8. l. 9.
fauses & nouvelles opinions, ou les ensuit controuuées par autres. Et contra
 Ces opinions il soustient & defend opiniastrément *Epist.*
 contre la verité, & contre sa conscience, sans vouloir ia- *Manich.*
 mais composer avec la raison: affin qu'il semble auoir *c. 6. l. 6.*
 tousiours le dessus, & soit estimé docte, au moins par les *Defini-*
 insensez. Et comme la fin de ses recherches n'est pas *tion de*
 trouuer la verité, dict S. Gregoire, mais auoir la vïctoi- *l'hereti-*
 re, ou l'apparence d'icelle à quelque pris que ce soit, *que.*
 aussi debat il toujours & pointille toujours, sans mire *S. Aug. l.*
 d'autre bute, & sans souhait d'autre bien, que de sa va- *de util.*
 nité. A ce mesme propos S. Cyrille dict aussi bien; *Les cred. c. 1.*
heretiques sont contextieux. Parce qu'ils sont peruertis, & ont ar- S. Greg.
resté de tenir bon sans changer d'opinion, quoy qu'il aduienne, l. 8. mor.
 dict saint Chrysostome; & quoy qu'ils n'aient de quoy *c. 2.*
 fournir, pour contredire la verité, & soustenir le men- *S. Cyrill.*
 songe. Or si personne ne peut estre couerty sans se pre- *l. 2. Thest.*
 parer, & si on ne peut estre préparé sans donner l'aureil- *c. 1.*
 le paisible aux aduertissemens, quelle esperance y a il *S. Chry-*
 de conuertir des hommes ainsi corrompus, & ainsi iet- *soft. hom.*
 tez de dessain obstiné, au party de l'erreur? qui ne se sou- *6. in ca*
 cient d'estre meschans, moyennant qu'ils soient estimez *pist. ad*
 sçauans? ny de perdre leur ame, pourueu qu'ils gagnent *Tit.*
 reputation? Et s'il ny a aucune esperance de les reduire
 par remonstrances, quel profit y peut il auoir de les ad-
 uertir plus souuent, que l'Apostre ne dict? Et s'il n'y a
 aucune esperance de profiter par aduertissemens & cog-

reſſions, quel profit peut on attendre de la diſpute? diſputer avec tels eſprits, n'eſt ce pas lauer le viſage à des Ethiopiens, & perdre la lexiue? ou qui eſt pis, n'eſt ce pas faire ce qu'ils deſirent, & leur donner occaſion de deuenir tous jours plus noirs, & de toujours conteſter & ſe vanter d'auoir eſté vainqueurs, parce qu'ils auront toujours eſté obſtinément opiniâſtres, & par vanterie ſe mettre en credit? Cery eſt euidentement veriſié aux Miniſtres Sacramentaires de noſtre temps, vrayes images de leurs peres, & fideles imitateurs des meurs & façons de leurs maîtres anciens. Perſonne ne peut ignorer, combien de diſputes ſe ſont faiçtes de l'Euchariftie par paroles & par eſcrits, depuis quarante ans, (laiſſant à dire les tres-doçtes liures des anciens Peres ſur ce ſubieç) & combien clairement les poinçts de noſtre ſoy ont eſté defendus; & confirmez contre les crieries, & calomnies des ſectes modernes; nommément à on veu les doçtes & rares liures mis en lumiere pour la deſenſe de la verité du S. Sacrement par Iean Roſſenſis, Stapleton, Sanderus, Bellarmin, Gregoire de Valence; & de nos François par Claude de Sainçtes, Deſpenſe, Vigor, Genebrard, Seres, Emond Auger, Hubert Meurier, & autres; à on iamais veu pour cela, que les Miniſtres ayent quitté leur erreur, ou conſeſſé ce qu'ils ne pouuoient nier? n'ont ils pas toujours battu l'aille & le bec, & chanté comme coqs victorieux, apres auoir eſté battus & rompus cent fois des armes de la verité? Et afin qu'on ſçaçe, que cela eſt prouenu de ceſte ſeuſe peruerſion, que S. Paul remarque en l'homme heretique, on notera, qu'ils ont toujours repeté & roulé meſmes argumens, comme eſcarbotés dans le fient leurs boules; & toujours diſſimulé qu'ils auoient eſté reſuſtez, ſans iamais faire replique aux reſutations, quoy que ils ayent voulu toujours eſtre les derniers à parler. Ce que S. Athanaſe, pillier de l'Egliſe de Dieu en ſon tēps, auoit tres-bien remarqué aux Ariens; contre lesquels,

entre

entre autres choses, il escrit cecy. *L'experience nous ensei- Dissim-
gne, que l'heretique à l'esprit du tout peruers & corrompu. Car lation &
voicy ces gens apres auoir esté refutez & declarez ignorans, ils opinia-
ne peunent toutesfois rougir. Et comme l'on dict, qu'a l'hydre ce- strete des
lebrée par les fables des Payens, d'une teste tranchée en pullu- hereti-
loyent plusieurs autres, qui naissent de nouveau; de mesmes ces ques.
abominables estans deboutez de leurs caillations, ils en controu- S. Atha.
uent d'autres, comme ennemis iurez de la verité, & desireux de ora. 4.
se. monstrent de plus en plus oppugnateurs de Christ, & criminels
de sa Majesté. Car apres mille refutations, desquelles le Diable cont.
mesme leur pere, repoussé & confus, eut prins la fuitte, tournant L'herese
le dos: eux neantmoins d'un cœur malin & trompeur, cherchent est vne
tousiours nouvelle matiere. Tout cecy nous pouuons dire hydre.
des Ministres, sans rien changer: & ce saint Docteur
parle non aux Arriens, qui sont morts, mais à ceux-cy
comme sermens prouignez de l'esprit des Arriens, &
vrais imitateurs de leurs façons de faire. Et ne faut pas
grandes demonstrations, pour le faire voir. Les exem-
ples sont tous frais voire en nostre France. Le pretendu
Orthodoxe depuis quatre ans esclots des tenebres, ou
son nom propre est encores caché, n'a il pas fait vn
nouveau ramas des vieilles pieces de Luther, Caluin,
Pierre Martyr, Beze, Kemnice, & autres Sacramentaires,
dissimulant malicieusement cè qui auoit esté respondu
aux argumens qu'il regratte? Et combien que César
Bulenger ait doctement, & disertement mis en place
ouuerte les fraudes & ignorances de ce Ministre case-
mathé, & donné occasion aux autres de se cacher, Ber-
trand de Loques à il laissé de faire le singe sur le mes-
me subiect, & haillonner de mesmes fripperies, sans re-
pliquer à vne seule responce de tant qui luy ont esté fai-
ctes en la personne des estrans; qu'il imite, & que les
Catholiques ont si souuent & si pertinement refutez?
Et cestui-cy se corrigera-il pour auoir esté de frais battu
& corrigé par le Pere Iean de Bordes de nostre Com-
pagnie? n'attendons nous pas, qu'il estalle encor quel-
ques*

ques vieilles coquilles, plustost que prendre la correction? Cependant que ceux-cy & semblables battoient la campagne; voicy du Plessis, qui en titre non de Ministre, mais de Capitaine, est môté en chaire avec vn grâd liure farci des erreurs sacramentaires de cinq siecles, pour donner la clef des Escritures, & enseigner la vraie Eucharistie à Messieurs de l'Eglise Romaine; & au lieu de persuader ce qu'il veut, il nous confirme par son exemple la verité, que nous enseignons, que celuy qui est deuoyé ne cherche, que se monstrier, & auoir des disciples, & qu'il aime mieux estaller ses erreurs, pour gagner de la gloire parmy les hommes, qu'apprendre la verité, pour gagner le royaume de Dieu. Certes il a eu vne merueilleuse opinion de sa suffisance, de sauter si courageusement la iaueline en la main, à l'office de Docteur, & en la profession d'homme d'armes entreprendre, nô de parler de quelque partie de Theologie, mais de donner la leçon, & le deffy à tous les Theologiens sur vn poinct de la plus haute Theologie, qui soit en l'eschole de I E S U S - C H R I S T, & auquel les plus saints & les plus eminens Docteurs de seze siecles ont plus trouué qu'admirer en silence & respect, que debattre, ou que discourir par langage. Luy donc en homme guerrier, & comme plus diligent à ramasser, plus hardi à enfonser, & plus fin à dissimuler, à donné dedans ceste question de l'Eucharistie teste baissée, encor qu'il sceut, que tout ce qu'il dict contre la foy Catholique, & tout ce qu'il à tiré apres le pretendu Orthodoxe, & Loque, & semblables, de la mesme forge des Heresiarsques anciens & modernes, à esté tres-doctement refuté par nos docteurs Catholiques: Et à montré par son grand ramas, qu'il auoit bonne enuie de plus, & pis faire que tous les Ministres n'ont fait, & de les surpasser en toutes les qualitez de Ministre. Or qu'en recompense du trauail, qu'il a prins à son oeuvre, il aye reputation dessus tous s'il peut; sa vaillance pourtât ne nous
fait

faict pas de peur ; mais bien nous donne coniecture de la ruine de leur parti. Car puis qu'il faut, qu'une espée maintienne leur doctrine, c'est vn signe euident, que leur science rend les abbois . & l'espée n'est pas propre pour remettre en haleine vne eschole estouffée. S'ils dient que cest' espée s'est conuertie en plume, ie replique que tant mieux pour nous, & tant pis pour eux. La foy Catholique à moins de peur de la plume d'un gendarme, que de l'espée d'un Docteur. Quand nous auons veu paroistre ce nouuel Hercule conçu, non en deux nuicts, comme le vieil, mais aux nuicts de neuf ou dix ans, à ce que l'on dict, tant attrandu & tant vanté contre la Messe, ayant en son front ce titre specieux, *De l'institution du saint Sacrement de l'Eucharistie*, nous auons faict vn peu alte, mais lisans apres, *Par Messire Philippes de Mornay Capitaine de cinquante hommes d'armes*, & les autres titres de parade sort bons pour mettre en vn passeport, mais inutiles icy, sans le titre de Docteur ou de Bachelier, qui seuls y estoyent necessaires & à propos, courage auons nous dict; c'est vn Hercule de papier peinturé, vn Theologien de robe courte, fils d'un Capitaine, qui prend la parolle, pour vous Messieurs les Ministres, qui l'auetz ja perdue, & ne faictes que barboter. S'il vous defend bien, & remet les esprits à vostre cause agonisante, courage assez pour vous; baisez luy en les mains avec vn tres-humble & tres-affectionné grâd merci: & gardez vous bien de luy porter aucune enuie en vostre cœur, dequoy il erre dans vos brisées, & faict ce que vous deniez, mais que vous ne pouuez faire. Que s'il n'auance rien, ou s'il gaste tout, ne l'accusez pas comme se meslant de faire vne leçon qu'il n'a encor apprise, & d'enseigner la Theologie sans estre Theologien. C'est vn coup de necessité donné pour vous, selon vostre doctrine: vous enseignez qu'il est loisible voire écor nécessaire à chacun de lire la Bible; il a mis en pratique ce que vous ensei-

enseignez, & en homme courageux à plus fait: car il a entrepris de l'expliquer & contester les lieux les plus difficiles. Vous ne le pouuez iustement condamner; voire mesmes, quand les femmes laissans leurs quenouilles, mettront la main à la plume pour vous secourir, comme quelques Amazones d'eschole, elles ont par vos loix, lettres de Doctorat, & droit d'enseigner, encor qu'elles ne sceussent rien: & vous leur en ferez encor obliger. Mais reuenant au point de nostre propos, si l'esprit des gens deuoyez est tel, qu'auons dict, si l'experience montre, qu'on ne gagne rien par dispute avec eux, & si S. Paul commande de les fuir apres les auoir vne ou deux foys aduertis, pourquoy entreprenons nous de disputer encor contre les Ministres apres tant de disputes? A cela ie respōs, ce que S. Chrysofome escrit sur ce lieu de saint Paul, que quand la doctrine de telles gens s'espand & infecte les autres, il sy faut opposer & la combattre, pied ferme. Parquoy ce n'est pas, pour entreprendre de les conuertir, que nous escriuons, encor que nous en ayons bon desir, mais pour descouuir leurs mensonges & impostures, & montrer qu'ils sont tousiours eux mesmes. Ils nous agressent, nous nous defendons. C'est leur importunité, c'est nostre deuoir. Leur importunité vise à establir le mésonge, pour en faire l'assiete de leur vanité; nostre deuoir s'employe pour le destruire, pour defabuser ceux, qui par eux ont esté abusez, ou garder que ceux, qui le peuuent estre encor, ne le foyent: car comme c'est vne grande folie d'entreprendre de corriger vn cœur obstiné, & qui leue les cornes de sa presomption à mesure qu'on luy remonstre ses fautes, aussi c'est crime d'vne grande paresse de negliger le salut de ceux, qui peuuent estre ou preseruez, ou gueris du mal, dict le mesme saint Chrysofome. En ceste façon & pour ceste fin ont disputé vne, deux, trois, & autant de fois, qu'il a esté besoing, les anciens Docteurs contre les heretiques,

*s. Chry-
soft. hom.
6. in 3.
cap. epist.
ad Tit.*

*s. Chryf.
ibid.*

retiques, sans contreuenir au dire de S. Paul. Et a leur imitation nous auons entrepris avec l'aide de Dieu, la presente declaration & defense contre les erreurs des Sectaires, esperans que ce ne sera sans l'vtilité de plusieurs; combien que des Ministres, a qui on à cent fois & sans fruct respondu, pour la verité de ce saint Mystere, on n'en espere pas grand amandement,

Confusion & ambiguité en la doctrine des Ministres.

CONFUSION CHAP. III. CONFUSION ?

NOSTRE second aduertissement nous doit mon-
 strer la nature de l'heresie tracée aux escritures des
 Ministres, en la confusion & ambiguité de leur do-
 ctrine, & methode, nommément en la dispute du
 S. Sacrement. Leur doctrine est de ramasser tout, &
 appylertoutes matieres à tout propos. Leur methode
 est de confondre tout, parlans ambiguëment aussi bien
 de la verité que du mensonge. En quoy ils suyent les
 erres des vieux errans, & la coustume de tous hereti-
 ques, affin de pescher en eau trouble, & deceuoir en la
 nuit, ou pour n'estre surprins de la lumiere, qu'ils haïssent
 & troublét à ceste fin. C'est pourquoy S. Gregoire *Les heret-*
 Nazianze les compare à la seche, laquelle pour eschap- *tiques se-*
 per les rets de ceux, qui la peschent, iette vne noire li- *blables à*
 queur de son corps, par laquelle l'eau noircie & trou- *la seche*
 blée, desrobe la veüe & la prise aux yeux des pescheurs, *S. Greg.*
 & par ce moyen elle euade. Ainsi ont fait les Sabel- *Nazora.*
 diens, Marcionistes, Arriens, & autres tels maistres, de *ad 150.*
 qui les histoires tesmoignent, que de tant plus qu'on *Episto-*
 les pressoit de parler clairement, tant moins on sçauoit *pus.*
 ce qu'ils vouloyent dire, sauf qu'on voyoit bien qu'ils *Finest*
 vouloyent tromper. Atrius confessoit de bouche vne *d'Arriu*
 chose, & en cachoit vne autre au cœur. Il parloit de la *Socrat. in*
 langue blanc, & portoit sous l'aisselle sa confession es- *hist. tri.*
 crite de noir, tant ils sont amis de tenebres. Dequoy il *par. lib.*
 ne se 4.c. 10.

ne se faut pas tant estonner, qu'y prendre bien garde. C'est l'esprit de celuy, duquel ils sont poussez, esprit de confusion, qui premier ietta les tenebres au monde contre la verité, esprit, qui ne parle que par ambages, pour mieux tromper. Les Payens mesmes auoyent obserué, qu'en donnant ses oracles il mesloit le blanc & le noir par vn langage fourré, obscur, ambigu, & ployable à plusieurs biais : affin de n'estre surprins en mensonge, si parlant clairement, l'euuenement des choses reüssissoit contraire à sa prediction. De cestuy ont apprins leur methode les heretiques, & la façon de dire & de deceuoir : & par son esprit ils sont aueuglez & conduicts. C'est pourquoy ils pesle-meslent tout, & ayans perdu le iugement avec la foy, ils ne veulent ny peuent faire suiure le fil d'vn bon ordre, qui est le surgeon d'vne ame iudicieuse & bien faicte; & voulans faire parade de leur sçauoir, comme il a esté dict, ils estallent à toute occurrence tout ce qu'ils ont en la teste, si ce n'est a propos de la dispute qu'ils traittent, c'est à propos de leur intention & ostentation, semblables au peintre, qui en toute sorte de tableau, fut-ce d'vne bataille, d'vne fontaine, d'vn Iuppin, d'vn Sodeuil, peignoit tousiours des Cyprés: parce que son pinceau rencontroit bien à la couche de ceste peinture, mais de tant plus vituperables, que leur faute preiudicie les ames, ou celle de cest artisan souffreteux, n'offensoit que les yeux. Tout cecy d'oc ils font, parce qu'ils ne veulent pas enseigner, mais esblouir & tromper en tenebres à l'imitation de leur maistre. Et partant ils deguisent leur langage & leur intention, & sont doubles par tout: affin de fuir les surprinses, & de pouuoir euader, s'il adient qu'on les presse de près. Disputans donc de quelque subiect, nommément de la Messe, ils font le *pro* & le *contra* de toutes ces matieres, des Escritures, des ligues, des Traditions, du Purgatoire, des images, de l'iuocation des Saints, de la vocation des Ministres,

Les oracles des Dieux payés obscurs. Plutarc. De oracul. Pithy.

Finesse d'un imbecile armé sans.

nistres, du Celibat, des œuvres, des merites, & bref de toutes les matieres, dont ils ont quelque lieu commun en cabal: & en disputent, non en passant par petites erres, mais par discours desseignez, & amples brufes: le tout afin de groûir leurs liures, & faire

*Les Ministres cō-
pilateurs.*

ce confusion & monstre des estoires, qui sont en leurs tribles. Du Prcffis n'a pas failly de ce faire, & entasser les susdictes matieres & autres au subiect de la Messe: & pour excuse de cest entassement & melleage, il en donne la is en faire semblant la raison, en sa seconde Preface, disant que la Messe est vn recueil contenant en soy ou la doctrine, ou la pratique des principaux poincts qui sont en dispute entre nous, & eux; & qui la aura soigneusement examinée, aura satisfait, ou peu s'en faut à tout le reste. Ceste raison est aussi froide, que faulse. Car s'il entend la Messe, qu'on celebre, il est faux, qu'en icelle on traite aucuns poincts de doctrine, si ce n'est quand on presche: parce que ce n'est pas le temps ny le lieu de dispute, mais de deuotion, d'oraison & de priere: s'il entend par la Messe la doctrine de l'Eucharistie, qui se donne aux escholes, ou aux sermons, sa raison contient encor faux; car nos Theologiens n'y traitent sinon ce qui est de l'essence du Sacrement, de ses effects & vsage, de celui qui l'administre, & de la façon de le celebrer: & à chascque

subiect donnent son bureau, & à chascque matiere son audience. Ouy-mais en la Messe y est contenue la pratique de tous les poincts de la religion: il est vray. C'est donc vne chose sainte que la Messe, puis qu'elle cōtient en soy l'appareil, & l'exercice de toute nostre foy; mais ce n'est pas à dire qu'en disputant d'icelle, il faille traiter de tout ce qui y est pratiqué;

*En la Mes-
se est cōte-
nie la pra-
tique de
toutes les
parties
Chrestien-
nes.*

autrement en disputant du Baptisme il faudra disputer aussi de la Trinité, du Pere, du Fils, du S. Esprit, de l'eau, de la foy, des lumieres, du sel, & des benedictions, car toutes ces choses entreuient à l'exer-

*Parce que
on baptise
au nom du
Pere & du
Fils & du
S. Esprit.*

B

cice

cice du baptesme. Il falloit encor selon ceste maxime, que du Plessis parlat de la Trinité, de la nature des Anges, de la beauté du Paradis, de la mission des Apostres, de la virginité de nostre Dame, de la sainteté d'Abel, des Apostres, des Patriarches, des Martyrs, & autres poincts & personnes, dont est fait mention en la Messe, & qui sont ou controuersez, ou dignés d'estre sçeux. Autant y auoit-il de raison de traicter de ceux-cy, comme des merites, des temples, des traditions, du purgatoire, des images, du celibat & subiers semblables, qu'il a fourré sous le titre de *l'institution, usage & doctrine du S. Sacrement de l'Eucharistie*. Quel accord de ce titre avec ces matieres? de ce visage avec ce corps? ou est le bastiment de ce frontispice, ou est la ville de ce portail? eut dit Diogenes s'il eut veu la correspondance de cest œuure à son inscription. Mais qui eut iamais peu deuiner que sous tels titres telles questions eussent esté cachées?

Comme il meslange confusement, aussi vse il d'une perpetuelle ambiguité parlant de la Messe, sans iamais declarer en quoy consiste la substance & l'essence d'icelle, ses parties essentielles & non essentielles, selon le sens de l'Eglise Catholique, ce qu'il luy falloit pour tant dire necessairement, s'il vouloit proceder en homme entendu, & de bonne foy en vne si serieuse dispute, pour n'abuser les simples, comme il fait sous le nom ambigu de la Messe, de laquelle il parle tousiours en telle façon, qu'on ne peut iuger qu'elle consiste en autre chose, sinon aux ceremonies, qui toutes-fois ne sont qu'atours & ornemens d'icelle. Cecy soit dit en passant, non pour en faire grand trofee, car telles fautes sont petites à gés de guerre, mais pour faire cognoître par occasion, quel Docteur methodique est escheu aux Ministres pour defendre leur opinion; & quel ennemy s'est bandé contre la doctrine de nos autels.

De la

De la vaine iactance des Heretiques sur les saintes Escritures.

CHAP. IIII.

LE troisieme aduertissement, nous enseignera la vaine iactance des Heretiques sur les saints escrits, & la façon dont ils vsent au despens de la parole de Dieu, pour voiler leurs œuvres Diaboliques. Leur grande generale maxime est, qu'en la dispute de la Religion il ne faut recevoir pour regle de foy, & armes necessaire contre toute erreur, que la seule & simple Escriture, sans se foudier de l'authorité, coustumes, & traditions de l'Eglise; qu'ils appellent inuention des hommes. Tertullien, S. Cyprien, Sainct Augustin & autres graues Docteurs anciens sont tesmoings asseurez de ceste maxime, l'ayant apprinse par experience sur les plus celebres Heretiques des siecles passez, Marcion, Arrius, Basilides, Eunomius, Macedonius, Pelagius, Iouinian, Nestorius & autres de semblable note, qui tous la tenoyent, & ne faisoient cas en apparece que de l'Escriture pour trôper le mode plus aisement, reueftus de la peau de brebis, & proposans leurs fantasies parées des perles de la sainte Escriture, & faisans, dict Sainct Irenée, comme si quelqu'un prenant les pierres pretieuses artistement posées à l'image du Roy, les applicquoit à celle d'un chien, & vouloit par deception persuader, que c'est la vraye image du Roy: ou, comme dict S. Gregoire de Nazianze, si un mauuais soldat engainoit vne espée de plomb dans un fourreau d'argent. Tels ont esté les vieux errans. Les nouueaux suiuent fort bien leur trace: Car il n'y a lieu ou ilz soyét plus diferts, qu'en louant l'Escriture; ils ne mettent traicté ou liuret, tant petit soit-il, en lumiere, ou il n'y ayt quelque auant-propos composé de sucre & d'eau rose sur ce subiect. Du Pleffis en a fait un de haut appareil, & au reste assez suffisât pour prefacer le vieil & nouueau Testament:

Maxime de tous heretiques.

*Tert. l. de
praf. S. Cyprien de v-
nitate eccl.
S. August.
l. imperf. de
Genef. ad
liet. c. 12.*

*S. Iren. l. 1.
c. 12.*

*S. Greg.
Naz. ad
Nicobul.*

B 2

& par-

& parmi leur discours il y a toujours quelque période de bonne bouche en faueur de l'Ecriture, toujours quelque faillie de bravaide avec le drapeau aux armes de l'Ecriture. D'où vient ce grand zele? ou est ce qu'il tend? il vient de presumption, & tend à varité & deception. Ce n'est pas pour honneur & respect

*L'Ecriture
sainte
souvent
obscuré
a. l. et.*

3. 16. S.

Augu. de

do f. Chri.

l. 3. c. 6. &

in sentent.

sent. 67.

tom. 3.

Les Escriptures

charnelles

ne mentent

à l'interprétation.

1. 3.

C'est par

des heretiques.

Aug. in

al. 10.

Contra l'ame

des heretiques.

quod.

S. Aug. l.

1. 10. rj. de

Gen. ad

1. 2. 1.

Itali u

l. 2. ad Co-

l. 11.

Phil. l. 2.

de Trinit.

Les heretiques

font

l'interprétation

de l'Euangile de

Jesus-Christ

en un Euangile

de l'arme, ou qui est

du Diable. Les

Heretiques

donc prient

les seules

Escriptures

reietant le

sens

qu'ils portent à la Sainte Escriure, mais c'est pour l'esperance qu'ils ont de facilement abuser de la sainte

Escriure. Car estant icelle souvent difficile à entendre pour les sens mysterieux & nombreux quelle

contient, & de tant plus facile par sa difficulté à estre

biaisée à diuerses intelligences, ils en tirerent à la des-

robbée par fauses interpretations les matieres & pre-

textes de leurs erreurs, & la font parler cōme ils veulent, & d'une sainte Escriure, en font vn sens depra-

ué & vne fause doctrine. Ce que S. Augustin en d'autres Docteurs de l'Eglise à tres-bien noté expliquant

les paroles du Psalmiste, *Ils ont appresté des fishes en leur trouffe, Ce sont dit-il, les Heretiques, qui tirent des Escri-*

tures par eux charnellement interpretées des opinions empoison-

nées, pour les darder comme sigettes aux cœurs des fideles Chre-

tiens. Et ailleurs, C'est la coustume des Heretiques, d'a truer à leur opinion l'exposition des saintes Escriures. Et S. Hilaire

escriuant à Constantius Augustus, Souuenez vous Sire, dit-il, qu'il n'y a Heretique qui ne die maintenant, c'est il prof-

che selon l'Escriure, les choses dont il blasphemé. Et au second liure de la Trinité parlant de ceste façon de faire

des Heretiques. Il y en a plusieurs, qui ont prins la simplicité des paroles celestes; selon le sens de leur volonté, & non selon

l'arrest de la verité; donnans vne autre interpretation que la force des choses dites ne demandoit; car l'Herésie vient du sens, & non de l'Escriure; & c'est le sens & non la parole qui se

conuertit en crime. S. Hierosime dit, que par la peruerse interpretation l'on faict de l'Euangile de Iesus-Christ un Euangile de l'arme, ou qui est du Diable. Les Heretiques donc prient les seules Escriures reietant le

sens

sens commun & autorité de l'Eglise sur les Escritures, & le consentement de l'antiquité qui est vne glose qu'ils ne peuvent pas si facilement falsifier, & tirer à leur biais, mais ils les prisent entant qu'ils les peuvent corrompre & en faire vne toison de brebis à couvrir leur nature lupine, & vne figure d'Ange de lumiere pour tromper en D'able transfiguré: & parce que les Catholiques leur ramonitrent, que les Escritures ne consistent pas en l'escorce, mais au sens interieur donné par le cōsentement des saints Docteurs de l'Eglise, qui est vn tesmoignage irreprochable de la verité Chr. stienne, dict S. Vincent de Lirin, c'est pourquoy ils les calomnient comme contempteurs d'icelles; & la verité porte que les seuls Catholiques, honorent, respectent, & reuerent la maiesié de la sainte Escriture, & la reçoient sans exceptiō; & au contraire les seuls Heretiques la des-honorent & ravalent, la corrompant & falsifiant par leurs gloses; la postresant à leur sens & propre iugement; la tronçonnant en ce qu'elle leur semble contraire, ou la reiectant du tout, si elle semble par tout contrarier à leur impieté. *L'her. sie*, dict Tertullien, *reicte certaines Escritures, V si elle en reçoit quelques vnes, elle les falsifie, ou par additions ou par detractions. Si elle les reçoit cest en partie & non entieres.* Et qui peut ignorer l'orgueil & impudence des Heretiques en cecy?

Les Simonien, Basilidiens, & Marcionites reiectoient tout le Vieil Testament, comme tesmoigne S. Irenée. Les Manicheers saisoient le mesme, tein. oing Epiphanius, qui les refute; & qui est merueilleux plusieurs de ceux cy, receyoient le nouveau Testament, qui n'est que la verité & accomplissement du Vieil. Les Nicolaites, & Gnostiques ne faisoient comptes des Pseaumes de Dauid comme escrit I hilarius. Les Talmudistes, du livre de Iob, referez par le tesmoignage du prophete Ezechiel, qui parle de Iob

B 3

comme

S. Hier. in cap. 1. ad Gal.

Ils se seruent de l'Escriture pour couvrir leur impieté. Lupine S. Vincent. Lirin.

Le consentement des Peres fins & tesmoignage de la verité Chr. stienne, S. Vinc. Lirin. l. cont. No.

Tert. de pres. et. heret. c.

17. Simonien. i. 17. si. i. 1. & Marcionita apud Iren. l. 1. c.

20. 22. 2. 2. Iren. l. 1. c. 17. ref. 60. Nic. d. 1. 1. c. 1. & Gnost. qui d. I. hilari. in octo. bar. c. 127.

Ilib. in Thal. nd. ord. 4. 11. 1. 2. Ex. 1. 1. 14.

Porphire comme d'un saint personnage selon l'histoire d'ice-
teste Hier luy. Porphyre, de la prophetie de Daniel, auquel est
pres. com- donné vn illustre tesmoignage par Iosephe, & par le
ment. in mesme estre contredicte l'Herésie de Porphyre, lais-
Dan. 10- sant a part que le Sauueur cite de ce S. Prophete &
sep. l. 1. ant. l'authorise en l'Euagile par son allegation. Fauste Ma-
e. 8. nichée reiectoit tout le nouveau Testament, disant
Math. 24. qu'il auoit esté escrit par des imposteurs, écor qu'il ne
Facis. Ma- fut pas suiuy en son opinion par tous ses Disciples,
nich. Aug. car ils receuoient par lambeaux le nouveau Testa-
l. 22. contra ment. S. Augustin corrige l'impudence du Maistre es
euidé c. 2. liures qu'il escrit contre luy; & combat de contradi-
Et l. 33. c. 3. ction ses Disciples, qui se seruoient du tesmoignage
Aug. l. 22. des Euangelistes, pour confirmer leurs erreurs, qui e-
cont. faust. stoit autât, que si quelqu'un appelloit menteur celuy,
c. 16. Et 21. qu'il prend pour tesmoing de son dire.
Et l. 33. c. 7.

Ebion. a- Les Ebionites receuoient seulement S. Mathieu
pu. Ire. l. 1. des quatre Euangelistes. Les Cherinthiens seulement
c. 26. Eust. S. Marc. Les Marcionistes n'admettoient que S. Luc,
l. 3. eccl. hij. comme dict S. Irenée & Tertullien. Et les Valenti-
c. 21. Che- niens seulement S. Iean, comme le mesme S. Irenée
vint. Iren. tesmoigne. Les mesmes Cherinthiens avec les Cer-
l. 3. c. 11. doniens & Manicheans reiectoyent l'Histoire des a-
Marcion ctés des Apostres; tesmoings sont Philastrius, Ter-
apud Iren. tullien, & Saint Augustin. Les Ebionites toutes les
ibid. Et Epistres de S. Paul, qu'ils appelloient Apostat. Les
Tert. l. de Marcionistes faisoient triage desdictes Epistres &
prescrip. rayoyent de leur catalogue celles, que l'Apostre escrit
Vale. apud à Thimothée & Tite, & les autres ils corrigeoyent &
Iren. ibid. retranchoyent à leur poste, coustume celebre de tous
Cheri. teste les Heretiques soigneux comme cy dessus nous disoit
Philastrio Tertullien, à corrompre, falsifier, roigner, & couper
c. 26. Cerd. tout ce qu'il leur peut côtrairier es saints liures, qu'ils
apud. Ter. rendent iniurieusement semblables à ces femmes e-
l. de presc. strangeres & profanes, prinſes en guerre, aux quelles
Manich. les Iuifs coupoient les cheueux & les ongles, & les
apud Aug. depouil-
l. de vitil.
cred. c. 2.
Ebionite
apud Iren.
l. 1. c. 26. Et
Epifa. bar.
qo. Marcii.

de pouilloyent de leurs habits, s'ils les vouloyent prendre en mariage. Tertullien se mocque de l'esponge de Marcion, qui effaçoit ce qui luy desplaisoit, & cependant auoit laissé par mesgarde les passages de l'Escriture, qui combattoyent plus fort son erreur. Les Manicheens reiectans & approuuans à leur fantaisie les saints escrits, les auoyent si tres-fort corrompus, que S. Augustin ne pouuoit presque trouuer lieu en la sainte Escriture, que ceux-cy n'eussent ou circoncis, comme parle S. Irenee, ou sophistiqué. Voyla comment les anciens Heretiques ont honoré l'Escriture de bouche, & deshonoré par effet & deschiré le corps d'icelle, aussi bien que l'vnité de l'Eglise, dit S. Cyprien. C'est leur propre iugement qu'ils honorent, & non l'Escriture: & l'Escriture qu'ils prisent & qu'ils alleguent, c'est l'alquemie & l'elixir de leur fantaisie, & non la verité de la parolle de Dieu. Tels ont esté les anciens errans, que les ieunes imitent fort bien,

Il n'y a personne qui ne sçache que les Ministres de nostre temps n'ont rien plus souuent en la bouche, que la louange de l'Escriture, & ce sont eux qui la deshonnorent en la reiectant & falsifiant, à l'imitation de leurs peres. Martin Luther à la façon des Talmudistes, ne dict-il pas en ses sermons des bancquets, qu'il ne croit point que les choses soyent aduenues, comme elles sont recitées en l'histoire de Iob? Et en vn autre lieu, que ce liure luy semble l'argument d'vne fable, liure que la sainte Escriture mesme autorise par son tesmoignage, & le cite comme il apert en Ezechiel, Tobie, Saint Iacques, Saint Paul? Ce mesme Heretique ne se mocque il pas du liure de Salomon intitulé, l'Ecclesiastique, receu & approuué de tous les anciens Peres, comme tres-riche de graues & pieuses sentences contre la vanité du Monde? ne dict-il pas gauffant & bouffonnant en biberon, que ce liure va à cheual sans esperons & sans bote,

B 4

portant

apud Epi.
bar. 42. &
Hier. prof.
in epist. ad
Tit.

Femmes e-
strangeres,
Deut. 21-
12.

Espouge de
Marcion.

Tert. l. 1. c.
4. Erubescit
spongia

Marc. &
S. Augu-
ep. 19.

Les hereti-
ques des-
chirant les

Escritures
comme l'v-
nité de l'E-
glise.

S. Cypr. de
vnic. eccl.

Luthin.
conuiuia-
lib. ser. tit.
de Patriar.
& Proph.

Idem ibid.
tit. de lib.
vet. & no-
ui test.

Ezech. 14.
14. Tob. 3.
12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

12. Iac. 5.
11. Cor. 2.
19.

portant les guesres comme luy, lors qu'il estoit Moyne dans son conuent?

Caluin l. 2. Inst. c. 20. nu. 8. & Kemnit exa. 3. sess. conc. Trid. S. Cyp. l. 2. cōr. lud. c. 3. S. Hilar. prefat. in psal. S. Cyrill. l. 1. c. in Jul. S. Cle. l. 2. psal. c. 3. S. Amb. l. 1. de fide. c. 2. Theo. c. 2. in Baru. Euseb. l. 6. de prep. c. 19. Rufin. l. 2. adu. Hier. S. Iqua. ep. ad magnes c. 3. Orig. Hom. 1. in Leui. Ter. de cor. mil. S. Cyp. de ora. dorr. & l. 4. ep. c. & l. 1. ep. 6. serm. de elec. S. Bas. l. 1. de spirit. S. Ep. in an. S. Chryf. hom. 4. ad p. p. An. S. Aug. de Natu. l. c. ni. c. 6. S. Athen. in synop. in Dani. Calvin, Kemnice & tous les Sectaires. ne reiectent ils pas la Prophetie de Baruch receuë de toute l'antiquité, & citée comme sainte & diuine, par les saints Peres? par S. Cyprian, S. Hilaire, S. Cyrille, S. Clement Alexandrin, S. Ambroise, Theodorct, Eusebe & autres? Ne demembrent ils pas aussi la Prophetie de Daniel, à l'imitation des Juifs & de Porphyre, reiectant les histoires de trois Enfans, de Susanne, & du Dragon, que toutesfois l'antiquité à leuës en l'Eglise il y a plus de douze cents ans, ainsi que tesmoigne Rufin, & que les plus celebres Peres citent comme saintes en leurs liures? S. Ignace, Origene & Tertullien, l'histoire de Susanne; S. Cyprien celle des trois Enfans, du Dragon, de Susanne & du discer porté par Abacuc; S. Basile, Epiphane, S. Chrysostome, celle des trois Enfans, aussi; S. Augustin de mesmes; Sainct Athanase celle de Susanne, des trois Enfans & du Dragon tué, & les Conciles de Laodicée, & le troisieme de Carthage, appellans tousiours ces parties sainte Escriture & diuine? Ne reiectent ils pas aussi les liures de Tobie, de Iudith, de la Sapience, de l'Ecclesiastique, & des Machabées, pouillez du seul orgueil & intemperence de leur propre sens, faisant plus de cas des Juifs ennemis de Dieu qui les contestent, que de l'autorité de l'Eglise, qui les approuue? Se preferans orgueilleusement au iugement des anciens Peres, cui avec l'Eglise ont mis & censé lesdicts liures au catalogue des Canoniques? Ne mesprisēt ils pas aussi l'epistre de S. Jaques & S. Iude? ne reiectent ils pas en doute la seconde de S. Pierre, la seconde & troisieme de S. Iean, honorées & citées comme saintes par toute l'antiquité? ne taillent ils pas, ne coustent ils pas, & descoustent, comme il leur semble en l'Escriture? Et dequoy fert il de la tant magnifier,

gnifier, & cependant la deschirer & corrompre, si miserablement à quelle fin tant de louanges, sinon pour charmer en louant à l'imitation des vieux Sourciers d'Afrique? à quelle fin tant dire, & faire tout le contraire de ce qu'on dict? Tant magnifier de langue les Escritures, & en faire si peu de cas par effect? n'est ce pas tromper les hommes & se moquer de Dieu? Ils disent que la seule Escriture est suffisante pour décider tout. Pourquoy donc ne l'employent ils comme il faut? pourquoy vont ils tousiours aux emprunts des saints Peres? Pourquoy du-Plessis (afin que ie prenne vn exemple recent) n'a mis en pratique ceste specieuse maxime? mesmes en sa Preface ou il traicte ce poinct à dessein? pourquoy n'a il monstré de bonne heure & à si belle occasion, qu'il pouuoit, qu'il vouloit, qu'il sçauoit tout prouuer par la sainte Escriture, & qu'elle seule fut en la dispute de la Religion? discourant en ceste belle & longue carriere & si charitable *Preface de l'auteur à Messieurs de l'Eglise Romaine*, que n'a il prouué son dire par l'Escriture, plustost que par le tesinoignage des Peres? Pourquoy ne leur a-il fait voir, comment il faut manier le balon de la Bible, & le glaiue de la parole du Seigneur? pour quoy, pour deux ou trois passages de l'Escriture qu'il a citez & mal entendus, en a-il entassé plus de deux cents des Peres, mesmes pour les corrompre, comme il fait, & comme clairement & iustement luy a monstré & reproché le Docteur Dupuy Chanoine de Bazas? Pourquoy a-il prins toute la belle premiere autorité des liures de S. Cyprien, & non de la Bible? mais pourquoy a-il corrompu ceste premiere autorité, & s'est mis de si bonne heure à faux-monoyer les escrits des Saints, comme de la Bible? mais qui croira si ie ne le montre à l'œil, qu'il ait aussi tost commencé à subtiliser qu'alleguer; à tromper qu'a citer; à dire mensonge deuant que parler en dispute? monstrons

le donc en ce cartel de deception attaché au front d'une idole fardée, & faisons voir par vn filé tendu à la porte, que tout le dedans de l'œuvre n'est que tromperie.

Examen de la premiere citation de du Plessis.

CHAP. V.

EN la seconde page donc, il met par maniere de diction, ou de sa Preface, ou de tout son œuvre, ces paroles de S. Cyprien avec tel titre & en tel texte,

S. Cyprien au traité du Sacrement de la coupe du Seigneur.

Nous ne devons pas regarder en cecy, ce que quelqu'un deuant nous a estimé deuoir estre fait, mais bien ce qu'a fait, & commandé de faire celuy, qui est deuant tous I E S V S-CHRIST nostre Seigneur: Car nous ne suivons pas la coutume d'un homme, mais la verité de Dieu.

Item.

Si quelqu'un de nos predecesseurs ne l'a ainsi observé, Dieu luy peut auoir pardonné en sa misericorde: pour nous desormais n'y aura-il point de pardon, qui en auons esté instruits & admonestéz par luy?

Ces parolles ainfi mises, portent vn sens general & du tout fauorable en apparence à nos aduersaires, & contraire à nous: car elles semblent donner contre l'antiquité, & renvoyer bien loing les traditions de l'Eglise, que nous honorons & alleguons quand il est besoing, pour rembarrer les gloses de l'Heretic forgées sur la Bible. Par ceste allegation donc tirée de S. Cyprien, du Plessis nous aduertit charitablement avec menaces, d'encourir le courroux diuin, sans espoir de pardon, de ne faire estat de l'antiquité de nostre Religion, ny de toutes ces traditions de l'Eglise,
comme

comme choses humaines, mais decroire à la doctrine qu'il donne dans ses quatre liures, comme n'estant pas coustume d'un homme, mais verité de Dieu. *Intention de tromperie.* Que ce soit le sens qu'il veut estre colligé de ces parolles, il l'a fait entendre principalement en deux lieux: l'un est en sa seconde Preface ou declarant, *Quel est le but de l'auteur*, il declare que sur tout il a intention (qui est l'humour de tous nos aduersaires) d'abolir toutes traditions anciennes Ecclesiastiques, qu'il appelle inuentions des hommes: & affin que le lecteur se laisse persuader, il luy donne un quartier de periode de Latin de velours figuré à fond d'or. *Ne inquam*, dict-il, *antiquissima illa veritas vel ipsa antiquitate antiquari videatur.* f. 45.

L'autre est au chapitre troisieme du premier liure, ou ayant encor cité les mesmes parolles de S. Cyprien, tant elles luy sembloient propres pour en abuser, il adiouite apres la premiere sentence d'iceluy. *Que si tu es en peine de tes predecesseurs, qui ont ainsi vescu, qui ont suivy ceste tradition, il l'y respond aussi, & cite la seconde en mesmes termes qu'il fait icy. Que si quelqu'un, &c. & en fin met sa conclusion, disant, Or nous faudroit il icy transcrire tout ce traité qui n'a autre but que d'aneantir toutes traditions humaines, pour se tenir en la pure institution de Christ, & en l'Apostre.* Par ceste glose du Plesis nous montre assez distinctement, que son intention est de combattre les traditions de l'Eglise, qu'il appelle humaines, par l'autorité, & au nom de Saint Cyprien. Pour decouvrir le piege, il faut sçauoir que du temps de ce Saint Docteur, il y auoit certains Heretiques nommés Hydroparastes, qui ne mettoient au Calice que de l'Eau à consacrer & offrir; Heresie diametralement opposée à celle des Calvinistes, qui a limitation de certains autres vieux Heretiques d'Armenie, vsent du vin pur & sās Eau en leur Cene. Ce Saint Martyr donc combat ceste Heresie & celle des Ar-

Hydroparastes ou Aquarij ne consacrent que l'eau au calice, s. August. de heres. 64.

Les Armeniens heretiques ne consacrent que du vin au Calice Conc. 6. gener. Const. in Trullo can. 22.

des Armeniens, qui deuoit renaistre en nostre temps par Caluin, & monstre qu'il ne faut offrir ny tout eau, ny tout vin : mais tous les deux meslez, ainsi que le Sauueur là institué & l'Escriture l'enseigne: & aduertit que s'il y en a eu qui ayent auparauant offert seulement de l'eau au Calice, peut estre çà esté par quelque pretexte de sobriété, ou par simplicité pardonnable; mais il ne faut pourtant les imiter, ny enluyure vne inuention humaine, & coustume d'un homme, contraire à la verité & commandement de Dieu.

S. Cyp. ep. 63. ad Caecil. episc. de Sacramento dom. calic. S. Cyprian croit que la Messe est au Calice du Seigneur. Il faudroit plustost demander à ceux là, de qui ils ont aprins exemple de ce faire. Car si nous devons suivre Christ seulement au Sacrifice, que Christ a offert, il s'en suit aussi, qu'il faut entendre, & faire ce que Christ a fait, & commandé de faire, veu qu'il dict en l'Euangile: Si vous faites ce que ie vous commande, ie ne vous appelleray plus seruiteurs, mais amys: Et que Christ seul doime estre ouy, le Pere le commande du Ciel, & dit, Cestuy est mon Fils bien aimé, & contenez-le. Parquoy si Christ doit estre seul obey (nous ne devons pas regarder ce qu'on autre deuant nous aura per sé deuoir estre fait, mais ce que Christ, qui est deuant tous, a fait le premier. Car il ne fut pas sçavoir la coustume d'un homme, mais la verité de Dieu.) Et apres continuant sa preuue contre la mesme Heresie. Mon tres-cher Frere, dit-il, (si quelquel'un de nos ancestres) ou par ignorance, ou par simplicité (à laissé d'observer & tenir) ce que le Seigneur par son exemple & commandement, nous a enseigné de faire (ou luy peut pardonner par l'indolence de son Seigneur, mais à nous il ne nous peut estre pardonné, estans maintenant aduertis & instruits) d'offrir le Calice du Seigneur meslé de vin, tout ainsi, que luy l'a offert. Et vn peu deuant auoir dict, Ce Prestre là, tient

la, tient véritablement la place de Christ, lequel ensuit ce que Christ a fait: & alors il offre en l'Eglise le vray & entier Sacrifice à Dieu le Pere, s'il cōmence à offrir en la façon, qu'il voit que Christ à offert. Or que l'on iuge maintenant de la simple narration citée, si ce S. Personnage parle contre nous, & contre les traditions de l'Eglise, en faueur de la doctrine des Ministres, & de ceste nouvelle Institution, cōme Du Plessis l'à voulu faire parler, par ses paroles trouffées à la morelque. Qu'on reconnoisse la mēsonge, & l'ignorance du gloseur, par la verité du texte cité; le texte dōne cōtre l'Herésie, & cōtre toutes façons de faire, cōtraires à l'Institution divine: & le gloseur luy fait dire, qu'il donne contre les traditions de l'Eglise; le texte appelle traditiōs humaines, & coutume d'hōme, les Herésies vrayemēt inuentions humaines, forgées contre la loy de Dieu; du Plessis l'approprie contre les traditiōs de l'Eglise, qu'il veut faire passer pour traditions humaines, ne sçachāt encor que telles traditions sont enseignemēs celestes, & loix de Dieu, données de main en main au peuple de Dieu, oracles de viuē voix dictēz à l'oreille, & au cœur de l'Espouse de I E S V S - C H R I S T, en l'observation desquelles on honore I E S V S - C H R I S T, & lesquelles on ne peut mespiser sans deshonorer I E S V S - C H R I S T, qui disoit à ses Apostres & Disciples, Pasteurs & gouverneurs de sō Eglise, *Qui vous obeyt m'obeyt, & qui vous mespise, n'a aussi à moy tris.* Qu'on apprenne icy en un ennemy de la Messe la maniere d'argumēt, & tromper, familiere à tous Heretiques, qui est d'abuser des escrits des Peres, aussi bien que de l'Escriture, & de tirer frauduleusemēt contre le general de l'Eglise Catholique, ce qu'ils auront dict par foys en particulier cōtre quelque Herésie. Qu'on considere la hardiesse, qu'il a eu de citer cest cōture de S. Cyprien pour les Ministres & cōtre nous, veu qu'en icelles sont esgor-gées trois grosses Herésies, q' luy & le Ministres tiennent;

Le Prestre est Vicaire de Iesust Christ au sacrifice de la Messe.

Fidele glose de du Plessis.

Les traditiōs de l'Eglise sont loix de Dieu.

Luc 10.

Mardiſe de du Pleſſis.

nant: l'une est celle qui donne contre la reelle presence du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie: La seconde, qui est contre le Sacrifice d'icelle: la troisieme en ce, qu'ils ne meslent point l'Eau avec le vin au Calice. Contre lesquelles Heresies S. Cyprien parle si apertement pour la doctrine de l'Eglise Catholique, & la confusion des Sacramentaires, que quiconque ne l'entend n'a point d'entendement, & qui la dissimule n'a point de conscience. Qu'on note finalement que pour façonner à sa mode ceste sentence de frontispice, & la rendre trompeuse, il a, selon la coutume de tous Heretiques, retranché le texte au commencement & a la fin, & detourné le milieu à vn autre sens, que n'est celuy de l'auteur, qu'il allegue. Et quelle pieté est cecy à vn, qui veut reformer par sa doctrine, l'Eglise Romaine? Quelle pieté d'abuser ainsi de la verité, & tromper le monde par les escrits des Saints, en telle façon, & au premier trait de plume? Et q pouuons nous esperer de sa fidelité à la suite & au gros de ses citations, puis qu'en la premiere il n'a sçeu estre fidele? Veut-il reformer l'Eglise Romaine avec ces vertus? mais qu'il se reforme soy mesme le premier: & pour bonne reformation, qu'il face mettre en lumiere ses quatre liures aux flammes vengeresses d'vn bõ feu purgatif; ou s'il n'est si courageux, qu'il corrige ceste premiere citation entre autres, la premiere selon son rang, à la prochaine nouvelle edition de son oeuvre, luy donnant son plan & son iour en bonne assiette: afin qu'on puisse penetrer le vray sens d'icelle, selon S. Cyprien. Que s'il luy semble trop long de mettre la sentece avec toutes les parolles necessaires, qu'il en choisisse quelque autre courte & preignate, ou de ce mesme Docteur, ou d'vn autre, ou de la Bible. Ou s'il se veut aider de nostre aide, qu'il mette vne des trois, que nous auons cottées icy, ou toutes trois ensemble, & qu'il les prenne gratis.

S. C. r.

S. CYPRIEN AV LIVRE DE L'VNITE
DE L'EGLISES. Cypri. l.
de vniz.
eccl.

Les Heretiques sont les corrupteurs de l'Euangile, & faux interpretes : Ils promettent ce qui est à la fin, & laissent ce qu'ouy devant, mettans vne partie, & laissant l'autre par fraude : & tranchent la sentence d'un lieu tout ainsi qu'ils sont retranchez de l'Eglise. Cecy est merueilleusement bien pratiqué par du Plessis. Les instrumens dont il vse pour faire ces retranchemens, sont entre plusieurs vn tacet, & vn *Et cetera*.

S. AVGVSTIN AV LIVRE SECOND
DES NOPCES.S. Aug. l.
2. de nupt.
& concup.
c. 2.

Ce n'est pas merueille, si les Pelagiens s'efforcent de detourner ce que nous disons aux sens, qu'il leur plait, veu que à la façon de tous les autres Heretiques, ils font le mesme des saintes Escritures, non seulement ou elles disent quelque chose obscurement, mais encor ou les tesmoignages sont clers & manifestes. Ce n'est pas merueille aussi, si du Plessis le faiçt de tous les escrits des Peres, qu'il cite.

S. ATHANASE CONTRE LES AR-
RIENS SERMON 4.S. Athan.
contre les
Arriens

Les Heretiques vont tournoyant comme escarbots, avec le Diable leur Fere, cherchant par tout raisons & defences de leur iniquité, mais en vain. Il y a quatre vingts ans, que les Ministres ne font autre chose, & du Plessis les ensuit n'estant pas Ministre, & pert son temps comme les Ministres.

Ces trois sentences sont propres de tout poinçt, pour declarer la façon des Heretiques à corrompre toute sorte de bons escrits, pour attiffer leur erreur : & tiendront fort bien la place de la sentence de ce Saint Cyprien falsifié : & dirôt vn gare salutaire à tous ceux, qui voudront lire cest oeuvre de du Plessis, pour
n'estre

n'estre deceux de la faulſe doctrine, qu'il y pallie en falſifiant l'Eſcriture, & les eſcrits des ſaincts. Or que les Miniſtres ceſſent en fin d'eſtre tant importuns & impudens, à ſe venter & targuer de la ſaincte Eſcriture contre nous; qu'ils ſçachent que nous ſçauons leurs fineſſes palliées de l'Eſcriture. Qu'ils ſ'abſtiennent deſormais de la tant louer par diſſimulation: puis qu'ils la traictent ainſi qu'auons monſtré. Qu'ils ne foyent plus ſi iniques à calomnier les Catholiques, comme ne faiſans compte d'elle: veu que les ſeuls Catholiques la gardent entiere ez archiues de l'Egliſe ſaincte: la conſeruent pure en ſon ſens; & la ſuiuent en leurs actions: comme au contraire les ſeuls Heretiques la deſhonnorent, deſchirent, falſifient, & metamorfoſent à leur fantaſie. Finablement qu'ils nous laiſſent nos Peres, ſans les citer pour eux, ou qu'ils les citent fidelement contre eux.

Du nom de la Meſſe.

C H A P. VI.

AYANT Sathan entrepris par le miniſtere des Miniſtres, de boulcuerſer en la ſainte Cité de Dieu, le fort imprenable de la Meſſe; il l'a fait aſſaillir de toutes parts; en ſon eſſence, en ſes ceremonies, en ſon inſtitution, en ſes deſpendences, iuſques en ſon nom. Parquoy nous ſommes contraincts de nous oppoſer en autant d'endroits qu'ils ſe tournent, & commencer au nom de la Meſſe, non tant avec intention d'en prendre argument, que pour diſſiper leur vanité importunement importune: principalement quand elle peut ſe percher ſur quelque pied de Grammaire, pour gazouiller contre nous: Ayant déclaré la ſignification du mot, nous donnerons la deſcription, & parties de la Meſſe. Le Sacrement donc, & ſacrifice de l'Euchariftie à eu pluſieurs noms Grecs & Latins, d'eſquels le plus

plus celebre depuis mille ans est le Latin, *Missæ*, que nous tournons en François, Messe, changeans i, en e, comme au mot Chrestien formé du mot Christ, & en autres souuent. Nos aduersaires quelque-foys dient, que ce mot est nouveau, & incogneu à l'antiquité, estimans qu'en ostant l'ancienneté du mot, ils osteront l'ancienneté de la chose; quelquefois ils se jouent en l'Etymologie d'iceluy, afin de le rendre contemptible & moqué, & tousiours mentent, ou bouffonnét sans espargne, ny respect de la verité. Pour le regard de l'antiquité il est certain par vós témoignages, qu'il a plus de douze cents ans. Les Ministres pensent & dient, que nous ne prouons cecy que par certaines Epistres Decretales, qu'ils reiectent bié loing: & font en ceste dispute grammairienne fort des mauuais. Du Pleffis la traitée à plusieurs reprises, pleines d'amertume & de brauade, appellent nos Docteurs Sophistes, impudens, & sans honte: & assure que ce mot ne se liét en aucun autheur deuant quatre cens ans apres la mort du Sauncur. En vn lieu il parle ainsi: *L. 1. c. 1. p. 12. & c. 2. p. 20.* *L. 1. c. 2. p. 47.* *L. 1. c. 2. p. 48.* *Messe de Missa comme Chrestien de Christ.* *Ahriquit du mot Mess.* *icy de rechef pour tousiours, que c'est vne manifeste imposture Et que c'est dans les autheurs Grecs, tournez ex siecles posterieurs en Latin, à la poste des interpretes, lesquels l'ont voulu trouver ou elle ne fut onc. Ainsi en Saint Ignace, en S. Denys, Et en l'histoire Tripartite, ou ces autheurs ont escrit Δοξάω εὐαγγελίον, λέγειν ἡμῶν καὶ εὐχαριστῆσαι, ils n'ont point eu de honte de traduire, faire, dire, chanter, & celebrer la Messe: au lieu que il falloit dire (ce luy semble) faire la Cene, faire l'office, prescher, assembler le peuple. Apres il se met à reprocher p'duf la seconde fois ces Epistres decretales, ou le mot, *Missa*, se lit, comme supposées, à caue que le Latin n'est pas a son goust, & diét que les plus doctes les tienent composées depuis Siricius, c'est à dire, diét-il, pres de cinq cens ans apres nostre Seigneur; En fin il fait la closture d'vn disputant victorieux disant, *Et danc par quel esprit, que du pere de mensonge? comme s'il auoit reuerfé tout le fonde-**

C

dement

dement de la Messe, ayant prouué à son aduis, que le nom ne luy a pas esté donné de bõne heure. Or deuant qu'examiner ces censures, prouons par bons Auteurs, que nostre mot est ancien, aduertissants cependant le Lecteur, que ce que nous disons de cecy, n'est pas pour fonder le droict de nostre cause, ny l'establisement du Sacrifice de la Messe, sur l'antiquité d'un mot, mais pour donner sur l'erreur, & sur le sourcil de ceux, qui quittent la Foy, pour des mots, & bastissent des querelles de Religion, sur la teste d'une moufche. Saint Euaristus Martyr & Pape, seant l'an du Sauueur nonante sept, en son Epistre seconde, vsurpe le nom de Messe, diant, *Que les Eglises soyent consacrées avec celebration de la Messe*, Saint Alexandre I. Martyr & Pape, seant l'an cent six, en son Epistre premiere, commande d'inserer à la Messe la memoire de la Passion du Sauueur. Saint Telesphore Martyr & Pape, seant l'an 127. en l'Epistre decretale commande dire trois Messes le iour de Noël. Et que ces Epistres soyent escrites par eux, il est clair que S. Damasus Pape, seant l'an 363. qui en son Pontifical en la vie de ces deux Papes, recite les mesmes paroles. S. Ambroise, *S. Amb. l. I. ay, dict-il, persisté en mon deuoir, i'ay commencé à dire la Messe; & qu'il parle de la Messe selon nostre sens, il est euident parce qui suit, Comme i'offrois, dict-il, ie sçeus du peuple, qu'on auoit pris par force un certain, que les Arriens disoyent, estre Prestre; ie commençoy à pleurer amerement, Et prier Dieu au milieu de l'oblation, à ce qu'il nous fut secourable.* Les mots Offrir & Oblation, monstrent euidemment qu'il parloit du Sacrifice, & de la Messe, en nostre sens & de l'Eglise Catholique. Parquoy du Plessis tache en vain de donner à ce lieu vn explication de sa fantasie, car la verité y est trop aperte, si on met les paroles susdictes, que du Plessis a faict finement passer par vn *tacet* non ouy. Saint Augustin de mesme siecle que Saint Ambroise, en vn sien sermon.

En la le-

*Euaristus
Papa in
pontif.*

*S. Alex. I.
Papa.*

S. Theoss.

*S. Dama-
sus in Pon-
tif.*

*S. Amb. l.
5. ep. 33.
S. Augu.
ser. 92. de
semp.*

En la leçon, dict-il, qui nous sera leuë aux Messes, nous oyrons comment les enfans d'Israël ayans passé la mer rouge, vindrent en Marath. En vn autre, exhortant le peuple de ne faillir à se trouuer au diuin seruice. *Que personne*, Idem ser. 251. dict-il, ne s'absente quand on celebre la Messe le iour du Dimanche. Ruffin en mesme temps en Sainct Clement troisieme Epistre, tourne le mot Grec *λατρουγια* Missam, Messe. Sainct Leon en vse aussi, en l'Epistre S. Leon. 1. ep. 21. ad Diofc. & ep. 88. enuoyée à Diocorus, & en vn autre escrit aux Euesques d'Allemagne, & de France. Au Concile Romain tenu sous Syluestre I. il est dict, *Que nul ne presume de dire Messes, qu'en lieux sacrez, par l'Euesque.* Au Concile de Carthage second. *Il n'est loisible aux Prestres de reconcilier, (c'est absoudre d'excommunication) en la Messe publique.* Au Concile d'Agde, *Au iour de Dimanche, que tous oyent la Messe, & personne ne presume de sortir deuant la benediction du Prestre.* Le Concile de Valence & autres en font aussi mention. Conc. Carth. 2. can. 31. Conc. Agde. c. 47. de conf. dist. 1. Missus. Conc. Val. c. 1. Conc. Ilerd. can. 1. Conc. Aur. 1. can. 28. Il laisse que du temps de Sainct Gregoire, il y a mille ans, on n'auoit presque autre mot pour nommer le Sacrement & sacrifice de l'Eucharistie, ce qui a depuis continué. Est-il donc assez vieux de cest eage; Si du Plessis avec les Ministres auoit vn peu de la honte qu'il dict que nos Docteurs ont perdue, oseroit-il dire, que ce nom est incogneu à l'antiquité? le terme de douze cens ans, est-il assez long pour donner droit de venerable vieillesse? mais touchons vn peu l'alloy de leurs raisons. Ils disent, ce que du Plessis disoit tantost à leur nom, que les interpretes des siecles posterieurs, sont cause que le mot de Messe est introduict, ayans à leur opinion failli à tourner les auteurs Grecs; & que ces decretales, qui font mention de la Messe sont supposées, & faictes depuis Siricius. Je dis premierement qu'ils ne mettent pas le doigt à la corde, qu'il faut toucher. Il est icy question, si le mot de Messe est ancien: nous l'auons prouué par anciens

tesmoignages; eux dient que les interpretes ont mal traduit le Grec en Latin; ce n'est pas tirer au point de la question: car si ces traducteurs sont anciens, l'antiquité du mot demeure toujours ancienne, contre leur negation, encor que ces interpretes eussent mal tourné. Or est-il que les Ministres ne peuvent nier que ces traducteurs ne soyent aussi vieux, ou peu s'en faut, que les auteurs, qu'ils ont traduit; Ruffin est vn de ces traducteurs, il estoit du temps de Saint Hierosme. Ceux qui ont escrit l'histoire Tripartite sôt de mesme siecle, que les auteurs d'icelle. Le mot donc demeure toujours aussi ancien, que ceux qui l'ont vsurpé en leur traduction. Et si ceux là ont quinze cents ans d'age, le mot en a tout autant. Ou bande donc la preuve de ces bons Docteurs, & à quel blanc vise elle? Ils doyent monstrier, que c'est n'est pas ancien: & ils le monstrent disans, que c'est par la traduction des mauvais interpretes anciens; & qu'est-ce à dire sinon confirmer, qu'il est ancien & se refuter soy-mesme?

Ils confessent que le nom de Messe est depuis S. Sylvestre qui seoit l'an 314.

D'avantage ils concedent qu'un peu apres Sylvestre I. ce nom fut en vsage, combien que nous auons monstrier, que ce fust du temps mesme de Sylvestre, au Concile Romain, ou il presida. Il est donc ancien de plus de douze cens ans, voire selon leur confession: car Sylvestre seoit l'an 314. Est-ce donc imposition, cōme dict du Plessis, de dire qu'il estoit alors en vsage? Au surplus, qui luy a dit & aux Ministres, que les traducteurs Latins ont mal tourné les auteurs Grecs, & qu'il fallut tourner le Grec *δευχών εὐχαριστων* & le reste, faire la cene, plustost que celebrer la Messe? La cene est le moindre mot, & le moins vité de tous ceux, qui ont esté donnez à l'Eucharistie, & entre cent Docteurs, du Plessis n'en scauroit produire vn qui dic, faire la cene, pour celebrer l'Eucharistie; & l'Escriture ne le dit jamais comme nous auons cy dessus

Faire la cene cest vne façon de parler inconuenue aux anciens pour celebrer l'Eucharistie.

sus monstrez, au contraire *dire la Messe, celebrer & chanter la Messe*, sont manieres de parler anciennes & tres-communes parmy les Docteurs. Que dict donc du Plessis, disant que c'est manifeste imposture, d'auoir tourné les mots Grecs qu'il cite, *dire, chanter, celebrer la Messe?* ou est-ce qu'il a eu tant de loisir en sa professiõ parmy le bruiet des armes & des armées, d'apprendre, ou sçauoir plus de Grec que Ruffin, & autres doctes anciens traducteurs, gens sedentaires, de paix & de loysir? Il s'est seruy du rapport de quelque Ministre, qui en aura sçeu vn peu plus que luy. Il parle donc par portecolle, & par foy, & non par science, & hasarde sa foy sous la conscience d'vn Ministre mal assure, & nous preschant sa foy, nous donne matiere de rire, voyans vn Capitaine se mesler de contreroller les anciens traducteurs de la langue Grecque. Encores nous fuit il plus rire, quand il reproche les Epistres decretales, parce que le Latin n'est pas bon. Et qu'est cecy, vn homme d'armes vouldra-il encores reformer le Latin du decret? Ie ne veux pas icy entreprendre la defense de ces Epistres, les tesinoignages cy dessus ap portez sont sans icelles, tres-suffisans pour faire preuue, que nostre mot de la Messe est eage; seulement ie dis, que ceste reprehension est inique, & mal feante. Elle est inique premierement à vn homme, qui n'est pas trop assure en son Latin, comme il monstre entre autres, au mot *Scurra*, ne l'ayant sçeu tourner *bouffon* en François, & ayant estimé qu'il estoit barbare, qui toutesfois est frequent en Ciceron. *Qui vouldroit faire,* dict-il, *vn ie ne sçay qui, Scurram, vn homme de peu (c'est le Latin du temps)* adiousté-il par parenthese. Latin du temps? voire encor de la Cour des Princes Latins. De mesme suffisance a-il tourné le Latin de nos Hymnes & Breuiaries, qui est assez familier & facile, & en vn sens tout contraire au verset, *Quos propria impediunt scelera.* Vn censeur si mal armé de Latin, se doibt il in-

*Reproche
injuste &
mal fean-
te.*

*Scurra de
de Plessis
l. 3. c. 45.
p. 616.*

Ibid. p. 60.
Voy l'in-
uentaire
du P. Fron-
son du
Duc.
L. 1. c. 3.
p. 28.

gerer à contrerooller le Latin des Papes, & s'escri-
 mer si fort, comme il faict, autant de fois, qu'il tombe
 sur le propos de ce Latin? La mesme reprehension est
 encor inique, parce qu'elle reprend en ces Epistres
 ces façons de parler, & ces mots, *habent potestatem or-*
dinare regulariter. Pretextatus modus, & semblables; si
 pour cela il les faut reiecter, il faut donc reiecter l'E-
 uangile de Sainct Iean, ou selon le Grec on a tourné,
potestatem habeo dimittere te: il faut reiecter les Epi-
 stres de Sainct Paul, esquelles se trouuent quelque-
 fois des incongruitez.

Elle est inique & mal seante, à vn homme de guer-
 re, qui se doibt plustost delecter de voir bien faire,
 que d'oüyr bien parler. Charlemaigne vaillant capi-
 taine, & tres-bien versé aux langues, ne se plaignit ja-
 mais du Latin, duquel les Papes luy escriuoient, qui
 estoit souuent composé de frases, & de parolles aussi
 brusques, que pourroyent estre celles-cy. Du Plessis
 s'en pouuoit contenter, & s'il ne vouloit excuser ces
 auteurs, pour le moins les deuoit-il passer sans ac-
 cusation, mesmes s'il sçauoit que les Saincts ne cher-
 chent point tant la beauté des paroles en leurs escrits,
 que la solidité des matieres. C'est la reproche des en-
 nemys de S. Paul, qui disoyent, qu'il auoit vn langage
 contemptible, & se moquoyent des improprietez d'i-
 celuy, ausquelz respondât pour Sainct Paul Origene,
 mieux versé qu'eux aux sciences, & aux langues, *Qui*
distingue, dict-il, *les mots, les significations, & les choses, ce-*
ri-nus l. 2.
de epist.
cent. c. 1.
roy Tur-
rinus l. 2.
de epist.
cent. c. 1.

luy-là, ne s'offense pas des incongruitez. Et vn peu apres,
 Les Apostres n'ignoroient pas en quoy ils chopoyent en par-
 lant, & de quoy ils ne se donnoient pas grand peine. Et
 au reste du Plessis se prend en cest endroit, comme
 cy deuant, par son picge, & confirme en fin, que le
 mot de Messe est ancien, pour le moins de plus de
 mille ans, & se rend d'ailleurs comptable d'vne men-
 songe. Il dict, que les plus doctes tiennent ces Epistres estre
 compo-

composées depuis Siricius, id est (adiouste il approuuant ceste opinion) pres de cinq cens ans apres nostre Seigneur. Le voudrois bien sçauoir, qui sont ces plus doctes qu'il n'ose nommer. S'il entend les Centurieurs (car ce sont eux qui ont des premiers Syndiqué ces Epistres, & de qui du Plessis à prins langue, pour dire ce qu'il en a dict) s'il appelle ceux-cy les plus doctes, c'est donc à son aduis: mais le nostre n'est pas tel. Il est vray, que nous consentons, qu'ils soyent appelez les plus doctes entre les plus ignorans, comme les borgnes, Roys entre les aueugles. Mais prenons ceste confession de du Plessis. Il confesse d'oc que le mot de *Messe* estoit vité il y a plus de mille ans, & sçait bien, quand ces Epistres furent composées. Mais le temps qu'il attache avec Siricius par vn id est, pres de cinq cens ans apres nostre Seigneur, le conuainc d'ignorance, & de faux. Siricius succeda Pape à Damasus l'an 385. & fut au siege treze ans; & eut pour successeur Anastasius l'an 398. Comment donc s'accorde ce pres de cinq cens ans apres nostre Seigneur, & le temps de Siricius, qui seoit l'an 385? Ayant dict que ces Epistres furent composées depuis Siricius; il pouuoit bien dire par vne petite hyperbole Rhetoricienne, prez de quatre cens ans apres nostre Seigneur: & sauter vne vingtaine d'ans au dela des bornes. Il n'y auoit en ceste gaillardise, preiudice de la verité, que d'vn peu de temps: mais donner depuis Siricius iusques à cinq cés ans, c'est à dire cent ans apres plus qu'il ne faut, c'est aller non pas apres Siricius, qui fut l'an 398. mais apres treze Papes apres Siricius: c'est aller apres Symmachus, qui treziesme tint le siege de Rome depuis l'an 498. iusques à l'an 514. Il falloit donc dire non depuis Siricius, mais depuis Anastasius, Innocentius, Zozimus, Boniface I. Celestin I. Sixte III. Leon I. Hilaire, Simplicius, Felix II. Celasius, Anastasius II. qui tous furent depuis Siricius,

& aller iusques au iudict Symmachus, qui donna au dela cinq cens ans. En ceste façon la chronologie eut esté sans note d'ignorance, quoy qu'elle fut contre la vçrité de la chose: mais parler ainsi, & mettre vn mescompte de cent & tant d'ans, c'est ignorer l'histoire bien fort, & autant abuser le monde par vne asser-tion, qui passe par trop les bornes non seulement de verité, mais encores de modestie. Nous auons donc le mot de la Messe ancien de plus de douze cens ans, & les Ministres, quoy qu'ils peillent, & qu'ils s'op-polent par contradictions, n'y peuent raisonnablement contredire.

*Le mot
de Messe an-
cienne de
plus de dou-
ze cens
ans.*

*Pourquoy
il n'est si
ancien que
la Messe.*

Pour finir ce chapitre, reste à respondre à vne demande, qu'on pourroit faire icy, à sçauoir, pourquoy le mot de Messe n'est aussi ancien, que la Messe mesme que nous disons auoir esté institué par le Sauueur, & celebrée par les Apostres incontinent apres. Car puis que toute chose aussi tost qu'elle est née, porte son nom quant & soy, pourquoy n'eut la Messe son nom deslors? Le nom n'a que douze ou treze cens ans, cōme nous venons de monstter, & la chose en a plus de quinze cens soixante. Car le Sainct Sacrement fut institué par le Sauueur, en l'an trente trois & tant de moys de son'age. A ceste demande ie respons, qu'elle ne deuoit pas estre nommée en Latin dez le commencement, d'autant que ceste langue estoit estrangere. Et combien que les Apostres eussent apres la venuë du Sainct Esprit, la cognoissance de toutes langues, ils vsoyent neantmoins de la vulgaire, & mater-nelle en leurs pays, si la necessité ne les contraignoit de parler en quelque autre, auquel cas ils parloyent communement Grec, comme estant ceste langue cō-mune à toute nation. Je dis donc, que la Messe eut dez le commencement, ses noms premierement en langage Hebrieu, bien que nous ne les ayôs pas, n'e-stant cela de grande importance. Apres elles les eut
en grec,

*La langue
grecque cō-
mune a tou-
tes nations
du temps
des Apo-
stres.*

en grec, comme font λειτουργία, & εχαριστία, que depuis on a exprimez par ces mots *Liturgie*, *Eucharistie*, qui sont Grecs latinisez, Item par le mot *Sacrement de l'Eucharistie*, qui est Latin Grec, *Sacrement de l'Autel*, *Sacrifice*, *Oblation*, & autres qui sont mots du tout Latins.

Les Grecs ont aussi dict *κωεναι*, & les Latins à leur imitation, *Dominicum*, comme qui diroit banquet feignemential. En fin estant le siege du Vicair de I E S V S C H R I S T estably à Rome, Chef de l'Empire Latin, le

*Dominicum Ter-
tull. S. Cy-
rien S.
Augustin
& autres
Peres.*

mot *Missæ*, *Messe*, fut donné par providence diuine, & par la Messe providence, à preualeu à tous les autres noms, en l'Eglise Catholique : & sous ce nom est porté, & célébré par tout le monde ce diuin & haut Mystere, vray sacrifice de l'Eglise de Dieu. Les anciens n'ont vsé du mot Latin, *Cene*, que fort rarement comme estant entre tous, le moins significatif de l'excellence de ce Mystere: car il ne poite autre sens, que souper: & telle signification, toute mince qu'elle est, perd son vsage: d'autant qu'elle repugne maintenant à la ceremonie du temps destiné à la celebration de la Messe, qui est le matin: l'Ecriture en vsé plus rarement.

*Le mot de
Cene pour
l'Echari-
stie inuisi-
ble.*

Saint Paul dict vne fois, *la Cene du Seigneur*, mais il le faut entendre comme Saint Chrysostome l'interprete, sçauoir est du banquet, qu'on faisoit aux pauures appelé autrement *Agape*, charité, ou *agapes* au pluriel, dont nous auons parlé cy dessus: car quand l'Apostre parle du Sacrement, il l'appelle, *le Corps, & Sang du Seigneur*, *la Benediction*, *l'Eucharistie*, *le Calice de benediction*, *le Pain du Seigneur*, *le Calice du Seigneur*, & non la *Cene*.

*S. Chry-
stost. hom.
27. in 1.
Cor 11. 20.*

Or estoit appelé ce banquet, *Cene*, souper du Seigneur par Saint Paul, & par les premiers Chrestiens, parce qu'il se faisoit aux pauures, pour l'amour de nostre Seigneur, & à son imitation. Les Ministres ont choisi de tous les noms, cestuy-cy, qui est le moindre, soit que la signification de souper leur pleut, soit par Providence diuine, afin que leur Mystere qui n'a que

*Agapes
souper du
Seigneur.
Tertull.
Apol. 7.
29.*

Pourquoy
les Sçistaires
ayment le
mot de Ce-
ne.

l'escorce, fut nommé d'un mot qui n'a que le son: soit qu'ils l'ayent trouué propre, pour y asseoir leurs fantaisies. Car les Lutheriens y ont fondé leur erreur, qui condamne la Messe priuée, c'est à dire ou le seul Prestre communie, côme n'estant icelle vn souper & banquet commun; & ne se prennent pas gardé que toutes les Messes se font au nom de l'Eglise, & sont en ce titre communes, encor qu'elles soyent dictes deuant peu de gens. Les mesmes Lutheriens avec les Caluinistes y ont appuyé la liberté de venir à la Cômunion apres disner, ou au moins apres desicuner, & font par ce moyen, que leur Cene est vn repas d'apres disner, & peu s'en faut cene & souper, & encor qu'elle se face le matin; du mesme mot ils ont tiré en partie leur pretenduë necessité de la communion sous les deux especes, n'estant souper, disent-ils, la refection en laquelle on ne boit, & en consequence de la mesme signification, ils disent souuent: telles & semblables maximes font ils sur vn mot, vanitez dignes du fondement, & doctrine cõuenable à Docteurs qui ont tourné leur esprit en chair, & qui ne sçauent maffonner, que pour la gueule & le ventre; combien que ie me veux persuader qu'ils seroyent bien marris de souper tousiours à l'escot & signification de leur Cene.

Etymologie & significations du Mot de Messe

CHAP VII.

APres auoir parlé de l'antiquité du mot de Messe, reste à donner son Etymologie & origine, & monstrer en combien de significations il est prins. Je ne veux pas icy perdre le temps à refuter Luther, & les Ministres trauaillans de le faire venir de quelque racine odieuse, ou du Grec, ou de l'Hebrieu. Leurs sottises sont d'elles mesmes trop refutées, & par leur vanité du toute indignes d'estre prinnes à partie en vn dis-

vne dispute serieuse. Il y a diuerses opinions de nos Docteurs sur la source de ce mot. Genebrard & Jean Reuclin, apres plusieurs autres anciens & modernes versez en la langue Hebrayque, le tirent de l'Hebrieu & Syriac, *Missa*, mot valant autant que Oblation Riche, & suffisante, vsurpé par Moysé, pour signifier seulement les fruicts de bled nouveau, quel'on offroit à Dieu en nouveau Sacrifice à la feste de la Pentecoste, & n'est applicqué sinon pour marquer ceste nouvelle oblation: laquelle estant la figure de nostre Eucharistie, & nouveau Sacrifice, comme il sera apres monstré, aussi portoit elle la semblance du nom, & s'appelloit *Missa*, comme nostre Eucharistie. Si quelqu'un s'esmerueille que les Docteurs Grecs ne se soyent aduisez de ce nom, de l'entremise de quels toutes-fois nous auons reçu les autres Hebrieux, AMEN, OSANNA, ALLELUIA; il doit considérer, que tout n'a pas esté cogneu dez le commencement, & que l'Eglise croit tousiours en cognoissance, comme nous voyons aduenir en la science de la nature, qui prend accroissement, avec le progrez des courses mondaines & naturelles. Plusieurs siecles passerent auant que les Grecs s'aduississent d'vsur de noms de *Trinas*, pour donner le modelle au nostre *Trinitas*, Trinité, d'*homousson*, consubstantiel, & autres. Il ne faut pas donc s'esbahyr, si les Grecs n'ont point remarqué de bonne heure le mot Hebrieu *Missa*, pour le former à leur langue, & nous le communiquer par entreiect.

Il n'y a point d'inconuenient aussi, que les Latins les ayent denancez en cela remarquans les premiers quoy que tard, au Sacrifice Hebrieu, la figure du nostre, prenans de celuy là le nom, pour le donner à cestuy-cy. Or combien que ceste opinion soit vray semblable, j'ayme mieux croire toutesfois, avec plusieurs autres Docteurs, que le mot *Missa* source du mot

Messe,

Missa.
absolutum
Missa in
regimine.
Deuter. 16
10.
Reuelin. l.
2. de erud.
hebra.
Deuter. 16
Claud. de
Saint Ge-
nebra. &
alij.

*Rencontre
merveil-
leux du La-
tin avec
l'Hebreu.*

Messe, est Latin, & que fortuitement il s'est trouvé semblable avec l'Hebreu; lequel Rencontre s'estime beaucoup plus merueilleux; que si c'eust esté vn nom formé à dessein de l'Hebreu par deriuation recherchée de voye humaine; car estant vn effect casuel, il a vne cause plus haute, & plus noble que l'ordinaire; & partant en est il en ce titre plus eminent, comme nous voyons aduenir à tous rencontres semblables; vn exemple nous esclaireira. L'histoire Ecclesiastique nous

*Les deux
obaines de
S. Pierre
comiois-
tes.*

*In tabulis
ecclies. voy
le card Ba-
ron. l. 1. s.
an. 439.*

enseigne que la chaine de laquelle Saint Pierre fut lié en Hierusalem, estant apportée à Rome & mise avec celle dont le mesme Saint y auoit esté lié, se ioin- gnit avec icelle; si bien que toutes deux ne sembloient qu'une, faicte par vn mesme artisan. Ceste ioin- cture casuelle fut miraculeuse, qui ne l'eut pas esté, si vn ferrurier l'eut causée par art. Ce rencontre donc a esté vn cas fortuit pour nostre regard; mais en soy, vn effect de la Prouidence diuine, de laquelle il porte la marque en sa casualité, avec vne merueille non petite. La merueille est premierement, que deux mots de si diuerses langues, se soyent assemblez sous mesmes lettres, mesmes syllabes, mesme son, & si heureuse- ment qu'ils semblent estre du tout Hebreux, aux He- breux; & du tout Latins aux Latins. Secondement qu'ils facent vn mesme office diuersement pour deux choses, semblablement diuerses; & semblables diuer- sement; l'vn *Missa* en la langue Hebraïque, l'autre *Mis- sa* en la Latine; l'vn qui signifie vne oblation nouuel- le en la loy de Moÿse, l'autre vne oblation non ouye en la loy de I E S V S- C H R I S T; celuy là, vn Sacrifice, qui se faisoit venât la feste de la Pentecoste des Iuifs; cestuy-cy apres la venue du Saint Esprit & Pente- coste des Chrestiens; & la vraye Pentecoste figurée par la Iuifue. En somme que celuy-là porte la signifi- cation, la figure, & l'ombre d'une oblation riche, & suffisante; cestuy-cy donne la verité, la suffisance, & solidité

*Concours
merveil-
leux de la
figure &
de la ve-
rité.*

solidité de l'oblation figurée, à sçauoir le Corps de IESVS-CHRIST. Merueille aussi, que tout ce rencontre se soit fait plustost en la langue Hebraïque, & Latine, qu'en quelques autres, comme si ceste diuine Prouidence eut voulu, que le plus haut Sacrifice de son Eglise, fut nommé par les deux plus excellentes & plus autorisées langues du monde; en figure par l'Hebraïque, langue sacrée & la plus ancienne; en verité par la Latine, langue la plus noble, plus puissante, & plus estendue; & que le nom qui nommoit la figure, passat en celuy qui nommoit la verité, pour demeurer permanant; & que ce mot fut prins de la langue, qui auoit commandé temporellement par tout le monde, à raison des Empereurs temporels, qui feoyent à Rome, Reyne temporelle du monde, & qui deuoit commander spirituellement a tout le monde, à raison du Vicaire de IESVS-CHRIST, qui auroit son siege en la mesme ville, Roynie spirituelle de l'Vniuers. Voyla nostre mot de Messe eccerné de son Etymologie, ou par extraction de l'Hebrieu fondu au Latin, ou par deriuation du Latin terminé à l'Hebrieu. Reste à voir combien il a de significations; mais parce que les Ministres ayans dict le pis qu'ils peuuent contre iceluy, l'appellent pour comble d'iniures, *barbare*, nous dirons deuant par maniere d'aduertissement, pour deliurer de scrupule ces oreilles trop delicates, que le Latin est tresbon a ceux qui l'entendent, & ne sont de goustez. Les Latins à l'imitation des Grecs, forment les mots des verbes; les Grecs disent *σύνεσις* & *συνόσις* du verbe *σύνεσις* les Latins pour la mesme chose dient *Collectionem*, & *Collectam*. Ainsi Ciceron en quelque lieu dict, *exigere collectam*, pour *collectionem*, & l'ancien interprete de Saint Paul tourne *συνόσις* *collectam*. Le mesme Ciceron a dict en vn autre lieu *deductam*, pour *deductionem*, si *deducta in testamentis facta non sit*. A ce patron les escriuains Ecclesiastiques, principale-

*Noblesse
de la lan-
gue He-
braïque &
Latine.*

3. Cyprien principalement les Afriquains, ont dict *Remissa peccatorum*,
 epist. 12. & pour, *remissio*, remission des pechez, comme Sainct
 l. de orat. Cyprien en plusieurs lieux. Tertullien contre Mar-
 domi. & l. cion. Optatus Mileuitain contre les Donastiques, &
 de bono pa- Victor Euesque de Silieffo au liure de la Penitence.
 sione. Ainsi donc ont ils dict *Missæ*, pour *Missio*. Si le Latin
 Victor. epi- se. carton- na *Sillissio*
 Plin. l. 5. e. 2. de Ciceron est bon, les oreilles des Ministres sont
 Significa- mauuaises, qui le reiectent, qu'ils les reformat donc,
 tions du & ils feront en ce poinct Reformez. Il a plusieurs sig-
 mot, *Miss-* nifications, deux luy sont propres & naturelles, ve-
 sa. nans du mot *mittere*, lequel signifie quelquefois en-
 voyer comme chascun scait, quelque-fois finir, *mitte*
me orare, fais fin de me prier. De mesme le mot, *Missæ*,
 deriué d'iceluy se prend tâtoit pour mission de quel-
 que don, ou pour le don mesme; ainsi se prend quel-
 que-fois par les Iuriscôultes: & selon ceste significa-
 tion, quelques vns dient que la Messe est ainsi appel-
 lée, comme estant vn don, & vne hostie enuoyée du
 Ciel à la semblance de *I E S V S- C H R I S T*, qui est icel-
 le Hostie, & est appelé *Soloah*, comme à leu S. Hierof-
 me, *Missus*, enuoyé. Calvin, Pierre Martyr, Melan-
 çhon & les autres plus celebres Heretiques biaisent
 ceste Etymologie en vne autre fin: disans que la Mes-
 se à eu ce nom à cause des dons & offrandes, que lon
 portoit à l'Eglise; ce qui n'a aucune probabilité, veu
 que bien souuent il est vsurpé, ou il n'y a aucune of-
 frande, ny present, comme quand on dit la Messe, des
 vigiles, de l'oraïson. Or donnent ils ceste Etymolo-
 gie pour confondre la Me. l'eauec le banquet, que
 faïsoyent les Chrestiens pour le soulagement des
 pauures: car chascun portoit son present, & son escot
 appelé par nom propre, non *Missæ*, mais *Agape*,
 duquel est parlé en Tertullien & en Sainct Augustin,
 banquet voirement sobre & temperé, mais civil &
 human & non sacré, comme est la Messe prise en sa
 propre signification. Le mot de *Missæ* est aussi mis
 pour

Iesua christ
 appelé Solo-
 ah, c'est
 à dire Miss-
 ius, enuoyé.
 Genes. 49.
 20. & l'of-
 frande de
 son corps à
 l'Autel,
 Missæ, en-
 uoyée.
 Erreur de
 Calvin &
 P. Mariur.
 l. 4. post. c.
 12. §. 8. in
 5. prioris ad
 Corinth.
 & in apo-
 log. Conf.
 August.
 Banquet.
 Tert. in a-
 polo. c. 29.

pour congé, ainsi on disoit Messe des Cathecumenes, c'est à dire le congé des Cathecumenes. Car lors qu'en celebrant la Messe le sermon estoit fait, & qu'il falloit venir à la consecration, en laquelle personne ne pouvoit assister, qui ne fut Baptisé & préparé, le Diacre se leuoit & disoit haut & clair, **QVE LES CATECHUMENES, LES POSSEDEZ, ET CEVX QVI NE PEVVENT COMMVNIER AYENT A SORTIR DEHORS, cōme il est aisé à voir en toutes les Liturgies & Messes anciennes.** En ceste signification S. Augustin à prins ce mot en quelque sien Sermon, disant, *Après le sermon, fit Missa Catechumenis, manebunt fideles*, on faict sortir les Cathecumenes, & les Fideles demeurent. En la mesme, il est vsurpé au quatriesme Concile de Carthage, ou il est ordonné; que nul Euesque ne prohibe l'entrée de l'Eglise, ny aux Heretiques, ny aux Iuifs, ny aux Gentils, iusques à la Messe des Cathecumenes, cest à dire iusques apres le sermon, & lors qu'on aura doné congé aux Cathecumenes. En la mesme Cassian appelle, *Missam Orationis, Congregationis & Vigiliarum*, le congé qu'on donne apres l'oraision, ou l'assemblée, ou les vigiles finies; en tel sens aussi est dit en la regle de S. Benoist, qu'apres chaque nocturne de matines, *fiant Missa*, c'est à dire qu'on donne congé pour se retirer. Et au mesme sens, le Prestre ou le Diacre dict, la Messe estant acheuée, **ITE MISSA EST**, qui est vn congé.

De ces deux significations, qui sont naifues, le mot a esté trans-porté à d'autres, parquoy en troisieme signification *Missæ*, Messe, à esté prins pour l'assemblée des Cathecumenes, ou pour l'office de la Messe, qui dure iusques à l'Offertoire. En tel sens parle le Concile de Valence en ces termes, *Nous auons esté d'aduís entre autres choses, de faire qu'en la Messe des Cathecumenes deuant qu'on apporte les dons (c'est à dire deuant l'Offertoire) on lise les Saincts Euangiles selon*

l'ordre

S. Aug. l. 20. cont. Faust. c. 21. Missa con-
gē.

S. Augu. serm. 237. de temps.

Cont. 4. Carthag. c. 84.

Cassian l. 2 de Canon. orat. & psalmodi. c. 7. & l. 3. c. 71. S. Benedi- ctus in re- gul. c. 17.

Messe, as- semblee. Concil. Val. l. 1. c. 1.

l'ordre des leçons ; auquel lieu, Messe des Catechumenes,
vaut autant que la congregation des Catechumenes,
ou l'office de la Messe, qui va iusques à l'Oratoire.

*Messe, o-
raisons.
Concil. mi-
leuit.*

*Messe pour
le sacrifice
du corps de
Iesu christ
& l'assem-
blee la plus
noble des
Chrestiens.*

Quatriemement la Messe est prise au Concile Mileuirain, pour les oraisons qui se dient en la Messe; & finalement pour le Sacrifice & Sacrement de l'Autel, & l'assemblée des Chrestiens en iceluy: & c'est la plus celebre & plus vitée signification maintenant, & iadis vsurpée en tel sens, par de tres-anciens Peres; Euariste, Alexandre, Telesfore, le Concile Romain, S. Ambroise, S. Augustin, & autres qu'auons cité au precedent chapitre. Aufquels l'adiouste le témoignage prins du commentaire sur les Prouerbes, attribué à S. Hierosme, que Pierre Martyr & du Plessis, apres luy attribue à Beda assez imprudemment, d'autant que le style est tout different de celuy de Beda, & du tout semblable à celuy de Sainct Hierosme. En ce commentaire donc il est escrit, que les ames sorties de ce monde n'estât entachées que de pechez veniels, estoient aidées par la celebration des Messes. Or soit que cest oeuvre soit de Sainct Hierosme ou de quelque autre, tant y a qu'elle est si ancienne & si bien couchée, qu'elle a esté estimée digne d'vn tel Autheur. Ceste derniere donc, est la signification Maistresse du mot, & par icelle n'entend-on maintenant autre chose, que le propre & seul Sacrifice des Chrestiens.

Comment le mot de Messe à este prins du mot Latin

Missa, signifiant congé.

CHAP. VIII.

DE toutes les Etymologies du nom de la Messe cy dessus mises, celle qui le deduit de *Missa* signifiant congé, semble la plus naïue: & ne se faut esbahir qu'vn nom prins d'vn cas fortuit, & de si petite importan-

portance, ait esté choisi pour nommer vn mystere si grand; car cela aduient souuent en d'autres choses grandes. Le premier homme du monde a esté appelé *Adam*, de la terre, qui est la moindre partie de l'omme. *Adam, Terre.* Cæsar fut surnommé Cæsar, à cause qu'on le tira du ventre de sa mere incisé: ce nom toutes fois veu *Cæsar tiré de ventre de sa mere par incision Pua. lib. 7. c. 9.* & vne si petite origine, à seruy apres pour nommer les plus hautes personnes de la terre; les plus nobles hommes, & familles Romaines ont esté ainsi surnommées; Fabius & les Fabiens des febues; Piso & les Pisons, des pois; ainsi Lentule, Cicéron & autres des Lentilles, & des pois-chiches. *Mess* donc signifiant congé, à petite occasion a esté donné à vne chose tres-noble. Le cas est petit, mais il n'empesche pas que le subiect ne soit grand, ny que le nom donné à iceluy ne soit noble, encor qu'il soit issu de petit lieu, & fortuitement. Combien que si on considere la source de ceste imposition de plus pres, on trouuera possible que ce n'a esté sans raison humaine, voire encor avec note de là prouidence diuine, que ce nom est prins de congé; car premierement ceste signification marque la grandeur de nostre sacrifice. C'est vne chose commune à toute sorte de gens, qui ont cogneu Dieu, en quelque façon que ce soit, de se trouuer ez grandes & celebres actions de religion par obligation, & de n'en sortir deuant l'ui. Les *Les Iuifs trois fois ben s'assemblerent en Hierusalem. Exo. 21. 17. & 34. 24.* Iuifs qui habitoyent tant en la Iudée qu'ez autres pais loing rains, se denoyent trouuer certains iours de l'an en Hierusalem, pour sacrifier au temple: il n'estoit permis à personne d'y entre, qu'ne fut purifié selon la loy, ny d'en sortir, que le sacrifice eust accompli, & le congé donné; C'est pourquoy estoient ordonnez les portiers exprez, pour y prendre garde. Les Payens faisoient le mesme, instruits ou de la lumiere naturelle, ou de l'exemple des Iuifs. *Portiers du temple des Iuifs. 2. Paral. 8. Ne s'uy sans congé.* Aux grades assemblees religieuses des Grecs, le grand

D
Prestre,

3. Clem. l. 1. *conflit.*
 4. 11. *Coc. agarb*
 5. 47. *Proverb.*
 multi &
 boni. *A-*
 puli. l. 11.

Prestre, pour sçavoir s'il y avoit aucun qui fut en mauvais equipage de conscience, & indigne d'y assister, demandoit τίς ἢ τίς ἔστιν ἰσχυρὸς ἢ ἄριστος, plusieurs gens de bien. Estant acheué le Sacrifice, il disoit, πῶς ἔλαβον ἀφέτην ἀπὸ πάντων ὑμῶν. Entre les Latins pour le congé, le Prestre disoit. I L I C E T. La Messe donc est appellée du mot *Missa*, congé, qui est la closture de toute l'action, & porte en son nom, la signification de sa grandeur, monstrant par iceluy, que c'est quelque action grande & importante, puis qu'elle est de celles-là, ou par obligation il faut assister, & d'ou l'on ne peut sortir sans congé, & sans ouyr I T E M I S S A E S T. C'est la premiere raison de ce nom.

Secondement ce cas fortuit est merueilleux, & divin en ceste signification de congé; parce qu'il specifie l'effect, qui a divinement suivi tant au nom qu'en la chose; le nom Latin a donné congé à l'Hebrien, & s'est mis en sa place pour signifier la verité, tout ainsi que celuy la signifioit la figure; & la Messe a donné congé à tous les Sacrifices anciens, ausquels elle a succedé, comme la verité aux figures, & le corps aux ombres, selon que les Peres anciens ont tres-sagement

La Messe *remarqué. S. Chrysostome. La grace de nouveau venue*
 a succedé *comprend tous les Sacrifices des anciens par un Sacrifice. S.*
 & donné *Augustin parlât aussi du Sacrifice de la Messe. Car c'est,*
 & donné *à tous les anciens* *dit-il, le Sacrifice, qui a succedé à tous les Sacrifices, que iadis*
 & donné *sacrifices.*
S. Chrys. in or. offroit en ombre de celuy qui devoit venir. Sainct Leon.
psal. 105. Maintenant une seule oblation du corps & sang du Sauveur,
S. Aug. l. 17. de civi. comprend toutes les sortes des anciennes Hosties. Ce sont
 a. 20. s. *les raisons du mot Missa, prins du congé, & imposé au*
 Leon *serm. grand Sacrifice, & Sacrement des Chrestiens. Mais,*
 7. de passio. *dict du Plessis sur ce propos, quelle fatale mutation en ce*
Interrogas mot, que d'un congé en mauvais Latin, il passe en service divin?
de du Plessis. puis en pretendu Sacrifice? puis en œuvre ourrée, pour le salut
 sis l. 1. c. 4. *des vivans & des mortz & en fin pour tenir lieu d'un Palladium*
 p. 60. *es*

diu en la Chrestienté? Voyla vne belle & forte periede, & plus pour nous, que pour celuy qui la iette; car s'il appelle fatale mutation, l'impositiō de ce nom, pour auoir quelque chose de diuin, selon que venons de dire, il dict bien & en homme considéré; s'il le dit à l'aenture, il dit aussi bien, mais sans y penser, & sans merite selon la prerogatiue de sa Religion. Mais pour dissoudre les angles de ceste figure tetragone, si bien esperonnée, & si rhetoriquement lancée, ie dis en premier lieu, que du Plessis est trop delicat en Latin, aussi bien que les Ministres, d'appeller le mot, *Missa*, mauuais Latin. Si Ciceron, qui dict *Collectam*, comme tantoist nous disions, pour *Collectionem*, eust esté Chrestien, il n'eut pas fait scrupule, ce crois ie, de dire *Missam* pour *Missionem*, qui est vn mot Latin; Tertulien & Sainct Cyprien disent *Remissam* pour *Remissionem*; Sainct Ambroise, Sainct Augustin, Sainct Leon, & vn infiny nombre de bons Orateurs Latins Chrestiens, apres ceux-cy ont vsé du mot, *Missa*; est on si friand de Latin à Saumur parmy les gens-darmes, qu'on ny vueille manger du meilleur de Rome, seruy par de si braues auteurs?

Remissa.
Tertull. in
de carcion.
lib. 2. c. 18.
S. Cypria.
ep. 19.
Missa. S.
Ambros.
15. ep. 33.
S. Augu.
serm. 91.
& 251. de
temp.

Ie respōs secondement, que du Plessis ne scait qu'il dit, ny ce qu'il demande. Le mot n'est pas passé en seruice diuin, ny en pretendu Sacrifice: mais a esté donné, comme venons de dire, pour nommer vne action, qui estoit ja seruice diuin, & vray Sacrifice: le nom ne fait pas la chose, ny se transmue pas en la chose; mais il est imposé a la chose ja estant; ou comme estant; & la chose va deuant le nom, qui luy est donné. Ce Sacrifice fut premierement institué par I E S V S -

Deesse de-
mande in-
dijerato.

C H R I S T, le nom a suiuy apres: au moyen dequoy ceste demande est d'vn homme troublé de son zele. C'est autāt que s'il demandoit du mot aigle, donné au Roy des oyseaux; mais quelle fatale mutatiō en ce mot, que d'vn petit nom a cinq lettres, il soit passé en

vn animal, puis a vn animal à deux pieds, puis à vn oyseau de proye; & en fin pour tenir le lieu du Roy des oyseaux? le mot, aigle, est il passé en tout cela, & tout celz n'estoit il pas deuant le mot? Et le Sacrifice de la Messe n'estoit il pas ce qu'il est, deuant qu'il eut ce nom? Ouy, mais il y a difference en ceste similitude: car le mot, aigle, est propre, & *Missa*, est vn mot tropique, & tiré de sa naïsue signification, qui est congé, pour estre imposé a vn Sacrifice, & partant il a passé d'vne signification en vn' autre. Si du Plessis ne vouloit dire que cela, il n'auoit que faire d'amonceler tant d'interrogats, pour ensier sa periode; il s'entendoit sans le dire, que si le mot estoit tropique, il auoit laissé sa premiere signification, pour en reueksir vne autre, & qu'il ne signifioit plus congé, mais Sacrifice; Si quelqu'vn vouloit faire ces capreoles de langue, a chaque mot transferé, il composeroit vne belle Rhetorique: le mot, aigle, approprié à S. Iean, que tous les anciens Peres nommēt l'aigle des Euangelistes, est metaforique, qu'on demande donc; quelle fatale mutation en ce mot, que d'vn nom d'oyseau sans raison, il soit passé en vn homme, puis en vn Apofstre, puis en vn Prophete, & en fin pour tenir le lieu du Prince des Euangelistes? la demande seroit elle d'vn homme sensé?

*Le mot
ne se con-
uertisse pas
aux choses
mais les
nomment.*

*S. Iean l'ai-
gle des E-
uangelistes
S. Hierom
cōt. Iouin.
S. Augu.
l. 1. de con-
sens. hung.
cap. 6. &
traict. in
Ioan. 30.
c. 8.*

*Comment
du Plessis
entend que
c'est œuvre
ouurée.*

Aussi peu s'entend du Plessis disant que *Missa est passé en œuvre ouurée*. Il croit que œuvre ouurée soit quelque grande chose de soy, plus grande que seruile de diuin, & plus que Sacrifice; car il la met au troisieme degré de sa gradation & en fait la couronne de sa figure. Oeuvre ouurée cest vne œuvre faicte; vn verre faict, c'est vne œuvre ouurée, & vn desicuner mangé, aussi; & vne œuvre ouurée n'a aucune louange pour estre faicte, & ouurée, si elle n'est bonne & bienfaicte. Qu'a donc voulu dire du Plessis? Il a voulu faire de l'entendu a la scholastique. Les Theo-

logiens

logiens Scholastiques disent, que les Sacremens de la loy de grace agissent *ex opere operato* par leur vertu & par leur œuvre, a la difference des Iudaiques qui n'auoyent en loy aucun effect, sinon *ex opere operantis* par l'œuvre & vertu de celuy qui les praitiquoit saintement. La Messe donc comme tous les Sacremens Chrestiens, conuient en loy grace, & la donne de loy, parce que c'est vne action diuine, instituée de Dieu & douée de telle vertu par son institution; & celuy qui la dicte, ou qui la participe d'vne conscience nette, reçoit le fruit Spirituel, & par la Messe, & par sa bonne action. En ce sens donc disent les Theologiens, que la Messe agit par son œuvre *Ex opere operato*. Du Pleissis a pensé qu'ils faisoient la Messe vne œuvre ouurée, comme luy voulens donner par cela, vne grande louange, & s'est trompé en sa pensée; Car les Scholastiques ne mettent pas l'excellence de la Messe, en ce qu'elle est œuvre faite, & ouurée (toute œuvre seroit louable en ceste façon) mais parce qu'elle est vne action diuine portant grace par sa vertu. Voila comment il en aduient a vn gendarme qui veut faire du Theologien sans bonnet. La poincte dernière de la periode, portât le *Palladium* des Troyens est aussi mal apoinctée, que les trois precedentes; le *Palladium* des Troyens n'a rien de séblable à la Messe des Chrestiens. Le *Palladium*, estoit vne piece de bois arrestée dedans vne niche, adorée de gens auenglez. En nostre Messe, nous y croyons le Corps glorieux de IESVS-CRIST, nous y adorés IESVS-CRIST, elle est celebrée par tout le monde, & en icelle tous les plus saints & sages de la terre y reconnoissent Dieu. Que du Pleissis donc reprenne son *Pallidium* & l'affronte a la Cene des Ministres, piece de pain morte, morceau mort, ombre & figure de mort, sans suc, aussi bien que sans ame & viuement semblable au *Palladium* en ces qualitez & en tout le reste plus laide

& plus abominable. Car le *Palladium* n'estoit qu'un
 aïonc de bois figuré pour charmer les esprits par les
 yeux du corps sans entrer au corps; la Cene est vn fa-
 tome, & vne idole corporelle, & spirituelle, creuant
 les yeux de la foy, & saisissant le corps & l'esprit; dres-
 sée pour renuerfer le plus fort appuy & le plus bel or-
 nement qui soit en l'Eglise de Dieu, & se mettre en
 la place du pain de vie, pour empoisonner l'ame, &
 donner au corps le germe d'une mort eternelle.

Definitions de la Messe.

CHAP. IX.

LE nom de Messe, nous marque la Messe exte-
 rieurement; la definition nous enseigne son es-
 sence cachée. C'est pourquoy il nous la faut donner
 auant que passer outre. La definition de la Messe
 donc peut estre bornée, & declarée en ces termes,
Premiere
definition
de la Mes-
se. La Messe est un acte de Religion institué par IESVS-
 CHRIST, auquel son corps, & son sang sont par luy comme
 principale cause, & par son Prestre comme seconde & moins
 principale, consacrez & offerts à Dieu sous les especes de pain,
 & de vin, pour le bien de son Eglise.

Secunde de-
finiion. Item la Messe est un Sacrifice du corps & sang de
 IESVS-CRIST, institué par luy, representant sa passion,
 sous les especes de pain, & de vin, consacrez & offerts à Dieu,
 pour sa gloire, & pour l'utilité de son Eglise.

Troisieme. Item la Messe est un acte de Religion institué par
 IESVS-CRIST, conenant le Sacrement, & Sacrifice
 de son corps. Par telles & semblables definitions qu'a-
 pres nous verifions par les Escritures, nous enten-
 dons que le principal de la Messe, son essence & sub-
 stance, consiste en la consecration du corps & sang de
 IESVS-CRIST. Et partant ce qui se fait deuant &
 apres, c'est l'accessoire du principal. Prenant la Mes-
 se en ceste signification; nous disons que comme

IESVS-

JESVS-CHRIST en est le premier, & le seul auteur, que c'est aussi maintenant, & toujours son action en laquelle les Prestres n'officent que comme Vicaires. Nous disons que c'est **JESVS-CHRIST**, qui l'a dicté le premier, & qui communia le premier, les premiers membres de son Eglise, crea & ordonna des Prestres pour la dire, celebrer, & tenir sa place en ceste actiõ, en titre de Sacrificateurs, comme ils la deuoyent tenir es autres actions, en titre de Pasteurs & Docteurs, en administrant ses Sacremens, & enseignant ses loix, & commandemens; laquelle institution, communion, & creation fut faicte a ce vespere du Ieudy, precedant le iour de sa Passion, lors qu'ayant mangé l'agneau Paschal, & accompli la celebration de la figure, il exhiba la verité, benit, consacra, & transubstantia le pain, & le vin en son corps, & sang, & les donna a ses Apostres, qui representoyent le corps de son Eglise, & spécialement les Euesques & Prestres, & leur dit *faictes cecy en memoire de moy, c'est a dire Sacrifiez comme ie fais, & distribuez ce Sacrifice, & Sacrement en memoire de ma Passion.* Selon le mesme sens, nous disons que la Messe n'a eu aucun changement: car son essence est toute telle maintenant, qu'elle estoit alors, & du temps des Apostres, la matiere semblable: le pain sans leuain, & le vin meslé d'eau, la mesme forme gardée, en mesmes paroles du Fils de Dieu, **CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG**, prononcé sur la matiere pour la benir, consacrer, & transubstantier au corps, & sang du Sauueur; le mesme corps & sang sous les mesmes especes, & de mesme qualité offers, & distribuez; & en sõme la mesme substance & la mesme verité auioird' huy, comme alors, en la Messe sans aucun changement ou alteration en son essence. Quant est des ceremonies & actions concernâtes la celebration de ce S. Mystere, comme elles n'entrent point en la

*Les Prelas
de l'Eglise
vicairo de
Iesus, en
l'admini-
stration des
sacremens,
dispensa-
teurs.
1. Cor. 4.
1. Tit. 1. 7.*

*quand in-
stiuos.*

*Marc. 22.
19.*

*Commens
la Messe
n'a aucun
change-
ment.*

*En quel
sens la
Messe ap-
prins ac-
croissim.*

*Durand, in
Ration. l. 1.
c. 11. u. 5.
D. r. l. c.
c. 77. num.
16.*

*Fraude des
Mistres
de de
Pleiss sur
le mot am-
bigue de
Messe.*

*Du Pleiss
l. 1. c. 11. p.
16.*

*Durand l.
1. Ration. c.
1. u. 5.*

nature du principal, ains l'accompagnent seulement, ains ne sont elles si anciennes. Et pour raison d'icelles la Messe, c'est a dire, la celebration d'icelle, a prins divers accroissemens. En ce sens Durand avec Sigibon & autres Historiens Catholiques dit au liure quatrième de son Rational, que la Messe se doit d'autre façon au commencement de l'Eglise, se naissance, que maintenant. Et au sixiesme Liure il declare, comment elle se disoit; *Au commencement, dict-il, les Apostres avec la lecture prealable de l'Esriture d'oyent seulement ces paroles; CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG, ou peu apres ils adicent: ce n'est pas son dominicale, laquelle maniere de célébrer est au commencement representée au vendredi Saint, ce dict-il, sans, qu'on ne consacre point mais on vse d'une Hostie consacrée; Parquoy pour neant se travaille du Pleiss apres les Ministres d'entasser, en son premier, & second liure principalement, les auctoritez des Docteurs Catholiques anciens, & modernes, pour prouuer que la Messe n'avoit pas telle du temps des Apostres, qu'elle est auourd huy; car ces Peres que malignement il cite, & falsifie, le tesmoignent assez; mais ils parlent non de l'essence, ains des ceremonies; Et luy deguisant & confondant leurs escripts & leurs sens a sa mode, iette la poudre, & les tenebres contre la verité, & tache de faire paroistre, qu'ils parlent non des ceremonies, mais absolument de la Messe en son principal. Je le veux monstrier en ce mesme passage, qui se tonbe a present en main. Il cite doncques Durand en ces termes, *La Messe en la primitive Eglise n'estoit pas, telle qu'auourd huy; Car elle ne consistoit proprement, en ces trois parols. CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG: depuis les Apostres y adouct. ce n'est pas son dominical. Et ferme la periode par un V cetera courbé en queue de scorpion. Que l'on confere celle citation avec les paroles de Durand, que j'ay citées de deux lieux mot a mot cy dessus, & qu'on**

voye

voye la fidelité d'un esprit mensonger. Durand parlant seulement des ceremonies dict, *la Messe se disoit d'une autre façon au commencement de l'Eglise naissante; Du Pleffis signifiant l'essence de la Messe, dict absolument, la Messe en la primitive Eglise n'estoit pas telle; estoit & se disoit, font icy des mots du tout divers; car l'Escre, touche l'essence, & le dire, la celebration. Parquoy du Pleffis confond de bonne foy, la ceremonie de la Messe avec l'essence d'icelle, & la confond avec le corps. Durand au seco. d'ieu que j'ay al egué, ou il parle encor de la façon les Apotres en la celebration de la Messe, dict que les Apotres avec la b. Trine precellable de l'Escriture s'oyent se l'oy. et ces paroles CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG. Cestuy-cy ioinct les deux lieux, comme si c'estoit un mesme fil de paroles, & comme si Durand parloit toujours de l'essence de la Messe, & dict, car elle ne co. estoit premier qu'en ces huit paroles CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG. Voyez vous comme il ioinct, tranche, adiouste, change, & corrompt, pour broyer des couleurs a peindre son erreur, des escrits d'un Docteur Catholique, & luy faire parler de l'essence de la Messe, ou il ne parle que de la façon de la dire! C'est la foy, & la charité bitteuse, que ceste belle preface a Messieurs de l'Eglise Romaine, porte en la bouche, trenchant de Saint Paul, & imitant avec un langage de pois suerez, le genre humain de se rendre a la foy. Or si n'a-il seu si finement a leguer & falsifier, qu'il n'aye destruit sans y penser ce qu'il bastissoit. Premierement il avoit proposé de prouver, que les Apotres, & Disciples de nostre Seigneur, s'estoyent tenus a l'institution de leur Maître, sans s'en departir aucunement, & contre son intention il y a produit des tesmoins, qui dient, qu'ils adiousterent la lecture des Escitures, & l'Oraison de miracle. Il est vray que pour amollir la contradiction, il adiouste,*

Durand l.
 6. R. 110. &
 77. n. 26.

Foy H.
 2. 2. 2.

Les Apotres
 s'oyent tenus
 de l'institution
 de leur Maître,
 sans s'en
 departir
 aucunement,
 & contre
 son intention
 il y a produit
 des tesmoins,
 qui dient,
 qu'ils adiousterent
 la lecture
 des Escitures,
 & l'Oraison
 de miracle.

D 5

que

que l'additiõ de l'Oraison Dominicale fut faicte par les Apostres de l'esprit de nostre Seigneur, *non tant*, dict-il, *par forme de la Sainte Cene, que pour priere ordinaire.* A quoy nous repliquons que le reste, qui a encore esté depuis adiouté par l'Eglise de Dieu, est aussi de l'esprit de Dieu par façon de priere, & non de forme du Sacrement, que nous gardons tousiours inuiolable, comme il a esté dict; & partant il conclud tousiours neant: & pensant prouuer quelque chose contre nous, il se pique tousiour soy-mesme.

En second lieu, composant sur le texte de Durand, & disant, que la Messe ne consistoit proprement qu'ez parolles de la consecration, il a exprimé l'essence de la Messe, & déclaré, que les Peres qu'il cite & falsifie au mesme lieu, parlent des ceremonies d'icelle, lesquelles il confond trompeusement, avecques la substance & forme essentielle de la Messe. Je laisse les autres lieux citez & falsifiez par luy en cest endroit, aussi bien que celuy de Durand: suffit de l'auoir en passant verifié en vn, pour maintenant. Je dis donc reprenant mon fil, que la Messe en sa substance n'a iamais changé ny varié, mais bien aux ceremonies: & ce a mesure que l'Eglise s'est auancee en eage, & que les circonstances des temps, lieux, & personnes l'ont requis selon l'aduis, & prudence des Pasteurs, a qui I E S U S C H R I S T a laissé l'oeconomie, & dispensation de ses Mysteres & thresors spirituels comme parle Sainct Paul, avec congé de lier, & deslier, faire, & casser des loix, & ordonnances pour son seruice, & reiglement de sa maison, & de son corps Mystique, & avec promesse expresse faicte par luy de ratifier au Ciel tout ce qu'ils lieroyent, ou deslieroyent en terre.

Quand donc nos Theologiens parlent de la Messe en termes propres, ils la reduisent a la consecration, & oblation qu'auons dict eez definitions cy dessus

L'essence de la Messe n'a iamais varié. Les Apostres dispensateurs des mysteres de Dieu 1. Cor. 4. 1. Tit. 1. 7. Aya's puissances de lier & deslier. Mcarth. 18. 18. nommé s. Pierre. Mcarth. 18. 40.

dessus données; Et ayans esgard special aux ceremonies & bien-feance de la celebration, ils en donnent telle definition.

La Messe est vn office, qui par institution de l'Eglise Definition plus ample de la Messe.
des anciens Peres, se celebre avec ceremonie legitime en l'Au-
tel sacré, ou se fait la consecration, & oblation du Sacre-
ment de la Saincte Eucharistie. En laquelle definition les
 seules parties essentielles de la Messe, sont la conse- Indocum Clizouem in scholis ad Durandum lib. 4. c. 1. num.
 cration & oblation du Corps & sang de nostre Seig-
 neur, dependentes de la seule institution du Sau-
 neur; les autres appartiennent a la maniere de la ce-
 lebrer; au Seruice, & Ceremonies, comme nous a-
 uons dict. La Messe donc fait & contient le Sacre-
 ment, & le Sacrifice de l'Eucharistie; elle celebre &
 ceremonie l'vn & l'autre selon l'institution du Sau-
 neur sans rien changer en leur nature. Et afin de mi-
 eux encor entendre l'ame de ces definitions, & ce
 qui est de l'essence de la Messe, & ce qui ne l'est pas,
 difons vn mot des parties d'icelle.

*Diuerfes diuisions de la Mess, & pourquoy les anciens
 usoyent de ce mot au nombre pluriel.*

CHAP. X.

COMME il y a plusieurs definitions de la Messe, les vnes plus briefues, les autres plus amples, & toutes pour declarer, ou l'essence, ou les ceremonies d'icelle, ou tout ensemble, aussi y a-il diuerfes diuisions, qui toutes declarent diuersement, les parties de la Messe. La premiere est celle, qui comprend seulement les parties essentielles, qui sont la Consecration, & Oblation du Corps & du Sang de nostre Seigneur; ces parties sont la forme & matiere, l'ame & le corps de la Messe. Premiere diuision de la Messe.

La seconde diuision est celle, qui fait comme deux sortes de Messe, l'vne des conuertis non bapti- Seco da diuision.
 sez,

*Messe des
Catechumens.*

fez, qu'on appelloit la Messe des Catechumenes; c'estoit tout ce qui se dict iusques à l'Offertoire; l'autre des Fideles Baptifez, qui est tout le reste; non que les Baptifez n'ouïssent la premiere partie, mais parce que ils croyent ceste-cy comme propre des Chrestiens, & comme contenant le cœur de la Messe, & en laquelle ils pouuoient prendre la refection celeste du Corps de nostre Seigneur. Pour raison de ces deux

*Les foyes
Chrestiens*

de l'ar.

Messe les anciens Peres vsent quelquefois du nom pluriel disans, *celebrer les Messes, en la solemnité des Messes,* pour dire *celebrer la Messe, & la solemnité de la Messe.* Maintenant entre les Chrestiens ou il n'y a point de Catechumenes, & que tout le monde est Baptisé, en la Chrestienté de l'Europe, on ne distingue plus ces parties, & n'vsé on plus du nombre pluriel, mais on dict *chanter la Messe, dire la Messe,* & non les Messes, sinon quand on en veut signifier plusieurs. Il est vray qu'aux mondes nouveaux ou il y a des Chrestiens, Catechumenes & Nouices, la diuision, & nôbre peut reprendre son ancien droit & pratique. Or ceste diuision est prinse de tout ce qui est en la Messe, & comprend tout, la substance, & les ceremonies, le principal, & l'accessoire.

*Troiesme
diuision.*

La troiesme est tiree de mesme façon, & la plus vsée comme estant plus ample & plus à la main. Selon ceste diuision, les anciens Peres ont fait quatre

*Quatre
parties de
la Messe.*

memes, & parties de la Messe. La premiere depuis l'Introit, & commencement iusques à l'Offertoire, laquelle estoit la Messe des Catechumenes, comme il a esté dict; la seconde depuis l'Offertoire iusques à la consecration, laquelle partie est appellée par les Grecs *Canon*, & par les Latins *Canon maior*. La troiesme, desuis la Consecration iusques à la Communion,

*Quatre
parties de
la Messe.*

appellée le *Canon maior*. La quatriesme, est tout le reste. S. Augustin, S. Chrysostome, Oecumenius, & Theophraste, rapportent à ces quatre parties, les quatre

quatre sortes de prières, que S. Paul vouloit estre sa-
 ètes par les Chrétiens en l'Eglise, à sçavoir obsecratiōs
 oraisōs, supplicatiōs, & actiōs de grâces, lesquelles se
 faisoient alors en la Messé, cōme elles se font autour-
 d'huy, ainsi que nous deduirons plus amplemēt au
 liure des Ceremonies. Ceste diuision, & ces parties
 de la Messé, estoit toute commune & vſitee du temps
 de S. Augustin, & de S. Chrysostome, de S. Ambroi-
 se, & autres Docteurs anciens comme il est aisé à voir
 en leurs liures, voire du tēps des Apostres, tesmoins
 en sont les Liturgies, c'est à dire les Messes écrites
 par Saint Jacques, par Saint Clement, par S. Denys
 Areopagite, & autres que toute l'antiquité a hono-
 rees, & que les Ministres ne peuuent voir, auxquels
 nous tâcherons de desſillier les paupieres, & verrons,
 s'ils ont encor la prunelle des yeux : maintenant ce
 m'est assez de les prendre pour tesmoignage de gran-
 de antiquité, ce que les Ministres ne peuuent nier. Ce-
 pendant qu'il nous monstrent en leur Cene, & en
 leur façon de la celebrer, vne seule marque de ce que
 venons d'enseigner, prins de S. Augustin, de S. Am-
 broise, de S. Chrysostome, & autres Docteurs de l'E-
 glise, qu'ils n'oseroient reprocher, & nous dirons que
 ils sont fondez sur l'antiquité de l'Eglise; Que s'ils n'y
 en peuuent assigner aucune conformité, qu'ils con-
 fessent, que leur Cene est vne nouvelle inuention de
 Calvin, & que nostre Messé se dit maintenant, comme
 elle se disoit du temps de S. Augustin, & que de ce
 temps, on la celebreroit selon la tradition des Apostres.

Il y a vne certaine sorte de Messé qu'on appelle
 sèche, d'autant qu'elle n'a que la seule forme, & par-
 ties de l'office, & ceremonies, qui se font en la Messé
 sans consecration, ny oblation, & proprement par-
 lant ce n'est Messé que de nom, qu'elle tient à cause
 de la semblance extérieure de l'office; tout ainsi que
 la figure humaine en vn tableau s'appelle homme,
 mais

S. Paul.
 1. Cor. 12.
 1. S. Aug.
 1. 1. 1. 1. 1.
 Chrysost.
 Theoph.
 Ceter. in
 epis. 1. a. 1.
 1. Timoth.
 2. 1.
 Il sera par-
 le des Li-
 turgies au
 quatriesme
 liure.

De la se-
 che Messé.
 1. 1. 1. 1. 1.
 1. 1. 1. 1. 1.
 1. 1. 1. 1. 1.

mais homme peint à cause des traits, & lineaments extérieurs rapportans la semblance extérieure d'un homme: & combien qu'elle ne soit Messe que de nom & figure, elle ne laisse point d'être bonne à cause des prières, & oraisons, qui s'y font, qui sont celles de la vraie Messe. On a de coutume de dire ceste Messe quelques-fois après dîner, aux obseques des tres-passez; quelque-fois dedans les nauires, quand on voyage, ne pouvant estre fait le Sacrifice ny après Midy, ny sur mer à cause du lieu subiect à estre agité des vagues, & dangereux à faire verser le Calice & le profaner.

*Missa nau-
ria.*

Parce qu'auons dit de la définition & diuision de la Messe, nous descouurons vne insigne calomnie de

*Calonie de
Kemnice
in Conc.
Trid. in 2.
part. exam.
Ekhus de
Sac. missa.
l. 1. c. 19.
In ceste fi-
gure, du
Vieus &
les Mini-
stres ab-
horent,
contre la
Messe.*

Kemnice, & fraude des Ministres. La calomnie est, que ce fidele aucteur escriuant contre le Concile de Trente, & proposant de declarer qu'est-ce que les Catholiques appellent Sacrifice de la Messe, dict, (comme l'ayant prins de Ekhus Docteur Catholique & sçauant) que le Sacrifice de la Messe duquel les Papistes disputent tant, ne consiste en autre chose qu'en celas c'est que le Procestrants use de plusieurs vestes, mouuemens, & actions sur le pain, & le vin de l'Eucharistic, s'agenouille, s'incline, ioint les mains, estend les bras, se tourne, parle haut, parle bas, &c. Ekhus n'eust iamais en la pensee que le Sacrifice de la Messe consistat en cecy, moins eut il la volonte de l'escrire, ses escrits sont aussi manifestes, que l'impudence de ce calomniateur est grande, luy imposant ceste faulseté.

*Fraude des
Ministres.*

La fraude des Ministres est de mesme ayr, que ceste calomnie, c'est que parlans de la Messe, ils ne declarent iamais le vray sens de l'Eglise Catholique, ny en quoy consiste l'essence de ce diuin Mystere. Et discourrent de telle façon, comme si la Messe n'estoit autre chose que ce que dict cest imposteur. C'est tousjours contre les ceremonies, que leurs declamations, & leurs

& leurs inuectiues donnent, contre les habits, les Calices, les gesses, & autres appareils & actions de la Messe. Ils l'appellent tantost farce, tantost forcelerie, bouffons en blasphémant, & blasphèmes en bouffonnant. Et cecy font ils pour abuser le Monde, principalement ceux, qui n'ont iamais veu celebrer Messe, ny ouy discourir d'icelle selon la verité & pour faire croire aux Catholiques que nostre Seigneur ne dit iamais la Messe, n'ayant vié d'aube, d'extole, de chasuble, ny du reste, & que c'est vne inuention du Pape; comme si l'essence de la Messe estoit aux habits & ceremonies, & non en la consecration du pain, & du vin; au sacrement, & oblation du corps, & sang de IESVS-CHRIST, sous les especes d'iceluy pain. & vin, ainsi que nous auons dict & dirons apres. Du Plessis a escrit des derniers, contre la Messe, & compilé avec la peine & loisir de plusieurs années, tout ce que les vieux, & modernes Heretiques ont desgorgé contre l'Autel de Dieu; mais il ne parle non plus fidelement qu'eux: ses allegations, ses citations, ses argumens, & tout l'attirail de son oeuvre, principalement des deux liures premiers, tire en teste, en queue, & sur le milieu contre les ceremonies de la Messe, sans iamais fidelement declarer, qu'est ce que nous appelons Messe; possible ne l'a il encore entendu, n'estant le subiect de sa profession. Certes s'il l'a entendu, il a vié d'une grande dissimulation, ne l'ayant déclaré; & s'est miserablement abusé, voulant abuser les autres, de refuter la Messe par les ceremonies d'icelle, & nier le corps, parce qu'il a prins vne robbe. Car tous ses arguments du premier & second liure contre la Messe, aboutissent a ce resrain. *Les ceremonies de la Messe n'estoient point telles, quand le Seigneur institua le sacrement de son corps, donc il ne l'institua point,* qui est autant, que si quel-
 qu'un ayant veu vn figuier en hyuer, qui n'eust que les braches, le considerant apres en esté avec ses feuille-
 les &

*Obscurité
a l'égard des
Ministres.*

*Discours
mal usité
de l'adver-
saire.*

les & fruiçts, disoit que ce n'est pas vn figuier, parce qu'il a de la verdure, & autres choies qu'il n'auoit pas, ou comme si vn Pere vouloit desliouer son fils le voyant deuenu grand & barbu, & tout autre selon l'entrejent exterieur, qu'il n'estoit qu'ad il luy nasquit; mais nous traiterons ce point a dessein, au quatriemesme liure. Venons maintenant à l'explication particuliere de tout ce qu'auôs dit en general de l'essence & parties de la Messe. Et pour fondement de toute nostre dispute donnons vn sommaire de la doctrine Catholique, & de celle des Ministres sur l'Eucharistie; Car ceste cognoissance, est l'assiete ou est fondee la resolution des principales difficultez qu'on a debatue en la dispute de la Messe; comme sont, si elle contient realement le corps du Sauueur, & comment: si elle est Sacrifice propitiatoire, c'est à dire en remission des pechez, ou seulement d'action de graces, & avec quelle ceremonie elle doit estre celebree; l'explication de telles & semblables questions est fondee sur la cognoissance de nostre doctrine, & de la leur que nous mettrons pour ceste raison es abbregez suyans.

*Sommaire de la doctrine Catholique sur la reelle
presence & Sacrifice du Corps de nostre
Seigneur en la Messe.*

CHAP. LXI.

LA doctrine Catholique est couchée au Concile de Trente comme il s'ensuit. *La sainte Synode enseigne apertement, & simplement, & professe que nostre Seigneur IESVS-CHRIST vray Dieu, & vray homme, apres la consecration du pain, & du vin, est contenu au S. Sacrement de l'Eucharistie, vrayement, realement, & en substance sous les especes de ces choses sensibles. Ces paroles contiennent, & enseignent nostre foy, sur le point de la reelle presence du Corps du Sauueur en l'Eucharistie, & veulent*

lent dire, que deuant la consecration le pain & le vin, ne sont que pain & vin, & que par la parolle toute puiffante de **I E S V S - C H R I S T** prononcée dessus, ils sont changez au corps & sang d'iceluy. Et parce que son ame glorieuse, est toujours avec le corps, & la diuinité avec l'un & l'autre, de la vient, que a raison de ceste conionction inseparable, ils s'entresuyuent, & que **I E S V S - C H R I S T** homme & Dieu ensemble, est entierement contenu au S. Sacrement, apres la consecration, encor qu'il n'y a que son corps, qui y soit par la force d'icelle, la diuinité, & l'ame par suite seulement. Il y est donc entierement, & ce non par figure, ou par figure comme disent les Sacramentaires, mais veritablement, non par foy & contemplation; mais reelement, non en communiquant seulement la vertu, mais substantielement; de maniere que sa substance y est, avec tout ce qui l'accompagne, sa quantité, sa qualité, sa couleur, sa figure, & le reste; encor que par sa quantité il n'occupe point de lieu, par sa couleur il ne soit visible, par la figure il ne se face connoistre; d'autant que tous ces accidens sont là inuisiblement, & en façon de substance, qui de foy ne paroist point. Il y est, non localement, comme il est au Ciel, & comme les corps naturels sont en place, mais sacramentelement sous les especes, semblance, & figure du pain & du vin, tenant la place de leur substance, qui ny est plus, encor que les accidens, la couleur, faueur, odeur, & les autres y soyent; & y est non comme sous vn voile, ou comme dans vn vase, ou en quelque autre façon naturelle, mais furnaturelle, correspondant neâtmoins à la maniere, que la substance du pain & du vin y estoient naturellement deuant la consecration. Il y est en sôme reelement mais inuisiblement; reelement prins, & inuisiblement assés, comme parle Sainct Augustin, *Nous honorons, dit-il, la chair & le sang choses inuisibles, sous les especes & figures du*

*Tout le sia
Christ est
au S. Sa-
crement.*

*Avec les
accidens de
son corps
uisible.*

*Avec les
accidens du
pain & vin
uisibles.*

Il y est reelement, mais inuisiblement. S. Aug. de Conf. dist. 2. cap. 2. ad auerou.

gures du pain & du vin, que nous voyons. Il appelle la chair, & le sang du Sauueur inuisibles, eu esgard à la façon qu'ils sont au Sacrement, combien qu'à raison des especes, nous pouuons dire, qu'on voit le corps de nostre Seigneur, qu'on le touche, qu'on le mange, à cause que nous voyons, touchons, & mâgeons les especes, qui le contiennent. Tout ainsi que nous disons que Abraham, Loth, Tobie, la Vierge glorieuse, &

autres Saints voyoyent, & touchoient les Anges, qui sont esprits inuisibles, à cause qu'ils voyoient les corps, dont les Anges s'estoyent reuestus. En tel sens dit S. Chrysostome parlant de I E S V S- C H R I S T contenu au S. Sacrement, *Tu le vois, tu le touches, tu le manges.* Et S. Cyrille, *Il nous donne sa chair à toucher.* S. Augustin dit, *Qu'on mange & boit spirituellement, & en verité, ce qu'on reçoit visiblement:* c'est à dire sous les especes visibles, nous mangeons le corps de I E S V S- C H R I S T inuisible, qui est vne façon de manger spirituelle & non commune, encor qu'elle soit réelle. Or combien que toutes ces façons de parler soient véritables, elles sont neantmoins prinſes par semblance & par trope, d'autant que proprement nous ne touchons pas le corps de I E S V S- C H R I S T; mais les especes, & I E S V S- C H R I S T par l'entremise d'icelles, & ainsi du reste; tout ainsi que quand on touche la main du Roy, qui

est vestuë d'un gan, on touche voytement la main du Roy, mais proprement le gan, & par iceluy la main. Le mesme Concile suyuant la doctrine & la foy, qui a tousiours esté en l'Eglise, enseigne qu'en la Messe, le corps & sang du Sauueur sont offerts, en vray & propitiatoire Sacrifice., selon la forme de Melchisedech; à sçauoir sans effusion sanglante, sous les especes du pain & du vin. C'est la foy des Catholiques, & leur façon de parler.

Som-

Comment se voit & touche le su-Christ au S. Sacrement.
Chrysost.
hom. 23. in Mat. 5.
Cyrl. in Ioan. 1. 12.
6. 18.
S. Aug. de verbis Apost. 3. cap. 1.

La Messe est vray sacrifice & propitiatoire, c'est à dire pour la remission des pechez.
Coc. Trid. sess. 12 c. 1.
& reliques.

Sommaire des opinions des Sacramentaires
sur l'Eucharistie.

CHAP. XII.

LE sommaire de la doctrine des Sectaires, ne se peut pas aisément donner : car ils sont diuisez en plusieurs opinions, & autant de testes, autant d'escholes entre eux, encor qu'ils s'accordent tous à mal faire, comme conduicts en l'un & en l'autre, par l'esprit de celuy, qui n'ayme qu'à deschirer, rompre, & ruiner. Ce que nous pouuons mettre en blot de leur variété est cecy. Luther confesse la presence du corps de nostre Seigneur, en l'Eucharistie; mais il dict que la substance du pain demeure: & inconstant en soy mesme, monstre en plusieurs endroicts, qu'il est fort enclin à croire, qu'en l'Eucharistie il n'y a que du pain, & qu'il a taché à toute force de le prouuer, mais qu'il n'a peu satisfaire aux Escritures, qui manifestement tesmoignent la reelle presence du corps de nostre Seigneur. Neantmoins la doctrine qu'il a laissée, traîne apres soy l'effect de son inclination. Car il dict que les Sacramens ne iustifient poinct, & ne sont que signes, & que l'Eucharistie ne doit point estre adorée, d'où s'ensuit necessairement, que IESVS-CHRIST n'y est pas, car y estant, il y a plus que signe, & doit profiter à la iustification par sa presence, il doit estre adoré, parce qu'il est Dieu. Celuy qui croit qu'il ny a que le simple signe, ny aucune iustification, ny adoration, le croit aussi tost que le corps du Sauueur n'y est pas.

Les Disciples de Luther corrompus de ceste sentence, sont allez de mal en pis, comme est la nature de tous errans; & plus hardis que le Maistre, ont enseigné tout à fait l'erreur, qu'il n'auoit osé ny peu enseigner: Carlostade a esté des premiers l'an 1525. & apres luy Zuingle Pasteur de Zurich, qui pour excuse

E 2

d'auoir

Les sectaires sont diuisez entre eux.

Luther in Epist. ad Argentinens.

Erreur de Luther sur la nature du Sacrement l. de cap. Babyl. c. de Bapt. Sur l'adoration de l'Eucharistie. l. de Eucha. ad Valdenses.

Carlostadius. Zuingleus. Tigrinus.

d'auoir tant demeuré à prescher ceste opini^on, dict qu'encor qu'il l'eut au cœur, il auroit neantmoins enseigné le contraire, pour seruir à la saison. C'estoit aussi à faire à vn tel Prelat, d'enseigner contre sa conscience, & ce qu'il estimoit estre contre Dieu, pour s'accomoder au temps. ô vaillant & digne châpion pour estre fait Martyr! A cestuy se ioignit Oecolampadius Moyné renié, avec plusieurs autres de mesme note: finalement vint Caluin en titre de chef de party, censeur de Luther, & de Zuingle, & de tous les maieurs & pire que tous, suiuy de Beze & autres sectaires. Or il n'a pas esté moins inconstant, que son grand Peré Luther à croire, & à escrire, & si contradictoirement qu'il semble auoir affecté les tenebres, & l'inconstance, ou pour n'estre entendu, ou pour faire estimer que sa doctrine contenoit quelque haut, & ardu Mystere. En son Institution & autres lieux, il confesse que la chair & le Sang de IESVS-CHRIST ne sont pas en l'Eucharistie seulement par signes, mais qu'ils y sont donnez reellement. *En la sacrée Cene*, dict-il, IESVS-CHRIST me commande de prendre son corps & son sang, ie ne doute point qu'il ne me le donne, & que ie ne le reçoive, & ailleurs souuent dict le mesme. Mais il n'a eu garde de se tenir ferme en ceste confession; & partant en vn autre lieu, il escrit que les signes du Sacrement sont seuls en terre, & le Corps du Sauueur seulement au Ciel, & que le pain & le vin sont aussi distans du Corps & sang de IESVS-CHRIST, que la terre du Ciel: & voyant que ceste seconde assertion destruisoit la premiere, il dict en vn autre lieu pour les coudre, que le Corps de nostre Seigneur estant seulement au Ciel, nous est neantmoins communiqué en terre, mais d'vne façon spirituelle, & ineffable, & que c'est vn Mystere tres-dificil à comprendre, & plus difficile à expliquer, & qu'il faut captiuer son esprit, & que luy mesme ne l'entend pas; Beze dict le mesme.

Oecolampadius.
Caluin.
Beze.

Inconstance de Caluin.

Caluin, l. 4
Inst. c. 17.
num. 22.

Caluin l. de Concord. in eundem pastor. Tiguri.

Contradiction de l'ineffable mystere de Cal. inst. l. 4. c. 17. § 7. 10. 22.

Beze de ser. 9. 9.

me. Pour faciliter ceste sienne si difficile doctrine, il adiouste, que ceste communication ne se fait pas de telle façon, que le corps du Sauueur descende çà-bas, mais que la vertu de sa substance seulement decoule en nous, comme par vn canal; & que comme le Soleil iette ses rayons en terre, ainsi la chair de IESVS-CHRIST enuoye sa vertu, mais qu'au reste elle n'entre point en nous. En vn autre lieu, il corrige, & destruit encor cecy, & dit que ce qui nous est communiqué, n'est pas aucune qualité de la substance de la chair du Fils de Dieu, mais seulement sa grace, & que toute ceste communication, & manducation, se fait par foy, c'est à dire, que les fideles apprehendent par leur foy le corps de Christ estant au Ciel, & le font comme leur, afin de participer de ses biens: que c'est la foy qui mange, & les fideles par la foy, en croyant; & que le corps de IESVS-CHRIST ne descend pas à nous, mais nostre foy monte à luy, & nous arreste comme vne ancre iettée; nous porte comme vn carrosse, & parce que les infideles & meschans n'ont pas ceste foy, il dict, qu'ils ne prennent rien en la Cene que du pain. De maniere que petit à petit, il renuerse & reduict a neant son Mystere, Miraculeux, & Ineffable. Car quel Mystere y a il en ceste manducation du corps de IESVS-CHRIST par foy & pensée? Il n'y a rien au Ciel, que nous ne puissions manger en ceste façon. En ceste façon nous pouuons manger le Soleil, la Lune, & toutes les Estoiles, en faisant vne eleuation d'esprit, & meditant en Astronomie la doctrine des astres. Quelle difficulté y a il donc en ce Mystere, que Caluin disoit, estre si difficile à entendre & déclarer que luy mesme y perdoit l'entendement, & la langue? Finalement il bouleuerse tout, & dict que la Cene, n'est autre chose qu'un signe visible, & vn tesmoignage de la grace, qui nous est-ja donnée. De quoy il auoit mis vn general fondement au traité des

*Ca. vi de
Caluin
Inst. l. 4. c.
17. §. 12.
& 22.*

*La mandu-
cation par
foy de Cal-
uin Inst. l.
4. c. 17. §
5. & 31.
Elle s'ra cy
après exa-
minée.*

*Lib. 4.
Inst. c. 17.
§ 25. & 26.*

*Manduca-
tion des as-
tres selon
Caluin.*

Inepte de-
finition du
Sacrament
donné par
les sectaires
Ca u n l. 4
Inst. c. 14.
§. 1.

Calvin
fait nostre
Seigneur
menson-
ger.

Math. 18.
27.

Sacremens, enseignant fausement, que le Sacrement n'est autre chose qu'un seau, & marque de la bienveillance de Dieu envers ses Fideles, & de sa grace communiquée à eux, & comme le Baptême ne donne aucune grace (à ce qu'il croit) mais tesmoigne la grace donnée: de mesme l'Eucharistie; au moyen de quoy à son dire, rien n'est donné du tout en l'Eucharistie, non plus aux bons qu'aux mauvais, mais seulement elle est signe de ce qui est donné. Ceste doctrine cōtient encore vne absurdité blasphematoire, c'est qu'elle fait nostre Seigneur mensonger. Car il dict, *prenez, mangez, CECY EST MON CORPS*, & cependant il ne donne rien de nouveau. Bon Dieu en cōbien de difficultez, & labyrinthes de contradictions, ce pauvre obstiné s'est plongé quittant l'eschole de la verité, pour establir celle de l'erreur, & pour trouver des couleurs à peindre son idole! Combien plus clairément l'Eglise Catholique procede en sa doctrine, receuant fidelement la parole de *IESVS-CHRIST*, & croyant sans difficulté tout ce que dit celuy, qui ne peut mentir, & qui peut faire tout ce qu'il dict.

*Langage trompeur de Calvin & des Ministres &
les auteurs de leur secte.*

CHAP. XIII.

La doctri-
ne de Cal-
vin sur
l'Euchari-
stie est vile
& triuia-
le.

DEuant que venir à la confirmation de nostre doctrine, & à l'examen de celle de Calvin, Patriarche des Ministres, faisons icy vne ou deux remarques sur ce qu'auons dict de luy, qui apres nous doiuent seruir. La premiere est, qu'a faulces enseignes il vante son opinion, sur la manducation du corps du Sauueur en l'Eucharistie, comme vne doctrine Mysterieuse, & difficile à comprendre; car comme tantost nous touchions, il ne dict rien, que la foy, non seulement diuine, mais encor la creance humaine ne puisse comprendre. Il

dre. Il diët que par foy nous apprehendons le corps de nostre Seigneur, c'est à dire, le faisons present en l'Eucharistie par imagination. Ceste foy n'est pas foy, mais apprehension, & ne fait rien que tout homme infidele ne puisse faire de toute chose, mais qu'il face iouer les ressorts de sa fantasie. Les Philosophes Payens sans foy, meditoient la diuine essence, la nature des Cieux, les Eclipses & semblables subiects, faisans ce qu'ils meditoient, present, encor qu'il fut ja passé deux mill ans deuant, ou qu'il fut eloigné de mill ans à venir, ou de mille lieuës. Mais c'estoit imagination & peinture de teste, non foy de verité: vne action facile à produire, voire en dormant. Il dit que l'Eucharistie nous tesmoigne la grace de IESVS-CHRIST, que le pain & le vin nous font souuenir de la Passion, quelle difficulté y a-il à croire cela?

Peinture de teste.

En second lieu nous remarquerons, qu'il diët souuent que le corps du Sauueur nous est donné en l'Eucharistie, que nos ames en sont nourries, que l'immortalité nous y est signée; mais toutes ces belles parolles iettées comme à l'imitation des Peres anciens, ne sont que tirades de langue, & trompeuses ludifications, faites en apparence, à la louange de l'Eucharistie, pour esblouir les personnes, & leur faire croire qu'il ensuit la doctrine des anciens Peres, & qu'il diët quelque grand & Mysterieux cas, en ne disant que choses populaires, charnelles, & basses; car en fin il ne laisse que les seuls signes au Sacrement, ainsi que auons diët. Les Ministres vsent de mesme ramage pour la mesme fin. Du Plessis en cest endroit est plain de miel, & de fiel.

largo doux de Caluin pour piper.

Troisiësmement nous noterons, que toutes ces erreurs tant de Luther, Zuingle, Caluin & des autres semblables chefs d'eschole, ont pour auteurs plusieurs anciens Heretiques: desquels les principaux sont les

Les anciens Heretiques Peres de Luther, de Caluin & des autres.

premiers Peres sortis des Enfers enuiron l'an du Sau-
 ueur 750. Ceux-cy disoyent qu'il ne falloit auoir au-
 tre image en l'Eglise, que l'Eucharistie, la vraye image
 de IESVS-CHRIST, & laissée par luy mesme; de-
 quoy s'estant pris garde les Peres & Docteurs de
 l'Eglise, ne fallirent pas deslors de donner à l'encon-
 tre, & enseigner que la Sainte Eucharistie n'estoit
 pas l'image de IESVS-CHRIST, ains IESVS-
 CHRIST, mesme.

*L'Eucha-
ristie n'est
pas l'ima-
ge, mais le
vray corps
de Iesús-
Christ.
In 2. Syn.
Nic. an. 6
Damas. l.
4. c. 14.
Theophyl.
in. c. 26.
Maib. &
in cap. 11. 1.
Cor. Ioan.
Scot. Lan-
franc l. de
verit. cor.
Christi.
Bertramus*

Le second auteur & Pere de ces Heresies fut
 vn certain Iean Scot, enuiron l'an 800. du temps de
 Charlemagne, le liure duquel fut condamné au Con-
 cile de Verceil, comme escrit Lanfranc, Archeuef-
 que de Cantorbery, homme tres-docte & tres-Ca-
 tholique en son siecle.

Enuiron quatre vingts ans apres, s'eleua vn Ber-
 tramus qui mit en doute, si le corps du Sauueur es-
 toit en l'Eucharistie, & fut confuté par l'Abbé Pas-
 chasius. Cestuy-cy fut suiuy de Berengarius Archidia-
 cre d'Angers, enuiron l'an 1050. qui pour auoir pres-
 ché haut & clair ceste Heresie, ce que les autres n'a-
 uoyent pas fait, est estimé seul auteur & Docteur
 d'icelle, & encor de deux autres; en l'vne il disoit, que
 il ne falloit point Baptiser les petits enfans, qui est
 l'Heresie des Anabaptistes; en l'autre, que le Mariage
 encor que legitimement contracté, sepouuoit dissou-
 dre; qui est aussi l'erreur des Caluinistes. Et sur l'Eu-
 charistie il erra deux fois, l'vne quand il nia la presen-
 ce du corps du Sauueur au saint Sacrement, qui est
 l'Heresie de Calvin; l'autre quand ayant rechanté, il
 dict que le corps de nostre Seigneur y estoit avec le
 pain, qui est celle de Luther; & ainsi peut-il estre ap-
 pélé Pere de toutes les Heresies de nostre siecle. S.
 Ignace en la lettre qu'il escrit à ceux de Smyrne, citée
 par Theodoret, tesmoigne qu'il y auoit en ces siecles
 premiers, certains Heretiques qui nioyent que l'Eu-
 chari-

*S. Ignacia
in Epist. ad
Smyrne, a-
quid Theo-
doret. de al.
7.*

charistie fut la chair de nostre Seigneur, c'estoyent les Simoniens, Menandriens & semblables ; mais il ne faut pas, que les Sacramentaires se vantent pour cela, d'auoir des progeniteurs fort anciens en leur opinio, car ceux-cy n'estoyent pas char-huans de leur espee. Ils combattoient directement l'humanité du Sauueur, disans qu'il n'auoit point de vray corps, & partant qu'en l'Eucharistie, il n'y estoit point, ny mesmes au Ciel. Ceste Heresie donc estoit directement, contre le Mystere de l'Incarnation, & non contre le Sainct Sacrement de l'Autel, sinon en consequence. Au moyen dequoy aux six premiers siecles, nul escriuain n'a mis en liste aucune heresie, cõtre la reelle presence du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie, bien qu'il y en eut en autre façon, comme fut celle des Catharnaytes & autres. Ce fut apres ces premieres ferueurs, que le Diable commença de faire mescroire, & dedaigner ceste viande celeste, ayant desia les hommes laissé de la prendre avec la chaleur de foy, & charité des premiers Chrestiens, & commengé d'en vser froidement, & par maniere d'aquit, & par coustume seulement. Et tout ainsi que les Hebreux voyans la manne au commencement, tous estonnez disoyent avec grande admiration, *QV'EST-CECY?* & la mangeoyent avec grande consolation, & fruct, & apres qu'ils eurent cõtinué quelque temps & commis plusieurs pechez, & laissé rassoir leur premiere ferueur, ils se prirent a dire, *Nostre ame est fasthée de ce pain tres-leger.* De mesmes en est aduenü parmy les Chrestiens: quand ils ont commecé de se refroidir en la communion, lors est venu le Diable, qui pour ietter le desdain de ceste vraye manne, dans l'estomac des enfans de Dieu alentis, les a mis en doubte de la verité, & au lieu qu'au commencement on alloit tres-souuent a ceste Saincte Table, avec admiration, & fruct spirituel indicible, on a commecé a y aller vne fois l'an,

*Simonian
Menandriani.*

*L'apetitiue
des Chrestiens au
sainct Sacrement
cause des
heresies.*

*Les Hebreux admirateurs
de la manne.*

*Exod. 16.
11.
De gustu de
la manne.
N. um. 1. r.
Sap. 16. 1.
1. Cor. 10.
r.*

*Berengarius
fuit par
Lanfranc
Guirmond
& trebion
par Alger,
Petruclu-
niac. de sa-
crificio.
Voy saint
Antonin
p. 4. tit. 11.
c. 3. Num. 5.
Aene. lib.
1. de orig.
Bohem. c.
11.*

& dire ce n'est que pain, ce n'est qu'un mets léger. Et en telle saison est venu Berengarius propre instrument de Satan, fuiuy de quelques vns de son temps, & apres l'an 1208. des Albigeois l'an 1350. des Flagellans; & l'an 1370. de Viclef, duquel les liures portez en Boheme enuiron l'an 1400. infecterent tout le Pays. C'est donc Berengarius proprement l'auteur de l'Herésie contre l'Eucharistie, & en icelle le grand Autour trisayeul de Luther, de Caluin, & de tous les Tiercelez de la race moderne. Que si pour vn titre plus noble d'ancienneté, les Ministres veulent encor auoir pour ancestres les Capharnaites, Simon Magus, Menander, & autres vieux tifons d'Herésie, nous ne voulons pas empescher leurs pretensions lignageres, ains leur permettons de donner plus auant, & faire descendre leur secte, de Belzebut inuenteur en chef d'icelle, & de toutes les autres. Venons au reste.

*Le point de la question entre les Catholiques & les sectaires
sur le S. Sacrement de l'Autel.*

CHAP. XIII.

*La Cene
des Mini-
stres.*

Estans posées les bornes de la Doctrine Catholique, & de celle des Sectaires, mettons en veu le blanc de nostre dispute. Les Ministres pretendent, que leur Cene, est le Sacrement de l'Eucharistie, que IESVS-CHRIST a laissé à son Eglise, ce que nous leur nions. Ils disent qu'elle ne contient point la presence réelle du corps & sang d'iceluy, ny aucun Sacrifice proprement dict, ce que nous leur concedons volontiers, & de plus adioutons, qu'elle n'est qu'un mets profane, la prise d'un morceau de pain & d'un gobelet de vin, vn fantosme inuété par les hommes, & Baptisé fausement des hommes, du nom de Sacrement. Nous disons encor, que comme elle n'a rien de la verité, ny de l'essence de l'Eucharistie, aussi elle n'est point

point administrée, selô la pratique, enseignée par les Apostres, & leurs successeurs en l'Eglise de Dieu. Au contraire nous croyons & affirmons, que nostre Messe contient le vray Sacrement de l'Eucharistie, institué par le Sauueur, la reelle presence, & le vray Sacrifice de son Corps & Sang; affirmons, que la vraye façon de celebrer ce Sacrement, & Sacrifice, est celle que nous gardons iusques icy en nostre Eglise, donnée par iceux Apostres, & autres Pasteurs legitimes, qui leur ont succédé, Les Ministres le nient, nous voyla appoinctez contraires. Reste de donner au poinct, & prouuer nostre verité, & refuter leur mensonge. Ce que nous ferons en ceste façon. Ez deux premiers liures de nostre oeuvre, nous traicterons de l'Eucharistie, en tant que Sacrement, & au troisieme en tant que Sacrifice; car la Messe contient l'Eucharistie en ces deux titres. Et en la dispute du Sacrement nous prouuerôs la reelle presence du corps du Sauueur, & la façon de ceste presence, ou il sera parlé de la transubstantiation, l'effroy & le creue-cœur des Ministres; au traicté du Sacrifice nous monstrerons, que l'Eucharistie est vray Sacrifice, & Sacrifice propitiatoire: finalement nous expliquerons au quatriesme liure, avec qu'elle façon l'vn & l'autre est administré en l'Eglise, qui sera le traicté des ceremonies, & ainsi demeureront expliquées toutes les parties de la Messe, tant principales & essentielles, qu'accessaires, & dependentes. Cest ordre est selon les loix de bone methode. Du Pleffis en a tenu vn tout contraire; car il a traicté des ceremonies de la Messe en ses deux premiers liures; du Sacrifice au troisieme; du Sacremēt, au dernier, parlant de l'accessaire deuant que du principal, des veruelles & du chaperon, deuant que de l'oyseau; mettant les pieds en la teste, & la teste aux pieds, & par tout farcissant le vêtre de son oeuvre des pieces de disputes accoustumées, du purgatoire, des merites,

*Ordonnan
ce du dis-
cours de
toute l'au-
ure.*

*La tran-
substantia-
tion espou-
uentail des
Ministres.*

*Confusion
de l'oeuvre
de du Plef-
fis.*

Merites, du Celibat, des Images, & autres parergôs enfiletexas, comme nous auons dit cy dessus. Ce n'estoit pas aussi son fait de ranger les matieres d'un liure; c'est aux Docteurs à qui cela appartient; à luy qui est capitaine, c'est assez de sçauoir bien ordonner vne bataille, poser vn siege, & dresser vn fort; s'il a fait en escriuant vn'œuvre de Babel & de confusion, il a escrit en capitaine, ayant son esprit distraict ailleurs, & en homme de sa Religion pretendue, qui ne sçait que desordre.

Que c'est que Sacrement, & les premieres preuues de la reelle presence du corps du Sauueur en l'Eucharistie.

CHAP. XV.

Nous venons de dire que la Messe contient le Sacrement, & le Sacrifice du corps du Sauueur; parquoy ordissant la dispute du Sacrement de l'Eucharistie en la Messe, il est necessaire de dire breuemēt, que c'est que Sacrement en general, pour bien fonder

Definition du Sacrement.
En Catechismo Cō-
cil. Triden. la cognoissance de celuy duquel il nous faut discourir en particulier. Le Catechisme du Concile de Trente en peu de mots nous enseigne ceste leçon, disant, que le Sacrement est vne chose sensible diuinement instituée pour estre signe, & cause de sainteté, & iustification.

Conc. Triden. sess. 7. can. 4. & Conc. flor. sub Euag. 4. Ceste definition veut dire, ce que le mesme Concile declare apres celuy de Florence, à sçauoir, que le Sacrement de la nouvelle loy, signifie la grace, & la donne quant & quant. Par exemple le lauement de l'eau au Baptisme, est vne chose sensible, & signifie

Le Sacrement de Baptisme. le lauement interieur de l'ame, & le fait; car ceste eau appliquée sur le corps AV NOM DV PERE, DV FILS, ET DV S. ESPRIT, est cause que la grace de Dieu diuinement espadue, laue l'ame de tout peché, comme l'eau espadue corporellement sur le corps,

Corps, à pouuoir de le nettoier de toutes ses ordures; au Sacrement de confirmation, aussi le Chresme mis au front avec les paroles, *Le te marque du signe de la croix* Le Sacrement de confirmation. & *te confirme du Chresme de salut*, signifie l'onction intérieure du S. Esprit, par laquelle le Chrestien est confirmé en la foy, & rendu hardy à la confesser & soutenir. Semblablement le Sacrement de l'Eucharistie signifie, par la parole de Dieu & par les especes visibles du pain & du vin, le corps & le sang de I E S U S - C H R I S T, & l'exhibe tousiours; il signifie aussi la nourriture de nos ames qu'il donne encor, si on n'y met empeschement, comme il aduiet a tous les autres Sacrements. Il a donc cela de commun avec tous Different de ce Sacrement avec les autres. qu'il est *signe visible, d'une chose invisible*; il est different d'iceux en la matiere, qui sont le pain & le vin, & en la forme qui sont ces paroles. **CECY EST MON CORPS: CECY EST MON SANG:** differant aussi en la façon de son estre; car les autres Sacrements consistent en l'usage, au dela duquel ils ne sont plus; car passée l'ablution de l'eau, & les paroles du Baptisme, il n'est plus, mais à esté, demeurant seulement l'effect, & ainsi des autres. Mais ce Sacrement demeure apres la consecration faicte en la Messe. Car il contient le corps & le sang du Sauueur, tant que les especes demeurent entieres, & partant a il cela de plus, La grace & l'auteur de grace est au Sacrement de l'Autel. que non seulement il porte la grace quand & soy, comme les autres, mais l'auteur de grace I E S U S - C H R I S T, & en ce titre, plus excellent, & plus divin, & de plus grande consolation que tous. En ce titre nous le prenons maintenant pour subiect, nous Conc. Trident. sess. 13. cap. 9. Subiect de souue esse ceuvre. proposans de prouuer que le corps du Sauueur, est present reellement, & de faict en l'Eucharistie. Car c'est principalement la foy de ce point que le Diable tache a tout effort, d'arracher du coeur des Chrestiens, & contre qui il donne de ses plus grandes cornes, & laquelle il faict plus furieusement abbayer, &

er, & mordre a ses plus enragéz limiers. Commençons a le prouuer.

Notre premier argument est prins de la parole expresse du Sauueur, lequel a la veille de ce noble duel de la Croix, ou il deuoit combattre le grand, & vray Goliath Prince du monde de ces tenebres, & luy offer la teste du col, pour mettre en franchise les enfans de Dieu; à la veille de ce iour, le Sauueur instituant le Sacrement le plus digne & sublime de tous & la couronne de tous, après auoir mangé l'agneau Paschal, figure d'iceluy Sacrement, & par ceremonie singuliere laué les pieds a ses Apostres, *print le pain, le benit, & dist ce qui est recité par S. Matthieu, S. Marc, & Sainct Luc, prenez & mangez CECY EST MON CORPS, semblablement, ayant prins la coupe, & rendu graces, prenez & beuez en iour. CAR CECY EST MON SANG, lequel sera espendu pour plusieurs, en remission des pechez.* Voyla la parole de Dieu & l'Escriture parlante en mesmes termes, par trois greffiers Euangelistes, l'vn desquels seul est assez pour faire foy a la verité. Nous auons neantmoins d'abondant S. Paul qui raconte la mesme histoire, & ce avec mesmes paroles que les Euangelistes: c'est donc vn tesmoignage irreprochable par l'autorité de quatre tesmoings, & tres-assuré par leur accord en leur deposition.

*Mysterieu
se benedi-
ction du
Sauueur en
l'Eucharis-
tie.
La coustume
des Iuifs
d'exister de
benedictio
& d'allion
de graces a
leur repas.*

En outre il y a icy vne circonstance considerable c'est que les Euangelistes, escriuans l'histoire de ce banquet, n'ont fait mention d'aucune autre benediction, que de celle que IESVS-CHRIST, fit en l'institution du Sainct Sacrement: Et si faut il necessairement croire, que IESVS-CHRIST voulant manger l'agneau Paschal, & prendre ceste refection Mysterieuse & Legale, vsa de benediction sur la viande, selon la coustume & ceremonie des Iuifs. Ce n'est d'oc pas sans Mytere, que les Euangelistes ne font aucune mention des benedictions données sur les autres viandes.

andes, & racontent seulement ceste-cy. Le Mystere est, qu'ils ont voulu signifier, que ceste benediction estoit singuliere, & non vulgaire comme les autres, & qu'elle deuoit estre operatrice de quelque grand & miraculeux effect, comme iadis en autres subiects.

Il est dict en la Genese que Dieu benit les creatures Gen. 1. 22^e comme l'homme & la femme, & declarant a quel effect il dōnoit ceste benediction, il leur dit, *Croissez & soyez multipliez Et remplissez la terre.* Ceste benediction donna aux creatures la force, & vertu de croistre, & fructifier, qu'elles gardent encores, & garderont iusques a la fin du mode. Il benit Abraham, il a aussi multiplié sa race, comme les estoiles du Ciel, & le sabbon de la Mer. Au nouueau Testament nous lisons que quand IESVS-CHRIST voulut repaistre au desert cinq mille hommes, avec cinq pains & deux poissons; & vne autre fois quatre mille, avec sept pains, & quelque peu de petis poissons, il vfa de benediction, qui fut suivie l'vne & l'autre fois, par vn insigne miracle des pains & poissons multipliez, & des hommes refectionnez. Si ces benedictions données aux creatures insensibles, ont tousiours produict des oeuvres singulieres, il s'esuit que celle que IESVS-CHRIST a donné avec telle ceremonie, a operé quelque grand effect, en l'institution de ce Mystere. Or l'effect ne pouuoit estre plus digne, de la toute puissance, & bonté infinie du Sauueur, que de changer ces creatures en son corps, & en son sang deifié, pour l'aliment de nos ames, & pour l'immortalité de nos corps. Car ceste mutation faicte par la parole de Dieu, estoit vn acte remarquable de sa toute puissance, & voisin de la creation, en laquel'e il fit par sa parole le monde de rien, & fit naistre ce qui n'estoit point; Et icy il change vne substance en vne autre, vne bonne, en vne infiniment meilleure; genre de mirac'le, qu' l'auoit fait premier, lors qu'il se voulut monlrer Dieu toutpuissant à

La multiplication effect de la benedictio diuine.

S. Aug. in 1. Joh. 6.

Benedictio donuicala iac a Abraham.

Gen. 22. 17. 18. Les pains & poissons multipliez par la benediction.

Ioan 6. 11. Mat. 15.

La conuersion d'une creaturo en vne autre, est voisine de la creation.

Gen. 1. 1.

*Premier
miracle de
Dieu pour
se faire co-
gnostre a
Moïse &
Pharaon
& le pre-
mier mira-
cle du Sau-
ueur aussi
fut de chan-
ger une
creature en
une autre.
Exod. 4.
Ioan. 2.
Vertu don-
née à l'eau
du Baptes-
me.*

*Admira-
tion de S.
Ambroise
S. Ambro-
ise de ce qui
mirac. s. g.*

tant à Moïse, & par Moïse, a Pharaon, tournant la verge en serpent, & les eaux en sang: & estant venu en ce monde, lors qu'il voulut manifester sa gloire aux hommes; tournant l'eau en vin. La fin de ceste mutation estoit aussi marque de son infinie charité envers sa creature, car elle se faisoit pour luy donner sa chair & son sang, & la nourrir a la vie eternelle, & comme cest effect fut en sa premiere naissance, vn honorable tesmoignage de la grandeur de Dieu; la continuation aussi d'iceluy, en la multiplication de ce miraculeux Sacrement, est vn continuel aduertissement de la mesme toute puissance & bonté. Quand le Sauueur institua le Baptesme il donna vertu a l'eau de lauer, & mondifier; mais il n'y a pas de ceste ceremonieuse benediction, & action de graces, parce qu'il ne changeoit pas la nature de l'eau, en vn autre. C'est l'effect miraculeux que les saints Peres ont admiré, & exalté en ceste benediction, Saint Ambroise entre autres, disant, *De combien d'exemples vsons nous, pour mon-
strer que vray n'est pas ce que la nature forme, mais bien ce que la benediction a consacré, Et que la vertu de la benediction est plus-grande que la nature; car par icelle la nature mesmes est changée.* Voyla l'effect de I E S V S C H R I S T & la cause pourquoy, les susdicts quatre tesmoins d'ont disertement en semblables paroles inserée en l'histoire de l'institution du Saint Sacrement; preuue necessaire de la presence du corps de nostre Seigneur en iceluy.

Les sectaires se voyant pressés de cest argument & n'osans nier, que ou se treuve ceste benediction, elle ne soit operatrice de quelque effect supernaturel: ils ont premierement dict que ce fut action de graces à Dieu, & non benediction sur le pain & sur le vin, & le prouuoient par le mot grec *ευχαριστία*, duquel vsent les Euangelistes, qui signifie *rendre graces*; à quoy on respondit qu'encor qu'il ny eut que le
mot

mot *ἰχχαριστέν* rendre graces, nostre preuue demeu-
roit tousiour ferme; Car n'ayant iamais le Sauueur vſé
de ceste ceremonie d'action de graces, sinon quand
il vouloit faire quelque effect digne de sa toute puis-
sance; comme quand il voulut susciter Lazare, & sem-
blables, il s'en suit tousiours qu'il fit icy quelque cho-
se grande. On respondoit aussi qu'en ces passages
prealleguez, les Euangelistes vsent aussi bien du mot mesme si
ἰυλογεῖν benir, comme de *ἰυχχαριστέν* rendre graces. Car
S. Matthieu dict, que **I E S U S C H R I S T** print le pain
ἰυλογεῖσας l'ayant benit; S. Marc vse du mesme mot, &
Erasme le tourné *Benedixit*; il benit le pain, ioinct que
le mot grec *ἰυχχαριστέν* est icy le mesme que *ἰυλογεῖν*. Et
combien que ces deux mots portent entre eux signi-
fication diuerse, parmy les autheurs prophanes; ne-
antmoins en la sainte Escriture, & nommément en
ce subiect, ils valent autant que benir; en signe de
quoy S. Matthieu, & S. Marc disent que **I E S U S** be-
nit le pain, vsans de mot *ἰυλογεῖν*. S. Luc, & S. Paul
mettent *ἰυχχαριστέν*, parlans aussi du pain: & S. Paul
parlant du Calice, l'appelle à la frase Hebraïque, la
coupe de benediction (c'est à dire la coupe benite) & vse
du mot *ἰυλογεῖν*, que Erasme tourne, *poculum benedictio-
nis cui benedicimus* le Calice de benediction que nous
benissons, & S. Luc parlant du Calice aussi, auoit vse
du mot *ἰυχχαριστέν*. Cela est doc euident que *ἰυχχαριστέν*
est mis icy pour le mesme que *ἰυλογεῖν* benir, & que
tous deux signifient benir, ez lieux sus alleguez: & de
fait les anciens Grecs en ont ainsi vse, Iustin en son
Apologie seconde dict *ἀρτον ἰυχχαριστοῦντα* pain be-
nit, itom *τερεῖν ἰυχχαριστοῦνσαν* viande benite, du mot
ἰυχχαριστέν S. Irenee appelle *Eucharistie*, le pain sur le-
quel ont esté faictes actions de graces, qui est le mes-
me que pain benit. Mais quelle occasion y a-il que le
mot *ἰυχχαριστέν* signifie benir, veu que proprement,
c'est rendre graces? c'est parce que l'action de graces,

F ne se

ne se fait point sans louange & benediction : c'est pourquoy il est mis pour benir, ainsi S. Paul dict escriuant à Timothée. *Toute creature de Dieu est bonne & rien n'est à reietter quand il est prins avec action de graces; c'est à dire avec benediction.* Il est donc manifeste, que tous les deux mots grecs signifient benir, & si manifeste, que les Ministres ayant mieux pensé à leur grammaire Grecque, l'ont confessé à la fin & vident du mot benir comme nous, & ont conseillé à du Plessis de ny faire point de scrupule. Nous voyons donc la benediction de Dieu faite sur le pain & le vin par leur confession donnée apres plusieurs tergiuerfations : & sommes aprins par l'experience prise de la sainte Escriture, que puis que ceste benediction est tousiours efficace, celle dont **IESVS-CHRIST** a vŕsé en ce Sacrement, ne peut estre sans grand effect, qui n'est autre que le changement admirable du pain en son corps, & du vin en son sang, effect de la toute puissante parole, **CEC'EST MON CORPS: CEC'EST MON SANG**, qui continue tousiours en la multiplication de ce sacrement, par la vertu & commandement du mesme Sauueur, qui dict, *Faites cecy en ma memoire*, c'est à dire, multipliez ceste manne celeste, iterez ceste mienne action, comme Officiers de mes autels en mon Eglise; continuez-la en memoire de moy, & pour le bien des membres de mon corps mystique, dont ie vous commets la cure, & reconnoissans & louans les admirables effects de ma grandeur, & bonté; croissez & faites croistre les autres en graces & dons spirituels, non pour multiplier la terre, qui est l'effect de la benediction que ie donnay iadis pour le mode de terre, mais pour remplir le ciel de vous mesmes, & de ceux que vous gagnerez à la vie eternelle. Voyla l'escriture qui parle pour nous, & tesmoigne par parole, & par action que le corps de **IESVS-CHRIST**, est present en l'Eucharistie.

Canilla•

Effect de la benediction du Sauueur.

Mat. 26. 19.

Multipliation celeste effect de la grande benediction du Sauueur.

*Caillillons des Ministres & vaines explications
sur la figure pretendue en ces mots
CECY EST MON CORPS.*

CHAP XVI.

Q'V'opposent les sectaires à l'euidence de ces quatre lieux, & qu'en dict du Plessis ? il dict, Sens figuré mal pretendu. & redit cent fois apres eux, que ce langage n'est pas simple ny propre, mais à deux visages & figuré, cest a dire que le son & le sens sont diuers; que le son est, CECY EST MON CORPS; CECY EST MON SANG, & le sens, *Cecy est la figure de mon corps, la figure de mon sang; ou bien, ce pain est le signe de mon corps, & ce vin, de mon sang.* Et partant que IESVS-CHRIST, ne donna que du pain & du vin encor qu'il dict, qu'il donnoit son corps & son sang. Voicy vne merueilleuse humeur de gens! Qui iamais ouyt dire qu'un langage propre fut figuré? Et que le mot corps, signifiat du pain? & le mot, sang, signifiat du vin? mais quelle inconstance des Ministres & de gens qui n'ont que le rond de leur teste pour mesurer les mysteres de Dieu? ils ne font que crier, que le commandement du Psal. 119. 1. Seigneur est pur illuminant les yeux; que l'escriture est claire, & qu'elle s'explique elle mesme, qu'elle se fait entendre aux plus petits; en voicy vne claire, s'il y en eust iamais en tout le corps de la Bible; Escriture qui s'explique, & confirme par quatre diuers tesmoings, qui dient le mesme; & en mesmes termes, & neantmoins ces bons Theologiens s'oublans de leurs maximes, & aueuglez en plain midy, dient qu'elle est obscure, qu'elle ne dict pas ce qu'elle dict, qu'elle a vn son exterieur de paroles, & vn sens diuers au dedans, qui dient que IESVS-CHRIST a presenté de parole vne chose, & par effect en a donné vn autre! Et plusieurs imporsunés. Car dire que ces paroles sont figurées, c'est dire tou-

F a ces ces

tes ces choses ; & quels truchemens de Bible, quels gloseurs & gausseurs de la saincte Escriture voicy? Neantmoins prenons le au mot pour vn peu de téps afin de les prendre au bec, & concedons leur que ces paroles propres sont figurées, & que **C E C Y E S T M O N C O R P S** veut dire *cecy est le signe de mon corps*, pensent ils pour cela auoir trouué la febue qu'ils cherchent, & caché la verité qu'ils veulér faire esuanouyr? Voicy comme nous montrons, qu'ils en sont bien loin. Ils n'oseroient nier que nostre Seigneur ne donnat ce qu'il signifoit, ils ne peuuent donc non plus nier, que s'il donnoit le signe de son corps, il ne donnat quand & quand son corps signifié par le signe, autrement le signe eust esté vuide, faux & trompeur; ne plus ne moins, que si quelqu'vn mettoit deuant sa porte quelque marque, qu'il eust du vin ou pour vendre ou pour donner, & qu'il n'en eut poinct; ou si es ostudes, quelque Docteur faisoit sonner l'entree à la leçon, & qu'il n'en fit poinct; ou vn capitaine le signe d'vn assaut de ville & qu'il ne l'assailit point, ce seroyent de faulces marques, faux sons, & faulces alarmes: de mesme donc, si nostre Seigneur donnoit le signe de son corps, il s'ensuit, ou que le signe estoit faux, ou qu'il donnoit son corps, & en ce mesme téps, qu'il en donnoit le signe; Parquoy disant au temps present, *prenez mange* **C E C Y E S T M O N C O R P S**, si le sens est *cecy est le signe de mon corps*, son corps estoit present avec ce signe present, & demonstratif du present, & non du futur: car **I E S V S - C H R I S T** ne dict pas *cecy sera mon corps*, mais **C E C Y E S T M O N C O R P S**, qui est à dire selon l'opinion des Ministres, *cecy est le signe de mon corps*, & non *cecy sera le signe de mon corps*. C'est donc vne consequence notoire que nostre Seigneur donna son corps, en donnant le signe d'iceluy, & si notoire consequence, que Calvin ne l'a sçu nier, encor qu'il abandonne sa langue à nier toute verité,

Signe faux

Signe d'vne chose presente exhibé ce que il marque.

Confession de Calvin l. 4. inst. c. 47. nu. 10.

si le

¶ la quinte le prend; voicy qu'il dit expliquant ce que
 nostre Seigneur donnoit en la Cene, Et IESVS
 CHRIST ne nous y presente pas un signe uuide, & frustra-
 toire. Et vn peu apres: Nous pouuons inferer de ce que le si-
 gne est baillé, que la substance nous est aussi liurée en sa veri-
 té. Car si quelqu'un ne vouloit appeller Dieu trompeur, il n'o-
 sera pas dire qu'un signe vain & uuide de sa verité, soit propo-
 sé par luy; parquoy si le Seigneur nous represente au vray la
 participation de son corps, sous la fraction du pain, il ny a nul-
 le doute, qu'il ne la baillé quand & quand, & de fait, les sile-
 les ont du tout à tenir ceste regle, que toutes fois & quantes, qu'ils
 voyent les signes ordonnez de Dieu, ils conuoient pareillement
 pour certain, la verité de la chose representée y estre conioincte.
 Et conclud son paragraphe en ces mots, Le dieu d'ic qui en
 la Cene, IESVS CHRIST nous est vrayement donné, sous
 les signes du pain & du vin, voire son corps, & son sang. Cal-
 uin ne semble il pas en ce beau iargon vn Docteur de
 Sorbonne, & vn Inquisiteur. de la foy? Certes s'il
 n'eust dict autre chose de l'Eucharistie, il pouuoit pas-
 ser pour Catholique Apostolique & Romain en ce

*La verité
 contrain b
 Ca un de
 bin parler
 icy, mais il
 ny est que-
 re cou-
 siant.*

*Commens
 les peretans
 ciens ont
 quelque-
 fois appele
 signe le S.
 Sacrement
 de l'au-
 tel.*

*Le par foy
 & contradi-
 ction de
 Caluin.*

substance du corps du Sauueur, pour l'vnir & ioindre avec le nostre cy bas en terre sans toutesfois qu'il y soit present, ne pouuant à son opinion estre present, qu'au Ciel, depuis qu'il y est monté, & par consequēt estant aussi esloigné de nous, comme la terre est du firmament, qui est autant a dire, que s'il disoit, que le corps de I E S V S- C H R I S T, est ioinct avec le nostre tres-estroitement & esloigné d'iceluy d'vn espace infiny; c'est dire vne contradiction, & ioindre Ouy & Non, l'Estre & le Non-estre ensemble, & faire ce que Dieu ne fit iamais, ny fera, estant cela contraire a sa nature, que le mensonge soit veritable, & la verité mensongere, & que les tenebres, & la lumiere logent en vn mesme subiect. Mais reiettant l'examen de ceste resuerie en vn autre lieu, nous tirons au moins de ceste confession de Calvin, que si nostre Seigneur nous donne le signe de son corps, il nous donne aussi son corps, & concluons contre luy mesme, que puis qu'il nous donne le signe en terre, il nous donne aussi le corps en terre : autrement le signe ne laisseroit pas d'estre vuide, & faux, de se monstrier present, en vn lieu, & en estre aussi loing que le Ciel est de la terre; nous concluons que la verité contrainct Calvin de bien dire quelquefois, & que sa malignité luy deuoye plus souuent la langue, & fait qu'il ne peut demeurer constant & qu'il se contredit. Or voyés maintenant si les mots du Sauueur, **CECY EST MON CORPS**, peuuent estre prins par figure.

*L'Ouy &
le Non de
Caluin.*

Que les mots CECY EST MON CORPS, ne doivent point estre prins comme figurez, eu esgard aux circonstances du subiect.

CHAP. XVII.

Nous auons monstrier par la confession mesme de Calvin, qu'encor que les mots du Sauueur fussent figurez, nous n'aurions pas moins la verité de son corps;

corps; reste a monstrier qu'ils sont propres, qu'ils ne peuuent estre figurez, & qu'ils doiuent estre entendus, & reçeux comme ils sonnent; ce que ie prouue ainsi. Si nostre Seigneur a parlé metaphoriquement & par mots obscurs, & impropres, ç'a esté pour quelque cause: Car estant luy la mesme sagesse, on ne peut penser qu'il ayt rien dict, ou faict, sans bonne raison, & qu'il n'ayt laissé quelque cognoissance de ceste raison. Or nous n'en auons aucune expresse en la sainte Escriture, & n'en pouuons tirer aucune qui l'ayt peu esmouuoir, a parler par figures, ains au contraire toutes les circonstances de ceste action, la matiere, les personnes, le lieu, & le temps nous dient qu'il deuoit vser d'un langage clair, & intelligible. Premièrement la matiere le dict. Il estoit question icy d'instituer vn Sacrement, vn Testamēt, vne Loy, vn enseignement, toutes lesquelles choses veulent estre expliquees par mots propres, & clairs, affin qu'elles soyent entendues; autrement en vain on les proposeroit, & ietteroit on la semence de plusieurs erreurs. Au moyen de quoy l'Escriture mesme nous enseigne, qu'en telles circonstances, Dieu a tousiours parlé clairement. En la vieille loy, la circoncision, l'agneau Paschal, vne infinité de Sacremēt bien que figures vuides, sont toutesfois establis & commandez sans figure de paroles, ains avec vne telle propriété de langage, qu'a peine trouuera on, parmi vn grand nombre, vn mot metaphorique, & figuré, & ny a celuy, qui ne penetre le sens, aussi tost qu'il entend le son des paroles. La mesme perspicuité a esté gardée au nouveau Testament, voire encor plus claire, comme s'estant apparu le Soleil esclairant I E S V S- C H R I S T, sagesse & parole de son Pere & venu au Monde pour nous parler a decouuert des choses obscures. En S. Matthieu, Saint Marc, & S. Iean, ou il s'agit de l'institution de Baptême, tout y est par luy enseigné en termes propres &

*Dieu ne
fait rien
sans sau-
sē.*

*La matiere
requeroit
qu'on
parlas pro-
prement.*

*Les sacre-
mens de la
vieille loy
instituez
en termes
clairs.*

*Plus en la
loy de gra-
ce.*

clairs, l'eau signifie eau; le baptesme, baptesme; le la-
uemet lauemet, & le mot de regeneration qui semble
metaphorique, & que Nicodeme n'entendoit pas est
expliqué par l'adionctiō des autres mots, regeneratiō
de l'eau, & du S. Esprit. Si Dieu a parlé en la vieille
Loy manifestement, & simplement quand il ordōne
les sacremens d'icelle; Si I E S U S - C H R I S T, la fait
encor plus manifestement, instituant ceux de la loy
de grace, croirons nous qu'en la doctine du plus au-
guste Sacrement de tous, & en l'institution du Sacre-
mens des Sacremts, il ait voulu vser de mots si ambi-
gus, & figurez que les Docteurs mesmes ne les peus-
sent entendre? Car si on laisse icy la proprieté des mots
il est impossible d'auoir vn sens assurez, & d'euiter
mille contentions & castilles, parce que chascun glo-
sera a sa fantasie, & personne n'entendra son compa-
gnon, & se fera vne tour de Babel en dispute: l'expe-
rience des fols nous fait sages de cest incommenient:
Car les Sectaires s'estans departis du propre sens des
mots, ils ont forgé plus de quatre vingts diuerses ex-
plications sur iceux, & autant de sectes: Ce que Lu-
ther ne dissimula pas quand au commencement de sa
secte, s'apperceuat de ces chamailis, il escriuit n'auoir
yeu onques vne diffention si vilaine; que celle de ces
gloseurs figurans, qu'on appelloit significatifs, Ener-
giques, Stanchariens, Tropistes, Arraboniens, & au-
tres refuseurs marquez chascū du nom propre de leur
refuerie, ou de leur archi-refueur.

Matth. 28
28.

Secoralement le fils de Dieu faisoit vn testament;
car il le dict, C'EST LE SANG DV NOUVEAV
TESTAMENT, & les Ministres quoy qu'au commen-
cement le niasent, le confessent maintenant, & du
Plessis aussi. Il falloit donc qu'il fut couché nuement
& intelligiblement. C'est la loy premiere du Testa-
ment, affin d'oster occasion de noyse, & debat aux he-
retiers, Les exemples de la saincte Escriture nous en
enseig-

*Tout test a
sme doit
estre clair.*

Enseignent la pratique. Moÿse meditant entre Dieu & les Hebreux, instituant le vieil Testament, & declarant quelle estoit sa dernière volonté, pour le seruice de Dieu en ceste vieille loy, il parle discrettement & nuement au peuple, sans aucune ambiguité de paroles; le sang, il appelle sang: les bestes, bestes; l'autel, Exod. 24. autel; si bien que tout le monde l'entendoit sans difficulté. Les hommes en leurs Testamens parlent le plus clairement qu'ils peuuent. Jacob sur la dernière Jacob sur la dernière Jacob sur la dernière periode de sa vie, donnant la benediction a ses enfans Gen. 49. 29. & prophetisant des choses a venir, parloit en Prophete & obscurément. Mais quâd il fut venu au point où il falloit declarer sa dernière volonté, qui est le nerf & l'essence du testament, il parle sans figure & sans perifrâse disant: *Je m'en vois a mon peuple, enseuelissez moy avec mes peres en la caverne, qui est aux champs d'Ephron Hetean*, & le reste qui suit. Les Testamens de Dauid, David sifant 3. Reg. 2. Tob. 4. de Tobie, & autres qu'on lit ez archives de la Saincte Escriture, sont faicts avec pareil style de perspicuité. La loy humaine dict qu'il ne se faut iamais departir de la signification des mots du testament, s'il n'est d'ailleurs. D. de legor su s. l. non aliter. leurs euident que la volonté du testateur y est contraire. Or si Moÿse tenant la place du Pere de famille a faict le Testament sans figures en ceste vieille loy, qui n'estoit qu'un amas de figures & d'ombres; le vray Pere de famille aura-il faict le Testament de la loy de lumiere & de verité par figures? Et si Jacob, La loy de Moÿse loy defigures. 1. Cor. 10. Dauid, & les autres Patriarches, Peres de famille, ont couché clairement leur volonté en leur Testament, qui n'estoit que des choses perissables: le Sauueur, le La loy de grace, esprit & Verité Ioan. 4. Maistre, le Pere des Peres de famille, se fera-il oublié de parler intelligiblement, lors qu'il faisoit le sien auquel il s'agissoit de l'heritage de la vie eternelle? Et si la loy naturelle a monstré aux hommes, qu'il faut prendre les paroles d'un Testamēt en leur propre & naïfue signification, celuy qui a dicté toutes bonnes loix.

aura il fait moins que les hommes, & contre ses loix? Nous aura-il dict, *Le vous donne mon corps*, & n'aura laissé que la figure de son corps? *Le vous donne mon sang*, & aura entendu le signe de son sang? & qui peut donner telles gloses sans blasphemer? Si quelque Seigneur legoit a ses seruiteurs des pierres precieuses, & n'entendit leur laisser que des esneraudes en peinture, ne seroit-il pas estimé vn moqueur, aussi bien que Aeliogabalus, qui faisoit couvrir la table de peintures de viandes a ses Courtisans? Et si vn Pere de famille laissoit par testament vne maison à son fils, & quelqu'un la vouloit debatre disant, que c'est vne maison peincte, & le signe d'une maison que le Pere de famille auroit donnée, le Iuge ne condamneroit-il pas à l'amende ce chiquaneur; Et de quelle amende doibuent estre amendez nos Ministres, qui contre la façon de toute sorte de Testament, vont detorquant les paroles du Testament du fils de Dieu, à des figures fantaisiées à leur poste; ne meritent-ils pas au moins, que tout ce qu'on leur donnera soit en figure, sauf quand on les battra pour auoir enseigné ces sottises?

*En se fai-
re figurant
font Iesus-
Christ pro-
prie.*

*Lamprid.
in Aelio-
gab.*

*L'alliance
du vieil tes-
tament
auec pro-
messe de la
terre: à cel-
le du nou-
veau, le ciel
a été donné.*

*Toute alli-
ance doibe
estre claire-
ment son-
née.*

D'auantage avec ce Testament, le Sauueur establi- soit vne nouvelle alliance; car tout ainsi que le vieil testament figure du nouveau, fut fait avec alliance, de mesme le nouveau. Au vieil, Dieu donnoit vn heritage de la terre aux heritiers, avec pache & condition, qu'ils garderoyent la Loy, qui estoit l'effect de l'alliance: au nouveau I E S V S C H R I S T donne l'heritage des Cieux aux Chrestiens, avec condition aussi de garder sa loy, & commandement. Or est-il, que toute alliance doibt estre faite par termes tres-exquis, & tres-propres. Quand vn Roy fait paix avec vn autre, il fait coucher les promesses & conditions, & tous les articles, le plus clairement que son conseil se peut aduiser: affin qu'il n'y aye lieu de caussion; peut on donc estimer que I E S V S C H R I S T ayt voulu estre

lu estre obscur en la plus belle, & plus importante alliance, qui fut iamais faite entre Dieu & les hommes? pour la loy de Dieu? pour la felicité eternelle, & avec l'entremise de son sang precieux?

Troisiesmement en ceste alliance, il donnoit vne loy & commandement, qui estoit, de prendre ce qu'il donnoit, *prenez, mangez,* & le faire à son imitation & en sa memoire, *faictes cecy en ma memoire,* laquelle loy obligeoit alors les Apostres de la recevoir, les obligeoit, & leurs successeurs de la distribuer en temps & lieu, & tous les Chrestiens de la prendre en temps & lieu aussi. Or toute loy doit estre claire principalement la diuine, comme plus importante; & si selon nos aduersaires toute l'Ecriture est claire, combien plus le doit estre celle là, qui contiét vne loy? Or ceste clarté doit estre, tant pour le regard du commandement que la loy faict, que de la chose qu'elle commande, c'est qu'elle doit dire disertement; il faut faire, & faire telle chose: si l'vn des deux poinçts manque, la loy est imparfaicte. Et partant, si le Sauueur ayant commandé de prendre ce qu'il donnoit, & faire ce qu'il faisoit, sans nous enseigner clairement la chose qu'il donnoit, & l'action qu'il faisoit, il eut faict vn commandement defectueux & dangereux, laissant a declarer ce qui estoit le principal: à sçauoir si ce qu'il donnoit, & commandoit de prendre, estoit ou du pain, ou son corps: laquelle cognoissance estoit du tout necessaire pour bien donner, & bien recevoir. Car autrement il falloit se preparer à l'administration, & communion du corps de nostre Seigneur, & autrement à la distribution & reception d'vn morceau de pain; & l'ignorance de cela estoit tres-pernicieuse; car elle eut faict prendre vne chose pour autre, du pain pour le corps de I E S V S-CHRIST, ou son corps, pour du pain, qui estoit vn notable inconuenient.

La loy doit estre clairement donnée.

Luc. 22. 19.

Le commandement doit estre clair & la chose commandée.

Il donnoit son corps en transsubstantiation le pain.

Que

*Que les mots CECY EST MON CORPS, ne
doibuent estre figurez, en esgard aux autres
circonstances.*

CHAP. XVIII.

*Tout ensei-
gnement
doibt estre
clair.*

*Ou il est
loisible d'es-
tre moins
clair.*

*En quel
propos le
Sauueur
usoit de
langage
figure.*

Mat. 7. 15

Lut. 12. 1.

A Vectout ce que venons de dire de la qualité de la matiere, il y auoit encor vn enseignement, que le Sauueur donnoit sous ces paroles, **CECY EST MON CORPS**, qui auoit necessairement besoing de clarté, pour estre le premier entre les articles de la foy Chrestienne; lesquels enseignemens doibuent estre aussi clairement couchez, qu'il est important de les bien conceuoir, entendre, & retenir. En la prophetie, aux predications, aux exhortations, aux louanges, il est loisible d'vsfer de figures s'ayder de tropes, donner carriere aux amplifications & tirades de rhetorique, releuer son langage par hyperboles, l'abbaisser par diminutions, l'illuminer par metaphores, l'ombrager par equiuoques, luy donner l'email de diuerses couleurs, l'embellir de plusieurs nuages & de dictions recherchées, quoy qu'obscures; en somme il est permis de se seruir d'un parler figuré, mais quand on donne vn dogme, & vn dogme nouueau comme cestui-cy, vn enseignement non ouy, comme cestui-cy, vne leçon toute diuine, comme cest-cy; quelle imprudence seroit-ce de le donner par figures, & parolles conuertes? & partant voyons nous, que quand le Sauueur parloit des vertus, & contre les vices, de la charité, de la foy, des faux Prophetes, & de tels subiects, cogneus à chascun, il figuroit voirement sa diction quelquefois; Il disoit: *Gardez vous des faux Prophetes, qui viennent en habit de brebis, & sont de loups ravisant au dedans; Gardez vous du leuain des Pharisiens;* car la chose dont il parloit estoit claire: il parloit contre les faux Docteurs, & contre les Hypocrites: chascun scait

feait qu'il s'en faut garder ; parquoy enseignant de ce faire, il prenoit vne metafore des brebis, & des loups, & du leuain, pour en exaggerer son dire, & par telles images & semblances frappant les sens, esmouuoit plus viuement l'esprit des auditeurs. Mais le document qu'il donnoit en ce souper, c'estoit vn point du tout incogneu, parquoy il le fallut expliquer d'vne façon du tout intelligible. Que s'il aduient, que l'Ecriture donne quelque fois en vn lieu, vn enseignement necessaire à croire sous parolles obscures & figurées, elle ne faut pas, en vn autre lieu de le declarer par mots propres, & langage clair; comme tres-bien remarque S. Augustin sur le propos de l'obscurité des Escritures, disant: *On ne tire rien de ces lieux obscurs, qui ne soit tres suffisamment déclaré en l'autre ; Et ailleurs, Tout ce qui concerne la foy, & les meurs est couché entre les choses, qui sont clairement exposées en l'Ecriture.* Par exemple, nostre Seigneur parlant de son corps auoit dict aux Iuifs obscurément, *demolissez ce temple,* l'Euangeliste pour declaration adiouste, *Mais disoit-il cecy du temple de son corps.* Item le Sauueur declarant les fruicts de son sainct Esprit en celuy qui receuroit la foy, dit par allegorie, *sailliront de son ventre des fleues d'eau viue;* le mesme Apostre l'explique, *Il disoit cecy de l'esprit que deuoyent recevoir ceux, qui croyoyent en luy.* Puis donc que cest enseignement estoit de plus grands entre ceux qui concernent la foy, est il vray semblable que si les parolles esquelles il est compris, eussent esté figurées, que quelqu'vn des Euangelistes ne les eut expliquées en termes propres, qu'il n'eut dist, *Cecy est la figure de mon corps ; le signe de mon corps, ou en quelque autre façon ouuerte ?* Or est il que tous ces quatre tesmoins ont dict le mesme, & en mesme façon sans varier, encor qu'ils ayent escrit en diuers temps, & en diuers lieux, & ayent diuersement appris, ce qu'ils escriuoyent : S. Matthieu de I E S V S -

CHRIST,

Ce 9^{me} est dict en vn lieu obscurément, est déclaré en vn autre.

S. Aug. l. 2. de doct. Christ. c. 6.

Idem. ibid. cap. 9.

Ioan. 2. 19. 20.

Fleues d'eau viue.

Ioan. 7. 38. 39.

L'institution de l'Eucharistie diuersement apris par les Euangelistes & couchée à vne mesme façon.

CHRIST, quand il institua le S. Sacrement; S. Paul, de IESVS-CHRIST apres l'Ascension; S. Marc, de S. Pierre; S. Luc, de S. Paul. Ce consentement, & conformité de langage, est vn argument infallible, que les paroles de IESVS-CHRIST, sont propres, & qu'elles ne portent autre sens, que celui que la lettre dict, & que l'Eglise tient. Et de fait, de tous les Docteurs anciens, qui les ont expliquées, comme sont S. Hilaire, S. Hierosime, S. Chrysostome, Theofylacte, Bede, & autres Docteurs, escriuans sur S. Luc, & vn infiny nombre sur S. Paul; de tous il ny en eut iamais vn, qui dict qu'elles se deussent entendre par figure, & par trope; ains ont enseigné d'vn commun accord le contraire, & disertement aduertey, qu'elles s'entendoient proprement, & qu'il falloit icy auoir vne foy de tant plus robuste, que le mystere estoit repugnant au sens; les Ministres venus apres mille cinq cens ans, la plus part Apostats & Moynes reniez, auront ils eu plus de lumiere pour cognoistre la verité, que ces bons & saints personnages, tous flamboyans & feruens de l'abondance de l'esprit de Dieu, communiqué a son Eglise en ces premieres saisons? Que si le sens de ces paroles eut esté tel, que veulent ces nouueaux gloseurs, qu'estoit-il besoing, que ces vieux Peres nous aduertissent, qu'il falloit auoir grande foy pour les croire, qu'il falloit esleuer son cœur en haut, qu'il falloit commander au sens, & à la raison de se tenir quoy? mais quelle difficulté y auoit-il, de croire que le pain estoit la figure, & le signe du corps de nostre Seigneur? Nous voyons donc que la matiere, & les choses desquelles nostre Seigneur parloit en ce souper, requeroient qu'il parlat sans figure, & que sans figure, il entendoit ce qu'il disoit, selon le sens & le son des paroles.

Les personnes avec lesquelles il parloit, le lieu, & le temps nous disent le mesme. C'estoyent les seuls Apostres

Nul docteur Catholique n'a expliqué par figure les deux de sonneur.

Sursum corda: faut eleuer son cœur pour dire les choses hautes.

La qualité des personnes requere

Apostres gens simples & idiots, à qui le Sauueur auoit accoutumé de parler sans ambages, & sans figures, & ce que par foys il disoit par allegories & paraboles obscures aux Farisiens, comme indignes de la clarté des mysteres de Dieu, il le leur expliquoit priuément, & familièrement, & leur disoit, *c'est à vous à cognoistre les mysteres de Dieu.* C'estoyent les fondemens de l'Eglise, & qui deuoient estre les docteurs du genre humain : a quelle fin donc leur eut-il parlé en vn langage qu'ils n'entédoient, sans leur expliquer ce qu'il vouloit dire? Le lieu & le temps demandoiēt aussi grande lumiere de langage : c'estoit vne maison priuée, vne escole familiere; la derniere heure que le fils de Dieu faisoit en l'habit de nostre mortalité, la leçon des choses celestes, en laquelle heure ses bien-aimez Apostres deuoient receuoir le dernier gage de l'amour de leur Maistre & Seigneur, en l'augutte Sacrement de son corps & sang; comment donc se pouuoient les Apostres disposer dignement à la reception de ceste doctrine, de ce précieux gage, de ceste viande diuine, s'ils ne sçauoyent ce que disoit le Sauueur par ce langage figuré, **C E C Y E S T M O N C O R P S**? Et quelle probabilité y a-il, que ayant parlé clairement tout le long du souper, il eut voulu estre obscur à la seule clause, qui contenoit le point de ceste derniere volôté, & la declaration du mystere, pour lequel instituer, tout l'appareil du souper auoit esté fait avec si euidentes ceremonies? **Q U E** les Sectaires donc cherchent ailleurs les trappes, & allegories, & reforment leurs fantasies. Les paroles contiennent la verité du corps du Sauueur, & leur ceruelle composant des chimeres, & des figures, ne contient que vents & vanitez.

roit que le Sauueur parlas clairement. Les mysteres de Dieu declarez. aux Apostres. Mar. 4.11. Luc. 8.10.

La principale clause du Testament de Iesu-Christ. EST MON CORPS.

*Que les aduersaires se sont departis du sens literal
des mots, CECY EST MON CORPS,
contre toute raison.*

C H A P. XIX.

Nous auons euidentement prouué, que le Sauueur n'a voulu, ny deu parler par figures, en l'institutio du Sacrement & sacrifice de son corps, & que l'Eglise Catholique s'est à bon droit tenuë au sens literal, que venons d'expliquer. Prouuons maintenant comme par antithese, que les aduersaires n'ont eu aucune raison de se departir de ce sens, & d'en feindre vn figuré; ains que leur figure est cõtre toute raison. C'est vne loy receuë en toute bonne Theologie, qui desed de quitter la lettre d'vne Escriture, si on n'en est contrainct par quelque cause raisonnable, qui sera, ou par autre Escriture expresse; ou par quelque article de foy contraire, ou par le cõmun consentement de toute l'Eglise, ou finalement par quelque repugnance & absurdité, qui resulte d'icelle lettre; car si sans vne de ces causes ou toutes, il est loisible à chacun de laisser le plan de l'histoire, & fantasier à plaisir des allegories, chacun fera des sens à son pied, chacun battra la monnoye à son coing, chacun se regardera dans son miroir, & le sens des Escritures s'en ira en figures & fantosmes, & y aura autant de refuseurs & d'errans, qu'il y aura de cerueaux sans ceruelle. Nos aduersaires ne scauroyent monfirer aucune de ces causes, pour appuyer leur figure; du Plessis tache bien de le faire, mais il se trouue court. Il met ceste maxime à la marge de son liure, *La letire ne peut ny doit tousiours estre suyuë.* Il est vray; il pouuoit encor adiouster, *La lettre occit l'esprit viuif;* mais la loy que venons de mettre en nostre texte est aussi vraye; la lettre ne doit iamais estre laissée sans cause, estant icelle la premiere couche & le fonde-

*Jamais on
ne doit
laisser le
sens literal
sans cause.*

*Quatre
causes.*

*Maxime
mal glosee
par du Ples
s. p. 743.
La lettre
tue l'es-
prit viuif.
2. Cor. 3. 6.*

le fondement, sur lequel nostre entendement se regle, & faict sa premiere affiete: quelle raison donc met il dans son texte en faueur de sa maxime marginale, pourquoy il ne faille pas suiure la lettre en ces mots du Sauueur, **C E C Y E S T M O N C O R P S**? Il met quelques lieux de l'Ecriture, esquels le sens literal à faict errer plusieurs, comme est celuy de la Genese, *Faisons l'homme à nostre image & semblance*; que les Anthropomorfites interpretoient litteralement, & colligeoyent par là que Dieu estoit corporel, ayant figure humaine & s'abusoyent. Ie respoy que tels exemples prouuent seulement, qu'il ne faut pas tousiours prendre l'Ecriture au son des syllabes, ce que nous tenons aussi; & disons par droit pareil, que si plusieurs ont erré pour suiure la lettre; plusieurs aussi sont deuenus heretiques en la laissant: tels furent entre autres les Origenistes, qui laissoyent le sens literal de l'article de la Resurrection, & en forgeoyent vn figuré; du Pleffis donc ne prouue rien pour soy.

Ie dis en second lieu que le sens literal des Anthropomorfites prins du lieu preallegué, & autres semblables, que nous examinerons tantost, est refuté non seulement par tous les Saincts Docteurs de l'Eglise, mais par d'autres lieux de l'Ecriture, qui dient euiddamment que Dieu est vn esprit incapable de figure corporelle. Quell'Ecriture nous cite du Pleffis contraire au sens literal de ces paroles, **C E C Y E S T M O N C O R P S**? Ie crois qu'il l'eut volontiers contribué, mais il n'a sçeu: au lieu que nous auons trois Euangelistes, avec S. Paul, qui ont n'arré la mesme histoire en mesmes paroles, sans varier, sans donner aucun signe ny coniecture, qu'il fallut laisser la propre signification des mots, & en faire vne autre.

Il n'a non plus opposé aucun article de foy; il est vray qu'ailleurs il vse du iargon des Ministres, qui dient, que ce sens literal repugne a l'article de l'Ascension;

G

lion;

Le sens literal est le fondement de tous les autres.

Gen. 1. 26. C'estoit vn sens literal charnel & contraire à la S. Esriture.

Origenistes charnellement spirituels. S. Aug. l. de hares.

Dieu est esprit. Ioan. 4. 24

La seconde vn article de foy contraire.

sion ; mais il ne s'est pas apperçeu , que les Ministres font des bestes ; car quand le Sauueur instituant le Sacrement de son corps proféra ces mots, **C E C Y E S T M O N C O R P S**, il n'estoit pas encore monté au Ciel, ny l'article de l'Ascension composé : le sens literal dōc

Le corps du Sauueur estoit en plusieurs lieux quand il le donna à ses Apostres.

de ces mots, **C E C Y E S T M O N C O R P S**, n'y pouuoit pas repugner alors, & non plus maintenant : Car si alors le corps du Sauueur donné à chascun des Apostres peut estre present en plusieurs estomacs, & en plusieurs lieux ensemble, il y peut estre encor maintenant, il peut estre au Ciel & en la terre, & en diuers endroits de la terre, comme il fut alors sacramentellement. Ioinct que nous croyons, & le sens literal de l'article de l'Ascension, & de ces paroles, qui est vn argument certain, qu'il n'y a de repugnance en la chose. Que si les Ministres y en trouuent, c'est parce qu'ils n'ont pas les yeux de la foy, avec lesquels il faut penetrer ces mysteres de la toute puissance de Dieu ; ils n'ont que le discours de Philosophie, encor y sont ils bien cours, qui ne voit sinon ce qu'elle comprend par la raison ou par les sens.

La troisième cause le consentement de l'Eglise.

Quand est des Docteurs, du Plessis n'en scauroit citer aucun Catholique pour sa cause, si non ceux qui il corrompt, ou au cōtraire nous auons toute l'antiquité pour nous, tous les siècles passez depuis le Sauueur, tous les anciens Peres, gens consoimez aux bones lettres, & illustres en saincteté de vie, qui d'vn commun, & constant accord enseignent le sens que nous tenons de ces mots, **C E C Y E S T M O N C O R P S** ; ainsi qu'apres nous l'ouyrons de leur propre bouche. Que s'ils ont dict quelque-fois, que les paroles du Sauueur ne s'entendent point literallement, mais spirituellement, ils ont parlé contre les sens literal charnel des Capharnaites, qui croyoyent, que nostre Sauueur deuit donner sa chair à manger à la maniere des bouchiers ; c'estoit vne lettre trop grosse, & vn sens trop

Ses literal et charnel des mots cecy est mon corps. propre des Capharnaites.

trop grossier. Le nostre est tellement literal, qu'il ne laisse pas d'estre spirituel; car nous croyons, que le corps du Sauueur est au Sacrement comme dient les paroles, mais qu'il y est là d'une façon spirituelle congneüe à la foy, & cachée au sens, & à la raison, cōme apres nous l'expliquerons, expliquans les escrits de dictés Peres. Les Ministres donc, ny du Plessis, qui les a mis sous l'ombre de sa grande rondache de plume, comme vn nouuel Ajax, ne sçauroyent citer vn hōme de bien, en confirmation de leur sens figuré; pour Docteurs, pour anciens, & pour Peres: ils n'ont sinon Berenger, Zuingle, Calvin, Carlostade, VViclef, les Albigeois, les Vaudois, & autres pestes du genre humain, condamnez, & foudroyez par le tribunal de l'Eglise de Dieu, aussi tost qu'ils ont esté cogneus. Ceux-cy leur ont enseigné de laisser le sens literal des mots du Sauueur, & allegoriser à la volée, sc̄lō qu'ils ont portez par les vagues de leur esprit transporté.

*Ser literal
& toutes
sous spiri-
tuel propo-
des Catho-
liques.*

*Les Do-
cteurs &
anciens Pe-
res des Mi-
nistres.*

La dernière cause qui fait quitter le sens literal, c'est l'absurdité manifeste ez parolles, si on les prend à leur son. Comme quand le Sauueur disoit, *Qui croit en moy comme dict l'Escriture, des fleues d'eau uine couleront de son ventre.* Prenant cecy litteralement, c'est vn sens manifestement absurde, & que chacun voit, qui ne deuoit iamais estre mis en effect: parquoy il s'en a fallu departir, & prendre vn sens spirituel, selon que S. Iean l'a expliqué: mais en ces parolles **C E C Y E S T M O N C O R P S**, il ny a aucune absurdité ny aperte ny cachée; si elle estoit aperte, les Apostres l'eussent veüe, chascun la verroit: si elle estoit cachée, l'Escriture nous en eut aduertey, comme elle fait en tels cas; ou quelque Docteur Catholique inspiré de Dieu l'eut veüe. Or est-il que l'Escriture non seulement n'en dict rien, mais monstre par le consentement de quatre diuines plumes, que le sens literal est de Dieu, & qu'il ne contient, que toute bien-scence: & depuis la mort

*La dernie-
re cause,
quelque
absurdité.*

Ioan. 7. 38

du Sauueur, il ne s'est trouué aucun Docteur qui y ayt trouué absurdité, sinon Berenger, & les autres Heretiques de son humeur: laquelle toutes-fois ils ne sçauent montrer que par raisons tirées, non de la sainte Escriture, mais de leur iugement mal tymbré.

Car ce qu'ils alleguent, *qu'un corps ne peut estre en diuers lieux; que cest inconuenient, que nostre Seigneur entre en l'estomac des meschans, & choses semblables* qui s'enfuyent de ce sens literal, lesquelles nous examinerons apres, ce ne sont pas absurditez fondées en la chose, mais fourgees en leur imagination, marques certaines de leur orgueil, & infidelité. Car s'ils auoyent l'humilité des enfans de Dieu, & la foy de l'Eglise Catholique, ils croyoyent plus a la parole de Dieu qui dict, **CECY EST MON CORPS**, qu'a leur propre iugement, qui ne le peut entendre; & verroyent ce que les saints ont veu au mistere de ces parolles, esquelles tant s'en faut qu'ils aient trouué absurdité ou repugnance, qu'ils y ont grandement admiré la toute puissance, & sagesse du Sauueur. Les sectaires donc n'ont ny Escriture, ny article de foy, ny Docteurs, ny absurdité, ny aucune des causes qu'auons deduiçtes, qui les ayt peu contraindre de quitter le sens literal des parolles,

Tous heretiques sont sectaires.

CECY EST MON CORPS. Pourquoi s'en sont ils donc separez? pource qu'il sont sectaires, parce qu'ils suyuent la regle de leur propre sens, & non de la foy. Ce sont les seules causes qui les ont separez du sens de la verité, & de l'vnion de l'Eglise de Dieu; pour les faire errer sans bride en la liberté vagabonde de leurs fantasies.

Passages figurez de l'Escriture exposez.

CHAP. XX.

Ce sont les Zuingliens avec Calvin &c.

A Faute d'Escriture manifeste & de bonnes raisons, les aduersaires nous mettent en auant quelques exemples de la sainte Escriture, ou le mot, **EST**, vaut

vaut autant que signifie; & ou les paroles sont prinſes, & expliquées par figure. Ils ſubtiliſent auſſi ſur le premier mot des paroles. **C E C Y E S T M O N C O R P S**, & ſignifie de tout ils font les couleurs pour peindre leur figure, & ſens figuré, ce qu'il nous faut examiner en ce chapitre, & au ſuiuant. Les exemples qu'ils citent de l'Eſcriture, ſont ceux-cy : *Les ſept bœufs ſont ſept ans. Ces os ſont la maiſon d'Iſraël. La ſemence eſt la parole de Dieu. L'aigneau eſt le paſſage. La pierre eſtoit* **C H R I S T**. En ces clauſes le mot, **E S T**, vaut autant que ſignifie; car le ſens eſt, les ſept bœufs ſignifient ſept ans; ces os, ſignifient la maiſon d'Iſraël; la ſemence, ſignifie la parole de Dieu; l'aigneau, ſignifie le paſſage; de meſme donc concluent-ils, **C E C Y E S T M O N C O R P S**, c'eſt à dire, ce-cy ſignifie mon corps. D'auantage, noſtre Seigneur diſt: *Le ſuis la porte; La voye; La vraye vigne; Item, Qui n'a point de conſteau qu'il vende ſa robbe, & en achete: tels & ſemblables paſſages, que du Pleſſis ramaffe apres les baillieures des Miniſtres, ne peuuent eſtre prins litteralement; de meſmes donc diſent-ils ces mots, **C E C Y E S T M O N C O R P S**, ne peuuent eſtre prins au pied de leur lettre, mais par figure comme ceux-là.* C'eſt le creſme de toute la preuue que du Pleſſis donne, pour tenir en haleine la maxime de relais, qu'il a mis en la marge, diſant *que la lettre ne doit, ny ne peut eſtre touſiours ſuyui.* A tous ces obiects, & a ceſte maxime, ie reſpons, outre ce qui a eſté diſt au precedent chapitre, que c'eſt mal argumenté de dire ainſi, le mot **E S T**, vaut quelque-fois autant que ſignifie, donc il vaut autâ en ces mots, **C E C Y E S T M O N C O R P S**; c'eſt encor mal argumenté de dire, il y a pluſieurs lieux de l'Eſcriture, qui ne doiuent eſtre prins ſelon la lettre: donc ces paroles du Sauueur **C E C Y E S T M O N C O R P S**, ſont de meſme nature, & doiuent eſtre poſées par vn ſens figuré. C'eſt conclurre vne chōſe particuliere, d'vne autre particuliere contre les loix



de bonne Logique ; c'est comme si quelqu'un disoit, il y a plusieurs diamans qui sont faux, donc celuy que portoit Alexandre estoit faux; il y a plusieurs grosses montaignes au monde, donc il y en a vne en la citadelle de Saumeur; il fait froid quelques mois de l'année a Paris, donc il y fait froid en Juillet. ne seroyent ce pas des discours d'huy, fussent ils faits au fin cœur de l'Esté; mais prenons que ceste façon d'argumenter soit bonne; ie dis qu'elle vaudra plus pour nous, que pour les Ministres: car nous dirons à meilleur droit, en l'escriture le mot, *EST*, retient presque tousiours sa propre signification, donc il doit estre prins en ceste Ennunciation, *CECI EST MON CORPS*, à son pied: Item il y a plusieurs lieux, qui doiuent estre expliqués selon la signification propre des paroles, donc ce lieu doit estre prins à la lettre. Nostre antecedent est sans comparaison mieux appuyé que le leur; car pour vn, ou deux passages qu'ils nous produisoient pour leur negation, nous en fournirons mille, ou le verbe, *EST*, garde sa propriété; & ou les paroles sont propres, & le sens selon les paroles. L'argument donc est plus pour nous que pour eux.

La cir-
cision.
Gen. 17. 10
11.

La pierre
estoit
Christ.
1. Cor. 10.

Une sub-
stance ne
peut pas e-
stre ensem-
blement

Secondement ie dis, que quand il y a quelque mot figuré, & difficile, & qui peut engendrer quelque erreur, l'explication y est mise tout ioinant, ou en quelque autre lieu; par exemple en la Genese, la circoncision est nommée alliance, qui est vn mot figuré mis pour signe d'alliance; la figure est aussi tost déclarée; car là mesme, la circoncision est appelée en propres termes, signe d'alliance; de mesmes les paroles de S. Paul, *la pierre estoit le Christ*, sont mises de telle tiffure qu'il appert incontinent qu'elles sont figurées. Car il est euident a chascun, que selon la lettre elles ne peuvent estre veritables; ne se pouuant faire que la pierre fut *IESVS-CHRIST*, non plus qu'une autre substance, demeurant pierre. Le sens est donc, que ceste pierre

pierre spirituelle estoit la figure de IESVS CHRIST, une autre substance.
 qui estoit la pierre & le Roc spirituel de son Eglise,
 qui deuoit abbreuer ses enfans des eaux de son saint
 Esprit, au desert de ce monde, comme alors corporel- Iesus christ est le roc spirituel de son Eglise c'est pap-puy & vier- tu d'icelle.
 lement il abbreuoit des eaux du rocher les Hebreux,
 en la solitude. Mais les paroles C E C Y E S T M O N
 C O R P S, s'accordent fort bien sans violence, & sans
 figure, n'y ayant aucune contradiction, que ce que te-
 noit le Sauueur en la main, & disoit estre son corps,
 fut ce qu'il disoit, & qu'il le soit tousiours, puis qu'il l'a
 ainsi voulu. Parquoy le mot, E S T, retient sa propre
 signification & veut dire, E S T, & non, *signifie*; & les
 autres paroles de mesme. Si le Sauueur eust dict pre-
 nant le pain, *ce pain est mon corps*. il eust donné quelque
 occasion de croire, que la substance du pain demeu-
 roit, & alors il eust fallu interpreter ses paroles com-
 me celles de S. Paul pour les mesmes raisons, & dire,
Ce pain est le signe de mon corps, ou signifie mon corps, 1. Cor. 10.
 comme la pierre estoit signe du Sauueur; mais disant le
 Sauueur C E C Y E S T M O N C O R P S, sans faire men-
 tion d'autre chose, il monstre veritablement ce qu'il
 disoit, à sçauoir la substance de son corps.

L'exemple qu'ils donnent, *Les sept bœufs, son sept ans,* Responſe aux exem- ples des lieux me- taphori- ques.
 & autres semblables manieres de parler, portent aussi
 leur explication en leur obscurité; car en la seule con-
 nexion des mots on voit bien, qu'elles ne peuuent e-
 stre prises au pied de leur signification litterale; qui
 ne voit qu'un bœuf ne peut estre vn an, ny sept bœufs
 sept ans; mais ils en peuuent estre le signe, comme de
 faict ils l'estoyent. Parquoy Ioseph Patriarche, disant Les bœufs. Gen. 41. 26
 que les sept bœufs, que Pharaon auoit veu en songe,
 estoyent sept ans, il ne vouloit pas dire qu'ils fussent
 la course, & la durée de ce temps la, ou qu'ils la signi-
 fiasſent d'eux mesmes, mais qu'ils auoyent esté mon-
 strez pour cela; de mesme quand I E S V S - C H R I S T,
 est appelé Lyon, Porte, Pierre angulaire, on voit bien
 qu'il

*Comment
le Sauueur
est Lion
Porte &c.*

*Le lion fort
& Royal,
Porte en-
tree.*

*Pierre an-
gulaire des
Iuis &
gentils.*

*La trans-
substantia-
tio du pain
au corps du
Sauueur,
est l'essay
d'un Sci-
gneur tout
puissant &
tout bon.*

*La verge
en serpent.
Exod. 4.*

*L'eau en
vin Ioan.*

*Celle anti-
these de la
chair de
Iesus à cel-
le d'Adam
& à la
manne.*

qu'il y a manifeste repugnance & absurdité, si on prend les mots selon l'escorce, & qu'il n'est ny Lyon, ny Porte, non plus que pierre selon la verité: il faut donc recourir a vn sens caché sous figure, & dire qu'il est appelé Lyon; Porte & pierre angulaire par figure & semblance, d'autant qu'il est fort & Royal, qu'il donne entrée au Royaume des Cieux, & qu'il a ioinct les deux peuples Hebrieu & Gentil au bastimét spirituel de son Eglise. Mais en ces paroles **C E C I E S T M O N C O R P S**, il n'y a point de repugnance, comme nous venons de dire. S'il y a de la difficulté qu'une nature soit changée en vne autre, & le pain materiel en vn corps deifié pour nous nourrir, c'est aussi vn essay d'un tout puissant maistre, tout bon & tout sçauant, mais de repugnance il n'y en a point, ains cela luy a esté de tout conuenable comme les saints Peres l'ot remarqué; car en-tant que tout puissant, il luy a esté propre de changer la substance du pain en son corps, & du vin en son sang, comme iadis il crea la substance de toutes choses, changea la substance du bois en celle d'un animal, la verge de Moysé en serpent, & la substance de l'eau en substance du vin. Entant que bon, il luy a esté conuenable de nous alimenter supernaturellement du corps qu'il auoit prins pour nostre salut, comme iusques alors il nous auoit naturellement nourris des autres corps, qu'il auoit créés pour nous. Et nous ayant donné tout le monde pour nourriture, pouuoit il mieux tesmoigner sa bonté qu'en se donnant a nous soy mesme pour viande: il a esté aussi conuenable a sa sagesse de donner a ceux qu'il auoit regeneré, sa chair monde & diuine, en antidote de la chair d'Adam sale & immonde, de donner a ses enfans pelerins au desert de ce monde, l'vsufruiet d'icelle chair, comme celeste manne pour leur estre soutien, guide, & confort iusques à la terre des viuans, c'est à dire en la beatitude celeste figurée par la terre promise.

promise? Tants'en faut donc qu'il y ayt absurdité ou repugnâce au sens literal de ces paroles **C E C Y E S T MON CORPS**, que plustoit il y a vn tesinoignage tresillustre de la puissance, bonté & sagesse infinie du fils de Dieu, & memorial accompli de ses merueilles comme parle Dauid. Les aduerfaires d'ont n'ont non plus de raison pour verifiser leur figure que pour oppugner le sens propre de nostre lettre, & nous auons l'Escripture, les saincts Docteurs, l'Eglise, & la raison pour nous & contre eux.

*Memorial
des mer-
ueilles de
Dieu le sa-
cremens de
son corps.
Psal. 110.*

Sophisme de Calvin & de Pierre Martyr expliqué.

C H A P. X X I.

A Pres auoir respondu aux exemples de l'Escripture produits par les Ministres, respondons encor a quelques subtilitez d'araignée, qu'ils filassent sur ce subiect, a faute de bonnes escriptures qu'ils vantent tant. La premiere est vn argument que Calvin appelle le mur d'airain fondé sur ceste maxime; Toute sentence sacramentelle doibt estre expliquée sacramentellement. Il faut dont, conclud-il, qu'elle soit expliquée par signe, car tout sacrement est signe; donc le sens de ces paroles sacramentelles, **C E C Y E S T MON CORPS: C E C Y E S T MON SANG**, est tel, cecy est le signe de mon corps & de mon sang. Cest argument est vn *ergo* qu'on appelle, *sophisme*, c'est a dire fraude & tromperie de Charlatan. Voyons le. Le vray sens de ceste maxime est, que toute sentence sacramentelle doibt estre sacramentellement entendue & exposée; c'est à dire veritablement & conuenablement a l'essence du Sacrement. Tout ainsi que nous disons que toute proposition mathematique, doibt estre entendue & prise mathematiquement; c'est à dire, selon les loix & nature de la Mathematique & ainsi en toute autre science. Calvin ne scauroit rien tirer contre

*Mur de
Caluin.
vlt. adma-
ni. ad vna
spatum.*

Sophisme.

nous de ceste maxime ainsi expliquée. Car ces paroles
CECY EST MON CORPS, CECY EST MON
SANG, proferées sur le pain & le vin, & prinſes ſelon
la lettre, nous mettent deuant les yeux vn vray Sacre-

*Tout Sa-
crement eſt
compoſé de
choſe viſi-
ble & inui-
ſible com-
me l'hom-
me eſt com-
poſé de
corps &
d'ame.*

ment compoſé de la choſe ſenſible, qui ſont icelles
paroles & les eſpeces de pain & de vin, & l'inuiſible
qui eſt le corps & la grace du Sauueur. C'eſt dôc vne
ſentence ſacramentelle expoſée ſacramentellement:
c'eſt à dire conuenablement à la nature du Sacremēt,
qui conſiſte en ces deux choſes-la : au lieu que ſelon
Caluin il ny auroit que le ſigne ; la maxime donc ainſi
entendue ne faiēt rien contre nous, & Caluin ne la
peut interpreter autrement ſinon en ſophiſte ou en

*Gloſe fau-
ſe & ridi-
cule de Cal-
uin.*

lourdant, comme il a faiēt. Car diſant que toute ſen-
tence ſacramentelle doit eſtre prinſe ſacramentelle-
ment, c'eſt à dire par ſigne, il faiēt vne maxime non
ſeulement fauſſe, mais encor abſurde: fauſſe, parce que
nul Sacrement n'a eſté n'y inſtitué, ny expoſé en ceste
façon; mais proprement & ſans figure de langage. La

*Nul Sa-
cremēt in-
ſtitué en
langage fi-
guré.*

Circoncifion fut commandée en termes propres, &
prattiquée ſelon la propriété des termes, comme tous
les ſacrements de la vieille loy : Ils ſont donnez auſſi
en la loy de grace de meſme façon. Quand le Sauueur
diēt, *Allez baptiſez* AV NOM DV PERE, DV FILS,

*Et de bap-
tiſe.*

ET DV SAINCT ESPRIT, ſes paroles ſont prinſes
comme elles ſonnent, & non par ſigne & figure: en-
cor que le lauement exterieur au corps, ſoit ſigne de

*Traînées
du ſophiſ-
me de Cal-
uin.*

l'interieur en l'ame. Elle eſt abſurde parce qu'elle tra-
îne de grandes inepties ; elle eſt autant abſurde que ſi
quelqu'un diſoit; toute ſentence Aſtologique doit
eſtre interpretée aſtologiquement, c'eſt à dire par
aſtres, & par ſignes celeſtes ; toute propoſition ſotte
doit eſtre ſottement expoſée ; c'eſt à dire par quelque
ſottiſe ; toute ſentence Heretique doit eſtre hereti-
quement expoſée, c'eſt à dire par quelque Hereſie: ſi
ces concluſions ſont fumées d'un cerueau troublé, il
faut

faut dire que la gloſe de Caluin dont elles ſortent eſt, non vne muraille de Bronze, mais vn ſophiſme de ſoin & vne paroy de tourchis.

Cauillations des aduerſaires ſur le mot, C E C I.

C H A P. X X I I.

LA ſeconde ſubtilité des Miniſtres ſur les paroles du Sauueur conſiſte au mot **C E C I** qui eſt le premier de la ſentence que venons d'expliquer, **C E C I EST MON CORPS**: du Pleſſis en l'arrieregarde de ce meſme chapitre, faiçt pluſieurs tours & paſſades en françois, latin, & grec, & touſiour ſubtilement, & en homme d'armes, ſur la poinçte de ce mot, **C E C I, H O C**, ſur l'indiuidu vague *τὸ ἄ τὸ*. Voicy le ſuc de ſon diſcours & de celuy des Miniſtres. Quand le Sauueur proferant ces paroles, **C E C I EST MON CORPS** prononçoit le mot **C E C I**, il ne monſtroit pas ſon corps, car nous tenons que le pain n'eſt pas le corps de **I E S V S-C H R I S T**, iuſques a tant que toutes les paroles de la cōſecration ſont proferées; il monſtroit donc du pain, diſent-ils. Il vouloit donc dire, ce pain eſt mon corps, & parce que le pain n'eſt pas le corps de **I E S V S-C H R I S T**, il ſ'enſuit que le ſens des paroles eſt, **C E C I**, c'eſt à dire, ce pain eſt le ſigne de mon corps, ou ſigniſie mon corps. En ce diſcours les Miniſtres voulans faire des ſubtils Logiciens, ils nous font voir, qu'ils ſont des oyſons, non ſeulement en Logique, mais encor en Grammaire; car d'ou prouiennent toutes ces cauillations ſur vn mot, ſinon de pure ignorance de ces deux ars-là? ſinon pour n'entendre comment il faut chercher le ſens de pluſieurs paroles proferées? Ils concluent donc apres auoir roddé comme chiens au roüet au tour du mot, **C E C I**, que noſtre Seigneur monſtroit du pain. Mais ie leur demande, ſ'il leur euſt voulu monſtrer du pain, & dite aux Apoſtres *ce pain eſt mon corps*, pourquoy euſt il dit,

*Du Pleſſis
l. 4. c. 2. p.
741.*

*Logique
des Miniſtres.*

dit, **C E C Y E S T M O N C O R P S**, & non plustost sim-

*Il y a dif-
ference de
dire cecy est
mon corps,
& ce pain
est mon
corps.*

plémét, & nuement, *ce pain est mon corps*? puis que comme nous auons preuue il falloit parler clairement? pourquoy eut il choisi vne façon de parler impropre, & obscure, laissant celle qui estoit toute euidente & toute à la main? n'eust il pas dict, comme il auoit de coutume en choses semblables? par exemple il disoit de soy. *Je suis le sep, vous estes les sermens*: Et disertement quand en la parabole de la semence il expliquoit a ses disciples, que vouloit signifier le champ, la semence, les espines & le reste, il exprime par son nom la chose qui est signe, & ce qu'elle signifie; disant, *Le champ est,*

*Le Sau-
ueur s'ap-
pelle sep.
Ioan. 15. 5.*

*La semen-
ce le chap-
les espines
spirituelle-
ment en-
tendues.*

*Luc. 8. 12.
12. 14. 15.*

*le monde; la semence, est la parole de Dieu; les espines, sont les richesses; tout y est specifié par son nom, le signifiant & le signifié, le champ & le monde, la semence & la parole, les espines & les richesses. Il ne dit pas en mon-
strant vn champ, cecy est le monde, car la façon de parler n'eust pas esté ne bonne ne intelligible, mais le champ est le monde; Parquoy si le Sauueur par le mot **C E C I**, vouloit monstrier du pain, il le deuoit appeller par son nom, & dire *ce pain est mon corps*, & non **C E C I E S T M O N C O R P S**: car appellant le pain, pain,*

*Cecy mot
general.*

il parloit clairement; mais l'appellant **C E C I**, d'un nom general, il faisoit doubter les Apostres si c'estoit pain. Le Sauueur donc disant **C E C I**, ne monstroit pas du pain. Que monstroit il donc? Il monstroit ce qu'il tenoit en la main; mais qu'estoit-ce? tu te perds en tes vaines demandes, & aymes mieux demander

*La curio-
sité fille
d'orgueil
& mere
d'heresie.*

qu'apprendre; mais qu'estoit-ce? c'estoit ce qu'il appelloit, **C E C I**; insensé que tu es & mauuais grammairien, attends les autres parties de l'oraison, attends qu'il ait acheué de dire, & tu entendas que c'est qu'il entend par le mot, **C E C I**: mais ne peut on pas dire que c'estoit, puis que c'estoit quelque chose? mettons le cas, qu'on ne puisse ny l'expliquer, ny mesmes l'entendre, faut il quitter la foy pour cela, & laisser de croire que

re que ce soit le corps du Sauueur, puis que le Sauueur dict, **C E C Y E S T M O N C O R P S** ? faut il mescroire les Mysteres de Dieu parce qu'ils sont par defus nostre teste ? il faut donc biffer tous les articles de nostre, **C R E D O**; ains il faut mescroire des choses qui sont tres-certaines à nos yeux; parce que nous ne les pouuôs bien declarer, ny mesines les bien comprendre. Il faut mescroire le flux & reflux de l'Oceean, la Sympathie de l'aimant avec le fer & avec l'estoile polaire, l'immortalité du charbon enterré, l'antipathie & inimitié du chat & de la souris, choses que nous voyons tous les iours; & desquelles les philosophes n'ôt sçeu trouuer, ny dire les vrayes causes, apres auoir fait mille tours & retours de cerueau. Quoy dôc ne pept on pas dire, ce que le Sauueur monstroït disant **C E C I** ? on le dira si tu crois, si tu ne crois on parlera a vn sourd. Mais affin que ie face voir que ces pointilles de Ministres sont des faillies d'auengles, & non demandes de gens sensés, ie ne veux que mettre vn exemple pour les éclairer: Le Sauueur tourna l'eau en vin en la ville de Cana sans rien dire, mais seulement par sa secrete vertu: prenons qu'il eust fait, comme il pouuoit faire, le mesme miracle, ayant l'eau deuant soy & disant, **C E C I E S T V I N**: maintenant sorte quelque sophiste, qui ne voulant croire au miracle fait, demande que monstroït le Sauueur tournant l'eau en vin par sa parole, **C E C I E S T V I N**, proferant le mot, **C E C I**; monstroït il l'eau ou le vin ? Il ne pouuoit pas monstrier l'eau; car le sens eust esté, *ceste eau est vin*, qui est vn sens mensonger, si on le prend au pied de la lettre, d'autant que l'eau n'est pas vin, mais eau; il ne monstroït non plus le vin, car il ne le deuoit estre qu'à la fin des paroles, **C E C I E S T V I N**; c'estoit donc vn langage figuré; comme si le Sauueur eust dict, *ceste eau est figure de vin*. Voyla donc la mesme difficulté & les mesmes *ergos* que font les

Il ne faut pas mescroire les mysteres de Dieu, encor qu'on ne les entende.
Le flux & reflux de l'Oceean.

Les seffaires n'ont faure que de foy & d'entendement.

L'eau tournée en vin Ioan. 2.

Ergos & Coclusions des Ministres.

Mini-

Ministres, & du Plessis apres. Or s'ils eussent esté presens au miracle, & oyans maintenant ce sophiste sophistiquant avec ces interrogats, & ces conclusions, ne diroyent ils pas que c'est vn homme sans foy; & s'ils ne luy pouuoient respondre, laisseroyent ils pour cela decroire la chose manifeste a leurs yeux? ouy, dira du Plessis pour eux, parce qu'ils l'auoyent veüe de leurs yeux; mais icy ils ne la voyent pas. Je respons que comme ce sophiste mescroiroit la verité pour n'auoir la foy, de mesmes ils ne la veulent croire a faute d'icelle, & que s'ils auoyent les yeux de la foy, comme ils ont les yeux du corps, ils la verroyent encor icy & croiroient plustost a la parole de Dieu, qui dict **C E C I E S T M O N C O R P S**, & ne peut mentir, qu'a leur sens, qui leur montreroit l'eau changée en vin, & les peut tromper. Ce n'est pas donc faute d'auoir l'explication de la chose que les Ministres ne l'entendent, c'est faute de foy, voire encor de iugement & discours. Car c'est vne inciuilité contre raison, de demander au premier mot le sens precis d'vne proposition, sans attendre le reste d'icelle. Quand le Sauueur disoit, *les auengles voyent, les sourds oyent, les boiteux marchent*, si quelqu'vn eut demandé, qu'entend le Sauueur par le mot auengles, disant *les auengles voyent*? il n'entend pas ceux qui voient, car ceux qui voyent ne sont pas auengles; il n'entend pas les auengles, car les auengles ne voyent pas; qu'entend il donc? vn tel sophiste ne seroit il pas hors du sens, & ne luy faudroit il pas dire, pauvre auengle attends la fin de la proposition, & mets tout ensemble, & tu entendras que quand le Sauueur dict, *les auengles voyent*, il signifie que ceux qui auoyent esté auengles iusques-la, se r'garis, & faicis clair-voyants, comme ai si les sourds & boiteux, ont recouuert l'ouye, & le marcher. Les Ministres donc sont dires avec leurs cailliations d'estre renuoyez aux rudiments de la Logique, ou ilz sont

Pour voir les choses naturelles, faut auoir entendement & la foy pour les supernatelles.

Mat. 11. 5.

Le sens parfait d'une proposition depend de la fin icelle.

sont aussi peu entendus, qu'en la Theologie.

Or pour totale responce nous difons que le Sau-
 ueur prenant le pain, n'eut dict autre mot, que, **C E C I C E C Y**
 il n'eut monstré que le pain; mais disant **C E C Y E S T**
M O N C O R P S, il monstroit son corps; & comme il
 passa outre en parlant, aussi ne deuons nous pas nous
 arrester au premier mot, mais prendre le sens parfait
 de la clause parfaite, qui nous dict que c'est le corps
 de **I E S V S - C H R I S T**; mais pourquoy disoit il plu-
 stost, **C E C I E S T M O N C O R P S**, que *ce pain est mon* le Sauueur
n'a dict ce
pain est mon
corps.
corps? parce que ny deuant plus estre la substance du
 pain apres les paroles proferees, la proposition eust
 esté faulse: de maniere qu'ayât prins le pain & le vou-
 lant transsubstantier en son corps, il ne le nomme pas
 de son nom, *pain*, mais le monstre par vn mot general,
C E C I, & comme le pain deuoit changer de nature,
 il luy change aussi de nom; & d'autant que les paroles
 finies deuoit estre son corps, il dict concludant, **C E C Y**
E S T M O N C O R P S; le mesme en est il du vin. Il ne
 monstroit donc pas les especes nues du pain & du
 vin; ny l'indiuidu esgaré de Pierre Martyr, que du Indiuidu
vague de
Pierre mar-
tyr.
 Plessis n'a non plus entendu que les Ministres; mais
 son corps, qu'il faisoit disant, **C E C Y E S T M O N**
C O R P S, selon la façon d'agir propre a Dieu qui est
 de faire en disant, & dire en faisant. La parolle des
 hommes ne fait pas tousiour ce qu'elle dict, mais
 celle de Dieu ne dict rien qu'elle ne face. *Il a dict &* Dieu fait
ou d'fant.
Gen. 1.
1^{al.} 329.
tout a esté fait; si le Sauueur prenant des pierres eust
 dict, *cecy cost pain*; les pierres se fussent trouuées pain,
 non pierres; si prenant des lectues sur la table, il eust
 dict a ses Disciples, *mangez ce sont des cailles*; les le-
 ctues eussent esté cailles, & non lectues. La puissance
 des hommes n'a pas tel credit; car s'ils veulent don-
 ner quelque chose, ils la doiuent auoir deuant toute
 faite, d'autant qu'il n'est pas en leur pouuoir de la fai-
 re en donnant & en disant; ny de transmuer vne natu-
 re par

re par iussion & commandement; & si prenans du pain ils disoyent a quelqu'un prenez, cecy est chair; ils diroyent la mensonge; mais la parole du Sauueur estant toute puissante, faisoit & faict en disant; & ce

La parole de Iesu-Christ dict & faict. qu'elle disoit estoit veritablement ce qu'elle disoit, a scauoir son corps & sō sang. Mais repliquera du Plessis, le Sauueur n'vsa point de parole de iussion disant, *cecy soit faict mon corps*, ains de simple declaration, **C E C I**

Dieu opere en diuerses facons voire sans commander. **E S T M O N C O R P S**; ie dis que c'est assez qu'il parle, soit en commandant, soit en autre facon; sa parole est tousiours vraye, & effectrice de ce qu'elle dict: parquoy disant, **C E C I E S T M O N C O R P S**, il effectua ce qu'il disoit, aussi bien que s'il eut vsé d'un mot de commandement, *cecy soit faict mon corps*. En mesme fa-

La femme guerie. *Luc. 13. 12.* *Luc. 7. 42.* *Luc. 5. 30.* çon guarit il la femme malade: *Tu es guerie de ton infirmité*, & pardonna ses pechez à Magdaleine: & au Paralytique, *tes pechez te sont pardonnez*, toutes ces paroles estoyent annunciatives & non imperatiues, & neantmoins elles furent toutes suiuiues de l'effect & furent toutes vrayes. Dieu a mille moyens d'operer, en

Ioan. 2. 9. commandant, & declarant, voire en voulant seulement, comme quand il changea l'eau en vin; car ce fut operation de sa seule-volonté sans entremise de parole ny d'autre action. Ce que nous auons dict du pain, nous difons encor du vin; c'est que quād le Sauueur dict, **C E C Y E S T M O N S A N G**, ce qu'il monstroït & donnoit, estoit son sang veritablement.

Sur la fin de ceste responce i'aduise en passant que aux nouveaux Testaments qu'auons dit ailleurs, estre imprimés à Geneue sous le nom de Lyon, l'an 1558. on lict, *c'est-cy mon corps, c'est-cy mon sang*, au lieu de **C E C Y E S T M O N C O R P S, C E C I E S T M O N S A N G**, selon que porte le texte grec & Latin, Beze controuua ceste belle version & inuersion de la verité, parce qu'alors il estoit possible Lutherien, ou parce qu'il vouloit dōner finement iour a la figure; car cela vou-

C'est-cy pour Cecy falsificatio de Beze.

loit di-

loit dire *mon corps est avec ce pain*, qui est l'opinion de Luther; ou bien selon Calvin, *icy est mon corps, icy est mon sang en signification, & non reellement*: Mais ayant esté *Beze ad repet. Claudij de Sanctu e. 10. ad finem.* conuaincu de fausseté par Claude de Sainctes, il se corrigea, comme il appert par la seconde responce qu'il faict audict de Sainctes, ou il se dediét, encor qu'a regret & remet, cecy, comme il y estoit auparavant: & rechante sans merite de penitent.

La reelle presence de la chair & sang du Sauueur en la Messe, prouuée par S. Iean.

CHAP. XXIII.

NOUS auons prouué par l'Escriture de trois Euangelistes, la verité du corps de nostre Seigneur au saint Sacrement de l'Autel, prouuons le encor par le quatriesme, qui est S. Iean. Iceluy donc ayant escrit le *S. Iean à escrit le dernier son Euangile S. Hierom. de script. ecclesta.* & veu que les autres Euangelistes auoyent suffisamment, fidelement & d'vn accord admirable, recité l'histoire de l'institution du S. Sacrement, & qu'il n'estoit *S. Aug. l. 4. de consens. Euangeliſta. c. 11.* besoing de rien adiouter à la narration, comme note S. Augustin, mais bien de mettre de la promesse que **I E S V S - C H R I S T** auoit fait de doner son corps & son sang pour viande & breuage, & parler de l'utilité & necessité de ceste viande & breuage, c'est pourquoy il couche par escrit le diuin & mysterieux sermon que fit **I E S V S - C H R I S T**, apres le miracle de cinq pains, auquel sermon la susdicte promesse, le fruit, & la necessité de sa chair & sang, sont si disertement exprimez, qu'aucun n'en peut doubter avec raison. **I E S V S - C H R I S T** donc voyant que plusieurs de ceux qui auoyent assisté au miracle des pains le *S. August. tract. 21. in Ioan.* suiuoient, & voulant, ce dict S. Augustin, prendre occasion de leur enseigner vn plus grand miracle, & vn pain beaucoup plus delicieux & vrayement diuin, il

H leur

Sermon du Sauueur conuenant les mysteres du Sacrement de son corps.
 leur parla en ceste maniere. Vous me cherchez, non pour ce que vous auez veu des miracles, mais parce que vous auez mangé des pains, & auez esté rassasiés. Travaillez non pour auoir la viande qui perit, mais celle qui est permanente a la vie eternelle, que le Fils de l'homme vous donnera: car Dieu son Pere l'a approuué par son cachet. Ils luy dirent donc, que ferons nous pour ouurer les œures de Dieu?

Ioan. 6. 26
 Creteliqua. I E S V S respondit & leur dict, l'œure de Dieu, est que vous croyez en celuy qu'il a enuoyé: lors ils luy dirent, quels signes donc fais tu, affin que nous le voyons & te croyons? quelle œure fais tu? nos Peres ont mangé la manne au desert, ainsi qu'il est escrit, il leur a donné à manger du pain du ciel. I E S V S donc leur dict. En verité en verité ie vous dis, que Moÿse ne vous a point donné le pain du Ciel, mais mon Pere vous a donné le vray pain du Ciel; car le pain de Dieu est celuy qui est descendu du Ciel & donne vie au monde. Ils luy dirent donc, Seigneur donne nous tousiour ce pain.

Iesus christ prend occasion de la figure de parler de la vinité.
 I E S V S leur dict, ie suis le pain de vie. Et vn peu apres comme les Iuifs murmuroyent dequoy le Sauueur auoit dict. Ie suis le pain descendu du Ciel, leur semblant cela au dessus de sa puissance, par ce qu'ils l'estimoyent seulement homme Fils de Ioseph; le Sauueur apres plusieurs parolles salutaires adiousté encor, Ie suis le pain de vie, vos Peres ont mangé la manne & sont mors; cestuy-cy est le pain descendant du Ciel, affin que l'homme en mange & ne meure point. Ie suis le pain viif qui suis descendu du Ciel, si aucun mange de ce pain il viura eternellement, & le pain que ie donneray c'est ma chair, laquelle ie donneray pour la vie du monde. Les Iuifs donc murmuroyent entre eux disans, comment nous peut cestuy-cy donner sa chair a manger: Lors I E S V S leur dict, en verité ie vous dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne beuuez son sang, vous n'auez point de vie en vous; qui mange ma chair & boit mon sang, il a la vie eternelle & ie le resusciteray au dernier iour. Car ma chair est vrayement viande, & mon sang vrayement breuage.

Qui

Qui mange ma chair & boit mon sang, demeure en moy & moy en luy. Voyla tout ce que nous difions exprimé. La promesse de son corps; la viande permanente à la vie eternelle; que le Fils de l'homme vous donnera. Item; Le pain que ie donneray cest mon corps.

L'vtilité, *Celuy qui mange ce pain viura eternellement: qui mange ma chair & boit mon sang, il a la vie eternelle & ie le refuseray au dernier iour.*

Qui mange ma chair & boit mon sang, il demeure en moy & moy en luy, car ma chair est vrayement viande, & mon sang vrayement breuage. La necessité, *Si vous ne mangez*

la chair du Fils de l'homme, & ie beuez son sang, vous n'auez point de vie en vous. La simple narration est assez suffisante pour faire voir à chascun que le Sauueur parle de son corps; qu'il le promet en viande, qu'il est salutaire, voire encor necessaire de le prendre & manger. Or tirons de cecy la preuue de nostre verité. Nostre Seigneur promettoit de donner son corps en vraye viande, & son sang en vray breuage, donc il le donna vrayement selon ce qu'il auoit promis, quand il leur dict à son dernier soupper, *prenez, mangez; CECY EST MON CORPS, beuez, CECY EST MON SANG.* Car on ne peut marquer autre action du Sauueur, en laquelle il ait accompli la promesse qu'il auoit faite, en ce sermon, de donner son corps; que celle la: Ce qui peut estre iustificié en conferant ce sermon avec l'institution du Sacremēt de sa chair; car on

verra qu'une action respond à l'autre comme le son de la parolle à la verité du fait. Il auoit déclaré avec promesse en ce sermon qu'il vouloit dōner vne viande plus excellente que la manne; vn pain de vie, c'est à dire, sa chair iadis figurée par la manne, & par le pain. En l'institution il dict, *l'ay grandemēt desiré de manger ceste Pasque avec vous;* & apres print le pain & la coupe, & accōplissant son desir & sa promesse, leur dōne son corps, pain vis, & donnant vie aux ames des reçe-

uans, au lieu que la mäne ne nourrissoit que le corps;

son.

Accord de la promesse de l'Eucharistie avec l'institution d'icelle.

Les pains de proposition figure du corps du Sauueur.

Exod. 25. & 50. 1 Reg. 31. 6. S. Cyril. hierosoly. catech. & myst. S. Hieron. im c. 1. Tit.

Ioan. 6. 49
Le S. Sacre-
ments de
l'Autel le
dernier &
plus exquis
banquet
que Dieu
ait fait en
terre.
 son corps, le vray aigneau Paschal, accomplissement
 de celui de la vieille loy; viande gardée la dernière,
 comme la plus exquisite; breuage gardé le dernier,
 comme de meilleur; tout reserué au plus dernier, au
 plus royal & plus somptueux festin, qu'il eut onc ce-
 lebré & deut onc celebrer en terre. En ce festin donc
 le Sauueur accomplit sa promesse, ou en nulle autre
 part; il donna donc veritablement son corps à mâger,
 & son sang à boire, disant *prenez, mangez, CECY*
EST MON CORPS, beuvez, CECY EST MON SANG;
 Quel homme ayant foy, voire encore discours, osera
 dire, que le Sauueur apres vñ sermon remply de si
 claires & si belles promesses de sa chair, & si accord-
 dant avec l'institution de l'Eucharistie, il n'aye donné
 que la figure de son corps, moindre figure que la
 manne, que l'agneau Paschal, & que toutes les vieil-
 les figures? Certes les Sacramentaires ont l'esprit mi-
 serablement deuoyé, non seulement de choisir l'om-
 bre quittans la verité, mais encor de forger en la loy
 de verité, vne figure du corps du Sauueur, moindre
 que toutes celles, qui furent données en la loy de
 Moyse, pour le figurer. Esprit du tout semblable à ce-
 luy des anciens heretiques leurs peres, que S. Irenée,
 & apres luy Epifane, compare au chien d'Aesope, qui
 laissa la piece de chair qu'il portoit pour aller prendre
 l'ombre qui luy sembloit plus grande dans l'eau.

Les hereti-
ques sem-
blables au
chien d'Ae-
sop. S. Ire-
née l. 1. c.
22. Epif.
har. 41.

Manducation spirituelle des aduersaires refutée.

CHAP. XXIII.

LES Sacramentaires se voyans pressés de ce lieu de
 S. Iean, recourent au sens spirituel, & comme tan-
 tost ils se cachent sous les ombres, & figures de
 ces mots, *CECI EST MON CORPS*; De mesmes
 subtilisans icy, font malicieusement spirituelle l'hi-
 stoire, pour rendre inuisible la verité, & par diuerse
 voye

L'hereti-
q se est un
esprit de
chair.

voye establiſſent l'opinion de leur figure, & ſens figuré. Or ils ſont mi-partis: car les vns dient tout a fait, que IESVS-CHRIST en ce ſermon ne parle point de l'Eucharistiſte: mais d'une manducation ſpirituelle & generale: les autres, du nombre deſquels eſt du Pleſſis, qu'il en parle voirement, Mais que c'eſt toujours la meſme manducation par foy. De maniere qu'avec ceſte varieté de iugemens, ils ſont d'accord que ces paroles ſe doiuent entendre ſpirituellement, & non ſelon la verité de la lettre: ainſi par diuerſes voyes donnent tous cõtre la realité du corps du Sauueur, & ayans chaſcun ſa teſte & ſon opinion, ils ſont neantmoins liez à la queuë, comme les Renards de Sanſon. Je n'ignore pas que quelques Docteurs Catholiques ont expliqué ce lieu de S. Iean, de la manducation ſpirituelle, comme Gabriël Biel, Caiettain, & quelques autres en fort petit nombre; excuſables pour l'auoir fait ſimplement, & ſelon ce qu'il leur ſembloit, mais nullement preferables aux Peres anciens & modernes plus forts qu'eux en nombre, en raiſon, & autorité: qui ont tenu le contraire, les ſectaires ſont inexcufables, parce qu'ils ſont malins en leur ſpiritualité, qui ne tend à autre fin, ſinon à confondre la verité du ſens de l'Euangelifte, ainſi qu'auõs dict. Voyons leurs arguments & refutons les enſemble. Le Sauueur, diſent-ils, dict aux Iuiſ, *Mettez peine d'auoir la viande qui ne perit point, ains qui eſt permanente à la vie eternelle.* Item, *L'oeuvre de Dieu eſt que vous croyez à celuy qu'il a enuoyé.* Item, *C'eſt l'eſprit qui viuifie, la chair ne profite rien: les paroles que ie vous diſ ſont eſprit & vie;* lequel paſſage ſur tous, ſemble ſi preignant à Zuingle, contre la reelle manducation, qu'il l'appelle vne tour d'airain, comme cy deuant Caluin appelloit ſa gloſe ſacramentelle. Ils alleguent encor S. Paul, qui dit que *la lettre occit & l'eſprit viuifie;* de ces lieux & ſemblables ils font leur effort contre la verité, & concluent, qu'il

D. P. l. 4.
c. 1. p. 209.

Les Renards de Sanſon figure des heretiques.
Iudic. 15.
S. Hieron. in cap. 5. Lamouſat. Chryſ. in pſal. 96.

Spiritualité d'heretique.

Ioan. 6. 29
63.

Tous ces lieux ne prouuent rien contre la realité.

Zuinglé l. de vera & falſa e. cl. c. de eueh. Cy deſſus chap. 21. Sa lettre occit.
à Cor. 3. 6.

faut entendre tout ce sermon de la manducation spirituelle, & non réelle de la chair du Sauueur. Nous

Deux sortes de communion s. Tho. s. p. q. s. s. a. l. c. i. Cor. ii. & glos. ibidem.

respondons premierement que l'Eglise Catholique sçait fort bien, qu'il y a deux sortes de Communion; l'vne seulement spirituelle, sans Sacrement; l'autre spirituelle, réelle, & sacramentelle, & que le Sauueur à parlé de toutes les deux en ce sien sermon; mais à dessein, & en but principal de la seconde. La Communion spirituelle seulement, est celle qui se fait par esprit. Exemple; Quand quelqu'un oit la Messe,

La spirituelle.

suyuant en esprit & deuotion les actions du Prestre, offrant à Dieu le sacrifice de son Fils avec luy; communiant avec luy de cœur, & receuant le Sacrement par desir, offrant à Dieu son ame & ses souspirs, luy demandant pardon de ses pechez, meditant sa bonté & sa grandeur; il mange spirituellement, & communie spirituellement en la Messe; ou encor hors la Messe, prenant le mot en sa plus grande estendûe, comme bien souuent la prennent nos Docteurs, quand quelqu'un donne l'aumosne, fait oraison, ou quelque autre bonne œuure, il Communie aussi spirituellement, & est fait participant de la chair & sang du Sauueur; c'est à dire des biens qu'il à merité en sa chair, endurent la mort pour nous; il repaist de ceste viande son ame, comme d'une spirituelle Eucharistie. La Communion réelle & sacramentelle est

La réelle & sacramentelle.

celle ou l'on reçoit le Sacrement, & le corps du Sauueur, laquelle pour estre salutaire doit auoir la premiere pour compaignie, & alors elle est beaucoup plus excellente que celle là seule. Secondement nous disons que le Sauueur parlant icy de la réelle, & speciale manducation de sa chair, à meslé plusieurs choses qui touchent la manducation spirituelle, parce que sans icelle la manducation réelle ne porteroit aucun profit, ce que monstrent tous les lieux alleguez par les Ministres; mais tant s'en faut qu'ils contrarient

trient au sens, que nous tenons de ce sermon de la reelle manducation, que plustost ils l'aydent. Car que les Ministres facent vn blot de tous ces passages, ils ne peuuent colliger autre chose sinon que la foy, & la bonne vie, sont necessaires pour fructueusement vser de la reelle manducation; ce que nous confessons, & disons que la manducation spirituelle, c'est à dire l'appareil des vertus Chretiennes, la foy, & charité sur toutes, doit estre inseparable compagne de l'Eucharistie. C'est pourquoy le Sauueur a parlé ensemble de toutes les deux, & les à ioinctes en son sermon, comme elles deuoyent estre ioinctes à la pratique. Mais il n'a pas recommandé la premiere pour l'approuuer seule, ains pour rendre la seconde fructueuse: & colliger de ceste recommandation de la Communion spirituelle, qu'il n'y en a aucune reelle, comme les Ministres colligent, c'est autant que si quelqu'un disoit qu'il y a vn Soleil spirituel, des estoilles & des aigles spirituelles, donc il ny a aucun Soleil, aucunes estoilles, ny aucunes aigles vraies & corporelles. Parquoy la premiere auctorité nous aduertit qu'il faut mettre peine d'auoir *la viande qui est permanente à la vie eternelle*, c'est à dire qu'il faut bien viure, pour bien participer de la chair du Sauueur, & prendre avec fruit ceste viande de la vie eternelle. L'Eglise Catholique croit tout cela, & aduertit les enfans d'y faire leur deuoir.

*Ioan. 6. 27
Faut bien
viure pour
bien com-
munic.*

La seconde auctorité ne fait rien pour les Ministres, non plus, que la premiere: *l'œuvre de Dieu est que vous croyez en moy*; c'est à dire tres-vrayable & du tout necessaire de croire en IESVS-CHRIST, pour estre participant avec fruit de sa chair; car celuy qui n'est Chretien, & n'a la foy, ne peut pas approcher de la table; la foy dis-ie de tant plus grande, que le mystere est grand & esleué par dessus le sens & iugement humain. C'est pourquoy les Ministres ne peuuent

*l'œuvre
de Dieu.
Ioan. 6.*

*La foy pre-
miere ver-
tu necessai-
re à la Cō-
muniō du
Sauueur.*

auoir part à ce pain, parce qu'ils sont priuez de la foy, & n'ont ny dens pour le rompre, ny estomach pour le digerer.

Comment il faut entendre les parolles du Sauueur, C'est l'esprit qui viuifie, la chair ne profite rien, S. Paul expliqué, La lettre occit.

CHAP. XXV.

Reconnoissons en ce chapitre le fort imprenable d'airain de Zuingle, & l'authorité de S. Paul, que du Plessis n'oublie pas d'objecter aussi souuent qu'il peut. Nous trouuerons ce fort estre foin & terre, aussi bien que celui de Calvin. Le Sauueur dict, *C'est l'esprit qui viuifie, la chair ne profite de rien*, donc conclud Zuingle, il n'y a point icy de manducation de chair: les Ministres & du Plessis suiuent à la trace. Nous respondons que ces parolles ne sont pas dictes contre la foy de l'Eglise Catholique, mais contre la sensualité & mescreances des Capharnaïtes; comme le texte monstre clairement. Les Capharnaïtes, comme escrit S. Augustin, & comme il est aisé à colliger de S. Iean, pensoient que le Sauueur deit donner sa chair morte, & a lopins, comme on la donne au marché, pour la cuire & manger à la maniere d'Anthropofages, laquelle pensée, comme charnelle & grossiere, le Sauueur corrige fort sagement disant, *La chair ne sert de rien, c'est l'esprit qui viuifie*. C'est à dire, comme expliquent, Origene, S. Chrysostome, Theofylacte, & S. Cyprien, la pensée charnelle, la chair & le sang, l'homme animal, n'est pas propre pour entendre ce mystere, & faire son profit de la manducation dont ie parle; car combien que reellement ie vueille donner ma chair & mon sang, la façon pourtant ne sera pas charnelle, ny l'operation sensuelle; *Mes parolles sont esprit & vie*, ce sera sacramentellement, ce sera spirituellement & sans

Sens charnel des Capharnaïtes S. Aug. in psal. 58. Voy cy desfous c. 27. 29. Ioan. 6. La chair ne sert de rien. Orig. l. 3. ic. ep. ad Rom. c. 3. in illa verba, non ex operib. Chryf. Theophy. Euzhym. S. Cyp. de ven. a domi-

& sans lesion de ma chair, sans horreur des prenans, ni l'homme
pour nourrir leurs ames spirituelles spirituellement, me animal
& donner aux corps mortels droict, & vigueur de re- 1. Cor. 4.
susciter vn iour à la gloire immortelle. *Mes paroles sont*
esprit, paroles qui en enseignent choses diuines, spiri- 1. Ioan. 6.
tuelles, & de la vie eternelle, & non corruptible: &
partant ce n'est pas merueille si vous Capharnaïtes, si
vous Sacramentaires, ne les pouuez comprendre qui
estes charnels. Ainsi le mesme Sauueur corrigea Ni-
codemus, qui ayant ouy qu'il faillit renaistre, faisoit
vne conclusion charnelle, sur vn antecedent spirituel
charnellement entendu, & pensoit qu'il fallut encor
demeurer au ventre de la mere, auquel le Sauueur dit.
Qui est de la terre parle de la terre, qui est du ciel, il est sur
tous: comme s'il eut dict tu es vn homme terrestre, tu
penfes à la terre, & parles de la terre; Je suis du ciel,
& parle des choses celestes, & qui sont sur la capacité
des hommes: & partant il est besoing de foy pour les
entendre, y estant court le iugement humain. Il dict
donc aux Iuifs, La chair ne sert de rien, pour croire, ains
est vn empeschement; Et partant il y en a d'entre vous qui
ne croient point. Ceux-cy estoient les Capharnaïtes, &
les mauuais Disciples, qui deslors quitterent le Sau-
ueur. Ceux-là disoyent, Comment nous peut donner cestuy
sa chair à manger? Ceux-cy, voicy vne dure parole, & qui la
peut ouyr? Mais, dict saint Iean, I E S V S sçachant en foy
mesme que ses Disciples murmuroient sur cecy, il leur dict, cecy
donc vous offense? Et que sera-ce, si vous voyez le fils de l'homme,
montant au ciel ou il estoit deuant? Il ne corrige pas ce
qu'il auoit dict, les renuoyant à la manducation spiri-
tuelle, ce qu'il pouuoit & deuoit faire, s'il ne parloit
que d'icelle manducation, affin d'oster toute occasion
de faillir & de murmurer à ses auditeurs: mais il con-
firme ce miracle par vn autre; l'Eucharistie par l'As-
cension; vn miracle non ouy, par vn autre non ouy;
comme s'il leur eut dit; vous vous offensez de ce que

Nicodemus corrigé.

Ioan. 3. 4.
11.

L'homme animal & charnel n'entend point les mysteres de Dieu.

1. Cor. 2.
14.

Ioan. 6. 58.
Ioan. 6. 62.

Deux choses admirables, l'Ascension de la chair du Sauueur au Ciel & la manducation d'icelle en terre,

ie vous promets vne chose que vous ne vistes iamais, & que direz vous si ie vous en fais vn autre que vous ne pensates iamais ? vous pensez que ie ne vous puis donner ma chair en terre, & que direz vous quand ie la porteray au Ciel ? Et si vous estimez vne chose impossible, que ie vous donne mon corps à manger, pendant que ie suis avec vous, combien plus l'estimerez vous impossible, quand ie seray monté au Ciel. Ainsi parle-il aux Calvinistes maintenant, semblables à ces mauvais Disciples, & prenant pour leur plus grand argument de leur incredulité l'Ascension que le Sauueur mesme auoit mise en auant pour preuue de son dire, & lustre de sa promesse; monstrant que il pourroit aussi bien donner sa chair à manger en terre, que la porter au Ciel, & que ceux qui croiroient qu'il monteroit au Ciel, deuroyent aussi croire qu'il donneroit sa chair en terre selon sa promesse, mais d'vne façon qu'ils ne pensoyent; non brutalement, non humainement, non charnellement preparez, mais diuinement, sacramentellement, en vne table couuerte de mets de sa chair immortelle & entiere, d'vn pain celeste, pain vif & donnant vie sans mort, & nourriture sans corruption; & partant il

*Qui croit
Dun. doit
croire l'au-
tre,*

Ioan. 6.

*La chair
est un grand
empesche-
ment de la
foy.*

*L'homme
animal,*

1. Cor. 2. 14

*La chair
& le sang,*

Math. 16.

17.

1. Cor. 15.

20.

conclud instruisant ces murmurateurs, *La chair ne profite point: mes parolles sont esprit & vie*; mes propos sont spirituels; si vous voulez entendre mes parolles & prendre fruit d'icelles, soyez spirituels, & non charnels, soyez esprit & non chair: car la chair est contraire à l'esprit, & ne l'entend point, comme *l'homme animal ne peut penetrer les choses de Dieu*. En la mesme façon de parler il auoit dict à saint Pierre, apres qu'il eut fait ceste diuine confession de foy; *La chair & le sang ne t'ont point reuelé cecy: c'est à dire le sens & iugement charnel*. Aussi saint Paul dict, *que la chair & le sang ne peuvent posseder le Royaume de Dieu*. C'est à dire les hommes adonnez à la chair: car il est certain au reste,

reste, que le corps & la chair des iustes, apres la Resurrection seront au Royaume de Dieu, cōme n'ayans pas esté charnels, mais spirituels en leur vie. De maniere que ce qu'il dict, que la chair ne profite point, ce n'est pas de sa chair qu'il le faut entendre, comme estiment les sectaires, mais des hommes charnels, comme nous disons selon Origene, saint Chrysostome, Euthymius, Theofylacte, saint Cyprien, & selon l'Écriture mesme : car c'est vne impieté de penser que I E S U S - C H R I S T appelle sa chair inutile, veu qu'en icelle nous auons esté reconciliez a Dieu, cōme parle saint Paul, & sauuez ; s'ils repliquent qu'ils ne l'estiment pas inutile pour le regard des merites, mais que le Sauueur à voulu dire, qu'il n'y eut aucun fruit de la manger reellement ; & partant qu'il la leur doneroit seulement par foy ; Je respons que si le Sauueur eut voulu signifier cela, il l'eut dict ; car qui l'engardoit de le dire, & le dire clairement & en termes intelligibles, *Je vous donneray la foy ?* pourquoy perseueroit il tousiour de dire qu'il leur doneroit sa chair ? *que sa chair est la vroye viande ?* Et si manger sa chair est croire en luy, n'auoit il pas fait mention de ceste manducation, au commencement du sermon, disant *l'œurre de Dieu est, que vous croyez en celuy qu'il a enuoyé ?* n'auoit-il pas ouvertement & distinctement parlé de ceste foy en mille autres predications ? Pourquoy en parloit il icy avec tant de metafores de sa chair, & de son sang, de viande, de breuuage, maniere de langage tres-obscur, si par iceluy il vouloit signifier la foy, & non la propre & reelle manducation de sa chair & boisson de son sang ? il est donc tres-certain qu'il parloit icy de quelque autre chose, qui ne peut estre sinon celle que ses paroles tesmoignent, à sçauoir ceste reelle manducation de sa chair. Parquoy ce qu'il disoit que *la chair ne profite rien*, donnoit contre la sensualité des Iuifs, prenans brutalement & selon la chair ses paroles,

Cōmens la chair ne profite point.
 Orig. l. 2. in ep. ad Rom. c. 2.
 Chryf. Euthy. Theof. in. c. 6. 104.
 S. Cyp. de Cena Domini Colloq.

La foy est necessaire pour fructueusement manger la chair du Sauueur. mais elle n'est pas la seule manducation.
 Ioan. 6. 29

paroles, au lieu qu'elles portoient le sens d'une manducation de sa chair, réelle voirement, mais sacramentelle, & pratiquée spirituellement sous les especes de pain & de vin au saint Sacrement. Voilà le mur & le fort imprenable atterré, que Zuingle auoit basti de pieces d'airain sur le mot de *chair*, charnellement entendu; tels sont tous les forts de tous les Heretiques, & tous fondez sur tels pilotis, sur la chair, sur leur esprit charnel, leur sens charnel, leur iugement charnel, avec lequel ils veulent voir toutes choses & mesurer toutes choses, & reiectans tout ce que leur sensualité ne peut macher, & leur gorge ne peut aualer. Et partant saint Paul met à bon droict l'Herésie entre les œuvres de la chair; car encor qu'elle consiste en l'esprit comme en sa propre couche, elle est neantmoins engendrée de la chair & ne cherche que la chair.

Le plus grand fort des heretiques est la chair.

L'herésie œuvre charnelle.
Gal. 5.

La lettre La sentence qu'ils alleguent de saint Paul, *La lettre occit, l'esprit viuifie*; est dictée de la loy des Iuifs & de la loy de grace. Il appelle, dict saint Chrysostome apres Tertullien, *lettre, la loy qui faisoit mourir le transgresseur*; Il appelle *esprit, la grace qui viuifie le pecheur par le baptisme*. Saint Augustin dict le mesme que ces Docteurs. Ce sens ne fait rien contre nostre sens literal, mais contre les Iuifs qui se sont attachez à l'escorce de leurs figures & sacrifices. Origene donne vne autre explication disant, *la lettre est quand on interprete les saintes Escritures charnellement & selon le sens; l'esprit c'est l'intelligence spirituelle & le sens interieur*. Ceste explication donne contre les Iuifs encor, & contre tous gens charnels, & nommement contre les heretiques, *esprits charnels, qui sont les heresies*, dict saint Augustin, *pour n'entendre les Escritures*: c'est donc contre ceux-cy, que la sentence de l'Apostre donne, & non contre nous, qui interpretons les Escritures selon la verité: non plus est elle contre le sens que l'Eglise tient de la réelle

Les Heretiques font leurs heresies des Escritures charnelles.

reelle manducation de la chair de IESVS-CHRIST; sens literal voirement, mais non charnel; reel mais non sensuel, contenant la vraye, mais non visible presence du corps du Sauueur. Ceste lettre n'occit pas, car elle est selon l'esprit: c'est la lettre charnelle, & contraire à l'esprit, qui estaint & tue l'esprit, & chasse la vie; mais la lettre Chrestienne n'est pas contraire à l'esprit, & ne le tue point, ains sert à l'esprit. L'histoire de la Natiuité de IESVS-CHRIST, de sa Passion, de son Ascension, des Apostres, & mille autres semblables narrations, sont pieces de lettre, & nourrissent l'esprit, & la foy; car leur sens literal est bon & saint, & appuyé sur l'esprit; Parquoy c'est le sens literal des Iuifs & des heretiques qui tue, parce qu'il est fondé sur la chair, & fait deloger l'esprit. *La lettre, dict saint Augustin, ne tue pas seulement les Iuifs, mais aussi tous les heretiques.* Les Iuifs interpretoient les Prophetes & autres Escritures Sainctes literalement selon la chair, d'un Messie charnel, d'un Roy temporel & mondain, d'un Royaume du monde terrien; ceste lettre les tuoit; car elle estoit charnelle, & faisoit qu'ils ne pouoyent recevoir ny l'esprit, ny la vie, ny la foy de IESVS-CHRIST; Tels estoient icy les Capharnaites, oyans le sermon de IESVS-CHRIST d'une oreille charnelle. Tels les autres heretiques, qui sont venus aux siecles suyans. Les Arriens prenans la generation spirituelle du fils de Dieu charnellement, & ne pouans entendre comment il estoit engendré, égal à son Pere, coëternel à son Pere, aussi sage & puissant que son Pere, s'en mocquoyent; c'estoit la lettre qui les tuoit, mais la lettre charnelle avec laquelle ils mesuroient les œuvres de l'esprit de Dieu. La lettre donc les tuoit, comme elle auoit tué les Capharnaites charnels en ce Sacrement, & tue les heretiques de present charnels comme eux, quoy qu'en diuerse façon, & par voye opposite. Les Capharnaites

*dius, 3.
Aug. l. 1.
conr. ad-
uers. loq. &
proph. 6. 17*

*Lettre con-
uenable à
l'esprit.*

*La lettre
occit les
Iuifs & les
heretiques.
S. Aug.
serm. de
temp. 100.*

*Interpreta-
tions char-
nelles des
Arriens.*

Les Capharnaïtes estoient charnels en leurs sens de la manducation trop charnelle; ceux-cy sont charnels en leur sens de la manducation trop spirituelle. Les Capharnaïtes ne pouuans comprendre que le Sauueur leur peut donner sa chair à manger autrement qu'à la façon des bouchers, disoient en grondant, *Comment nous peut donner sa chair cestuy-cy?* & quittoient son escole. Les sectaires ne pouuans comprendre, que le mesme Sauueur puisse, ou doüve donner reellement sa chair en autre façon, qu'à la naturelle, visible, palpable, & grossiere, disent en filosofant, *Comment se peut-il faire qu'un corps soit present sans occuper lieu? qu'il soit regnant reellement au ciel, & soit mangé reellement en terre?* & croyans qu'il n'est mangé qu'en esprit, quittent sa compagnie, font des sectes à part, & sont Capharnaïtes en leur façon; & les vns & les autres amoureux de leur iugement charnel, & mescreans de la puissance diuine, tombent par diuerfes erres en crime d'heresie, & s'enferment ez poinctes de mesme damnation.

Diuers lieux de S. Augustin expliquez:

C H A P : X X V I :

N'Ayans les Ministres aucune Escriture pour colorer aisement leur pretendu sens spirituel, sur les paroles du Sauueur expliquées au precedent chapitre, ils recourent aux saints Pères, & se rompent tousiours le col. Ils alleguent, que S. Augustin escriuant contre Iulien enseigne, que les enfans mangent la chair de I E S V S - C H R I S T, entant qu'ils sont participans de la foy, il faut donc, disent-ils, selon l'opinion de saint Augustin, interpreter ce sermon du Sauueur, & ses paroles de la manducation qui se fait par foy. Pierre Martyr, cite plusieurs autres Docteurs, & lieux de saint Augustin, escriuant sur saint Leay, comme sont, *Qu'apreste tu le ventre & la dent? croy & tu*
as man-

S. Aug. l. 1. contra Iulian.

Id. trac. 25 in cap. 6. Iohn. & apud Grat. de consecr. dijs. 2. cap. ut quid.

mangé, lieu que les Ministres ont tousiour en la bouche, comme aussi vn autre, Croire en luy (en I E S V S - C H R I S T) c'est manger le pain vis. Item ce qu'il escrit en vn autre endroit, que ces paroles du Sauueur, si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, sont vne figure qui signifie qu'il faut communiquer à la Passion du Sauueur, & penser suauement & doucement en son cœur, que sa chair a esté crucifiée pour nous. Ils alleguent encor S. Clement Alexandrin, qui par la chair & sang de I E S V S - C H R I S T, entend la parole de Dieu, de laquelle nous sommes abreuez. S. Basile qui par la mesme entend la doctrine d'iceluy I E S V S - C H R I S T, & son aduenement mystique; saint Hierosme disant que ce sont les Escritures; S. Bernard que manger la chair de C H R I S T, est estre participant de la passion & imiter sa vie; ils citent tels & semblables passages, pour monstrer que les paroles du Sauueur tant en saint Iean qu'aux autres Euangelistes, se doiuent interpreter d'vne manducation spirituelle, & non reelle, figurée & non propre. Au premier lieu de saint Augustin, ie responds qu'il dict souuent que les petits enfans doiuent manger la chair de nostre Seigneur pour estre sauuez, d'autant qu'il est dict, si vous ne mangez ma chair vous n'aurez point de vie en vous; & parce qu'ils ne sont pas capables de la manger de fait en cest eage, le mesme Docteur enseigne qu'ils la mangent quand ils sont par le Baptesme faités participans de la foy, & rendus membre de I E S V S - C H R I S T, car deslors ils prennent droit & desir secret de la manger en leur tēps; & tout ainsi que venans au monde naturellement, ils portent quand & eux vn appetit caché de manger des viandes solides, quand ils auront le temps, & les dents; de mesmes lors qu'ils sont regenez en I E S V S C H R I S T, ils sont faités en certaine façon participans de la chair de I E S V S - C H R I S T, entant qu'ils sont rendus aptes de la manger, quand ils auront attainct l'eage

idem trat.

20. in ca. 6

Ioan. & apud

Gras

10. ibid.

Credere,

et manduca

tio spiritu

ella de la

chair du

Sauueur,

mediter sa

passion, S.

Aug. l. 1.

de doct.

Christi. c. 16

La parole

de Dieu S.

Cle. Ale.

l. 1. pad. c. 6

La doctri

ne de Christ

S. Basile, ep

141.

Les Escri

tures Hier

on, in ff.

147.

Imitation

de la passio

or vie de

Iesus Christ

S. Bernard

in ps. 90.

serm. 3.

Comment

les petits

enfans sens

participas

de l'Euc

charistie.

l'age de discretion; ceste manducation des petis enfans est spirituelle voirement, mais ce n'est pas à dire qu'il n'y en aye point d'autre; ains on collige clairement de ceste doctrine de saint Augustin, qu'il y en

*Les Com-
mandemens
du baptes-
me & de
l'Euchare-
stie diffé-
rens saint
Aug. l. 1.
de pecc.
mer. & re-
mi c. 20.*

a vne autre réelle, différente de celle-cy: & de fait luy mesme l'enseigne disertement ailleurs escriuant que le commandement du Baptesme donné par ces mots, *Celuy qui ne croira & sera baptisé, sera condamné*, est différent de celuy de l'Eucharistie contenu en ces pa-

*S. Augu-
stin. serm. 11 de
verb. Do-
mini.*

roles. *Si vous ne mangez ma chair & beuez mon sang, vous n'aurez point de vie en vous: Et en vn autre; Cest autre chose, dict-il, naistre de l'esprit, & autre est repen de l'esprit, tout ainsi que c'est autre chose naistre de la chair, ce qui se fait quand la mere enfante, autre chose estre nourry de la chair, ce qui se fait lors qu'elle allaicte l'enfant.* S'il n'y auoit qu'une manducation spirituelle, & telle qui se pratique en la personne des enfans baptizez, saint Augustin n'en mettroit pas vn autre différente. Parquoy il ne dict pas que la manducation de la chair du Sauueur soit seulement spirituelle, ains que les enfans sont spirituellement & par la foy rendus participans de l'Eucharistie au Baptesme, y receuans droit de la participer sacramentellement & reellement avec la mesme foy quand ils seront deuenus grands.

Pour responce des autres lieux de mesme sens, io dis, que les Ministres sont tousiour paroistre qu'ils ont faute d'entendement aussi bien que de verité; car ils font mal leurs conclusions, & concludent menson-

*La Com-
munion
spirituelle
ne forelle-
ste pas la
reelle.*

ge, saint Augustin dict qu'il y a vne manducation spirituelle, donc il dict, qu'il n'y en a point d'autre; comment tirent ils ceste conclusion? N'est ce pas autant que si quelqu'un disoit, l'homme se repaist de viande spirituelle, en la predication ou leçon, donc il n'en prend aucune corporelle; il a vne ame inuisible, donc il n'a point de corps visible. Quant au lieu ou il dict, *Qu'aprestes tu les dens & le ventre?* Le respons qu'il

*S. Augu-
stin. serm. 25. in
Ioan. apud*

ne par-

ne parloit poinct de l'Eucharistie, mais de la foy en Grat. de
conf. d. 21
ut quidi.

I E S V S - C H R I S T. Il expliquoit les parolles du Sau-
ueur, lequel preparant les Iuifs en ce tien sermon, à la
manducation de sa chair, les auoit exhortez de tra-
uailer pour auoir la viande qui ne perit poinct, & ay-
ant eux demandé ce qu'il falloit faire pour cela; I E S V S

C H R I S T leur auoit respondu; *c'est que vous croyez en
moy.* Surquoy dict saint Augustin: *Croire donc c'est man-
ger la viande qui ne perit poinct, & demeure à la vie eternelle.*

Qu'aprestes-tu les dents & le ventre? croy & tu as mangé: Les autres

Comme s'il disoit que cherches-tu ô Iuif des vian- passages
manger c'est
croire. S.
Aug. traicte
26. in 100.
Grat. de
conf. d. 2. o.
Credere.

des corruptibles, & telles que tu as mangé cy deuant
au desert, croy & tu as vne viande immortelle, à sca-
uoir la foy: Saint Augustin d'oc ne parle pas de l'Eu-
charistie: car nostre Seigneur n'estoit pas encor venu
à ce propos; mais de la foy, qui est la premiere vertu
necessaire à l'Eucharistie, de laquelle nostre Seigneur
deuoit parler. Ce que dict le mesme Docteur, *Croire*

en I E S V S - C H R I S T, c'est manger sa chair; Item *qui
mange de cœur, non qui presse de la dent,* c'est aussi de la
foy qu'il parle, ou de la manducation spirituelle de la

chair du Sauueur, & n'y à rien en cela, qui fauorise
l'Huguenot, mais bien la doctrine Catholique; car
nous tenons qu'on peut communier spirituellement
comme font ceux qui oyent la predication, qui prient
Dieu, qui assistent deuotement à quelque pieuse a-
ction, principalement à la Messe, comme nous disions

cy deuant, qui meditent les mysteres de la passion du
Sauueur, sa charité, son sang, ses espines, ses cloux, ses
opprobres & sa mort, ils communient spirituellement:
& leur foy, ferueur, & deuotion enuers I E S V S -
C H R I S T est alors leur Eucharistie; & viande spiri-
tuelle: mais ce nonobstant il y à encore la Commu-
nion reelle & sacramentelle du corps de nostre Sei-
gneur, laquelle ioincte avec la spirituelle est de beau-
coup plus grande efficace que la spirituelle feute,

Communi-
on spiri-
tuelle.

La Commu-
nion sacra-
mentelle a-
uec la spi-
rituelle est
meilleure
que la seu-
le spirituelle,
elle.

d'autant que deux biens ioincts ensemble sont meilleurs que l'un des deux à part ; Et combien que la sacramentelle ne puisse estre fructueuse , sans la spirituelle , & la spirituelle soit bonne toute seule , ce n'est pas à dire qu'elle doive estre tousiour seule . Si les Ministres veulent tirer ceste fusée des parolles de saint Augustin , & conclurre , que c'est assez de Communier spirituellement sans qu'il soit besoing d'autre Eucharistie , qu'ils concluent aussi bien , qu'ils n'ont que faire de leur Cene , & que c'est assez de Communier sans ce pain : car sans iceluy on peut croire , & mediter la Passion du Sauueur , & Communier spirituellement .

*Pourquoy
les Mini-
stres font
la Cene.*

*Diuerses Communiones spirituelles de S. Augustin , & autres
peres anciens , vainement opposées par les Ministres
contre la reelle sacramentelle.*

CHAP. XXVII.

LA responce que venons de donner au precedent Chapitre nous sert pour expliquer l'autre passage de saint Augustin , ou il dict , que les parolles du Sauueur , *Si vous ne mangez ma chair vous n'avez point de vie en vous , sont dictes par figure qui commande de participer à la Passion du Sauueur , & avec douceur & utilité intérieure cacher en son cœur la Croix & playes de sa chair.* Ces parolles ne veulent dire autre chose sinon qu'il y à vne manducation spirituelle de la chair de **I E S V S C H R I S T** , mais c'est tousiour sans preiudice de la reelle , ainsi qu'auons dict . Or est à noter , que saint Augustin monstroit en celieu , que quand vne escripture prinse au pied de la lettre , d'one vn sens absurde , c'est à dire qui est sans mystere contre lafoy , ou contre les bonnes meurs , elle doit estre interpretée comme par figure . Il donne vn exemple sur les Capharnaïtes qui prenoient les parolles de nostre Seigneur ,

*S. Aug. l.
9. de doct.
Christ. 9.
16.*

Si vous

Si vous ne mangez ma chair, & beuez mon sang, literallement & charnellement, pensans comme en ce lieu le mesme Docteur declare, que le Sauueur leur deut depecer son corps, le donner à cuire, à macher, & en vser à la façon de ceux qui mangent la chair des bestes. Ce sens estoit literal & charnel contre la foy & l'Escriture, qui dict que le Sauueur ne deuoit endurer en son corps aucune fraction, voire deuât sa mort estant encor mortel, & beaucoup moins apres sa triomphante Resurrection, estant son corps rendu immortel & glorieux: il estoit aussi contré les bonnes moeurs; d'autant que c'est vne barbare inhumanité de manger ainsi la chair humaine; il falloit donc interpreter les parolles de I E S V S - C H R I S T spirituellement & par figure, non selon le sens menteur des Ministres, qui nient la verité & la reelle manducation, & tournent tout en air, & en peinture sans corps; mais spirituellement selon la foy Catholique, sans nier la manducation reelle du corps du Sauueur. Or ceste figure pouuoit estre double; l'vne de la Communion spirituelle consistant en meditation seulement, l'autre spirituelle aussi, mais reelle neantmoins, par le Sacrement. Sainct Augustin applique son propos à la premiere comme la plus commune & plus generale, & qui se doit faire tous les iours, & par chaque Chrestien, & sans laquelle la sacramentelle ne profit rien, ains nuit beaucoup; mais pour cela il n'a pas cõdamné la seconde, qui se fait moins souuent, encoique elle soit plus vtile & plus digne, moyennant que elle soit accompagnée de la premiere ainsi que nous auons ja souuent declaré. Ouy-mais dira quelqu'un, ceste seconde manducation n'est pas spirituelle ny figurée, parce qu'elle est selon le sens literal & contient le corps du Sauueur. Le respos qu'elle est spirituelle & figurée en comparaison de l'intelligence & interpretation des Capharnaïtes, qui estoit

*Sens brutal
cel des Capharnaïtes
S. Augu.
traict. 17. in
Ioan. & in
Ps. 98.*

*Deux sortes
de sens
figurés.*

*Deux sortes
de sens
literal.*

*Le sens literal
des
Capharnaïtes
est brutal.*

litterale & charnelle, au lieu que la mädication reelle que nous tenons en l'Eglise Catholique, est selon la lettre voirement, & conioincte à la verité du corps du Sauueur reellement prins, mais prins d'une façon sacramentelle, esleuée au dessus le sens & iugement humain & vrayement diuine. De maniere qu'il y a

*Les hereti-
ques tien-
nent tous-
iours les
extremes,
l'Eglise le
milieu.*

*L'histoire
des He-
breux.*

*Le nou-
veau Te-
stament à
ses figures
avec la
verité.*

deux sens vicieux tenans les deux extremes propres des Heretiques qu'il faut euitier, l'vn est trop litteral & grossier des Capharnaïtes, qui n'a point d'esprit, l'autre trop spirituel des Ministres, qui n'a point de corps. l'Eglise va par le milieu & tient l'esprit avec le corps, & vn sens spirituel sans destruire le litteral; ains le suppose & se fonde sur iceluy, & y baistit de tres-nobles, & tres-riches edifices des sens mystiques au profit des enfans de Dieu. Ainsi voyons nous mille belles allegories heureusement dressées sur la lettre des histoires sacrées; le vieil Testament contient vn infiny nombre d'histoires qui sont tres-veritables en leur lettre; la captiuité des Hebreux, leur sortie d'Egypte, le passage de la mer rouge, le desert, la manne, le rocher, l'Arche d'alliance, la Loy donnée en Siná, & vne milliaise d'autres histoires de la Loy de Moyse qui nous sont en la Loy de grace autant de figures, qui pourtant ne preiudicent pas à la realité des choses passées. Il y a bien plus, c'est que mesmes au nouveau Testament la verité de la lettre sert tres-souuent de fondement à la figure; la Conception, la Natiuité du Sauueur, l'Estoille qui conduit les Roys à luy en Bethleem, la Circoncision, la Croix, sa Resurrection, son Ascension, sont veritez historiques & litterales, & neantmoins sont autant de figures, qui portent vn sens allegoric & moral: l'Incarnation, la Natiuité du Sauueur, nous sont deux figures qui nous enseignent que l'ame deuote le doit conceuoir par foy, par amour, par bons desirs, & l'enfanter par bonnes ceuures: Ainsi dict saint Augustin que la Vierge auoit plus tost

pluſtoſt conçu I E S V S - C H R I S T par la foy en ſon
 ame, que corporellement par ſa ſemée en ſon corps;
 & le Sauueur diſt que celui qui faiſt la volonté de
 ſon Pere, eſt ſa Mere; c'eſt à dire l'enfante; l'eſtoille
 des Roys eſt vne figure de la foy; la Circonciſion cor-
 porelle ſignifie la ſpirituelle; la Croix du Sauueur,
 nous eſt vne image & patron de celle que chaſcun
 de nous doit porter à l'imitation de noſtre chef; ſa
 Reſurreſtion nous figure celle, que nous deuous faire
 de mort à vie, du peché à la grace, laquelle ſainct
 Iean nomme Reſurreſtion premiere; Et ſainct Paul
 faiſant alluſion à ceſte figure diſt, *ſi vous eſtes reſuſcités*
auec I E S V S - C H R I S T, cherchez les choſes d'en haut. Son
 Aſcenſion nous eſt auſſi tableau, qui nous monſtre
 qu'il faut auoir nos cœurs au Ciel, & y monter en eſ-
 prit autant de fois que nous faiſons Oraïſon. Or tou-
 tes ces interpretations ſont ſpirituelles & figurées,
 mais elles ne détruïſent pas la verité des hiſtoires;
 ains pluſtoſt l'honorent & l'amplifient. Au moien de
 quoy on ne diſt pas que noſtre Seigneur n'ait eſté
 conçu corporellement de la Vierge Marie, encor
 qu'elle l'eut conçu ſpirituellement; & ceſte figure ne
 renuerſe pas ceſte verité, ny les autres figures les ve-
 ritez ſur leſquelles elles ſont appuyées. La figure d'oc
 prinſe & poſée par ſainct Auguſtin ſur ces parolles.
Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez point de vie, ne
contrarie pas à la recelle manducation de la chair du
Sauueur, ains monſtre ſeulement vne ſpirituelle &
neceſſaire manducation. Et que ce ait eſté la foy &
doctrine de ſainct Auguſtin, il eſt trop euiden par
mille teſmoignages de ſes eſcris, que nous produirōs
apres, ſelon que le fil de noſtre diſcours le requerra.
 Nous en mettrons icy deux ou trois pour ſeruir tan-
 dis d'entretien aux leſteurs Catholiques, & d'arrest
 aux ſectaires, iuſques à ce que nous les bridions par
 des plus fortes auctoritez. Au ſecond liure contre
 l'adu-
 I 3

*Cōception
ſpirituelle
de la Vier-
ge. S. Aug.
de Matth. 12.
50.*

*L'eſtoille
des Roys, la
Circonci-
ſion.*

*La Croix.
La Reſur-
rection.
Apoc. 20. 5*

*Col. 1. 1.
L'aſcenſion*

*Le ſens ſpi-
rituel eſt
appuyé au
litteral.*

*La foy de
S. Augu-
ſtin de la
recelle com-
munion.*

3. Aug. l. l'aduersaire de la Loy & Profetes, qui se mocquoit
 2. cont. ad- des histoires du vieil Testament, comme de choses
 nesci. leg. & absurdes, & indignes du liure de Dieu, il dit ainsi con-
 Prophet. 6. cluant son argument. *Nous receuons d'un cœur & d'une*
 2. bouche fidele le mediateur de Dieu & des hommes I E S V S-
 C H R I S T homme, nous donnant sa chair à manger & son
 sang à boire, combien qu'il semble plus horrible de manger la
 chair humaine que de la tuer, & boire le sang humain, que
 de l'espandre. Pouuoit-il plus litteralement expliquer
 la manducation réelle de la chair de I E S V S- C H R I S T?
 Car si tuer & espandre, sont prins selon la lettre en
 ceste comparaison; il faut aussi que manger & boire
 signifient veritablement manger la chair & boire
 le sang, encor que ce soit sacramentellement, & sous
 figure de pain & de vin; autrement la comparaison
 clocheroit. Car il vouloit dire à l'aduersaire de la
 loy, que s'il reiettoit le vieil Testament poury voir
 des histoires qui semblent de prime face horribles,
 il deuoit aussi reietter le nouveau qui commande de
 manger la chair humaine, qui semble plus horrible
 que rien qui soit au vieil Testament; ou si ce nonob-
 stant il reçoit le nouveau, il doibt aussi recevoir le
 vieil. Si saint Augustin eut entendu seulement vne
 manducation spirituelle à la façon des Ministres, sa
 responce ne portoit aucun coup; car l'aduersaire eut
 respondu, que ceste manducation n'estoit pas telle,
 pour laquelle on deut conceuoir horreur pour re-
 ietter le nouveau Testament, n'ayant icelle que figu-
 re de chair & de sang, & non verité. En vn autre lieu
 le mesme Docteur dict ainsi. *Vrayement grand est no-*
 2. Iesu- stre Seigneur & sa misericorde vraye, qui nous a donné à
 Christ don- ne sa chair à manger,
 à manger, 3. Aug. in
 Psal. 33. Item in
 Ps. 61. *Item parlant des Iuifs qui crucifierent le Sauueur;*
Ils bourent, dict-il, par grace, le mesme sang qu'ils auoyent
espandu par felonnie.

Ceste responce suffit pour expliquer tant le lieu
 saint

sainct Augustin, que ceux des autres anciens Peres, que les Ministres tirent pour neant a eux par leur glo-
ses : car tous tant de peres qui disent, que le sens des
parolles de nostre Seigneur en ce chapitre est spiri-
tuel, ne reiettent pas le sens litteral des Catholiques,
qui est de realité de la chair de nostre Seigneur man-
gée neâtmoins en façon spirituelle, mais des Caphar-
naïtes, qui non seulement croioient la realité, mais en-
cor la maniere charnelle & brutale. Les Peres donc
ont tousiour maintenu le sens spirituel, en contre-
quarre du sens charnel des Capharnaïtes, non du sens
des Catholiques, qui n'est pas charnel, encor qu'il soit
litteral & comprenne reellement la chair du Sauueur,
mais spirituel a cause de la façon de manger spirituel-
le. Et en signe de cecy nous auons veu & verrons
encor, que toutesfois & quantes que lesdictz Peres
ont dict, qu'il falloit entendre spirituellement les pa-
role du Sauueur, & non charnellement, ils ont fait
mention des Capharnaïtes.

*Par le sens
charnel les
peres enten-
dent tousiour
celuy des Caphar-
naïtes,*

*Cecy est à
noter.*

Cette mesme responce expliquét les peres-cy des-
sus alleguez: car ils disent, & nous disons avec eux ve-
ritablement, que la chair du Sauueur & son sang peu-
uent spirituellement signifier la parole de I E S U S
C H R I S T, comme dict S. Clement Alexandrin; ou
sa doctrine & aduenement mystique, comme dict S.
Basile; ou les escritures, comme dict S. Hierosme; ou
la Passion du Sauueur, comme dict sainct Bernard;
car en meditant sainctement ces choses, nous man-
geons spirituellement la chair du Sauueur; mais
nous disons que ces allegories & figures ne destruy-
sent pas la reelle & propre manducation de la chair,
& sang d'iceluy Sauueur en l'Eucharistie; ains côme
il à esté dict, la supposent & sont fondees sur icelle,
tout ainsi que les allegories de l'Incarnation, Circon-
cision, & autres qu'auons alleguées cy deuant, sont
fondees sur la reelle verité des histoires. Et comme

*Manduca-
tions spiri-
tuelles.
La parole
de Dieu S.
Cle. Alex.
l. 1. ped. c. 6
La doctrine
de Iesuu-
Christ, S.
Basile, epist.
141. les Efr-
critures, S.
Hier. in ps.
147. partie
par la Pas-
sion, S.
Bern. in
ps. 90. scilicet
3.*

toutes les choses susdictes se tirent de la production de la chair & sang du Fils de Dieu, ainsi voyons nous que l'Eglise conioinct l'usage & pratique de toutes en la Messe; en la celebration de laquelle la parole de Dieu, l'Escriture du vieil & nouveau Testament, la memoire de l'aduenement de I E S V S C H R I S T, de sa Passion, Resurrection, Ascension & autres mylteres sont affociez, comme appareils & atours de ce diuin Sacrement & Sacrifice, affin qu'en mangeant reellement la chair de I E S V S C H R I S T; on la mange quant & quant en toutes les façons spirituelles qu'elle peut estre mangée, ou pour le moins en quelqu'une d'icelles.

La Messe contient la pratique de la Communion spirituelle avec la sacramentelle.

Tertullien & saint Albanase expliquent,

C H A P. XXVIII.

OR parce que les Sectaires abusent nommément de l'autorité de quelques autres Peres, pour establir leur explication figurée spirituelle charnellement, c'est à dire forgée de leur esprit charnel sur le sermon du Sauueur en saint Iean, il faut monstrier qu'ils sont des abuseurs sans leur faire autre mal. Ils produisent Tertullien, qui dict ainsi au liure de la Resurrection de la chair: *Parce qu'ils estimerent (les Cathartiques) son propos dur & intolerable, comme s'il eut determiné leur bailler veritablement sa chair à manger, pour disposer l'estat de leur salut à l'esprit, il a mis deuant, C'est l'esprit qui viuisie.* Les Ministres comme aussi leur Capitaine, font la premiere base de leur argument sur le mot veritablement, comme ne pouuant estre pris que charnellement, & partant, disent-ils, Tertullien a estimé qu'il faut expliquer ce lieu par figure & spirituellement. Du Plessis n'ayant rien de meilleur dict le mesme, & s'arme de leurs ergos, & braue sur l'esperon de ce beau mot veritablement, qu'il dict ne se pouuoit

Tertull. l. d'heres. carn. c. 27.

Du Plessis l. 4. c. 2. p. 271. & 272.

façon que s'imaginoyent les Capharnaïtes. Cette explication n'a point de replique: au moyen de quoy du Plessis apres auoir allegué ce mesme lieu de Tertullien au suyuant chapitre, dict que Pamelius interprete le mot veritablement par cruément, qui n'est pas l'interpretation de Pamelius, mais de S. Augustin; & se trouuant court pour repliquer, de quel passage, dict-il, en cholere, n'eschaperá on, si telles figures sont receues en dispute? cela veut dire qu'il n'a plus que respondre, & montre encor qu'il à oublié son iugement en quelque tranchee, condemnant icy le langage figuré, luy qui ne fait que plaider pour les figures, & appellent figure ce qui ne l'est pas; car il n'y a aucune figure de rendre veritablement par cruément; il montre encor qu'il à perdu la memoire; car luy mesme vn peu deuant auoit dict que le mot veritablement c'estoit autant que charnellement, & que signifie cruément autre chose que charnellement? Tertullien donc ne parle icy aucunement contre la realité de la chair de nostre Seigneur ny contre nostre sens literal; mais seulement contre les grossieres pensées des Capharnaïtes, luy mesme expose ce lieu par plusieurs autres, aufquels il declare disertement sa foy de la manducation reelle de la chair du Sauueur donnée en l'Eucharistie. Mettons en quelques vns en passant.

Tertull. l. de resur. car. 5. 8. Au mesme liure, La chair (des Chrestiens) est reprene du corps & sang de Christ, afin que l'ame en soit engrossée, l'ame ne peut pas estre engrossée de la figure du corps de IESVS-CHRIST, ny du pain materiel.

Tertull. cont. Marc. l. 1. c. 14. Item contre Marcion, Mais luy, dict-il, iusques icy n'a pas reietté ny l'eau du Createur, de laquelle il lavo les siens; ny l'huile, par laquelle il les oint; ny la societé du miel, & du lait, par lequel il les enfante; ny le pain par lequel il represente son corps; c'est a dire il le fait present en l'Eucharistie; car le mot represente en cest autheur, c'est faire present comme le docte Pamelius à noté en ce lieu.

Representer
faire present.

Ainsi

Ainsi ~~est~~ le mesme autheur que *la chair des mortels doit estre representée au iugement*, c'est à dire sera faicte presente & listée. Ainsi dict-il contre le mesme Marcion que Dieu representa son Fils disant, *voicy mon Fils bien-aymé*. Les latins, & François, vsent de ce mot en la mesme signification particulièrement ez iugemens ou l'on commande que l'homme ait à se représenter.

Tertull. de Resur. car. c. 17.

Tertull. l. 4. aduer. mars. c. 22.

Le mesme parlant de l'homme Chrestien penitent dict ainsi. *Et de la en auant il est repen de la gresse du corps de nostre Seigneur*, à sçauoir de l'Eucharistie, de la gresse & non de la figure. En somme il parle si souuent & si clairement en ses escrits de la realité du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie, que les Centuristes mesmes non seulement le confessent, mais encor le prennent pour tesmoing d'icelle. Il est donc impossible qu'il ait creu que les paroles de nostre Seigneur en saint Iean, se deussent entendre par figure selon l'explication des Ministres: parquoy c'est contre le sens charnel des Capharnaites & non contre la verité & realité du corps du Sauueur en l'Eucharistie, car il eut parlé contre sa foy & se fut contredict ez lieux alleguez & aux autres qu'apres nous citerons. De mesme façon nous expliquons tous les anciens peres citez par les mesmes gloseurs, & l'autorité desquels du Plessis abuse à l'imitation des Ministres, & à leur imitation ne sçait ce qu'il dict. Le lieu de saint Athanase que du Plessis produict apres Pierre Martyr. pour le plus euidant entre tous ces tesmoignages & comme vn argument indissoluble contre nostre manducation, monstre au fin commencement, que ce que dict ce Docteur de la manducation spirituelle, c'est pour l'opposer à la charnelle des Capharnaites. Il dict ainsi: *Le Seigneur disputant de la manducation de son corps, & voyant que plusieurs s'en scandalisoient il leur dict, &c. ce qui suit apres. C'estoit donc contre l'erreur des*

Idem. lib. de pud. c. 9

Magdeb. Censur. 2. c. 4. de Conna Domini

Pet. mart. cont Gard. obiect. 130. Du Plessis l. 4. c. 3. p. 172.

S. Athan.
in illud E-
uang. qui-
cuq; di-
cerit ver-
bum, &c.
paulo ante
Ascension.
finem,
du P. p.
272.

des Capharnaïtes : & vn peu apres il dict, *C'est erreur* disant; Car à combien d'hommes eut peu suffire son corps à manger pour la nourriture de tout le monde? mais pour les retirer de l'intelligence charnelle, il leur fait mention de son Ascension. Ces parolles donc touchoyent les Capharnaïtes; car c'estoyent eux qui se scandalisoient, c'estoyent eux qui pensoient que nostre Seigneur deuoit donner son corps par pieces, & pour manger à la façon des autres viâdes, auquel cas son corps n'eut peu suffire qu'à peu de gens, & pour vne fois seulement; & partant il les releue de ceste basse pensée, à la foy de son Ascension, pour les enseigner que ceste manducation seroit celeste & diuine, comme l'Ascension de son corps, & neantmoins réelle & de son corps, comme son Ascension. Sainct Athanase donc oppose au sens charnel & brutal des Capharnaïtes, la manducation de la chair de IESVS-CHRIST, telle que nous la croyons, réelle voirement, mais spirituelle & contraire à celle que les Capharnaïtes s'imaginoient. Parquoy tant s'en faut que ce lieu contrarie à nostre explication du passage de saint Iean, que plustost il ruine celle des Ministres: car en iceluy saint Athanase dict, *Que ce corps, qui s'est monstré au monde, & livré à la mort, pour la vie du monde, nous est donné en viande.* Il enseigne donc qu'il nous est vrayement donné en l'Eucharistie, & non en figure; car la figure n'a pas esté donnée pour nous à la mort; si nous ne voulons dire comme les Manicheens & autres heretiques, que la Passion & playes du Sauueur ont esté figures & faintes, & non choses vrayes. Et quand il adiouste, qu'il nous est donné afin qu'il nous soit comme défense & preferuatif à la Resurrection, il montre manifestement que ceste manducation n'est pas par maniere d'apprehension & par foy, comme dient les Ministres; mais par reel attouchemēt de la chair du Fils de Dieu à la nostre; & c'est l'argument des anciens Peres, qui dispu-

Erreur des
Maniche-
ens & au-
tres hereti-
ques, siens
que le Sau-
ueur est en
figure.

S. Aug. l.
14. contra
Manich.
lib. 10.
de heret.
ref. 6.

disputans contre ceux qui nioient la Resurrection des corps, la prouuoient par cest atouchement de nostre corps à la chair immortelle & viuifiante de IESVS-CHRIST, comme apres nous dirons. Le mesme sainct Athanase cité par Theodoret, prouue contre les Marcionistes, que IESVS-CHRIST auoit vn vray corps, par deux argumens, l'vn est tiré de l'Escriture, qui dict, qu'il est assis à la dextre du Pere, ce qui ne pourroit estre vray, s'il n'auoit vn vray corps; & partant on ne dict pas que la diuinité soit assise, estant vn esprit qui n'occupe aucun lieu. L'autre est prins de l'Eucharistie, En laquelle, dict-il; IESVS-CHRIST par le moyen de son corps a esté appelé souverain Pontife & Apostre, au mystere qu'il nous a donné disant, CECI EST MON CORPS, qui est rompu pour vous, & mon sang du nouveau non du vieil Testament. Or la diuinité n'a ne corps, ne sang. Si S. Athanase eut voulu signifier vn corps, & vn sang par foy & par figure, il eut fauorisé à l'opinion des Heretiques, qui pensoyent que IESVS-CHRIST auoit vn corps d'apparence & figuré, & non verité de corps. S. Athanase donc croioit ce que nous croyons, qu'en l'Eucharistie IESVS-CHRIST nous donne son vray corps, & que realement nous le mangeons soubs les especes du Sacrement.

La Resurrection prouuee par l'Eucharistie cy dessus chap. 22.

S. Athanasius apud Theodoret in 2. Dialogo.

S. Augustin, S. Cyrille de Ierusalem & autres Docteurs expliquent.

CHAP. XXIX.

ILs alleguent en second lieu, ce que saint Augustin a écrit sur le Pseaume 98. ou il introduit le Sauueur, comme parlant aux Capharnaïtes & autres, qui n'auoyent pas bien entendu ce qu'il auoit dict en ce sermon de la manducation de sa chair. *Entendez spirituellement ce que j'ay dict. Vous ne mangerez point ce corps que vous voyez, vous ne boirez point ce sang, que respandrons*

S. Aug. in ps. 98. du Pl. l. 4. c. 22. p. 172.

ceux

ceux qui me crucifieront. Je vous ay recommandé quelque Sacrement, lequel entendu spirituellement vous vivifiera ; & s'il est nécessaire qu'il soit célébré visiblement, il faut toutes fois qu'il soit entendu invisiblement. Ité en vn autre lieu. Qu'est-ce à dire mes paroles sont esprit & vie? Il les faut entendre spirituellement las as tu entendues spirituellement? elles sont esprit & vie: les as tu entendues charnellement? elles sont néanmoins esprit & vie, mais non pas a toy. Ces lieux non plus que les precedens, ne font rien contre nostre foy, mais contre les Capharnaïtes, qui ayans entédu charnellement & en façon de cuisiniers, ce que le Sauveur avoit presché de la manducation de sa chair, s'en estoient scandalisez ; nous ne sommes pas de ceux-là Dieu mercy. L'expérience montre assez, que nous croyons recevoir le corps de nostre Seigneur spirituellement, non pas selon le par-foy de Calvin, mais selon la foy de l'Eglise Catholique, reellement en façon spirituelle, comme ia souvent à esté dict, entier, immortel, spirituel, invisible, & neantmoins reel & present ; parquoy ces paroles ne sont dictes que contre les Capharnaïtes & leurs semblables, qui ne pouvoient concevoir autre manducation qu'humaine & terrestre; dictes aussi contre les Ministres qui ne sçavent comprendre qu'on puisse manger vn corps reellemét & spirituellement ensemble. Et c'est merueille qu'au moins du Plessis ne le puisse pénétrer, luy qui dict, tant il est spirituel & subtil, que l'oeuvre de mariage n'est pas oeuvre charnelle. Bon Dieu! la mixtion des corps, qui n'est iamais sans concupiscence, bien qu'elle puisse estre sans peché, sera elle spirituelle au mariage, & la réelle cõionction de la chair du filz de Dieu, ne la pourra pas estre en l'Eucharistie? Mais voyons que veut dire Sainct Augustin par ces paroles. Vous ne mangerez point ce corps que vous voyez. Il veut dire qu'ils ne le devoient point manger charnel, charnellement, à sçavoir visible, mortel, passible, tel qu'il estoit alors, tel qu'il

S. Aug. in
Joan. tract
27.

C'est tous-
jours con-
tre les Ca-
pharnaï-
tes.

De Plessis
aient que
l'œuvre du
mariage,
n'est pas
charnelle l.
a. c. 2. p.
272.

S. Aug. in
psal. 91.
Que c'est
que manger
spirituelle.

tel qu'il deuoit estre Crucifié, & à la façon qu'on ment le corps du Sauueur au sacrement. mange les autres chairs; mais spirituel & spirituellement, ainsi qu'auons dict assez souuent, encor, que les Ministres tous confis en spiritualité ne le peuuent entendre, reellement & sacramentellement; present sans estre veu; mangé sans blessure; & auallé sans corruption. Parquoy mesme corps & non mesme corps; Mesme corps diuers à soy. mesme en substance, & non mesme en qualité: ainsi dict Sainct Paul, que le corps qui est mis en terre resuscitera vn autre; comment vn autre? il ne resuscitera donc pas le mesme. Il resuscitera le mesme en substance & en nombre, mais vn autre en qualité; car ayant esté mis au sepulchre grossier & corruptible, il reuiendra subtil, reluisant, impassible, & immortel. Ceste façon de parler a esté remarquée par le mesme S. Augustin, & par S. Ambroise deuant luy, disant de quelqu'un qui auoit corrigé sa vie, qu'il pouuoit dire; *Je ne suis pas moy*, c'est à dire, tel que i'estois cy deuant; remarquée par Sainct Hierosme, qui dict que la chair de **I E S V S- C H R I S T** estoit autre en la croix, & autre en l'Eucharistie; & toutes fois il tient que c'est la mesme, mais autre en qualité, & la mesme en substance: en la Croix mortelle & visible, en l'Eucharistie immortelle & inuisible. Le Sauueur mesmes resuscité parle ainsi à ses Apostres; *Je vous ay dict ces choses lors que ie estois encore avec vous*, comme se disant vn autre, bien que il fut le mesme. Sainct Augustin donc ne nie pas, que le Sauueur ne deuit donner le mesme corps en substance, mais il signifie la diuerse qualité d'iceluy, & la diuerse façon de la prendre; & qu'il soit ainsi, il le monstre en ce qu'un peu deuant il auoit dict, que ceste mesme chair en laquelle le Sauueur auoit marché sur la terre, estoit donnée à manger en l'Eucharistie, & adorée deuant qu'estre mangée, mais non pas telle ny en telle façon que les Capharnaites pensoyent; & partant ayant dict, que nous adorons ceste chair, Luce, 22
parce

parce qu'elle est vnée à la diuinité & deifée par icelle, il tourne son propos contre ceux qui s'estoyent scandalisez du sermon du Sauueur difans, *Voicy vne dure parole; ils prindrent follement, dict-il, ce que le Sauueur auoit dict, si vous ne mangez ma chair vous n'aurez point de vie, ils l'entendirent charnellement, & peüsèrent que le Seigneur deuoit couper de petites parcelles de son corps pour leur donner à manger.* Et ayant déclaré que ceste manducation n'estoit pas terrestre ny humaine, comme ils pensoyent, ains spirituelle & diuine, comme nous auons dict, il met pour cōclusion les paroles cy dessus alleguées, *vous ne mangerez point ce corps que vous voyez, & les autres qu'apres les Ministres, du Plessis met en ayant, pour seduire les simples, au lieu que eux & luy se deuoient seruir de ce passage, pour se remettre eux mesmes à la ioye de verité; car il est si clair & si aduenant, pour donner lustre à la foy de saint Augustin, & à la nostre, que quand il n'y auroit autre argument en tous ses escriis, il suffit tout seul pour monstrier que ce saint Docteur à creu ce que toute l'Eglise croyoit alors, & croit encor, à sçauoir qu'en l'Eucharistie est present le corps de I E S V S C H R I S T, & qu'en icelle nous l'adorons & mangeons; & n'est pas possible aux Ministres de couvrir icy le sens des paroles recourât aux figures, & dire que saint Augustin signifie que nous adorons en figure la chair du Sauueur essant luy au Ciel; car il parle difertement de la chair presente en l'Eucharistie; & s'il entendoit l'adoration qui se rapporte au Ciel, pourquoy l'attacheroit-il plustost à ce sacrement qu'au Baptisme, qu'à la predication & autres actions de religion, veu qu'en toutes on le peut adorer? Ioinct que ceste adoration de figure seroit contre leur doctrine; car ils enseignent que c'est blasfeme d'adorer d'honneur souuerain, le signe & figure de la chair du Sauueur; parquoy ils forgeroyent vn sens du tout contraire à leur opinion, & auroyent tiré*

leur

Lieu de S. Augustin expliqué in psal. 81.

S. Augustin dit que nous adorons & mangerons Iesus christ en l'Eucharistie in ps. 81.

Les Ministres condamnent toute adoration sainte aux

leur ruine du lieu qu'ils pensent leur estre comme vn grand fort. Il faut donc qu'ils confessent, que saint Augustin tient que nous mangeons en l'Eucharistie la chair presente, que nous y adorons, d'où sensuit necessairement qu'il croyoit que nous y prenons le corps de IESVS-CHRIST reel & present, tout ainsi que nous l'adorons present, comme estant le corps de Dieu, & faisant vne personne adorable, Dieu & homme ensemble. Au moyen dequoy si les Ministres auoyent des yeux, ils eussent veu la confusion de leur heresie en ce seul passage, & s'ils eussent eu vne estincelle de bonne conscience, ils ne l'eussent iamais osé produire pour faire dire à ce saint Docteur ce qu'il ne pensa iamais, & abuser le monde par fauses & menteuses allegations.

L'explication de ce lieu sert pour demesler la difficulté de ceux, qui seront de meisme apparence, tant de saint Augustin que des autres Peres citez à meisme fin par les Ministres, & regratez en diuers endroits par du Plessis. Car toutes-fois & quantes, que les Peres dient, qu'il faut entendre spirituellement les paroles du Sauueur, ils opposent tousiours le mot *spirituellement*, aux sens charnel des Capharnaïtes & de leurs semblables, & non à la presence réelle du corps du Sauueur qu'ils confessent haut & clair, & ne fauoir que les lieux, pour descouvrir à veuë d'œil, l'imposture des faux-Profetes, qui se couurent des habits & des escrits de ces Saints, pour pallier leur affront. Au moien de quoy il n'estoit besoing d'autre response aux passages que du Plessis allegue encor, branlant tousiours vn meisme dard, & roulant tousiour vn meisme rocher sur ce propos, aussi à propos contre nous, que s'il parloit du rocher de Syfise. Neantmoins afin de voir combien il est hardy à picorer les escrits des saints Docteurs aux despens de la verité, examinons en encor quelques autres. Il cite saint Cyrille de

*imagez
figures de
Iesus-
Christ.*

*Aduer-
tissement
pour expli-
quer tous
les Peres
qui parlent
contre le
sens char-
nel.*

*S. Cyrill. hieros. ca-
tech. myst.
4. du P. l. 4
62. p. 773.*

Jerusalem, qui dict, *Les Iuifs n'entendant pas les choses que le Sauueur leur auoit dictes selon l'esprit, s'en allerent scandalez, estimant qu'il les inuitoit à manger chairs humaines.*

Cecy est dict contre les Capharnaïtes: si du Plessis en doubtoit, que ne regardoit-il ce que ce S. Euefque à escrit deuant & apres ces paroles? Ains pourquoy l'a il caché & s'est creué les yeux pour oster la lumiere aux autres? Vn peu deuant, ce Docteur escrit ainsi, *Veux que IESVS-CHRIST dist du pain, CECY EST MON CORPS, qui en osera cy apres doubter? Le mesme CHRIST confirmant & disant, CECY EST MON SANG, qui en doubtera plus? qui dira que ce n'est pas son sang? Ne parle-il pas à du Plessis & aux Ministres, qui non seulement en doubtent, mais le nient tout à fait? Le mesme saint Cyrille dict apres concluant ceste le-*

*La transf-
substantia-
tion.*

*Les accidés
& especes
du pain &
du vin.*

qu'il le semble au sens; mais le sang de CHRIST. Il dict donc que les Capharnaïtes n'entédoient pas ce que le Sauueur leur auoit dict spirituellement comme il falloit, mais charnellement à la façon humaine. Et

*Fidelité de
du P. l. 4.
6. s. p. 722.*

*S. Cyrill. l.
4. in Ioan.
6. 7. 12. 14.
15. 16. 17.*

parle au reste en ce lieu si apertement de la manducation réelle du corps de nostre Seigneur, & de la transubstantiation en l'Eucharistie, que c'est merueille, que les Ministres ayent esté si impudens que dy mettre la main, pour en tirer matiere à parer leur idole, & en noircir nostre foy. Le mesme Capitaine allegue saint Cyrille Alexandrin, aussi fidellement & aussi heureusement qu'il à cité l'autre; tousiours à sa confusion; car c'est contre les Capharnaïtes & non contre la réelle présence du corps du Sauueur que S. Cyrille escrit; & parle en faueur de nostre foy si clairement en ce lieu, qu'il n'est pas possible de plus. Il confirme & illustre ceste manducation, par vne similitude qui ne peut estre plus preignâté & plus efficace.

Elle

Elle est au chap. 7. du 4. liure sur S. Iean, ou il compare la manducation de la chair de IESVS-CHRIST, à la mixtion d'une cire fondue avec vne autre cire; laquelle similitude nous mettrons cy apres au long. Pouuoit-il plus naïfvement exprimer la verité de la réelle presence, & manducation de la chair du Sauueur, que par la semblance de ce mélange? Et les Ministres se pouuaient-ils monstrer plus impudens & aueugles, que oser alleguer ces Peres pour eux? & du Plessis a-il conscience de mettre encore en la meslée pour foy Theophylacte? Theophylacte, dict-il, bien que du temps de l'introduction de la transsubstantiation, dict sur ce passage. *Pource que nous l'entendons spirituellement, nous ne sommes point mangeurs de chair, mais plustost sommes sanctifiez par ceste viande.* Il deuoit dire, Theophylacte qui tient la foy de la transsubstantiation, & non, du temps de l'introduction de la transsubstantiation; mais disant la verité, il eut trop appertement allegué ces parolles contre foy mesmes: parquoy il à micux aimé coucher vn mensonge, pour les deguïser: car c'est mensonge de dire, que la transsubstantiation ait esté introduite du temps de Theophylacte; le seul lieu de saint Cyrille Hierosolymitain cy dessus allegué, tesmoigne assez qu'elle est aussi ancienne que l'Eucharistie, & nous le feroy voir sur la fin du second liure, aux Ministres, s'ils n'ont les yeux enchaperonnez à guise d'espreuiers. Mais que respondons nous à ceste allegation? rien, sinon ce que dict l'auteur allegué, qui en la personne des Catholiques escrit, *Nous entendons spirituellement les parolles du Sauueur, Il ne sommes point mangeurs de chair humaine, (comme les Capharnaïtes pensoyent) mais plustost sommes sanctifiez par ceste viande;* tout cela nous disons, & adioustons que du Plessis à donné vn mauuais coup à ceste sentence; car il luy à tranché la teste, afin que le corps ne fut reconnu.

Theofylacte auoit dict ainsi parlant contre les Capharnaïtes: *Ils pensoyent que le Sauueur les deuoit contraindre de deuorer de la chair & du sang, parce qu'ils auoyent ouy le mot de chair; mais parce que nous l'entendons spirituellement, nous ne sommes point vorateurs de chairs, ains sommes sanctifiez par telle viande.* Il a dissimulé encor plus malicieusement,

Theofylacte in 104. c. 6.

La realité & presence du corps du Sauueur en l'Eucharistie.

La transsubstantiation.

ce que Theofylacte auoit dict vn peu deuant, de la verité de la chair du Sauueur en ceste manducation

en ces termes: *Prenez bien garde que le pain qui nous est donné aux mysteres (à la Messe) n'est pas seulement la figure de la chair du Seigneur, mais la mesme chair du Seigneur. Car il ne dict pas que le pain que ie donrray est la figure de ma chair, mais c'est ma chair; d'autant que ce pain est transformé en la chair du Seigneur, par la benediction mystique, &*

par l'approche du saint Esprit. Vne ame docile oyant ces paroles pouuoit apprendre la verité, & ayant conscience, elle n'auoit garde d'alleguer les autres pour les falsifier contre la foy & l'intention de l'auteur, comme fait du Plessis. Mais quoy? il est Capitaine, & comme Capitaine trop sçauant pour apprendre, & comme Capitaine, pense luy estre loisible de donner par tout, & renuerfer tout pour monstrier sa vaillance. Mais c'est assez dict pour reprocher toutes les fauses allegations des Ministres, & pour monstrier que quãd les Peres enseignent qu'il faut entendre les paroles du Sauueur spirituellement, ils ne veulent pas signifier la spiritualité des Ministres, qui oste la verité & fait vn fantosme; mais la qualité spirituelle du corps du Sauueur, & la façon de le manger, non commune & grossiere, comme l'estimoient les Capharnaïtes, mais surnaturelle & diuine, comme l'Eglise croit. Conclusion donc. Le sens des paroles, *C E C Y E S T M O N C O R P S*, & de ces autres, *Si vous ne mangez ma chair & beuvez mon sang, vous n'aurez point vie en vous*, est le vray sens literal & spirituel, que l'Eglise Catholique à tousiours tenu & tient; par lequel nous croyons manger

manger réellement le corps du Sauueur & boire son sang en l'Eucharistie, & que le discours qu'il auoit fait en saint Iean de la manducation de sa chair, estoit vn sermon preallable, & preparatoire au banquet qu'il institua vn an apres, quand ayant mangé l'agneau Paschal, & couché les derniers traicts de la figure, il donna en verité sa chair & son sang sous les especes de pain & de vin disant, *prenez, mangez, CECY EST MON CORPS, beuez, CECY EST MON SANG,* selon que les trois autres Euangelistes l'auoyent mis par escrit en leur histoire, lors que saint Iean coucha le susdict sermon en la sienne. C'est le sens de l'Ecriture sainte, l'interpretation de toute l'antiquité, & la foy de l'Eglise; Que les Ministres donc cherchent ailleurs qu'à la Bible & escrits des saints, des tesmoignages pour iustifier les fantasies de leur manducation figurée, vaine & chimerique, car la Bible & les Docteurs Catholiques n'ont rien pour eux, & detestent autant la malignité de leur esprit à dogmatiser, que l'iniquité de leur impudence, a sureter l'or, l'argent de la maison de Dieu, pour en forger l'idole de leur Religion pretendue reformée. Mais parce que Pheresie est sans fin opiniastre; à faute d'Ecriture & de bons tesmoignages, elle s'attache aux raisons, non que la raison luy fournit, mais que la fantasia luy minute; ouyons les pour les mettre à l'essay.

Le sermon du Sauueur en S. Iean, preallable à l'institution de l'Eucharistie,

L'Ecriture & les Docteurs contraires aux heresiques.

Raisons des Ministres pour establir la manducation pretendue spirituelle du chapitre sixiesme de S. Iean refusées.

CHAP. XXX.

Parce qu'il importoit beaucoup aux sectaires de faire entendre que le Sauueur ne parloit point de l'Eucharistie en ce lieu de saint Iean, ou s'il en parloit que ses paroles n'estoyent point prinles selon la

verité de la lettre, mais seulement en esprit & figure, ils ne se font pas contentez de faire de faufes gloses des Escritures & des Peres, comme nous auons veu; mais encor ont façonné des raisons, afin de parer de toute sorte d'affiquez le chaperon de leur fantasie.

La premiere raison des aduersaires.

Les plus fortes sont trois. La premiere est, qu'il n'est pas conuenable au Sauueur, qu'il ayt parlé d'un Sacrement, qu'il n'auoit encor institué. Responce: Ains çà esté la prudence, & la coustume de parler, premierelement des Sacremens & mysteres, & y preparer les oreilles & cœurs des personnes, & apres les establir & paracheuer. Ainsi parla-il souuent du Baptesme deuant que l'instituer; de sa Passion deuant que mourir; de sa Resurrection deuant que resusciter; de son Ascension deuant que monter au Ciel; de la mission

Le vieil Testament auant-propos & figure du nouveau,
1. Cor. 10.

du saint Esprit, deuant que l'enuoyer: Et tout le vieil Testament n'estoit-il pas vn auant-propos de tous les mysteres du nouveau? Si donc le Sauueur auoit parlé de l'Eucharistie en la vieille loy, par figures & par la bouche de ses Profetes, plus de deux millans deuant que venir au monde, sera-il mal conuenable d'en auoir parlé, & l'auoir promise vn an deuant que de l'instituer? Ceste responce à fait changer à

Cal. l. 4. Inst. c. 17. § 15. Du P. l. 4. c. 2. p. 171.

Caluin & à plusieurs Ministres d'opinion, & tenir contre Luther, que le Sauueur parle icy de l'Eucharistie; du Plessis le suit comme nous auons dict; mais il se reserve d'un autre costé, le *parfois* qui est la seconde opinion, disant qu'il n'est icy question que d'une manducation eucharistique, mais figurée, ce que nous auons monstré estre faux.

Seconde raison,

Joan. 6.

La seconde raison de Luther est, que si le Sauueur parle de l'Eucharistie & de la manducation de sa chair, il donne vn commandement qui repugne à la verité; car disant que *qui ne mange sa chair Et/ boit son sang, il n'aura point de vie*, il condamne à la mort eternalle plusieurs innocens, qui ne l'auront point accomply;

ply, comme sont ceux qui ont eu empeschement legitime, comme aussi les petits enfans baptizez deccans sans peché, & sans auoir prins ceste refection, lesquels toutes-fois on tient pour sauuez; que si l'on entend ce commandement de la manducation spirituelle, qui est auoir la foy en I E S V S- C H R I S T, ceste difficulté sera ostée; car il sera tousiours veritable, que qui ne mangera la chair de I E S V S- C H R I S T, c'est à dire, qui ne croira en luy, n'aura point de vie. Je res- *Respon.*
ponds, que ceste raison de Luther est autant contre luy, que contre nous: car si personne ne peut estre sauué qui ne croit, veu qu'il est dict, que, *qui na croira & sera baptisé, sera condamné*, comment seront sauuez les petits enfans, qui ne croient point, encor qu'ils soyent baptizez? Luther respondra, que cela s'entend commodement & en son temps; nous disons aussi que quand le Sauueur donne ce commandement de manger sa chair, il veut estre entendu selon la commodité des temps & personnes, quand les enfans seront en eage de discretion; quand les grands ne seront point empeschez par quelque destourbier legitime & portant cause de nécessité.

La troisieme raison est que le Sauueur promet *Troisieme*
absoluëment la vie eternelle à ceux qui mangeront *raison.*
sa chair, ce qui ne peut estre entendu de l'Eucharistie, laquelle ne donne pas la vie eternelle à tous, ains au contraire plusieurs la prennent à leur damnation; mais s'entendant de la foy & manducation spirituelle, la promesse sera veritable. Pour response ie dis qu'elle est aussi veritable en l'Eucharistie, si on l'entend avec la condition qu'on la doit entendre, à sçauoir si on se dispose bien à venir dignement à vne si digne table, laquelle condition est presque commune à toutes les promesses de Dieu. Il promet par le Prophete, *Quiconque inuocera le nom de Dieu sera sauué. Et sauué.*
luy mesme dict, *Qui croira & sera baptisé, il sera sauué.* *1oel 2.*

Marq. vlt. Et toutes-fois plusieurs qui ont inuoué le nom de Dieu, qui ont creu & ont esté baptizez, sont damnez. Comment donc s'entend ceste promesse? avec condition de faire son debuoir en inuouant & en croyant, & sans ceste condition non plus sauuera la Communion spirituelle de Luther & de Calvin, que la nostre réelle. Car qui croit seulement en IESVS-CHRIST sans charité, & meurt sans charité, il sera cōdamné sans remission. Qui donc receura avec deueñ preparation la chair du Sauueur, il aura la vie éternelle. Opposons à ces raisons brisées, les nostres entières, & prouuons que le Sauueur parle en ce sien sermon de l'Eucharistie, & ce, non selon le sens des Calvinistes, mais de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine.

Raisons qui prouuent que le Sauueur a parlé en S. l'cā. s. de la communion réelle. La premiere, vne viande nouvelle.

Premierement il promet icy vne viande nouvelle & vn manger nouueau. Or est-il que la manducation qui se faict par foy & par figure, n'estoit pas nouvelle: car les Iuifs auoyent mangé le corps de nostre Seigneur en ceste façon, mangeans la manne, les sacrifices, les pains de proposition, & figures semblables, avec la foy du futur Messie. Le Sauueur donc promettoit vne viande que nul des anciens n'auoit tastée, ny en la loy de nature, ny en la loy de Moÿse, viande qui fut la verité presente des figures passées, qui ne peut estre que celle, qu'il declare par ses paroles, à sçauoir sa chair.

La seconde viande diuersé de la foy.

Secondement il promet qu'il donnera ceste viande à ceux qui croyront, il faut donc premierement croire pour manger; la foy donc & la manducation de ceste viande, sont deux choses diuerses & deux manducations diuerses. On ne peut pas donc icy entendre la seule manducation spirituelle qui se faict

La troisieme, la maniere de parler.

par la foy. Troisièsmement s'il estoit question de la seule manducation spirituelle qui se faict par foy, à quel propos tant

tant de mots & tant de sentences metaforiques & obscurs tant souuent iterées du pain, du breuage, de manger, de boire? ne suffisoit-il pas d'exhorter les auditeurs, à croire & promettre la vie eternelle aux croyans, comme il auoit coustume de faire, sans donner à credit occasion de scandale & d'erreur aux personnes, par ce langage figuré?

Quatriemement s'il parloit icy seulement de la foy, il ne deuoit pas seulement nommer sa chair & son sang, mais son ame & sa diuinité: car la foy ne croit pas seulement la chair & sang de IESVS-CHRIST, mais tout IESVS-CHRIST, son ame & sa diuinité. Il entendoit donc par la manducation de sa chair vne réelle manducation d'icelle, & de fait les Iuifs l'entendirent ainsi, combien qu'ils ne penetrerent pas la diuine maniere de la manducation; Et le Sauueur ne les corrigea pas en la creance de la réalité de sa chair, disant, qu'il n'entendoit point donner sa chair réellement; ains illustre sa promesse par l'entremets d'vn autre miracle non ouy de l'Ascension de son corps, & confirme cestuy-cy fait au mesme corps, aussi grand, & aussi nouueau que celuy de l'Ascension. Il corrige seulement comme nous auons dict ailleurs leur sens charnel; leur faisant secrettement entendre que ceste manducation ne se feroit pas brutalement; ains d'vne façon spirituelle & sacramétele, & réelle neantmoins, *Les paroles que ie vous dis sont esprit & vie.*

Cinquiemement les mots propres & metaforiques sont diuers en nature: le mot de Lion mis pour vne beste, est different du mesme mot, quand on le met pour vn homme cruel; si IESVS-CHRIST, vou-
La cinquieme.
La propriété du langage.
 loit signifier icy vne manducation spirituelle, tous ces mots, chair, breuage, manger, boire, seroyent metaforiques & figurez, ce que ne peut estre: car le Sauueur les declare estre propres quand il dict, *Ma chair est vraye viande, mon sang est vray breuage.* C'est autant

K 5 que

ques'il disoit, ie ne parle point par metafore & par semblance, mais proprement; si quelqu'un disoit j'ay veu vn vray Lion, signifieroit il vn Lion metaforique & de peinture? Comment donc peut on interpreter les parolles du Sauueur metaforiquement d'une manducation spirituelle, puis qu'il dict qu'il parle proprement, & appelle son corps vraye viande & non metaforique, & son sang vray breuage & non par semblance?

La sixiesme. La propre signification des mots va deuant que la metaforique.

Finalemēt selon les loix de toute bonne grammaire & de tout langage, les mots propres sont premiers que les tropiques, & le langage propre est deuant que le figuré; car la propriété est lassiete & fondement de la figure. Les mots, Aigle, & Corbeau en leur propriété signifient premierement deux sortes d'oyseaux, & apres par semblance des hommes, ou contemplatifs ou carnaciers; quand on oit le mot Aigle; on icte premierement sa pensée à l'oyseau, parce que c'est la propre signification du mot, qui va la premiere. Parquoy quand il y à quelques mots figurez en vn endroit de l'Escriture, il est impossible qu'ils ne soyent pris en quelque autre en leur naïue

Jesus christ Lion par semblance. 24. ps. 5.

signification. Ains voyons nous que le mot de Lion est mis souuent par similitude, comme quand nostre Seigneur est appelé Lion de la tribu de Juda; item, les membres du corps sont appliquez à Dieu par metafore, selon laquelle l'Escriture dist; qu'il à des yeux, des mains, des pieds: Nous voyons aussi que tous ces mots ne sont pas perpetuellement pris en ceste signification, mais plus souuent en la leur propre & veritable; & partant le mot Lion, signifie en plusieurs lieux vn vray Lion, l'œil signifie l'œil, & ainsi des autres. De mesme, boire & manger se prennent quelquefois spirituellement, pour contemplation & nourriture de l'ame; mais ils se treuent premierement & plus souuent en leur propre naïue signification,

De manger & boire spirituellement.

cion, pour boisson, & manducation corporelle. Si donc manger la chair de IESVS-CHRIST, & boire son sang, sont quelquefois mis en signification spirituelle & metaforique, il faut necessairement qu'ils soyent mis en quelque endroit proprement selon la lettre sans metafore, & en verité; car ce qui est propre va deuant, & ce qui est metaforique est fondé sur le propre. Nostre Seigneur donc n'ayant oncques auparauant parlé de la manducation de sa chair, il est certain qu'il en parle icy proprement, & qu'il l'a donnée pour la manger reellement, & non seulement en esprit par metafore & par semblance, ce qui se fait en l'Eucharistie, ou il ne se fait en nulle autre part. Le Sauueur donc à traité icy de l'Eucharistie, ce qui est contre l'opinion de Luther; & parle de la propre & reelle manducation de sa chair, ce qui est contre Caluin. Nous auons donc le tesmoignage de quatre Euangelistes, qui dient que le Sauueur nous à donné reellement & de fait son corps & son sang sous les especes de pain & de vin.

La manducation spirituelle de la chair du Sauueur est fondée sur la reelle.

La reelle presence du corps du Sauueur au S. Sacrement, prononcée par S. Paul. La forme de ce Sacrement. La Cene des Ministres reformée, sans forme.

C H A P. XXXI.

Nous auons ouy le tesmoignage de quatre Grefiers Euangelistes deposans de la verité du corps du Sauueur au Sacrement de l'Autel; reste d'examiner celuy de S. Paul, qui narre l'histoire de l'institution de la Messe avec trois Euangelistes, comme nous auons touché cy dessus, & nous donne en deux lieux de fort bons arguments pour esclaircir & fortifier nostre verité. L'un de ces lieux est au chapitre dixiesme, l'autre est en l'onzième de la premiere epistre aux Corinthiens. Au dixiesme il dict, *Le Calice de bene-*

Le Calice de benediction.

1. Cor. 10.
16. de benediction que nous benissons, n'est-il pas la participation du sang de CHRIST? Et le pain que nous rompons, n'est-ce pas une participation du corps du Seigneur? Ces paroles nous donnent plusieurs antecedens pour faire la base de nostre conclusion. Premièrement elles nous enseignent, que selon l'institution du Sauueur, les Apostres vsoient de myltique benediction sur le pain & le vin, qui est ce que nous appellons autrement, Consecration; car on ne peut pas dire que ce fut la predication, d'autant que toutes les choses dont on parleroit en la chaire seroyent benites; ny quelque benediction vulgaire semblable à celle, dont on vse communement, quand on veut prendre sa refection, parce que saint Paul signifie vne benediction sacramentelle, comme les aduersaires mesmes confessent, laquelle consiste ez mots du Sauueur qu'auons iusques icy expliquez; CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG; que les saints Docteurs appellent la forme du Sacrement, & les paroles mystiques de la consecration, & desquelles ils tesmoignent les Apostres, & l'Eglise auoir tousiour vsé en la celebration de ce Sacrement; car ils escriuent d'vn constant accord, que le corps du Sauueur est fait en l'Eucharistie par priere mystique, & action de graces; & declarans en quoy consiste ceste priere & action de graces, ils couchent les paroles du Sauueur CECY EST

*La forme
du S. Sacrement
Cecy est
mon corps.*

*Les paroles
de la consecration,
1. 2. 2.
Apol.
S. Iren. l.
5. c. 1.
S. Chryf.
form. de
prod. Iuda
sam. 3.
Rom. 2. in
2. Timoth.*

MON CORPS, CECY EST MON SANG. Ainsi Iustin en la seconde Apologie pour les Chrestiens, dict que le pain est fait le corps du Sauueur, par les prieres de la parole de Dieu, qui sont les paroles du Verbe, CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG. Saint Irenée dict le mesme. Saint Chrystostome; Par ces paroles, CECY EST MON CORPS; Les dons presentex, sont consacrez par le prestre & ailleurs explicant encor ces paroles, Comme, dict-il, les paroles prononcées par les prestres sont les mesmes que prononça

nonça le Sauueur; l'oblation aussi, est la mesme qui fut alors. S. Greg. au
pud Euch.
in pan op.
Sainct Gregoire de Nyffe; Le pain se change au corps par
La parolle, aussi tost que le Verbe, c'est à dire I E S V S-

CHRIST, a proferé, C E C Y E S T M O N C O R P S.

Tertullien; le Sauueur prenant le pain en fit son corps disant, Tertull. l. 4

C E C Y E S T M O N C O R P S. S. Ambroise. Quand cont. marc.

dict-il, on est venu au lieu qu'il faut faire le venerable Sacre- c. 40.

ment, alors le prestre n'use point de ses paroles, mais de celles. S. Amb. l.

de CHRIST, & vn peu apres il met ces parolles; c. 4. & s.

C E C Y E S T M O N C O R P S. Aux autres Sacremens

c'est tousiour voirement la parole de Dieu qui opere

la grace, mais ceste parole est proferée en la personne

du prestre; En ce Sacrement, ou se doit faire vn plus

admirable effect, non seulement de grace, mais de

changement d'vne nature en vne autre, du pain ter-

restre, au pain celeste; du pain sans vie, au corps de vie,

c'est le Createur qui parle en personne, c'est luy qui

dict, C E C Y E S T M O N C O R P S, C E C Y E S T M O N

S A N G. Sainct Augulín contre Faulste, S. Aug. l.

Nostre Calice, dict-il, est saint mystique par arrestée & cer- 20. cont.

taine consecration, & ce qui n'est ainsi fait, c'est vne viande Fauf. 6.

de refectiion, non Sacrement de religion; comme est la Cene 13.

des Ministres, qui n'a aucune telle benediction. Le Notex ce-

mesme Docteur declare, que ceste consecration con- cy Mini-

siste aux paroles du Sauueur. Je vous ay dict que deuant

les paroles du Sauueur, ce qui est offert sur l'Autel, est appellé S. Augu.

pain; apres que les paroles de CHRIST sont proferées, il scr. 22. de

n'est plus appellé pain, mais corps. Les paroles de I E S V S- Verbu Do

CHRIST, en la Messe sont celles cy, C E C Y E S T

M O N C O R P S, C E C Y E S T M O N S A N G. Sainct S. Cypr. de

Cyprien aussi dict, C E C Y E S T M O N C O R P S. Cena Do-

Ilz auoyent mangé d'un mesme pain selon la forme visible; mini.

deuant ces paroles là, c'estoit vne viande idoine seulement pour

nourrir le corps, & soulager la vie corporelle: mais apres qu'il

a esté dict par le Seigneur, Faictes cecy en memoire de moy. La tras f

C E C Y E S T M A C H A I R, C E C Y E S T M O N S A N G, substantia

G, sion,

toutes-

toutesfois & quantes, que avec ces parolles & avec ceste foy, on a fait le mystere, ce pain substantiel, & ce Calice consacré avec solempne benediction, profite à la vie de tout homme, comme estant vn médicament, & vn holocauste pour guerir les infirmitex & purger les pechez. Il est donc tres-certain, que la benediction, dont parle icy l'Apostre, c'est la consecration faite avec les parolles du Sauueur, qui sont paroles de benediction & d'action de graces, & que d'icelles les Apostres vsoyent en faisant le Sa-

De la benediction on collige la presence du corps du Sauueur.

crement & sacrifice du corps du Sauueur. De cest usage, & de ceste benediction ou consecration, nous tirons vne preuue euidente de la presence du corps & sang du Sauueur. Car si l'Eucharistie n'estoit que signe & figure, comme veulent les Ministres, il ne seroit plus besoing de telle benediction & consecration pour la celebrer, & suffiroit d'auoir esté vne fois declarée pour signe, comme nous voyons estre iadis aduenu és sacrements de l'ancienne loy, à la Pasque, à la Manne, & autres, ausquels fut assez d'estre donnez pour sacrements, sans qu'il fut par apres necessaire d'vser d'aucune mysterieuse consecration reiterée, pour leur donner force de signifier & d'estre figure. Ceste consecration donc faite par les parolles expresses du Sauueur, & en sa personne, est icy necessaire pour quelque autre chose par dessus le signe; ceste chose n'est pas la grace cõme, car elle est donnée sans telle consecration aux autres Sacrements: c'est donc pour donner la presence du corps de nostre Sauueur, auteur de grace, qui est vn effect d'vn tout-puissant correspondant à sa toute puissante parole.

La Cene des Ministres, maniere sans forme.

Nous colligeons aussi en passant de ce que venons de dire que la Cene des Ministres se faisant sans ceste benediction, & sans ceste forme, est vn corps sans ame, & vne refection de ventre, non Sacrement de Religion, comme cy deuant parle saint Augustin: & partant elle n'est non plus sacrement que l'eau est

est Baptême, sans la parole de Dieu, non plus qu'un corps est homme sans l'ame d'homme. Tout Sacrement en la Loy de grace à sa matiere & sa forme; l'vne, & l'autre déterminée, & certaine. Le Baptême l'eau & la parole de Dieu, *Le te baptise au nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit*: l'Eucharistie, le pain & le vin, & les paroles du Sauueur, & ainsi des autres. Si l'un des deux fault, il n'y à point de sacrement; sans eau le Baptême n'est point Sacrement, moins encor sans les paroles: sans pain, & sans vin, il n'y a point d'Eucharistie, moins encor sans les paroles; d'autant que la forme est plus necessaire en tout que la matiere: Et de recourir à la parole de Dieu, c'est à dire, ou à son institution, ou à la predication, c'est parler, faire contre Dieu pour tromper les hommes: car l'institution de Dieu est, que tout Sacrement aye ces deux pieces; & la predication n'est pas instituée pour faire les Sacremens, mais pour enseigner au peuple les mysteres des Sacremens, & de la Foy, & l'exhorter à bien faire. Ceste Cene donc Reformée, c'est vne idole sans forme; & non Sacrement de IESVS-CHRIST.

Nous apprenons la mesme doctrine de la reelle presence du corps du Sauueur en l'Eucharistie, des paroles de saint Paul, *Le pain que nous rompons*: car ces mots au Sacrement de l'Autel, sont significatifs d'immolation, comme il appert par le mesme saint Paul qui dict apres, *Cecy est mon corps rompu pour vous*; ce que le Sauueur auoit dict, *Cecy est mon corps qui est liuré pour vous*; c'est à dire immolé. Rompu donc & liuré c'est le mesme que immolé, & Calvin aussi confesse que le mot, rompre, en ce lieu, c'est immoler; saint Paul donc par le mot pain, entend le corps du Sauueur; car c'est ce corps qui a esté immolé & non le pain materiel: immolé dis-ie par le Sauueur en la Croix, par Sacrifice sanglant, vne fois; & en

Tout sacrement de la loy de grace est composé de matiere & de forme. Coe. florenti. in instr. Armemorum.

La forme plus necessaire que la matiere.

Second argument. Le pain que nous rompons. 1. Cor. 10. 16. Selon le texte grec HYPER HEMON CLOMNON. 1. Cor. 11. 24. Rompre pour immoler.

& en son dernier souper par sacrifice non sanglant, sous les especes de pain, & de vin, quand il institua le Sacrement de son corps, pour estre toujours immolé en son Eglise selon l'ordre de Melchisedech. Mais si saint Paul entend le corps du Sauveur, pourquoy l'appelle il pain ? à cause qu'il a esté pain ; à cause des especes du pain qui demeurent encores ; à cause que le Sauveur mesme s'appelle pain, pour les raisons que nous dirons apres.

*Pour quoy
S. Paul ap-
pelle pain
le corps du
Sauveur.
oy dessous
c. 35.*

La mesme verité se collige encor du mot *Participation*, ou plustost *Communication*, selon saint Chrysostome, saint Paul, exhortant les Chrestiens de Corinthe à viure saintement, & fuyr les idoles, & sacrifices profanes, vse d'un argument de comparaison disant: *Nos peres ont mangé vne mesme viande spirituelle, & beu vne mesme breuage spirituel; mais Dieu n'a point pris plaisir en plusieurs d'entre eux; car ils ont esté accablez au desert. Or ces choses ont esté figures pour nous, afin que nous ne soyons point connoiteux de choses mauuaises. Et apres auoir recité en particulier quelques pechez, & punitions des Hebreux, il renouë sa conclusion. Or ces choses leur aduenoyent comme figures. Et sont esrites pour nostre instruction. Il veut dire, nos peres mangeoyent vne mesme viande spirituelle, donnée spirituellement, & surnaturellement, figure de nostre Eucharistie: Ils beuoyent d'une mesme eau spirituelle, mais tout cela n'empescha pas qu'ils ne fussent punis pour auoir esté ingrats des biens receux, qui toutesfois n'estoyent qu'ombres; combien donc plus deuons nous craindre d'estre ingrats du don de la verité, & d'estre chastiez de plus grandes peines ayans receu plus grands biens? Et combien plus soigneusement, & saintement deuons nous viure, qui tenons la presence de ce qu'ils tenoyent seulement par la foy du futur Messie? qui sommes faitz participans, non de la figure comme eux, mais de la verité du corps & du sang d'iceluy Messie?*

*Nous. 15.
4.*

*Ici Iuis
punis pour
auoir esté
ingrats des
biens re-
ceux.*

*Voy saint
Chrysosto-
me, & S.
Ambroise
sur ce lieu.*

*Plus le se-
ront les
Chrestiens.*

Messie? qui sommes conioincts avec luy, non seulement en foy, & en esprit comme eux, mais reellement & de fait? C'est le sens de ceste interrogation. *Le Calice de benediction que nous beuissions, n'est ce pas la communication du sang de CHRIST? & le pain que nous rompons n'est-ce pas la communication du corps de CHRIST? Car nous qui sommes plusieurs, sommes vn pain, & vn corps d'autant que nous sommes tous participans d'un mesme pain.* Comme s'il disoit si nos Peres furent punis pour auoir offensé en la figure, combien plus le ferons nous estans incorporez à la verité? estans faitcs vn mesme corps avec le corps de IËSVS-CHRIST par la participation de son corps? *Je parle, adioute-il, comme à gens entendus, iugez en vous mesmes; vous qui sçaez la grandeur du mystere dont ie parle, & la difference qu'il y a de ce Sacrement, & des anciens, iugez si les fautes de nos Peres commises, ont esté si grieuement punies, les vostres seront sans chastiment.*

L'explication donnée des parolles de saint Paul & la preuue tirée d'icelles confirmée par le tesmoignage des Peres anciens.

CHAP. XXXII.

L'Explication que venons de donner des parolles de saint Paul pour preuue de la realité du corps du Sauueur Catholique & veritable, est confirmée par le tesmoignage des anciens Peres & par la raison. *S. Chryst. hom. 24. in 1. Cor. 10. COMÔ-* Saint Chrystostome exposant les mots susdicts de l'Apostre; *Ces parolles, dict-il, le Calice de benediction que nous beuissions: veulent dire que ce qui est au Calice, est ce qui coula du costé du Sauueur.* Et adioute vn peu apres expliquant le passage suyuant: *Pourquoy S. Paul à usé plustost du mot, Communication, que de celui de Participation? parce, dict-il, qu'il vouloit signifier quelque chose de plus grand, & monstrer vne grande conioction en ces mysteres: d'autant que*

S. Chryst. hom. 24. in 1. Cor. 10. COMÔ- N I A. & non M E T O - C H E . communiô & non participation.

L nous

nous ne communions pas seulement comme estans faictz participans, mais comme estans vny à ce corps ; car tout ainsi que ce corps que nous prenons est vny à IESVS-CHRIST, semblablement par ce pain nous sommes vnyz & conioincts à luy. Par ceste comparaison il declare efficacement la verité, que nous defendons de la realité du corps & sang du Fils de Dieu en ceste Communion de l'Eucharistie, contre les figures & le *par-foy* des Ministres. Car le corps n'a pas esté vny avec IESVS-CHRIST, par figure, & par foy, ains reellement & corporellement; & au reste ces deus appelleront-ils ceste conioction du corps avec le Verbe, charnelle & profane, par ce qu'elle est corporelle, comme ils appellent nostre Eucharistie charnelle, par ce que nous y prenons

S. Irenée.
l. 4. c. 11.

la chair du Sauueur? Sainct Irenée interprete en mesme sens ceste participation, dont parle saint Paul, & par icelle prouue la future Resurrection des corps, que les Heretiques de son temps disoyent deuoir seulement estre spirituelle, & non vraye & corporelle. Il dict donc, que s'il n'y auoit point de vraye Resurrection des corps, il s'ensuyuroit vne chose faulse, c'est que nous ne serions poinct faictz vrayement participans de la chair, & du sang du Sauueur en l'Eucharistie, comme dict l'Apostre. Ce saint Docteur donc estimoit si ferme & si veritable la realité du corps & sang de nostre Seigneur au saint Sacrement, qu'il fonde la dessus la verité debattue de la Resurrection, & veut dire que puis qu'il est tres-certain & hors de doubte, que nos corps participent reellement, & de faict au corps, & sang immortel, & incorruptible du Fils de Dieu, il est tres-certain aussi qu'en vertu de ceste Communion ils resusciteront vn jour immortels & glorieux par la vertu qui leur est donnée en ceste diuine conioction selon la promesse de la mesme verité. Or si ceste conioction de la chair du Sauueur avec nous en l'Eucharistie eut esté

*La chair
de Iesus-
Christ cau-
se de la
Resurre-
ction.*

esté seulement spirituelle, les Heretiques se fussent moquez de cest argument. Car ils eussent dict à sainct Irenée comment nous prouuez vous la Resurrection des corps ; par vne conionction spirituelle de la chair du Fils de Dieu? Cela confirme non vostre foy, mais la nostre, qui disons que la Resurrection sera spirituelle ; à la semblance de la conionction spirituelle, qui se faict de nostre chair, à celle de IESVS-CHRIST, en l'Eucharistie.

Sainct Cyrille expliquant en sainct Iean les mots de l'Apostre contre vn certain Arrien qu'il pinse sans nommer: *Tous sommes vn corps en CHRIST: car com- bien que nous soyons plusieurs, nous sommes neantmoins vn en luy, car nous participons tous d'un pain. Pense-il (c'est Arrien) par aduenture que nous ignorons la vertu de la benediction mystique qui faict habiter IESVS-CHRIST en nous, lors qu'elle se faict en nous corporellement par la communication de sa chair? Car pourquoy est-ce que les membres des fidelles sont membres de CHRIST? ne scauez vous pas que vos membres sont de CHRIST? feray-ie donc les membres de CHRIST, les membres d'une paillarde?*

1. Cor. 6. ia à Dieu ne plaise: nostre Sauueur aussi dict; qui mange ma chair & boit mon sang, il demeure en moy, & moy en luy. Considerons donc que CHRIST est en nous; non seulement par l'habituacion qui se faict par la charité; mais aussi par naturelle participation. Car tout ainsi que si quelqu'un mesle une portion de cire fonduë avec vne autre, de façon que de deux corps il en soit faict vn, de mesme par la participation du corps & sang de CHRIST, luy est en nous & nous en luy; car la nature corruptible de nostre corps, ne pouuoit estre ramē- née à la vie incorruptible, si le corps de vie naturelle ne luy estoit conioinct. Il faudroit transcrire tout, mais c'est assez de cecy pour fermer la bouche à tous les Ministres, s'ils ne l'ont trop fendue pour tousiours parler contre la verité. Il dict donc que ceste conionction est non seulement par foy, & charité, mais de corps à corps.

de chair à chair ; & le declare par la similitud^e prise de saint Paul qui escrit, que celuy qui est ioinct avec

Le paillard fait vn corps avec la paillardie.
1. Cor. 6. 15
Fait iniure à Iesuy Christ.

la chair de IESVS-CHRIST, est fait vn corps avec luy, & que celuy qui paillardie, iniurie IESVS CHRIST, faisant vn corps avec la paillardie, & profanant les membres qui auoyent esté faitz vn corps avec IESVS CHRIST : comme donc l'vniõ des corps du paillard avec la chair de la paillardie est reelle, mais abominable: ceste conionction aussi de corps qui se fait de

Haymo in Com. in 1. Co. 10.

IESVS-CHRIST avec ses fideles en l'Eucharistie, est reelle, mais diuine. Il declare encores ceste participation par la mistion de deux cires fonduës, & incorporées ensemble, comme nous l'auons recitée. Similitude tres-apte pour clairement exprimer la realité de la communication du corps, & sang du Sauueur en l'Eucharistie. Haymon explicant ce lieu de saint Paul donne le mesme sens, comme aussi plusieurs autres anciens Docteurs, qu'il n'est besoing de citer estant la chose assez verifiée par le tesmoignage de ceux cy.

La raison.

La raison s'accorde avec tout ce qu'auons dict, & cité des Docteurs, & montre que les parolles de S. Paul portent le sens que venons de donner. Le but de saint Paul estoit de retirer les Corinthiens de la table des Idolatres, ou la chair des bestes sacrifiées aux Idoles, estoit seruie & mangée: il les en retire en les inuitant à la chair de IESVS-CHRIST, chair precieuse & immortelle. Il signifoit donc qu'on mangeoit reellement la chair du Sauueur en l'Eucharistie, & les retiroit fort conuenablement de la table & des autels des Idoles. Car dict saint Chrysostome, comme l'amy lors qu'il voit, que celuy qu'il ayme, desire les habits ou autres choses precieuses qu'il aura veu sur quelqu'un, il luy offre aussi tost des siens qui sont meilleurs & plus precieux: de mesmes voyant l'Apôstre que les Corinthiens se plaisoyent à manger de

Belle similitude de S. Chrysim
1. Cor. 19.

la chair des sacrifices, il les inuite à la table d'une chair celeste & diuine, & qui non seulement nourrit, mais donne la vraye immortalité au corps, & à l'ame. Or si on ne prend en l'Eucharistie rien que ce disent les Ministres, & si c'est vne manducation de figures & signes, l'exhortation de saint Paul, & la similitude de saint Chrylostome, s'en vont en fumée, & n'ont non plus de force & de consequence, que si quelqu'un voulant destourner vn amy malade de manger de la chair de bœuf qui seroit contraire à sa santé, luy présenteroit vn poulet rosty en peinture; ou si quelque Pere spirituel exhortant vn auaricieux de ne conuoiter l'argent, luy faisoit monstre d'un tableau; ou il y eut de grands monceaux d'escus artistement depeincts.

*Ce seroit
presenter
vne chose
pire.*

*Second lieu de S. Paul pour prouue de la mesme realité
du corps du Sauueur en l'Eucharistic.*

CHAP. XXXIII.

LE second lieu de saint Paul que nous auons encor à expliquer icy pour preuue de nostre foy, en la mesme Epistre est au chapitre vnziesme ou l'Apostre avec seueres comminations, reprend l'irreuerence des Corinthiens en l'usage de l'Eucharistie disant: *Quiconque mangera ce pain & boira le Calice du Seigneur indignement, il sera coupable du corps, & sang du Seigneur. Que l'homme donc s'espreuue soy-mesme, & ainsi mange de ce pain, & boins de ce Calice. Car qui en mange & boit indignement, il mange & boit son iugement, ne discernant point le corps du Seigneur.* Ces paroles en menaçant les Corinthiens & en leur personne tous Chrestiens, qui se presentent indignement à la table de IESVS-CHRIST, confirment la realité de son corps en l'Eucharistie, & condamnent deux fauses gloses des Iesuites. Et l'une desquelles ils dient, qu'en ce lieu saint Paul ne parle que du signe du corps de IESVS-CHRIST: En

*Crime de
ceux qui
Communi-
ent indig-
nement,
1. Cor. 11.*

l'autre ils accusent d'erreur la doctrine Catholique, qui enseigne, que les meschans reçoivent le corps du Sauueur au saint Sacrement, quoy qu'à leur damnation. Tout cecy ie le prouue ainsi. Les Corinthiens sont reprins, dequoy ils receuoient indignement quelque chose en l'Eucharistie. Ceste chose ne pouuoit estre que le corps du Sauueur. Car si c'estoit quel que autre, c'estoit ou la grace diuine ou le pain nud, ou le pain en qualité de Sacrement & de signe. Ce n'estoit pas la grace de Dieu; car au contraire ils receuoient leur iugement pour estre mal disposez. Pour receuoir du pain nud, ils ne pouuoient pas encourir vn crime de leze majesté, autrement tous ceux qui mangent du pain en peché, commetroyent autant de crimes, qu'ils aualleroient de morceaux. Ils ne pouuoient non plus estre rendus si criminels, pour manger sans reuerence ce pain, entant que Sacrement & figure du corps du Sauueur, comme profanans le mystere & le gage de la conionction de CHRIST avec nous, comme parlent Calvin, Pierre Martyr, & Bouquin; car si les Ministres apres eux enseignent, qu'il ne faut ny faire la feste de l'incarnation du Sauueur, ny autre; ny honorer la Croix, ny aucunes images & figures, qui toutes-fois nous representent beaucoup mieux ce mystere & ceste conionction, il n'y peut auoir crime de n'auoir poinct reueré le pain, entant que signe de son corps; car ce signe est moins representatif que l'image: joint que si tous ceux qui sont en peché, offensent Dieu de prendre l'Eucharistie, parce qu'el-le represente le corps du Sauueur, il ne sera pas loisible au pecheur d'assister à la predication, & s'en repaistre: car il offenseroit Dieu representé par icelle, plus viuement que n'est le corps de IESVS-CHRIST, par le pain, comme les Ministres mesmes confessent. Il n'eut point esté loisible aussi, de manger la manne avec conscience de peché, ny boire les caux coulantes du roc:

Les meschans ne reçoivent point la grace de Dieu en l'Eucharistie.

Pourquoy Calvin estime que les meschans sont criminels en mal eomunians
l. 4. Inst. c. 17. §. 22.

du rocher, car elles representoyent I E S V S - C H R I S T. Et toutes-fois bons & mauuais sans preparation s'en refectionnoient, voire encore leurs bestes, sans crime & sans reprehension. Et du Plessis hardiment & en Capitaine, escrit apres tous les maistres, qu'il ne faut non plus honorer le pain & le vin de la Cene, quoy que dediez à Dieu, que l'eau du Baptesine, & dict vray, parlant de sa Cene. Les Ministres donc qui luy ont appris de parler ainsi, ne peuent pas dire, que S. Paul charge les Corinthiens d'un si grand crime, pour n'auoir honoré le pain en-tant que Sacremēt & signe du corps du Sauueur, non plus que s'ils eussent irreuerēment ietté l'eau du Baptesine. Reste donc qu'il les prononçoit coulpables du corps & sang du Sauueur, parce qu'ils le prenoyent reellement, mais mal disposez & en peché mortel, sans preparation & sans reuerence, à la façon qu'ils eussent prins & mágé des viandes communes; c'est parce qu'ils prenoyent vn elecuaire choisi, sans discretion; le pain de vie, estant morts en peché; la viãde de paix, en inimitié; le Sacrement de grace en disgrâce, & partant prenoyent-ils leur iugement, leur condemnation, & leur mort.

La façon de parler de S. Paul, cõfirme nostre explication; car il ne dict pas simplement, *Celuy qui mangera ce pain, ou boira ce Calice indignement, pechera, offensera, sera coulpable de la gehenne*; qui sont les frases communes de l'Escriture en tels propos; mais, *Il sera coulpable du corps & sang du Seigneur*; maniere de dire que nous ne lisons en aucun lieu de la Bible, contré ceux qui mangeoyent indignement, ou la manne, ou les pains de proposition, ou l'aigneau Paschal, & semblables figures du corps de I E S V S - C H R I S T; ny mesme on ne le dict point d'un qui aura esté iniurieux à l'image de I E S V S - C H R I S T, qui proprement represente son corps; ny d'un qui aura rompu la statuë du Prince; on dira bien,

L 4

qu'il

Quel honneur est deu au pain de la Cene de du Plessis. 4. c. 7. 224, 225.

Celuy qui est mort ne peut pas manger, voy S. I. ho. 3. p. 9. 79. 6. 2.

Les mots, coulpable du corps du Sauueur, declarés sa presence en l'Eucharistie.

qu'il est criminel de leze Majesté, mais non pas qu'il soit criminel du corps de ccluy, que la statue represente. Sainct Paul donc n'a pas ainsi parlé sans cause ny sans mystere; ceste cause & ce mystere n'est autre que pour signifier que le peché des Corinthiens & de tous autres semblables, estoit voisin au peché de ceux qui cruciferent le corps du Sauueur; car comme ceux-là luy furent iniurieux en traictant son corps irreueremment & en ennemys; de mesmes ceux-cy; ceux-là plus malins que ceux-cy, en ce qu'ils le mirent à mort cruellement; ceux-cy plus que ceux-là, dequoy ils le deshonorent immortal & glorieux traistreusement & en Judas; luy ayans iuré foy & amitié, & receu de luy, & sous sa banniere, le caractère des enfans de Dieu, avec mille bien-faits. Les meschans donc selon sainct Paul, sont criminels du corps du Sauueur, parce qu'ils le reçoient reellement & l'offensent present; le corps du Sauueur donc est present en l'Eucharistie.

*Pourquoy
S. Paul
parle ainsi.*

*Qui com-
mence in-
dignement
crucifie le
sou-Christ,*

Mais du Plessis ne peut endurer que nous disions que les meschans reçoient le corps du Sauueur sans sa vertu & s'en aigrit fort, disant. *Comment sans blasfeme, peuvent-ils separer le corps de CHRIST de son ame? l'on & l'autre de sa diuinité? de son esprit? Et qui peut recevoir cela qu'a salut?* O Theologie profonde! ô zele flamboyant, & Logique celeste! Et quels antecedens sont cecy, & quelles conclusions? quand nous disons que les meschans reçoient le corps du Sauueur sans sa grace, s'ensuit-il que nous le separions de son ame, de sa diuinité & de son esprit? Les Juifs qui cruciferent ce corps estoient ils meschans? ce corps pour estre en leurs mains beaucoup plus indignement traicté que par les Corinthiens, fut-il pour cela separé de son ame, de sa diuinité & de son esprit? Judas estoit-il meschant? ne disons nous pas avec toute l'Eglise, qu'il receut ce corps aussi reellement que les Apostres, mais

*Querimo-
nie de du
Plessis l. 4.
t. 2. p. 147.*

mais à la damnation? l'ame s'en fuit elle pour cela du corps du Sauueur? Quand le mesme Iudas avec sa conscience & bouche meurtriere & traistresse, baïsa ce corps, chassa-il l'ame, l'esprit, & la diuinité d'iceluy? C'est donc vne Theologie, vn zele, vne consequence sans ame, de dire que le corps de CHRIST soit sans ame, pour estre prins des meschans; & vne imposture de nous l'imposer; car nous croyons & disons que l'ame, l'esprit, & la diuinité de IESVS-CHRIST, sont inseparablement avec son corps; *Imposture des aduersaires.* mais qui peut recevoir tout cela qu'à salut? ceux qui ne sont preparez, Iudas, les Iuifs, les Corinthiens, & tous ceux qui se sentent coupables de peché mortel, & ne s'en confessent point, deuant que se presenter au saint Sacrement. Ce n'est pas la faute de IESVS-CHRIST qui est tout bon, mais l'indisposition des receuans, qui sont mauuais; vn vin precieux donne force & vigueur à ceux qui ont le corps sain, & tue ceux qui le boient avec la fiebure; l'estomach doit estre proportioné à la viande, autrement au lieu de nourriture il en prend la mort. Les meschans donc reçoient tout en l'Eucharistie, sauf que la grace de IESVS-CHRIST & la nourriture spirituelle, qui est l'effect de l'Eucharistie: ils reçoient à l'escot de Iudas, à leur damnation; mais les bons qui ont l'estomac de l'ame nettoyé de peché, & preparé de la charité de charité, qui sont qualifiez à proportion de la viande, reçoient leur vie, leur salut, & accroissement de grace. C'est la difference avec laquelle, les bons & les mauuais prennent le corps du Sauueur en l'Eucharistie & l'Eglise Catholique. *Les meschans reçoient le Sacrement à l'escot de Iudas.*

Quand est de la Cene des Huguenots tous y communient esgalement; car ceux qui sont estimez bons entre eux, ne reçoient non plus que les meschans; tous vne piece de Boulenger, & inuention humaine, & tous à leur condemnation, parce qu'ils la reçoient

L 5 contre

contre la loy de Dieu, contre la verité de son Eglise, & de l'Ecriture ; & en cela ils sont esgalement tous mauuais. Nous auons donc prouué que saint Paul tanse les Corinthiens , parce qu'ils y prenoient indignement le corps du Sauueur , qui est vne viande tres-digne, & par mesme moyen demeure clairement refutée la premiere glose des Sectaires sur ce lieu, disans que l'Apostre ne parle icy que du signe du corps de IESVS-CHRIST, & non de la reelle presence du corps. La seconde est aussi refutée en passant, qui condamnoit la doctrine de l'Eglise , enseignant que les meschans reçoient en verité, le corps du Sauueur en l'Eucharistie ; mais d'autant que l'intelligence de ce poinct importe pour l'instruction de nostre foy, & de la verité du S. Sacrement, donnons luy pour son appennage quelques chapitres.

Que les bons & les mauuais reçoient le corps du Sauueur en l'Eucharistie, & avec quelle difference.

CHAP. XXXIIII.

NOS aduersaires pouuoient Catholiquement dire de nostre Eucharistie, qu'il n'y à que les bons, c'est à dire ceux qui sont deuément preparez, qui en reçoient le fruiçt, & aussi veritablement pouuoient ils assureur de leur Cene, qu'on n'y reçoit que du pain, mais nous condamnans dequoy nous croyons, que les meschans reçoient en nostre Eucharistie, le corps precieux du Sauueur, ils sont iuges iniques, & criminels d'vne mensonge Heretique. Car leur iugement vient de l'heresie du vieil Berenger, vieil tronc de leur famille, heresie directement repugnante à l'Ecriture, & à la doctrine Apostolique. Premierement il est euident par S. Paul, que les Corinthiens & tous ceux qui à leur imitation, reçoient indignement l'Eucharistie, estoient criminels de leze majesté, car c'est la conclusion

tion qui dict, *Quiconque mangera ce pain indignement, il auale son iugement, & quiconque boira ce Calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps & du sang du Seigneur.* Est-il vray semblable, que les meschans ne prenant que du pain, figure & signe du corps du Sauueur, deussent encourir vn si enorme crime, pour vn morceau de pain? leur crime donc consistoit en ce qu'ils mangeoyent indignement le corps du Sauueur. C'est aussi pourquoy S. Paul l'exprimant, fait mention du corps, contre lequel le crime se commet. Les mauuais donc le reçoient veritablement.

D'auantage si alors les indignes ne prenoient que du pain, ils estoient assez punis d'estre priuez du fruit & du Sacrement, sans encourir les peines de maladie & de mort, que l'Apostre raconte là. *Plusieurs*, dict-il, *sont infirmes & imbecilles, & plusieurs dorment*, c'est à dire comme interpretent nos Docteurs, sont morts entre vous, qui eut esté vne bien dure iustice, pour auoir aualé vn signe mal à propos. Les Sectaires tiennent que la manne & l'agneau Paschal, estoient signes du corps de I E S V S- C H R I S T, ce que nous tenons aussi: & de mesme vertu que l'Eucharistie, ce que nous ne tenons pas. Or est-il que les bons & les mauuais en participoyent sans crime ny punition; car les peines qu'ils endurerent ne furent pas pour auoir mangé la manne indignement, mais pour auoir esté ingrats des biens reçeuz; pour auoir esté murmurateurs & idolâtres, comme là mesme note S. Paul: Il y à donc quelque chose icy d'auantage que la figure & le signe qui merite si grande reuerence, voire plus grande qu'aux autres Sacremens de la loy de grace. Car nous voyons qu'au Baptesme, l'eau bien que benite, & figure de la grace de Dieu, n'est pas de tel respect; veu que on la laisse tomber à terre, ou encor on la iette en baptisant, sans encourir crime ou peine. Les meschans donc y reçoient quelque autre chose, plus que le signe

Crime de ceux qui communièrent indignement.

Les Corinthiens punis de mort & de maladie.

1. Cor. 11. 30. Sainct Chrys. & S. Ambro. ibid.

Pourquoy les iuis furent punis.

le signe extérieur du pain & du vin qui les rend criminels : cela n'est pas la grace de Dieu, car les meschans n'en reçoivent rien, ains dis grace & condamnation, comme il à esté souuent repeté ; c'est donc le corps de IESVS-CHRIST, qui est touché & reçu indignement, & qui ordonnoit ces peines seueres contre l'irreuerence des negligens : car autre chose ne peut estre cause de cest effect.

1. Cor. 11. Troisièmement, que veulent dire ces mots? *Que*
 28. s'esprou- l'homme donc s'esprouve, & qu'en telle façon il mange ce pain?
 ner c'est e- N'est-ce pas ce que toute l'antiquité de l'Eglise Ca-
 xaminer sa tholique entend, à sçauoir qu'il faut deuëment exami-
 conscience, ner son ame, faire penitence, & se confesser; afin de
 se purger par confession ne se presenter à la table avec conscience d'aucun pe-
 penitence, ché mortel, & s'exciter à la deuotion & amour de
 S. Chryst Dieu, afin d'y aller avec deuë reuerence? Or puis que
 hom. 24. in l'on doibt aller aux autres Sacremens avec toute pu-
 1. Cor. hom reté, pourquoy est-il icy si expressement & si particu-
 3. epist. ad lierement enioinct? n'est-ce pas d'autant qu'il y a plus
 Ephes. 5. grand danger? n'est-ce pas d'autant que le maistre de
 Ambr. l. 6. grace y est en personne, & aux autres seulement par
 in Luc. c. les effects de sa grace? Les meschans donc reçoivent
 37. S. Aug le corps de ce maistre & Seigneur; & parce qu'ils le
 in Ioan, reueuoient indignement, ils en payoyent l'amende à
 traict. 26. S. leur confusion; & s'ils ne sont maintenant punis au
 Cyp. l. 3. corps sur le champ, comme en la primitiue Eglise, ils
 ep. 16. en portent neantmoins la peine presente en leur ame,
 & traient le licol de leur damnation pour l'aduenir,
 Peines or- s'ils ne se repentent de leur peché. Dieu vse quelque-
 donées pour fois de ces punitions temporelles pour correction &
 auctoriser la foy. exemple, mesmes és commencemens qu'il fait vne
 Infracteur loy, afin de la mettre en credit & respect & la faire
 du Sabar garder: ainsi iadis par Moÿse il punit ce pauvre hom-
 puny. me, qui auoit profané le Sabat freschement ordonné,
 Num. 15. ramassant vn peu de bois, qui n'estoit pas grand cas;
 13. ainsi par saint Pierre corrigea l'infidelité d'Ananias
 Ananias & Sa-
 puny alt.
 1. 1.

& Saphira, retenans vne part du prix du champ qu'ils auoyent voué à Dieu. Mais il n'en vse pas tousiours en ceste vie, d'autant que sa misericorde attend nostre amendement, & sa iustice se reserve vn autre tribunal, auquel les causes & crimes, que chascun portera quand & soy, seront iugez en dernier & supreme ressort. Sainct Paul donc nous apprend par le crime, & par la peine encourüe des Corinthiens, que le corps du Sauueur est present en l'Eucharistie, & receu par les meschans à leur damnation, comme par les bons à profit & salut.

Pourquoy Dieu ne punit tous les pechez en ce monde.

Comment les meschans reçoivent le corps du Sauueur en l'Eucharistie, prouué par le tesmoignage des Peres anciens.

C H A P. XXXV.

Avec l'Escriture nous auons le tesmoignage de toute l'antiquité, qui confirme ce que l'Escriture nous dict. Sainct Cyprien parlant de Iudas qui auoit Communie, comme les autres Apostres dict ainsi: *Après que ceste ame perfide eut touché la viande sacrée, & que le pain sanctifié fut entré dedans ceste bouche peruersse, l'esprit parricide ne pouuant soustenir la force d'un si grand Sacrement, comme paille soufflée de l'aire, precipité s'en cour à la trahison, & à l'argent pactisé, au desespoir, & au licol. Iudas donc print la viande sacrée, le pain sanctifié, ce grand Sacrement, c'est à dire le corps du Sauueur, il print tout ce que les Apostres auoyent prins, sauf l'effect & la grace du Sacrement.*

S. Cyp ser. de Can. Domini.

Hysichius. N'allons point temerairement & sans vn subtil examen preallable au corps de IESVS-CHRIST, auquel est toute sanctification, & auquel habite toute plenitude de diuinité; mais deuant esprouuons nous, memoratifs de celui qui dict: Qui mangera le pain & boira le Calice du Seigneur indignement, il sera coupable du corps & sang du Seigneur.

Hysich. l. 9 in leuit. c. 26.

Quand

Quand donc quelqu'un va temerairement à l'Eucharistie, il va au corps de IESVS-CHRIST & le reçoit, bien que ce soit à sa condamnation.

S. Cyrill. l.
9 in 1047.
4. 12.

S. Cyrille parlant du mesme Iudas, qui sortit aussitost qu'il fut communié, dict, *Le Diable ayant separé Iudas, incontinent apres le pain, & craignant que l'attente, & la vertu de la benediction, ne luy eut allumé quelque bluette en l'esprit, & l'eut illuminé & rappelé à penitence, il le haste avec precipitation. C'estoit d'oc le corps de IESVS-CHRIST, que le Diable craignoit qu'il n'illuminat Iudas; car s'il n'eut reçu que le pain nud, il n'eut pas craint cela, comme aussi il n'eut esté à craindre.*

S. Augu.
in psal 21.
22.

S. Augu.
ep. 120.

S. Augustin expliquant ces paroles du Pseume vingt-vn: *Tous les grands de la terre ont mangé & adoré. Ceux-cy (les grands) viennent à la table de CHRIST, & prennent le corps & sang du Seigneur & adorent; toutesfois ils ne sont pas saoulez, parce qu'ils ne l'imitent point. Il parle des riches qui se presentoyent indignement à la table, & dict qu'ils receuoient & adoroient ce qu'ils receuoient, c'estoit donc le corps de IESVS-CHRIST,*

S. Augu.
ep. 162.

Et en vne autre Epistre; Le mesme Seigneur endure Iudas, Diabes, Larron, Proditeur, & luy laisse prendre nostre prix entre ses fideles Disciples. Si Iudas qualifié des qualitez que ces titres remarquent, se presentant si indignement, n'eut prins que du pain, il n'eut pas prins nostre prix. Il print donc le corps de IESVS-CHRIST, car le Sacremēt ny le pain n'est pas nostre prix; mais le corps de IESVS-CHRIST.

S. Aug. l.
7. cont.
Cresc. c. 23.

Le mesme Saint Augustin disputant contre Cresconius Grammaticien, & monstrant que les meschans abusent souuent des choses saintes? *Quoy?* dict-il, *combien que le Sauueur mesmes die de son corps & sang unique Sacrifice de nostre salut, Qui ne mangera ma chair & boira mon sang, il n'aura point de vie en soy. Toutesfois l'Apôstre n'enseigne-il pas qu'iceluy est pernicieux à ceux qui en usent mal, quand il dict, Quiconque mangera ce pain ou boira ce calice*

ce calice indignement, il sera coupable du corps & sang du Seigneur? Sainct Augustin interprete Sainct Paul, & par luy montre que le Sacrifice de nostre salut est prins des meschans, & qu'il leur est domageable; car ils le prérent à leur damnation. Or le sacrifice de nostre salut, n'est pas le pain, mais le corps de I E S V S - C H R I S T, les meschans donc prennent en l'Eucharistie le corps de I E S V S - C H R I S T.

Le mesme, *Tout ainsi*, dict-il, que *Indas* a qui le Seigneur donna le morceau, donna en soy place au Diable, non a. donat. l. en prenant vne chose mauuaise, mais en prenant mal vne bonne; de mesme quiconque prend indignement le Sacrement du Seigneur, il ne le rend pas mauuais pour estre luy mauuais, ny fait qu'il ne prenne rien en ne le prenant point à salut. Car le corps & le sang du Seigneur n'estoit pas moins donné, voire a ceux-là desquels parle l'Apostre, *Qui mange indignement, il mange son iugement.* Est-ce assez difertement declarer, que les meschans nonobstant leur meschanceté, reçoquent le corps de I E S V S - C H R I S T, encor qu'ils n'en reçoquent l'effect & l'esprit? a-il assez dict, en disant que le meschant prend vne chose bonne, & que le corps du Seigneur estoit donné à ceux-là mesme, qui le mangeoyent à leur iugement? Sainct Augustin donc croyoit ce que nous croyons, non ce que croyent nos Ministres.

Mais dict Caluin, Sainct Augustin escrit que ce luy reçoit le Sacrement. *Qui mange dedans en son esprit & non dehors, qui mange de cœur, non qui presse de la dent;* qui est autant que s'il disoit que le meschant ne prend rien, parce qu'il ne prend pas de cœur. Nous respondons que sainct Augustin ne nie pas que le meschant ne reçoque le corps de I E S V S - C H R I S T, mais il dict seulement, qu'il n'en reçoit point le fruit, qui est autant que s'il ne receuoit rien. Voyre encor moins, car il reçoit sa damnation, receuant le corps de I E S V S - C H R I S T en ceste façon, qui est pis que ne receuoit

S. Aug. de bapt. cont. s. c. 2.

Caluin l. 4 in sit. 6. 17. § 34.

S. Augu. traict. 26. in Ioan. En quel sens S. Augustin dit que le meschans ne reçoit rien.

recevoir du tout rien. Il dict donc que celuy ~~est~~oit le Sacrement, c'est à dire l'effect & grace du Sacrement, qui est bien disposé & qui reçoit de cœur, & que le meschant ne prend rien, prenant sa damnation; autrement saint Augustin se contrediroit en plusieurs passages, quelques vns desquels nous auons cité, ou il dict manifestement que Iudas print le corps du Sauueur. Il appelle donc Sacrement l'effect du Sacrement, qui est la grace, donnant le nom de la cause à l'effect, selon la coustume de l'Escriture. Ainsi saint Paul dict aux Romains, qu'ils ne marchoyent point en la chair, c'est à dire, qu'ils ne commettoient point les pechez de la chair. Il ne nie pas qu'ils n'eussent chair, mais il parle ainsi, parce qu'ils viuoyent comme n'en ayant point, & appelle chair les effects de la chair, comme saint Augustin appelle Sacrement, la grace & vertu du Sacrement. Caluin presse encor disant, ce Docteur oppose le sacrement visible à l'inuisible: Or le sacrement visible n'est pas le corps de I E S V S- C H R I S T, mais l'inuisible; parquoy si les meschans ne reçoient point le sacrement inuisible, ils ne reçoient point le corps de I E S V S- C H R I S T. Respon-
 se. Saint Augustin appelle le sacrement inuisible, tant le corps de I E S V S- C H R I S T, que la vertu & la grace qu'il donne, car l'vn & l'autre est inuisible. Parquoy il dict que les meschans ne reçoient point le sacrement inuisible, c'est à dire la grace, non qu'ils ne reçoient le corps inuisible, mais parce que c'est autant comme s'ils ne l'auoyent point reçu, selon ce qu'auons dict tantost. La mesme responce sert à renouier ce qu'il a obiecté d'vn autre lieu du mesme Docteur, quand il dict, que, les autres Apostres mangerent le pain qui estoit le Seigneur, mais Iudas le pain du Seigneur, contre le Seigneur, eux la vie, luy la peine. Les Apostres mangerent le pain qui estoit le Seigneur, & comme Seigneur, le reçurent, c'est à dire avec reuerence dignement

*S. Augu-
stin appelle
Sacremens
l'effect ou
Sacremēt.*

*Marcher
en la chair.
Rom. 8.*

*Qu'est-ce
que saint
Augustin
appelle Sa-
cramēt in-
uisible.*

*Le corps
du Sau-
ueur &
sa grace.*

*S. Augu-
stin. 59.
in Ioan.*

ment & vtilement: mais Iudas mangea le pain du Seigneur, lequel combien qu'il fut le mesme Seigneur, il ne fut point toutesfois receu comme Seigneur, avec reuerence & deue disposition, & partant contre le Seigneur; De ceste façon se doibt entendre ce que dict encor sainct Augustin en vn autre lieu, *que man-*

ger le corps de IESVS-CHRIST, vrayement & non seulement par l'exterieur Sacrement, est demurer en luy vrayement; c'est à dire vtilement avec fruit & en verité; les meschans ne le mangent point vrayement, c'est à dire, n'en rapportent non plus de fruit, que si seulement ils ne prenoyent que le Sacrement exterieur, ou encor moins, ainsi qu'auons dict; car ils n'en rapportent aucun gain, & prennent leur damnation, & ce que

sainct Augustin dict manger seulement par le Sacrement exterieur, les Scholastiques disent manger sacramentellement seulement: & comme par ceste façon de parler, ils ne veulent pas forclorre la réalité du corps de nostre Seigneur, ains seulement signifier

que les meschans ne le prennent point vtilement, non plus aussi la forclorre sainct Augustin par son dire. Et ainsi doiuent estre expliquez semblables lieux, esquels parlant plus en Orateur qu'en Precepteur, il semble dire ce que Calvin pour neant à voulu colliger.

Nous voyons donc par le tesmoignage de l'Escripture & des sainctes Peres, que les meschans ne laissent pas pour estre meschans, de recevoir le corps de nostre Seigneur, bien qu'à leur damnation, & que la calomnie des Sectaires est contre la verité, nous accusans comme blasphemateurs, dequoy nous difons que les meschans reçoivent le corps du Sauueur en l'Eucharistie.

M

Pourquoy

Pourquoy les Sacramentaires dient que les meschans ne peuuent
recevoir que du pain en l'Eucharistie.

C H A P. XXXIIII.

Icy quelqu'un pourroit, non sans raison, demander la cause, qui a peu faire aheurter les aduersaires contre le roc de la verité que venons de monstrer & tenir que les meschans ne peuuent recevoir que du pain en l'Eucharistie, ores que le corps du Sauueur y fut. Nous ne pouuons mieux respondre à ceste demande, qu'en disant que c'est l'esprit qui poussa iadis les Disciples de Berenger à mettre cest erreur au monde, & qui a poussé tous les vieux errans, à deployer le voyle de leur vanité, contre la nacelle de S. Pierre, leur faisant faire naufrage de leur salut, par les vêts & les flots de leurs inuentions. Il leur sembloit vne chose indigne du Sauueur, qu'il laissat mager sô corps aux meschans, mesurans la grandeur de ceste supreme bonté & sagesse, au pied de leur teste, sans considerer que le Sauueur, pour le bien des hommes, c'est encores plus abbaissé que ceia, se liurant à la puissance des hommes, pour estre ignominieusement Crucifié & rauallé par supplices, opprobres, & ignominies au deffoubz de la condition des hommes : mais c'est l'astuce de tous les errans, de prendre le pretexte du vele de l'honneur de Dieu, pour deshonorer Dieu, & en courir la fraude de leur hypocrisie, pour plus finement deceuoir. Ils ont donc prononcé, couuers de l'ombre de ce voile l'arrest de leur presumption : & enseigné que les meschans ne peuuent prédre rien que du pain en l'Eucharistie Catholique. Ainsi iadis les Marcionistes pouffez de semblable orgueil, & affublez de semblable sac, disoyent estre vne chose indigne de I E S V S - C H R I S T, qu'il eut prins nostre chair au ventre d'une Vierge : &

les Ma-

*Le Diable
auteur de
toutes He-
resies.*

*L'honneur
de Dieu
commun
pretexte
des Hereti-
ques.*

*Les Mar-
cionistes
noyent l'hu-
manité du
Sauueur,*

Les Manicheens, qu'il eut liuré son corps entre les
 mains des meschans pour estre crucifié; soubz ce pre-
 tēte ceux-là enseignerent qu'il n'auoit point prins
 vn vray corps; ceux-cy qu'il n'auoit point enduré la
 mort en son corps, mais qu'il en auoit substitue vn au-
 tre en la Croix. Ceux-la & leurs semblables sont le
 patron de ceux-cy en diuers subiect; & ceux-cy zela-
 teurs de l'honneur du Seigneur, comme furent ceux-
 la; Et par l'entremise des vns & des autres, le Dia-
 ble Roy des orgueilleux & des errans, auance son re-
 gne; par ceux-la il renuerçoit deux articles fondiers de
 nostre foy, qui est l'incarnation, & la passion du filz
 de Dieu; par ceux-cy il brouille la doctrine en plus
 noble Sacrement de la maison de Dieu; met en peine
 la conscience des bons, & rend pire celle des mes-
 chans. Car si vne fois ceste opinion estoit receuë, les
 bons ne seroyent jamais assurez, s'ils ont prins le
 corps du Sauueur en l'Eucharistie, ou non, d'autant
 qu'ils ne peuent pas estre iustemēt assurez s'ils sont
 en grace, & s'ils y vont dignement: Les meschans
 croyoyent hardimēt qu'ilz ne reçooyent rien, & har-
 dinient seroyent Hypocrites, pour s'y presenter sans
 grande crainte du maistre, qu'ilz croiroyent estre ab-
 sent: & ainsi les vns seroyent rendus craintifz & per-
 plex, les autres hardis & Hypocrites: ou au contrai-
 re la verité de nostre foy rend les bons respectueux
 enuers leur Seigneur, qu'ils croyent presēt, & diligens
 a examiner les cayers de leur consciencē pour se pre-
 senter selon leur pouuoir dignement à sa Majesté;
 les rend courageux à esperer pardon de leur faute,
 puis qu'il daigne visiter leur infirmité pour leur par-
 donner: Les meschans aussi sont instruits de ne se
 iouer temerairement receuant le maistre chez eux,
 qui voit tous les ressorts interieurs de leur ame, & a
 moyen de punir par soudain supplice leur temerité,
 de s'estre presenté a son Autel en mauuais equipage.

*Tert. ad-
uer. hares.
c. 11.*

*Les Mani-
cheens di-
soient qu'il
auoit sub-
stitué Si-
mon Siro-
nec en la
Croix.*

*S. Aug. de
hares. 101.*

*Absurdi-
tés de l'o-
pinion de
Caluin.*

*Utilitez
de la foy
Catholi-
que sur ce
point.*

*Pour les
bons.*

*Pour les
mauvais.*

Voylà l'empeschement que ceste heresie met au bien, & le mal qu'elle engendre ez esprits de ceux qu'elle à vne fois empoché d'as ses rets: c'est pourquoy le Diable tache de l'establiir en contrequarre de nostre foy, salutaire aux bons, & aux mauvais; faisant bien esperer les vns, & les autres bien craindre.

L'heretique est toujours cantonné aux extremités: l'Eglise tient le milieu. Le paroy des Ministres.

CHAP. XXXVII.

*L'heretique
que tient
toujours
l'extremi-
té.*

Maintenant que nous auons ouy parler assez lōg temps l'Escriture & les saints Docteurs, fideles interpretes d'icelle, pour la verité, faisons vne petite pause, & reprenans la memoire de ce qui à esté dict, contemplons vn peu en passant les erres accoustumées des errans, & l'esprit des vieux heretiques naïfvement representé en ceux de nostre temps. L'esprit des vieux à esté de laisser au milieu le point de la verité, & prendre toujours l'vn des coltez extrêmes, selon que leur propre sens leur donne le branle: s'ils voyent que le sens litteral d'vne escriture semble rire à leur opinion, ils s'y attachent à bec & à griffes: s'il leur contrarie, ils gyrent mille tours, & retours pour n'y approcher point, & font à force poudre & tenebres pour ietter la verité en doute, & la rendre difficile à voir.

Les Origenistes & Arriens allegorisans.

Les Anthropomorfites litteraux, s. Aug. de heresib.

Les Origenistes interpretoient iadis par figures tous les textes de l'Escriture, qui parloient expressement de la Resurrection. Les Arriens faisoient le mesme de ceux qui disertement tesmoignoient l'esgalité du Fils de Dieu à son Pere. Au contraire les Anthropomorfites prenoient à la lettre tout ce, qui estoit dit en la sainte Escriture des membres humains, & attribué à Dieu par semblance. Au moyen dequoy ils disoient qu'il auoit veritablement teste, yeux, oreilles, bras,

bras, mains, corps, iambes, en somme qu'il auoit en la diuinité forme humaine, parce que l'Escriture en parle avec le rapport de tels membres. Les Sectaires de nostre temps ensuyuent les vns, & les autres, à poinct que leur propre sens préd le vent d'un costé ou d'autre : De maniere que si ce qui doibt estre prins à la lettre, & donne contre leur secte, ils le font spirituel; Et si le sens spirituel d'un texte leur contrarie, ils tiennent ferme à la lettre, & sont tousiour aux extrémités. L'article du Symbole qui dict, *le Sauueur est descendu aux enfers*, c'est à dire aux lieux qui sont sous la terre, s'entend litteralement comme lonne la lettre, car l'Escriture luy donne tel sens, disant en vn lieu, *Je penetreray toutes les basses regions de la terre*, & en vn autre que *IESVS-CHRIST est descendu aux parties basses de la terre*. Les Ministres forgent vn sens spirituel ne voulants recevoir la lettre veritable mais contrairé à leur opinion, de peur d'estre contraincts de confesser que le Sauueur à deliuré quelques ames, & par ceste confession ouuir quelque porte de Purgatoire, qu'ils haïssent & combattent plus que l'enfer. Le Sauueur dict, *CECY EST MON CORPS; CECI EST MON SANG*; Item *Si vous ne mangez ma chair, & beuez mon sang, vous n'aurez point de vie en vous*. Les errans ont donné à ces mots deux explications diametralement opposées. Les Capharnaïtes, comme il à esté dict, ont suiuy celle qui est selon la chair, sans esprit, les Ministres celle qui suit l'esprit, sans la verité de la chair : ceux-là se sont cantonnez en leur imagination charnellement charnelle, ceux-cy en la leur charnellement spirituelle. L'Eglise à suiuy le sens moyen & veritable posé entre ces deux extremes vicieux, cōfessant la reelle presence du corps & sang du Sauueur en l'Eucharistie, & la reelle mādication qu'a uos dicte, & condamnant la brutalité du sens charnel des Capharnaïtes, & la fauseté du sens spirituel des Ministres.

Les Ministres allegent sans & litteraux.

Le Sauueur est descendu aux enfers, eue. 24. 25. Ephes. 4.

*Matth. 26
Mar. 14.
22.
Luc. 22. 19
1. Cor. 11.
10. 6. 19.*

Illecques appoinctes contraires.

*Les Capharnaïtes
ignorans.*

Or comme les Capharnaïtes murmurans se scauoient ny ce que le Sauueur enseignoit, ny ce qu'eux mesmes disoyent : De mesmes les Ministres ne peuvent entendre ce que veut dire le Sauueur par les mots, *CECI EST MON CORPS*, *ma chair est la vraye viande*, & leur semblent autant de figures; moins peuvent ils expliquer leur foy de l'Eucharistie, & manducation Eucharistique qu'ils se figurent. Ils disent que leur Eucharistie, & manducation se fait par foy; il y a plus de soixante ans qu'on leur demande ce

*Les Ministres n'ont
sçeu encor
expliquer
que c'est
manger par
foy.*

qu'ilz veulent dire, ils glosent tousiour, parlent tousiour, escriuent tousiour, & ne respondent iamais; tantost ilz disent que manger la chair du Sauueur par foy, c'est croire en luy, tantost que c'est ouyr sa parole, ou bien estre participant de ses merites : en fin voyans que ces manducations estoient communes à tous les Sacrements & que ce *par foy* avec le passeport d'un si ample & general sens, conuertiroit toutes les actions de Religion en l'Eucharistie (car en toutes on peut manger par foy la chair du Sauueur) & que leur Eucharistie demeureroit en titre esgarée & oyseuse, n'ayant rien que le nom sur les autres œuures Chrestiennes, ils se font aduizez de luy assigner en propriété quelque piece de glose subtile, & ont dict, que l'on reçoit reellement le corps du Sauueur par foy en leur Cene, parce qu'ils le font la present par la foy, en le meditant, comme present en-

*Une glose
des Ministres.*

cor qu'il n'y soit pas. C'est la Theologie du plus haut alloy qu'ils ayent peu affiner & fournir, pour battre la monnoye de leur Sacrement, & donner cours, & valeur, propre de leur Eucharistie: mais cest alloy est aussi bas, que leur foy est faulse, & leur foy n'est qu'une trompeuse imagination; d'autant qu'elle fait vne chose comme presente, & la reçoit comme presente, laquelle de fait est absente. S'ils repliquent qu'en la Cene le corps du Sauueur est fait particu-

licre-

lièrement present par foy en vertu des signes du pain, & du vin, ils nerespondent rien; car ny les signes, ny la foy n'ont pas la puissance de faire vne chose presente, si elle est absente. La manne estoit signè du corps futur de IESVS-CHRIST, les Hebreux la mangeoyent avec la foy qu'ils auoyent en IESVS-CHRIST: le corps de IESVS-CHRIST estoit-il pour cela fait present? la mer rouge estoit signe du Baptesme; le Baptesme fut-il pour cela deslors? Le signe peut signifier la chose, & la representer, mais non pas la faire reellement presente, si elle ne l'est; autrement IESVS-CHRIST, auroit esté dez le commencement du monde incarné, d'auant que deslors il y eut des signes de son Incarnation future. La foy aussi peut bien mediter les choses absentes, le Iugement, l'Enfer, le Paradis, la Passion du Sauueur, mais elle ne les fait pas pour cela actuellement presentes; autrement le Iugement seroit venu plusieurs fois, d'auant que plusieurs l'ont medité, plusieurs eussent esté en Enfer ou en Paradis deuant que mourir, parce que deuant que mourir, pour euitter l'vn, & gagner l'autre, ils en meditoient souuent. Nostre Sauueur eut enduré aussi souuent que les Sainctz ont contemplé ses tourments, & sa mort, & en ont veu les signes & figures en la Loy de Nature, & de Moÿse. Si la foy ne fait les choses reellement presentes qui sont entierement absentes, comment disent les Ministres qu'ils reçoÿuent & mangent reellement le corps du Sauueur en leur Cœue par foy & par signe, veu que reellement & par verité il est absent mesme selon leur foy?

Mais donnons leur qu'ils mangent reellement le corps de IESVS-CHRIST parce qu'ils l'aprehendent par foy en vertu des signes, ie conclus donc que avec ceste foy, & façon, eux ouÿs, lisans, ou preschans la parole de Dieu, qui est vn signe diuinemet institué,

Le signe peut bien estre marque d'une chose presente, mais non pas la faire presente si elle ne l'est.

Croire & mediter, sont choses differentes.

Cōsequen- ces absurdes de la par- foy des ad- uersaires.

*Par foy, ri-
dicule.*

*Par foy
Contradi-
ctoire.
La foy
Chréstien-
ne ne croit
pas choses
faufes.*

*Croire ce
qui n'est
vray, c'est
faufse cre-
ance.*

& plus clair que le pain pour nous représenter ce mystere, non seulement ils mangeront reellement le corps du Sauueur, mais encor sa diuinité, celle du Pere, & du S. Esprit ilz mangeront tous les articles de la foy, tous les Patriarches, & Prophetes, & tout ce que est contenu, & représenté en la Bible; ilz mangeront leurs femmes & leurs enfans iusques aux chats, & aux rats de leur famille, par ce qu'ils peuuent apprehender toutes ces choses par foy, ou diuine, ou humaine & par signes: & quel monstre de foy est ce *par-foy*, qui faict planter si ridiculement les dents sur ce qui est, & qui n'est pas? qui croit des choses autant impossibles que absurdes & ridicules? Quelle foy est cecy qui faict vn corps reellement present, qui reellement est absent; qui croit des choses non seulement faufes; mais encores contradictoires? Si ce que venons de dire ne se peut faire par foy selon Dieu & selon verité, & si la foy ne peut faire present la choses absente, moins encor leur pain mystique entant que signe: car combien qu'il puisse exciter la foy en ceste qualité, il ne luy donne pas pourtant la force de faire ce qu'elle ne peut de sa nature, à sçauoir de rendre en mesme instant present ce qui est reellement absent; ioinct que il y a d'autres signes, qui la peuuent plus efficacement mouuoir a l'apprehension de la mort du Sauueur que ce morceau de pain; comme seroit vn tableau artiffement faict, vn Crucifix, vne Croix, ou (parce que la Croix leur faict peur) le sermon, la lecture de la passion du Sauueur. Et toutesfois avec toutes ces aydes, la foy n'fera jamais reellement present par representation, ce qui est absent en verité; & si elle le croit reellement present ne l'estant pas elle s'abuse, & n'est pas foy, mais faufse creance; ne plus ne moins, que si quelqu'vn mangeant vn œuf, touché de ce celeste *par-foy*, se persuadoit de manger veritablement vn chapon: Ce seroit vn chapon de *par-foy*; mais seroit ce chapon verita-

veritalement pour cela? Et les Ministres voudroyent ils estre nourris à tel escot? Et toutesfois c'est ainsi qu'ils traictent leurs hostes en ceste noble & royale, & magnifique *Cene*, dressée avec l'appareil d'un tatinet de vin pur, & d'un lopin de pain trempé dedans la fause de ce mystereux *par-foy*, qui esleuant les esprits au dessus de la Lune, leur faict croire que c'est la chair du Sauueur qu'ils mangent. C'est l'extremité ou s'est accusée & embrouillée l'opiniaistreté de ces Docteurs reformez; c'est la foy reformée & le *parfoy* de leur *Cene* reformée, engance de leur cerueau euanté, iuste punition de leur orgueil, & de ceux qui les croyent. *Ils se sont creusé de vifernes percées, ayant laissé la fontaine d'eau viue; ils ont mesprisé la doctrine de l'Eglise Catholique, en laquelle ils auoyent cognéu Dieu, mais non glorifié comme Dieu en bons Catholiques, & partant se sont esuanouis en leurs pensées, & se disans sages & reformez sont deuenus fols & difformes.*

*C'est vne
percée.
Ierem. 2. 13*

*A l'imita-
tion des sa-
ges du mo-
de.
Rom. 1.*

Or l'Eglise Catholique ne va pas ainsi; elle faict voile en la doctrine de la verité, sans s'ahurter aux escueils & extremitez du mensonge, portée par l'esprit de son cher espoux & tenant la place du milieu, comme son espoux entre-deux larrons dict Tertullien, en la foy de ce Sacrement comme en tous les autres mysteres de nostre religion. Elle ne suit point icy le sens litteral, & charnel des Capharnaites en la manducation de la chair du Fils de Dieu; ny le sens allegorique charnel des Sectaires sur la chair du Fils de Dieu; mais le sens litteral & spirituel des parolles de son Sauueur disant, *CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG*: & croit que ce corps & sang sont reellement, & de faict sous ces especes, quoy que la maniere de leur estre & presence soit spirituelle, & esleuée au dela du sens & iugement humain: & ses enfans suiuent sa creance, & mangeants

*Le Sau-
ueur cruci-
fié entre
deux lar-
rons, la ve-
rité entre
deux extre-
mes. Voy
Maldonas
in Marco.
15.*

la chair du Sauueur, ont & la foy & la chair du Sauueur; la viande de son esprit, & la viande de son corps. Ils mangent spirituellement & corporellement ils reçoioient avec foy & amour le Sauueur: & par foy, & par amour ils le portent corporellement en leur ame & en leur corps, à l'imitation de la Vierge glorieuse, qui croyoit & portoit celuy auquel elle croyoit; de Zachée qui le retint en sa maison par foy & le logea present & corporellement par amour; de Marie Magdeleine & de Marthe: qui l'honorèrent de leur foy, & le traicterent de leurs biens corporellement. Ceuxcy au contraire disent qu'ils le reçoioient par foy, & ne croyent rien, qu'ils le reçoioient en esprit & reçoioient vn fantosme de leur esprit, & se mangent eux mesmes, & se traictent fort mal, car ils ne mangent rien de bon, & leur foy est vne vanité, & leur viande vne chimere. Parquoy qu'ils ne se vantent icy de leur foy & moins de leur *par foy*. Qu'ils ne dient plus que nous croyons le mesme, & que nous conuenons peu s'en faut en la manducation du corps du Sauueur, il y a autant de difference de nostre foy à la leur, de nostre viande à la leur, de nostre pain au leur, comme du ciel à la terre, de la verité au mensonge, de la lumiere aux tenebres, & de la vie à la mort: leur foy, leur viande, leur pain, leur Cene, n'est que tenebres, que mensonge, que terre, que mort; nostre foy, nostre viande, nostre pain, & nostre Eucharistie, c'est lumiere, verité ciel, & vraye vie immortelle.

*Rese Elion
spirituelle
de la chair
du Sau-
ueur.*

*Zachée
Luc. 19. 5.
S. Marie
Magdalei-
ne & S.
Marthe.
Luc. 10. 58*

*La Cene
des Mini-
stres vne
chimere.
Difference
del Eucha-
ristie de
l'Eglise, cō-
me la men-
songe de la
verité.*

*Examen de quelques lieux alleguez en vain par les
aduersaires. En quel sens l'Esriture appelle
pain le corps du Sauueur.*

CHAP. XXXVIII.

Nous auons ouy les clauses du nouveau Testa-
ment en faueur de la verité que nous defendons,
il nous

il nous fesoit d'emprunter les tesmoignages du vieil, qui regarde vis a vis le nouveau, & en sa façon nous fournit de fort bonnes defenses, mais parce que les aduersaires, ont quelques lieux d'embutche au nouveau, il faut deuant que passer outre, applanir le chemin & decouurer les buissons qu'ils font des Escritures qu'ils citent à leur mode pour amuser & pour abuser. L'vn de ces lieux est prins de l'Epistre aux Corinthiens, que nous traictions cy dessus pour nous, ou Saint Paul nôme le Sacrement de l'Eucharistie pain, mesmes apres les paroles de la consecration, auquel endroit nous disons, que le pain est transsubstantié au corps de IESVS-CHRIST. Les Ministres donc disent, que ce n'est que pain, puis que Saint Paul l'appelle pain. Pierre Martyr s'est seruy des premiers de cesti argument, apres luy les petis compagnons à grand erre, & n'a pas esté oublié au ramas de du Plessis. A tous, nous respondrons, que cest argumét monstre qu'ils ont autât de faute de ceruelle que de Theologie: car quelle consequence est cela? S. Paul appelle pain ce que nous croyons estre le corps de IESVS-CHRIST apres la consecration, doncques ce n'est que pain. Quand IESVS-CHRIST s'appelloit pain luy mesmes, laissoit-il d'auoir son corps, & estre IESVS-CHRIST? Ceux qui l'oyoient quand il disoit, *Je suis le pain du Ciel, le pain vis, &c/ le pain de vie,* eussent ilz bien argumenté IESVS-CHRIST s'appelle pain, d'oc il n'est que pain. Et si IESVS-CHRIST s'appelle pain sans rien preiudicier à la verité de son corps, faudra-il inferer que son corps n'est pas en l'Eucharistie parce que Saint Paul l'appelle pain? pauures ignorants des saintes Escritures qu'ilz malignifient de bouche, & qu'ils ne cognoissent que de surnom, ne scaüent-ils pas que IESVS-CHRIST est appelé pain, non seulement par les Apostres au nouveau testament, mais encor par les Prophetes au vieil?

Jeremie

de.

S. Paul appelle pain l'Eucharistie.

1. Cor. 10. 16.

Joan. 6.

Le corps du Sauueur appelle pain, 1e. rem. 11. 19.

Jeremie dit en la personne des Iuifs, arrestans en leur conseil la mort du Sauueur par la Croix, *Venez mettons le bois en son pain.* Ils mirent le bois en son pain, dict Tertullien, appliquans la Croix à son corps. Parquoy I E S V S-CHRIST reuelateur des anciennes prophetes à depuis assez declaré ce qu'il vouloit alors estre entendu par le pain, quand il appelle son corps, pain. Saint Hierosme dict le mesme expliquant les parolles de Jeremie, ils mirent, dict-il, le bois au pain, quand ils mirent en la croix I E S V S-CHRIST, qui dict, *Je suis le pain de vie.* La manne figure de I E S V S-CHRIST, & aussi appellée pain, par Dauid disant d'icelle, *l'homme à mangé le pain des Anges.* Saint Paul donc parle du corps de I E S V S-CHRIST, selon la frase de Jeremie & de I E S V S-CHRIST mesme, & appelle pain son corps parce qu'il est par eux appellé pain, & parce qu'il est vraiment pain: non pain commun, pain mort, pain terrestre, mais pain yif, pain de vie, pain du Ciel; & à l'imitation du langage de l'Ecriture en la Messe, mesme apres la consecration, le corps de I E S V S-CHRIST est appellé pain, que nous croyons toutesfois estre le corps de I E S V S-CHRIST. Les Ministres donc tirant ceste consequence du lieu de saint Paul, affin de prouuer que l'Eucharistie n'est que pain, ils ne font autre chose sinon donner vn clair argument de leur ignorance. Mais ils demanderont, pourquoy l'Ecriture appelle pain, le corps du Sauueur? Et pourquoy le mesme Sauueur se dict pain? Ils eussent opportunement demandé cecy deuant que se departir de la verité; maintenant leur demande n'est que curiosité & ne merite aucune responce. Mais si les Catholiques veulent apprendre ce que ceux cy ne meritent scauoir, nous respondons pour leur instruction, & consolation & de ceux qui voudront quitter leur erreur, que l'Ecriture à pour plusieurs raisons appellé pain, le corps de I E S V S-CHRIST. Premierement parce qu'il deuoit estre donné

Tertull. l. 1.
 de Marc.
 6. 40. l. 3 c.
 19. l. cont.
 Iud. c. 10.
 S. Hieron.
 in Ierem.
 11.

Pain du
 Ciel.
 manne.
 Psal. 77.
 25.

Pain yif.
 du Ciel.
 Ioan. 6.

Pourquoy
 le corps du
 Sauueur
 est appelle
 pain.

Premiere
 raison par.

donné son Eglise, & offert en son Eglise selon la Profetie de Daud, & selon la figure de Melchisedech sous la forme de pain, & de vin, cōme estant la vraie solide, & principale viande de nos ames; Et comme le pain est necessaire au commencement, au milieu, & à la fin du banquet, & sans iceluy toutes les autres viandes sont insipides, de mesme ce pain celeste est nostre nourriture spirituelle au commencement, au progres, & à la fin de la vie Chrestienne; & sans iceluy toutes nos actions sont sans goust, sans solidité, & sans plaisir spirituel. Il est donc en premier lieu appelé pain, parce qu'il a esté, est, & sera donné à son Eglise iusques à la fin du monde pour principal aliment de nos ames, & pour donner vn germe d'immortalité à nos corps.

Secondement il est appelé pain pour declarer, par vn Mystereux Hieroglisse, les peines qu'il a enduré. Le pain est fait de farine, la farine vient du grain, le grain est ietté en terre, il meurt pour viure, il croit pour reuerdir, il reuerdit pour se multiplier, il est frappé de lair, des vents, des pluyes: de la grele; il est battu en laire, moulu au molin, battu en la paste, & cuit au four & en fin brisé, & rompu en la table; ces actions & passions sont autant de peintures, qui marquent ce que IESVS-CHRISTA enduré, en son corps pour le faire pain de nos ames, & à l'exemple du Sauueur: chaque Chrestien endurent tribulation pour le nom de Dieu est appelée pain. Ainsi S. Ignace comme il fut ietté au parc des Lions & qu'il les vit essancez rugif sans pour le deuorer, C'est maintenant, disoit-il, que ie suis le froment de IESVS-CHRIST, se m'en vois estre moulu de la dent des bestes, afin que ie sois fait vn pain monde.

Troisiemement il est appelé pain pour declarer le corps mystique de son Eglise; Car comme le pain est fait de plusieurs grains, dit S. Augustin apres S. Chrysostome, aussi l'Eglise est faite vn corps de plusieurs

mem-

S. Augu. tract. 26. in Ioan. 1. Cor. 10. 17. membres vnis en vn chef I E S V S - C H R I S T ; à quoy faisant allusion S. Paul dit: *Nous qui sommes plusieurs, sommes vn pain, & vn corps, d'autant que nous sommes tous participans du mesme pain.*

Quatriefme raison. Pain en Hebricu comprend toute sorte d'aliment. Io. 6. 42. Ecclef. 27. Eccl. 4.

La manne auoit la iauueur de la viande que on vouloit ch. 16.

Bethleem S. Gregor. hinc. 5.

Ioan. 6.

Pain quotidien le S. Sacrement S. Augu. serm. Domini in monte l. 2. 4. 7.

S. Aug. de diuers. ser. 7. tom. 10.

Quatriesimement, le mot pain selon la langue Hebrayque signifie tout ce qui appartient à la vie du corps, le corps de I E S V S - C H R I S T, donc est appelé pain selon ceste signification, d'autant qu'il comprend en foy tout ce qui est de meilleur pour le substatien de la vie spirituelle, & porte le nom general, parce qu'il dōne la vigueur & vertu de toute nourriture celeste. Ainsi la manne figure de ce pain, portoit en foy la faueur de toute viande selon le souhait de ceux qui la mangeoyent, se tournant par merueille à leur volonté & appetit. Pour ces raisons & plusieurs autres, que nous laissons pour n'estre longs ou il n'en est befoing, le Sauueur est appelé pain. Parquoy conuenablement au nom de son corps venant en ce monde il a choisi le lieu de sa naissance Bethleem, qui est autant à dire que maison de pain. Surquoy, Fort à propos, dict Sainct Gregoire, *le Sauueur naist en Bethleem, qui veut dire maison de pain. Car c'est luy qui dict, Je suis le pain de vie qui suis descendu du Ciel: & vn peu apres, Qui deuoit repaistre de la pasture celeste les ames de ses esleux. C'est ce pain que tous les iours nous luy demandons en l'oraison qu'il nous a dressée, donnez nous auioir d'huy nostre pain quotidien: non ce pain, dict Sainct Augustin, qui va par le corps, mais le pain de la vie eternelle, qui soustient la substance de nostre ame; le pain vif, & ce corps precieux assaisonné sous les especes de pain. Se faut-il donc estonner si sainct Paul appelle le Sacrement de l'Eucharistie, encor qu'il sçache que c'est le vray corps du Sauueur? ne faut-il pas plus s'estonner de la niaiserie des Ministres, qui faisans tousiour des spirituels, se trouuent tousiours charnels? qui oyans parler vn Apōstre du pain, n'ont sçeu eleuer leur esprit*

esprit deus vn pain de Boulenger, vne piece morte, & entendre le pain celeste & le pain vif, dont parloit ce diuin Docteur?

S. Matthieu & S. Iean expliquent, des diuerses presences du Sauueur.

CHAP. XXXIX.

ILs arment encores leur opinion de quelques autres passages : l'vn est en saint Matthieu, ou le Sauueur dict, *Vous aurez tousiours les pauures avec vous, mais vous ne m'aurez pas tousiours;* sur lesquels mots Calvin & Pierre Martyr mettent vne banderolle de victoire, estimans que la presence du corps du Sauueur en l'Eucharistie, ne peut subsister avec la verité de ceste Prophetie; car s'il est ainsi comme nous croyons, que le Sauueur soit present au saint Sacrement, il est donc tousiours avec nous, qui est contre ce qu'il a dict, que il ne sera pas tousiours avec nous; parquoy disent-ils, si sa parole ne peut estre fause, nostre foy ne peut estre vraye. Nous respondons, que le Sauueur disant que nous ne l'aurons pas tousiours, parloit de sa presence visible, & telle qu'elle estoit lors que Magdeleine verroit l'onguet sur son chef, dont murmuroit Iudas, & telle qu'est maintenant, & a tousiours esté, celle des pauures; & en tel sens sa Prophetie est veritable, & ne repugne point à nostre foy; car la presence de son corps, que nous croyons en l'Eucharistie, n'est pas vne presence visible, ny comme elle estoit deuant qu'il montat au ciel, ny comme celle des pauures, mais inuisible, diuine, sacramentelle, que la foy seule voit; au moyen dequoy disant, *Vous ne m'aurez pas tousiours,* il signifioit qu'il ne seroit pas tousiours en terre, conuersant visiblement avec les hommes; mais il ne disoit pas qu'il ne deust aucunemét estre avec nous present; car il eut contredict à la promesse qu'il fit apres,

Le suis

Caluin L. 4
instit. c. 17.
§ 26.

Pier. Mart.
132, cont.
Gard. ob. 2

Presence
visible &
vulgaire.

*Assistan-
ce per son-
nelle du Sau-
ueur a son
Eglise.
Mat. 28.*

Je suis avec vous iusques a la consommation du siecle. Ceste explication est naïue & coulante de foy-mesme, de la seule & simple narration; aussi a elle esté receuë de toute l'antiquité sans contradiction, & appert en cecy que les Ministres ont extreme disette d'Escriture, prenants pour fondement & pour argument, des gloses si mal plaistrées; ou yons vn de nos Docteurs, qui nous puisse seruir pour tous, & nous garder d'estre trop longs en vne chose claire. Saint Augustin exposant le sens des susdictes paroles du Sauueur, *Vous ne m'au-
rez pas tousiours, Parquoy, dict-il, Parce qu'il a conuersé selõ
la presence du corps avec ses disciples, l'espace de quarante iours
seulement: Ils le vivent monter au Ciel, mais ils ne le suiuirent
pas. Item, l'Eglise le vit quelque peu de iours selon la presence
de la chair; maintenant elle le tient par la foy, sans le voir des*

*Double
presence
visible du
Sauueur.*

yeux. Il dit donc ce que dict l'Escriture, que le Sauueur parloit de sa presence visible, & de celle qui auoit esté manifestée aux Iuifs bõs & mauuais deuant sa passion, & aux Apostres & Disciples apres sa resurrection, iusques a son Ascension, quand il s'absenta visiblement d'eux; mais ceste absence ne contrarie pas à la presence de son corps au Saint Sacrement, non plus qu'à la presence de sa majesté, de sa puissance, & de sa prouidence, qui est presente par tout. Parquoy comme il est veritable, que l'Eglise ne l'a pas eu tousiours selon la presence corporelle: aussi est-il veritable qu'elle l'a tousiours present par sa prouidence, & par le Sacrement de son corps selon qu'il auoit dict, *Je suis avec vous iusques a la fin du monde.* C'est pourquoy **CHRIST** est present a son Eglise, *present a son Eglise.
Mat. 28
S. August.
traict. 50. in
Ioan.* au mesme lieu Saint Augustin dict, *Tu es CHRIS T* pour tousiours, icy tu l'as present par la foy, par le signe; par le Sacrement de Baptisme, par la viande & breunage de l'autel. Present par grace en tous les Sacremens; & present à l'autel en personne, & par grace ensemble. Car il ne peut pas estre mágé ny beu, qu'il ne soit present. Ceste responce peut seruir pour renuoyer vn autre argu-
ment

ment de semblable estoife, tiré de saint Iean ou le Sauueur dict, *Je laisse le monde & n'en vois à mon Pere;* car cela s'entendoit de la presence visible, comme le passage expliqué. Le troisieme est prins de S. Marc, & aussi miserablement entendu & appoincté, que ceux que venons exposer. Là l'Euangeliste dict, que le Sauueur est monté au Ciel, surquoy ils argumentent ainsi. I E S V S - C H R I S T est monté au Ciel selon l'humanité, & n'en bouge point, donc il n'est pas en terre, ny par consequent en l'Eucharistie. Cest argument leur semble vn nœud Gordien, & du tout indissoluble, mais s'ils croyoient que Dieu est tout-puissant, ils n'auroyent garde de filer ces cordes pour luy lier les mains; car ils croyoient qu'il peut faire que son corps soit en plusieurs lieux, en mesme temps sans bouger du Ciel. Mais quoy qu'il en soit de leur foy, s'ils ne veulent impudamment rejeter l'Escriture, il faut qu'ils confessent que leur argument ne vaut rien. S. Paul dict que I E S V S - C H R I S T s'est montré à luy apres son Ascension, comme il s'estoit montré à plus de cinq cens apres sa Resurrection; Ils ne peuuent nier qu'il ne fut en terre, quand il se monstra; car saint Paul estoit en terre quand il le vit; il faut donc qu'ils confessent qu'il estoit alors au Ciel & en terre, & si par sa vertu il à peu estre en deux lieux si esloignez l'vn de l'autre, par là mesme il pourra estre en plusieurs regions, plusieurs Eglises, & plusieurs Antels en vn mesme instant. Donc leur consequence qui nie que I E S V S - C H R I S T soit en l'Eucharistie, parce qu'il est au Ciel, est mal deduicte; & nostre foy qui croit le corps de I E S V S - C H R I S T estre en l'Eucharistie, ne repugne aucunement à l'article de l'Ascension, qui dict qu'il est au Ciel. Nous pourrions amplifier ce poinct par autres façons, mais parce que nous le traiterons à dessein, au second liure, ou nous montrons qu'il peut faire que sò corps soit en diuers lieux,

Je laisse le monde,
1. Co. 16. 27.
Du Prestre n'oublie pas cesdites passages, l. 2. c. 2. 117.

Iesu-Christ uéu par S. Paul 1. Cor. 11. 8

N pre-

prenons ceste explication par maniere d'interim, afin de pouuoir cribler tout d'un train, les autres arguments de ces Logiciens & Theologiens d'yuroye.

S. Paul expliqué : Comment Dieu habite par tout,
& spécialement en certains lieux.

CHAP. XL.

Alcor. 77. S. Paul, disent-ils encores, disoit aux Atheniens, que Dieu n'habite point aux temples faicts de main d'homme, ce qui ne seroit pas vray, concluent les Ministres, si le corps de IESVS-CHRIST estoit en l'Eucharistie, car il y sembleroit habiter. Ne disons nous pas bien, que les Ministres ne peuuent entendre ny l'Esprit, ny la lettre de l'Escripture? Sainct Paul voyant plusieurs idoles au Temple des Atheniens, monstre que ces idoles ne peuuent estre Dieux, d'autant que Dieu n'est pas corporel, & n'habite pas corporellement, ny en telle assiete dedans les Temples, enclos par necessité, & enfermé par indigence. enquoy contraindre ce sens à la presence du corps de IESVS-CHRIST en l'Eucharistie? IESVS-CHRIST est-il là visible? en maniere de corps visible? en maniere de statue? en maniere d'un Dieu payen? Il est sacramentellement, inuisiblement, supernaturellement, il y est parce qu'il luy plaist; par sa bonté, puissance, & sagesse, sans conge de la nature, à laquelle il commande; il y est d'une façon que les Ministres ne peuuent comprendre au destroit de leur imagination, qu'ils comprendroyent par la capacité de la foy, s'ils l'auoyent aussi bien au cœur qu'en la bouche, & que nous comprenons par la foy Catholique qu'ils n'ont pas. Leur consequence donc est vne queue de souris, tirée non de la sainte Escripture, mais du creux de leur vuide cerueau; & nostre foy est verité, & de bon accord avec les paroles de S. Paul: car il ne veut pas forcloire toute
te de

Dieu n'ha-
bité point
corporelle-
ment en un

te de présence de Dieu au temple, mais seulement celle qu'aons dict, humaine & charnelle. L'Escriture nous enseigne que Dieu remplit tout, & qu'il ne peut estre enfermé comme creature en vn lieu, & qu'il n'a auoué besoin de lieu: *Doibt on donques penser, disoit Salomon, que Dieu habite sur la terre? Car si les cieus, & les cieus des cieus ne te peuvent comprendre, combien moins ceste maison que l'ay edifié.* Salomon dict que Dieu n'habite ny sur la terre, ny au temple. Et toutes-fois Dieu dict qu'il est par tout; *Le rempli le Ciel & la Terre.* Il promet d'habiter avec Israël son peuple. Il dict auoir choisi Sion pour y habiter. Il habitoit iadis au temple de Salomô, & aux autres qui furent bastis à la semblance d'ice-luy, & spécialement en l'Arche d'alliance, ou il seoit d'une façon ineffable entré les Cherubins. Il habite au Temple des Chrestiens, & spécialement en l'Eucharistie d'une façon encor plus ineffable, qu'en l'Arche. L'Escriture doit nous tesmoigner, que Dieu n'habite point aux Temples; & qu'il habite par tout: l'un & l'autre est veritable en bon sens. Il n'habite point en vn lieu a guise de statue, comme estimoyent les Payens, ny en façon de creature; il habite par tout en façon de Dieu; present en tout par son essence; & particulièrement au Ciel par sa gloire; en Enfer par sa iustice, en Terre par sa prouidence & par sa grace. Il est donc par tout en façon de Dieu, & en null lieu en façon de creature; car il est infiny, & la creature à son essence limitée aussi bien que son lieu; mais cela empescha-il que I E S V S C H R I S T conuersant encor avec les hommes, n'habitât entant qu'homme avec les hommes en Nazareth, en Ierusalem, au Temple & ailleurs? Empescha-il maintenant que son corps ne soit en l'Eucharistie, en la façon qu'un toutpuissant & tout sage à voulu choisir? mais disôs nous qu'il habite en l'Eucharistie comme les statues aux Temples des Atheniês, visible, mortel, & corruptible? Côme donc I E S V S C H R I S T

N 2

homme

homme pourroit habiter au temple s'il vouloit, combien que sa diuinité ne puisse estre enfermée en vn lieu; de mesme il fait son corps present en l'Eucharistie sans preiudice de sa diuinité, & de la verité que S. Paul prononce.

*Cherchez
les choses
d'en haut.
Col. 3
Cal. 1. 4. c.
11. 5. 30.*

Qu'ont encor les Ministres à dire? Ils dient que saint Paul nous admoneste, qu'il faut chercher

CHRIST en haut, ou il est assis à la dextre de Dieu son Pere; lequel lieu Caluin pare d'une piece antique, disant que non sans cause en l'Eglise primitive, on disoit par ordonnance deuant la celebration des

*Le sursum
corda de
l'Eglise
Catholique.*

mysteres diuins, *SVRSVM CORDA*, les cœurs en haut; la frange de cest argument à cela de bon, qu'elle declare l'antiquité de l'Eglise primitive, & que ceste Eglise est celle ou les Catholiques sont; car c'est en ceste-cy, ou se dict encor tous les iours ce beau couplet *SVRSVM CORDA*. Les Ministres ne l'ont iamais pratiqué, ny en effect, ny en apparence en leurs Eglises pretendues reformées, encores que Caluin les aduertit de le recommander souuent en leurs prêches.

*Caluin de
viro. sacr.
administ.*

Que respondons nous donc à cest argument, *SVRSVM CORDA*? nous respondons que Caluin & les Ministres parlans du Ciel, ont tousiours le cœur & l'esprit à la terre. Ce que dict saint Paul, *Cherchez*

les choses qui sont en haut, ne signifie point vne eleuation d'esprit, à vn lieu corporel, & ne veut pas dire, qu'en

*Contem-
platiōs hu-
maines en
Astrolo-
gie.*

Astrologues nous deuions chercher les choses celestes, regardans ou contemplant les astres; cela est trop materiel; & selon tel sens Alfarabius, Zoroastes, Ptolomeus & autres Mathematiciens, auroyent esté tres-deuots; car ils auoyent nuit & iour leur cœur eleué sur les Epicycles de quelque planete, & les yeux fichez sur les aspects & constellations des estoilles.

*Eleuation
d'esprit
Chrestien-
ne.*

L'eleuation donc que commande saint Paul, & la recherche, qu'il nous aduertit de faire des choses celestes, est de retirer le cœur de l'amour de la terre, des
plaisirs

plaisirs de la chair, & de la vanité du monde; pour penser aux benefices regeus de Dieu, à sa iustice, à la puissance & bonté. C'est le *SURSVM CORDA* de l'Eglise ancienne, & la recherche que conseille saint Paul; & partant le pauvre Publicain, qui n'osoit leuer les yeux au Ciel, & pensoit à ses pechez, & à la iustice & misericorde de Dieu; auoit les yeux du corps en terre, & le cœur en haut. Au contraire le Pharisien qui prioit le sourcil eleué contre le Ciel, auoit son cœur en terre. Les Roys qui vindrent adorer l'humilité du Sauueur en la creche, la Vierge glorieuse qui le cherchoit au temple, Magdeleine au sepulchre, auoyent le cœur en haut, car leur recherche estoit de **I E S V S C H R I S T** eleué dessus tous les cieus, quoy qu'il fut encor en terre. Quand donc le Chretien congediant de son ame toutes affaires mōdaines prie Dieu, medite les mysteres de la vie de **I E S V S C H R I S T**, & principalement au temps de la Messe, celuy du saint Sacrement, mystere des mysteres; quā il contemple là son infinie puissance operatrice d'un si grand œuvre; son infinie bonté, qui se daigne de venir à nous, se donner à nous, nous inuiter à foy, & nous repaître de foy; son infinie sagesse, qui par vne si belle & si sainte leçon, nous enseigne la science celeste, nous enflamme en son amour; En meditant, dis-ie, ces choses, il fait ce que saint Paul dit, & ce que l'Eglise luy chante, *SURSVM CORDA*: les cœurs en hant. Tant s'en faut donc, que la foy que nous auons de la realité du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie, soit contraire aux parolles de l'Apostre, qu'elle est vn singulier moyen pour les pratiquer. C'est ainsi que les Ministres sont tousiours battus des armes qu'ils desrobent, & lapidez des pierres de leur clappier. Ce n'est donc pas nostre foy, qui contrarie au Ciel; c'est leur opinion qui raualle les cœurs à la terre, les reduisans à la pasto cuite & à la creance d'vne crouste

*Medica-
tions sur la
Cene des
Ministres.*

de pain, 'ombrage d'une vaine figure. Car que peu-
nent penser les deuots de ce benoit morceau figuré-
figurant ? à quoy peut estre leur esprit excité, & leur
entendement eleué? Que peuuent-ils contempler &
dire en leur ame ? que nous à laissé le Sauueur du
monde, nous laissant pour gage de son grand amour
vn morceau de pain ? nous donnant pour le fruit de
vie, vn morceau de pain ? pour la manne ancienne,
vn morceau de pain ? pour la viande du Ciel, vn mor-
ceau de pain ? pour l'Agneau Paschal, vn morceau de
pain ? pour tous les sacrifices, pour tous les banquets
spirituels, pour toutes les figures du vieil Testament,
vn morceau de pain ; aboutissant toutes ses grandes
merueilles à vne piece vulgaire de four ? telles & sem-
blables doibuent estre les meditations des Cenateurs
de ceste chetive Cene, bien differentes de celles que
les Saints font en l'Eglise Catholique, participans le
corps de I E S U S- C H R I S T.

Ils mettent en auant aussi ce qui est dict en saint

*Matth. 15.
11.
Respon-
de du
docteur A-
ger. l. 2. cōt.
Berenger.*

Matthieu, *Ce qui entre par la bouche descend au ventre &*
va dehors, & que nous faisons iniure au corps de no-
stre Seigneur, si nous croyons qu'il soit au Sacrement.
A cest argument & semblables, dict le docteur Alger

*Argumēt
brutal des
Ministres.*

escriuant contre Berengarius premier forgeron de
tels argumens, il faudroit boucher les oreilles, &
renuoyer avec silence ces Soplites de hautes ou-
ures, à la voine ou leur ame trempé tousiour; mais af-
fin que par leurs sales sornetes, ils ne scandalisent les
simples qui ne peuuent respondre, nous disons pour
y satisfaire, que le corps du Sauueur entre dedās nous,
sous les especes du Sacremēt sans lesion & sans cor-
ruption ; car il n'est pas digeré comme la viande ; ny
conuertý comme le pain; mais il nous couuertit en luy,
nous faisant part de sa pureté, sainteté, & vertu ; &
lors que les especes defaillent, il laisse d'estre en nous
corporellement à la façon qu'il luy plaít, sans altera-
tion

*En quelle
façon le
corps du
Sauueur
entre en
nous.*

tion aucune de sa gloire & grandeur ; non plus que quand il y est entré , non plus que les rayons du Soleil , quand ils entrent en vn lieu , & laissent d'y estre. C'est la Cene , & le morceau du pain des Sectaires , qui n'a rien que la terre , & de laquelle on doit dire cela, qui entre toute naturellement , qui pourrit toute en l'estomach naturellement , qui sort & s'en va en la garderobe naturellement.

*Cene des
Ministres,
refectio du
ventre.*

Finalemēt ils obiectent ce que le Sauueur aduertissant de prendre garde aux faux Prophetes , disoit à ses Apostres , & en leur personne à tous les Chrestiens , principalement Pasteurs & Magistrats , s'ils vous disent , *Voicy CHRIST est icy, ou le voyla, ne le croyez point* ; de ces parolles ils argumentent ainsi ; les Papiſtes nous dient, voicy CHRIST est en cest Aurel, il est en cestuy-là ; il ne les faut pas donc croire. Ne voyla pas vne subtile poincte , & digne de la forge de tels forgerons ! Et n'est-ce pas continuer de fournir des armes pour se faire battre , & remuer les pierres qui sont faictes pour les assommer ? Car ces parolles qu'ils citent , sont escrites contre eux & non contre nous. Le Sauueur parloit des faux Prophetes , ce sont eux à qui appartient ce nom , puis qu'ils en portent la nature. Ils supposent que c'est nous qui les sommes comme chose certaine , au lieu qu'il falloit l'auoir bien aueré , pour apres planter ce bel ergò sus le talon de la preuue trouffée. Ce sont eux les faux Prophetes , venus il y a enuiron cinquante ou tant d'ans en habit de brebis, tous pleins de CERTES & de SERGNEUR en la bouche , d'attiquetes contre les abus aux mains ; de regards de pitié ez yeux , & côme de petits Dieux Gabaonites reformez à l'antique nouuelle ; mais ils monstrerent bien tost à leurs dents , qu'ils rauoyent l'ame de loups rauiffants par les guerres qu'ils allumerent par toute l'Europe , & nommeement en ceste pauure France. Et partant c'est de leur

*Matth. 24.
23.
Pier. Gard.
1. part. 20.
2.*

*Les faux
Prophetes
sont les He.
retiques.*

*Gabaonites
reusues.
Iosue. 9. 21.*

aduement, que le Sauueur parloit, & qui prouuoient des lors leur rapacité interieure couuerte d'habits d'agneaux. D'auantage le Sauueur en cest aduertissement disoit, que ces faux prophetes viendroient à la defrobée & à cachettes, disât tous bas de leur CHRIST & de leur hereffe, voicy il est au desert, il est aux cabinets, qui estoit la façon opposée au second aduement du Fils de Dieu qui sera manifesté, & paroissant à guise d'vn éclair, qui n'a que faire d'estre monstré comme ceux-la montrent leur CHRIST. Ceste circonstance ne peut pas conuenir à l'Eglise Catholique, qui est toute manifeste, qui ne montre qu'vn IESVS-CHRIST, encor qu'en diuers lieux, & le montre à la veüe de tout le monde, aux villes, aux temples; & combien qu'on garde l'Eucharistie ez ciboires & tabernacles, ce n'est pas en cachettes ny aux cabinets, c'est aux Eglises, ez lieux publics, ou tout le monde va, & que tout le monde sçait. Au contraire ceste circonstance conuient du tout aux Ministres. Leur Eglise est si cachée, que mesme selon leur opinion elle à esté inuisible plus de dix siecles, & n'a comparu que depuis que Luther, qui rompant les barrières du cloistre sans bride & sans seelle, est sorty comme vn poulain indomté, portant les clefs de l'Enfer & des abysses, pendues à son col, en anthitese de S. Pierre, qui porte ez mains celles du Royaume des Cieux. Leurs presches, leurs liures, leurs Cenes, n'estoient que cachetes, que monopoles, que cabinets, que forests, qu'embusches; c'est Luther qui commença dire voicy CHRIST est en ma doctrine & en ma cene, Züingle le voicy en la mienne, Calvin voicy il est en la mienne, & ainsi chascun des autres. Qu'ils prennent donc cest aduertissement, comme vne prophetie dechifrant leur secte, & ne l'obiectent plus importunement & sans cause contre les Catholiques & contre la Messe. Ce sont leurs meilleurs argumens;

car

Faux prophetes vrans de nuit & à cachettes comme saups,

L'Eglise est comme la montaigne de Sion eleuee & manifeste,

Cachetes & seilles,

car quand à ceste lourde machine fondée dessus les parolles du Sauueur mal entendues, *Les parolles que ie vous dis sont esprit & vie*, à eu cy deuant la fappe; & *Isau. 6.* ainsi est faicte la splanade de tous leurs plus grands forts; & partant continuons nostre preuue par le vieil Testament, layant ia suffisamment fortifiée par le nouveau.

La reelle presence du corps du Sauueur en la Messe, prouuée par les figures anciennes, & premierement par le sacrifice de Melchisedech.

C H A P. X L I.

PVis que nos aduersaires sont si amoureux de figures, mettons leur deuant les yeux quelques tableaux antiques, ausquels le Fils de Dieu auoit iadis tiré d'yn pinceau diuinement artiste, le pourtraict de la verité qu'il nous vouloit donner, & à desia donné au Sacrement de son corps, en sa nouvelle alliance: & voyons si ces Docteurs figuratifs auront la science de bien remarquer les pourfils, les coleurs, ombrages, raccourcissements, & tous les traicts & lineamens de l'image; & recognoistre le corps par le rapport des ombres: ayant fait cecy il n'aura tenu à nous qu'ils n'ayent esté instruits par toute sorte de bonnes Escritures: car nous aurons confirmé nostre foy par tous les titres vieux & nouveaux des archiues de la maison de Dieu. Ces figures sont plusieurs Sacremens de l'ancienne loy, Escritures muettes, & actions parlantes par signes de l'Eucharistie, comme des autres Sacremens Chrestiens, desquelles figures l'Eglise Catholique tire de tres-certains argumens pour preuue de la realité du corps du Sauueur au saint Sacrement de l'Autel. Or pour sçauoir la façon de les *Trois maximes.* deduire, il faut noter premierement ce que Saint *Le vieil Testament* Paul escrit, que le vieil Testament estoit la figure du

N 5 nou-

figure du nouveau. **nouveau; Toutes choses, dict-il, parlant des Juifs, leur aduenoyent en figure.**

1. Cor. 10.

13.

Ombres,

Coloss. 1.

17.

Hebr. 10. 1.

La loy accomplie par

Iesus christ

Matth. 5.

17.

La doctrine

des Mini-

stres Ju-

dayques,

Secondement que les figures sont moindres que la chose figurée, & partant saint Paul compare les figures du vieil Testament aux ombres, & leur accomplissement & la verité d'icelles, au corps & à la vraye image. Troisiemement, que le Sauueur à accompli toutes les vieilles figures, selon qu'il disoit, *Je ne suis point venu pour dissoudre la loy, mais pour l'accomplir, comme s'il eut dict, ie ne suis pas venu pour mettre à neant la loy de Moysé en l'abolissant simplement, mais en donnant vne couche de perfection à ces figures antiques, par l'exhibition de ce qu'elle y cachoit, par la paye de ce qu'elle deuoit, & par l'accomplissement de ce qu'elle promettoit. De maniere que comme celuy qui faict vne image, iette premierement vne ordonnance de simples lineaments, & les efface apres en perfectionnant & paracheuant son ouurage; Item comme celuy qui bastit vne arcade ou vne voule, l'appuye dessus des cintres de bois, qu'il dissout ayant parfaict la fabrique; de mesme IESVS-C HRIST ayant ordonné par figures le vieil Testament, estant en fin venu en personne conuerfer avec les enfans d'Adam il à paracheué en la loy de grace avec de viues couleurs, l'image qu'il auoit esbauchée en la loy de Nature & de Moysé, & mis à fin le bastiment de son Eglise sur le modelle faict au boys de la Synagogue. Parquoy les Sectaires tenans que les Sacremens de la vieille loy, sont de mesme effect & vertu, que ceux de la nouvelle, parlent contre l'Escriture, & contre ce que IESVS-C HRIST dict, & son Apôstre: & c'est autant que s'ils disoyent, que l'ombre est de mesme que le corps, l'esbauchemēt que l'image, la figure que la chose figurée. Il est donc certain, que les Sacremens de la vieille loy n'estoyent que ombres, que le Sauueur les à accomplis par des Sacremens de verité en la loy*

la loy de grace, & que ces Sacremens de verité sont sans comparaison plus parfaicts que les anciens; ce que nous prouuerons encor au second liure.

De ces trois maximes communes à tous les Sacre-
mens, nous tirons nostre cõclusion particuliere, pour
celuy dont nous parlons; c'est que le Sauueur nous à
laissé la verité de son corps en l'Eucharistie, en accom-
plissant les figures qu'il en auoit dressées en la vieille
loy: car s'il ne nous à laissé que la figure de son corps,
& ce en yn morceau de pain, (comme veulent les
Caluinistes) il s'ensuit que nous n'auons rien de plus
en nos Sacremens que les Iuifs aux leurs: & que les
figures anciennes auront esté autant ou plus nobles
que la chose figurée, qui est contre la seconde maxi-
me: & le Sauueur n'aura point accomplý la loy, qui est
contre la troisieme, & que le commencement aura
esté d'aussi grande ou plus grãde perfection que l'ac-
complissement, qui est contre toute raison & du tout
repugnante à la sagesse de Dieu.

Or les figures furent plusieurs; nous en touche-
rons quelques vnes, tant de la loy de nature que de
celle de Moyse. En la loy de nature vne des plus ce-
lebres est le pain & le vin de Melchisedech, que l'E-
glise Catholique avec le consentement de tous les
anciens Peres, à tousiours creu estre figure de nostre
Eucharistie, & ce avec bonne raison. Car l'Escriture
le tesmoigne apertement; elle dict que Melchisedech
venant au rencontre d'Abraham victorieux, apporta
pain & vin, car il estoit Prestre du Dieu souuerain.
Ceste reddition de cause, signifie que Melchisedech
sacrifia pain & vin, & c'est autant que si l'Escriture ent
dit, le pain & le vin qu'apporte le Roy Melchisedech
n'estoit pas vne refection commune & civile, mais yn
sacrifice; car Melchisedech estoit le Prestre du Dieu
souuerain; & ce que Calvin & les Ministres, & du
Plessis apres tous & pour tous, disent pour eneruer
ceste

*Conséquen-
ces absur-
des, si l'E-
ucharistie
n'est que
figure.*

*Le sacrifi-
ce de Mel-
chisedech
figure re-
marquable
de l'Eucha-
ristie, S.
Chryf. ho.
11. in Ge-
nes. Arno.
in ps. 109.
S. Ambr.
l. 4. de saor.
c. 3. S. Cyp.
l. 2. ep. 3. &
a'ij. Mel-
chisedech,
Gen. 14. 18
Hebr. 7.*

Grammaticatiōs des Meistrres
de du Pless l. 3. c. 2. p. 264.
Genes. 14. Et, en Hebrieu pour, Car.
Genes. 20. à raison de la femme que tu as prise, car elle a un mary: comme les Bibles mesmes de Geneue ont tourné; l'Hebrieu toutesfois porte, & elle à un mary. Et, au lieu de; car. Item en Esaie. Tu t'es courroucé, car nous auons peché; l'Hebrieu à, & nous auons peché. Et saint Hierosme tourne tousiours semblables mots de liaison, par le mot de cause, le requerant ainsi l'elegance de la version. Quand bien donc on tourneroit l'Hebrieu mot à mot, Melchisedech apporta du pain & du vin, & il estoit Prestre du Dieu souverain, c'est tousiour tout autant que s'il estoit dict, Car il estoit Prestre du Dieu souverain. L'Escriture donc tesmoigne, que Melchisedech estoit Prestre & Sacrificateur, & que le Sacrifice d'iceluy fut du pain & du vin. Ce sacrifice fut la figure de l'Eucharistie, comme Melchisedech figure de IESUS-CHRIST, que Dauid auoit prophetisé de uoir estre eternellement Prestre, selon l'ordre de Melchisedech, ce qui est doctement deduit par saint Paul escriuant aux Hebreux.

Psal. 109.
Hebr. 7.

Les anciens Peres d'un commun & constant accord ont donné ceste mesme explication. Saint Clement Alexandrin dict, que Melchisedech donna du pain, & du vin sanctifié pour nourriture en figure de l'Eucharistie, pain sanctifié, dict-il, & non commun & ciuil, comme dient les Sectaires, pain offert à Dieu premierement par son Prestre, & apres distribué aux seruiteurs de Dieu, tout ainsi que le Prestre de IESUS-CHRIST distribue l'Eucharistie aux Chrestiens.

Saint

Sainct Chryſoſtome. *Voyant, diſt-il, la figure, penſe ſe te prie à la verité.* Euſebe declare toute ceste correfpondance de l'Euchariftie au ſacrifice de Melchifedech ; à ſçauoir que comme Melchifedech offrit pain & vin, figure du corps & ſang de I E S V S - C H R I S T, ainſi I E S V S - C H R I S T ſoubs les eſpeces & figures du pain & du vin, donne en verité ſon corps & ſon ſang. Sainct Epifane, ſainct Cyprian maintesfois ſainct Ambroïſe. Sainct Hierolme diſent le meſme. Sainct Auguſtin eſcriuant à Innocentius Melchifedec, diſt-il, *ayant produit le Sacrement de la table du Seigneur ſçent bien figurer ſa preſtite eternelle*, Et ailleurs ſouuent. Arnobe ſur le Pſeume 109. *I E S V S - C H R I S T à eſté fait Preſtre eternellement par le myſtere du pain & du vin.* Bref c'eſt la foy & la doctrine de toute l'antiquité. Or diſons maintenant, ſi cela à eſté la figure & l'ombre, certes noſtre Euchariftie eſt la verité & le corps ; tout ainſi que Melchifedec eſtoit la figure de I E S V S - C H R I S T, & I E S V S - C H R I S T la verité de Melchifedec : de meſme le pain & vin de Melchifedec, la figure de noſtre Euchariftie ; le corps & ſang de I E S V S - C H R I S T la verité du pain, & vin de Melchifedec. Le reſte qui concerne le rapport de ceste figure avec noſtre Sacrement ſera expliqué au troiſieſme liure, ou nous traiterons du Sacrifice du corps du Sauueur.

La reelle preſence du corps du Sauueur en la Meſſe monſtré par la manne, au ſang du Teſtament, & en l'agneau Paſchal.

C H A P X L I I.

LA ſeconde figure fut la manne ; les Miniſtres le confeſſent. De ceste figure nous prenons ceſt argument. La manne à eſté figure du corps du Fils de Dieu en l'Euchariftie, il faut donc que ce corps y ſoit en verité : autrement nous n'aurons rien qu'une ſeconde

S. Chryſ.
hom. 33. in
Genef.
Euſeb. l. 5.
Demanſt.
Euang. c. 9
S. Epifan.
hareſ. 55.
S. Cypr. l. 2
epiſt. 3.
S. Ambr.
l. 4. de ſacr.
c. 3. l. 5. c. 1.
S. Hieron.
epiſt. ad
Hercell.
S. Aug. ep.
99. ad In-
nocent.
Arnob. in
Pſal. 109.

La manne
Exod. 16.
15. Ioan. 6.
51.

corde figure, rien plus que les Iuifs, voire encore moins. Car la premiere non seulement sera esgale à la seconde, mais aussi plus noble en plusieurs façons (qui sonneroit d'absurditez contre la troisieme maxime cy dessus posée.) Car la manne auoit beaucoup plus de marques pour estre Sacrement du corps du Sauueur, & le signifier efficacement. En premier lieu elle estoit vne viande celeste assaisonnée par la main des Anges, qualitez toutes propres pour figurer le corps de nostre Seigneur fait par l'œuure du Saint Esprit. Si nostre Eucharistie n'est que pain, c'est vn pain terrestre ouuragé de Bonlenger, & commun, qui font qualitez contraires à celles du corps du Sauueur. Secondement la manne estoit admirable en ses effectz, elle nourrissoit, & abbeuoit tout ensemble. Elle fondoit à vn petit rayon de Soléil & resistoit à la violence du feu; elle donnoit la faueur de la viande que chacun desiroit; elle se communicoit selon la necessité d'vn chacun, & ceux qui en cueilloient d'auantage, n'en auoyent pas d'auantage que ceux qui n'en prenoyent que pour leur prouision; tous ces effectz estoient pleins de merueille & d'efficace pour naïfvement représenter le corps de IESVS-CHRIST. Le pain qu'a-il en soy desemblable, qu'a-il d'admirable, s'il n'est que pain? mais qu'a-il qui soit digne d'estre parangonné à la manne? Qu'aura donc IESVS-CHRIST donné au dessert de ce dernier soupper mystique, & au dernier adieu de ceste vie mortelle? à la veille de sa mort & de nostre vie? Qu'aura-il laissé pour gage de son grand amour à ses bien-aymez Apôtres, s'il n'a donné que du pain? & comment aura il accompli la promesse qu'il auoit faicte de donner vn pain vrayement du Ciel, vn pain vif, pain de vie, trop plus excellent que la vieille manne, s'il n'a laissé qu'vn quignon de farine paistrie figure de son corps? voyez vous quelles absurditez traîne apres soy ceste?

La manne plus excellente en son origine.

*En ses effectz.
Rabbi Sa-
lom in E-
xod. 16.
Sap. 16. 27.*

ceste belle chimere de Caluin, & de ses figurans-de-
 figurez disciples? Au contraire, nous ayant donné
 I E S V S - C H R I S T son corps en l'Eucharistie, comme
 nous croyons, nous auons vne manne sans comparai-
 son plus noble que celle des Iuifs, vn pain vrayement
 du ciel, pain viu, & de vie, pain qui nourrit, & abbren-
 ue ensemble nos ames, & donne l'immortalité au
 corps; pain qui fond en consolation en nos cœurs il-
 luminez des rayons de la grace diuine, & nous baille
 force de resister aux flammes de tribulation, & ardeur
 de nostre chair corrompue: pain qui donne la faueur
 de toutes les vertus Chrestiennes: qui est aussi grand
 sous vne petite quantité d'Hosie, comme sous
 vne grande; en somme qui faict veritablement, & di-
 uinement tout ce que la manne figuroit admirable-
 ment. Et partant les Iuifs mangeans la manne ils man-
 geoyēt en figure le corps de I E S V S - C H R I S T, mais
 nous mangeans l'Eucharistie mangeons le corps de
 I E S V S - C H R I S T reellement & en verité; eux spi-
 rituellement, & avec la foy du futur Messie: nous spi-
 rituellement avec la foy du Messie venu, & de la pre-
 sence de son corps.

La troiesième figure fut la-ceremonie du vieil
 Testament qui estoit avec asperision de sang; ainsi
 lisons nous en l'Exode, que Moyses ayant faict lectu-
 re du Testament contenant l'alliance, & volonté de
 Dieu deuant le peuple, il l'arrousa du sang des veaux
 victimez, disant *Cecy est le sang de l'alliance que Dieu a
 faicte avec vous.* Ceste figure a esté accomplie en l'in-
 stitution de l'Eucharistie, ou iamais ailleurs. Car tou-
 tes les circonstances requises s'y treuuent. Le testa-
 teur I E S V S C H R I S T comme pere de famille, &
 comme chef de famille celebrāt la Pasque, faisant son
 Testament, & declarant sa volonté derniere en plai-
 ne liberté, & non encor liuré entre les mains de ses
 ennemis; les Apotres tesmoins, & representans
 tout

*Effets de
 ce Sacre-
 ment cor-
 respondans
 à ceux de
 la manne.*

*Pain de
 Vie.*

*D'Immor-
 talité.
 Lumiere.
 Feres.*

*Tous les sa-
 meurs.*

*Le sang du
 Testament.*

Exod. 24.

Hebr. 9.

*Iesu christ
 fait son
 Testament
 en l'insti-
 tution del'Eu-
 charistie.*

*Jesu-
Christ n'a
point se-
sté en la
Croix.*

tout le peuple Chrestien heritier; l'Eucharistie don-
née comme instrumēt authentique en memoire de la
volonté du testateur; toutes lesquelles circonstances
ne se trouuent poinct au Sacrifice de la Croix. Car a-
lors I E S V S - C H R I S T s'offroit voiremēt à Dieu son
Pere pour nos pechez, mais il ne represētoit pas ceste
personne publique, d'un Pere de famille; d'un hōme
libre, d'un homme viuant; ou n'y voyoit aucuns tes-
moings, mais des blasfemateurs, & moqueurs. Ce fut
donc en ceste institution, ou I E S V S - C H R I S T fit
son nouveau Testament, cōme codicille & perfection
du vieil, & puis mourut. Il l'auoit iadis fait, mais il
n'estoit pas mort: & partant il y pouuoit adiouter &
changer la volonté estant encores ambulatoire, il y à

*Differene
du vieil
& nou-
veau Te-
stament.*

*Brenis
differencia
legu & E-
uangelij, ti-
mor & a-
mor,*

*S. Aug. l.
cont. Ad-
mant. c. 17.
D. Tho. 2.
q. 81. c.*

adiouté: Car pour les biens temporels il à legué le
Royaume eternal; il y à changé donnant vne loy d'a-
mour. *Cecy est mon commandement, que vous vous aimiez
ensemble,* au lieu qu'au vieil Testament il y auoit vne
loy de craincte. *Courte difference,* dict S. Augustin, de la
loy des Iuifs, & de l'Euangile, la crainte & l'amour. Il y à ad-
iouté & changé donnant son corps, & son sang pre-
cieux, au lieu que les Iuifs n'auoient que le sang des
boucs, & taureaux. Et quād le dona-il? quād il dit en
mesmes termes, **C E C Y E S T M O N S A N G** du nouveau
Testament, qui est espendu pour plusieurs en remission des pe-
chez, ou il conuient noter deux choses. La premiere
est que donnant son corps, il dict seulement. *Cecy*

est mon corps, qui est donné ou rempu pour vous. Mais don-
nant son sang, il dict **C E C Y E S T M O N S A N G** du
nouveau Testament, qui est espendu pour plusieurs en remis-
sion des pechez: laquelle mention de Testament il n'a

*Pourquoy
le Sauueur
donnant son
sang a fait
mention
du Testa-
ment.*

faite. Car si en la distribution de son sang, sinon
pour faire allusion à la ceremonie, & forme solem-
nelle gardée en l'institution du vieil Testament, &
pour monstrier qu'il la gardoit instituant le nouveau
auec asperision de sang.

La se-

La seconde est que IESVS-CHRIST selon le ^{Circum-} ^{stances du} ^{temps.}
 texte Grec des Euangelistes, & de saint Paul vſe du
 temps present, & non futur disant. *Cecy est mon sang qui*
est espandu, & non qui sera espandu, pour enseigner
 que comme Moÿse en l'institution du vieil Testament
 arrouſoit le peuple du sang des victimes, ainsi luy ar-
 rouſoit de son sang son Eglise en la personne des A-
 postres, non exterieurement comme Moÿse, mais in-
 terieurement en leur poitrine, pour marquer le la-
 uement interieur de l'ame, fait en vertu de ce sang
 espandu: & n'importe rien que la version Latine, &
 quelques Peres, & mesmes le Canon de la Messe,
 ayent tourné au futur, *sera espandu*; car ce temps se
 rapporte aux Sacrifices du corps du Sauueur qui se
 deuoyent faire, & feront en l'Eglise; mais cela ne
 change pas ce temps cotté par les Euangelistes, &
 par l'Apostre: comme aussi il ne contrarie en rien
 à la verité. Ceste figure donc montre que IESVS-
 CHRIST donna veritablement, & reellement son
 sang. Que s'il ne donnoit que du vin, figure de son
 sang, comme dient les Sectaires, il s'ensuyura vne
 grande absurdité, c'est que IESVS-CHRIST aura
 accompli la figure par vne figure moins parfaite, &
 l'ombre par vne autre ombre, & de moindre signi-
 fication. Car le sang des sacrifices estoit plus noble;
 & plus significatif du sang de IESVS-CHRIST,
 que le vin.

La quatriesme figure fut l'Agneau Paschal, ce
 que les Sectaires mesmes croyent, aussi ne peuvent-ils
 nier que IESVS-CHRIST mangeat alors l'Agneau à
 autre fin, sinon pour monſtrer que c'estoit la
 figure du Sacrement, qu'il vouloit instituer ce soir
 là. De ceste figure nous tirons mesme argument, que
 de la manne pour confirmation de nostre verité. L'Ag-
 neau Paschal estoit la figure du corps de IESVS-
 CHRIST, en l'Eucharistie, donc le corps de IESVS-

*stances du
temps.*

*Asperſion
de sang du
Sauueur.
Lauement
des ames.*

*Sera es-
pandu.*

*L'Agneau
Paschal fi-
gure de
l'Eucharis-
tie Terrul.
l. 4. cont.
Marc. 8.
Hiero. im
cap. 26.
Matth. 8.
Aug. l. 20
cont. lit.*

O

CHRIST

Psil. c. 53. S. Lca. (serm. 7. de pass. Domi. Greg. ho. 22. in Euang. **CHRIST** y doit estre present, autrement le pain, & le vin de nostre Eucharistie ne sont que figures, & signes du corps de **IESVS-CHRIST**, comme veulent nos figurans, la figure des Iuifs sera plus claire, que celle de la Loy de grace, qui est vne grande absurdité : les qualitez de l'Agneau contenoient vne

L'Agneau Paschal plus significatif que le pain.

Les Sacrements enseignés par les choses.

naïfue peinture du corps de **IESVS-CHRIST**, & des effets de sa Passion ; l'Agneau deuoit estre choisi d'vn an sans tache, qualité qui representoit tres-bien **IESVS-CHRIST** l'Agneau choisi en la fleur de son eage, doux, benin, & sans tache de peché : le pain ne peut figurer aucun de ces effets. En outre la chair de l'Agneau representoit sans comparaison mieux que le pain le corps de **IESVS-CHRIST**, la nourriture spirituelle, & la mort d'iceluy. Si les Sectaires alleguent que ceste similitude se doit prendre de l'institution de **IESVS-CHRIST**, & de sa parole qui est plus claire en l'Eucharistie ; ie repons que l'institution des Sacrements est tousiour faicte eu esgard à la similitude des choses naturelles, & non aux parolles seulement ; ainsi la Circoncision au retranchement de la chair, pour signifier la purgation de l'ame : le Baptesme au laucement du corps pour monstrier celuy de l'esprit ; parquoy veu que nos Sacrements doibuent estre plus clairs, que ceux de la Loy de Moÿse, l'Eucharistie deuoit auoir vne chose qui fut naturellement plus claire, ou pour le moins autant que l'Agneau, pour signifier le corps de **IESVS-CHRIST**.

Non seulement par les parolles.

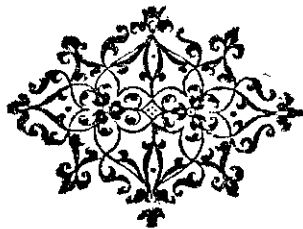
Et quant est de la parole de Dieu, si celles de **IESVS-CHRIST** sont metaforiques, comme disent nos aduersaires elles sont beaucoup moins euidentes icy qu'en l'institution de l'Agneau Paschal, ou les mots sont tous propres, la ceremonie declarée au long en toutes ses parties. Or croyans que nostre Seigneur nous à donné reellement son corps, & son sang,

fang, sous les especes de pain, & de vin, toutes ces difficultez cessent. Car nous auons le vray Agneau, nous le mangeons entier sans brisement d'os, nous en sommes nourris, tout y est clair, & tout accomply à la correspondance de la chose signifiée au signe; du corps à l'ombre; de l'image à l'esbauchement; & de la verité à la figure. Que les Sectaires donc s'en aillent enroller avec les Iuifs, avec leurs figures, & grotesques, qu'ils mangent leur morceau de pain, signe non du corps du Sauueur; mais de leur mescreance, cependant que nous nous tiendrons avec IESVS-CHRIST iouyssants de la realité de son corps precieux; & de la verité de sa sainte parolle, attendants de iouir vn iour au Ciel, de la vision de sa diuinité descouuert au festin de ses delices eternelles figurées, en l'excellence du mystique banquet.

*Notre
Agneau
Paschal en
la sainte
Messe.*

O 2

LA



LA SAINCTE MESSE DECLAREE ET DEFENDVE,

Contre
Les Erreurs Sacramentaires de nostre
temps.

LIVRE SECOND.

*Diuerses sortes de preuues ex sciences humaines
& en Theologie.*

CHAP. I.

*Trois gen
res de pre
uues en la
proue de
nature.*



*Le pre-
mier.*

*Arist. in
Top.*

*Strabon
in l'abit.
Relucens
de Zenon*

Les sages naturalistes qui vaquent à la recherche des secrets cachez dedans les thresors de ce monde materiel, ont trois sortes d'arguments, pour decider eurs questions en la dispute des sciences humaines. Les premiers, & les plus choisis sont ceux qu'ils prennent de l'experience, les seconds de la raison, les dernieres de l'auctorité de ceux qui ont gagné nom, & credit parmy les doctes en l'escole de la nature. Les premiers arguments sont du plus haut-titre, & de la meilleure mise, car ils sont battus au coing des sens, le iugement desquels en leur bureau porte souueraine auctorité, & tesmoignage sans reproche: Et partant Aristote dict, que celuy qui nieroit que le feu est chaut, seroit digne non d'estre enseigné par discours, mais d'estre chauffé bien pres par les flammes: affin d'apprendre à ne mescroire follement ou de croire par l'experience à la maniere des fols, qui croient aux coups plustost qu'aux parolles. Et Zenon enseignant qu'il ny auoit point de mou-
uement

uement du monde, fut à bon droit moqué par Diogenes ; & Democrite avec aussi bon droit fielé, disant que la nege estoit noire : car ils combattoient la verité manifeste par l'experience des yeux. Les arguments qui sont tirez du discours, tiennent le second lieu en la mesme eschole, comme estans surgeons de l'experience : Car plusieurs remarques faictes sur la nature sont autant de subiects à la raison pour y asseoir & fonder ses discours, & des discours tirer des arguments, & par les arguments, tirer au iour la verité cachée dedans les mines de la nature ; & en ceste façon donner forme aux arts, & aux sciences, qui ne sont que le pressis, & le resultat de plusieurs experiences prinles des sens, & rangées en methode par la raison maistrresse. Les arguments de la derniere classe sont les petits compagnons & les plus legers ; car ils n'ont autre plomb, que l'auctorité du maistre, qui n'est pas tousiours ou Platon ou Pythagoras, ains est souuent subiect a caution, & le dire duquel n'est d'aucun poids, sinon en tant qu'il est estimé conuenable au sens ou à la raison. Ce sont les loix, & l'œconomie des escholes mondaines.

Mais en la Theologie il n'en est pas ainsi, d'autant qu'en icelle l'auctorité marche la premiere en rang de dispute, & non sans cause : Car ce n'est pas auctorité humaine, mais diuine; c'est Dieu qui parle, Maistre qui sçait tout, qui ne peut mentir & ne veut tromper; & parle des choses qui sont au dessus de la nature, & que la nature ne peut enseigner, ny autre precepteur que luy, s'il ne luy à donné le bonnet de Docteur. Et partant les arguments qui sont prins du liure de ce Maistre qui est la sainte Esriture, sont les premiers. Ceux que l'experience des sens, & le iugement humain donne, tiennent le plus bas rang, ou plustost n'en ont aucun ; & s'ils sont bien apprins en l'humilité Chrestienne, & qu'on les appelle au con-

De Democrite.

Le second genre de preuve.

Notais natura pericit arte, Cic.

L'art & la science se font de plusieurs experiences.

à vtrés, iqua

Les plus forts arguments de la Theologie sont pris de l'auctorité diuine.

Argumentés prins de la Bible, L'experience de des sens.

feil des myſteres ſurnaturels, comme ſeroient la Trinité, l'Incarnation, la grace des Sacremés, & ſemblables articles, en l'examen deſquels la foy preſide, ils diront touſiours ce que le prouerbe leur enſeigne, *Ce qui eſt par deſſus nous, n'appartient poinct à nous* ; ce ſont poinctés de foy, & non cayers de la nature ; nous n'y voyons goutte ; nous nous en rapportons du tout à ce qu'en iuge la foy fille du Maïſtre, qui luy à donné meilleure veüe & oreille qu'à nous, & qui eſtât la meſme ſcience, & la ſupreme verité, ne luy peut auoir rien dit, qui ne ſoit ſainct & veritable.

Quaſi ſupra nos, nihil ad nos,

Le ſens toutesfois & la raiſon ne laiſſent pas de contribuer à la naiſſance, & promotion de la foy. Car les ſens oyants parler, & voyants ouurer Dieu, remarquét ſes effets ſurnaturels, ſes miracles, & autres œures qui ſont autant d'experiences de Theologie ; la raiſon naturelle iuge apres qu'il eſt raiſonnable de croire à ce que ces diuins teſmoignages enſeignent : & ainſi s'engendre la foy, & prend accroiſſement par meſme moyen, eſtant engendrée. Ainſi dit Saint Paul que la foy vient de loüye ; Ainſi les Hebreux, & autres oyans preſcher le Sauueur, & voyant ſes merueilles, formoyent des arguments de ſa diuinité, & en eſtoyent conuertis & confirmez en la creance d'icelle. Ainſi les peuples Gentils oyans apres les Apotres & leurs ſucceſſeurs, & voyans leurs œures ceſteſ, croyoyent. Ainſi à eſté faict du deſpuis iuſques à maintenant, & ſe fera iuſques à la fin du monde, en la propagation des enfans de Dieu. Le ſens donc, & la raiſon humaine peuuent fournir des bons arguments tirez non du creu de la nature, qui ne peut pas atteinre à la hauteur de la foy ; mais recueillis ou de ce que Dieu à maniſteſté de la bouche, ou de la main, par ſa parole, ou par ſes œures. De maniere qu'en fin tous ces arguments reſſortent à l'auctorité diuine, & ne ſont de prix, ſi non entant qu'ils ſont appuyez ſur

En quoy les ſens, & la raiſon ſeruent à la foy.

La foy par l'oye. Rom. 10. 17.

furicelle, & tirez conuenablement à sa sainte parolle escrite en la Bible, ou prononcée de viue voix, & laissée de main en main au cœur de son Eglise gardienne de ses enseignemens.

Il y à encor vne sorte d'argumens prins d'une auctorité voisine de la premiere, c'est le tesmoignage des Saincts Docteurs, qui donne apres l'auctorité diuine de tres-fortes preuues en faueur de la verité : Car ce sont gens de Dieu, inspirez, illuminez, & conduits de son saint Esprit, commis de luy pour estre interpretes de son liure en l'escole Chrestienne, Dieu à mis, dict Sainct Paul, *aucuns en l'Eglise premierement Apostres, secondement Prophetes, tiercemement Docteurs*; Et ailleurs, *Et luy mesme* (I E S V S C H R I S T) *en à donné les vns Apostres, les autres Prophetes, les autres Euangelistes, les autres Pasteurs & Docteurs.* Et partant lors que plusieurs d'entre tels Docteurs donnent vn mesme sens à l'Escriture, ou tiennent quelque doctrine, & que personne des autres n'y contredict l'ayant entendue, c'est vn argument qu'elle est veritable & selon Dieu; Que si tous sont appoinctez en vne mesme exposition, c'est vne preuue qui n'a aucun refus. Et comme celuy-la doit estre estimé publicain, & profane qui n'obeyt à l'Eglise; de mesme est reputé insensé, celuy qui ne croit au rapport, & interpretation des Docteurs de la mesme Eglise. Aristote dict que l'opinion que plusieurs sages tiennent est vray-semblable & plus vray-semblable encores quand tous la suyuent. Car il est difficile que la sagesse ne donne au point de la verité, principalement estant assemblé de plusieurs. Si ces maximes sont receuables pour les sages du monde, combien plus pour les Docteurs de l'Eglise, à laquelle Dieu auoit promis donner des Docteurs choisis. *Je vous donrray des Pasteurs selon mon cœur, & ils vous nourriront de science & de doctrine,*

Argumens prins de l'auctorité des Peres,

Docteurs donnez de Dieu.

1. Cor. 10.

25.

Ephes. 4.

11.

Qui n'oye

la voix de

l'Eglise est

un Payen.

1. Cor. 12.

17.

Arist. in

topica.

Pasteurs.

1. Jerem. 13.

*Dieu à
fait escri-
re son liure
& le fait
expliquer.*

c'est saint Pierre à qui Dieu dict, *paix mes brebb*, à qui il à donné, & à ses successeurs, & aux autres Prelats de son Eglise les clefs du Royaume des cieus, c'est à dire, pouuoir d'auctorité, & de science, pour lier & delier selon qu'il seroit expedient au salut des hommes, & enseigner les choses cachées, & difficiles concernantes la foy. Et comme l'esprit de Dieu à donné matiere à ses saints Profetes pour escrire ce sien liure; Ainsja-il fourny lumiere à ses saints Docteurs pour penetrer le sens caché d'iceluy: aux vns il à dicté le texte, aux autres la glose: & le texte, & la glose viennent de mesme source. Le texte est obscur en plu-

*L'Escrivure
re obscure,
S. Ambroi
sc ep. 1. ad
Constant,*

sieurs endroits, *l'Escrivure est une mer*, dict vn de ces Docteurs, contenant en soy des sens profonds, & obscurs, avec la hauteur des paraboles prophetiques; Mais ceste profondeur n'est pas pour cacher la verité, ains pour la rendre plus chere, & plus profitable: & afin qu'il y ait

*Pourquoy?
S. Chryf
hom. 4. in
Matth.*

des precepteurs, & des disciples, dict saint Chrysostome. Et tout ainsi qu'au liure de la nature, Dieu à caché plusieurs choses pour les declarer par le labeur de ceux qu'il instruiroit en la science naturelle; aussi a-il voulu qu'en son liure de la Bible plusieurs secrets fussent enclos pour les reueler aux Docteurs de son

*Si difficile
Deut 7.
Interrogat
sacer. Ag.
2. Labia
Sacer. Ma
la. 2.*

Eglise, & par eux à son peuple. C'est pourquoy au vieux Testament, il auoit donné la loy de consulter les Prestres, & Docteurs sur les difficultez, & doutes qui suruiendroyent, & suivre leur iugement: Et pour la mesme fin en la loy de grace, il enuoye des Docteurs expres, comme cy deuant auons ouy dire à saint Paul, afin d'expliquer le sens des Escritures.

*1. Cor. 12.
28.
Ephes. 4.
11.*

Parquoy leur tesmoignage à tousiour esté de grand poids en l'Eglise pour se donner argument de la verité. Or ayans prouué au premier liure, par la sainte Escriture tant du vieil que nouveau Testament, & en passant par quelques passages des Peres anciens, la recelle presence du corps du Sauueur au saint Sacre-
ment

ment de l'Autel ; En ce liure nous la confirmerons par deux sortes de preuues qui restent , à sçauoir par le tesmoignage desdicts saints Peres, que nous citerons vn peu plus au long ; & par les raisons fondées sur les Escritures, ou ensemblement il nous faudra decouurer les lieux plus difficiles, dont nos aduersaires ont abusé, & reprocher leurs raisons, & finalement traicter de la transsubstantiation, leur pierre de scandale, & aussi grand espouuentail à leur oreille, que bonne touche de leur hereſie.

La foy Catholique du S. Sacrement de l'Autel, prouuée par le tesmoignage des Peres sur les parolles du Sauueur.

C H A P. I I.

Les saints Peres ont esté si clairs en leurs liures, & si bien d'accort entre eux sur la doctrine, que nous tenons de la reelle presence du corps du Sauueur en l'Eucharistie, qu'il n'est possible que qui les aura lus, n'entende, tant soit peu qu'il aye d'entendement, que nostre foy est la leur, & que la leur est celle des Apostres, & que les Ministres, qui produisent leurs escrits pour faire couleur à leur secte, sont extremement ou impudés, ou ignorans, ou tous les deux ensemble. Or nous deduirons ces tesmoignages en cest ordre. Premièrement nous coucherons l'explication que les Peres ont donnée aux Escritures, tant du nouveau que du vieil Testament, que nous auons produictes au premier liure sur nostre subiect de l'Eucharistie, & apres nous mettrons ce qui sera de plus euident en leurs escrits, pour la confirmation de nostre foy.

Pour le premier chef, il est tres-certain & indubitable, que les Peres ont tenu que les parolles de IESVS CHRIST instituant l'Eucharistie, ont esté propres & effectrices de ce qu'elles signifioyent, c'est à dire que

Qui lira les Peres il ne peut estre Huguenot.

Ordre de ce qui se dira.

Les Peres ont exposé les mots de la consecration son-

lon la lettre
que l'Exgli-
se tient.

leur sens est literal, comme nous l'auons expliqué, & que non seulement elles signifioient le corps du Sauueur, mais aussi les faisoient, comme estans parolles du Tout-puissant. Item que promettât sa chair à manger, il parloit proprement & non par allegorie: ce que ils n'eussent pas affermé, s'ils eussent pensé que le pain & le vin n'elloyent que signes & figures, sans la verité & réelle presence de son corps.

S. Iust.
Marc. 4.
pol. 2. a
l'Empe-
reur.

Sainct Iustin Martyr en l'Apologie seconde qu'il escrit pour les Chrestiens à l'Empereur Antonin, luy expliquant la sincerité de nostre religion, tant pour le desabuser contre les calomnieurs d'icelle, que pour enseigner les Payens de loin, entant que le secret & reuerence de nos mysteres le permettoit, il luy parle

verba
Xaest-
di. a.
viade con-
sacrie,
Non feu-
lement vi-
ande sain-
ete mais la
chair de Je-
su-Christ.

ainsi de l'Eucharistie. Nous ne prenons pas cecy comme vn pain & breuage commun, mais tout ainsi que I E S V S-CHRIST nostre Sauueur incarné par la parole de Dieu, à en chair & sang pour nostre salut, de mesmes nous sommes aprins, que la viande de laquelle par changement nostre sang & chair sont nourris, estant par les prieres de la parole de Dieu eucharistisee, c'est la chair & le sang d'iceluy I E S V S-CHRIST. Il dict donc que le pain & le vin eucharistifez, c'est à dire benis & consacrez, ne sont plus viande

Les Payens
calomnieient
les Chre-
stiens come
Anthropo-
fages.
Tertull. in
epol. xi.
nu. in Olla

commune, mais la chair de I E S V S-CHRIST, sans faire mention de figure. Or s'il eut estimé que la foy des Chrestiens estoit que les parolles du Sauueur, C E C Y E S T M O N C O R P S, fussent figurées, & qu'on ne mangeat sa chair que par foy & par signe, certes il le deuoit distinetement dire, defendant la cause des Chrestiens deuant vn Empereur Payen; & les deliurer en vn mot d'vne atroce calomnie qu'on leur mettoit sus, à sçauoir qu'ils mägeoyent de la chair humaine, comme il appert par Tertullien, Minutius, & Athenagoras escriuant au mesme Empereur. En disant qu'ils ne prenoyent que du pain & du vin, signes seulement de la chair & du sang de I E S V S-CHRIST incarné,

incarné, il jettoit la confusion au visage de la calōnie; ou en parlant comme il parloit, si c'estoit contre la verité, il mettoit en erreur les Chrestiens, & cōfirmoit la faulse opinion des Payens. Il à donc ainsi defendu les Chresties, pour defendre la verité de leur religion, & declarer le mystere de leur Eucharistie, sans mēsonge: & pour le faciliter il luy parangonne celuy de l'incarnation, aussi difficile & ardu à comprendre, & montre que la toute-puissance du Verbe, qui l'a fait incerner; la mesme fait le pain, la chair d'iceluy; lequel exēple ne seroit aucunement necessaire ny à propos, s'il n'y auoit en l'Eucharistie que la figure du corps de IESVS-CHRIST. Car quel mystere difficile à croire y auroit-il, que le pain fut institué pour signe de la chair de IESVS-CHRIST? La toute-puissance de Dieu est elle necessaire pour faire ce miracle? Et quel miracle y auroit-il en celà; veu que tout homme d'auctorité peut donner la qualité de signe à ce qu'il vouldra, & de ce qu'il vouldra? Pierre Martyr à bien veu l'euidence de ce lieu; c'est pourquoy il estend les voiles de ses obiects & gloses friuoles pour le couvrir; mais quand il escriroit vn Talmud tout entier pour faire vne explication à sa poste, il n'est pas en sa puissance de faire ombre à vne si lumineuse clarté. Parquoy ce qu'il dict, que Iustin parloit selon la frase des Chrestiens, qui auoyent de coustume d'appeller l'Eucharistie le corps de CHRIST, & qu'il n'y auoit point de danger en cela de les jeter en haine ou soupçon, estât vray semblable que les Payens entendroyent facilement que ces parolles citées par Iustin, CECY EST MON CORPS, deuoient estre entendues sacramentellement, c'est à dire par figure, à la façon qu'auōs ouy cy dessus, refusans le fofisme de Calvin & du bon Martyr; Ceste glose dis-ie montre, que ce Martyr est vn tesmoing sans verité & sans discours. Premieremēt il confime sans y penser la verité de nostre foy disant, que

Athen. in apol. ad eundem Antonin. Imper.

I. et Peres comparent souuēt l'incarnation à l'Eucharistie.

Explicatio ridicula de P. Martyr. const. Gard. ob. 13. & 151.

Cy dessus ob. 21.

que c'estoit la coustume des Chrestiens, d'appeller le corps de CHRIST l'Eucharistie ; car cela monstre que c'estoit leur foy, comme il en estoit le langage. Secondement il est ridicule de dire que les Payens pouuoient facilement colliger, que les paroles **ECCE EST MON CORPS**, s'entendoyent sacramentellement. Comment eussent-ils colligé estans Payens, & ne sçachans non pas mesmes par soupçon, que c'est que Sacrement prins en terme & signification Chrestienne? oyons les autres Peres. Sainct Irenée disputant contre les Heretiques, qui nioyent que **IESVS-CRIST** fut Fils de Dieu & Createur du monde, dict ainsi; *Comment est-ce qu'il leur sera notoire (aux heretiques) que le pain sur lequel on a fait action de graces, est le corps de leur Seigneur & le Calice son sang, s'ils ne croyent qu'il est Fils du Createur du monde, c'est à dire son Verbe; par qui l'arbre fructifie, les fontaines ruissellent, la terre donne premierement l'herbe, puis les fruy, & finalement le froment? Il veut dire cōment croyront-ils que le corps de IESVS-CRIST en l'Eucharistie par sa parole, s'ils ne croiēt qu'il est vraiment Fils de Dieu, esgal à son Pere tout-puissant, & Createur du monde comme son Pere? Car la mesme puissance est requise pour changer vne creature en vne autre, le pain en chair, le vin en sang, que de faire vne chose de rien, & creer vn monde de rien; & en toutes les deux actions, il faut estre maistre de la nature. Parquoy si ceux-cy croyent, que IESVS-CRIST fait le pain son corps par sa parole, il faut qu'ils croyent aussi, qu'il est tout puissant Fils du Createur, & Createur du monde: ou s'ils mes-croyent le second, comment peuuent-ils croire le premier? Comment croyent-ils, & par quelle voye leur appert-il, que le pain beny & consacré de la parole de IESVS-CRIST est changé en chair, & s'ils ne croyent qu'il est Fils du Dieu tout-puissant & Createur du monde? Il est donc euident que saint Irenée tenoit*

Les Chrestiens ne l'eussent pu appellé corps s'il ne l'eut esté.

S. Iren. l. 1. c. 24.

Il dit que le pain consacré est le corps du Sauueur.

tenoit que les parolles du Fils de Dieu, **CECY EST MON CORPS**, estoient prinse entre les Chrestiens comme nous les prenons maintenant en l'Eglise Catholique proprement & sans figure.

Sainct Cyrille Euesque de Ierusalem, que nous auons cité cy dessus, *Veux que IESVS-CHRIST l'affirme ainsi* *Il dict du pain,* **CECY EST MON CORPS**, *qui en osera desormais doubter? Et le mesme affirmant* *Et disant,* **CECY EST MON SANG**, *qui osera dis-ie doubter & dire que ce n'est pas son sang? Si ce saint Docteur n'eut estimé que les parolles du Sauueur, CECY EST MON CORPS, fussent propres & effectrices du corps & sang de IESVS-CHRIST qu'elles signifioient, eut-il fait ces interrogats significatifs de quelque chose difficile à croire? quelle difficulté y eut-il eu de croire que c'estoit le corps du Sauueur en figure? Certes personne n'en eut doubté, estant la chose tres-facile à entendre & à croire. Non plus que les Iuifs oyans dire, que la manne & l'Agneau Paschal signifioient le corps du futur Messie n'en doubterent iamais, ny firent difficulté de le tenir par foy.*

Sainct Basile ayant demandé en ses regles, *avec quelle crainte & persuasion & affection d'esprit, nous deuons nous approcher du corps & du sang du Sauueur.* Il respond ainsi, *La crainte nous est enseignée par ces mots. Qui mange & boit indignement, il mange & boit son Iugement: La foy & persuasion nous est montrée par les parolles de IESVS-CHRIST, qui dict, CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG.* Il veut dire qu'on croye ce que les parolles disent, à sçauoir la presence du corps du Sauueur.

Sainct Gregoire Nazianze, *Mange, dict-il, sans confusion & sans doubte la chair & boy le sang. Si toutes fois tu as desir d'auoir la vie, & ne mescray point aux parolles qui sont dictes de la chair, ny sois offensé des propos de la Passion, flottant par les douces parolles des aduersaires, mais demeure ferme*

S. Cyrille
Iero. 4.
Cath.
myst.

S. Basile in
regul. bra-
uior. 172.

Gregor.
Naz. 20.
rat. in S.
Pasch.

il ne faut point auoir honte de manger la chair du Sauueur non plus que d'ouyr sa passion.
 ferme & constant en sa foy. Si les paroles du Sauueur deussent estre prinſes en figure, ſainct Gregoire n'auoit que faire d'yſer de ceſte exhortation; car perſonne ne doubta iamais que l'Eucharistie ne fut Sacrement; & perſonne n'eult eu honte de manger la chair du Sauueur en figure, ny faiſt difficulté de croire que elle fut ſeulement en ſigne en ce Sacrement, ſi ainſi

Les philoſophes moqueurs du myſtere du S. Sacrement de l'Autel.
 Dieu l'eut inſtitué. Mais pluſieurs Filoſofes Payens, que S. Gregoire entend par le nom d'aduerſaires, meſurans les myſteres de Dieu au pied de la nature, eſtimoyent folie la foy des Chreſtiens ſur l'Eucharistie nommeement, comme font auourd'huy les Sectaires celle des Catholiques, & ſe moquoyent d'eux, tachans de leur faire honte, & leur perſuader par raiſons naturelles, qu'il ne ſe pouuoit faire qu'ils mangeaſſent la chair de IESVS-CHRIST, comme les Chreſtiens croyent. Il exhorte donc les Chreſtiens, d'adiouter foy aux paroles de IESVS-CHRIST, diſant, CECY EST MON CORPS & non à celles des Filoſofes moqueurs & manteurs.

S. Chryſoſt.
hom. 83. in
Matth. &
co. ad pop.
Antioch.
 S. Chryſoſtome. D'autant que le Verbe diſt, CECY EST MA CHAIR, obeyſſons & croyons, le contemplaus des yeux ſpirituels de la foy. Si les Miniſtres auoyent ces yeux, comme ils ont ceux du corps & du iugement humain, ils obeyroient & croyoient.

Epifa. in
anchorato.
τῆς μὲν
ἐστὶ τῆς
 Epifane. Lors qu'il ent benit & rendu graces, il diſt, CECY EST MON CORPS. & adiouſte vn peu apres; Et n'y a perſonne qui ne croye à ſa parole; Et qui ne la croit, celuy-là eſt deſcheu de grace & de ſalut. Les Miniſtres donc ſont deſcheux de grace & ſalut; car ils ne la croyent point.

Eufe. emi.
ſerm. de
corp. Chriſti.
 Eufebe Emiſſean. Arriere toute doute d'incrudulité; car l'auteur du don eſt teſmoin de la verité. Si ces Peres euſſet creu qu'il n'y auoit que du pain figuré en l'Eucharistie, euſſent ils eſtimé cela vne choſe difficile; & exhorté de tel accent les Chreſtiens, à adiouſter foy aux

foy aux paroles du Sauueur? **C E C Y** EST MON CORPS.

Sainct Cyrille escriuant sur sainct Iean apres auoir prouué par plusieurs argumens la verité du corps & sang de nostre Seigneur en l'Eucharistie, en fin il adiouste, *Ne me veux tu point croire en disant ces parolles?* S. Cyrill. in Ioan. l. 10. c. 13. Croydonc ie te prie à **I E S V S - C H R I S T**, qui dict, **C E C Y** EST MON CORPS. Si les paroles du Sauueur estoient figurées, faudroit-il vn si grand appareil d'argumens, d'exhortations, & amplifications pour faire plier l'entendement à la foy & croyance des paroles du Sauueur? Eut il esté de besoing de tant de persuasions, pour faire entendre & croire vne chose tres-facile & tres-claire?

Sainct Ambroise. **I E S V S - C H R I S T** mesme nous S. Amb. l. resmoigne que nous prenons son corps & son sang; de nous nous doubter de sa fidelité & de son tesmoignage? Et ailleurs. c. 5. *Tout ainsi que I E S V S - C H R I S T* nostre Seigneur est le idem l. 6. c. 1. *vray Fils de Dieu, non par grace comme les hommes, mais de la substance du Pere: de mesmes est vraye chair, celle que nous mangeons selon ce qu'il nous à dict. Le tesmoignage que le Sauueur à donné que nous mangeons la chair & beuons son sang, est quand il à dict prenez, C E C Y EST MON CORPS, ma chair est la vraye viande. De nous nous doubter de sa fidelité, & de la verité de sa parole, & dire que c'est figure ce qu'il nous donne & non ce qu'il dict? Ce Sainct Pere ne montre il pas aux Ministres leur infidelité & mescreance, qui confessans de bouche **I E S V S - C H R I S T** verité, font sa parole menteuse?*

Sainct Hilaire. *Lisons ce qui est escript, & entendons ce que nous lisons, & alors nous ferons l'office d'une foy parfaite: car si nous n'apprenons de **I E S V S - C H R I S T** mesme ce que nous disons de la verité naturelle d'iceluy en nous, nous parlons solement & impieusement. C'est luy qui dict, Ioan. 6. *Ma chair est la vraye viande, & mon sang est le vray breuage. Qui mange ma chair & boit mon sang, il demeure en moy &**

La chair naturelle du Fils de Dieu vraiment née. moy & moy en luy; Il n'y a aucun lieu de doubtor: car selon sa parole & selon nostre foy, c'est vrayment sa chair & vrayment son sang, qui mangez & beuez font que nous sommes en CHRIST, & CHRIST en nous. N'est-ce pas verité?

Les Miniſtres donc nient que Ieſu chriſt eſt vray Dieu. qu'il aduente n'estre point verité à ceux qui nient que IESVS-CHRIST est vray Dieu. Il est donc en nous par la chair & nous en luy. Et vn peu apres, Que ceste vnitè naturelle se face est vray en nous, luy l'a tesmogné disant, Qui mange ma chair & boit Dieu. mon sang, il demeure en moy & moy en luy.

Naturelle eſt recelle.

S. Aug. ſer

2. de verb.

Apo. cite

par Beda,

par Aigr.

contre Be-

renger &

par Gra-

tian

Ioan. 6.

Ce ſeroit

une choſe

incroyable,

ſi Dieu ne

le diſoit.

Sainct Augustin au sermon fecond des parolles del'Apoltre, Nous auons ouy le maistre veritable, le diuin Redempteur, le Sauueur des hommes! nous recommandant son sang nostre prix; car il nous à parlé de son corps & de son sang, appellant son corps, viande, & son sang, breuage. Les fideles recognoissent le Sacrement des fideles. Or en oyant que sont ils autre chose qu'ouyr? Quand donc nous recommandant sa chair telle viande, son sang tel breuage, il a dict, Si vous ne mangez ma chair & beuez mon sang, vous n'aurez point de vie en vous.

Qui droit cery de la vie, sinon la meſme vie? Or ceste vie ſera la mort non vie à celuy qui penſera que la vie ſoit menſongere.

Ce ſont les Miniſtres qui ne croient point à IESVS-CHRIST qui dict, CECY EST MON CORPS. Et ma chair eſt la vraye viande; & partant ils font la vie menſongere. Car la vie dict qu'elle à donné ſon corps, & eux diſent qu'elle n'a donné que la figure de ſon corps, Parquoy ſ'ils ne changent d'opinion & ne croient aux parolles de la vie, la vie ſera leur mort, & punira leur meſcreance obſtinée de la mort eernelle. Voylà le teſmoignage de quelques Peres Grecs & Latins, eminens en ſçauoir, en ſaincteté & reputation; leſquels interpretent les paroilles du ſauueur ſelon la verité de la lettre, & luy donnent le ſens qu l'Egliſe à tous iours tenu & tient encor. Nous en auons cité au premier liure quelques autres ſur le meſme propos, que l'en pourra ioindre à la lecture de ceux-cy, & pourrions encor en citer pluſieurs. Mais ſi les Miniſtres

freres ont enuie de bien faire, ils croyront à ceux qui ont ia parlé; ou s'ils veulent estre obstinez, pour neant fera-on parler les autres. Passons donc au second argument pris du tefmoignage des Peres, exposans les figures anciennes du vieil Testament.

La reelie presence du corps du Sauueur au saint Sacrement de l'Autel prouuée par les Peres, expliquans les anciennes figures.

CHAP. III.

NOUS venons de voir comment les Peres entendent les parolles du Sauueur & l'Escriture du nouveau Testament, voyons en second lieu, comment ils ont entendu les figures du vieil, dont nous auons prins nostre second argument, pour prouuer la verité du corps de **I E S V S-CH R I S T** en l'Eucharistie. Si nous montrons que la foy des Peres anciens, à esté que les figures du vieil Testament ne contenoient que l'ombre du corps de nostre Seigneur, & que nostre Sacrement contient la verité, nous aurons montré, que la foy de l'Eglise primitiue, estoit celle que nous tenons maintenant, & que les Ministres impugnent en vain.

Origene. *Le Baptesme à esté iadis par Enigme & obscurité en la nuée & en la mer; maintenant la regeneration est selon la verité en l'eau & au S. Esprit. Alors la manne estoit viande donnée en figure; mais maintenant en nature, la chair du Verbe diuin est nostre vraie viande, selon qu'il dict; mais la chair est vraiment viande, & mon sang vraiment breuage. Un peu deuant il auoit dict, Car maintenant que Moyses marié avec ceste Ethiopienne (c'est à dire, I E S V S-CH R I S T ayant prins nostre chair, figuré en Moyses marié avec l'Ethiopienne) est venu à nous, la loy de Dieu se fait cognoistre, non en figures & images comme auparavant; mais en la veüe de la verité, & les choses qu'alors estoient*

Orig. hom. 7. in Num. La nuée & le Baptesme. La chair naturelle du Sauueur la vraie manne. Ioan. 6. Moyses figure du Sauueur, sa femme estoient

P

estoyent notées en obscuré, sont accomplies en nature & vérité. icy Origene oppose nostre Eucharistie à la manne

*Enigme
& species.*

comme l'anigme à la nature, l'ombre au corps, & la figure à la verité, & dict, qu'il y a autant de difference de l'une à l'autre, comme il y a entre la nuée & la mer rouge figures, & le Baptême qui maintenant se fait en verité, en l'eau & au saint Esprit. Il estime donc, que la manne n'estoit que figure du corps de IESVS-CHRIST, & que l'Eucharistie est le vray corps. Ou faut noter qu'il vse des parolles de l'Apo-

Nous voyons en ceste vie en obscurité.
1. Cor. 13. 12.

stre qui dict, que nous voyons maintenant par un miroir en obscurité, & en anigme, & qu'en l'autre vie nous verrons en verité face à face. Origene donc met autant de difference entre la manne & l'Eucharistie, comme saint Paul en met entre ceste vie, ou nous ne tenons la beatitude que par foy & esperance, & l'autre, ou nous la ioyrons & tiendrons vrayement.

*S. Cyrill.
Iers. catéc.
4. mysta.*

Saint Cyrille. Il y avoit en la vieille loy des pains de proposition, qui appartenans à la loy ont prins fin avec elle; mais en la loy nouvelle le pain celeste, & le Calice de salut sanctifient l'ame & le corps, & comme le pain convient au corps, ainsi le Verbe à l'ame. Ne considere donc point cecy, comme pain nud & vin nud. Car c'est le corps & sang de IESVS-CHRIST selon la verité, y a-il rien plus clair pour nostre foy?

*S. Chryso.
hom. 4. in
Ivan.*

Avec quel la desferée la manne & nostre Eucharistie sont pain du Ciel. La manne l'ombre, L'Eucharistie la verité.

S. Chrystome. La manne, dict-il, n'estoit point du Ciel; Comment donc l'Esriture l'appelle pain du Ciel à la façon qu'elle dict les oyseaux du Ciel, & que Dieu tombe au Ciel, c'est à dire en l'air. Il l'appelle donc pain simplement & non vray pain, non que le miracle fut faux en iceluy, mais parce qu'il estoit seulement la figure & non la verité. S. Chrystome compare icy la manne avec l'Eucharistie, côm l'ombre à la verité & appelle l'Eucharistie verité, & la manne la figure du corps de IESVS-CHRIST, & dit que la manne n'estoit proprement pain du Ciel, ains de l'air; mais le corps de nostre Seigneur vray pain du Ciel,

Ciel, est vrayement descendu du Ciel, selon que le ^{Ioan. 8.} mesme Sauueur auoit dict en saint Iean.

Item en l'Homelie de la trahison de Iudas, parlant ^{S. Chryso.} de l'Agneau Paschal. Par cecy, dict-il, nous estoit monstre ^{hom. de pre} un autre plus grand benefice, c'est que celuy Agneau estoit la ^{dit. Iuda.} figure de l'Agneau à venir, & ce sang là, mōstroit le futur sang ^{L'Agneau} du Seigneur, & celle brebis l'exemple de la brebis spirituelle, ce- ^{Paschal si-} ^{gura.} luy Agneau fut l'ombre, cestui-cy là verité; mais apres que le Soleil de iustice à rayonné, l'ombre s'enfuit à la lumiere; & afin qu'on entédit qu'il parloit de l'Eucharistie & non seulement du sacrifice de la Croix, il adioute consé- ^{L'Eucha-} ^{ristie ve-} ^{rité.} quamment. Et partant en la mesme table, l'une & l'autre Pasque à esté celebrée, celle de la figure, & celle de la verité. Il appelle donc l'Agneau Paschal; la Pasque de figure, & l'Eucharistie la Pasque de verité, non que l'Agneau Paschal ne figurat la verité, car il signifioit le corps de I E S V S - C H R I S T vray & naturel, mais parce qu'il ne l'exhiboit pas comme l'Eucharistie.

Le mesme Docteur en d'autres endroicts, com- ^{S. Chryso.} ^{hom. ad} ^{Neophy.} ^{hom. 43. in} ^{Ioan, hom.} ^{61. ad Iuda.} ^{put. An-} ^{ioch.} pare encor le sang de l'Agneau Paschal avec ce que nous beuons en l'Eucharistie, comme la figure à la verité; & comme l'image au Prince, & conclud en fin; Que si l'Ange exterminateur voyant le sucil des mai- sous des Hebreux rougy du sang de l'Agneau Paschal, qui n'estoit qui figure de I E S V S - C H R I S T, eut peur & pas- sa outre sans faire mal, à combien plus forte raison l'Ange ^{il doit que} ennemy aura peur & s'uyra sans porter dommage; quand il ^{le sang de} verra non les sueils de noz maisons coulourez du sang typique ^{le iuy est en} & figuratif, mais les leures des fideles taintes, & ^{la bouche} luisantes des fideles. du sang de la verité? Si l'ennemy, dict-il, ceda à l'image, à combien plus forte raison sera-il espouuanté quand il regarde- ra la verité mesme? Que les Ministres glofent ce texte s'ils peuuent.

Tertullien refutant Marcion qui disoit, que I E S V S - ^{Tertull. l. 2} ^{de Marc.} ^{c. 40.} C H R I S T n'auoit pas vn vray corps, mais vn corps de semblance & figure de chair tel que nous paignēt

les Ministres en l'Eucharistie, & concedoient que ce corps auoit esté figuré par l'Agneau Paschal. Tertullien donc prenant les mots que le Sauueur disoit voulant instituer l'Eucharistie: *P'ay désiré par grand desir, manger ceste Pasque avec vous. ô destructeur de la loy, dict-il, en se moquant de Marcion, qui auoit tant désiré de conseruer, voire encor le vieil Testament! C'est parauenture que la chair du mouton des Luifs luy plaisoit. N'estoit-ce pas luy, qui deuant estre amené à la boucherie comme vne brebis, & sans mot dire comme la brebis deuant le tondeur, auoit désiré d'accomplir la figure de son sang salutaire?*

*Accomplir la loy, c'est-
estoit substituer des
choses moit
leuages.*

Ce Docteur veut dire que le desir de IESVS-CHRIST auoit esté non d'instituer vn autre Agneau Paschal en vne autre figure de sa chair, mais d'en exhiber la verité figurée iadis par l'Agneau Paschal, & qu'en ceste façon il deuoit accomplir la loy, mettant la verité au lieu de la figure, qui estoit la parfaire; comme au contraire c'estoit la destruire, n'instituant qu'une autre figure moindre que la premiere. Il prouue donc contre l'erreur de Marcion, que nostre Seigneur auoit vn vray corps & vne vraye chair parce qu'il deuoit donner, comme de faict il à donné, son vray corps & sa vraye chair en l'Eucharistie en la place de la figure ancienne, & tire sa preuue de la verité du corps du Sauueur en l'Eucharistie; cõme d'une chose indubitable. Le sens de l'argument est tel; si le Sauueur n'a eu que la figure du corps humain, il n'a aussi donné que la figure du corps humain en l'Eucharistie, il à donc institué vne Pasque moindre que la premiere, & à destruit la loy vieille, au lieu de l'accomplir, mettant vne figure moindre que l'Agneau Paschal, qui estoit vn vray corps naturel. Or est il qu'il à accompli la loy; donc il à donné en l'Eucharistie vn vray corps respondant comme verité, au corps de l'Agneau Paschal qui en estoit la figure. Il à donc vn vray corps. Tertullian refutoit alors Marcion, niant la verité du corps

*En l'Eucharistie
est le vray
corps du
Sauueur.*

corps de nostre Seigneur en la nature. Le mesme refut encore plus les Ministres, nians la verité d'iceluy corps en l'Eucharistie, en laquelle Tertullien estimoit la verité plus claire, & d'où il prenoit argument pour donner contre l'heresie de Marcion.

Sainct Cyprien Euesque de Carthage, parlant du sacrifice de Melchisedech figure de nostre Eucharistie: *L'image du sacrifice, dict-il, est allée devant, qui consistoit au pain & au vin, pour laquelle paracheuer le Seigneur à offerir le pain & le Calice meslé de vin, & comme estant la plénitude il à accompli la verité de l'image figurée.*

*S. Cyprien
l. 2. ep. 3.
Melchisedech figure
ra.*

Item au sermon de la Cene, que le mesme sainct Cyprien à composé, ou vn autre de mesme nom, qualité & auctorité, comme les Ministres mesmes confessent, Il dict cecy, *Estant donc préparé le soupper, se recotrentrent parmy les viandes sacrées, la iustice ancienne & la nouvelle, & estant consommé l'Agneau que l'ancienne tradition fournissoit, le maistre met devant ses disciples la viande, qui ne peut estre consommée, & les peuples sont inuités non à des banquetts de despense, ou d'art, mais à vne table ou est donné l'aliment d'immortalité different des viandes communes, retenant la semblance d'une substance corporelle, mais monstrant par vn effect interieur & inuisible la presence de la divine vertu. Ce texte deffie toutes les gloses que les Ministres peuvent excogiter. Il appelle l'Eucharistie viande immortelle, viande incorruptible; qui seroit vne chose faulse si elle ne contenoit que du pain: car le pain se consume & corrompt, mais selon nostre foy c'est vne assertion veritable, d'autant que le corps de IESUS CHRIST glorieux & immortel n'est subiect ny à la mort ny à la corruption. Ce tesmoignage est trop apert, & trop fort pour estre obscurcy, & esbranlé & montre euidentement l'ancienne foy de nostre Religion sur la verité du corps de nostre Seigneur au sainct Sacrement de l'Autel. Sainct Ambroise.*

*Idem Cyp.
serm. de
can. Do-
mi.*

*L'Agneau
Paschal
qui ne peut
estre con-
sommé.*

*La Cene
des Mini-
stres, mor-
ceau de cor-
ruption.*

S. Ambro.
de ys qui
initians
c. 9.

sidere maintenant lequel des deux est plus excellent, le pain des Anges ou la chair de CHRIST qui est le corps de vie ; la manne venoit du Ciel ; cestuy-cy dessus le Ciel ; celle-la estoit du Ciel, cestuy-cy est du Seigneur du Ciel ; celle-la se pourrissoit au second iour, celle-cy ne se corrompt iamais, Et rend incorruptibles tous ceux qui en goustent avec pieté Et deuotion. L'eau couloit de la pierre aux Iuifs ; à toy le sang de CHRIST : L'eau rassasia ceux-là pour vn peu de temps ; le sang r'abreue pour iamais. Le Iuif boit, Et à soif ; Tu ne peux auoir

Si l'ombre
de la verité
soif quand tu
auras beu : Et
cela est l'ombre,
cecy est la verité,
est admirable
plus
encores la
verité.

S. Ambros
l. 4 de Sa-
gram. c. 4.

Le pain co-
sacré, n'est
plus pain,

La trans-
substantia-
tion.

S. Hieron.
in q. 2. ad
Hedibian.
Iesus christi
a donné la
vraye ma-
ne.

Si l'ombre de la verité soif quand tu auras beu : Et cela est l'ombre, cecy est la verité, est admirable plus encores la verité. Les Ministres secouent encores icy leur sein & poiitrine feconde de gloses, pour trouuer dequoy ombrager la clarté de cé lieu. Mais en voicy vn autre de non moindre lumiere tirée du mesme auteur assez esclatante pour faire voir les aueugles ; s'ils n'ayment mieux demeurer en tenebrès à guise de hibous. Les Sacremens sont venus du Ciel, car tout conseil vient du Ciel. Ce fut à la verité vn grand Et diuin miracle, que nostre Seigneur donnat du Ciel la pluy de manne, que le peuple mangeoit sans y prendre peine ; tu diras par auenture mon pain est usité, mais sçache que ce pain est pain deuant les parolles des Sacremens, mais apres que la consecration est appliquée, du pain se fait le corps de CHRIST. Voylà la verité du corps de IESVS-CHRIST tesmoignée, & en passant la transsubstantiation.

S. Hierosme comparant aussi la manne à l'Eucharistie ; Moÿse, dict-il, ne nous a pas donné la manne, mais IESVS-CHRIST. C'est luy qui est le banquet, Et l'innité, qui mange, Et qui est mangé. Si l'Eucharistie n'estoit à l'opinion de S. Hierosme que la figure, & le signe du corps de IESVS, il ne nieroit pas que Moÿse n'eut donné la manne ; car elle signifoit, & figuroit le corps de IESVS-CHRIST aussi : Moÿse donc a donné la manne figure, & IESVS la manne verité.

Le mes-

Le mesme saint Hierosme, apres l'accomplissement S. Hieron. in 26. Math.
 l'Agneau figuratif & la consommation des chairs d'iceluy,
 IESVS-CHRIST prend le pain, & vient au uray Sacre-
 ment de la Pasque: A ce que comme Melchisedech auoit faict
 en la figure offrant pain & vin, luy aussi representat la ve-
 rité de son corps & sang. Voyla la figure & la verité
 opposées. IESVS-CHRIST à Melchisedech; le Jesus-Christ le uray Melchisedech.
 corps de IESVS-CHRIST au pain & vin de Mel-
 chisedech. Les Ministres ont trouué icy vn pilotis,
 ce leur semble, pour y poinctiller comme cy deuant
 en Tertullien, & disent, que saint Hierosme ayant
 vû du mot *representare* à voulu signifier, que l'Eucha-
 ristie est figure, puis qu'elle represente. Nous auons Representer faire present cy desus l. i. c. 3. p. 175.
 monstté cy dessus expliquans Tertullien, que ce mot
 en bonne Grammaire & parmy plusieurs bons au-
 teurs signifie autant que, *faire present*; mais les Mini-
 stres ne font non plus entendus en la Grammaire que
 en la Theologie: & ont la memoire fort debile pour
 retenir quant on leur dict quelque chose de bon, &
 partant il faut encor icy par maniere de repetition les
 faire sages de la signification de ce mot, affin de leur
 en clore le bec. Les Latins donc mettent *representare*,
 pour le mesme que, *faire present*. Ciceron escri-
 uant à vn sien familier, Certè, dict-il, *quod est dies*
allatura, nos id consilio anteferre debemus, nec expectare
temporis medicinam, quam representare ratione possumus,
 & ailleurs, *dies promissorum venit, quem etiam represen-*
tabo si aduenerit. Du Plessis dedaigne le mauuais La-
 tin des Decretales, en voylà de Ciceron. Il dict donc,
representare la medecine pour dire, *l'exhiber*: & *representare*
 le iour promis, c'est à dire, *accomplir la promesse au*
iour qu'elle est faicte. Faire le payement & l'exhiber au
 iour assigné.

Tertullien comme nous auons veu cy dessus, & Cy dessus l. i. c. 27. p. 171.
 saint Ambroise, tous deux tres-bons auteurs La-
 tins, vsent aussi souuent du mot en la mesme façon,

comme estant elegant. Saint Hierosime n'estoit inferieur, ny à l'un ny à l'autre en bon Latin, il en vse aussi; les Ministres se deuoient au moins souuenir de nostre

*Represen-
ter l'argent
en person-
ne.*

langue Françoise, laquelle dict *representer une per-
sonne, une somme d'argent*, ou autre chose pour dire, l'ex-

hiber presente. Les Iuriscōsultes & Cours de Parlemēt sçauent tresbien cest vsage, voire encore nos Theologiens : Car ils disent, que nous serons tous representez au iour du dernier, & general Iugement : les Ministres diront-ils que ce sera en effigie & figure; & non en presence réelle? Saint Hierosime donc vse de ce mot en sa plus elegante signification, & declarant l'accomplissement de la figure de Melchisedech enseigne que I E S V S- C H R I S T auoit exhibé au temps

*Jesus-
Christ le
vray Melchisedech.*

prefix, ce que iadis auoit esté promis, & qu'il à donné la verité de son corps en l'Eucharistie, qui auoit esté figuré au sacrifice de Melchisedech. Au moyen dequoy disant, que I E S V S- C H R I S T represente la verité de son corps, il veut dire, qu'il le fait reellemēt

*S. Hieron.
in epist.
Tit. c. i.*

present en l'Eucharistie. Le mesme Docteur escriuant sur l'Epistre de saint Paul enuoyée à Tite, & ayant montré que les gens mariez, qui veulent communier se doibuent abstenir des œures du mariage, selon

*Abstinēce
de la couche
deuant
la communion.*

l'aduertissement du Prestre Abimelech, qui ne voulut donner à manger à Dauid les pains de proposition, figure de nostre Eucharistie, sans premierement auoir sçeu s'ils estoient nets de leurs corps, il adioute, Il y à tant de difference des pains de proposition, & le corps

*Difference
des pains
de proposition
à nostre Sacre-
ment.*

de C H R I S T, comme entre l'ymāge & la verité; les exemplaires, & figures, & les choses qui sont signifiées par les exemplaires & figures. Les pains de proposition donc contenoient la figure du corps de I E S V S- C H R I S T, & l'Eucharistie contient la verité du mesme corps, autrement la difference seroit nulle.

C'est l'explication des Escritures, & des figures qui touchent le Sacrement de l'Autel, donnée par les Peres

les Peres. Et parce que tout ce qu'ils ont dict des figures en faueur de nostre Eucharistie, prend force de la preeminence des Sacremens nouveaux sur les vieux, nous dirons vn mot, par occasion, de leur difference, tant pour donner meilleur pied à la doctrine Catholique, que pour refuter l'erreur des Ministres sur le mesme subiect.

Le lieu de S. Paul 1. Cor. 10. Tous mangerent vne mesme viande spirituelle; expliqué. Fidelité des Ministres à glosar.

CHAP. IV.

LES Ministres suiuant la doctrine de Luther, & de Calu. l. 4. inf. c. 14. p. 22. Pct. Martyr in 1. Cor. 10. Calvin affin de bien establir le fondement de leur opinion, tant sur le saint Sacrement de l'Autel, que les autres, ils tachent de persuader, que les Sacremens de l'ancienne loy estoient de mesme efficace, que les nostres. Duquel principe s'enfuit que nous n'auons rien plus en nostre Eucharistie, que les Iuifs en leur manne. Du Plessis traicte ce poinct apres eux en Du Pl. l. 4. p. 713. Theologien de sa robbe. Leur plus fort argument est tiré de saint Paul, qui escrit aux Corinthiens en ces termes; 1. Cor. 10. *Nos Peres ont mangé vne mesme viande spirituelle, & ben vn mesme breuage spirituel, car ils benoyent de la pierre spirituelle, qui les suiuoit & la pierre estoit Christ.* Du Plessis bastit sur ces parolles apres Calvin & les Ministres, disant que les Iuifs mangeans la manne receuoient vne viande de pareille vertu que nous, & ainsi des autres Sacremens: & partant que nous n'auons nō plus le corps du Sauueur en l'Eucharistie, que les Iuifs, qui ne l'auoyent que par foy, c'est à dire parce qu'ils croyoyent en luy. Mais ce bon Capitaine à esté aussi simple à se fier à Calvin, & aux Ministres, sans plege, que grossier à glosar nos Peres anciens. Il à supposé vn Pretension de l'aduersaire. fondement vain sur la terre mouuante de ces bons

Patriarches, estimant que saint Paul vueille dire, que les Iuifs & Chrestiens, ont mangé vne mesme viande spirituelle, au lieu qu'il parle seulement des Iuifs entre eux, & non des Chrestiens avec les Iuifs. Saint

Une mesme viande spirituelle entre eux & nō avec nous.
Paul dict: *Nos peres ont mangé une mesme viande spirituelle,* & du Plessis le prend comme s'il eut dict, *Nos peres ont mangé vne mesme viande avec nous*; ou comme dict Calvin, *vne mesme viande que nous*; ce qui n'est pas au texte. Et comme il à erré au fondement, il erre encor en la fabrique, inferant par saint Paul mal entendu, que les Sacremens Iudayques contrebala-

Les Sacremens vieux & nouveaux seblent en signification.
S. Augu. 26. Traict. in Ioan.

cent aux Sacremens Chrestiens. Car encor qu'en la signification les Sacremens des Iuifs fussent semblables aux nostres, d'autant que tous ont leur rapport à I E S V S- C H R I S T; ce n'est pas à dire pourtant, que tous doiuent estre estimez esgaux en vertu. Tertullien, Origene, saint Augustin & les autres Peres, qu'il allegue pour son assertion, ne veulent dire autre chose, sinon que les Sacremens de la vieille loy estoient semblables en signification aux nostres: car ils signifioient I E S V S- C H R I S T comme les nostres: ceux des Iuifs I E S V S- C H R I S T futur, les nostres I E S V S- C H R I S T ja venu, ainsi dict

S. Augu. traict. 26. in Ioan.
saint Augustin: *Autre chose eurent les Iuifs, autre chose nous; mais en la figure visible, qui toutes fois par vertu spirituelle signifioit le mesme.* Lequel passage ces bons figurans ont desfiguré, le rapportans ainsi, *Diuers en la*

Lieu de S. Augustin falsifié.

chose visible, mais de pareille vertu ou de mesme effect: ce que saint Augustin ne dict iamais, ny aucun Peres: ains seulement ont enseigné, que les vieux Sacremens & nouveaux estoient diuers en matiere, & pareils en signification, ce que nous croyons aussi: du Plessis oie bien dire icy en general que la pluspart des Scholastiques disent comme luy, & apres auoir cité quelques Peres, cite en special saint Thomas Coryfée des Scholastiques, & Hugo Cardinal homme tres-docte,

Aduersaire hardy allegueur.

docte, & tres-Catholique; & ose affermer qu'ils parlent pour luy: & que n'ose-il en son cabinet escriuant contre la verité aussi hardiment pour le moins, qu'en donnant l'assaut à vne forte place? A ces citations, & pretensions, ie ne respons autre chose, sinon que cest homme montre qu'il n'a jamais ny bien entendu, ny mesme bien leu les Scholastiques, & qu'il deuoit trembler, hardy Capitaine qu'il soit, oyant parler de ces gens; car par ce moyen il eut micux proueu à la fauue-garde de sa reputation. Et ne faut dire rien plus pour responce, estant par trop euident que les Scholastiques tiennent, que nos Sacremens sont autant differés de ceux de la vieille loy, & nostre Eucharistie de la manne des Iuifs, comme le corps de l'ombre, & la verité de la figure: & cest vne aussi grande ignorance, d'ignorer cecy, que temerité de les citer contre nostre foy: & affin qu'on n'estime que ie passe, n'ayant rien que dire en special contre la fidelité de du Pleffis, prenons coniecture d'un exemple pour tous, & voyons comment il cite & traicte Hugo Cardinal, qu'il à mis le dernier en liste comme plus fort, & plus fauorable pour foy, Et le Cardinal Hugo tout apertement, dict-il, le corps de Christ, le sang de Christ, & y produit ce passage de saint Augustin, Croy *Et* tu as mangé. Il pretend faire dire à ce Docteur que les Iuifs mangeoyent comme nous le corps de IESVS-CHRIST, & beuoyent comme nous son sang, & nous comme eux; ce qui est vne imposture manifeste. Voicy comme parle le Cardinal. Ils mangerent vne mesme viande signifiée en la manne, mais ils ne mangerent pas de mesme bouche, *Et* palais le corps de CHRIST, eux seulement par la foy, selon ce qui est dict, Croy *Et* tu as mangé; mais nous le mangeons encor sacramentellement. Ce que saint Thomas & les autres Scholastiques ont dict en commun langage que les Iuifs croyans mangerent le corps de IESVS-CHRIST, & beu-

Les Scholastiques du tout contraires à l'erreur de Caluin sur l'egalité des Sacremens vieux & nouueaux.

La manne des Iuifs ombre.

Falsification de saint Pl. 221.

Hugo Cardinal, in 1. Cor. 10.

Voyez desus l. 1. c. 26. p. 162. & 163.

Manger sacramentellement.

cest en verité prendre le corps de Iesus-Christ.
 & beurent son sang en signe, c'est à dire mangerent & beurent la figure en la manne, en l'Agneau Paschal, & aux autres Sacremens, & sacrifices anciens, & que nous receuons reellement aux nostres ce que ceux-la signifioient, à sçauoir la grace de I E S V S- C H R I S T en tous nos Sacremens, & le corps de I E S V S- C H R I S T en l'Eucharistie. Et c'est ce que saint Paul dict en celieu, que *toutes choses leur aduindrent en figure,* la mer rouge, la manne, l'Agneau & le rette : duquel antecedent il s'ensuit, qu'en la loy Chrestienne tout y est en verité present, laquelle fut signifiée iadis en ces figures passées. Au moyen dequoy du Plessis n'a rien fait pour foy, moins encor contre nous, d'alleguer les Docteurs Scholastiques pour faire voile à son opinion : Car en fin il fait cognoistre qu'il à faute de science, & de conscience en les glosant & demembrant, comme il les glose & demembre.

Aux Iuifs les ombres & figures, aux Chrestiens le corps & la verité.
 La mesme faute commet-il en citant à la mesme fin les Peres anciens : car ils n'ont rien pour luy, s'il veut estre fidele à les citer. Nous les auons ouys cy dessus parler, & declarer par disertes paroles, la difference qu'ils font entre nostre Eucharistie, & la vieille manne, & les ouyrons encor. Quant est de Bertram, qu'il allegue pour foy, comme si c'estoit quelque bon Docteur, c'est vn tesmoignage de legere, ou plustost de nulle foy enuers nous : & l'alleguer parmy la meslée des gens de bien, c'est faire trop simplement & ne se souuenir contre quelles parties on dispute. Si du Plessis eut fait le catalogue des vieux Sacramentaires, il faisoit bien d'y inferer Bertram, & luy donner sa niche entre les vieilles idoles ; mais disputant contre les Catholiques, & citant les Peres Catholiques, mettre en auant cest escriuain pour tesmoing de la verité Catholique, c'est s'oublier de son droict & de celui de ses parties. Au moyen dequoy, qu'il l'employe en quelque autre pratique, car nous le mettons au nombre,

Cy dessus ch. 2.

*Bertramus
vieux sacramentaire
allegué par
du Plessis
p. 140.*

*Tesmoins
sont veri-
té.*

bre, non des anciens Peres, mais des vieux Heretiques, & ne faisons non plus d'estat de son auctorité, pour cōfirmer ceste belle egalité des Sacremens Iudaïques & nostres, que des resueries des vieux Vaudois, Albigeois, & autres souches pourries, que du Plessis recognoit aussi pour Docteurs, & ancestres de sa Religion. Parquoy ceste citation est aussi friuole que la glose qu'il attache vn peu deuant, au mesme chapitre aux paroles de saint Paul. *Nos Peres ont mangé, &c.* Apres lesquelles il adioute. *Expliquant l'Apotre* Mauuaise glose de du Plessis sur vn bō scexta p. 718.
par les mots, de manger & de boire, la communication qu'ils auoyent en CHRIST, voire CHRIST immolé, sacrifié, & crucifié, lequel autrement ne profitoit ny à nous ny à eux. C'est trop charger le texte. Saint Paul s'est contenté de dire, que la pierre spirituelle estoit **CHRIST**; du Plessis luy donne encor trois epithetes, *Christ immolé, sacrifié, crucifié.* Et à quel propos? s'ils estoient necessaires, saint Paul les eut il obmis? mais pourquoy adioute du Plessis *immolé, sacrifié, crucifié?* est ce par ce que **IESVS-CHRIST** l'estoit de-ja par figure, ez victimes & sacrifices d'Abel, de Noë, & de Moÿse? Ces figures ne disoient pas qu'il fut immolé, mais seulement aduertissoient, qu'il le feroit vn iour. Si donc du Plessis adioute **IESVS-CHRIST immolé, sacrifié, & crucifié**, parce qu'il le deuoit estre, qu'il mette encor conçu, né, resuscité, & monté au Ciel; car il deuoit faire tout cela, & y en auoit des figures; ainsi qu'il couche encor, descenda du Ciel pour iuger les viuant & les morts, & remonté pour y regner à iamais, car il le doit ainsi faire, & y en a de Prophetes; & figures escrites. C'est ainsi que l'opiniaistreté aueuglée glose l'escriture pour s'y affermir. Du Plessis vouloit montrer, que les Iuifs auoyent aussi reellement mangé le corps de **IESVS-CHRIST** en leur manne, que nous en l'Eucharistie; & ne pouuant trouuer son sens aux paroles de l'Apotre, il le forge en sa glose, & au lieu

Les figures ne sont pas les choses presens, mais les significations absentes.

Suites absentes d'un ne mauuaise glose.

lieu de faire vne belle conclusion de verité, il a faict vn marmozet ridicule de menfonge & d'erreur.

Pourquoy saint Paul appelle la manne viande spirituelle.

CHAP. V.

MAis si la manne est si differente de l'Eucharistie que nous difons apres les anciens Peres, pourquoy dict saint Paul, que nos Peres mangeoyent une meisme viande spirituelle ? parce que cela est vray. Vne meisme viande spirituelle entre-eux, comme explique saint Augustin ; mais non de pareille vertu avec la nostre. La manne viande spirituelle, à ceux qui la mangeoyent spirituellement, mais la nostre vraye manne, & vrayement pain du Ciel, vraye viande, & vraye manne plus excellente que celle-la, par les qualitez que le Sauueur donna à sa chair en ce diuin sermon, qu'il fit de la manducation d'icelle, la comparant & preferant à la manne. Or l'Apostre appelle la manne viande spirituelle, non parce qu'elle fut égalé à nostre Eucharistie, ou que nostre Eucharistie n'aye que l'Esprit. Mais comme disent saint Chrysostome, saint Ambroise, & autres Docteurs, parce qu'elle estoit surnaturellement donnée : & cest la façon de parler de saint Paul, qui appelle quelquefois spirituel, ce qui est au dessus la nature. Ainsi dict il, *Corps spirituels, i. Cor. 14. 44* que les corps des iustes resusciteront spirituels, C'est à dire surnaturellement qualifiez. Il appelle donc la manne viande spirituelle, à cause de l'origine ; comme s'il faisoit allusion aux paroles de David, qui la nomme pain des Anges. Ceste explication est plus naïfue & plus accordante au texte de saint Paul, que celle qui dict, qu'elle est appellée viande spirituelle, à cause qu'on la mangeoit spirituellement : Car tous ne la mangeoyent pas en ceste façon, veu qu'il

qu'il y en eut plus d'infideles, que de gens de bien; mais si lon interprete en la seconde façon, le sens coule sans difficulté; car il est apert, qu'en ceste maniere tous mangerent vne mesme viande spirituelle bons & mauuais: & partant Sainct Paul ne dict rien en ce lieu, de ce que les Ministres veulent conclurre de l'egalité des Sacremens de la loy de grace, & de celle de Moÿse; car ne son propos ne son but n'estoit pas cela; mais seulement il exhortoit les Chrestiens a bien faire, & à craindre, à l'exemple des Iuifs, s'ilz faisoient mal: & si on tire rien de sa comparaison, on collige plustost, que nos Sacremens sont plus dignes que ceux des Iuifs; car il veut montrer, comme ailleurs auons dict, que si les Iuifs ont esté punis, pour auoir esté ingrats en des petis bien faits, de tant plus griefuement le feront les Chrestiens, s'ils sont mefcognoissans d'vn si grand benefice, qui est la communication du corps du Filz de Dieu. Que dirons nous donc des Sacremens Iudaïques, en comparaison des nostres? nous dirons que les Iudaïques ont esté la figure & l'ombre des nostres, que les Iudaïques ont seruy d'instrumens aux Hebreux pour professer & exercer leur foy & obeyssance, & par cest exercice estre iustifiez, & meriter soubz l'esperance du futur Messie. Que les Sacremens de la vieille loy monstroyent vn mesme I E S V S-CHRIST, & qu'ils estoient correspondans à ceux de la nouvelle, comme figures à la verité, les vieux monstrent I E S V S CHRIST à venir; les nouueaux l'exhibans ia venu, & en ce seruice de la foy du Sauueur, ils estoient semblables entre-eux. Voyla ce que nous en difons, qui est ce qu'en escriuent les anciens Peres, sans iamais dire, qu'ils fussent de pareille valeur: ains tout au contraire ils ont tousiours soustenu, qu'ilz sont autant differens des anciens en rang & vertu, que l'ombre du corps, & la figure de la verité: comme il

Tous les Hebreux bons & mauuais mangèrent la manne.

Au premier liure sb. 13. p. 202.

Comparaison des Sacremens Iuifs & Chrestiens

Tous Sacremens ont leur rapporte à Iesue Christ diuinement,

Les anciens Sacremens figures seulement.

peut

*Refectiion
spirituelle
de leur foy
non de la
manne.*

peut estre euident par le tesmoignage de ceux, que iusques icy auons citez. Parquoy encor que nous concedions, que la manne signifiat I E S V S - C H R I S T, & que ceux qui la mangeoyent avec ceste foy, receussent vne refection spirituelle de I E S V S - C H R I S T, nous nions neantmoins, qu'ils receussent tout à fait mesme viande, & mesme refection, que nous en l'Eucharistie: Car la manne ne leur donnoit rien sinon l'obiet d'une figure, par laquelle leur foy s'excitoit à croire en I E S V S - C H R I S T, & c'estoit toute leur refection: mais des nostres, nos Peres dient, & c'est la foy Catholique & l'Ecriture qui le dict, que I E S V S - C H R I S T nous done ez Sacremens de la loy de grace, ce qu'il auoit promis par les figures en la loy de Moyse. Mais puis que nos aduersaires nous tiennēt au large de la these des Sacremens, suyuous les, & courons la question selon leurs erres, afin d'auoir vne claire, & generale decision de la difference des Sacremens de la vieille loy, & de la nostre.

*Que les Sacremens Chrestiens sont plus excellens que les Iudaïques, & pourquoy. Calomnie sur S. Augustin descouuerte:
Les sept Sacremens de l'Eglise auerez en
ce Docteur.*

C H A P. VI.

S. Il faut vser des tesmoignages des Peres, Saint Augustin doit estre le premier: aussi bien nos aduersaires en font estat, & du Plessis l'allegue sur ce subiect, & pleut à Dieu qu'il eut voulu mettre autant de peine à le bien entendre, qu'il à mis à le falsifier. Or voicy comme ce Docteur parle des Sacremens de la vieille, & de la nouvelle loy. *Les commandemens sont les mesmes (en la vieille & nouvelle loy) les Sacremens ne sont pas les mesmes. Car les Sacremens de la vieille loy promettoyent le Sauueur, ceux de la nouvelle donnent le salur.*
Item

*S. Aug. in
Ep. 11.*

Item sur le mesme propos. Les Sacremens ont esté changez, rendus plus faciles, reduits en plus petit nombre, faictz plus salubres, & plus heureux. Ce qu'il auoit dict ailleurs en mesme sens, & presque en mesmes termes, Les Sacremens ont esté changez, plus grands en vertu, meilleurs en utilité, plus faciles à estre accomplis, & plus petis en nombre. Ce texte est autant veritable que euident. Nous aués en la loy de grace mesmes commandemens qui concernent les meurs, compris au decalogue; mais diuers Sacremens: pour la Circoncision, nous auons le Baptisme; pour la multitude des sacrifices, Sacremés, & ceremonies, nous n'auons que les autres six Sacremens, & tous plus faciles, & plus fructueux. La Circoncision commune à tous, & necessaire à tous en ceste vieille loy, estoit vn Sacrement sanglant & douloureux. Il ny à rien plus doux que nostre Baptisme, qui luy à succédé: & ainsi des autres à proportion. Mais qui est plus à considerer, les nostres sont plus profitables, & plus nobles sans comparaison. Car ils portent grace quand & eux, ce que ceux-là ne faisoient pas, non que les Hebreux ne reçussent grace, & iustice en la pratique de leurs Sacremens. Mais ce n'estoit pas de la force d'iceux Sacremens; ains de la foy, charité, & obeysance de ceux, qui les pratiquoyent sainctement, c'estoit l'œuvre de celuy qui ouuroit, & non l'action, & vertu des Sacremens pratiquez. Sacrifier vne beste ne donnoit de foy non plus de grace, que d'aller nud par la ville; Et neantmoins Moyse, & les Iuifs en sacrifiant les bestes, & Esäie en allant nud par le commandement de Dieu, faisoient acte de iustice, & de merite, par leur charité, humilité, & obeysance: la Circoncision, qui estoit le plus noble, & remarquable Sacrement des Iuifs iustificoit en ceste façon, c'est à dire non par sa vertu; mais par l'action de ceux qui estoient circoncis. Car par icelle, on faisoit profession ouuerte de la foy, qu'on auoit du futur

*Ibidem.**Côr. Fanst.
Sctanic. gl.
19. c. 13.**La Circoncision, Sacrement sanglant & difficile.**Les Sacremens Chrestiens exhibis en grace.**Opus operantü.**Opus operatum.**Esäie nud. Esa. 20. 2. 3**Comment iustificoit la Circoncision.*

Q

Messe

Messie promis à Abraham : laquelle profession donnoit grace, mais non pas la circoncision ; qui est cause qu'il est appellé par Sainct Paul, *Signe de la iustice de la foy*, d'autant que ceste iustice prouenoit de la foy professée en la circoncision, & non de la circoncision.

Le serpent d'airain, Num. 21.

Parquoy ces Sacremens donnoient grace, comme le serpent d'airain donnoit la santé à ceux qui le regardoyent. Car ce n'estoit pas la vertu d'iceluy, qui entrait par les yeux pour chasser le venin des corps,

Rabbi, Rymbi, radie.

qui auoyent esté mordus, ains plustoit ce regard de l'airain irritoit les playes comme quelques Rabbins ont noté; mais c'estoit Dieu qui par secreta vertu, faisoit cest effect, en suite de l'obeyffance de ceux qui regardoyent. En ceste façon donc estoient profitables les Sacremens Iudaïques. Au lieu que les nostres portent quand & eux, & de leur vertu la grace & la remission des pechez, & qui les prend sainctement, il merite par sa foy & obeïssance en cest exercice, comme les Iuifs faysoient en l'exercice des leurs : & de surplus il reçoit la grace d'iceux, ce que les Iuifs ne faysoient pas des leurs. Par exemple, le baptesme efface les pechez, & confere grace de foy, c'est à dire en son action porte vertu deffacer le peché: & comme la medecine à force naturelle en foy d'agir au corps, & cooperer à la santé, aussi le Baptesme ouvre par vne force surnaturelle donnée par I E S V S - C H R I S T

Nos Sacremens portent grace,

Le Baptesme,

pour agir en l'ame, & luy applicquer la grace decoulante de la passion d'iceluy Sauueur, de laquelle le Sacrement est prochain instrumēt institué par le Maistre: la Confirmation porte aussi grace & vertu: le S. Sacrement de l'Autel aussi, & ainsi tous les autres Sacremens en leur action & façon. Et c'est ce que nos Theologiens ont dict, que les Sacremens de la nouvelle loy, sont & donneqt ce qu'ils signifient, & iustificient *ex opere operato*, par œuvre ouurée, c'est à dire de leur action, en façon de viande ou medecine spiri-

La Confirmation & les autres Sacremens.

Орм оператив,

tuelle;

tuelle; Car comme la viande & la medecine corporelle portent en foy force naturelle, pour aider naturellement à la vie & à la fanté; de mesme ces Sacremens ont vne vertu surnaturelle, pour secourir l'ame spirituellement. De maniere que ceux qui les reçoivent avec deüe preparation, combtent l'action du Sacrement par la leur, par leur foy, obeyssance, & charité, & autres vertus, qu'ils apportent en la susception d'iceluy; au lieu que les Iuifs estoient seulement iustificiez *ex opere operantis*, par leur action propre, selon la foy, & charité qu'ilz auoyent en la pratique de leurs Sacremens, & rien plus. Mais pourquoy n'auoyent les Sacremens mesme vertu en la loy de Moysè? parce que Dieu l'auoit ainsi ordonné. Qu'on demande encor pourquoy n'ont esté dez le commencement reuelez les mysteres de la Trinité, de la Passion, de la Resurrection, & autres secretz cachez dans le replis des Propheties obscures? S'il faut respondre à telle demande, n'estoit-ce pas assez que les Iuifs eussent moyen de se sauuer en leur loy? & n'estoit-il pas bien raisonnable, que Dieu donnat plus d'efficace aux Sacremens, qu'il institueroit estant venu en personne, ayant espandu son sang precieux, ayant payé la dette, qu'à ceux qu'il auoit ordonnez par l'entremise de Moysè son seruiteur, & qu'il gardat le meilleur à sa venue, & en la loy de sa grace? Nos Sacremens donc sont plus excellens que les anciens, pour ces raisons, & pour d'autres que celuy sçait qui ne peut errer en ses loix; & ainsi parlent nos Peres des vieux Sacremens à comparaisson des nostres: que s'ilz ont escrit quelques fois que tous estoient d'un mesme CHRIST, ils ont dit verité; mais ils ont tousiours mis la difference que venons de dire signifiée par Sainct Augustin aux lieux prealleguez ou il diët, *Que les nostres sont plus faciles, en moindre nombre, plus salutaires, & plus heu-*

Opus operantis, Action de celuy qui opere.

Pourquoy Dieu a plus donné de force aux Sacremens de la loy de grace.

En quel sens disent nos Peres que les vieux Sacremens sont le mesme que les nouveaux. S. Aug. in ps. 111.

Q 2

de ra.

de ramasser tels & semblables passages, pour mon-
trer que les vieux Sacre mens estoient de I E S V S-

*Tout le
vieux Te-
stament se
rapporte à
Jesu-
Christ.*

CHRIST; car cela est hors de doute, ains tout le
vieux Testament estoit de I E S V S-CHRIST comme
le nouveau: mais cela ne prouue pas que les Sacre-
mens fussent de pareille vertu, & du Plessis perd son
temps, alleguant les passages que les Ministres luy ont
fourny; car ils ne font rien contre nostre foy, il perd
encor son credit, alleguant & glosant, comme il alle-
gue & glose entre autres le lieu de saint Augustin,
que nous auons cité sur l'excellence de nos Sacremens;
car il fait le texte & la glose à sa poste, & ne dict rien
de la verité. Il met ainsi le texte. *Les nostres (nos Sacre-
mens) sont plus faciles; en moindre nombre, plus augustes &*

*Du Pl. l. 4.
c. 1. p. 724.*

*plus heureux. La glose est. Plus faciles certes; Car l'intelli-
gence des choses aduenues est toujours plus facile, que des cho-
ses à venir; en moindre nombre; car au lieu de tant de Sacre-
mens, & de Sacremens significatifs de CHRIST, saint
Augustin n'en reconnoist que deux, le Baptesme, & l'Eucha-
ristie, plus augustes; car ils sont espendus avec l'Eglise, & inf-
ques au bout du monde, & infques à la fin du monde. Il à
changé le texte & tourné le Latin *Salubriora & utilita-
te meliora*, plus augustes; au lieu qu'il falloit dire en
bon interprete, plus salutaires, & plus vtiles. Mais
ceste version eut renuersé la these, qui disoit que les
vieux Sacremens estoient aussi vtiles: parquoy il à mis
plus augustes, qui est vn mot imperial & magnifique, &
ne porte aucun preiudice à son opinion: mais exami-
nons ceste glose. *Plus faciles*, dict-il, certes parce que l'in-
telligence des choses aduenues est toujours plus facile que des
choses à venir. saint Augustin n'a pas voulu dire ce
que dict ceste glose, il a dict que les Sacremens de la
loy de grace estoient plus aizez non à entendre, mais
à faire; *actiu facilliora*: ce sont ses paroles; & le sens est
veritable; car les ceremonies, sacrifices, & Sacremens
Iudaïques, estoient plains de difficulté & de peine en
la pra-*

*Texte de
S. Augu-
stin cor-
rompu.*

*Examen
d'une glose
glose-sex-
te.*

*S. Aug. l.
19. cont.
faust. c. 12.*

la pratique ; il falloit tuer, escorcher, bruler les bestes pour iacrifier ; aux festes, il falloit vser de ceremonies penibles à propörtion. Nostre Messe qui fait le souverain Sacrement & sacrifice de la loy de grace, n'a aucune difficulté, ny les autres Sacremens. Parquoy ceste glose ruine le texte, estant contre l'intention de l'aucteur ; & elle est encor doublement fondée à faux, premierement quand elle dict, que l'intelligence des choses aduenues, est plus facile, que des choses à venir : car il y a plusieurs choses vieilles, qui sont aussi obfcures qu'elles estoient la cröissance du monde est aduenue, qui l'entend-on ? L'Incarnation, la Resurrection & autres mysteres aduenus, nous sont ils plus faciles à comprendre pour cela ? ne faut il pas toujours croire ? la foy nous est plus facile voiremēt, mais non l'intelligence. Secondement ceste glose est faulse, parce que si on rapporte ceste facilité à l'intelligence, les sacrifices & Sacremens Iuifs estoient beaucoup plus faciles & plus intelligibles que les nostres : car ils frappoient les sens à bonnes enseignes, & enseignoient non seulement les sages, mais encor les fols par la touche. La Circoncision se faisoit elle entendre ? Et qui est celuy qui n'entendit les sacrifices, ceremonies, & sacremens Iudaiques, qui n'auoient que l'exterieur & l'escorce ? mais on entend mieux les choses faictes qu'a faire : ie croy bien quand ce sont choses prophetisées. Mais les Sacremens Iuifs n'estoient-ils pas choses faictes ? estoient-ils à venir quand on les prattiquoit ? estoient-ils obfcurs pour ce regard ? On sçait bien qu'une eclipse presente du Soleil ou de la Lune est plus notoire, qu'estant encore aux tables d'un Ptolomée, & nos Sacremens sont plus clairs en nostre loy, qu'aux liures des Prophetes : mais la comparaison des Sacremens vieux & nouveaux ne donne pas là ; & n'est pas question si nos Sacremens sont plus faciles estans ia ordonnez, qu'ils n'estoient

Les sacrifices & Sacremens Iudaiques difficiles en la prattique.

Les Sacremens Iudaiques plus intelligibles.

Une mesme chose plus claire quand elle est que d'auant qu'elle fut & qui en doute ?

deuant qu'estre ordonnez, les au eugles voyent cefai la question est, s'ilz sont plus faciles que n'estoient les Iudaiques. Parquoy si ceste raison de du Plessis doit estre receuë pour quelque chose, elle prouue seulement que nos Sacremens sont plus intelligibles maintenant qu'ils n'estoyent deuant qu'ils fussent en estre, dequoy personne ne doute; mais il falloit monstrier comment ilz estoyent plus intelligibles que les Iudaiques. En moindre nombre, Car, dict la glose, au lieu de tant de Sacremens / Sacremens significatifs, Sainct Augustin n'en reconnoit que deux. Les gloses precedentes sont seulement fauses & ineptes, ceste-cy contient encor vne menfonge trop grosse, pour estre donnée en passant en si peu de mots & à si bon marché, & merite d'estre pesée. Sainct Augustin ne reconnoit que deux Sacremens: & Sainct Augustin dit qu'il y en a sept en l'Eglise Catholique: à qui croirons nous? Oyons le parler des cinq, que ceste glose luy desrobbe.

Insigne
menfonge
à bon mar-
ché.

Le Sacre-
ment de Co-
firmation.
S. August.
cont. lit.
Pei. l. 2. c.
104.
Idem.
In ep. 104.
traït. 3.
Au front.
In ps. 10.
Cont. 3.
Le Chres-
mel. 15. de
trinit. c. 26
La penitè-
ce S. Aug.
ep. 180.
ac Honor.
Idē. l. 3. de
bapt. c. 20.
Imposition
des mains
aux peni-
tens.

Du Sacrement de Confirmation il dict: *Le Sacrement du Chresme entre les signes visibles est sacro-sainct, comme le Baptesme. Et ailleurs, L'onction spirituelle c'est le saint Esprit, le Sacrement duquel consiste en l'onction visible. Et en plusieurs lieux, il enseigne pourquoy il se fait avec le signe de la Croix au front; qu'il se fait avec le Chresme, & s'administre par les seuls Euesques.*

Du Sacrement de Penitence. *Chacun est secouru comme on peut, les vns sont baptisez, les autres reconciliez, à personne n'est denié la Communion du corps du Sauueur. Voyla le Sacrement de Penitence, mis entre le Baptesme & l'Eucharistie en titre de Sacrement. Et ailleurs: Comment est-ce que Dieu exauce l'homicide priant, ou sur l'eau du Baptesme, ou sur l'huile, ou sur l'Eucharistie, ou sur la teste de ceux à qui on impose les mains? En voyla quatre, la Confirmation signifié par l'huile duquel on vse en la donnant; la Penitence par l'action du Prestre, donnant l'absolution aux penitens par l'imposition des mains*

mais sur leur teste. Item. *La main est imposée* (c'est à dire l'absolution donnée) à celui qui abiure l'heresie, *affin qu'on sçache qu'il a faulx.* Et aux liures qu'il a fait de Coniugijs adulterinis, il fait vne tres-euidente comparaison du Baptesme & de la Penitence.

De l'Extreme Onction. *Et ne faut pas négliger ce que dict l'Apostre, y a-il quelque malade entre vous, qu'il appelle les Prestres, affin qu'ils prient pour luy, l'oynant d'huyle au nom de nostre Seigneur IESUS-CHRIST, & l'oraison sauuera le malade.*

Du Sacrement de l'Ordre, *Qu'ils me declarent, dict-il, comment le Sacrement de Baptesme ne peut estre effacé, & que celui de l'Ordre le puisse; car si l'un & l'autre est Sacrement ce que personne ne doute, pourquoy l'un ne pourra estre effacé, & l'autre ne le pourra pas? Du Sacrement de Mariage. Le Sacrement des nopces est recommandé aux fideles mariez, c'est pourquoy l'Apostre dict, Maris aimez vos femmes. Voyez la cinq Sacremens succinctement auerez en la doctrine de Sainct Augustin, qui sont sept avec le Baptesme & l'Eucharistie. Qu'on voye maintenant la verité de ceste sainte & guerriere glose, & s'il faut lire à la volée aux commentaires de ce bon Docteur Capitaine. En fin il dict continuant à gloser; *Plus augustes car ils sont esbandus iusques au bout du monde, & iusques à la fin du monde.* Sainct Augustin auoit mis *Salubriora & utilitate meliora*, comme nous auons dit; mais du Plessis à tourné le Latin de Sainct Augustin, par vn mot imperial, *plus augustes*, pour donner la glose imperiale, estans esbandus iusques au bout du monde, comme iadis l'Empire Romain; mais ceste glose quoy que auguste elle est inepte sans la correction, car encor que les Sacremens du Sauueur ne fussent qu'en France, ils ne laisseroyent pas d'estre augustes, c'est à dire diuins; car telle doit estre la signification de ce mot en ce lieu. L'Arche d'alliance estoit vne chose auguste; & toutes-foies elle n'estoit qu'en Ierusalem,*

Idem l. 1.
de bap. c. 23

Idem l. 1.
de adult.
con. c. ult.
& l. 2. c. 25

L'extreme
Onction.
August. de
uisc. infr.
l. 2. c. 4.
Iac. 5.

Du Sacre-
ment de
l'Ordre.
S. Aug. l. 2
cont. Parm
c. 13.
Le Mariage
S. Aug.
l. 1. de nep-
tiji & con.
c. 10.

Plus salu-
taires &
plus utiles.

*Pourquoy
les Sacre-
mens sont
plus augu-
stes.*

Et si l'estendüe fait la chose anguste, l'idolatrie seroit plus anguste que la Religion Chrestienne ; car elle estend son domaine en plus de lieux. Les Sacremens Chrestiens donc sont plus anguste, non parce qu'ils sont plus estendus, mais parce qu'ils sont plus saints, plus salutaires, plus diuins & plus profitables. Ils sont plus heureux, parce qu'ils ouurent les portes de la felicité & de la vie eternelle, ce que ne faisoient pas ceux des Iuifs. Parquoy du Plessis feroit mieux de cōmencer quelque Vegetius, pour enseigner cōment il faut faire vne machine de guerre ; que gloser nos Theologiens, pour nous apprēdre les mysteres augustes : car il auroit moins de peine à bien faire, & moins de danger en sa conscience, s'il faisoit mal. Nous auōs donc monstré que nos Sacremens sont plus excellens que les Iudaiques. Et afin que nous soyons fondez en toute façon de preuue, montrons le encor par la sainte Escriture, & apres par les Docteurs de l'Eglise Catholique, qui tiennent la mesme doctrine que S. Augustin sur ce point.

*Et les Sacremens anciens ne iustificoyent point ny conse-
royent grace, prouuée par l'Escriture.*

CHAP. VII.

*Iustifier
diuine pre-
rogatiue.*

LE maistre-point de la difference des Sacremens vieux entre les nouveaux, & de l'excellence de ceux-cy au dessus de ceux-là, consiste en la iustification : car c'est le plus haut titre qui puisse estre donné à vn Sacrement & à vne action de religion. Parquoy si nous prouuōs que les anciens ne iustificoyent point, & que ceste prerogatiue est donnée aux Sacremens de la loy de grace, la decision de nostre question aura son plain iour. Or prouuons le premierement par l'Escriture, & apres par le tesmoignage des Peres anciens. Que les Sacremens de Moÿse n'eussent point en soy

en soy la vertu de iustifier, l'Escriture le montre eu-
demment en general de tous les Sacremens Mosai-
ques, & en special de la Circoncision qui fut donnée
à Abraham en la loy de nature, & tenue pour vn des
plus mysterieux Sacremens entre les Iudaïques. *S. Hebr. 6.*
Paul en l'Epistre aux Hebreïeux, enseigne à dessain
que les ceremonies Mosaiques n'ont esté que iustices *Iustice des*
de la char, c'est à dire pour purifier ceux qui estoient *Iuifs cor-*
souillez, mais de la purification seulement qui tou- *porelle.*
choit le corps, non l'esprit; par exemple: si quelqu'un *Toucher*
auoit touché vn corps mort, il estoit reputé immonde *vn corps*
selon l'exterieur, & ne pouuoit point participer en *mort.*
tel estat des sacrifices; les Sacremens Iudaïques ser- *Len. 11. 30.*
uoient pour nettoier ceste sorte de souilleure & in-
capacité corporelle; mais ils n'effaçoient pas le peché
de l'ame à celuy qui l'auoit commis. Cela se faisoit
par la foy, par l'obeyssance, par la repentance & autres
œeuures semblables, qui prouenoient de la grace de
Dieu. Et partant le mesme Apollre vn peu apres le *Hebr. 10.*
passage allegué, montre disertement, que la loy à esté
l'ombre & non l'image des choses, & qu'elle n'a peu
rendre parfaicts ceux qui venoyent à elle, ny oster le
peché, ny nettoier la conscience, & que Dieu n'a
voulü ny sacrifices ny oblations, & qu'il ne luy ont
point pleu; c'est à dire que ce n'a point esté son vou-
loir, que l'homme fut iustificié par la vertu & force de
tels Sacremens, bien que ceux qui'en vsoyent fussent
iustifiez par l'œeuure & action de leur foy, obeyssance, *Comment*
charité, humilité, & autres vertus fondées en la grace *on estoit*
de Dieu, & exercées en la pratique de ces ceremo- *iustificié en*
nies, comme nous auons dict. *icelle.*

Le mesme Apollre escriuant aux Galatiens pro- *Gal. 4.*
nonce tous les Sacremens de l'ancienne loy, infirmes
& minces, & comme n'ayans force d'effacer les pe-
chez, aux Galatiens dis-ie, qui vouloyent retenir l'vsa-
ge des vieux Sacremens des Iuifs. *Comment*, dict-il,

Qs

retour-

retournez vous encor à des elements infirmes & p^{au}uvres? S'ils estoient infirmes, comment pouuoient-ils auoir force? Si p^{au}uvres comment pouuoient-ils donner le thesor de grace? En special il en dict tout autant de la circoncision. Premièrement il monstre en l'E-

*Abraham
iustificé par
la foy au
sieur Mel-
chise, non par
la Circonci-
sion Rom.
4. 10.*

1. Cor. 7.

Gal. 6.

*Par la gra-
ce nous des-
pouillons le
vieil-adā.*

*La Circo-
cision œu-
ure de la
chair.
Colos. 2.
Le baptes-
me œuure
de l'esprit.*

pitre aux Romains, qu'Abraham n'a point esté iustificié en la circōcision, mais deuant icelle au prepuce, & qu'elle n'auoit point esté baillée pour iustificier; mais pour discerner les iustifiez. Or si elle n'a iustificié Abraham qui premier l'a receuë, combien moins les autres. D'auantage il dict aux Corinthiens, *La circoncision n'est rien, & le prepuce n'est rien*; c'est à dire, que l'un n'a non plus de force de foy, pour iustificier, que l'autre, encor que iadis on fut iustificié en la circoncision, à cause qu'on y faisoit protestation de la foy. Et aux Galatiens tout net: *La circoncision ne vaut rien, ny le prepuce, mais la nouvelle creature*. Si la circoncision eut donné grace, saint Paul n'en eut pas ainsi parlé, & ne luy eut pas opposé la nouvelle creature, veu qu'estant la grace cause de la nouvelle creature, la circoncision dōnant grace, eut aussi renduë la creature nouvelle. Il dit donc que de foy la circōcision n'auoit aucune vertu à remettre le peché, ce que iamais il n'a dict du Baptesme ny des autres Sacremens de la nouvelle loy: & la raison est, parce qu'ils donnent grace, & par consequent force de lauer l'ame en creature nouvelle: & partant quand l'Apostre parle du Baptesme au parangon de la circoncision, il appelle la circoncision faicte non de la main, & charnelle, mais circoncision de CHRIST, & spirituelle. *Vous auez esté circoncis, dict-il, par vne circoncision non du corps de la chair, faicte de la main, mais par la circoncision faicte de CHRIST enseuë au Baptesme*. Comme s'il disoit la circoncision Iudaïque touchoit la chair, le Baptesme Chrestien touche l'esprit, en donnant remission des pechez. Or si la circoncision qui tenoit le haut

le haut bout en la loy de nature, & de Moÿse, n'auoit force de iustificier, moins encor tous les autres. Luther & ses Disciples pour esquiuier la prinle des passages citez, respondent que quand l'Escriture nie que les Sacremens de la vieille loy ne conferent point grace, cela se doit entendre de ceux qui n'auoyent aucune promesse adioincte. Mais ceste eschapatoire les prend aussi tost: car il ny a Sacrement qui eut la promesse plus notoire que la circoncision. Donc puis que Sainct Paul la prononce inutile nonobstant ceste promesse, il enseigne par mesme moyen, que nul Sacrement de la vieille loy, fut-il sans promesse ou avec promesse, ne iustificoit point de foy.

Caluin voyant que Luther n'auoit pas bien paré au coup, il fournit quelques autres repliques, & apres luy Pierre Martyr avec Kemnice. La premiere est que les vieux Sacremens estoient sans grace, lors qu'ils estoient mal entendus des Iuifs, à sçauoir comme simples ceremonies & separées de la promesse & foy de IESVS-CHRIST. Ceste replique est sans force & hors de propos. Car il n'est pas icy question, si les Sacremens de Moÿse profitoyent par la foy de ceux qui les prattiquoyent deüement, auquel sens personne ne doute qu'ils ne profitassent, comme aussi font toutes bonnes œuures. La question est, si outre la foy & deuotion de ceux qui en vsoyent bien, ils auoyent encor d'eux mesmes la vertu de iustificier. Les Ministres donc ne disent rien, quand ils disent que les vieux Sacremens ne profitoyent point sans la foy, il falloit montrer qu'ils profitoyent d'eux mesmes avec la foy.

D'auantage sans la foy non seulement les vieux Sacremens, mais encor les nouueaux sont inutiles. Que si avec la foy les vieux estoient d'eux mesmes utiles, pourquoy Sainct Paul les nomme elements frêles & pauures? Pourquoy dict-il absoluëment & sans condition, qu'ils ne valoient rien, & que ceux de la loy

*Enuasi des
Sectaires.*

Responſe.

*Caluin 4.
Inst. c. 14.
S. 22. 25.
Replique
de Caluin
& autres
Sectaires.*

*Tout bon-
ne eniure
profitable
avec la foy.*

*Les Sacre-
mens de la
loy de gra-
ce sauuent
& iusti-
fient.*
Ephes. 3.
26.
Tit. 1. 1.

la loy de grace sauuent , regenerent , moñdifier , iustificient?

La seconde repliche de Calvin est , que Sainct Paul ez passages sus alleguez , ne veut pas extenuer l'efficace des anciens Sacremens , mais extoller la vertu des nouveaux , comme donnant grace plus abondante , & qu'il ne parle point de l'efficace interieure , mais de la façon de signifier . C'est grand cas de l'opiniañtreté d'un esprit Heretique , qui aime mieux tout renuerfer , que de quitter l'opinion qu'il à vne fois chauffée , & faire ioug à la raison . L'Apostre pouuoit-il plus extenuer l'efficace des Sacremens vieux , qu'en disant qu'ils n'estoyent qu'ombres , que figures , & elements de disette ? qu'en disant qu'ils n'estoyent rien , & ne valoyent rien , lors mesme de leur plus grande vigueur ? Et parlant en tels termes , ne montre-il pas qu'il parle de la vertu interieure des Sacremens , & non de la façon de signifier ? qu'est-ce dire les Sacremens de la vieille loy ne peuuent iustifier ? ne sont rien ? Est-ce parler de la façon de signifier , & non de la force des Sacremens ? Et les Iuifs avec qui l'Apostre disputoit , pouuoient ils ignorer que la signification de leurs Sacremens estoit du futur Messie ? Et s'ils la scauoient & ne la pouuoient ignorer , qu'estoit il besoing de la leur exposer ? Il est donc certain qu'il parloit de l'efficace des Sacremens de la vieille loy , ou plustost de la foiblesse , des-abusans les Iuifs qui pensoient qu'en leurs Sacremens y ent quelque autre chose que la figure & promesse du futur Messie . Il est donc certain par la sainte Escriture , que les Sacremens Iudaiques n'auoyent aucune iustice en eux : monstrons maintenant que ceux de la loy de grace iustificient.

*Les Iuifs
se glorifi-
oyent en
leurs cere-
monies.*

Que les

Que les Sacremens de la loy de grace iustificient prouué
par l'Escriture & par la raison.

CHAP. VIII.

AV contraire, que nos Sacremens iustificient, &
portent grace, quand & eux, il est euident par la
mesme Escriture. En S. Marc. *Qui croira & sera baptisé* Marc. vii.
sera sauué. Le Baptisme donc sauue, ce qu'il ne peut
faire, s'il ne donne grace. Et en saint Iean. *Si l'homme* Iou. i.
n'est regeneré de l'eau & du saint Esprit, il ne peut entrer au
Royaume des Cieux. Le Baptisme donc donne iustice;
car c'est le passeport qui baille entrée au Paradis. En
l'histoire des Apostres, saint Paul recite que Ananias Act. 22.
luy auoit dict, *Reçois le Baptisme, & nettoye tes pechez.*
Le Baptisme donc donne grace, car c'est le seul sa-
uon spirituel, qui nettoye les taches de l'ame. En la
mesme histoire il est dict, que le S. Esprit estoit donné
né par l'imposition des mains, c'est à dire par le Sacre-
ment de Confirmation & de Penitence. S. Pierre dit
que le Baptisme nous sauue. Rien de cecy ne se peut
faire sans iustification. Act. 2.
1. Pet. 3.

Les anciens Prophetes auoyent predict ceste ex-
cellence des Sacremens de la nouvelle loy. Esaië Esa. 10.
pres auoir reiecté tous les vicils sacrifices, *Lauex vous,*
dict-il, *& soyex nettoyez.* Lequel passage s'entend du
Baptisme, comme l'interprete saint Cyrille de Ieru-
salem. Saint Hierosme, saint Cyrille Alexandrin,
saint Basile, Theodoret & autres Docteurs anciens.
Le Baptisme donc mondifie, c'est à dire iustifie. Le
Prophete Zacharie. *Il y aura en ce iour là, une fontaine*
ouuerte en la maison de Dauid, & aux habitans de Ierusalem
pour l'ablution du pecheur, & de la femme souillée. Ceste
fontaine est le Baptisme, fontaine ouuerte en la mai-
son de I E S V S - C H R I S T vray Dauid, & aux habi-
tans de son Eglise, pour nettoyer leurs ames de peché. S. Cyrille
Ierof. ca-
thec. 1.
S. Hierom.
& S. Cy-
rille Alex.
in Esa. 5.
Basil. in
or. 13. de
bapt. The-
od. in pf.
50. Zach.
13.

Ainsi

S. Hiero in Lach. Ainsi l'a interpreté S. Hierosme. Il y a plusieurs autres lieux de l'Escriture : mais nostre digressiõ seroit trop longue & ceux-cy peuuent suffire.

La raison. Les actions des Sacrements sont actions de Dieu. Apres l'Escriture, la raison tirée d'icelle fait encore pour nous. Les Sacremens de la loy de grace dependent de Dieu, non seulement en leur institution comme les Iudaiques, mais aussi en leur vsage; car c'est I E S V S - C H R I S T qui baptise, qui fait la consecration, qui absout; *Cestuy-cy, disoit S. Iean, c'est ce S. Chryso. host. 83. in Math. 8. Aug. tract. 5. in Ioan.* luy qui baptise, comme notent là dessus Sainct Chrysofostome, & saint Augustin entre autres Docteurs. Au moien dequoy les vieux Sacremens n'estoient que signes signifians, les nostres sont signes de pratique & d'effaict, faisans ce qu'ils signifient, comme estans maniez non par les hommes seulement, mais par les doits d'un Seigneur tout-puissant I E S V S - C H R I S T, qui peut commander & donner force surnaturelle aux choses voire insensible, à l'eau, à l'huile, & semblables pour agir en l'ame, & operer au dessus de leur rang, ce qui se fait en nos Sacremens. De maniere que comme le Sauueur commãdoit aux vens, à la mer aux maladies, à la mort, & tout luy obeissoit, de mesme il commãda aux Sacremens, & tout luy obeyt.

Doigts qui ont bapty les cieux.

Aux vens et à la mer. Math. 8. 26. Luc. 8. 25.

Aux maladies, Luc. 4. 39.

À la mort. Marc. 5. 4. Luc. 7. 11. Ion. 11. 43.

Les Sacremens des Seigneurs moindres que les Iudaiques. Inventions & corruptions humaines.

C'est son action, son commandement, & sa vertu, les Prestres n'en sont que les instrumens. C'est bien raison donc, qu'estas nos Sacremens l'action & l'œuvre de la puissance & iustice mesme, ils aient au dessus des anciens la prerogatiue & puissance de iustifier. Quand eit des Sacremens de nos aduersaires, non seulement ils n'ont rien par dessus les Iudaiques comme ilz confessent, mais encor ils leur sont de beaucoup inferieurs. Car ceux-là pour le moins estoient instituez de Dieu, estoient profitables en leurs exercices; ceux-cy sont inuentez par les hommes, & portent la Damnation, parce qu'ils sont contre la loy de Dieu. Leur Cene est moindre que la Pasque, que la manne,

manne, & autres anciennes figures, Cene vuide, vaine, & meurtriere des ames & non aliment. Leur Baptesme s'il est administré selon l'intention & forme de l'Eglise Catholique, il est bon & valable, & tient rang de Sacrement de la loy de grace ; mais il n'est pas de leurs Sacremens alors, ains del'Eglise Catholique. Que s'il est donné sans la forme de ceste Eglise, comme souuent il aduient, il à moins de vertu que la Circuncision, & n'efface non plus le peché que le lauement d'un bain profane. Au moyen dequoy parlans de leurs mysteres, ils peuuent hardiment dire, qu'ils n'ont rien plus que les anciens Iuifs, voire encor que ils ont beaucoup moins. Mais nous qui sommes enfans de la verité, ne deuôs pas ainsi parler des nostres, ny tenir autre langage, que celuy que nous apprend l'Escriture que nous auons ouy parler. Nous concluons donc que les Sacremens anciens n'estoyent que ombre & figure sans vertu d'eux mesmes, & que les nostres sont le corps & la verité, & que ce que ceux la promettoient, ceux cy donnent argent comptant, depuis que le Sauueur à payé la debce de nostre rachat, par son sang precieux espandu en l'Autel de la Croix, que les anciens sacrifices nous figuroient: & affin que ceste doctrine soit vne fois pour toutes bien verifiée, adioutons encor quelques auctoritez des Peres, & quelques raisons prinſes de l'Escriture.

*Leur Cene**Le Baptesme.**D'on prouuent force les Sacremens Chrestiens.*

Que les Sacremens Iuifs n'auoyent point la vertu de iustificier comme les Chrestiens, prouué par le tesmoignage des Peres anciens.

C H A P. IX.

L'Impudence, & ignorance des Ministres à citer les Peres anciens pour eux, est aussi grande en cest endroit qu'aux autres ; veu qu'il n'y a rien plus clair ez escriis des Peres qu'ilz empruntent, que la con-

Tertull. l. *1.* *contr. Iu-* condamnation de leur faulse doctrine. Tertullian se
da. c. 7. mocquant de la vanité des Iuifs se glorifians en leur

Circoncision. *Si la Circoncision,* dict il, *ust sic m r c,*
pourquoy est-ce que quand Dieu crea Adam incircou s, u le

Idem s. 1. *bas. Preuoiant Dieu qu'il donneroit la Circoncision o. a*
lut mais en signe. Auquel lieu il montre par le P e
tes, que les Sacrements, & sacrifices des Iuifs n a l.
stoyent aucunement: Et partant il les appelle a s
comme au contraire les nostres spirituels.

Cyprian l. *1. cont.* *Ind. c. 8.* Sainct Cyprien traicte diferentement ceste que l'on
au premier liure contre les Iuifs, opposant la spiri-
tuelle Circoncision des Chrestiens à la charnelle des
Iuifs, adiouant qu'en la loy de nature il y a eu plu-
sieurs iustes sans la Circoncision Adam, Enoch, Noë,
Melchisedech, & autres, *P e*, dict-il, *que le signacle de*

Idem l. 1. *8p. 1.* *la semence ne sert de rien. Et en vne sienne Epistre, il dict,*
que la Circocision charnellq des Iuifs s'est euanoüye
aduenant la spirituelle des Chrestiens, comme l om-
bres'enfuit au deuant la lumiere.

S. Hiero. in *6. 3. Galat.* *Et in 6. 1.* *1/a.* Sainct Hierosme dict que la Circoncision n'a
esté que pour marque des enfans d'Abraham, du-
quel le Sauueur deuoit descendre; & qu'au reste elle
ne purgeoit point du peché, estant cela reserué au
Baptême.

S. Ambro. *4p. 72.* S. Ambroise, *La Circoncision corporelle, dict-il, est la*
figue: la Circoncision spirituelle, est la verité; celle la retranche
le membre, ceste-cy le peché.

S. Aug. in *Psal. 72.* Sainct Augustin au lieu cy dessus allegué parlant
des Sacrements de la vicille & nouuelle loy, *Les Sa-*
crements, dict-il, ne sont pas semblables: Car autres, sont les
Sacrements qui donnent salut, & autres ceux qui promettoyent
le Sauueur. Les Sacrements du nouveau Testament donnent
salut, ceux du vieil promettoyent le Sauueur. Ou sainct Au-
gustin parle des Sacrements faiés avec promesse
comme estoyent les Sacrifices, il parle aussi de la ver-
tu di-

tu d'iceux, & non de la signification, & tousiour nie qu'ils iustificassent.

Les Peres Grecs disent le mesme que les Latins. *La Circoncision donnee en signe*
 Sainct Irenée apres Sainct Iustin Martyr, Dieu donna, *S. Iust. in*
 dict-il, *la Circoncision non pour confirmation de iustice, mais*
pour signe, affin que la race d'Abraham fut distinguée d'avec
les autres peuples. *tryph. S. l. 1. cc. l. 4. 30.*

Sainct Basile, *Qui compare la verité à l'ombre, & les*
choses figurées aux figures, caluy tache de raualer toute l'écono-
mie Euangelique, Il ne pouuoit pas donner plus droict
au visage des Ministres, qui non seulement comparét,
mais égalent les ombres au corps. Vn peu apres. Pour-
quoy compares tu les lauements avec les lauements qui n'ont de
commun que le nom seul, & sont autant differents en la chose,
comme sont les songes de la verité, les ombres & images des
choses qui sont vrayment? Sainct Athanasé, Sainct Chry-
 sostome, Eusebe Cefareen, Eusebe Emiffen, Epifane,
 & le plus ancien de tous Origenie, enseignent la mes-
 me doctrine.

Les passages que les aduersaires produisent des
 Peres anciens, qui dient quelquefois que les Iuifs fu-
 rent baptizez en la mer, & purifiez. Item deliurez du
 peché originel par la Circoncision, se peuuent expli-
 quer par vne generale solution, qui est que ceste iu-
 stification ne venoit pas de la vertu des Sacremens,
 mais de la foy de ceux qui les prattiquoient, comme il
 a esté dict. Nous auons donc le tesmoignage des Pe-
 res, pour la verification de nostre foy, de l'excellence
 & vertu de iustification donnée à nos Sacremens.
 Nous auons encor la raison pour la mesme preuue.
 Premierement nul Sacrement ne donne sinon ce que
 Dieu a promis en l'instituant. Or est-il qu'en l'institu-
 tion d'aucun Sacrement de la vieille loy, il n'a jamais
 promis grace & remission des pechez; mais seulement
 des presents temporelz, la terre de Canaan, & choses
 semblables. Il s'ensuit donc qu'ilz ne iustificoyét point

R estant

S. Bas. l. de Spir. sanct. c. 14.

S. Athan. oratione in illa verba. Omnia mihi tradita sunt. Sainct Chrysof. hom. 7. 39. & 40. in genef. Eusebe Cef. l. 1. de. Euang. 1. 10. Euseb. Emiffen hom. in Sa. de Dominis quadrag. Epifan. heres. s. Orig. l. 2. cont. Cels.

Tout Sacrement a sa force de la promesse diuine.

estant cela réservé aux Sacremens que le Fils de Dieu institueroit en personne, comme proches instrumens de sa victorieuse Passion: A cecy vise ce que saint Paul escrit parlant du Sauueur en comparaison de Moyse. Il a, dict-il, obtenu un office de tant meilleur, qu'il a esté mediateur d'un meilleur Testament fait avec meilleures promesses: & explicant apres ces promesses meilleures, il met la remission des pechez; citant le Pro-

*Iesus-
Christ.
beaucoup
meilleur
mediateur
que Moyse
Hebr. 8.*

Ierem. 31.

*Luther cõ-
fesse que le
vieux testa-
ment ne pro-
met que
choses tem-
porelles l. 6.
de c. Babyl.
c. de Eueh.*

*S. Basile de
Spir. sanct.
4. r. 4.*

*L' Eucha-
ristie le plus
noble Sa-
crement de
la loy de
grace.
ἡ ἑσχατὴ
ἁγιασμα*

fete Ieremie. *Je seray propice à leur iniquité, & ne me souviendray plus de leur offense.* La chose est si claire, que Luther à esté contraint de la confesser & dire sans dissimulation que le vicié Testament n'estoit point de la remission des pechez, ains promesse des choses temporelles. Mais il est Heretique & se contredit quand il veut, & n'a aucun arrest en son dire. On pourroit demander icy d'ou vient que les aduersaires tachent avec si grand ardeur d'egaler les vieux Sacremens aux nouveaux: car puis qu'ils sont enfans de la loy Chrestienne, cela semble non seulement contre la verité, mais encore contre la nature. Il n'y à autre raison sinon leur infidelité instrument de Sathan, qui leur souffle cest erreur avec les autres, affin de deprimer les Sacremens nouveaux, & par ceste esgalité raualer la dignité de l'aduenement du Fils de Dieu, comme note saint Basile, & s'opposer à la verité de la loy Euangelique, que le diable hair de tant plus qu'elle est plus abondante en graces & dons, & mieux armée de forces spirituelles pour luy rompre les cornes de son orgueil. De toute ceste digression nous tirons ceste preuue en faueur de nostre Sacrement, que puis qu'il est vn Sacrement de la loy de grace & le plus noble de tous, il doit auoir plus que les anciens figures, selon la generale prerogatiue des sacrifices de la loy de grace; il est donc plus que signe sur les anciens; il doit encor auoir plus que les autres Sacremens de la loy de grace, puis qu'il est le plus excellent;

cellent ; il à donc plus que la grace commune à tous les Sacremens ; qui est le corps de I E S V S - C H R I S T , S. Dionys.
Eccel. hiero.
c. 21 Seigneur Souuerain de toute grace. C'est sa parole qui dit C E C Y E S T M O N C O R P S . Passons aux autres argumens prins des Sainctes Peres.

Costume des Peres Anciens de confirmer les mysteres de nostre religion par la foy de la reelle presence du corps du Sauueur en l'Eucharistie.

C H A P . X .

L E troisieme argument que nous prenons du témoignage des Peres sur la reelle presence du corps de I E S V S - C H R I S T en l'Eucharistie ; est la coutume qu'ils auoient de prouuer les plus difficiles articles de nostre foy par des arguments tirez de l'Eucharistie , qui n'eussent esté d'aucun poids , si on n'eut creu qu'en icelle estoit reellement le corps de I E S V S - C H R I S T .

Sainct Irenée en prouue le premier article qui est de la toute puissance de Dieu, Et le second qui est de I E S V S - C H R I S T Fils de Dieu seconde personne de la Trinité. Ce Docteur donc disputant cõtre ceux qui nioyent I E S V S - C H R I S T estre Fils du Createur, & neantmoins croioyent ce que nous tenons de l'Eucharistie, S Irenée
prouue la
toute-puis-
sance du
Fils de
Dieu par
l'Euchari-
stie l. 4. c.
34. Comment, dict-il, croiront-ils que ce pain consacré, est le corps de leur Seigneur, & le Calice son sang, s'ils ne croient qu'il est Fils du Fabricateur du monde? Le sens est comme cy deuant auons dict citans ces paroles en vn autre propos, ils croient que I E S V S - C H R I S T à conuertý par sa parole le pain & le vin en son corps & en son sang, il faut donc qu'ils croient qu'il est tout puissant & Fils du Createur du monde, car telle mutation ne peut estre faicte que par vn Seigneur tout-puissant. Cest argument n'eut rien valu, si le corps de I E S V S - C H R I S T estoit seulement

R 2

par.

par signe en l'Eucharistie : car pour faire cela il n'est pas besoing de la toute-puissance de Dieu.

*S. Leon. in
eota, Syno.
Romanain
epistola ad
Cler. quaest
23.
Gelas. in
auab.
naturâ cōs
Eutyeb. &
Nestō.*

Sainct Leon & Gelas confirment le troiesime article qui est de l'Incarnation du Filz de Dieu par le mesme mystere, monstrés contre l'erreur d'Eutyches, qu'en I E S V S - C H R I S T, il y a deux natures diuerses sans confusion, la diuine & l'humaine faisans vn I E S V S - C H R I S T, comme en l'Eucharistie il y a deux natures distinctes, la celeste qui est le corps de I E S V S C H R I S T immortel & glorieux, & la terrestre, qui sont les especes & signes visibles du Sacrement qui font vn Sacrement. L'argument n'auoit aucune force aussi, s'il n'y eut eu que le signe du corps de I E S V S - C H R I S T en l'Eucharistie, ains eut fauorisé a l'Heretique, qui disoit que I E S V S - C H R I S T n'auoit qu'une nature : & partant il eut reparty l'argument de la similitude ; & eut dict qu'il n'y auoit qu'une vraye nature en I E S V S - C H R I S T, & l'autre seulement par signe : tout ainsi qu'en l'Eucharistie il n'y a que le pain, & en iceluy la figure du corps du Sauueur : le quatriesme qui est de la mort & Passion de I E S V S - C H R I S T, ilz l'ont déclaré aussi souuent par l'Eucharistie comme ilz l'ont appellé souuent sacrifice & memoire de la Passion du Sauueur, ce que les Sectaires ne peuuent pas nier.

*Synod.
Ephesi. &
Alexand.*

Le Concile d'Ephese & d'Alexandrie prouent par l'Eucharistie la Resurrection du Sauueur qui est vn cinquieme article. Et Sainct Cyrille recitant comment le Sauueur se fit toucher a Sainct Thomas, pour luy faire foy de sa Resurrection: *Il nous donne, dict-il, sa chair à toucher: afin que nous croyons fermement qu'il a suscité son temple, c'est à dire son corps, car ainsi I E S V S - C H R I S T mesme s'est appellé en Sainct Iean. Il dict donc qu'en l'Eucharistie nous auons vn argument aussi palpable de la Resurrection de I E S V S - C H R I S T; que S. Thomas lors qu'il le toucha, parce que nous le touchons*

*S. Cyrill. l.
112. in loa.
c. 38.*

*I. corps du
Sauueur
appellé sū-
ple, loa. 9.*

touchons & tenons auffi reellement que luy, encor que ce soit d'une autre façon; & adioure que la Communion est vne Confession de la resurrection du Sauueur. Parquoy qui croit que le corps de I E S V S - C H R I S T est au S. Sacrement de l'Autel, il ne peut douter de la Resurrection de I E S V S - C H R I S T. S'il ny auoit que la figure quel seroit l'argument de ce graue Docteur? Le Sauueur par ce mesme mystere a prouué celuy de son Ascension, quand il dict à ceux qui murmuroyent, dequoy il promettoit de donner sa chair à manger & son sang à boire, *Et quoy si vous voyez monter le Fils de l'homme ou il estoit auparauant?* Desquelles paroles le Concile d'Ephese tire vne preuue pour declarer le mesme disant, que puisque I E S V S C H R I S T nous a peu laisser son corps en l'Eucharistie, il l'a peu porter au Ciel.

Sainct Denis Areopagite prouue par l'Eucharistie la Communion des Saints, & dict que pour cela elle s'appelle *Synaxis*, c'est à dire Communion: d'autant que par icelle nous sommes faits vn. Tertullien; *Quand nous demandons, dict-il, nostre pain quotidien, nous demandons vne perpetuelle perseuerance en I E S V S - C H R I S T, & vne vniou induisible en son corps, par le pain quotidien entendant l'Eucharistie comme apres luy l'ont entendu Sainct Cyrille de Ierusalem & Sainct Augustin. S. Paul argumente de mesme façon quand il dict; Nous qui sommes plusieurs, sommes vn pain & vn corps, & participons tous d'un pain & d'un Calice.* S'il n'y auoit que du pain en l'Eucharistie, il n'y auroit aucune raison de tât exaggerer ceste communion; car elle ne seroit non plus grande que celle des Iuifs mangeans la manne ou les autres figures, esquelles le corps de nostre Seigneur estoit representé, & selon noz aduersaires mangé comme il est en leur Cene, & aux quelles selon du Plessis, ils auoyent C H R I S T immolé, sacrifié, crucifié. Or est-il que ny au vicil, ny au nouveau Testament n'est

parlé d'aucune Communion si estroicte entre les personnes mangeans ensemble, que de celle des Chrestiens communians en ceste diuine table: Dequoy on ne peut rendre autre raison, sinon d'autant que tous y prennent vne mesme viande, vn mesme morceau, & vn mesme corps, present & entier en tous, & par luy sont faicts vn, & avec luy, & entre eux mesmes, qui est la Communion la plus noble & la plus estroicte qui puisse estre: car c'est estre vn avec le chef, & vn avec les membres; c'est double vnion, des membres avec le chef, & des membres avec les mēbres; vnion portant la figure & pourtraict des bien-heureux vniquement vnis au Ciel & faicts vn avec Dieu, & vnis entre eux d'vn tres-fort & tres-noble lien d'amour & charité celeste.

Et autres banquetts tous mangent vne mesme viande, mais no pas tous vn mesme morceau.

I. Eucharistie figure de la Communion des Saints.

Combien disertement les Peres anciens ont déclaré la susdite Communion de la chair de nostre Seigneur.

CHAP. XI.

OR affin que l'on entendit que ceste vnion n'estoit pas seulement en esprit & volonté, comme disent les Ministres, mais de chair, à chair, comme nous croyons, lesdicts Peres n'ont pas failly de noter ceste distinction, & declarer nostre foy, d'vn langage si euident, que personne n'en peut doubter estant capable de raison. Sainct Cyrille de Ierusalem dict, que nous sommes saints *Chrystophori*, porte-CHRIST, prenants au Sacrement le corps & le sang de CHRIST en nos membres, estans par cela rendus participans de la diuine nature, selon le dire de saint Pierre. Il dict, que nous portons IESVS-CHRIST quand son corps est vny avec le nostre reellement. Nous auons ouy cy dessus la similitude de deux cires fondues & meslées ensemble, apportée par S. Cyrille Alexandrin, & son discours tres-euident pour tesmoigner ceste reelle vnion.

Saint

Chrystophori.

S. Cyrill.

Hiero. Ca-

roch. myst.

4.

3 Pet. 1. 4.

S. Cyrill. in

Joan. l. 10. c.

13 cy dessus

l. 1. c. 32. p.

103. S. Etil-

lar. l. 6. de

Trin.

Sainct Hilaire voulant monstrer aux Arriens, que IESVS-CHRIST estoit vn avec son pere, non par vnion de volonteé seulement, comme ils disoyent; mais aussi de nature, comme l'Eglise croit, tire son argument de l'Eucharistie, & refutant les Arriens à dessain, iustifie par suite la verité de l'vnion réelle, que les Ministres nous debattent. Voycy comme il parle: *Je demande maintenant à ceux qui nous mettent en auant l'vnité des volonteéz entre le Pere, & le Filz, sçauoir-moisi IESVS-CHRIST est en nous par verité de nature, ou seulement par accord de volonteé, & prouuant qu'il est veritablement vny avec nous par la Communication de son corps, il poursuit, disant: Si le Verbe à esté veritablement fait chair, & si nous prenons veritablement en la viande du Seigneur (en l'Eucharistie) le Verbe chair, comment pouuons nous croire qu'il n'habite en nous naturellement, qui se faisant homme a prins inseparablement la nature de nostre chair, & l'a ioincte avec la nature de l'Eternité, pour nous Communiquer ceste chair soubs le Sacrement d'icelle?*

S. Hilaire l.
s. de Trm.

Or les Arriens croyoyent que IESVS-CHRIST estoit vn avec son Eglise d'vnio de son corps par l'Eucharistie, mais ils ne croyoyent pas qu'il fut vn avec son Pere par vnion de substance en la diuinité. Sainct Hilaire prenant leur Confession, & la priere que le Sauueur auoit faicte à son pere, en laquelle parlant de l'vnion de ses membres aussi luy, auoit dict, *Je leur ay donné la clarté, que tu m'as donnée afin qu'ils soyent vn, comme nous sommes vn: Sainct Hilaire donc, conclud ainsi, Si doye nous prenons veritablement la chair de son corps, soubs le mystere, & par cela nous sommes vn, par ce que le Pere est en luy, comment ose on sussonir ceste vnité de volonteé (seule) veue que la propriété naturelle par le Sacrement est un Sacrement de parfaite vnité? Il veut dire, l'vnion du corps de IESVS-CHRIST avec son Eglise est en la nature, & non en la volonteé seulement, comme vous Arriens, congedez, comment donc soustenez*

Le corps de Iesus-Christ est prins substantiellement. en l'Eucharistie.

Erreur des Arriens.

1000. 17. 11. l'union réelle en diuerses natures.

vous que l'union de IESVS-CHRIST avec son Pere, n'est pas en la nature, mais en la volonté seulement, veu que IESVSCHRIST a dit *qu'il est vn avec son Pere*, comme avec son Eglise, c'est a dire substantiellement? Saint Hilaire donc tenoit, que l'union du corps de IESVS-CHRIST estoit substantielle avec nos corps, & non seulement d'esprit & de volonté; s'il viuoit maintenant il prendroit l'autre poincte de son argument, contre les Ministres cantonnez à l'extreme opposite des Arriens, & diroit. Les Ministres concedēt que IESVSCHRIST est vny avec son Pere en essence, ce que les Arriens nioyent, ils nient qu'il soit vny par son corps reellement avec l'Eglise, ce que les Arriens concedoyent; & nostre Seigneur a dict, *qu'il est vn avec son Eglise, comme avec son Pere*. Or il est vny avec son pere naturellement, comme les Ministres concedent, il est donc vny avec son Eglise naturellement, c'est a dire en verité, & en vnité de son corps naturel, non seulement de volonté & par foy; car il a dit, qu'il seroit vn avec elle, a la semblance de l'union réelle, & naturelle qu'il auoit avec son pere en la diuinité. Nous participons donc de son corps reellement en l'Eucharistie. Or Saint Hilaire ne veut pas dire, que le corps de IESVS-CHRIST soit vne nature avec nostre corps, cōme la diuinité est vne nature avec la diuinité de son pere, mais que son corps est vny substantiellement avec le nostre, à la semblance de la diuinité, selon laquelle il est vny substantiellement avec son pere, & que l'union est substantielle encore que diuerse. La chair de IESVS-CHRIST donc est vne avec la nostre substantiellement. C'est l'union que S. Paul a signifié escriuant aux Corinthiens: *Nous sommes plusieurs vn pain & vn corps, veu que tous participons d'un pain & d'un calice. Qui est ce pain* dict le docteur Photius? *c'est le corps de IESVS-CHRIST, & qu'aduient il a ceuz, qui le participent? C'est qu'ils sont faitz le corps de CHRIST.* Car en la partici-

Unio substantielle.

Aux Occidentaux.

union réelle.
Ioan. 17. 21
Quelle union réelle.

1. Cor. 10. 17.

Photius. Const.

participant nous sommes faitz ce pain, qui n'est qu'un à la semblance du pain materiel, qui se fait vn de plusieurs grains: ainsi participans de ce pain nous sommes faitz le corps de CHRIST, car nostre vieille chair corrompue par le peché auoit besoing d'estre renouvelée par vne chair sainte. Ceste Communion donc, ou commune vnion se fait non seulement d'esprit, mais encor de corps, car si elle se faisoit seulement d'esprit, Sainct Paul ne deuoit pas dire, plusieurs sommes vn corps, mais plustoit, plusieurs sommes vn esprit. Le mesme Sainct Paul escriuant aux Ephesiens, touche ceste vnion corporelle de IESVS-CHRIST avec son Eglise par la semblance du mariage: Car elle est reelle comme au mariage, sauf qu'elle est faite en façon de viande sacramentellement, & diuinement, & sans aucune corruption, Communion operatrice des delices spirituelles en terre, auant fruits de celles du ciel, delices que personne ne scait, sinon les ames deuotes & saintement amoureuses de l'es-poux qu'elles reçoieuēt en ce nuptial & diuin bâquet, Sainct Paul donc faisant allusion à ceste Communion, dit exhortant les Mariez à aymer leurs femmes comme leur corps, *que personne ne hait sa chair, mais la foment & nourrit comme IESVS-CHRIST son Eglise: Par ce que nous sommes membres de son corps, chair de sa chair, & os de ses os.* Qui n'entend la clarté de telle doctrine & de tels passages, n'a point d'yeux. Et qui n'y veut croire, il n'a point de foy.

*Nostre
chair nou-
uelle par
celle de Je-
su Christ.
S. Cyp. de
cana dom.*

*Ephes. 5.
11.*

*La resurrection prouée par l'Encharistie. Fau-
ses gloses refutées.*

CHAP. XII.

Sainct Irenée non contant d'auoir montré le premier & second article de nostre foy, comme il à esté dict cy dessus, par l'Encharistie, il en prouue encor la resurrection de la chair, tant il trouue ce Sacrement

*La resurrection de la
chair prou-
uée par
l'Encharis-*

R 5

fort &

fort & puissant, pour fournir dequoy rembarrer les efforts Heretiques. Il dict ainsi. *Comment donc disent les mescreans, que nostre chair s'en va en pourriture sans recevoir la vie, ven qu'elle est nourrie de la chair & sang du Sauueur?*

Nos corps sont nourris de la chair du Sauueur & immortalité.

Il dit que nostre chair est nourrie de celle de I E S V S-CHRIST, non charnellement, & à la façon qu'elle est nourrie des autres chairs, comme pensoient les Capharnaïtes, mais en prenant de son atouchement forcé & vigueur de resusciter à la vie eternelle; & ainsi doyuent estre expliquez les anciens Peres, toutes-fois & quantes qu'ilz disent que nostre corps est nourry de celuy du Sauueur, & en mesme

l' Eucharistie composée de deux choses.

sens parle encor ce Docteur vn peu apres disant: *Tous ainsi que le pain terrestre viuifié par la benediction de Dieu, n'est plus pain commun mais Eucharistie, composé de deux parties l'une terrestre & l'autre celeste: De mesme nos corps repeux de l'Eucharistie, ne sont ia plus corruptibles, estans animez de l'esperance de resusciter.* Nos corps repeux de l'Eucharistie, c'est à dire viuifiéz par son diuin atouchement. Or examinons vn peu ces mots: *Le pain,* dict-il, *n'est plus pain commun apres l'Inuocation de Dieu, c'est à dire apres auoir esté consacré, Il n'est plus pain commun, mais Eucharistie & corps de I E S V S-CHRIST.*

Pain non commun: Malignes gloses des Sectaires. Pae. Mra. cone. Gard. obi. 152. 111.

Les Sectaires nommément Pierre Martyr donnent deux explications malignes à ce lieu. Le premiere quand ils escriuent que Sainct Irenée dict, le pain n'estre plus pain commun, parce qu'il est ja fait sacramentel, & affecté à vn vsage sacré, & non pour autre changement substantiel. La secon de est qu'ils appellent la partie terrestre de l'Eucharistie, le pain & le vin, & la celeste, le corps du Sauueur qui est au Ciel. Ceste glose n'est pas declaration du sens de Sainct Irenée, mais marque de l'ignorance des gloseurs. Premierement si Sainct Irenée eut dict le pain n'estre commun seulement que parce qu'il est affecté à vn autre vsage, & non parce qu'il est tourné en corps de I E S V S-

La partie celeste en l'Eucharistie est le corps du Sauueur.

Refutation de la premiere glose.

CHRIST,

CHRIST, il n'eut rien dict à propos. Car il prouuoit contre l'Heretique, que nos corps prennēt vn germe de la glorieuse Resurrection par la Communication, & attouchement du corps glorieux de IESVS-CHRIST, qui est ce pain consacré, & fait du pain commun, pain celeste & non commun. S'il eut entendu pain non commun selon la glose des Sectaires, les Heretiques n'eussent ils pas respondu a Saint Irenée, que son argument estoit vne Sophisme, & que nos corps n'auoient point de participation réelle, mais seulement spirituelle, à la chair de IESVS, mangeans ce pain consacré, & non commun, estant iceluy seulement vn signe sacré, & non la chair réelle de IESVS-CHRIST? N'eussent-ils pas prins pour eux l'argument, disans que comme ce pain n'est le corps de IESVS-CHRIST, sinon spirituellement & par signification, de mesme que la resurrection de nos corps seroit spirituelle & par signification & non réelle? Beze adiouste en son Cyclope que le corps de IESVS-CHRIST apprehendé par la foy en ce pain viuifie l'ame & le corps: s'il eut donné ceste raison pour conuaincre les Heretiques que S. Irenée refutoit, ils l'eussent encor renuoyé plus loing, & eussent dit que puis que ceste apprehension ne se faisoit que par l'ame, que l'ame seule aussi seroit viuifiée & non le corps.

Germe de la glorieuse resurrection en nos corps.

Meditatiō de Theodoro de Beze In Cyclope.

Resurrection de fantasia.

D'auantage si par la foy les corps sont resuscitez, qu'auoit que faire Saint Irenée de prendre argument du pain de l'Eucharistie, plustost que des autres Sacremens, veu que s'il n'est que pain, il excite moins à la foy de ceste resurrection, que ne font plusieurs autres mysteres de nostre Religion, comme sōt les miracles, la parole de Dieu, le Baptême, & semblables, dōt la force est plus grande pour nous eleuer à la foy de la resurrection? & la meditation de l'article de la resurrection du Sauueur, n'eut elle pas esté plus conuenable pour seruir d'argument & de preuue à la resurrection de nos

Meditatiō de Resurrection mal fondée.

*Le pain
consacré,
c'est à dire
le corps du
Sauueur.
Nos corps
resuscite-
rons à la
semblance
deceluy du
Sauueur.
Phil. 1. 21.
Partie ter-
restre.
Resuscitation
de la si-
con-
de glose.*

de noz corps, que la manducation de ce pain, n'ayant semblance que d'une nourriture spirituelle, & non de resurrection? Saint Irenée donc croyoit ce qu'il faut croire, que ce pain consacré est le corps de I E S V S - C H R I S T, & argumentoit pertinamment & efficacement, prouuant par la participation, & attouchement du corps de I E S V S - C H R I S T immortel & glorieux, la future resurrection de nos corps à la semblance de celuy du Sauueur.

Ce qu'ils adiourent que Saint Irenée par la partie terrestre de l'Eucharistie, il entend le pain, & par la celeste, la chose signifiée, quoy qu'absente, à scauoir le corps du Sauueur estant au Ciel; c'est vne addition ridicule. Car Saint Irenée parle de deux choses presentes, & qui entrent ensemblement en la composition de l'Eucharistie, & ceste belle exposition met vne partie en terre & l'autre au Ciel: & quel assemblage est cela? Du Plessis s'est messé apres ces gloseurs de glofer encor les paroles de Saint Irenée, qu'il cite & glose dignement à sa suffisance: *Pesons ces mots,*

*Arriere
glose de du
P. l. s. c. 4.
p. 777.
Du l. s. c.
s. 4. p. 772.*

dict-il, le pain reçoit la vocation de Dieu, c'est à dire par son institution, de commun il est fait sacré; il est fait Eucharistie. Icele composée de deux choses terrestre & celeste: non donc des accidens d'une chose terrestre & d'une chose celeste; mais fait que les deux demeurent, la terrestre c'est le pain sanctifié, dédié à un usage saint: la celeste c'est le pain du Ciel, le pain vivifiant, & qui de corruptibles nous rend incorruptibles par la foy de la Resurrection. Il à voulu sembler dire quelque chose de nouveau pour donner lustre aux vieilles gloses, & il n'a apporté que nouvelles ignorances & nouvelles tenebres. Il a mis vocation de Dieu pour inuocation, & l'a interpreté de l'institution au lieu de la consecration, afin d'obscurcir les paroles de la consecration dont parle Irenée, qui en ce lieu & en plusieurs autres par le pain receuant l'inuocation, n'entend autre chose que le pain ayant receu la parole de Dieu, ou le

*A Equiuo-
que.*

pain consacré par icelle, pain Eucharistifié, viande Eucharistifié comme parle Iustin, qui n'est autre chose que le corps de I E S V S. C H R I S T, ainsi qu'auons dit. Parquoy du Plessis montre qu'il n'entend ny le Grec de Sainct Irenée, ny le Latin correspondant au grec. Il n'entend non plus ce que Sainct Irenée appelle, & nous avec luy la partie terrestre de l'Eucharistie & la partie celeste, & veut tirer en consequence, que selon nostre foy les accidens du pain & du vin sont accidens du corps du Sauueur.

*ἁπόθεν ἡ
χρῆσις
αὐτῆς
Pain san-
ctifié. Iu-
stin, ap. 2.
Le Sacre-
ment de
l'Eucharis-
tie compo-
sé de deux
parties.*

Sainct Irenée appelle la partie terrestre de l'Eucharistie, ce qu'on y apperçoit des sens, la blancheur, l'auueur, & autres accidens du pain, demeurez sans subiect apres la cōsecration, le pain n'y estant plus, que si du Plessis a ouy dire, que les loix de Philosophie ne permettent pas ceste suspension d'accidens, qu'il sçache que la foy nous apprend que Dieu peut plus faire que la nature. Sainct Irenée appelle donc ces accidens la partie terrestre de l'Eucharistie. Du Plessis pense que c'est la substāce du pain, & mal; car le pain n'est plus pain apres la cōsecration, ains la chair du Sauueur, cōme le mesme S. Irenée dit, & nous avec luy, & avec toute l'Eglise Catholique.

*La partie
terrestre.*

Du Plessis pèse encor que nous disons que ces accidens sont accidens du corps du Sauueur, & s'abuse, car comme nous auons dict, ilz sont sans subiect.

*Accidens
sans subiect.*

Sainct Irenée appelle la partie celeste de l'Eucharistie le corps du Sauueur estant en l'Eucharistie, qui touche noz corps, & les viuifie par son attouchement à l'immortalité. Du Plessis appelle la partie celeste le corps du Sauueur estant au ciel, & fait vn Sacrement composé d'vne chose presente & vne absente, & éloignée de la terre & du Ciel, comme qui diroit maintenant que Sainct Pierre est vn homme entier en terre, estant son corps à Rome & son ame au Ciel. Il dict encor que le corps du Sauueur nous rend incorruptibles.

*La partie
celeste.*

*L. s. c. 4. p.
777.*

tibles par la foy de la resurrection, & par ceste glose il donne vn sens ridicule & obscur, à vn texte qui est tres-pertinent & tres-clair. Car y a il tien plus clair; nos corps receuans l'Eucharistie, ne sont iaplus corruptibles, ayans l'esperance de la resurrection. Et si les paroles de Sainct Irenée portoyent le sens de ceste glose, & s'il prenoit son argument de la foy que nous auons de la resurrection du Sauueur, qu'est-ce qu'il eut dit contre les Heretiques qu'il refutoit? La foy de la Resurrection est vne chose toute spirituelle, & ne touche pas le corps; ils eussent donc inferé de là, comme nous disions tantost, que la resurrection seroit spirituelle, & que l'ame seule seroit viuifiée de ceste foy, comme seule en receuant l'influence. Ioinct que l'Eucharistie, de laquelle prend son argument S. Irenée, ne est pas donnée pour la memoire de la Resurrection, mais de la Passion du Sauueur. Pourquoy donc prendroit S. Irenée son argument de l'Eucharistie, plusloft que de la meditation de l'article de la Resurrection du Sauueur, s'il pensoit qu'il n'y ent que du pain, comme les Ministres disent? & qui est si au eugle qui ne vöye qu'il argumente principalement par l'Eucharistie, parce qu'il croit qu'en icelle nous participons reellemēt le corps de I E S V S C H R I S T, & que par ceste participation nos corps sont viuifiez à la future resurrection?

Qu'a donc donné de nouueau du Plessis, sur les vieux songes & resueries de Beze & Pierre Martyr? qu'a-il auancé autre chose, si non que ce qu'eux auoyent dict vn peu intelligiblement & avec apparence de probabilité, il l'a dict confusement & sans poincte? Vn peu apres il cite encor Sainct Irenée, & trouble l'eau d'vn autre lieu tres-clair de la presence du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie. Sainct Irenée disputant contre les Marcionistes, qui disoyent que I E S V S C H R I S T n'estoit point fils du Createur, tire vne sensible conclusion que tantost, par vn autre moyen &

*C'est bar-
touchement
de la chair
du Sauueur
qui donne
au corps la
vigueur de
resusciter.*

*L'Eucha-
ristie est in-
struée en
la memoire
de la Pas-
sion, Faites
cecy en me-
moire de
moy.*

*C'est la do-
ctrine de
tous les Per-
es.*

diët, Si le Seigneur est filz d'un autre Pere que de celuy qui a fait les Creatures (comme diët Marcion) comment a-il fait iustement de prendre le pain qui est vne Creature, & confesser que c'estoit son corps ; Et le vin meslé qui est de mesme condusion, Et assemer que c'est son sang ? C'est à dire, n'a-il pas fait iniustement, d'vser de souueraine puissance sur vne des Creatures qui ne sont pas de sa iurisdiction, & les faire sienes les conuertissant en son corps & en son sang ? Que si Marcion n'ose dire que I E S V S - C H R I S T aye fait iniustement en cela, il faut dôc que il confesse que I E S V S - C H R I S T est fils du Createur,

S. Irenée. l. 4. c. 17.

Changero. ne creature en vne autre marque de souueraineté ne iurisdiction.

& qu'il n'a rien vsuré d'autruy, comme parle Tertulien, & qu'il a exercé sa puissance sur les Creatures de son Pere, & par consequent siennes. Voicy comment du Plessis interprete ce lieu: Prenant le pain qui est Creature, le Seigneur diët qu'il estoit son corps, le Calice son sang.

Du Plessis l. 4. c. 4. p. 776.

Et nous le disons aussi; à sçauoir sacramentellement, & nos aduersaires veulent reellement. Qu'ils se souuiennent de la maxime de Thomas, qu'il ne se peut dire en bonne Theologie, que le pain est le corps de C H R I S T ; ains de la leur propre, que iadis l'Eglise Catholique ne parle ainsi.

Grâdemercueille, comme si sacrementellenet reellement ne se pouuoient compasser.

Il veut dire, que selon Sainct Irenée, le corps de nostre Seigneur ne peut pas estre reellement en l'Eucharistie. Car selon la maxime de Thomas, qu'il deuoit nommer S. le pain n'est pas le corps de I E S V S - C H R I S T. Et S. Irenée escrit que I E S V S prenant le pain diët que c'estoit son corps.

Du Plessis nous renuoye à nostre memoire, nous le renuoyons aux communs principes de la nature; il diët que c'est la maxime de Sainct Thomas, que le pain ne peut estre diët le corps de I E S V S - C H R I S T, nous disons que c'est la maxime de tout homme, qui a l'usage de la raison. Car vne nature diuerse n'est pas vne autre; vn arbre n'est pas vne aigle; ny vn poisson, vne pierre; De mesme le pain n'est pas le corps de nostre Seigneur. Et Sainct Irenée

Vne nature n'est pas vne autre.

ne le-

ne le dict pas aussi n'y nous non plus, mais nous disons avec luy, que le pain ayant receu l'invocation de la parole de Dieu, c'est à dire comme souvent nous auons repeté, le pain consacré, est le corps de nostre Seigneur. Or il y a grande difference entre ces deux propositions, *Le pain est le corps de nostre Seigneur*, & *le pain consacré est le corps de nostre Seigneur*. La premiere proposition est faulse, & la seconde est veritable. Mais pourquoy est-ce que l'Eucharistie est appellée pain, puis qu'elle ne l'est pas? Nous l'auons dict ailleurs, & adioutons de nouveau; que c'est parce que souvent la chose porte le nom de ce qu'elle a esté, encor qu'elle ne la soit plus. Ainsi en l'Exode, la verge de Moysé ia conuertie en serpent, est appellée verge: & l'homme est appellé poudre; parce qu'il en est composé; & en S. Matthieu le Sauueur parle ainsi, *Allez, dites à Jean que les aueugles voyent, & les boyteux marchent*; c'est à dire ceux qui auoyent esté aueugles & boyteux.

Exo. 7.
Genes. 3.

Matth. 23.
3.

Pourquoy
le Sauueur
en l'Eucharistie
est appellé
pain.

Marc. 16.
Cy dessus l.
1. c. 38. p.
225.

Sanct. in
bib. patr.

S. Ignace,
l'Eucharistie
medicament
de

Ainsi donc est appellé le corps de nostre Seigneur pain, parce qu'il est fait de ce qui estoit auparauant pain. Il est aussi appellé pain, parce qu'il en porte la semblance exterieure, ainsi en sainct Marc, & souvent ailleurs, les Anges sont appelez hommes, parce que ils paroissent exterieurement en guise d'homme, par ces raisons le corps de nostre Seigneur est appellé pain. Nous en auons cy dessus amené d'autres, contre lesquelles non plus que contre celles icy, les Ministres n'ont sçeu encores respondre, encor qu'ilz ayent eu bon loysir d'y penser; car elles ont esté iadis amenées par Lanfrancus, il y a cinq cens, contre les vieux Heretiques, ancestres de ceux-cy. S. Irenée d'oc ez susdicts passages, confirme la resurreccion de noz corps par l'Eucharistie.

Sainct Ignace l'auoit fait deuant luy; car escriuant aux Ephesiens, il les exhorte de souvent Communier, estant l'Eucharistie yn medicament d'immor-

d'immortalité, & vn antidote de la mort.

Après S. Irenée, Tertullien vſe de meſme argumēt
au liure qu'il a fait de la reſurreccion de la chair.

*l'immorta-
lité.*

*Tertull. l.
de reſ. car.*

Et Sainct Cyprien parlant de l'Euchariftie & de
noſtre Reſurreccion. *Nous eſtans, diſt-il, vne chair & vn
ſang corrompus, & vne nature de corps & d'eſprit infirme, nous
ne pouuons pas eſtre reformez à la reſurreccion, ny retourner à
la ſemblance de Dieu, c'eſt à dire eſtre ſuſcits immortels à ſa
glorieuſe ſemblance, ſi on n'eut mis vn emplaſtre conuenable à
la playe inueterée, & appliqué remedes contraires pour la cure
d'une infirmité incurable.*

*S. Cypr. de
cana Do-
mini.*

Sainct Cyrille explicant Sainct Iean, diſt que nos
corps ſont viuifiez par l'attouchement du corps de
I E S V S - C H R I S T en l'Euchariftie, comme les mala-
des eſtoyent garis & les morts reſuſcitez, par l'attou-
chement du meſme corps de I E S V S - C H R I S T, pen-
dant qu'il conuerſoit encor mortel en ce monde.

*Cyrril. l. 4.
in Ioan.*

6. 14.

Pour, LA VIE ETERNELLE, qui eſt le dernier
article de noſtre foy & l'encre de noſtre eſperance,
nos Peres ont fondé de tres-belles meditations ſur ce
Sacrement; les vns le comparant à l'arbre de vie du
Paradis terreſtre, qui donnoit l'immortalité figure de
la felicité eternelle. Les autres à la fontaine du meſ-
me Paradis, les autres à vn banquet & à la manne, don-
nant toute ſorte de gouſts ſpirituels. Le Sauueur l'a
appellé pain du ciel; toutes leſquelles conſiderations
feroyent fondées en l'air, ſi l'Euchariftie ne contenoit
que la figure du corps du Sauueur. L'Eſcriture nous
enſeigne que la vie eternelle conſiſtente en la fruition
de Dieu, en delices inenarrables de l'ame, en repos &
contentement indicible du corps, & en la gloire im-
mortelle. La meſme Eſcriture nous declare tout cecy,
par des ſemblances familiares à noz ſens, quand elle
nomme le Paradis, Noces, & feſtin nuptial du filz de
Dieu Roy des Roys. Car ſ'il n'y a temps auquel les
Roys terriens traitent plus Royalement, & honorent

*Article
douxieſme
L'arore de
vie Paſ-
caſſu.*

*Fontaine de
Paradu.*

*S. Chryſo.
hom. 45.*

*in Ioan.
Banquet.*

*S. Greg.
hom. 10.*

*Pain du
ciel Ica. 6.*

*La beati-
tude conſi-
ſte en iuxta-
ſion de
Dieu.*

*La felicité
appellée*

*noces de
feſtin*

S

plus

plus magnifiquement leurs bons subiets & seruiteurs en habits & autres choses, qu'aux nopces de leurs fils: quelle ioye & liesse, quelle gloire sera-ce d'estre present aux nopces du fils de ce grand Roy, qui est la mesme Largeffe, Bonté, Richesse, Sageffe, & Puissance? L'Eucharistie porte la semblance de la vie eternelle en tout cecy; car elle est appellée le grand souper du Fils de Dieu en ce monde; & le mariage & nopces d'iceluy avec son Eglise; & comme au Ciel la viande de la felicité sera Dieu tout en tous, & tout en vn chascun de ses eleux; de mesme est icy le corps du Sauueur viande pour tous, toute en tous, & toute pour vn chascun. Les Saincts Peres n'auoyent garde de fonder ces diuins rapports, representans ceste beatitude en l'Eucharistie, ny de fonder en icelle la confirmation des plus hauts Mysteres de nostre foy, ainsi que auons veu, s'ils eussent cuidé qu'elle n'estoit que vne piece de pain, qualifiée d'vne vaine figure, que luy donnent nos reformez.

Grand souper
per Luc. 14
19.
Nopces.
& Cath. 22.
1e. apo. 19.
7.

Les Ministres destruisent tous les articles du C R E D O, pour
establiir la fausseté de leur Cene.

CHAP. XIII.

NOus auons monstré comment les Peres anciens confirment par l'Eucharistie les articles de nostre foy, montrons maintenant comment à poincte contraire, les Ministres les destruisent pour la fausseté de leur Cene.

Le premier
article du
symbole.

Faux pre-
texte issu
d'ignorance
& mati-
46.

Le premier article est, **IE CROY EN DIEU LE PERE TOU-T-PUISSANT.** Contre c'est article ilz disent, que Dieu ne peut faire qu'un corps n'occupe point de place, & qu'il soit en diuers lieux; & ce disant ils disent, qu'il n'est pas tout-puissant. Pour voyler leur erreur ils recourent aux loix de contradiction, & disent, que ce sont choses contradictoires, qu'un corps

corps soit sans l'exercice de ses proprietéz, & que Dieu ne peut faire telles contrarietez; d'autant qu'il fe roit la verité, & la mensonge ensemble; ie dis que recourir à ces loix, c'est defendre son infidelité par son ignorance, & combattre ignoramment, & neantmoins malicieusement la foy par la Philosophie, la puissance de Dieu par l'infirmité de la nature, & ignorer Dieu & la nature ensemble. Dieu qui a mis les loix à la nature s'en peut dispenser: & au reste la nature enseigne, que l'actiō de la proprieté se peut separer d'icelle, & estre suspendue, comme nous voyons au feu; la proprieté duquel est bruler, & toutes-fois il ne brula point les trois enfans iettez en la fornaisie; il n'y a pas donē de contradiction, qu'un corps ayt quantité sans occuper place: car occuper place, c'est la proprieté & non la nature du corps, comme ailleurs nous dirons: c'est donc nier la puissance de Dieu, de dire qu'il ne puisse faire qu'un corps soit sans occuper place, principalement son corps: c'est aussi grande infidelité, cōme qui diroit que Dieu ne peut faire que le feu soit sans bruler.

*Dieu croi-
teur et mai-
stre de la
nature.*

*Feu sans
bruler, D^{ns}
niel.*

Le second article, ET EN IESVS-CHRIST SON FILS VNIQVE NOSTRE SEIGNEVR. Ilz

*Le second
article.*

destruisent c'est article disant qu'il ne le faut point adorer en l'Eucharistie, soit parce qu'il n'y est pas present, comme disent les Calvinistes; ou encor qu'il soit present, parce qu'on adoreroit le pain; comme disent les Lutheriēs; qui tiennent que le pain demeure avec le corps de IESVS-CHRIST. Les vns & les autres par diuerses routes d'erreurs sur l'Eucharistie, priuent IESVS-CHRIST de l'honneur a luy deu, comme au Seigneur souuerain, & entant qu'il est en eux, auilissent sa Maieisté. Car Dieu doit estre adoré par tout, ou il est, & quiconque luy denie l'adoratiō, il dit qu'il n'est pas Dieu. Or la foy Catholique nous enseigne, que IESVS-CHRIST est present en l'Eucharistie, & que la substance du pain n'y est plus, & que tout le

*Ilz offrent
l'honneur
à Iesvs-
Christ.*

*C'obattent
obliquem.
la diuinité
de Iesvs-
Christ.*

*Sincerité
de la foy
Catholi-
que.*

Sacrement doit estre adoré, comme faisant vn tout, à sçauoir IESVS-CHRIST, qui est l'obiet de l'adoration, & les especes qu'on honnore d'vn honneur deu aux choses saintes & cōiointes à IESVS-CHRIST. Ainsi comme on adoroit IESVS-CHRIST estant encor en terre reuestu de ses habits, l'adoration de Latricie s'adressoit à la personne Dieu homme, & non aux habits, sauf qu'on les honnoroit seulement en consequence de celuy qui les portoit, & en celuy qui les portoit, que nos Theologiens appellent en leurs Ecoles coadorer, c'est à dire adorer avec la chose, & en la chose adorée.

*Adoratio
de Latric.*

Coadorer.

Le troi-

me article.

Incarna-

tio compa-

rie. par les

S. Peres a-

vec l'E-

ucharistie.

S. Iust. ap.

S.

S. Cypr. de

eana dam.

S. Hil. ar. l.

S. de Trin.

S. Amb.

de inicit. c. 9

S. August

apud Grat

d. 2. hoc est.

Une per-

sonne,

Un Sacre-

ment.

les mesmes

motifs luy

ont fait

donner sa

chair.

Le troisieme. QVI A ESTE CONÇEV DV S. ESPRIT, ET EST NE DE MARIE VIERGE. De cestuy-cy ils ostent la similitude, qui est entre l'Incarnation & l'Eucharistie, tant & si deuotement preschée par les Saints Peres; à sçauoir que comme l'Incarnation deux natures; la diuine & l'humaine sont vnies ensemble, surnaturellement par la vertu du saint Esprit: de mesme en l'Eucharistie, la nature des accidens est vnue surnaturellement avec le corps de IESVS-CHRIST, sans toutes-fois l'auoit pour subiect. Item en l'Incarnation, la diuinité inuisible & impassible est vnue avec l'humanité visible mortelle, & les deux font vn tout, à sçauoir vn IESVS-CHRIST; ainsi en l'Eucharistie la partie celeste & diuine, qui est le corps de IESVS-CHRIST glorieux & immortel, & les especes visibles & perissables font vn Sacrement, encor que ceste vnion ne soit hypostatique, ny personnelle, ains sacramentelle seulement. IESVS-CHRIST à prins chair humaine pour l'amour de nous, & pour estre present avec nous; les mesmes motifs luy ont fait donner sa chair en l'Eucharistie. En l'vn & en l'autre monstrant vn diuin exemple d'humilité, & de douceur; aiant endure beaucoup en son corps naturel, visible, sans intereff de sa diuinité inuisible; endurent aussi beau-

coup

coup d'indignitez au Sacrement visible par les méchans, sans interest de son corps caché. En l'humanité visible on adoroit sa diuinité: au Sacrement visible, on adore son corps inuisible vny avec sa diuinité. Toutes ces belles Analogies sainctement remarquées par les Saincts Peres, sont destruites par les Ministres, ostans la reelle presence du corps du Sauueur en ce Sacrement. Mais le principal erreur qu'ils commettent icy pour asseoir leur idole de Cene, c'est qu'ils ostent la virginité à la Mere de Dieu; car ne voulans conceder que le corps de nostre Seigneur soit sorty sans fractiō de celui de sa Mere, de peur qu'ils ne soyent cōtrains de confesser, que son corps à peu penetrer vn autre corps sans l'interessier, & que par mesme priuilege il peut estre en l'Eucharistie sans occuper lieu, ils disent qu'il est né à la façon des autres hommes, & par consequent ostent facilement à la Mere de Dieu l'honneur de sa virginité, & iniurient son filz par vn atroce blasfeme, l'estimant brise-virginité.

Les Ministres destruisent la virginité de la Mere de Dieu.

Le quatriesme est. IL A ENDVRE SOVS PONCE PILATE, A ESTE CRUCIFIE MORT ET ENSEVELI. Ilz rendent inutile cest article, enseignantans que la chair de IESVS-CHRIST ne profite rien en l'Eucharistie, encor qu'on la mangeat, mais que ce est seulement la diuinité: car si cest argument est bon, il s'en suit qu'en la Croix elle n'aura non plus profité; d'autant qu'elle n'estoit pas alors plus salutaire de soy qu'elle est maintenant, qui est vn consequent plain d'impicté: car encor que la diuinité deissant la chair, luy aye donné la vertu, si ne peut on pas dire sans blasfeme, que la chair de IESVS-CHRIST ne profite de rien, veu que cōme il a esté dit ailleurs, c'est elle qui a enduré, qui a esté fichée en Croix, a souffert la mort, & no^a rachetez. Que si elle a esté profitable en la croix estât mortelle, qui osera dire qu'elle soit inutile maintenant, mortelle & glorieuse en l'Eucharistie?

La quatriesme. L'amortissement du Sauueur.

La chair du Sauueur utile en la croix et partout.

Le cinquième.

Le cinquième. IL EST DESCENDU AUX ENFERS, ET EST RESUSCITÉ DES MORTS LE TROISIÈME IOUR. La première partie de cest article, ils la nient de peur du Purgatoire, que il leur faudroit confesser, confessant ceste descente. En la seconde, ilz diminuent la gloire de la resurrection du Sauueur, ne voulans conceder qu'il soit fort du Sepulchre fermé, à la façon qu'ils ne veulent conceder, qu'il soit né de la Vierge sans ouverture de corps, ou qu'il soit entré à la chambre des Apostres les portes fermées. Et tout cecy afin que ils puissent defendre à couuert leur erreur contre l'Eucharistie, qui est que le corps de IESVS-CHRIST ny peut estre, sinon à la façon commune des autres corps naturels, visiblement, & sans occuper place.

Ilz n'ont pas peur de l'Enfer.

Ils diminuent la gloire de la resurrection.

Le sixième article.

Le sixième article est. IL EST MONTE AU CIEL, ET EST ASSIS A LA DEXTRE DE DIEU LE PERE TOUVPUISSANT. Ils ne scauent cōment expliquer cest article, voyans bien qu'en luy donnant son vray sens, ils sont contrains de confesser que le corps de IESVS-CHRIST montant au Ciel, à monstré auoir des qualitez en son corps, qui confirment nostre creance de la presence d'iceluy en l'Eucharistie, comme sont l'agilité, la legereté, la subtilité, montant en haut contre la nature des autres corps, entrant es cieus sans ouverture, comme naturellement il est en l'Eucharistie sans occuper lieu.

L'herésie vauit la liberté à Iesou-Christ pour s'eleuer en regne.

Parquoy ilz ayment mieux dire, qu'il a percé les Cieus, & diront à la fin qu'il y est monté avec vne eschele, parce que la nature d'un corps humain n'est pas de monter sans degrez, moins encor de voler sans ailles: ainsi dit Caluin, que la pierre du sepulchre s'amolli quand le Sauueur resuscita, & que l'eau s'endurcit sous ses pieds, quand il marcha sur la mer: *gl'ose in ep'te* & cōtraire du tout à l'Escriture: & au reste ils l'attachent

chent si bien au Ciel, qu'ils ne veulent pas permettre qu'il en bouge tant soit peu, iusques au iour du iugement, de peur qu'il ne se trouue en l'Eucharistie, & les face menteurs; resueries & erreurs blasphematoires, & appertement donnant contre la doctrine de S. Paul, S. Paul à veu le sauueur en terre apres son Ascension. 1. Cor. 15. 2. qui tesmoigne auoir veu le Sauueur en terre apres son Ascension, à la façon que plus de cinq cens Chrestiens l'auoyent veu apres sa Resurrection deuant qu'il montast au ciel.

Le septiesme. DE LA IL DOIBT VENIR IUGER LES VIVANS ET LES MORTS. Contre c'est article faict ce qu'ils enseignent, à sçauoir que le Sacrement de l'Eucharistie a esté des-ia fausement administré par plusieurs siecles; car de l'a il s'ensuit ou que IESVS-CHRIST est ia venu, ou que la Prophetie de Saint Paul donnée aux Corinthiens est faulse disant, que *toutes-fois & quantes qu'ils celebreroyent ce Sacrement ils annonceroyent la mort du Seigneur iusques à ce qu'il vint.* La consequence est euidente: Saint Paul vouloit dire que ce Sacrement seroit celebré iusques au iour dernier, & que quand il cesseroit, le iugement viendroit aussi tost. Or est-il que si leur doctrine est vraye qui dit que nostre Eucharistie & nostre Messe est abomination, on à laissé de celebrer ce Sacrement, car ne le celebrer comme il faut, est moins que de laisser du tout à le celebrer IESVSCHRIST donc est venu des-ia & le iugement faict, & le dernier iour tenu il y a plus de mille ans: ou s'il n'est venu, Saint Paul à escrit là mensonge.

Le huitiesme. LE CROY AV S. ESPRIT. Le huitiesme. me. le croy au S. Esprit. La mesme doctrine est repugnante à cest article, & iniurieuse au Saint Esprit: car s'il est vray ce qu'ils disent, le Saint Esprit à laissé regner au milieu de l'Eglise vn erreur grand & intolerable sur le principal Sacrement d'icelle; qui est contre l'honneur de sa prouidence.

*Le neuvi-
esme la S.
Eglise Ca-
tholique.*

Le neuviemesme. EN LA SAINCTE EGLISE CATHOLIQUE, ET COMMUNION DES SAINCTS. Par la mesme doctrine cest article est renuersé. Car selon icelle il faut dire, que l'Eglise des Chreliens a esté l'espace de seize siecles vn Theatre d'Idolatrie, la plus sotté & la plus abominable que fut iamais entre les Payens. Car il n'y eut iamais peuple si lourdaut, & si insensé qui adorat vn morceau de pain côme Dieu, veu que cela non seulement repugne à la raison, mais encor au sens. Et quelle nation dist Ciceron contre les Aegyptiens, fut iamais si sotté qui pensat que la viande qu'elle mange soit Dieu? Parquoy si en l'Eucharistie il ny à que du pain, & si ce Sacrement n'est le corps de **I E S V S- C H R I S T**, comme les Ministres enseignent, l'Eglise à tenu pour Dieu vne piece de boullanger depuis l'Ascension du Sauueur iusques à Caluïn, & a fait autant de Dieux, comme les Chreliens ont rompu de morceaux de pain, & adoré en l'Eucharistie plus d'idoles qu'il ny en a eu depuis que l'Idolatrie a commencé au monde, ô Doctrine abominable que la vostre, Ministres, qui tirasses apres soy si injurieuses, & si blasphemantes absurditez contre l'Eglise de **I E S V S- C H R I S T**! Ceste mesme erreur descouult encor la Communion du corps du Sauueur avec ses membres, & des membres entre eux, par le moyen du chef dont cy deuant nous parlions; Communion faite par l'entremise de ceste chair deistée, vnie avec la nostre, & la nostre eleuée avec elle, & pour elle vnie à la diuinité.

*Le dixies-
me la re-
mission des
péchez.*

Le dixiesme article. LA REMISSION DES PECHES. Contre cestuy-cy ils disent que l'Eucharistie ne remet point les pechez, ny en tant que Sacrement, ny en tant que Sacrifice.

*Le onzi-
me la resur-
rection.*

Le onzieme, ET LA RESURRECTION DE LA CHAIR. Contre cest article combattent toutes les belles raisons naturelles qu'ils, amenant des proprie-
rez des

rez des corps pour tacher d'obscurcir la reelle presen-
ce du Sauueur en l'Eucharistie. Car si le corps mesme
du Sauueur ne peut estre sās occuper place, sans estre
veu, & sans estre subiect aux loix des autres proprie-
tez, les nostres ne seront pas priuilegez d'auantage;
Et si vn des principaux effects de la manducation du
corps de nostre Seigneur est la Resurrection, & la vie
eternelle, comme le Sauueur mesme l'a dit, quicō que
aneantit la reelle manducation du corps de I E S V S -
C H R I S T, il aneantit par mesme doctrine cest article.

*Effect prin-
cipal de
l'Euchari-
stie.
Ioan. 6.*

En somme leur fausse doctrine fournit des armes
aux Payens, & Iuifs pour impugner, & destruire en vn
coup la foy de la Trinité. Car s'il faut nier, comme ils
font, que le corps du Sauueur soit present en l'Eucha-
ristie: parce qu'on ne peut comprendre comment vn
mesme corps puisse estre au ciel à la dextre du Pere, &
en terre sur l'Autel, il faudra encor plus opiniastrēct
nier le mystere de la Trinité. Car il est pl^s difficile d'ē-
tēdre, qu'vne seule nature & vne diuinité soit en trois
personnes reellement distinctes entre elles, & vnies à
vne diuinité, qu'vn mesme corps soit en diuers lieux.
Et qui ne voit que toute leur foy n'est fōdée qu'en la
raisō humaine & nō en la parolle de Dieu, & que leur
infidelité ne prouient que du iugement humain?

*La Cene
des Mini-
stres de-
struit la
foy de la
Trinité.*

*Un en trois
est trois en
vn.*

*Un corps
en plusieurs
lieux.*

Le dernier E T LA VIE ETERNELLE, est aussi
bien renuersé par leur mescreāce qu'aucun des autres;
nous priuant de la viande de ceste precieuse chair,
vray antidote de la mort, & souuerain Electuaire de
l'immortalité, comme parle Sainct Ignace, certes ilz
priuent nostre chair, de l'vniqye moyen que luy a lais-
sé I E S V S - C H R I S T, de resusciter vn iour glorieuse,
pour apres regner. au ciel eternellement. Et au reste
comme nostre Eucharistie porte l'image de ceste vie
eternelle, aussi leur Cene porte la semblance de l'Eu-
fer. C'est vne repuē chetifue, vn profane morceau,
vne gorgée de breuuage vain: repuē qui ne nourrit ny

*Le deuxies-
me article
de l'Eu-
charistie
est destruit
par la
denegation
de la
resurrection
de Iesus
Christ.
S. Ign. ch.
ad Ephef.
Ioan. 6.
Leur Cene
semblance
d'un repas
infernal.*

*L'Herésie
peste de la
foy.*

Lame ny le corps, & met le germe de la mort éternelle à tous les deux : repué de disette, de risée, de figures, & de fantosmes, & en ses qualitez vraye effigie de l'Enfer, ou il y à faute de tout bien, perpetuelle disette, & perpetuelle famine. C'est ainsi que les Ministres s'appent les douze fondemens de nostre creance pour soubasser l'Idole de leur opinion, sur les ruines de la vraye Foy, tant est l'Herésie pernicieuse & tant amoureuse de ses inuentions & de sa vanité, pour laquelle soustenir elle n'espargne ny Createur ny creatures, renuersant tout pour se mettre en regne sur tout.

*Autre preune du tesmoignage des Peres anciens prinſes
sur l'adoration de l'Eucharistie.*

CHAP. XIV.

LES Saints Peres nous ont donné encor vn fort L'argumēt de leur foy sur la reelle preséce du corps du Sauueur en l'Eucharistie, enseignans qu'en icelle nous y adorons I E S V S - C H R I S T, non comme en vn signe ou image; car cela se peut faire hors de l'Eucharistie, & de telle adoration on ne pourroit pas colliger sa reelle presence, mais d'vne adoration circonstanciée de telles conditions, qui montrent euidamment que I E S V S - C H R I S T est present en ce Sacrement. Premierement les Peres ont creu tousiour & laissé par escrit, qu'apres la Consécration les Anges se trouuoient presens à l'Autel pour y adorer le Sauueur. Saint Chrysostome, *Alors, dict-il, les Anges sont aux costez du Prestre Et toute la Cour celeste bruit, Et le lieu voisin de l'Autel est enuironné de trouſes Angeliſques à l'honneur de celui qui est immolé. Et recite là deux visions de deux Saints Personages, à qui Dieu auoit autresfois fait voir ceste diuine multitude des celestes Elpris. Comme iadis la priere d'Elisée fit ouuir les yeux*

*Les Anges
presens en
la Sacristie a-
pres la con-
sécration.
S. Chryſt.
s. de sacer.
Visions des
Anges sur
l'Autel.*

les yeux de son seruiteur estonné des troupes ennemies, à ce qu'il vit les esquadrons armez de ces memes esprits faisans alte sur la montagne voisine de la cité pour la sauue garde du Prophete: Et ailleurs, *En ce temps* (apres la consecration) *mon trescher frere, non seulement les hommes haussent la voix en priant, mais aussi les Anges fleschissent le genouil au Seigneur, les Archanges aussi le supplient cōme estant l'heure proprez car ils ont la sacrée oblation fauorable.* Item, *Pense ie te prie que la table Royale n'est mise, que les Anges y seruent: que le Roy mesme y est present, tu y assistes en paresseux? tu as tes habits sales & tu ne t'en soucies? mes habits sont nets, diras tu, adore donc & cōmunie au sacrifice ou CHRIST est immolé & la brebis du Seigneur: quand tu ouyras, Oremus, prions tous ensemble, quand tu verras tirer les rideaux des Autels, alors pense que le Ciel s'ouure, & que les anges descendent,* Le mesme escrit en l'Homelie premiere sur les parolles d'Esaië, *L'ay veu le Seigneur.* Sainct Gregoire, *Qui peut doubter d'entre les fideles qu'à l'heure de l'immolation les Cieux ne soient ouuerts à la voix du Prestre, & que les cœurs des Anges n'assistent au mystere de IESVS-CHRIST? Si apres la consecration n'y auoit que la figure, ces Saincts eussent-ils creu que les Anges s'y deussent trouuer & laisser le corps de leur Seigneur au ciel, pour le venir adorer en son signe, & en vne piece de pain?*

La seconde circonstance est prinse de ce que lesdits Peres ont tenu tousiour en grande veneration, & beaucoup plus grande que les images, tous les instrumens qui touchent immediatement ou de bien pres les especes du Sacrement, cōme sont les Corporaux, Calices, Patenes, les Ciboires & les Autels qu'ō confacre à c'est vsage, laquelle reuerence n'est faicte pour autre occasion sinon pour la presence du corps & sang de IESVS-CHRIST. Ainsi le tesmoigne S. Hierosme escriuant à Theophile d'Alexandrie. Au moyen dequoy Optatus se plaignant des Heretiques qui auoient

*S. Chryso.
hom. 3. de
incompr.
Dni natu.*

*S. Chryso.
hom. 61.
ad pop.
Ant.*

*S. Greg. 4.
Dial. 6. 12.*

*Secōde cir-
constance.
veneration
des vases
sacrez.*

*S. Hier. ad
Theophyl.
Alex. Op.
cap. 1. 6. cō-
tra D. nat.*

Meritiques
brise autels auoyent rompu les Autels, y a-il rien plus sacrilegement
et brise ce fait que de rompre, raser, & desmolir les Autels? Car qu'est-
ce ce que l'Autel sinon le siege du corps, Et/ Sang du Sauueur? Et
liccs. ce sur fait si inhumain à esté encor redoublé quand vous auez

rompu les Calices porteurs du sang du Sauueur Et/ les auez redou-
 blés en masse; ô execrable meschanceté; ô malice non ouye!

Calomnie
sur S. Ath Or ceste veneration estoit si grande que les Arriens
S. Athan voulans forger vne calomnie fort atroce contre S.
epol 2. Athanase, l'accuserent d'auoir rompu vn Calice, comme luy mesme escrit en sa seconde Apologie.

Troisiesme
circonstan- La troisieme circonstance, est l'ordonnance de l'E-
ce. glise estroitement gardée, qui defend aux Cathecumenes non seulement de Communier au Sacrement, mais non pas mesme d'assister à la cōsecration, ny d'adorer l'Eucharistie, encor qu'il leur fut permis d'adorer les images du Sauueur, & estre presens en la premiere partie de la Messe, comme ailleurs nous auons dict, Surquoy saint Augustin, *Le corps de CHRIST*

S. Augus
traît. 10. *in loan.* c'est vne manne cachée aux Cathecumenes parce que *IESVS* ne se fe pas encor à eux. Or si les Peres avec l'Eglise eussent creu qu'il ny auoit que du pain figure du corps de *IESVS-CHRIST*, est-il vray semblable qu'ils eussent esté si scrupuleux que de ne vouloir admettre ces ieunes plantes à ceste partie de la Messe ou l'Eucharistie estoit adorée, & à la Communion de ce pain? veu mesmes qu'on leur donnoit du pain benit, appelé pain des Cathecumenes, duquel parlant le mesme S. Augustin, *Les Cathecumenes*, dict-il, prennent du pain, encor que ce ne soit pas le corps de *CHRIST*, il est neantmoins S. parce qu'il est Sacrement, c'est à dire signe sacré.

Pain benit
pour les Ca
thecume-
nes S. Aug
l. 2. de pecc.
merit. c. 26.
Quatrief-
me circon-
stance,
S. Basile de
sy. saint. La quatrieme circonstance est que les Peres ont tellement adoré le Saint Sacrement, qu'ilz l'ont aussi inuoqué, & ce par tradition Apostolique, dict Saint Basile, qui est vn trescertain argument qu'ilz croioyent que *IESVS-CHRIST* Dieu & homme, y estoit present en suyte de son corps precieux. Car encor qu'on

qu'on face honneur aux images & signes de I E S V S-
 C H R I S T, iamais pourtant on ne les inuocque, Sainct *Inuocation*
 Denys Arcopagite, *Mais ô toy tresdiuin, & tressacré Sa- au S. Sa-*
 crement caché sous des signes obscurs comme par des voiles, m'ô- *crement S.*
 stre toy descouuert à nous, & rempli les yeux de nos esprits de la *Dionys. l.*
lumiere qui ne peut estre cachée! *de ecl. bio-*
rar. 6.3. p. 3.

Du Plessis, apres Calvin & les menus Ministres, *Figures pro-*
 dict que c'est vne figure de Rhetorique par laquelle *rendues de*
 quelquefois on parle mesmes aux choses qui n'ont *du Plessis*
 aucun sentiment, comme nous disons à la Croix, *te te*
salue nostre vniue esperance. Mais il se trompe trop ele-
 gamment en sa Rhetorique: car encore que souuent
 les Peres vsent de ces façons de parler comme les ex-
 emples qu'il apporte, tesmoignent, ce n'est pas à dire
 que par tout où ils le font ce soyent faillies de Rheto-
 rique. Cicero apostrophe quelques fois les sepulchres, *Daniel. 5.*
 Virgile les Astres, les enfans qui surēt iettez en la for-
 naisse toutes les creatures voire sans ame, le Ciel, les
 Elemens, la Grele, & le reste. Donc quand Cicero
 inuocque le peuple Romain, & Virgile les Empereurs
 Romains ou ses amis, sont figures & Apostrofes dres-
 sées aux choses sans ame? les Saincts parlent quelques
 fois au Ciel par figure, donc ils le font tousiour? donc
 quand S. Denys inuocque icy le Sacrement ou il croit *Inuocation*
 estre I E S V S- C H R I S T, c'est fleur de Rhetorique? Et *faicte au S.*
 si ceste inuocation estoit vne tradition Apostolique, *Sacrement*
 ainsi que tesmoigne S. Basile, les Apostres estoient ils *de l'Autel*
 si amoureux de Rhetorique es choses sacrées, qu'ils *par tradi-*
 en laissent des ordonnances expressees? Et s'ils les *tion Apo-*
 laissoient pour l'Eucharistie, pourquoy non encores *stolique. S.*
 pour le Baptisme, & les autres Sacremens, puis-que *Basil. l. de*
 comme dit du Plessis au mesme lieu, I E S V S- C H R I S T *sp. saint.*
 est la substance de tous les Sacremens, comme de la
 Cene? Ce n'est pas donc la Rhetorique, qui faisoit fai-
 re ces ordonnances aux Apostres, & ainsi parler saint *Pourquoy*
 Denys & les autres Saincts au Sainct Sacrement de *les Saincts*
 l'Autel, *adorent*
l'Eucharis-
tie, & non
les autres
sa

l'Autel, & non aux autres; c'estoit la foy qu'ils auoient que I E S V S - C H R I S T Dieu - homme estoit la present en personne & non en signe seulement, ou par grace, comme il est aux autres Sacremens. Parquoy si du Plessis vouloit prouuer que ce langage estoit figure Rhetorique, il falloit auoir prouué que le corps de I E S V S - C H R I S T n'y estoit pas, alors il eut bien conclu: que comme quand S. Ambroise adresse sa parole à l'eau, & Amphilocius à la ceinture de la Vierge, parlent en Rhetoriciens, parce que ces choses n'ont pas oreilles pour les entendre; de mesme que l'iuocation de S. Denys estoit vne iuocation de Rhetorique. Mais nous disons que S. Denys croyoit ce que

*Pourquoy
S. Denys
iuoque le
saint Sa-
crament.*

nous croyons, que I E S V S - C H R I S T estoit present: parquoy c'estoit vraye iuocation, encor qu'elle fut portée par vne apostrophe Rhetoricienne; comme sont celles ou l'on iuoque Dieu. Quand du Plessis iuouera le morceau de sa Cene, nous dirons qu'il est Rhetoricien parlant à vne chose sans ame & sans raison; ou s'il le fait à escient & sans Rhetorique, qu'il est vn idolatre iuouant vne idolette paitrie, & cuite, facture d'vn boulenger. L'interpretation de Pachimere qu'il apporte sur la suddite iuocation de Sainct Denys, montre tousiour le peu de foy qu'il a à citer, & l'aveuglement de son erreur par tout. Car il corrompt les paroles & de saint Denys, & de son interprete Pachimere, & n'entend pas qu'elles sont dictes

*Interpreta-
tion cor-
rompue.*

*S. Denys.
Eccel. hier.
4. 1. p. 7.*

contre luy. Sainct Denys dict *ô tres-déu & tres-sacré Sacrement*, comme nous l'auons tantost cité, du Plessis, *ô Sainte & diuine ceremonie*; mal fidelement: car *τελετή* *διωτά* ne peut pas signifier ceremonie en ce lieu là, veu qu'il parloit du Sacrement qui contient plus que ceremonie, & la ceremonie est vne action qui passe, luy parloit à vne chose permanente. Pachimere dict. *Il parle (Sainct Denys) au Sainct Sacrement*

*τελετή
διωτά-
ου.*

Pachimere

comme à vne chose ayant ame, & ce à bon droit, & à la façon

la façon que Gregoire le Grand dict, à Saincte & grande Pasque. Du Plessis rend, Il parle à ceste ceremonie comme si elle avoit une ame, & avec apparence. Et luy fait dire le contraire de ce qu'il dict; Car Pachimere rend la raison illustrée de l'exemple de saint Gregoire, pourquoy saint Denys inuquoit le Sacrement. Et veut dire que combien que Sacrement selon les especes visibles semble vne chose sans ame, toutesfois le saint l'inuoque comme ayant ame, & ce à iuste occasion; car I E S V S - C H R I S T vraie vie y est caché dessous; il l'inuoque comme saint Gregoire qui dict, à Saincte Pasque inuquant non la feste de Pasque comme pense Nicetas, mais I E S V S - C H R I S T sous le nom de Pasque. Car nostre Pasque cest I E S V S - C H R I S T comme parle saint Paul. Que si Pachimere disoit, ce que luy met en bouche du Plessis, il le contrediroit ridiculement. Car il dict que saint Denys inuoque I E S V S - C H R I S T inuquant le S. Sacrement, & selon l'arriere-glose de du Plessis, la sentence de ses paroles seroit, saint Denys inuoque le Sacrement comme ayant ame, & ce à bon droit, car il n'a point d'ame n'estant qu'un signe muet. Combien plus clairement parle la verité? Il inuoque le S. Sacrement come chose animée, encor qu'il ne le semble pas: car il parle à I E S V S - C H R I S T present au Sacrement, come S. Gregoire quand il l'appelle Pasque, I E S V S - C H R I S T, dis-ie, caché sous le voile des especes du pain & du vin. S. Denys donc par telle inuocation dressée au Sacrement monstroit qu'il y adoroit I E S V S - C H R I S T present; Saint Gregoire de Nazianze en l'Oraison qu'il à faite de sa sœur Gorgonia, recite qu'elle estant affligée d'une maladie prodigieuse, & ne trouvant plus de remede aux medecins, comme en vne nuit la maladie luy eut donné vn peu de relasche, s'en vint à l'Eglise à la desrobée, se icette à genoux deuant l'Autel implorant Paide

S. Gregoire
re inuoque
Iesu christ
sous le nom
de Pasque.
Iesu christ
nostre Pasque.

1. Cor. 1. 7.
Glose ridicule
de du
Plessis.

Comment
Iesu christ
est au S.
Sacrament.

S. Gregor.
Naz. ora.
in laudam
Sor. Gorgo.
go.

Miracle
du S. Sa-
crament.

l'ayde de celuy qui est adoré sur l'Autel, & ne partit qu'elle ne fut garie. Adoré donc sur l'Autel, & nô seulement au Ciel, comme dit du Plessis. Voyla l'iuocation en l'adoration. Or combien que chascun peut inuoker avec les paroles que le S. Esprit luy donnoit, on collige neantmoins des anciennes Liturgies, que c'estoit en disant les mots *Kyrie eleison*, Seigneur faites mercy; oraison tres-frequence aux dictes Liturgies, & c'est le bruit & la clameur de tremblement que Saint

*Paroles de l'iuocatio
du S. Sacrement
Kyrie eleisio
in liturg.*

*Clameur en
l'adoration
du Saint
Sacrement.*

Chrysostome entend aux lieux cy dessus alleguez & autres ausquels il dit, que les Anges avec les hommes haussent la voix, & bruyent apres que le Prestre à consacré, & que IESVS-CHRIST est fait present. Or du Plessis barbuillant de son ancre la verité de ceste adoration dict, qu'il laisse à dire, & cependant dict, que

anciennement on celebrait la Cene en façon de banquet, ou mesme on estoit assis: & pour tesmoignage, produit la coutume des Religieux de Saint Benoit, qui le font encor le leudy saint au mandatum, & repete ce mandatum trois fois, & autant de fois fait voir la triple ignorance, & hardiesse trop importune à faindre. L'ignorance est, premiere

*Mandatū
de du P.e.
P. 16. 76
225.*

*Premiere
ignorance.*

est, premierement que ce *mandatum*, n'est ny Messe, ny marque de Cene, comme les Ministres luy ont donné entendre: mais vne action d'humilité, qui se fait au leudy S, en laquelle le plus grand de la compagnie laue les pieds aux autres à l'imitation du Sauueur, qui apres la Cene, c'est à dire apres le souper de l'Agneau Paschal, voulant instituer le Sacrement de son corps, laua les pieds à ses Apostres, & laissa cest exemple d'humilité pour patron aux Pasteurs de son Eglise: parquoy on l'imite en faisant ce qu'il fit, & laue on les pieds apres la Messe & Vespres dictes, & la

*Pourquoy
on laue les
piedz de
leudy S.*

*En quel
temps.
Mandatū
nouū. Ton.
22. 86.
Seconde
ignorance.*

Communion faite: pendant lequel lauement on chante les paroles qu'il dict *mandatum nouum do vobis*, donc laction Baptisée est appelée *mandatum*. Secondement ceste action n'est pas propre des Religieux de Saint Benoit;

Benoist ; ains commune à toute compagnie Ecclesiastique. Les Euësques lauent les pieds à leurs Chanoines, & tous superieurs à leurs inferieurs collegiez. Les Papes mesmes font le *mandatum* à tel iour, voire encores nos Roys de France : font ils pour cela la Cene selon le sens de du Plessis ? Troisiësimement ceste action se faisant apres la Messe, & apres Vespres, ne touche rien ny elle, ny la Cene. Or ceux à qui on l'auue les pieds sont assis par necessité ; car on ne l'auue pas les pieds aux hommes, comme aux leuriers : Parquoy, colliger par ce lauement qu'on faisoit anciennement la Cene, c'est à dire la Communion, comme faiët du Plessis, c'est faire vne consequence ridicule, c'est faire venir la teste d'un Elefant du ralon d'un homme ; c'est dire que la Cene se faisoit estans les Cenateurs assis, parce qu'on lauait les pieds assis ; aussi bien pourroit on conclutre qu'on faisoit la Cene couché, parce qu'on dorroit couché. Ce sont les antecedens, les faintes & les fusées de du Plessis se meslant d'escrire de toutes choses deuant Messieurs de l'Eglise Romaine, aussi assurement de celles qu'il ne sçait, comme de celles qu'il sçait ; qu'on prenne d'icy coniecture s'il le faiët souuent. Mais à quelle occasion à il faiët ceste belle remarque en cest endroit ? C'est pour orner d'une piece antique leur Cene, qui se fait à la façon d'un banquet, comme ils disent ; ou le Ministre est avec sa robbe de chambre au bout de la table, & à tour de banquade les deuots communient assis à dextre & à fenestre, bec à bec entre eux, comme des hostes en un cabaret, n'ayant au reste ceste Cene rien de semblable à un banquet que l'assiette : car tout y est vuide, maigre, & pauvre pour le corps, aussi bien que pour l'ame, si on ny pouuoit ou par un bon desjeuner preallable, ou par un bon dîner suyuant, ou par tous les deux ; à quoy les Ministres ne font ny scrupule ny difficulté, & le pratiquent plus souuent eux

*Le Pape
fait ce mā-
dat & l'auue
les pieds.
Troisiëme
ignorance.*

*Consequen-
ce ridicule
de du Plessis.*

*Forme de
la Cene des
Ministres.*

*Banquet
maigre &
pauvre.*

T mes-

*Imposture
de du Pies-
si. 227.
Iesu vis
& immor-
tel au S.
Sacrement
Cone. Cō-
stantiense
sess. 13. Ba-
sil. sess. 30.
Florentin
decreto Eu-
genij &
Trident.
sess. 13. c. 2.
& can. 1.
& 3.
Iesu christ
toujour
immortel.*

mesmes, qu'ils ne lauent les pieds à leurs Cenateurs selon le *Mandatum* de saint Benoist. Et en toutes leurs actions meritent qu'on leur laue tresbien la teste plustost que les pieds. Du Pleffis adioute à la seconde page apres, que les Docteurs Catholiques ne font pas d'accord si le corps du Sauueur est mort ou vif en l'Eucharistie. Cey est vne ignorace & imposture en-semble, ignorance de n'auoir iamais leu ce que les Conciles de Constance, de Bale, de Florence, & de Trête, & tous les Docteurs Catholiques enseignent, que IESVS CHRIST est en corps, & en ame avec sa diuinité au S. Sacrement, bien qu'il ny ait que le corps qui y soit en vertu des paroles : imposture de taxer d'vne si bestiale ignorace les Docteurs de l'Eglise, veu qu'il ny à si simple femmelette Catholique, qui ne sçache que ou est IESVS-CHRIST il n'y peut estre que vif, & combien que pour le regard des especes son corps semble estre en l'Eucharistie, cōme vne Hostie morte, il est neantmoins immortel, & glorieux en soy.

*Cinquiemesme circonstance prinse du langage des Peres en-
seignant qu'ils adoroient IESVS-CHRIST
en l'Eucharistie.*

CHAP. VIII.

IL y à vne circonstance encores qui dōne vn grand lustre à la verité de nostre foy pour cognoistre que les Peres adoroient IESVS-CHRIST comme reellement present en l'Eucharistie. Ceste circonstance est prinse sur leur façon de parler quand ils sont en propos de ceste adoration, façon si tres-claire qu'elle ne permet à personne doubter. S. Clement, *Or qu'apres on face le sacrifice priant le peuple debout en silence, & l'oblation acheuée chasque ordre vienne separément pour prendre le precieux corps & sang du Seigneur, s'approchans en bon ordre avec crainte & respect, car ils viennent au corps du Roy. Il ne dict*

*S. Clem. 2.
constit. A-
post. c. 17.
in vers.
Turriani.*

dict pas ; car ils viennent à l'image du Roy comme il falloit dire , sil ny eut eu que le signe du corps de I E S V S - C H R I S T , mais au corps du Roy c'est à dire de I E S V S - C H R I S T , duquel le corps est present ; de I E S V S - C H R I S T dis-je Roy sacré & oinct par son Pere, & portant en sa cuisse le titre de sa Majesté Roy DES ROYS, & Seigneur des Seigneurs. Quand il n'y à que l'image du Roy, on ne dict pas le corps du Roy ; mais le signe & l'image du Roy. Or S. Clement dict, *ils viennent au corps du Roy.* Du Plessis corrompt ce texte tournant ainsi, *approchez vous de ce mystere avec la mesme reuerence que vous feriez d'un Roy, c'est à dire, glose-il, d'une personne venerable.* Il dict d'un Roy. Saint Clement dict, *du corps du Roy.* Il donne aussi vne glose plainne d'imposture ; car il faict dire à saint Clement qu'il faut honorer le pain en tant que signe de I E S V S - C H R I S T , comme on feroit vn Roy ou autre personne venerable , c'est à dire d'un honneur ciuil & humain qui est vne chose absurde ; car estant I E S V S - C H R I S T Dieu , il doit estre honoré en sa personne, & en tout ce qui le rapporte d'un honneur sacré de religion, & non ciuil qui est propre de la creature. Et celui qui dict qu'il faut honorer le corps de I E S V S - C H R I S T seulement d'un honneur ciuil , il commet vne grande impieté , desrobant à Dieu son honneur qui doit estre sacré & souuerain, que l'Eglise appelle honneur de Latrie, c'est à dire supreme adoration. S. Clement donc enseigne qu'on adore le Sacrement, non comme signe vuide seulement, mais comme Sacrement, auquel estoit present le corps du Sauueur. Les autres Peres disent le mesme. Theodoret rendant la raison à l'heretique contre lequel il dispute, pourquoy les Catholiques adorent les mysteres de l'Eucharistie, il ne dict pas que c'est pour estre signes & notes sacrées, mais par ce qu'ils sont veritablement, & qu'on croit & adore :

Am corps du Roy en l'Eucharistie.

Rex Sicut. Psal. 2.

Titre du Sauueur.

Rex Regum. Roy des Roys.

Apoc. 19. 16.

Du Plessis l. 4. c. 7. p. 62.

Iesus-Christ par tout doit estre adoreré.

Honneur de Latrie, supreme adoration.

Theodoret Dialog. 2.

T 2 Du

*Du Plessis
p. 230.*

*Comment
l'Euchari-
stie est fi-
gure du
corps du
Sauveur
estant au
Ciel.*

*Le pain &
le vin apres
la consecra-
tion le corps
& le sang
du Sau-
neur.*

*S. I. quit. 23
3. Anja 2. 4.
En ch. 1. 5. 6.
1. 2. 3. 4. 5. 6.
7. 8. 9. 10. 11.
12. 13. 14. 15.
16. 17. 18. 19. 20.
21. 22. 23. 24. 25.
26. 27. 28. 29. 30.
31. 32. 33. 34. 35.
36. 37. 38. 39. 40.
41. 42. 43. 44. 45.
46. 47. 48. 49. 50.
51. 52. 53. 54. 55.
56. 57. 58. 59. 60.
61. 62. 63. 64. 65.
66. 67. 68. 69. 70.
71. 72. 73. 74. 75.
76. 77. 78. 79. 80.
81. 82. 83. 84. 85.
86. 87. 88. 89. 90.
91. 92. 93. 94. 95.
96. 97. 98. 99. 100.*

*Roy de la
France*

Du Plessis encor icy appoincte sa plume menteuse, & contre qui ne l'appoincte-il ? & dict que Theodoret met que ces signes sont adorés comme semblances, intitypa, & appelle l'Eucharistie image & figure de la verité. Pour responce ie dis que du Plessis à esté aussi bien auueglé icy que tantoist, & qu'il est tres-euident que Theodoret croyoit avec l'Eglise Catholique que le corps du Sauueur estoit reellement en l'Eucharistie. Car comme l'Heretique disputant eut demandé, comment on appelloit les signes mystiques apres la consecration, le Catholique respond qu'õ les appelloit le corps & sang du Sauueur: on les appelloit, donc ils ne le sont pas. La consequence est mal tirée, & pour en faire vne bõne il faut dire tout le contraire; que puis que le nom de la verité leur est donnée, ils la contiennent. Ainsi vn peu auparavant Theodoret auoit dict, qu'ils s'appelloyent pain & vin deuant la consecration, parce que veritablement ils estoient pain & vin; & à la mesme façon aussi il dist apres, que le corps du Sauueur apres la Resurrection rendu immortel, est appellé le corps de la nature du Sauueur, c'est à dire le corps de sa diuinité, parce qu'il est tel en verité, & c'est la fraise de l'Es-criture, ou estre appellé, c'est auoir, ce que signifie le nom. Ainsi il est dict, *Le septiesme iour sera appellé saint,* c'est à dire, *sera.* Item, *Qui restera de Ierusalem sera appellé saint.* Mais si le corps du Sauueur est veritablement en l'Eucharistie, pourquoy Theodoret l'appelle image & semblance de IESVS-CHRIST? C'est parce que le corps du Sauueur estant en l'Eucharistie soit bs vne autre figure qu'il n'est au ciel, il en est appellé la semblance & le correspondant. Or l'Heretique disputant, croyoit avec l'Eglise Catholique, que le pain & le vin par la consecration, estoient conuertis au corps & sang du Sauueur; mais il croyoit contre la foy de l'Eglise, que le corps du Sauueur estoit con-

conuertý en la diuinité. Theodoret donc tenant la place du Catholique en ce Dialogue, argue ainsí contre cest Heretique: Tu crois que le pain est conuertý au vray corps du Sauueur en l'Eucharistie, il faut donc que tu croyes, qu'il à vn vray corps au ciel, & qu'il ne s'est pas conuertý en la diuinité; autrement la figure ne respondroit pas à la verité, c'est à dire le corps du Sauueur qui est au Sacrement seroit vray corps, & celuy qui est au ciel ne le seroit pas, qui est vne chose absurde. Il prouue donc par l'Eucharistie la verité du corps du Sauueur, comme souuent font les Peres contre les Marcionistes & autres semblables, qui nioyent ceste verité: oyons les autres Peres.

*Les Euty-
chiens di-
soyent que
le corps du
Sauueur
se estoit con-
uertý en la
diuinité,
S. Leo. ep.
22. tom. 1.
conf.*

*L'adoration de l'Eucharistie prouuée par Origene
& S. Chrysostome.*

CHAP. XVI.

Les tesmoignages des Peres citez peuent suffi-
samment esclarer la verité de l'adoration, dont
nous parlons, & de laquelle nous prouons la réelle
presence du corps du Sauueur au saint Sacrement;
mais parce que nous auons affaire avec des aduersai-
res malins, produisons en encor quelques autres, af-
fin que s'ils ne peuent estre vaincus de la lumiere, ils
soyent au moins confus de leur malignité. Origene
parlant du deuoir, & de la deuotion avec laquelle
nous deuous receuoir en nous le corps du Sauueur à
l'imitation du bon Centenier dict ainsí: *Quand tu prens
ceste viande sainte, & ce banquet incorruptible; quand tu
ioüys du pain & du Calice de vie; quand tu manges & bois le
corps & sang du Sa.ueur, alors le Seigneur entre dedans ta
maison: Au moyen dequoy t'humiliant toy mesme à l'exemple
de ce Centenier, dis comme luy; Seigneur ie ne suis pas digne,
que tu entres en ma maison: car ou ce Seigneur est receu
indignement, c'est à la condemnation de celuy qui le reçoit.*

*Orig. hom.
5. in diucr-
sa loca,
Euang. L.
Centenier
de l'Euan-
gile.
Mat. 8. 5.
Marc. 12.
Luc. 7.*

*Qui man-
dicar indi-
gué 1. Cor.
10.*

Origene veut que nous adorions, & supplions ce qui entre en nous, quand nous prenons le S. Sacrement, comme le Centenier adora & pria le Sauueur venant chez luy. Il croyoit donc qu'au Sacrement estoit le mesme Seigneur, que le Centenier adora : car s'il eut creu qu'il n'y auoit que des signes simples, il eut exhorté les Chrestiens à commettre vne manifeste idolatrie, & à def-honorer sacrilegement le Sauueur ; ce qui n'est aucunement vray semblable. Ce texte est aussi euident pour verifiser la foy de l'Eglise Catholique, que la glose apportée par nostre Gédarme chargé des despouilles des Ministres, est absurde & maligne. Il escrit donc qu'Origene en ce lieu entend, *qu'on*

*Glose de
du P.L.L.
4.7.p.827.*

adore le Sacrement comme on adore les saincts, c'est à dire, dict-il, les gens de bien, quand ils nous viennent voir, Et que Dieu entre en nous par sa parole & par les Pasteurs, que nous adorons d'une adoration ciuile, c'est à dire, les honorons ciuilement. Ceste interpretation est faicte des fumées d'un cerueau agité. Origene dict clairement & disertemét,

*Origene
maligne-
ment de-
sorqué par
Paduet, jai-
va.*

qu'on doit adorer le Sacrement de l'adoration que le Centenier adoroit **I E S V S- C H R I S T** ; cestuy dict, qu'il entend qu'on l'adore comme on adore les gens de bien ; Origene dict, qu'on adore au Sacrement **I E S V S- C H R I S T** de l'honneur deu à Dieu ; cestuy de l'honneur deu aux hommes ; Origene dict, qu'il y a grande difference entre la visite que **I E S V S-**

*Au S. Sa-
crament
Dieu nous
visite en
personne.*

C H R I S T faict en nous par les Pasteurs, & par sa parole, & celle qu'il faict par ce Sacrement ; car en la premiere il nous visite par autruy, au Sacrement il vient luy mesmes, non par signe ny par figure, mais en personne ; cestuy-cy dict, que c'est vne mesme façon de visiter ; Origene dict, que le Centenier adora

*La foy du
Centenier,
Matth. 8.
10.*

I E S V S- C H R I S T come Dieu, & le dit à bon droit, car il appert en l'Euangile, que le Centenier estimoit **I E S V S- C H R I S T** tout-puissant, & avec vne si grande creance, que le Sauueur mesme l'admirant dict, qu'il

qu'il n'auoit trouué si grand foy en Israël; Cestuy dict que c'est vne adoration de ciuilité & de courtoisie, semblable à celle dont nous honorons les gens de bien qui nous viennent voir. Cest homme pouuoit-il mieux représenter vn esprit esgaré, obstiné, auéglé, à escient, à dessein, & par malice affectée combattant la verité, & iettant la poudre contre les rayons du Soleil? Apres Origene, oyons saint Chrysostome, que ce mesme escriuain n'a pas failly de gloser de pareil style. Ce saint Prelat exhortant son peuple à se communier avec reuerence, apporte l'exemple des Sages ou Mages Roys qui vindrent adorer le Sauueur né en la creche, & dict entre autres propos: *Imitons donc au moins ces pauures barbares Payens, nous qui sommes Citoyens des Cieux, car eux le voyans en la creche & en la cauerne, & n'ayans pas veu ce que tu vois maintenant, neantmoins s'approcherent avec grande reuerence; Au lieu que tu le vois, non en la creche, mais sur l'Autel, tu vois, non vne femme le tenant entre ses bras, mais vn Prestre debout, & l'esprit abondamment resspandu sur ce sacrifice; tu vois non seulement le corps comme ils le virent, mais encor la vertu d'iceluy. Quelle comparaison & quelle exhortation eut esté ceste-cy, ou plustost quelle deception, si au Sacrement de l'Autel il n'y eut eu que des signes? Et ce peuple Chretien n'eut-il pas dict à son Prelat, comment dictes vous que nous voyons quelque chose plus grande: Les Mages virét le propre corps du Sauueur, & nous ne voyons que le signe: eux le virent present, & nous l'auons cloigné d'icy au ciel; eux le toucherent en sa propre chair, nous n'auons que le signe de sa chair. A quel propos donc demandez vous de nous si grande reuerence à leur exemple, qui sommes si in-egaux en la participation du mystere?*

Il est donc tres-certain que la foy de S. Chrysostome estoit, & de toute l'Eglise Catholique que IESVS-CHRIST est present au S. Sacrement, & aussi reelle-

*S. Chryso.
hom. 24. in
1. Cor. 10.*

*Les trois
Rois.
Matth. 2.*

*Il n'a-
uoient pas
veu les mi-
racles du
Sauueur.*

*Si la glose
des Scini-
stres estoit
vraye.*

*La foy de
toute l'E-
glise.*

ment & veritablement, comme il estoit en la creche quand les Roys l'adorerent, & que pour ceste presence saint Chrysoftome exhortoit de l'adorer comme Dieu. Que dict icy du Pleffis? Il dict des menfonges à la coustume, & nous fait voir son auenglement. Il dict que saint Chrysoftome parle du corps de

*Propositiō
quarree de
du Pl. p.
228.*

CHRIST representé au Sacrement; c'est menfonge, & menfonge sans appuy: car il est euident qu'il parle du corps de IESVS-CHRIST present, il dict que les sages n'adorerent pas IESVS-CHRIST comme

*Ineptie de
du Pl.*

Dieu, mais comme Roy. Cecy est vne ineptie, vn menfonge, vne calomnie, & vn blasfeme ensemble; Ineptie, parce que c'est respondre mal à propos, & donner vn scorpion quand on demande vn œuf. Le point de la comparaison consiste en cela; si le corps de IESVS-CHRIST est aussi present sur l'Autel, comme il estoit en la creche: du Pleffis gauchit la response à l'adoration. C'est vn menfonge, parce que les sages adorerent le Sauueur comme Dieu: car à quel propos comme Roy terrien? quelles enseignes voyoyent ils en ce petit enfant d'un Roy de la terre, quel equipage de Roy? quelle magnificence? quel train? ains ne voyoyent ils pas tout contraire à vn Roy terrien? vn estable pour vn palais; les araignées pour tapisseries, vn bœuf & vn asne pour caualerie, vne ieune femme & vn homme pour train; la paureté, la simplicité, l'humilité pour richesses, pour magnificence & pour tout equipage? & l'estoille qu'ils auoyent veue en Orient, qui les cōduict iusques en Bethleem, les visions qu'ils eurent, & autres signes celestes & diuins, leur enseignoyent ils vn Roy de ce monde, & non vn Roy d'Israël, c'est à dire vn Roy celeste, & qui deuoit regner en ce monde au cœur de ses eleux? Si l'esprit de Dieu les fit sortir de leur pays, pour venir trouuer ce Roy, ne les peut-il pas aduertir qu'il estoit Dieu? Et s'il les aduertit qu'il estoit Dieu, est-il

*Les trois
Roys adorerent
Iesus-Christ
comme
Dieu.*

vray

vray semblable qu'il ne les enseignat de l'honorer comme Dieu? C'est donc vn menfonge, & menfonge de tant plus impudent, qu'il donne impudamment contre toute l'antiquité, qui à tousiours creu que ces Roys creurent en IESVS-CHRIST, qu'ils l'adorerent comme Dieu, qu'ils farent les premices de la

*Impudens
menfonge
de l'aduersaire.*

gentilité en la foy, & qu'en eux fut accomply ce bel oracle : *Deuant que l'enfant sçache parler, & appeller son pere & sa mere par nom, la force de Damas sera ostée, & les*

*Vistoire de
Iesus petit
enfant.
Esa. s. 4.*

despouilles de Samarie en face du Roy des Assyriens, Qui estoit Herodes, à qui ces Roys furent adressez. Or qu'ils adorerent IESVS-CHRIST comme Dieu, le mesme saint Chrysostome en est tesmoing, & avec luy saint Irenée, saint Hierosime, saint Hilaire, saint Leon, Fulgenius & tous les autres grands Docteurs de l'Eglise, qui ont tousiours parlé de ceste adoration, comme ne doubtañs aucunement qu'elle ne fut sacrée & diuine, & faicte à IESVS-CHRIST, comme à Dieu. C'est donc encor vne calomnie, de desrober la louange de leur foy à ces Roys fideles, de tant plus grande qu'ils furent les premiers des Payens qui honorerent de leurs presens le Sauueur, le reconnurent par leur obeyffance, & se soubmirent à luy par leur hommage presté. C'est vn blasfeme, & vn sacrilege de desrober à IESVS-CHRIST la verité, & l'honneur de ceste recognoissance, & dire que ce ne fut que ciuilité. Que dict encor da Plessis? Il ne dict rien qui vaille, il siffle plustost, & serpentille de queüe & de teste, s'estant ietté ez espines de ce lieu, & n'en pouuant sortir sans blessure. Il dict que si saint Chrysostome eut voulu signifier que le Sauueur estoit en l'Eucharistie apres auoir dict, Tu ne le vois pas entre les bras d'une femme; il deuoit dire, mais entre les mains du Prestre, pour suivre l'opposition. Il cherche vne antithese, & il à frauduleusement passé soubz silence, celle que saint Chrysostome met, plus claire & plus

*Que les
troys Roys
adorerent
Iesus christ
come Dieu
s. Chryso-
hom. 6. in
Matth. 8.
Iren. l. 3. c.
10. s. Hila.
cap. 1. in
Matth. 8.
L. eo. ser-
monib. de
epif. Ful-
ser. de epif.
& alij. Cal-
lomie.*

*Blasfeme
de du Pl.*

*Pontilles
inepres de
l'aduersaire.*

l'Eucharistie apres auoir dict, Tu ne le vois pas entre les bras d'une femme; il deuoit dire, mais entre les mains du Prestre, pour suivre l'opposition. Il cherche vne antithese, & il à frauduleusement passé soubz silence, celle que saint Chrysostome met, plus claire & plus

T 5 propre

propre que celle qu'il cherche. Sainct Chrysofome auoit dict: *Les Sages virent IESVS-CHRIST en la cre-*

*La creche
che, tu le vois à l'Autel. Ceste opposition & ceste anti-
thèse declare elle assez que saint Chrysofome croit*

*que IESVS-CHRIST est au saint Sacrement de
l'Autel, puis qu'il dict qu'il y est aussi reellement qu'il
estoit en la creche, quand les Roys l'adorerent? mais
ayant dict, Tu ne le vois pas entre les bras d'une femme, que
n'oppose-il encores, mais entre les mains du Prestre, puis
que cela suit coulant? C'est parce que l'autre anti-
thèse de l'Autel à la creche est plus à propos, & plus
forte: car le corps du Sauueur est plus long temps sur
l'Autel, qu'entre les mains du Prestre; l'Autel c'est
son siege, son liéd d'honneur, son throne Royal ou il
estoit, comme il est encor, adoré du peuple aussi tost
qu'on ostoit les voiles & rideaux pour le monstrier,
encor qu'il ne fut entre les mains du Prestre. Du Ples-
sis poursuit & dict, que saint Chrysofome, eleue les
assistans des choses basses aux hautes, quand il leur dict, qu'il
n'y a que les Angles qui approchent ce corps, & concluda-
uec vn, certes, vieil mot du guet des Freres, mot repeté
six fois en ceste mesme page, que saint Chrysofome
nous aduertit de chercher au ciel le corps du Sau-
ueur par les yeux de la foy. Voicy vn esprit desesperé-
ment obstiné. Sainct Chrysofome dict qu'il faut ado-
rer le corps de IESVS-CHRIST à l'Autel qu'il y est
present, aussi reellement qu'il fut iadis en la creche,
quoy que d'une autre façon, qu'il y est adoré des An-
ges & des hommes; & cest homme luy veut faire di-
re, qu'il n'y est point du tout, & qu'il aduertit de l'al-
ler chercher au ciel avec les yeux de la foy? Et quand
nous l'adorons en terre, avec quels yeux le voyons
nous qu'avec les yeux de la foy? Quand IESVS-
CHRIST estoit en terre, avec quels yeux voyoit on
sa diuinité qu'avec les yeux de la foy? Ne croyés nous
pas, qu'il est au ciel? Faisons nous mal de croire enco-
res qu'il*

*L'Autel
siege du
corps &
sang de Je-
su-Christ,
Opera. Mi-
laur. l. 6.
Personne
aussi n'ap-
proche de
ce Sacre-
ment sans
estre Aigle
Esprituel &
sans gran-
de foy.*

*Esprit he-
raïque.*

*Avoir les
yeux de la
foy en haut
c'est croire
ce que dieu
dit.*

res qu'il est au Sacrement, puis qu'il l'a dict ? Et nos penitèes sont elles terrestres, quand nous croyons qu'il est en son Sacremēt? Mais saint Chrysostome nous eleue au ciel, & ne veut point que nous cherchions

IESVS-CHRIST en terre. Ains saint Chrysostome dict expressement en ce mesme lieu, comme preuoyant la fraude des Ministres, & de ce Capitaine Docteur, qu'il n'est besoing de chercher autre ciel que l'Autel, pour trouuer le Sauueur, & l'adorer; voi-

*s. Chryso-
hom. 2. 1. in
1. Cor. 10.*

cy ces parolles: *Ce mystere te fait icy la terre, ciel; ouvre doncques les portes du ciel & regarde; ouvre les portes du ciel, ou plus tost du Ciel des Cieux, Et alors tu verras ce que ie dis: car ie te feray voir seant en terre ce qui est le plus precieux, terre.*

*L'autel du
S. Sacre-
mēt est vn
Ciel en*

Et plus honorable au Ciel; ce qui est de plus precieux & plus honorable en vn Palais Royal, c'est le corps du Roy seant en son throsne, Et non les murailles ou le toit doré; ce qui est plus honorable Et diuin au Ciel, c'est aussi le corps du Roy.

*Belle simi-
litude de S.
Chrysosto-
me.*

Or est-il que tu le peux voir maintenant en terre. Ie ne te monstre point les Anges, les Archanges, non les Cieux, Et les Cieux des Cieux; c'est leur Seigneur mesme que ie te mon-

stre. Entends tu donc comment tu vois en terre, ce qui est de plus precieux Et de plus honorable au Ciel? Et non seu-

*On voit
sur l'Autel
le Roy
du Ciel, on
le touche.*

lement tu le vois, ains tu le touches, ains tu le manges, Et l'ayant pris tu l'en retournes à ton logis. Parle-il assez clairement? parle-il aux Ministres? parle-il à du Plessis

couche-il assez appertement sa foy & celle de l'Eglise Catholique, & l'aveuglement des Ministres? Si les Ministres n'eussent esté des taupes, pouuo-

*Taupes en
la foy.*

ent-ils faillir passant par ce lieu, de voir la verité si disertement exposée? & si l'erreur n'auoit creué les yeux à ce bon Capitaine, n'eut-il pas veu en terre, & en la doctrine du Docteur qu'il glose, ce qu'il cherche sans yeux au Ciel? Et ne valoit-il pas mieux, qu'il confessat ingenuement, que saint Chrysostome estoit ennemy de sa Secte, que le falsifier, tronçon-

dire

dire ce qu'il ne diët iamaïs ? Et que veut dire ceste grande animosité, de corrompre les escrits des saincts, si non que ceste Secte est vne engâce maligne, qui ne peut subsister si non par la corruption dont elle à pris source, prend accroissement, & prendra fin?

*L'erreurne
peut subsi-
ster que
par trom-
perie,*

*L'adoration du Sainct Sacrement par Origene,
& par Sainct Augustin.*

C H A P. XVII.

PVis que nous sommes sur ce propos de l'adoration, ou nos ememis sont si violans, prenons encor quelques lieux de sainct Ambroise & de sainct Augustin. Sainct Ambroise exposant ces parolles du pseaume: *Adorez l'escabeau de ses pieds; par l'escabeau, diët-il, est entendue la terre, & par la terre la chair de I E S V S-CHRIST, laquelle nous adorons en ceste vie, ex mysteres (en la Messe) laquelle aussi les Apostres comme tantost auons diët, adorerent en I E S V S-CHRIST.* Sainct Ambroise diët, que nous adorons en la Messe ou aux mysteres du sainct Sacrement, la chair que les Apostres adorerent en I E S V S-CHRIST. Les Ministres respondent & du Plessis, *Qui doute que nous ne deuions adorer la chair de CHRIST? nous l'adorons comme nous la mangeons.* Il replique que du Plessis parlant en la personne de tous les Calvinistes, diët vray; car ils adorerent la chair de I E S V S-CHRIST comme ils la mangent; ils ne la mangent point, ils ne l'adorent point aussi; ils la mangent par fantasie, & l'adorent par fantasie. Il dis aussi par là it pour tous les Catholiques, que nous l'adorons veritablement, côme veritablement nous la mangeons. *Mais, diët du Plessis, ia n'aduienne, que le Chrestien n'ayt autre moyen de toucher CHRIST que de la main, de le manger qu. de la dent; puis que la Vierge n'est pas heureuse pour l'auoir conçeue en son ventre, ny Simeon pour l'auoir reçeue en ses bras, mais bien pour l'auoir creu.* Response: ia Dieu

*Pf. 98. 5.
s Ambr.
lib. de spir.
saint. 6. 12.*

*Du P. l. 4.
c. 1. p. 129.*

*Ils adorent
par fan-
tasie les
Christ.*

*accus
de blas-
ph.*

Dieu ne plaife, que nous n'ayons autre moyen en terre de toucher I E S V S - C H R I S T, que par la foy seulement, que nous ne puissions reellement estre participans de sa chair, qu'il nous à laissée pour gage de son amour, pour la nourriture de nostre ame, & pour antidote de la mort de nostre chair; quand nous mangeons ceste chair deïfée, ce n'est pas avec la seule dent: la foy, la charité, & l'appareil de toutes les vertus Chrestiennes, se doit trouuer en ce diuin banquet; & participans I E S V S - C H R I S T en ce banquet, nous ne laissons pas de le participer en autre façon par la foy; & ceste reelle manducation de sa chair, n'empesche pas les autres communicatiōs, qui se font avec la foy & charité; ains ceste-cy exerce, affine, & rēforce nostre foy; excite, nourrit, & enflamme nostre amour. C'est l'appuy & l'appait de toutes les vertus necessaires à l'ame Chrestienne. Ce qu'il dict que la Vierge ne fut pas heureuse pour auoir conçu I E S V S - C H R I S T en son ventre. C'est vne assertion blasphematoire, & directement contre la saincte Escriture qui dict, *Bien-heureux est le ventre qui t'a porté, & bien-heureux sont les mammelles que tu as succées.* Et ce que le Sauueur adioute apres; *Mais certes bien-heureux sont ceux qui*

La chair du Sauueur Antidote de la mort.
S. Ign. epi. ad Ephes.

L'Eucharistie aide à nous unir parfaitement avec Dieu.

Bien-heureux ventre.

Lue. 11. 27.

Acce de Iesu christ Scarb. 12. Marc. 1. 11.

S. Aug. 1. de sancto sig. 2. 3.

Je Marie, dict S. Augustin, en receuant la foy de I E S V S - C H R I S T

*La chair
sans la foy.
annuë.*

CHRIST, qu'en conçeuant la chair de **IESVS-CHRIST**, mais plus heureuse encore de tous les deux ensemble. Bien-heureux aussi Simeon, pour auoir reçeü **IESVS-CHRIST**, mais encor plus heureux d'auoir creu en luy, & de l'auoir tenu en ses bras; bien-heureux les vieux Profetes, d'auoir iadis eu la foy en **IESVS-CHRIST**, deuant qu'il conuerfat avec les hommes fait homme; mais plus heureux les Apostres, qui creurent en luy, & le virent ensemble; & en cet titre les prononce **IESVS-CHRIST** heureux sur les anciens Profetes disant, *Bien-heureux sont les yeux, qui voyent ce que vous voyez; car plusieurs Prophetes l'ont desiré voir, & ne l'ont pas veu.* Il ne parle pas de la foy seulement car les Prophetes l'auoient veu de cest oeil, mais des

*Yeux bien-
heureux.
Luc. 10. 13.*

*Maligni-
tez de l'ad-
uersaire.*

yeux corporels avec la foy; cōme le voioient les Apostres. C'est donc vne malignité de nier, que la Vierge, ait esté heureuse pour auoir conçeü en son ventre le Fils de Dieu, ou Simeon pour l'auoir tenu en ses bras; encor que l'vn & l'autre soit plus heureux par la foy & la charité avec **IESVS-CHRIST**; Malignité aussi de dire; il y à vne communion spirituelle, qui se faict d'esprit & d'amour avec **IESVS-CHRIST**, donc il ny à point de participation réelle de sa chair: il y a vn attouchement de foy & d'amour, donc il n'y en à point de corps à corps: comme seroit malignité & infidelité de dire, les anciens Prophetes ont adoré, & touché **IESVS-CHRIST** des yeux de l'Esprit deuant qu'il vint, donc les Apostres ne l'ont point adoré ny touché corporellement estant ia venu. Ce qu'il

*Attouchement d'es-
prit & de
corp.*

*Texte &
allegations
faites du
Pl. p. 229.*

allegue au nom des Peres, & nommeement de saint Ambroisè: *Nous adorons CHRIST comme nous le touchons, nous le touchons non par attouchement corporel mais par la foy; c'est la tissure de son cerueau, & non le texte des Peres ny de ce saint Docteur.* Il n'y eut iamais Pere, qui niat que l'on n'ait touché **IESVS-CHRIST** corporellement; luy mesme disoit parmy la foule, *qui est ce*

*Qui est-ce
qui me tou-
che de ca.
s. 11.*

est ce qui ma touché. Sainct Pierre luy respond, la multitude te presse, & tu demandes qui t'a touché? ceux qui le crucifierent, & mirent à mort ne le toucherent ils point?

S. Thomas, Magdeleine, & plusieurs Sainctz ne le toucherent ils point apres sa Resurrection? S. Ambroise donc veut dire, & les Peres avec luy, qu'il ne

fait point chercher en terre vn attouchement sensuel & visible du Sauueur, mais le chercher par la foy, &

par les bônes œuures à le toucher par imitation. Ainsi dict sainct Ambroise là mesmes: *Qui donc vent toucher*

IESVS-CHRIST, qu'il domte & mortifie ses membres. Mais il ne parle pas de l'attouchement, qui se fait en l'Eucharistie; car il n'est pas sensuel & visible, mais spirituel, & diuin, & neantmoins reel & veritable. Et se fait ou se doit faire avec vne grande foy, grande pureté, grande charité.

Il corrompt encor par ceste mesme glose les lieux de sainct Augustin, ou il parle de l'adoration de la chair du Sauueur, & tousiour monstre les tenebres de son esprit, qui font que le Soleil mesme luy semble vn sac. Voicy comme parle sainct Augustin explicant les mesmes mots du pseume: *Adorez le scabeau de ses*

pieds. Comment, dict-il, adorerons nous la terre, veu que l'Escriture dict apertement, Tu adoreras ton Dieu. Et apres auoir montré la difficulté, il monstre comment cela se peut faire, disant: Je trouue comment on peut adorer la terre sans impiété, & le scabeau des pieds du Seigneur

sans impiété. Car IESVS-CHRIST à prins la terre de la terre: d'autant que la chair est terre, & de la terre de

Marie il à prins chair, & pour nostre salut nous à donné à manger ceste chair, & personne ne la mange, qu'il ne l'aye adorée. On a donc trouué la façon comment il faut adorer le scabeau des pieds du Seigneur, qu'on adore sans peché, &

qu'on ne peut refuser d'adorer sans peché. Il dict donc que nous adorons la chair du Sauueur en la mangeant; C'est donc en terre; c'est donc au sainct Sacrement;

elle

S. Thomas
104. 30. 27.

S. Amb. l.
10. in Luc.
c. 24.

L'aduer-
faire falsi-
fic S. Au-
gustin sur
l'adoratio.

S. Aug. in
psa. 92.

Comment
la chair est
adorée en
Iesus-
Christ.

Scandua
verius ps.
21.

*Par tout
on adore
Dieu.*

Psal. 21.

*Le corps
du Sau-
ueur n'est
point a-
doré aux
autres Sa-
cremens.*

elle y est donc reellement presente; car nous l'adorons presente, comme nous la mangeons presente; entant qu'elle est au ciel, nous ne la mangeons pas; combien qu'entant qu'eil' est au ciel nous le puissions adorer. Laquelle adoration se peut faire ez autres Sacremens, & en toutes actions: car en tout & par tout nous pouuons adorer I E S V S-C H R I S T estant au ciel, mais nous ne pouuons pas adorer sa chair, & la manger ensemble, sinon en la table que Dauid pre- disoit, qui est la table de son Sacrement ou sa chair est adorée, & mangée. Voila comment nos Peres par- lent de l'Adoration du corps du Sauueur en l'Eucha- ristie, & par icelle confirment la foy de sa presence en icelle; & n'ont iamais dict qu'aux autres Sacremens on adorat la chair de I E S V S-C H R I S T, combien que tous soient fondez sur le merite d'icelle, parce qu'elle n'y est pas presente, comme elle est en l'Eucharistie. Or qu'on remarque icy l'esprit de Sathan, pouissant celuy des errés par les poinctes de sa fureur; car comme il est extremement bandé contre l'honneur de Dieu, aussi les fait il plus furieusement roidir contre la foy de l'adoration de sa chair en l'Eucharistie. Du Plessis à remüé tous les ressorts de son esprit, & toutes les fraudes des vieux, & modernes Ministres, pour combattre ce poinct à tout effort, à toute outrance, cest aussi la cause que nous y auons esté plus long temps.

Il y a d'autres arguments, qu'on peut tirer des Peres sur la recelle presence du corps du Sauueur au saint Sacrement, mais nous excederions par trop en longueur, si nous en disions plus, examinons plu- stost les fausses allegations des Ministres, qu'ils font desdicts Peres.

Trois

Trois regles generales pour expliquer les lieux difficiles des
Saincts Peres, obiectez par les Ministres.

CHAP. XVIII.

M Ettons donc à l'examen les passages des anciens
Docteurs de l'Eglise Catholique, que les Se-
claires ont falsifiez, & centonnez impudamment, &
sans conscience, pour affermir la foiblesse de leur er-
reur; du Plessis à esté en cecy le plus contraire à soy-
mesmes, & le plus exortabitant contre nous; de tous
ceux qui ont escrit de nostre temps en France. Qui-
conque voit le front de sa premiere preface, s'il ne co-
gnoissoit la fraude de l'Herésie il iureroit facilement,
qu'il ne veut prouuer sa doctrine sinon par propre *Fraude*
texte de l'Escriture; Et quiconque va vn peu dedans, *voisite de*
tant de ses prefaces, que de toute son oeuvre, il voit *l'Adversaire*
aussy tost, que toutes les pretendues preuues sont pres-
que tirées des lieux des saincts Peres; Et quiconque
veut examiner ce qu'il dict, & confronter les passages
qu'il cite, avec les auteurs dont il les à tirez, de cent
il n'en trouuera pas vn, qui ne soit ou impudemment
falsifié, ou faussement cité, ou frauduleusement tron-
çonné: En quoy ie ne sçay à qui donner plus de faute,
ou aux Ministres qui luy ontourny le billon de sa *Impruden-*
faulse monnoye; ou à luy qui l'a mis en oeuvre sans le *ce pernicie-*
mettre à l'essay. Qu'on l'excuse tant qu'on pourra, il
n'y à excuse qui le puisse tant lauer, qu'il n'en porte
les grosses taches, & qu'il n'ayt meritè les peines qui
sont deuës à ceux qui osent avec si grande impudan-
ce, se mocquer de Dieu & de son Eglise, enseignant à
fauses enseignes vne faulse doctrine, & l'establiissant
par aussi faulces, & trompeuses allegations. Or com-
me nous auons fait cy deuant es Escritures, nous ex-
pliquerons les principaux passages des Peres citez
sur le subject de l'Eucharistie, que les Ministres ont

V

corrom-

corrompu, & du Plessis apres eux, desquels on pourra facilement colliger la falsification faicte aux autres, qui sont de moindre importâce; de les examiner tous, vn par vn, il n'est pas possible si on ne veut faire vne œuvre facheuse en l'ogueur, & non necessaire à ceux qui ont assez d'auoir veu deux ou trois faussetez pour iuger d'vn Faussere, & qui peuuent de la patte cognoistre le Chat, & le Renard parla queüe. Ioinct qu'auant que commencer cest examen nous donnerons trois regles, qui sont comme fondemens, & moyens generaux pour demesler tous les lieux difficiles des saints Peres, & respondre aux Ministres, & pourront seruir de lustre, tant à ce qu'auons dict iusques icy, qu'au reste que deuous encor dire.

*Il faudroit
escrire
deux Bi-
bles.*

*Trois re-
gles.
La premie-
re.*

*Le signe ex-
terieur de
l'Eucharis-
tie.*

*Coustume
des hereti-
ques.*

*La colom-
be signe de
la presence
du Saint
Esprit.
Mat. 3. 16.*

La premiere est qu'en l'Eucharistie il y a deux choses, l'vne est le signe exterieur qu'on voit, qu'on touche, qu'on gouste, & l'autre ce qui est interieur, le corps de IESVS-CHRIST inuisible. Or comme les Peres anciens, quant ils ont esgard au corps du Sauueur, ils disent qu'il faut adorer le Sacremēt, que c'est vn sacrifice pour noz pechez, & luy attribuent d'autres qualitez, qui ne peuuent appartenir qu'à IESVS-CHRIST; de mesmes quand ils parlent du signe visible, ils appellent le Sacrement la figure ou le signe du corps de IESVS-CHRIST, & vsent des mots, *signifier, figurer, & donner le Sacrement.* Parquoy en semblables lieux, il faut soigneusement ietter l'oeil aux tenants, & aboutissans de leur propos; car de telle confrontation, on verra la frande des Sectaires, qui citans semblables lieux mettent ce qui leur sert pour faire leur couleurs, & laissent ce qui leur nuit; & apprédra-on que les Peres parlent tousiour du signe, ou figure de la chose presente, & non absente, à la mesme façon que S. Iean colligea du signe visible de la colombe, que le saint Esprit inuisible estoit descendu sur le Sauueur: & les Apostres par les langues de feu, la des-

la descente du mesme Esprit sur eux. Par ceste regle on peut respondre à ce qu'ils obiectent tant souuent de saint Augustin, que le Sacrement du corps de IESVS-CHRIST, est aucunement le corps de IESVS-CHRIST; mais il passent malicieusement ce qu'il adiouste quand & quand, tout ainsi que le Sacrement de la Foy, c'est à dire le Baptesme, est la Foy: & partant il ne dict rien qui ne soit pour l'assertion de la presence reelle du corps de nostre Seigneur au Sacrement visible: car tout ainsi que le Baptesme est appellé la Foy, parce qu'il signifie & contient la foy reellement: de mesme le Sacrement; & les especes visibles sont le corps de IESVS-CHRIST, d'autant qu'elles le signifient, & le contiennent reellement. A la mesme façon parle le mesme Docteur contre Adimant, ou il dict que le Sacrement est le signe du corps, comme le sang est le signe de l'ame. Or le sang est le signe de l'ame, parce qu'il la signifie presente, & la contient veritablement, comme à dict le mesme Docteur sur le Leuitique; de mesme donc le Sacrement est signe du corps de IESVS-CHRIST en l'Eucharistie, parce qu'il le contient.

*Le seu.
1. H. 2. 1. 4*

*S. Augu.
ep. 33.*

*Le Sacre-
ment est ex-
terieur.*

*Le Baptes-
me appellé
la foy.*

*S. Augu.
cont. adim.
c. 12.*

*Le Sacro-
ment, c'est
à dire ce
qui paroist
aux sens.*

*In quest.
sup. Leuit.
l. 3. 4. 17.*

La seconde regle est que le corps de IESVS-CHRIST, non seulement signifie ce qu'il est en foy veritablement. Mais encores trois autres choses, vne passée, à sçauoir la Passion; l'autre à venir, qui est la Vie eternelle; la troisieme l'effect qu'il produict, qui est la nourriture de l'ame, & l'vnion de tous les Chrestiens, entre eux faisans vn corps mystique avec luy. Les saints Peres donc quand ils parlent du corps de IESVS-CHRIST, en la premiere & seconde signification, ils disent que le Sacrement signifie quelque chose absente: car ce qui est passé ou futur, est absent. Les Ministres cōme ils ont esté ignorans de ceste leçon, & auenglez de leur passion propre, aussi ont ils mal entendu & mal expliqué les Peres, & dissimulé

*Secōde re-
gle signifi-
cations du
corps du
sauueur.
La Passion
La vie e-
ternelle.
La nourri-
ture de l'a-
me & le
corps mysti-
que de l'E-
glise.*

par fraude ce qu'ils entendoient, comme nous mon-
 stretons apres. De mesme quand lesdicts Peres par-
 lent de l'effect du Sacrement, ils dient, que les mes-
 chans ne reçoivent point la chose du Sacrement,
 mais par ceste chose ils entendent la grace, & le fruiçt
 d'iceluy Sacrement, & non le corps de I E S V S-
 C H R I S T, comme faussement interpretent les Mi-
 nistres. Les exemples sont frequentes en S. Augustin
 entre les autres Peres.

*Le fruit du
 Sacremēt.*

S. August.

traict. 23. 26

Et 27. in

Ioan.

Troisief-

me regle le

corps visi-

ble du Sau-

ueur.

Vous ne me

verrez plus

Ioan. 16. 16.

S. Augu.

traict. 25. in

Ioan epist.

246.

Vide Hier.

in 3. cap.

Ephes.

S. Aug. in

princ. traict.

30. in Iua.

Et in fine

traict. 13.

Après

l'Ascen-

sion.

1. Cor. 15.

2.

Luc. 24.

404.

S. Aug. in

Ps. 94.

La troisieme regle est que quand les Peres par-
 lent du corps visible du Sauueur, ils ont de costume
 de dire, qu'il n'est pas au Sacrement, ce qui se doit
 entendre en façon visible, & humaine : Et ceste ma-
 niere de parler est familiere mesme à la sainte Escri-
 ture. Ainsi I E S V S- C H R I S T vn peu deuant sa Pas-
 sion disoit à ses Apostres. *Et ia vous ne me verrez plus.*
 Vous ne me verrez plus, dict saint Augustin expli-
 quant ces paroles, mortel, passible, subiect à la faim, &
 à la soif, comme vous me voyez maintenant: car il est
 trop certain qu'il fut veu apres sa Resurrection, non
 seulement par les Apostres, & disciples lors presents,
 ains encor par saint Paul, & plusieurs autres apres
 l'Ascension, mais veu non plus mortel comme deuant:
 Et partant le mesme Sauueur estant resuscité se distin-
 gue de soy-mesme, comme s'il estoit vn autre, disant,
Ce sont les paroles que ie vous disois estant encore avec vous.
 N'estoit il pas avec les Apostres disant cecy, & le mes-
 me en subitance qu'il auoit esté deuant sa mort: il n'en
 faut pas doubter: mais il estoit autre en qualité, & ac-
 cidens: car deuant que mourir il estoit mortel & pas-
 sible, & apres la Resurrection immortel & impassible.
 En ceste façon sont entendues les paroles de saint
 Augustin, que cy deuant auons expliquées quand il
 dict sur les paroles du Pseume 98. *ADOREZ L'E-
 S-C A'BEAV DE SES PIEDS; vous ne mangerez pas ce
 corps que vous voyez, à sçauoir mortel, & visible, visi-*
 blement,

blement, & charnellement selon le sens des Capharnaïtes, & des disciples qui furent scandalisez, pensans, dict saint Augustin en ce mesme lieu, que le Sauueur deuoit couper quelques parties de son corps & les leur donner à manger, & pensoient mal, car le Sauueur ne deuoit pas donner son corps assaisonné en ceste façon, ains en vne autre figure & qualité, diuinement, inuisiblement & en mystere d'vn Sacrement, ainsi qu'ailleurs auons dict expliquans ces mesmes parolles de saint Augustin. Ces trois regles doncques bien entendues, & bien retenues, nous fourniront vn moyen general pour mettre à iour tous les lieux obscurs des Peres anciens, & descouvrir la fraude des Sectaires modernes. Voyons maintenant en special les lieux obiectez par eux, contre la verité de la presence du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie.

*Cy dessus l.
c. 29. p.
178.*

*Saint Ambroise expliqué contre la citation des
Ministres.*

CHAP. XIX.

Les Ministres d'oc citent pour eux entre autres Peres saint Ambroise en plusieurs lieux. Premièrement au liure des initiez, ou il parle ainsi, *Deuant la benediction des paroles celestes, dict-il, vne autre espee est nommée, apres la consecration le corps de CHRIST est signifié.* La force de leur argument est au mot, *signifié.* Ils tirent de ce lieu que puisque saint Ambroise dit que le corps de IESVS-CHRIST est signifié il pense qu'il n'y est pas present, mais par figure & par signe. Pour responce ie dictz que *signifié,* est vn mot significatif de reelle presence, & que saint Ambroise veut dire qu'apres les parolles de la consecration proferées, par les especes du pain, n'est plus signifié pain, mais le corps de IESVS-CHRIST; tout ainsi que qui diroit, deuant la garison les Aueugles, & boiteux sont appelez

*S. Ambr.
l. de us qui
myst. init.
c. 9.*

*Aueugles.
Scarb. 11.*

vne autre sorte de gens, mais apres estre garis, par les mots aueugles, & boyteux sont signifiez des gens clers voyants, & qui marchent droict; Item, l'eau deuant qu'estre changée en vin est nommée eau; mais apres estre changée elle est appellée vin; signifie donc est autant à dire, que, nommé, à la maniere que le mesme Docteur dict, qu'apres la consecration le vin est nommé vne chose, & apres icelle consecration est appellée vne autre. De façon que le mot *signifié*, est autant que *nommé*, ce qui n'oste aucunement la presence du corps du Sauueur, ains la confirme; car comme le pain est appellé pain deuant la consecratio parce qu'il est pain; aussi le corps de nostre Seigneur est appellé corps, parce qu'il est corps; & au surplus, encor que le mot *signifié*, fut prins comme il sonne, cela ne faiçt rien pour les Ministres, car si le corps de **I E S V S - C H R I S T** est signifié par les especes de pain & de vin apres la consecration, il faut necessairement que il y soit present, autrement le signe seroit faux, comme ailleurs nous auons dict, mesme selon la Confession de Caluin. On apprend en passant de ce lieu de Saint Ambroise l'usage ancien des parolles de la consecration, telles que le Sauueur à laissé à son Eglise, & dont elle vse tousiours, & desquelles les Sectaires n'vsent point: car en leur Cene ils disent seulement les mots *prenez & mangez en memoire de moy*, & laissent les vrayes parolles de la consecration. Ils obieçtent aussi, que le mesme Docteur dict, que nous beuons la semblance du sang du Sauueur. Item, que l'oblation de l'Autel est la figure du corps de **C H R I S T**. Item, que l'ombre a esté en la loy, l'image en l'Euangile, & la verité au Ciel. Nous respondons que selon la premiere regle donnée au precedent Chapitre, Saint Ambroise appelle semblance du sang du Sauueur ce qui paroît au sens, & veut dire que nous auons la semblance du sang du Sauueur, aux especes du vin, mais que

Le nom signifie la chose.

Le pain appelle pain parce qu'il est pain.

Vray signe qui marque la chose cōme elle est.

S. Ambro. l. 4. de sacr. c. 4. & 5.

Semblance du sang.

que nonobstant, nous en auons la verité, sous ceste semblance, & sous ces especes; & nous le disons aussi comme estant veritable: Car nous ne prenons pas le sang du Sauueur en sa figure & en sa forme, mais sous la figure du vin, qui a semblance de sang. Il appelle aussi le pain figure, du corps de IESVS-CHRIST, selon la mesme regle, d'autant qu'il en est vraiment la figure tant par l'Analogie, & semblance qu'il à avec luy (car comme le pain commun nourrit corporellement le corps; de mesme le corps du Sauueur nourrit spirituellement l'ame) comme encor, parce qu'estant consacré il represente, c'est à dire il exhibe present. S. Ambroise donc appellant le corps de IESVS-CHRIST, signe & figure en ceste façon, il ne veut pas dire, ce que veulent tirer de luy les Ministres, que le corps de IESVS-CHRIST ne soit en l'Eucharistie, que par signe & espece de pain & de vin, ainsi signifie seulement, qu'il y est sous figure. Et pour voir à clair iour, la verité de ce que ie dictz, & la malice, & impudence des Ministres, & l'aveuglement de du Plessis en la citation de ce saint Docteur il ne faut que lire le seul chapitre neufiesme, du Liure des initiez, duquel ils ont prins le Lambeau pour cetonner leur Heresie, car en iceluy il est si clerement parlé contre leur erreur sur trois poincts qu'ils debattent, que sont de l'excellence de nostre Sacrement, sur la mâne, & de la trâsubstâtiatiôn & presence du corps de IESVS-CHRIST en iceluy Sacrement, que qui ne l'entend est du tout priué d'entendement, & qui l'ose citer contre la foy, que nous tenons du Saint Sacrement de l'Autel, merite qu'on luy creue les yeux pour estre chastié d'une imposture iniurieuse faicte à ce Saint Docteur, & d'une audace effrontée à citer ainsi des menfonges à dessein pour colorer vne faulse Religion, au detrimet de la vraye. Je prie de tout mon cœur tous ceux de leur party qui ne veulent perdre

Figure du corps.

Analogie du pain au corps du Sauueur.

Malice des Ministres iniurieuse.

leur ame à credit, de lire au moins ce lieu de saint Ambroise, & s'ils n'y voient ce que nous croyons de l'Eucharistie, clairement couché; & n'en apprennent l'imposture de ces abuseurs, leur ignorance & celle de du Plessis qui les à suyuis en aueugle, ie suis content qu'on m'estime vn homme sans conscience, & sans foy, qui est la plus grosse perte que ie scaurois faire, ou craindre deuant les hommes.

Saint Hierosme expliqué.

C H A P. X X.

*S. Hierom.
l. 2. cont.
Iouinia.* **I**Ls nous obiectent aussi quelques lieux de saint Hierosme. Le premier est prins du second liure contre Iouinien en ces parolles. *Il n'a pas offert de l'eau, mais du vin en figure de son sang.* Ils concluent, donc saint Hierosme appelle le vin, figure du sang du Sauueur. Ceste allegation avec sa conclusion contient autant d'incongruitez que de mots. Premièrement ce n'est pas saint Hierosme qui parle, ains Iouinien Heretique, que saint Hierosme allegue & refute en ce lieu là; & si les Ministres eussent leu ce qu'il dict cinq lignes après, ayans des yeux, ils pouuoient aisément voir, que ces parolles estoient princes des liures du susdict Iouinien, & alleguées par saint Hierosme pour estre refutées. Car saint Hierosme dict après la citation

*Les Mini-
stres font
aisier Iou-
nien pour
S. Hiero. a
du Plessis,
a. v. s. p.
155.*

*Les Mini-
stres succè-
sours de
l'heresie de
Iouinien.*

de l'icelles, Je suiuray donc les traces de la proposition (de Iouinien) exposée, & les refute. Du Plessis donc à la bonne foy, & à l'aueugle cite Iouinien pour saint Hierosme, vn trompeur pour vn Docteur, vn Heretique pour vn Catholique, vn meschant pour vn saint; & montre qu'il ne sçait ce qu'il allegue. Secondement il n'estoit point question du Saint Sacremēt de l'Eucharistie en ce lieu là, mais de la discretion & choix des viandes ez abstinences & ieusnes, que l'Eglise Catholique gardoit comme elle fait auourd'huy, & de

& de laquelle se moquoit l'heresie de Iouinien, comme fait celle des Ministres, enseignant de ietter le groin à toute auge, en tout temps, sans s'abstenir n'y de chair, ny de vin, ny d'autre chose par deuotion, & que toute ceste abstinence estoit superstition, & non deuotion. C'est donc hors de propos que ce passage est produict, & fait voir la difette de matiere, & de iugement de ceux qui le citent.

Troisièsmement quand bien sainct Hierosme parleroit icy, & qu'il seroit question de l'Eucharistie, que peuuent colliger les Ministres en leur faueur de ces mots? **I E S V S- C H R I S T** à offert du vin non de l'eau, en la figure de son sang. Figure veut dire signe, Sacrement, ou Symbole; ces mots ostent ils la presence du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie? Les especes du pain, & du vin ne sont elle pas la figure, & le Sacrement visible du corps & sang du Sauueur inuisible? Que veut donc conclurre du Plessis par ce beau lieu pretendu de sainct Hierosme, encor qu'il fut de sainct Hierosme? Et n'est-ce pas continuer tout iour à monstrier son aueuglement, & volonté d'aueugler les hommes? Le second lieu de sainct Hierosme que les Sectaires produisent, nommément Pierre Martyr, contre Gardinier & prins du commentaire de sainct Matthieu, ou il dict, *le Sauueur print le pain affin de représenter la verité de son corps, & de son sang.* Nous auons expliqué cy dessus ce passage & rompu le mesme argument, montrans que ce mot **représenter** en Teruillien, en sainct Hierosme, en Ciceron, & en autres bons Autheurs Latins, est autant que *représenter* en la plus naïfue signification, comme aussi en François: Et partant ce lieu de sainct Hierosme n'est pas vn mot de Theatre en cest endroict, qui veuille dire *saindre*; mais vn mot de verité. Parquoy il est contre les Ministres, & fait pour nous. Car il signifie *exhiber present*, & non en figure le corps de nostre Seigneur.

*Les especes
Sacremens
visible son
appelez, si-
gnure selon
la maxime
cy dessus
dionis. c. 11.*

*s. Hieros-
me in marc
26. Pas.
mart. sont.
Gard. ob
iect. 210.*

*Représen-
ter cy des-
sus l. 1. c. 28
p. 171.*

*Les Mini-
stres sans
Grammai-
re & sans
Theologie.* Ces bons Docteurs sont encor à apprendre leur Grammaire laquelle toutes-fois ils eussent facilement icy apprise, si leur animosité affectée n'eut mis les tenebres à leurs yeux. Or s'ils veulent tenir les yeux fermés, au moins qu'ils ouurent l'oreille pour ouyr à la

*Saine Hierosme in
Matth. 16* seconde fois, saint Hierosme, & apprendre la verité. Saint Hierosme donc parlant de la Pasque Chrestienne que nostre Seigneur institua accomplissant la Iudaïque : Lors, dict-il, que la Pasque figurative fut

Melchisedech Genes. 14. accomplie, & que le Sauueur eut mangé avec les Apostres la chair de l'Agneau, il print le pain qui conforte le cœur de l'homme, & passa au vray Sacrement de la Pasque, afin que comme auoit fait en sa figure Melchisedech Prestre du tres-haut Dieu lors qu'il offrit pain & vin, il represente aussi la verité de son corps. Y-a-il rien plus cler que ce texte? y-a-il si petit Grammairien, qui ne voye que représen-

Deux celebres figures de l'Eucharistie. ter, signifie icy faire present? mesme ioinct avec le mot verité? ioincte avec la mention de deux celebres figures de nostre Eucharistie, que ce Docteur appelle disertement figures, & à icelles oppose nostre Eucharistie qu'il nomme vray Sacrement, & verité du corps du Sauueur? qui est celui qui pourra ombrager par gloses la clarté de ce iour, & dire que par représenter Saint Hierosme veut dire, donner la figure du corps du Sauueur? Cela n'estoit-il pas fait au

*Mestre
Seigneur à
accomplir
toutes les
vieilles fi-
gures.* pain, & au vin par Melchisedech, & par le Sauueur en l'Agneau? qu'estoit il besoing de ioindre figure à figuré, & iamais ne paruenir à l'accomplissement de la loy? de promettre tousiour la verité, & ne venir iamais à l'exhibition de la verité? de peindre tousiours & iamais n'acheuer l'image? Et si saint Hierosme eut pensé que le Sauueur eut donné la figure de son corps, & non la verité, eut-il opposé la Pasque Chrestienne à la Iudaïque, comme la verité à l'ombre? Et si pour représenter il eu voulu dire donner la figure, n'eut il pas dict que la Pasque des Iuifs representoit le corps

le corps de I E S V S - C H R I S T, veu qu'elle le figuroit? Que les Ministres donc qui sont plus soigneux à bien dire qu'à bien faire, apprennent le Latin, & encor le François, & alors ils sçauront que *représenter* en tels, & semblables lieux veut dire exhiber par effect, & faire present : que si sur les subiects Poétiques il se prend quelquefois pour figurer comme, *Représenter par les poëtes.* représenter la destruction de Troye, ou quelque chose passée, sçachent que Sainct Hierosme, & les aucteurs susdits parlent en Theologiens, & de choses sacrées, prenant le mot en sa vraye, & principale signification. Et certes le prenant autrement il n'y auroit aucun sens au commentaire de Sainct Hierosme. Car quel sens seroit ce de dire, I E S V S - C H R I S T, représenta c'est à dire figura ou laissa la figure de son corps? n'estoit-il pas present alors en sa propre figure? Et comment se figuroit-il en vn morceau de pain, qui n'auoit aucune ressemblance extérieure avec son corps? c'estoit plustost sa Passion qu'il représentoit en ceste signification & non son corps; en ce soir là comme future, & du depuis comme passée *Sens ridem le de l'argumēt des Ministres.* selon que luy mesmes dict, *faites cecy en ma memoire; En memoire de moy.* Et comme Sainct Paul adiouste, *vous annoncerez la mort du Seigneur iusques à ce qu'il vienne.* *Luc. 22. 19* Or il ne pouoit plus veritablement, & vtilement représenter *1. Cor. 11. 24.* sa Passion, qu'en faisant son corps present, subiect de ceste Passion, comme il fit sous les especes du pain & du vin. Car c'estoit donner de quoy à la foy, *Le corps du Sauueur subiect de la Passion.* luy donnant vne chose sacrée inuisible sous des signes visibles, & frapper les sens d'vn obiect sensuel, & nourrir l'ame de la substance de son corps deifié, & l'embraser d'amour & charité par vn present diuinement delicieux.

Tertul-

Tertullien expliqué.

CHAP. XXI.

*Tert. cont.
Marc. l. 4.
c. 14.*

Tertullien est encor mis en jeu en deux lieux. L'vn est au premier liure de Marcion, duquel ils citent ces mots; *le pain ou il represente son corps*. Leur argument est tousiour au mot *representer* que nous auons expliqué assez souuent, si les Ministres estoient bons disciples. Nous leur faisons encor souuenir que Tertullien dict contre Marcion, que Dieu le Pere qui iadis auoit promis son Fils au vieil Testament, le representa au

*Dieu le Pere
re represen
ta son Fils.
Marc. 17.
Pot. Marc.
cetera gard
abit. 160.
Du Plessis
l. 4. c. 8. p.
755.*

nouveau, lors qu'il dict, *voicy mon Fils bien-aymé*, est ce à dire, il le figura, & non exhiba present? Parquoy Pierre Martyr apres auoir pensé à la Grammaire à confessé, que de ce lieu on ne pouuoit pas monstrier que Tertullien vueille dire que nostre Seigneur donna la figure de son corps. Nous adioutons en passant, que du Plessis ne cite que le bout du passage susdict, n'osant mettre le reste, de peur de produire vn tesmoignage des anciennes ceremonies de l'Eglise Catholique au Baptesme. Car Tertullien parle ainsi, comme nous auons cité cy dessus. *Iusques à present* I E S V S

*Cy dessus.
l. 4. c. 28. p.
174.
Ceremoni-
es du Bap-
tesme.
Cecy est
seulement
cité par les
Ministres.*

CH R I S T n'a point reprimé ny l'eau du Createur par laquelle il lue les sens, ny l'huyle duquel il les oinct, ny l'accord du miel & du lait, par lequel il les enfante, ny le pain auquel il represente son corps. Oindre les enfans au Baptesme c'est vne tradition Apostolique qui dure encores, & leur donner du miel, & du lait, c'estoit vne coustume propre des Afriquains qui n'est plus en vsage.

*Tert. l. 4.
c. 17. Marc.
c. 20.
Du Plessis
l. 4. c. 8. p.
278.*

L'autre passage est au liure quatriesme contre Marcion, que du Plessis avec les Ministres cite à pied raucourcy, & au visage tourné. *Il fit le pain qu'il prit, & qu'il distribua à ses Disciples son corps c'est à dire la figure de son corps*, mot à mot selon l'ordre, & le sens il faut tourner ainsi. *Le Sauueur ayant prins le pain, & distribué aux Disciples,*

Disciples, il en fit son corps disant, **CECY EST MON CORPS** c'est à dire la figure de mon corps. Or ce n'eust pas esté figure s'il n'estoit le corps de verité. Ces derniers mots ont esté laissés sous l'ombre du tacet accoustumé de du Plessis, par ce qu'ils portent la responce en croupe & mettent à bas ce grand boulevard sur lequel ce Capitaine se montre souuent armé, brauant contre la verité de vostre Eucharistie. De ce lieu donc les Ministres, & luy colligent que Tertullien à creu que le Sauueur donna, non son corps en l'Eucharistie, mais seulement la figure de son corps; nous colligeons au contraire la preuue de la reelle presence du corps du Sauueur au sainct Sacrement, & encores sur le marché, la transsubstantiation. Il dit, que le Sauueur prenant le pain en fit son corps disant, **CECY EST MON CORPS**. Si du pain il en fit son corps, il s'ensuit qu'il changea la substance du pain en celle de son corps; car ainsi parle sainct Iean disant, que IESVS fit l'eau vin, c'est à dire changea la nature de l'eau en nature de vin. Parquoy Tertullien tesmoigne & la verité de la presence du corps du Sauueur, & la transsubstantiation quant & quant. Il ne dict pas donc, que le Sauueur fit la figure de son corps seulement, comme les Ministres colligent; car il diroit, que le Sauueur fit son corps, & la figure seulement de son corps; qu'il donna la verité, & ne donna que l'ombre; qu'il donna son corps, & ne le donna pas; qui sont tiffures contradictoires & mal conuenables au iugement d'un si graue Docteur. Mais pour mieux iustifier nostre explication, & refuter celle des Ministres, il faut sçauoir, comment Tertullien dict, que IESVS-CHRIST prenant le pain en fit son corps, disant, **CECY EST MON CORPS**, c'est à dire la figure de mon corps; car ce mot de figure à vne secreete force, pour enfler les poulmons aux Ministres, & leur faire crier victoire deuant le combat; & chanter le triomphe deuant la victoire. En leur ostant la

*Iesus-
Christ trās
substantia
le pain en
son corps.
Ioan. 2.*

*La figure
& le corps
sont choses
opposées.*

*Figure a-
gréable
aux Mini-
stres.*

base

base de ceste figure, leur glose tombera par terre avec leur sens figuré. Je dis donc, que Tertullien par ce mot de *figure*, ne veut dire autre chose, sinon que I E S V S-CHRIST fit son corps du pain, qui iadis auoit esté figure de son corps; comme si le Sauueur eut dict, Cecy, qui à esté figure de mon corps, est mon corps maintenant. Que le sens soit tel, il appert tant par la fin ou Tertullien vise en tout le liure, que par les façons de parler, d'ot il vse. Son but & la fin est de montrer l'accord du vieil & nouveau Testament contre l'erreur de Marcion, qui reiectoit le vieil; & d'enseigner en particulier la verité du corps du Sauueur, que Marcion mescroyoit aussi; il fait l'vn & l'autre montrant, que le vieil Testament à esté la figure, & le nouveau la verité; que celuy-là a esté l'esbauchement, cestuy-cy l'accomplissement; & que tous les deux sont de Dieu & sont bons, encor que le nouveau soit meilleur; d'autant qu'il contient la verité; & le vieil la figure. Et parce que ceste correspondance estoit euidente au mystere de l'Eucharistie, le plus eminent de tous les Sacremens, promis, Prophetisé, & figuré par des Escritures, sacrifices, & Sacremens plus illustres: c'est pourquoy il confirme en particulier son assertion en iceluy. Sa façon de parler montre encor le mesme. Car il dict appertement, que le pain à iadis esté la figure du corps de nostre Seigneur, & le vin la figure de son sang. Parquoy, dict-il, I E S V S-CHRIST appelle le pain son corps, Et non plustost un melon, que Marcion à eu au lieu de cœur dans le ventre, n'ayant sçeu entendre que le pain à esté l'ancienne figure du corps de CHRIST, prononçant par Ieremie, ILS ONT TENY CONSEIL CONTRE MOY DISANS, VENEZ IETTONS LE BOIS DANS SON PAIN, c'est à dire, la Croix en son corps? Parquoy l'illuminateur des antiquitez (I E S V S-CHRIST) à déclaré assez apertement ce qu'il vouloit iadis estre signifié par le pain, quand il a appelé son corps pain.

Et du

*Le pain ie-
du corps
du corps
Sauueur.
Jerem. 11.*

*De Marcion
condamne
le vieil tes-
tament.*

*Par l'E-
ucharistie il
prouue l'ac-
cord du vi-
eil & nou-
veau testa-
ment & la
verité du
corps du
Sauueur.*

*Tertull. l. 4.
c. 10. Marc.
11.*

*Mittamus
liqum
Jerem. 11.*

Et du vin, il dict, *Or affin que tu cognoisses aussi la vieille figure du sang, voicy Esaye qui le dict, QVI EST CELUY QVI VIENT DE EDON EN LA ROY-
GNEVR. DE SES VESTEMENS DE BOSOR?* Esa. 62.

Par laquelle teinture du vin aux habits, il dict estre figurifié le sang de IESVS-CHRIST respandu en son corps, qui est le vestement de sa diuinité. Il produict vne autre Prophetie du Patriarche Iacob, de mesme sens. IL LAVERA SON ESTOLE AV VIN, ET SON VESTEMENT AV SANG DV RAISIN. Le vestement de Iesu-Christ c'est son corps. Gen. 49.

Par l'Estole & vestement demonstans la chair, & le sang par le vin. Ainsi maintenant il a consacré son sang au vin, comme alors il auoit figuré le vin au sang. Il appert donc que Tertullien faisant allusion à la vieille figure, appelle le pain figure du corps de IESVS-CHRIST, & le corps de IESVS-CHRIST verité de la vieille figure. Parquoy le sens est que IESVS-CHRIST fit son corps du pain iadis figure de son corps: & à ce sens aduient fort bien, ce qu'il met tout ioygnant. Or la figure n'eut pas esté si n'estoit le corps de verité, & au reste le fantosme est une chose vaine & n'est pas capable de figure; comme s'il disoit, puis que la figure du corps à precedé au pain, la verité à esté accomplie au pain, & le vray corps de IESVS-CHRIST est en l'Eucharistie, veu que si ce n'estoit au vray corps, mais seule figure du corps & vn fantosme, comme dict Marcion, il n'eut pas esté capable de porter figure n'ayant en foy aucune solidité: que si en l'Eucharistie est le vray corps de IESVS-CHRIST, il à donc vn vray Le sang de Iesu christ consacré au vin, le vin figuré iadis au sang Tert. l. 4. c. 40.

corps: Voyla comment Tertullien prouue par l'Eucharistie la verité du corps du Sauueur figurée iadis au vieil Testament. Et c'est la conclusion, qu'il faict sur la fin de sa dispute au cinquiesme liure contre le dict Marcion disant: *Parquoy nous auons ia prouué la verité du corps du sang du Seigneur par le Sacrement du pain & du Calice en l'Euangile, contre le fantosme de Marcion.* La verité du corps du Sauueur prouue par l'Eucharistie. Tert. l. 4. c. 40.

Or com:

Or comment l'eut il prouué, si au Sacrement n'y auoit que figure? & la chose est si claire, que Calvin a esté contrainct de l'aduouer, confessant que le mot de figure se rapportoit au pain, & non au corps du Sau-

neur : & Claude de Saintes le luy monstre par ses paroles mesmes. Du Plessis à suiuy Calvin, car il dict, que le pronom *C E C Y* monstre le pain : parquoy selon la confession, le sens est *C E C Y*, c'est à dire ce pain iadis figure de mon corps est mon corps maintenant. Mais voulant donner par passade contre la transsubstantiation, disant que le pain est demeuré pain sans aucun changement substantiel, il glose en soldat, & Mosaique si artitement les parolles de Tertullien avec les siennes, qu'il fait vn sens à deux visages dou-

blement inepte. *Cecy*, dict-il, non vn individu vague, mais pain ; non euanoüy en soy, non transmué en autre nature, mais en vne condition sacramentelle, enant qu'il est signe du corps de Christ, voire signe d'un vray corps : & attache les susdites parolles de Tertullien arrachées de leur place, car il n'eut peu estre figure, s'il n'eut esté vray corps. Ces parolles ainsi enfilées peuuent auoir deux sens. L'vn est que le pain n'eut peu estre figure du corps de *I E S V S C H R I S T*, sans estre corps, & sans auoir substance de pain. Si du Plessis veut dire cela, il dict vne chose faulse ; car la voix, qui n'est pas substance, peut estre

Les accidés sont proprement au lieu du signe. signe du corps de *I E S V S C H R I S T* : joint que ce sont les choses sensibles, qui proprement sont signes, la quantité, la couleur, & autres accidés, qui paroissent aux sens, & non la substance, qui leur est cachée.

Secôd sens absurde. L'autre sens est, que le pain n'eut pas esté figure, si le corps de *I E S V S C H R I S T*, n'eut esté vray corps. Ce sens coupe le nerf de la preuue de cest aucteur contre Marcion, & luy fait dire, que le Sauueur auoit vn vray corps, parce que le pain est la figure d'un vray corps, qui est vne preuue ridicule, & autant indigne d'un tel Docteur, que digne d'un tel gloseur. C'est autant

autant que si Tertullien disoit, IESVS-CHRIST AVN ^{Preuve} ^{sans force.} ^{La figure} ^{ne fait pas} ^{le corps.}
 vray corps, parce qu'il a vn vray corps: car la figure
 n'est pas figure de vray corps, si le corps n'est vray
 corps, & la figure ne fait pas le vray corps: mais le
 presuppõe. Parquoy faisant dire à Tertullien, que
 IESVS-CHRIST AVN vray corps, parce que le pain
 est la figure de son vray corps, c'est le faire mocquer à
 Marcion, qui eut tres-bien reparty & dit: Que fais tu
 Tertullien? pour prouuer, que IESVS-CHRIST AVN
 vray corps, tu dis, que le pain a esté figure de son vray
 corps, prenant pour argument, ce qui est en question, ^{Petito}
 & faisant la preuve de la doute? Or Tertullien n'est ^{principij.}
 pas si mal aduisé, que d'appoineter telles conclusions. ^{Incongru-}
 Il prouue donc, ainsi qu'auons dict, la verité du corps ^{te en logi-}
 du Sauueur par l'accomplissement de la vieille figure ^{que.}
 en l'Eucharistie, comme estant donné en icelle le
 corps, qui iadis auoit esté figuré; & partant puis qu'en
 l'Eucharistie, selon cest accõplissement de la figure par
 la verité, est donné le vray corps de IESVS-CHRIST, ^{Tertull. l. 3}
 il a donc vn vray corps contre l'erreur de Marcion. Et ^{cont. Marc.}
 que Tertullien aye voulu faire telle preuve & en tel- ^{c. 2.}
 le façon, il est évident par la conclusion cy deuant mi- ^{Par l'Eu-}
 se. Nous auons prouué la verité du corps ^{du sang du Sei-}
 gneur par le Sacrement du pain ^{du calice contre le fantos-}
 me de Marcion. Parquoy du Plessis à donné vne glose ^{L. 4. c. 2.}
 digne de rísée: & eust mieux fait de laisser couler ^{pag. 755.}
 ces mots inuisiblement, comme il fait ailleurs citant
 ce mesme passage, que de les glofer si mal a poinct, &
 si mal à propos. C'est vne explication de ce lieu,
 bouleuert de l'ignorance des aduerfaires, mettons
 encor vne autre.

Seconde explication des mesmes paroles de Tertullien.

CHAP. XXII.

AL'explication donnée au precedent chapitre
 nous en pouuons ioindre vne autre, & dire, que
 encor que ces parolles deussent estre rapportées au
 X corps

corps du Sauueur, & que Tertullien eut appellé le Sacrement la figure d'iceluy corps, les Ministres ne gaignent rien pour cela. Car selon la regle qu'auons donnée cy dessus. Les Peres appellent figure du corps & sang du Sauueur, les especes qui paroissent; mais ceste figure n'oste pas la verité, ains la suppose. Parquoy de ceste figure Tertullien en prouue la verité disant, qu'un fantosme ne peut pas estre soustien d'une figure. *La figure, dict-il, n'eut pas esté si n'eustoit le corps de verité.* c'est à dire, le signe ou Sacrement du corps present, n'eut pas peu estre, si le corps n'eust esté present en verité. Comme la fumée signe du feu present ne peut pas estre sans feu present. Si donc la figure est icy, le corps y est aussi en verité; comme iadis les figures estoient figures du corps à venir, ainsi maintenant sont signes du corps qui est present. Car la figure suppose quelque chose, surquoy elle est faite. Un fantosme n'est rien surquoy on puisse appuyer vne autre figure, & l'ombre ne fait pas l'ombre, c'est le corps qui la fait. Ainsi nous auons dict cy deuant, que Saint Augustin appelle le sang signe de l'ame, le Baptisme signe de la foy, mais de l'ame & de la foy presente, & n'y a aucune contrariété qu'une mesme chose soit substance & semblance, figure & verité ensemblement. Et partant le mesme Tertullien refutant Marcion, qui faisoit mal son profit du lieu de Saint Paul, ou il dict, que **I E S V S - C H R I S T** à prins *Philipp. 2.* la figure d'un seruiteur ayant esté fait à la semblance des hommes, & concludant par cela qu'il n'estoit pas vray homme. Tertullien dis - ie montre que l'argument ne vaut rien; car **I E S V S - C H R I S T** selon la diuinité est appellé par le mesme Saint Paul, figure de la substance de son Pere, & neantmoins il est de la mesme substance du Pere. De mesme donc le Sacrement est appellé figure du corps du Sauueur, & neantmoins il contient le vray corps. Ceste explication & la premiere don-

*Cy dessus
ch. 14. p.
185.*

*Le signe
d'une cho-
se presente.*

*Le sang si-
gne de l'a-
me in
qu. 2. sup.
Loui. l. 3.
c. 17. cy des-
sus p. 188.
Tertull. l. 5
con. Marc.
c. 8.*

*Iesus christ
figure &
substance.
Heb. 1. 3.
La figure
de la veri-
té ensemble
ment.*

te donnée au precedent chapitre, sont conuenables à ce lieu & aux autres de Tertullien, ausquels il parle clairement de la presence réelle de nostre Seigneur en l'Eucharistie, & ausquels il contrediroit, s'il disoit icy qu'il n'y a que la figure. Nous en auons cité cy dessus quelques vns & adioutons encor ceux-cy. A liture quatriesme escrit vn vers, contre Marcion, *Par des Apostres l. 4. c. 1. de Acara. car scripte. Prestre de son Pere. Et au cinquiesme Liure; Le soir deuant qu'il fut mis en croix, il donna à ses disciples vne chose admirable. Et ayant prins le pain & le vin, CECY EST, dict-il, (IESVS-CHRIST) MON CORPS, CECY EST MON SANG, qui est espendu pour vous.* Et au Liure de la pudicité accommodant la parole de l'Enfant Prodigue au pecheur, qui se conuertit. *Il prend, dict-il, l'Amcan de la soy, &c. apres il est repeu de la gresse du corps du Seigneur, à s'auoir de l'Eucharistie;* Tertullien donc par le mot de *figure* en quelque façon qu'on le prenne n'a iamais forclos la verité du corps du Sauueur. Parquoy les Ministres par leur Glose qui reduit tout en figure, sont vn sens perplex d'un costé & ridicule de l'autre. Car si le sens de Tertullien est, que IESVS-CHRIST ayant prins le pain en fit seulement la figure de son corps, à quel propos eut il adiousté incontinent, *Or la figure n'eut pas esté, si n'estoit le vray corps,* quelle figure eut il entendu; & quelle figure n'eut pas esté vouloit-il dire, que l'Eucharistie n'eut pas esté figuré sans estre figure? ce sens est vne inepte battologie. Item quel sens feroit cestuy-cy? IESVS-CHRIST ayant prins le pain, fit la figure de son corps: le pain ne auoit-il pas esté iadis figure de son corps, comme Tertullien prouue là? Et si desia long temps a parauant, le pain estoit la figure du corps du Sauueur, qu'estoit-il besoin d'vne nouuelle institution, s'il n'y auoit rien plus que figure? Concluons donc que Tertullien

La presence de Iesus-Christ & des Apostres l. 4. c. 1. de Acara. car scripte. Tertul. l. 5. c. 1. de car. de Acara. Luc. 15. l. de pudic. c. 9.

Glose des Ministres ridicule & obscure.

Le pain iadis institué figure du corps du Sauueur &c. diuani.

ne veut dire autre chose, sinó que la figure vieille du corps de nostre Seigneur, à esté parfaite en l'Eucharistie, & la promesse accomplie, la verité ayant succédé à l'ombre, & que le vieil Testament se rapporte au nouveau, & que le nouveau respond au vieil à la façon qu'auons dite. Et finalement que IESVS-CHRIST a vn vray corps au Ciel, & ce corps reellement presét en l'Eucharistie. Parquoy tant s'è faut que ce lieu soit pour les aduersaires, qu'il est directement contre eux, & aussi directement pour nous. Mais diront les Ministres, pourquoy est-ce que cest aucteur a parlé obscurément & vsé du mot de *figure*? qu'ils demandent encor pourquoy Platon, Aristote, Timæus Locrus, Democrite & autres Philosophes, qu'ils entendent aussi peu que Tertullien, ont esté obscurs, & qu'ils forment contre eux vn arrest de querelle. Qu'ils demandent pourquoy vn chastaigrier ne produict les chastaignes cuites & baignées en l'eau rose, & saupoudrées de sucre, plustost qu'avec tant de peaux & d'espines? pourquoy tous les arbres ne donnent leur fruit tout prest à manger comme les Cerifiers & Figuiers? Chaque Creature opere son naturel, chaque Musicien a son tó en chantant; chaque Orateur à son air en disant, & chaque Escriuain son style en escriuant; qui est clair, qui est obscur, qui graue, qui rauale, qui va à cheual, qui va à pied. C'est la prudence de l'Auditeur & Lecteur de tirer profit de chascun, & de sçauoir escerner la noix de la coquille, & desmesler la chastaigne de ses peaux. Tertullien à escrit en Affriquain, subtilement, brusquement, grauement, en esprit haut, aigu, & hautain, plain de doctrine, mais souuēt plain d'obscurité. Il pouuoit dire plus facilement ainsi; *Il print le pain qui auoit esté figure de son corps en la vieille loy, & en fit son corps en la nouvelle disant, CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG, sous la figure & especes de pain & de vin.* En ceste façon il eut parlé plus clairement & tout le mon-

*L'ombre
ne fait pas
ombre.*

*Le style de
Tertullien
profond, &
obscur.*

*Diversité
de natures.*

*Diversité
d'espris.*

*Affri-
quains ob-
scurs com-
munément.*

le monde l'eut entendu, & possible encor les Ministres, combien qu'ils ne soyent gens du monde; neârmoins il a parlé à sa mode, & c'est assez que les doctes le puissent entendre, & que les Docteurs de l'Eglise l'ayent entendu. Si les Ministres s'y sont trouvez cours aiant priés le vert pour le gris, & l'ôbre pour le corps, la figure pour la verité, c'est la faute de leur esprit & nō de l'escriuain; & leur est icy aduenue ce que Tertulien reproche en ce lieu & en d'autres à Marcion, c'est qu'ils ont eu le cœur ou l'entendement de Melon, en ouale sans pointe & sans force, & ne pouuât penetrer vn lieu scabreux & difficile. Parquoi afin de ne se mesprendre plus en l'intelligēce de cest aucteur, qu'ils estudiant d'auantage pour le bien entendre, ou s'ils ne veulent deuenir plus sçauās, qu'ils cherchent vn autre Docteur qui face espaule à leur ignorance.

*Cœur de
Melō Ter
tull l. 4.
cōt. Marc.
c. 100.*

S. Augustin expliqué.

CHAP. XXIII.

Nous venons aux lieux de S. Augustin, dont les mesmes Sectaires se targuent à fauses enseignes sur tous les Docteurs. Vn des plus illustres à leur opinion, est celuy que Calvin & Pierre Martyr alleguent du liure contre Adimant Manichean, ou Saint Augustin parle en ces termes: *Le Seigneur n'a point douté de dire, CECY EST MON CORPS, quand il donnoit le signe de son corps.* S'il donnoit le signe, il ne donnoit donc point le corps, concluent ils. Et nous concluons le contraire, que puis qu'il donoit le signe de son corps, il donnoit aussi son corps, autrement le signe eut esté faux, aussi bien que le signe de la bataille seroit faux, si on ne venoit au combat, & la conséquence est si necessaire, que Calvin mesme l'aduoüe comme il a esté dict au premier Liure, & s'il eut eu memoire ou conscience, il ne se fut iamais seruy de ce lieu, estant iceluy

*Calu. l. 4.
inst. c. 17.
§ 22. Pier
re Martyr.
Du Pless.
l. 4. c. 3. p.
255. Et l.
2. p. 241.
S. Augu.
cōt. Adim.
c. 12.*

*Le Sacre
ment est si
gne de so
qu'il con
tient.*

*Calu. l. 4.
inst. c. 17.
cy dessus l.
1. c. 10. p.
106.*

du tout repugnant à son Heresie & contradictoire à son assertion. Signe donc signifie la chose visible, le Sacrement visible qui n'est aucunement la verité du corps invisible, selon la regle cy dessus donnée. La raison de parler de Sainct Augustin n'est contre la mesme verité. Le Seigneur, dict-il, *n'a point doubté de dire, ECY EST MON CORPS, donnant le signe de son corps; pouiquoy n'en a il doubté? parce qu'il donnoit vrayement son corps avec le signe d'iceluy. Mais pourquoy, dict Sainct Augustin que nostre Seigneur donnoit le signe? parce qu'il le donnoit quand & son corps. Tout Sacrement est signe visible, d'une chose sacrée invisible; donc qui donne vn Sacrement, il donne vn signe visible, & vne chose invisible, qui est la grace interieure en tous les Sacrements; & en celuy de l'Eucharistie, c'est le corps de IESVS-CHRIST avec la grace: & qui prend le Sacrement prend le signe visible, & quant & quant la grace invisible s'il le prend dignement: & en l'Eucharistie, il prend le corps de IESVS-CHRIST avec la grace, s'il est en bon estat; ou s'il est en conscience de peché mortel, il prend le corps voirement, mais sans grace & à son iugement & condemnation. Sainct Augustin d'iceluy dict que nostre Seigneur ne doubta point de dire, ECY EST MON CORPS, quand il donnoit le signe & le Sacrement de son corps, comme estant ces deux choses necessairement conioinctes ensemble. Ceste explication est encor iustificée par la consideration de la question qu'il traittoit là: car il expliquoit ces paroles du Deuteronomie: *Le sang est pour l'ame*, disant que le sang est appellé l'ame, non qu'il soit l'ame, mais parce qu'il en est le signe, & signe non d'une chose absente comme seroit la statue du Prince, mais signe present d'une chose presente; & pour declaration de son dire, il appoite l'exemple susdict de l'Eucharistie, ou le Sacrement est le signe du corps present de no-*

Cyde: ffus. c. 28. p. 285.

La chose visible du Sacrement est signe de la chose invisible.

En l'eucharistie il y a deux choses invisibles le corps du Sauveur et la grace.

Sz quis pro anima. Deuter. 22.

de nostre Seigneur, & porte le nom du corps, encor qu'il ne soit pas le corps, mais seulement le contienne: S. Aug. in loci. quaest. 17. comme donc le sang est signe present de l'ame presente, & la contient selon que dict le mesme Docteur en vn autre lieu, aussi disons nous, que le Sacrement de l'Autel est signe present du corps de IESVS-CHRIST present, parce qu'il le contient. Qu'y a il donc en ces paroles contre nostre foy?

Ils obiectent vn autre passage prins du mesme Docteur sur le Pseaume troiesime ou il dit: *Que IESVS-CHRIST receut Indas au banquet, ou il recommanda & bailla à ses Disciples la figure de son corps & sang.* Nous respondons premierement ce qu'auons souuent repeté, & ce que les Ministres ne peuvent entendre, que le nom de *figure* ne forclot point la realité du corps du Sauueur en l'Eucharistie, non plus que le mot de *signe* ou de *Sacrement*; au moyen dequoy comme on ne pourroit pas inferer la negation de la presence du corps de nostre Seigneur, si Sainct Augustin eut dict qu'il recommanda le Sacrement & le signe de son corps; de mesmes ne peut-on pas conclurre, qu'il nie la presence du corps de IESVS-CHRIST, pour auoir dict qu'il recommanda la figure de son corps & de son sang. C'est la coustume des Peres d'appeller l'Eucharistie figure du corps de nostre Seigneur, comme nous auons dict; mais ce n'est pas leur intention, de forclorre pour cela la verité du corps d'iceluy, laquelle ils tesmoignent en d'autres passages, que les Ministres dissimulent malicieusement, & font à dessein des aueugles pour aueugler les autres, & faire regner le mensonge en tenebres. Je dis secondement que Sainct Augustin en celieu & autres semblables appellant en l'Eucharistie figure du corps & sang de IESVS-CHRIST, selon la seconde regle cy deuant donnée, par le mot de *figure*, il entend la representation de la Passion de IESVS-CHRIST

Secōd lieu de S. Aug. obiecté sur le ps. 3. du Ph. p. 751.

La figure ne forclot pas la verité.

Comment les Peres appellent figure l'Eucharistie cy dessus p. 287.

Cy deuant. 18. p. 482. Comment l'Eucharistie est ap-

appelée anti-
egypte, c'est à
dire figure.

car comme les Grecs appellent l'Eucharistie antitype, c'est à dire contre-semblance du corps & sang de I E S V S - C H R I S T ; parce qu'elle en est vn signe tres-certain & le contient, & en iceux & par iceux represente sa Passion & Mort; ainsi S. Augustin appelle la mesme Eucharistie figure de la mort du Sauueur, d'autant qu'elle la represente nauuemēt pour les mesmes raisons ; c'est à dire parce qu'elle contient le corps qui à enduré ; & parce qu'elle donne au calice vne similitude preignante de l'effusion de son sang faicte en la croix. Quand donc S. Augustin dict que le Sauueur recommanda la figure de son corps & de son sang aux disciples, il veut dire qu'il leur recommanda le Sacrement de son corps & de son sang, & la memoire de sa Passion figurée au mystere qu'il institua en ce dernier souper. Et partant les Sectaires ne peuuent rien tirer de ce lieu que leur confusion.

L'Euchari-
stie repre-
sentation
de la mort
du Sau-
ueur.

Figuree est
à dire Sa-
crament.

Autres passages de saint Augustin expliquez,

CHAP. XXIIII.

LE troisieme lieu qu'ils ont en main, est prins du Commentaire sur le pseaume trente-troisieme ou saint Augustin dict, que I E S V S - C H R I S T baillant les Sacremens de son corps & de son sang à ses disciples se portoit *soy mesme aucunement*. Calvin se fonde sur ce dernier mot tourné du Latin, *quodammodo*, & dict que saint Augustin mettant cest aduerbe de similitude, *aucunement*, declare que le corps n'a point esté reellement enclos sous les especes du pain. Du Plessis suit à la trace, & dict comme le Maistre, que si c'eut esté reellement, le *quodammodo* ny seruiroit de rien, & prend si grand goust à ce *quodammodo*, qu'il le repete quatre fois en vne petite periode. Il le met en diuers caracteres, & le paraphrase en Latin & en François, *Secundum quendam modum, en quelque façon, en quelque maniere, tant*

S. Aug. in
ps. 33.
Caluin l. 4
inst. c. 11.
p. 28.

Quodam-
modo.
Caluin l. 4
c. 2. p. 150.

tant il l'estime Ciceronien & digne d'estre honoré. Que respondrons nous à ce *quodammodo*, & comment oferons nous rien opposer à la grauité de ce mot? Certes Calvin montre qu'il est malin & ignorant ensemble, d'abuser de ce lieu, & de luy donner la glose qu'il luy donne. Car premierement saint Augustin auoit vn peu deuant couché la mesme exposition sans le *quodammodo*. Secondement il parle icy clairement & disertement, si iamais ailleurs, de la verité du corps de nostre Seigneur selon nostre foy. Oyons le. Interpretant le Pseaume trente & troysiesme; par occasion il explique le mystere contenu en ce qui est dict au premier liure des Roys, que Dauid se portoit en ses mains, lors que saisi de peur en la Cour du Roy Achis, il faignoit estre fol. Il dict donc, **ET SE PORTOIT (Dauid) EN SES MAINS;** Mes freres qui pourra entendre comment cecy se peut faire en vn homme? Qui est celuy qui se porte en ses mains? vn homme peut bien estre porté par les mains d'autruy, mais personne ne se porte par les siennes, nous ne trouuons pas que cela se puisse eniêdre de Dauid selon la lettre; mais bien en **I E S V S - C H R I S T;** car il estoit porté en ses mains, lors que nous re commandant son mesme corps il dict, **CECY EST MON CORPS.** Car ce corps estoit porté en ses mains. à tant saint Augustin. Nous voyons en ces paroles premieremêt, qu'il tient pour vne chose haute, miraculeuse, & qui seule se trouue en **I E S V S - C H R I S T** de se porter en ses mains: secondement que **I E S V S - C H R I S T** se porta en ses mains, lors que se donnant aux Apostres il dict, **CECY EST MON CORPS.** Or si saint Augustin est veritable & son explication sainte, comme elle est, Calvin est vn imposteur & sa glose blasphematoire, reduisant tout le miracle de **I E S V S - C H R I S T,** & de son Sacrement en risée. Car quel miracle y aura il, si nostre Seigneur s'est porté par ses mains seulement en signe? Quel homme y a il au monde, qui ne

Calice de Calvin.

Dauid se portoit en ses mains.

1. Reg. 22.

2. Reg. 21.

3. Reg. 21.

4. Reg. 21.

5. Reg. 21.

6. Reg. 21.

7. Reg. 21.

8. Reg. 21.

9. Reg. 21.

10. Reg. 21.

11. Reg. 21.

12. Reg. 21.

13. Reg. 21.

14. Reg. 21.

15. Reg. 21.

16. Reg. 21.

17. Reg. 21.

18. Reg. 21.

19. Reg. 21.

20. Reg. 21.

21. Reg. 21.

22. Reg. 21.

23. Reg. 21.

24. Reg. 21.

25. Reg. 21.

26. Reg. 21.

27. Reg. 21.

28. Reg. 21.

29. Reg. 21.

30. Reg. 21.

31. Reg. 21.

32. Reg. 21.

33. Reg. 21.

34. Reg. 21.

35. Reg. 21.

36. Reg. 21.

37. Reg. 21.

38. Reg. 21.

39. Reg. 21.

40. Reg. 21.

*Chascun se
peut porter
en signe.*

se puisse porter en ceste façon portant son image en ses mains s'il en a? Vn Roy portant la monnoye battue à son coing & image, ne se porte il pas en ses mains sans miracle & sans difficulté? & si vn crocheteur se fait effigier en vn gasteau, ne se portera il pas, portant son gasteau? ne se mangera-il pas encor, s'il le mange? quel miracle y aura-il donc en l'Eucharistie? Et s'il n'y a en ceste façon rien, qui ne soit triual, n'est ce pas vne chose ridicule de le precher comme vn miracle digne de IESVS-CHRIST seul? nous voyons donc que saint Augustin met le miracle en la presence du corps de IESVS-CHRIST au Sacrement, lequel IESVS-CHRIST mesme donnoit, & que sans ceste presence, il n'y mettroit aucune merueille, & qu'avec la presence la merueille y est digne de IESVS-CHRIST priuatiuement à tout autre. Ouy-mais S. Augustin modifie apres son dire par l'aduerbe *quodammodo*: voyons comment, & touchons vn peu les nerfs & les musches de ce *quodammodo*, sur lequel Caluin & du Plessis mettent si grande esperance. S. Augustin dict, *Comment se portoit IESVS-CHRIST, en ses mains? parce que lors qu'il recommandoit son mesme corps & son sang, il print en ses mains ce que les fideles sçauent, & luy se portoit aucunement en disant: CE CY EST MON CORPS.* Il confesse sans modification la presence du corps de IESVS-CHRIST au Sacrement disant, *qu'il portoit en ses mains ce que les fideles cognoissent*, c'est à dire son corps, que les fideles seuls voyent des yeux de la foy, & non le signe visible que chascun peut voir, fideles & infideles. Ce mot donc *quodammodo*, ne rabat rien de la realité du corps de IESVS-CHRIST (non plus que le mot *quasi*, en saint Iean, quand il dict de IESVS-CHRIST, *que nous auons veu sa gloire quasi comme du Fils de Dieu unique*) mais il declare seulement qu'il se portoit non en façon commune, & telle qu'il se portoit des pieds, mais en vne autre façon miraculeuse;

Quasi, quodammodo, s'il n'est de diminutio Ioa. 1.

leuse; non naturellement, mais surnaturellement; réellement, mais inuisiblement sous des especes & figures visibles. C'est le sens de *quodammodo*, tel qu'un peu au paravant il auoit donné sans mention aucune du *quodammodo* disant, **I E S Y S - C H R I S T** se portoit en ses mains lors que recommandant ce sien corps, il dict, **C E C Y E S T M O N C O R P S**, car ce corps estoit porté en ses mains. Mais Calvin à mieux aymé s'attacher à l'ombre qu'à la clarté, & du Plessis allant plus auant encor à dressé vne citadelle sur l'ombre de ce *quodammodo*, avec toutes ces pieces rapportées disant, *Et si quodammodo c'est quodammodo, c'est ce qu'il dict (saint Augustin) ailleurs, SECVNDVM QVEMDAM MODVM, sçavoir dit-il par similitude des signes aux choses, NON EN VERITE, dict le canon, Mais en signification, non véritablement, dict la glose, Mais improprement, c'est à dire sacramentellement* Et de fait ce qu'il dict (saint Augustin) en un lieu il se portoit en quelque maniere en ses mains: Il dict ailleurs, il portoit le pain en ses mains, entant qu'il se presentoit sous ces Sacremens en viande Et en breuage spirituel: Et leur glose expliquant les mots de la cene, prenez, mangez, entendez par-foy, &c. Le Cardinal Hugo aussi, prenez c'est à dire, croyez de cœur & confessez de bouche, &c. En fin attachant la conclusion à sa preuue comme pertinamment faicte, il donne ceste periode de iustice disant, *Et cependant ils nous veulent rendre plus privilegiez que les Apostres, qui n'auront receu que le corps de CHRIST mortel Et passible, nous glorieux Et immortel. Et nous nous contentons certes de le recevoir comme les Apostres, Et non en plus haute maniere.* Les cétions sont notées en petites capitales.

S. Aug. in Psal. 32. conc. 1.

Glose sur modo. du Pl. li. 4. c. 1.

Centon.

Il croit que les Apostres n'ont receu que le Christ que mortel en l'Eucharistie. Certes.

Les cétions sont notées en petites capitales.

que

que l'exemple soit prins de l'Eucharistie. Sainct Augustin monstroit en ce lieu, que le petit enfant receuant le Baptisme receuoit la foy, & croyoit encor qu'il ne fut en cage de croire, parce qu'il receuoit le Sacrement de la foy à sçauoir le Baptisme, qui est appellé foy entant qu'il la contient, & adiouste pour exemple

S. Augustin epist. 21. ad Bonifac. Du Pleffin a prins les premiers mots pour faire ses oron. *disant, Tout ainsi donc que le Sacrement du corps de CHRIST, est en certaine maniere le corps de CHRIST, le Sacrement du sang de CHRIST, est le sang de CHRIST. De mesme le Sacrement de la foy, est la foy. Or croire n'est autre chose qu'auoir la foy; Et partant on respond que l'enfant croit, encor qu'il n'ayt alors le sentiment de la foy, on respond qu'il a la foy parce qu'il a receu le Sacrement de la foy. C'est donc du Baptisme que parle S. Augustin en ce lieu que du Pleffin cite & centonne, pour sa preuue mal à propos du subiect, mais fort à propos contre foy-mesme. Car par iceluy la verité de nostre foy en est tres-bien confirmée, & l'erreur de Calvin battue. Sainct Augustin compare le Baptisme à l'Eucharistie: tournons l'exemple & comparons l'Eucharistie au Baptisme selon la doctrine.*

Comment le Baptisme est appellé foy. S. Augustin. ep. 21. ad Bonifa. Le Sacrement pour la chose visible. S. Augustin apud Grat de consec. d. 2. hoc est. *ne. Il dict que le Baptisme est appellé foy, parce qu'il contient la foy. De mesme dōc le Sacrement de l'Eucharistie est appellé le corps de IESVS-CHRIST, parce qu'il le contient. Sainct Augustin donc tient que l'Eucharistie est appellé le corps, parce quelle le contient reellement. Mais pourquoy adiouste il en certaine maniere? parce qu'il le falloit adiouster: car prenant le Sacrement au pied de la lettre pour l'element visible, comme est l'eau au Baptisme, & les especes du pain & du vin en l'Eucharistie, il n'est pas proprement ny la foy, ny la chair de nostre Seigneur; mais en certaine maniere, c'est à dire, il la contient: ne plus ne moins que vne bourse ou sont cent escus, est cent escus en quelle façon, parce quelle les a en soi, & celuy qui la tient peut dire sans mensonge en la montrant, voicy cent escus, écor que la bourse prinse en sa peau, ne soit pas cent*

cent escus, mais seulement vn estuy de cent escus.

Ce qu'il cite du Canon prins de Saint Augustin & de la glose, est malignement detorqué & tronqué & aussi imprudamment cité. Le Canon parle du Sacrifice & de l'immolation du corps de IESVS-CHRIST, qui se fait en l'Autel, & dict, que ceste action est appellée immolation, parce quelle represente l'immolation du corps de IESVS-CHRIST faite en la croix.

Voicy les paroles. *L'immolation de la chair de CHRIST, qui est faite entre les mains du Prestre, est appellée Passion, Mort, Crucifiement, non en verité de la chose, mais par la signification du mystere.* De ces paroles du Plessis en prend pour faire sa farce, les mots, non en verité, mais en signification; & du propos de l'immolation, il les transporte au propos de la realité du corps de nostre Seigneur.

N'est-ce pas naïvement representer vn esprit Trompeur, Brouilleur, & vrayement Heretique?

La glose conuenablement au Canon dict, que le Sacrement visible, à sçavoir, les especes du pain & du vin en l'Eucharistie est appellé le corps de CHRIST improprement en signification non en verité, mais en mystere de la chose signifiée, come le Baptesme est appellé foy improprement: car il n'est pas la foy, mais il la signifie & la contient. Cecy ne contrarie en rien à nostre foy: car nous ne croyons pas que le Sacrement visible de l'Eucharistie, qui sont les especes du pain, & du vin soit le corps de IESVS-CHRIST: mais seulement, qu'il le signifie & le contient. Or cela n'oste pas la presence d'iceluy, & n'empesche pas aussi, que les yeux de la foy ne le voyent caché sous ces especes, encor que le sens ne l'apperceuoient point.

Saint Augustin en mesme endroit, est encor malignement cité pour la troisieme fois; car le pain qu'il dict auoir esté porté par nostre Seigneur en ses mains, il l'applique aussi tost au corps d'iceluy conuenablement à l'explication cy dessus donnée disant, *vn de ceux, qui auoyent esté inuités au banquet dict, Bien-heureux sont ceux, qui mangent*

s. Aug. l. s. scienc. s. Propri. apud Grat. de conf. d. 2. hoc est. l. ibi.

Iesuo-Christ immolé entre les mains du Prestre. Les mots des centons de Iesuo.

Le Sacrement vis-ble. De conse. d. 2. can. hoc est.

s. Augustin sermo. 33. de verbu Domini. Manger le pain au Royaume de Dieu. Luc. 14. 15.

mangent

mangent le pain au Royaume de Dieu : Cestuy-cy souspiroit loing, & le pain dont il parloit estoit assis devant luy à table.

*Resection
de l'Eucha-
ristie.*

Qui est le pain du Royaume de Dieu, sinon celuy qui dict, *Je suis le pain vis, qui suis descendu du Ciel?* Et pour monstrer que ce ne sont pas les signes extérieurs qu'il entend, il adiouste, *Nous prenons de bouche quelque petite chose, & sommes engraissez au cœur.* Ce n'est donc pas ce que l'on voit qui repast, mais bien ce que l'on croit. C'est à dire, c'est le corps de *I E S U S - C H R I S T* inuisible, que l'on croit présent sous le Sacrement visible, qui donne la resection à l'ame, & non les accidens que l'on voit des yeux corporels. Parquoyce qu'il à dict en vn lieu, que *I E S U S - C H R I S T* se portoit en ses mains, c'est le mesme que ce qu'il dict en l'autre, qu'il portoit en ses

*Quel pain
fist en ta-
ble.*

*Gloſ. in
Matth.*

*La foy ne-
cessaire en
la commu-
nion.*

*S. Augu-
stin sur le
canon de
Gratie
tres clairs
du sacrifice
de la Messe
De cons. ec.
d. 2. can.
hoc est.
Hugo.*

mains le pain vis descendu du ciel, & qui seoit à table, c'est luy mesme : car le pain materiel n'est pas vis, ny descendu du Ciel, ny assis à table, mais paistry par le Boulenger en terre, & mis apres sur la table. Ce qui est prins de la gloſe ordinaire de Hugo Cardinal, ne faict rien contre nous ; car l'vn & l'autre ne dict autre chose, sinon que pour prendre dignement & avec fruit le corps du Sauueur en l'Eucharistie, il faut auoir la foy : Qui le nie d'entre nous? ains qui ne dict qu'il n'y a Sacrement à la perception duquel il faille estre garni d'vne plus grande & plus vaine foy qu'en cestuy-cy, comme estant le plus haut & plus eleué & admirable de tous? à quel propos donc ces allegations centoneries? mais si du Plessis pense, que ceux qu'il allegue, dient la verité, que ne reçoit-il ce qu'ils disent en ces lieux là mesmes pour la verité? S. Augustin y parle tres-clairement ; le canon tres-clairement, & la gloſe aussi : & ce non seulement de la presence du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie, mais encor de la trās-substantiation & du Sacrement propitiatoire. Hugo au lieu qu'il cite, demande par quelles paroles nostre Seigneur transubstantia le pain en son corps : & respond qu'il

qu'il consacra par les mesmes paroles, qu'il bailla son corps, & ensemble donna la forme & la force aux paroles pour consacrer. Puis qu'il allegue Hugo & les autres Docteurs Catholiques, que ne croit il à ce que ils disent? & s'il ne les croit: à quel propos les allegue-il, ne les estimât dignes de sa foy? à quel propos esbarbe il leurs escrits, pour en faire des centons à parer la nudité & la honte de sa Cene? à il si grande difette de preuues, pour establir son erreur, qu'il luy faille à tout coup si miserablement mendier, fureter, demembrer & falsifier la doctrine des anciens Peres, qui condamnent à tout coup son erreur? nous veut-il faire croire qu'ils parlent pour luy? & qui le croira voyant sa fidelité à les citer, & sa loyauté à le corrompre?

Les Ministres citent & ne croient point à leurs auteurs.

Difette des Ministres en droit et raisons.

Mais venons à ceste triomfante conclusion qu'il a plaquée à la queue de ses centons, avec vne signification d'vn merueilleux contentement d'estre assis en la table de sa Cene, à l'escot & pension des Apostres. Il dit donc de nous tout animé de zele, *Cependant ils nous veulent rendre plus priuilegiez que les Apostres, qui n'auront receu que le corps de CHRIST mortel & passible, & nous glorieux & immortel; & nous nous contentans certes de le recevoir comme les Apostres, & non en plus haute maniere.* Certes du Plessis a raison de se contenter du sort des Apostres & de leur Sacrement, qui est celuy de l'Eglise de Dieu; mais il s'abuse s'il entend cela de sa Cene, & se mesconte autant quand il dict que nous la voulons faire meilleure, que celle des Apostres, & priuilegier luy & ses Freres en cela. Tant s'en faut, que nous soyons en ces termes, que nous disons & redisons, que leur Cene n'est qu'vn morceau cuit, vne crouste aride, vn fantosme vain, vne idole insensible, vn boucon d'Enfer, vne coupe d'erreur, pire que celle de Circé, pire que celle que la paillard de l'Apocalypse porte en sa main, pour enyurer & corrompre les habitans de la terre. S'il s'estime & ses Freres priuile-

Examen.

Cōclusion gratuite d'un discours paternel du Pl. l. 4. c. 8. p. 754.

Cene des Ministres.

Priuege des mesmes

pruilegiez de ce partage, qu'il iouyffe s'il peut, en bõne paix avec eux & sans nous, de son pruilege.

*Menfonge
de l'aduer-
saire.*

*Les Apo-
stres ont fa-
risifié et cõ-
munié a-
pres l'As-
senfion du
Sauueur.
Certes.*

*Foy blaf-
mante de
l'aduerfai-
re.*

Que s'il parle de nous, qui sommes Catholiques & veut dire, que nous nous faisons plus pruilegiez, que les Apostres, lors que nous croyons recevoir le corps de I E S V S - C H R I S T glorieux & immortel, & que les Apostres ne le receurent que mortel & passible; il ne se prend pas garde, qu'il dict vn menfonge blasfematoire. Car il monstre croire que les Apostres n'ont reçu le corps de I E S V S - C H R I S T, sinon le iour que le Sacrement fut institué, lors que I E S V S - C H R I S T estoit encor mortel & passible. Or il n'y a homme si ignorant en la Loy Chrestienne, qui ne sçache qu'ils ont souuent celebré & participé ce diuin Sacrement, apres que le Sauueur fut monté au Ciel triomphant, glorieux & immortel. Soubz ceste creance il iure par son certes, qu'il se cõtente avec ses Freres, de recevoir nostre Seigneur comme les Apostres alors de la Cene, c'est à dire mortel & passible. Il pense donc que le corps de nostre Seigneur est encore mortel & passible. Car puis qu'il croit que les Apostres ne le receurent que mortel, & qu'il le reçoit comme les Apostres, il le reçoit donc à son opinion mortel. La consequence est necessaire & telle foy est blasfeme. Que s'il croit que I E S V S - C H R I S T soit immortel, qu'il corrige donc sa langue & sa plume, & la face accorder au cœur. Quand est de nous, nous croyons que nous recevons le corps du Sauueur immortel soubz les especes de choses mortelles; & ne nous preferons pas aux Apostres par orgueil en cela; mais vsons en toute humilité du benefice du Redempteur, qu'il nous a voulu estre commun avec ses Apostres. Ce sont les principaux lieux des Peres, dont les Ministres abusét, pour fortifier leur Heresie sur la Cene, l'explication desquels pourra suffire avec celle des autres, que auons donnée ailleurs & donnerons apres selon l'occurrence de la

te de la dispute. Et parce qu'ils se targuent sur tous de S. Augustin, & le citent cōme s'il estoit leur Docteur, nous marquerons quelques maximes de la doctrine d'iceluy du tout cōtraires à la leur; afin que leur ostât ceste peau de Lion du dos & ceste massue des mains, on leur oste le moyen de faire des Hercules ou des Rodomons, couuers des despoilles, & armez des armes & de l'auctorité de ce saint Docteur.

*Maximes prinſes des escriſ de ſaint Auguſtin
contre les Scl'aires.*

CHAP. XXV.

Tant s'en faut que S. Augustin face pour les Ministres, que qui remarquera bien certains poincts de sa doctrine, il verra facilement, qu'il est sur tous les anciens Peres, bandé contre l'herésie de ceux cy; & que Calvin est vn grand bauard de dire & se vanter, comme il fait, qu'il est tout pour luy. Premièrement S. Augustin tient & diét souuent, qu'on prend en l'Eucharistie le mesme corps de IESVS-CHRIST, qui est né de la Vierge Marie, & le mesme sang qui a esté espendu pour nous. Item, que nous y beuons nostre prix & le sang, dont nous auons esté rachetez, & qui coula du costé de IESVS-CHRIST. Calvin tasche à respondre & reboucher le tranchant de ceste maxime, qui le taille en pieces, & diét que S. Augustin enté doit tout cecy par signe, c'est à dire que on prend le signe du mesme corps, qui nasquit de la Vierge, du mesme sâg, qui fut espadu & ainsi du reste. Mais ceste euasion est miserable. Premièrement si S. Augustin eut tenu la doctrine que diét Calvin, il n'eut iamais vlé du mot *mesme*, disant que nous prenons le mesme corps; ny parlé ambiguement & obscurément en vne matiere si importante, faisant luy l'office de Pasteur & Docteur, qui doit estre clair & facile: car parlant avec telle ambiguïté il donnoit occasion aux per-

*Le corps de
Iesus christ
qui est né
de la Vier-
ge prins en
l'Euchari-
stie. Sainct
Aug. l. 4.
de Tri. c. 8.
in ps. 98.
Noſtre
prix l. 12.
cont. faulſ.
c. 10. & c.
20.
Ce mesme
sang qui a
esté respan-
du pour
nous l. 1. de
peccat. mor
& remiss.
c. 2. in ps.
61. Le Pa-
steur & do-
cteur doiba
estre clair.*

Y son-

IESVS-CHRIST, au signe du corps de IESVS-CHRIST, qui est vn sens ridicule.

En troisieme lieu Sainct Augustin croit avec les autres Docteurs de l'Eglise, que la Manne, l'Agneau Paschal & les Sacrifices de la Loy de nature & de Moÿse, estoÿent signes de IESVS-CHRIST; & que les anciens le mangeoyent spirituellement en iceux - mais iamais il ne dict que le corps de IESVS-CHRIST y fut present, ny qu'il y fut mangé reellemēt ny que sa chair y fut adorée. La cause est non seulement parce qu'elle n'estoit encor conçëue, mais aussi parce qu'elle n'estoit point promise en tels Sacremēs, ny deuant, ny apres l'Incarnation du fils de Dieu.

Troisieme maxime. Iamau S. Augustin n'a dit que le corps de Iesu christ fut present aux Sacremens anciens.

Au moyen dequoy combien que les Iuifs continuerent apres ceste chair conçëue & le Sauueur né, leurs Sacrifices, leurs pains de proposition, leur Agneau Paschal, iusques à la mort d'iceluy Sauueur, ils ne receuoient iamais pourtant en aucun d'iceux son corps.

Il ne mangeoyent que les signes nuds.

Luy mesme mangea souuent l'Agneau avec ses Disciples figure de sa chair & de nostre Eucharistie; mais S. Augustin n'a garde de dire qu'en cest Agneau on adorât la chair de IESVS-CHRIST comme il le dict de l'Eucharistie, ny que IESVS-CHRIST en portant de la chair de l'Agneau en sa bouche pour la manger, se portât en ses mains, ou se mangeât, comme il le dict de l'Eucharistie, ainsi qu'auôs veu cy dessus. Parquoy refutant Petilian Donatiste, Autre chose, dit-il, est la Pasque que que les Iuifs celebrent d'une breuit, autre celle que nous prenons du corps & sang de IESVS-CHRIST. Et ailleurs parlant de la Manne. Autre est la Manne des Iuifs, autre celle des Chrestiens. La Manne des Iuifs estoit vn pain material, quoy que merueilleux, & celle des Chrestiens la chair de IESVS-CHRIST. La mesme difference met il entre les Sacrifices des Iuifs en vn autre lieu disant, que IESVS-CHRIST nous a preparé vne table selon l'ordre de Melchisedech de son corps & de son sang,

Pasque diuers. S. Aug. l. 2 cōt. Iueros Petila. 37. Mannediuerse. l'au trait. 11. Et 26. in 104.

au lieu de tous les anciens sacrifices. Car, diét-il, ce Sa-

Le sacrifice de l'Eucharistie à succédé à tous les anciens. sacrifice (de l'Eucharistie) à succédé à tous les sacrifices du vieul Testament, qui estoient immolez en ombre de l'aduenir: & par-tant recognoissons nous au pseaume 39. de la voix du mesme mediateur parlant par la prophetie, Tu n'as pas voulu ce sacrifice & oblation: mais tu m'as donné vn corps. *Aug. l. 17. de ciuit. c. 20. pf. 29.* Parce que pour tous les anciens sacrifices & oblations, est offert le corps de IESVS-CHRIST donné à ceux, qui en sont faicts participans. Nous voyons donc que S. Augustin croyoit que le corps de IESVS-CHRIST n'auoit esté en aucun signe ou sacrement de la vieille Loy, comme il est en l'Eucharistie; & qu'il n'estoit en ceux de la vieille Loy, que par figure du futur; & qu'il est en l'Eucharistie reellement & de faict present.

Quatrief-me maxi-me, soy des peisis en-fans. Le mesme Docteur escrit que les enfans des Chre-tiens croyent si fermement la presence du corps de IESVS-CHRIST en l'Eucharistie, que si on ne les instruisoit, ils tiendroyent pour certain que IESVS-CHRIST auroit conuersé avec les hommes en forme de pain & de vin; Les enfans, diét-il, ne sçauent point

Le corps de Iesus christ se faict & consume en l'Autel. d'ou & comment se faict & se prend en usage de religion, ce qui se met sur l'autel, & se consume apres le diuin seruire; & si jamais ils n'apprennent ou par leur propre experience ou par celle d'autrui, & si inmais ils ne voyent pain sinon ex celebra-tions des Sacremens lors qu'il est offert & donné, & que quel-qu'un de grande auctorité leur die qui est ce corps Et ce sang, ils croyant fermement que nostre Seigneur s'est monstré en telle figure aux yeux des mortels, & que de tel costé ceste liqueur est decoulée: Voylà l'Autel, la Messe, le pain, le corps & sâg

Le corps de Iesus christ en l'Autel. de IESVS-CHRIST. Voyla comme S. Augustin tel-moigne qu'on instruyoit les enfans à croire qu'en l'Autel estoit le corps de IESVS-CHRIST, non parce

Par trans-substantia-tion. qu'il se fut monstré iadis en telle forme, mais parce que le pain estoit transsubstantié au corps de IESVS-CHRIST, & le vin au sang; & que ce qui estoit sur l'Autel estoit le corps & le sang de IESVS-CHRIST. s'il n'y

mais en auoit apporté vn meilleur; vn meilleur cousteau, meilleur pain, meilleure chair, meilleur sang. Et

*s. Aug. in
Leur 9. 57
Les deux
sacrifices
figure de ce
suy de l'E
ucharistie.
N. I. s. i. b. e.
v. i. u. s.
s. a. n. g. u. i. n. e. m.
L. o. a. 6.*

escriuant sur le Leuitique; D'où vient, dist-il, qu'il est si estroitement défendu au peuple Iuis d'user du sang des Sacrifices, qui figuroyent nostre Sacrifice, duquel toute-fois le sang non seulement ne nous est point défendu, mais encor commandé de prendre si nous voulons auoir vie? Ces lieux monstrerent euidamment que S. Augustin croioit avec toute l'Eglise, que nous mangeons reellement la chair, & beuons reellement le sang du Sauueur en l'Eucharistie, & n'y a moyen de tirer aux signes & figures, les parolles de ce Docteur. Car si nous ne mangeons qu'en figure la chair de I E S V S - C H R I S T, nous n'aurons pas meilleure chair que les Iuifs, veu qu'ils la mangerent aussi

*I n chair si-
gure mieux
la chair.*

en figure en leurs Sacrifices, & en figure plus pregnant & plus noble, que la nostre, si tant est que nous n'ayons que du pain. S. Augustin aussi demanderoit en vain, pourquoy au nouveau Testament nous beuons le sang du Sacrifice estant en cela plus priuilegiez que les Iuifs, qui ne pouuoient point selon la loy boire le sang des leurs; car il estoit aisé de répondre que nous ne beuons point le sang reel. Et non plus qu'eux sinon par foy & en signe.

*Sixiesme.
maxime.*

*S. August.
a escrit de
H. e. s. t. i. b. u.
ad Q. u. o. d.
u. l. t. e. d. e. u. m.
v. i. u. s. 6.*

*Les dieux
des Aegip-
tiens.*

Finally si la foy que nous tenons de la réelle presence du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie eut esté contre l'Ecriture, Sainct Augustin grand zelateur de l'honneur de Dieu, grand protecteur de son Eglise, seuer euseur de toutes erreurs, & qui auoit fait la liste vniuerselle des Heresies & Heretiques depuis Simon Magus iusques à ceux de son temps, eut-il dissimulé ceste Heresie. si Heresie estoit de croire la réelle presence du corps du Sauueur? eut-il laissé en paix ceux qui eussent fait Dieu d'un morceau de pain? Qui eussent donné l'honneur de Dieu à un morceau de pain? qui eussent inuocé comme Dieu un morceau de pain? qui eussent esté plus impies, & plus idoltres que les viex Aegyp-

Aegyptiens, qui faisoient Dieux, les oyseaux, les porreaux, les oignons, & autres choses, qu'ils iettoient en leur ventre, & les reiettoient? Par ces maximes donc il est euident, que S. Augustin n'a eu autre foy du S. Sacrement de l'Autel, que celle que nous tenons : Et est euident que Calvin, & les Ministres n'ont ny foy en leur ame, ny verité en leurs escrits, ny honte en leur bouche, l'allegant, le glosant, & le falsifiant malicieusement, trompeusement, & impudamment, pour enfler le credit de leur Secte, & se moquer de Dieu, des Anges, & des hommes. Car quelle iniquité, & quelle malice, & quelle moquerie esfrontée est ceste-cy de sçauoir tres-bien que S. Augustin est ennemy juré de leur opinion, & neantmoins luy desmembrer, déchirer & corrompre ses escrits, pour la defense d'icelle, luy honnissant ses labeurs, & quand & quand l'honneur de sa reputation vile, & honorable à l'Eglise de Dieu? Si ce saint personnage reuiuoit, ne diroit il pas: Qui sont ces reiettons des trôcs des vieux Heretiques, que j'ay tant battu en ma vie, qui me viennent fureter mes Liures Catholiques, pour fortifier la foiblesse de leur Heresie? Qui sont ces Renardeaux, qui gastent mes vignes, & mangent mes raisins, pour en faire de la puanteur? Qui sont ces bourdons, qui gourmandent le miel de mes Ruches, & ne sçauent que bourdonner? Ces tahons qui voltigent en mes iardins, & succent mes fleurs? Ces vipereaux qui serpentillent mes vergers & plantent les dents à mes fruitz, afin d'appointer leur esguillon, & venin, piquer, mordre, naurer, & empoisonner les membres de I E S U S C H R I S T, mon Seigneur, les Chrestiens Catholiques mes tres-chers freres? Ainsi parleroit ce grand Protecteur de l'Eglise de Dieu contre l'impudce des Ministres, ennemis de l'Eglise de Dieu; ainsi parleroyent les autres Docteurs, les labeurs desquels ces forgerons denigrent de mesme façon pour

*Perfidie des
Ministres.*

*Leur impu
deceffon-
née.*

*Que leur
droit S.
Augustin.*

Impudence des Scribes à citer les Scholastiques.

couvrir la honte & ignominie de leur secte ; & sont venus si auant en ceste impudence qu'ils osent encor citer pour eux les Docteurs Scholastiques modernes voire S. Thomas, le maistre des sentences, Sainct Bonaventure, & semblables, qui nommément & de frôt & à toutes armes, combattent leurs erreurs, principalement celle de l'Eucharistie, tant & si auant les a peruertis le breuage de l'Herésie, paillard e autant effrontée en ses abominations, que piperesse puissante, à rédre effrontez ceux qu'elle a vne fois enyurez de la coupe, qui met au cœur, au front, & à la bouche ceste impudence d'escarlate dont se vante du Plessis; impudence ne sçait rougir, ou l'impudence mesme

L'Herésie est vne effrontée paillarda.

l'Impudence de du Plessis. l. 4. c. 7. p. 839. Dragon rouge, le diable Apoc. 12. 8.

rougit. Impudence teinte du sang des Martyrs, comme il dit, c'est a dire, comme ie l'explique, ne respirant que le sang des ames, comme ce Dragon rouge qui ne se repaist & ne s'abbreuue sinon des meurtres & du sang des Martyrs, d'ot il a prins la couleur & la marque rouge, & qui au lieu de faire des Martyrs, fait des impudens corrupteurs de la verité, & obstinez temoings du mensonge.

Or puis qu'ils ont parlé de nos Theologiens, parlons en contre-change des leurs, & leur ayant monstré qu'à fausses enseignes ils alleguent pour eux les saints Peres, monstrons leur encor que ceux, dont en verité ils ont prins les pieces de leur opinion, ont esté gens perdus, & abandonnez de doctrine, de conscience & de vie, & en vn mot, Heretiques. Ceste antithese nous fera voir la nature de la nouvelle secte en sa source & l'esprit des enfàs aux resueries des Peres, & donnera la difference qui est entre les Docteurs de l'Eglise Catholique & ceux de leur pretendue reformée Religion. Au premier liure nous n'auons fait que les griffonner & nommer en les denombrent; representons les icy avec quelques crayons plus propres de leur naïfue figure & laideur.

Les

Les anciens Docteurs des Ministres,

CHAP. XXVI.

Les Peres & Docteurs des Ministres sur la Doctri-
 ne de l'Eucharistie nommément, sont les plus in-
 signes Heretiques qui ayent esté condamnez depuis
 cinq cens ans en l'Eglise de Dieu; Car au dela de ces
 siècles ils ne sçauoyent monstrier aucun aucteur qui
 formellement, & publiquement aye tenu & presché
 l'opinion qu'ils tiennent & preschent du Sainct Sa-
 crement, bien qu'il y eut eu auparauât plusieurs errans
 qui obliquement, & sous main donnoyent contre
 l'Eucharistie, entre lesquels furent Iean Scot, & Ber-
 tramus enuiron l'an 880. comme il a esté déclaré au
 premier liure. Parquoy nous ferons la peinture, & la
 montre des celebres & vrais Corycées de leur Reli-
 gion, qu'ils aduoient eux mesmes pour ancestres &
 s'en glorifient. Le premier & le plus renommé de tous,
 est Berengarius, comme nous auons dit ailleurs; c'est
 luy qui à nié la preséce du corps de I E S V S C H R I S T
 en l'Eucharistie de l'accent, & de l'audace qu'ils la ni-
 ét: c'est la Buze sur les ailes de qui eux & Calvin por-
 tent leur secte en l'air. Mais il faut qu'ils confessent à
 fine force que leur fôdateur est vn illustre Heretique:
 Car premierement il a tenu que les petis enfans ne
 deuoyent point estre Baptisez, & que le mariage le-
 gitimement fait se pouuoit dissoudre, ainsi que tes-
 moingne Guitmundus. De maniere qu'il estoit non
 seulement Caluiniste, mais aussi Anabaptiste. Il estoit
 donc Heretique voire selon la Doctine des Mini-
 stres, au moins en ce point du Baptefme. En second
 lieu, il croyoit avec nous le Purgatoire, le frâc arbitre,
 la priere des Saincts, les merites & tous les points de
 nostre foy, sauf ceux qu'auons dict; car s'il eut enseig-
 né autres erreurs contre la foy Catholique, il en eut

*Aucun he-
 retique de-
 uât Beren-
 garius n'a
 formelle-
 ment nié la
 preséce du
 corps du
 Sauueur.*

*Cy dessus l.
 1. c. 13. p.
 90. 92.*

*Berenger
 principal
 aucteur des
 Sacramen-
 taires de no-
 stre temps
 cy dessus l.
 1. c. 13. p.
 93.*

*Il estoit An-
 abaptiste
 Guitmondus l. 1. de
 sacram. inâ-
 tio.*

*Berengarius
 croioit plu-
 sieurs arti-
 cles Catho-
 liques.*

Berengarius Hereticus, voir selon l'opinion de M. Jansénius.

Lant-Franc contre Berenger.

Abiuratio de Berenger de consecr. de ego Berengarius.

Ceci sera expliqué aussitôt.

C'est à dire le pain & le vin consacré.

esté noté; Or si les Ministres condamnent nostre doctrine du franc arbitre, de la priere des Saints, & des autres articles de nostre Religion; il leur faut aussi condamner leur Berenger pour les auoir tenues avec nous; il estoit donc encor Heretique selon leur opinion, & de quel costé qu'ils se tournent, & de quelle posture qu'ils regardent leur fondateur, ils le verront toujours heretique; combien qu'il ne l'ayt esté sinon ez poincts qu'auons dict à raison desquels aussi tost qu'il eut commencé à les mettre enauant, il fut descrié comme Heretique & siffié de toute l'Eglise Catholique tant Latine que Grecque, comme luy reproche Lanfranc, & condamné en cinq Conciles. Et luy mesmes abiura son Heresie; & combien qu'à la façon des Heretiques il euada plusieurs fois vsant de bricolles de mots ambigus, & qu'il reprint autant de fois avec periuere son vomissement, à la fin neantmoins il mourut en la Confession de nostre foy, & laissa son abiuration couchée par escrit en diuers auteurs, & chez Gratian en ceste teneur:

Je Berenger indigne Diacre de l'Eglise de S. Maurice d'Angers reconnoissant la vraye Catholique, & Apostolique foy, ie anathematise toute Heresie, principalement celle de laquelle iusques à present i'ay esté diffamé, laquelle sache de persuader que le pain & le vin, qui est mis sur l'Autel ne sont que Sacrement apres la consecration, & non le vray corps de nostre Seigneur IESVS-CHRIST & qu'ils ne peuvent estre sensiblement touchez, ou rompus par les mains des Prestres, sinon en Sacrement seulement, ou brisez des dents par les fideles. Or ie consens au Saint Siege Romain, & Apostolique, & fais profession de bouche, & de cœur, que ie tiens la mesme foy des Sacremens de la table du Seigneur, que le venerable Pape Nicolas, & ceste Sainte Synode commande teur d'auctorité Euangetique, & quelle n'a confirmé, à sçauoir que le pain & le vin qui sont mis sur l'Autel, non seulement sont Sacrement, mais aussi le vray corps, & sang de nostre Seigneur IESVS-CHRIST,

& que

Et que sensiblement Et veritablement sont touchez Et rompus par les mains des Prestres, & brisez des dens par les fideles, & le iure ainsi par la sainte, Et consubstantiele Trinite, Et son des escrites par ces sacrosaincts Euangiles, Et PRONONCE DIGNES

*Sensiblement à voir
peccé.*

DE L'ETERNELLE MALEDICTION TOVS CEVX QUI CONTREVIENDRONT A CESTE FOY AVEC LLVR DOGMES ET LEVRS SECTAIRES. *Passéport aux Ministres.*

Voila l'abiuration du Docteur Patriarche de Caluin, & des Calvinistes, pronocée au premier Concile Romain l'an 1060. & reiterée apres en d'autres ; la fin & le commencement de laquelle pourront servir de patente & de benediction aux Ministres quand ils prendront l'imposition des mains, pour aller prescher contre l'Eucharistie de l'Eglise Romaine.

Or en ceste abiuration il faut noter en passant que les mots *manier*, rompre Et briser des dens, sont mots metaforiques se rapportans proprement aux especes visibles, qui veritablement sont rompus & brisées, & non au corps de IESVS-CHRIST, qui est impassible & infiniment esleué sur les loix de la mort ; & combien qu'il soit proprement mangé & mis en l'estomac par la bouche, il n'est pas toutes-fois brisé proprement, les Saints Peres neantmoins parlent ainsi ; Car ils disent souuent que le corps de IESVS-CHRIST est veu, touché, & rompu. S. Chrysostome dict qu'on fiche les dens en la chair du Sauueur ; Item que la langue est rongie & ensanglantée en son sang. Les anciens donc parlent ainsi à cause de la communication des proprietéz entre les especes visibles, & le corps du Sauueur vny avec icelles ; à la mesme façon que nous disons que Dieu est mort, crucifié, resuscité, encor que ç'a esté seulement à raison del'humanité ; car la diuinité n'a rien enduré ; mais parce que ce n'estoit qu'vn IESVS-CHRIST Dieu & homme ensemble, & que ce corps passible faisoit vne seule persone avec la diuinité, c'est pourquoy

*L'abiuration declarée.
Rempre & briser.*

*S. Chryso.
hom. 45.
In Ioan.
la langue
S. Chryst.
ho. 91. ad
pop Anti-
och. l. 2. in
Esa.
Conuocatio des pro-
prietez.*

comme

comme par droict de Societé, s'engendre ceste communication des noms des proprietéz, par laquelle on attribue à l'vne des natures ce qui est propre de l'autre; & avec verité on dict que Dieu est mort, Crucifié, Resuscité, encor que ça esté seulement à raison de l'humanité, n'ayant la diuinité senty aucun changement ny douleur. De mesme donc on dit que le corps de I E S V S - C H R I S T est manié, rompu, & brisé des dens, parce que les especes, soubz lesquelles il est, & lesquelles sont, non vne personne, mais vn Sacremēt avec luy, sont susceptibles de maniemēt, de fraction, & de brisemēt. C'est le vray sens de ceste abiuratiō, en laquelle ayant persisté Berenger iusques à la mort avec penitence de son peché, nous croyons qu'il est decedé en esperance de salut. Or que les Ministres la prennent en la façon & en tel sens qu'ils voudront, ils sont tousiours contrainctz de confesser qu'vn homme Heretique, Periure, & Relaps, est aucteur de leur doctrine de l'Eucharistie, & que leur grand Patriarche à souuent renié la foy, qu'il enseignoit, pour laquelle de fendre, s'il l'estimoit bonne, il deuoit contribuer mille vies si tant il en eut eu, & mille fois se laisser deschirer de toute sorte de tormens, comme ont fait nos saints Martyrs pour soustenir la foy que nous tenons.

Leur second Docteur fut vn certain Moyne Grec de nation, appellé Basile, qui vint vn peu apres le tēps de Berenger, à sçauoir l'an 1090. & suyuit son Heresie abiurée & condamnée, & le surpassa en plusieurs autres horriblement absurdes, selon la coustume de l'Escole de Satan qui est faire aller de mal en pis, & des tenebres precipiter en l'abyssme des plus profonds erreurs. Il tenoit, que Dieu est corporel, qui estoit l'erreur des Antropomorfités; Que le fils auoit engendré le S. Esprit; Que le Pere auoit esté cinq mille ans deuant le Fils, & le S. Esprit, qui estoit vn Lambeau de l'Heresie d'Arrius; Que le Diable estoit le Fils de Dieu

Comment on dict que Dieu est mort. Que le corps du Sauueur est rompu en l'Eucharistie.

Berenger mort avec penitence de son Heresie Lansfranc ep. ad Berenger. Guimud l. 1. de sacra. Alger l. de sac. c. 7. & 26. Tho. v. ad. l. 2. de sac. c. 43. Robertus Guaguin. l. 5. ann franc Basile Sacramentalis. Euthym in sua p. noplialit. 28.

Erreurs de testables de Basile Sacramentalis.

Dieu meilleur que luy; & finalement qu'il falloit honorer & seruir les Diabes, afin qu'ils ne nous fissent mal, qui est l'Idolatrie des Payens. Ne voila pas vn autre venerable chef de famille des Ministres, & vn pertinent Docteur de l'Eucharistie?

Le troisieme fut Pierre Bruis, & avec luy Henry, & ses Henriciés environ l'an 1120. Ceux-cy furent Anabaptistes. Et au surplus ils confessoient que I E S V S C H R I S T auoit donné voirement son corps à ses Apostres, quand il institua le Sainct Sacremēt, mais que du depuis personne n'a eu ceste puissance, & auctorité: Heresie doctement refutée par Pierre de Cluni. Pierre Bruis fut brullé vif, & Henry continua tant qu'il peut à semer l'Heresie, menant vne vie detestable, vie d'iurogne, de putassier, de ioueur, de iongleur, laissant autant de seuils de ses adulteres, & vilenies qu'il y auoit de lieux en la France ou il mettoit le pied, comme tesmoigne S. Bernard qui viuoit de ce temps. Du Plessis les canonise tous deux cōme Saincts pouffé de l'esprit de celuy, qui ne hait rien plus que les vrays saincts, & ne desire rien plus que mettre en regne l'Hypocrisie, & les Hypocrites, selon cest esprit dōc il rauale tant qu'il peut, & aussi souuent qu'il peut le nom des amys de Dieu comme de Sainct Gregoire, de Charlemaigne, de Sainct Bernard, de Sainct Dominique, de Sainct François, lumieres de Religion, de Sainct Thomas de Cantorbery illustre Martyr d'Angleterre, & des autres Saincts qu'il fait venir à son propos. Au contraire en plusieurs endroicts il donne louange d'Apostres aux Vaudois Heretiques abominables de doctrine, & de vie; qui entre autres abominations tenoient qu'en la chaleur de la chair toute cōmixtion estoit licite avec tout corps, & mettoient en pratique ce qu'ils enseignoyēt. Sodome & Gomorre produirent elles onques de si detestables ordures?

Le quatriesme Patriarche des Sectaires fut Aluarc avec

*Le troisieme
me fonda-
tio des Hen-
riciés.*

*Pierre
Cluniacem
suratiarum
de Missa
& trans-
substantia-
tione.
S. Bernard
ep. 240.*

*Du Plessis
loue souuent
les Vaudois.*

*4. quatrief-
me fonda-
teur des mi-
nistres Al-
bigeois avec
les Albi-
geois. Cas-
sius Cister-
tiens. Dia-
logor. et S.
Antonin.
3. par. tit.
19. s. 1. hist.
Du Plessis
louangeur
des Vau-
dois, &
Albigeois.
l. 1. c. 9. p.
222.*

avec les Albigeois. Ceux-cy estoient Manicheans; car ilz faysoient deux Dieux, vn bon & vn mauuais; ils estoient Saduceens & se moquoient de l'article de la Resurrection des corps, & tenoient avec les Pythagoreans la transmigration des ames, & ne receuoient la sainte Escriture comme tesmoingne Cesarus des Cisteaux, & S. Antonin en son hiltorie; gens detestables au reste en toutes sortes de vilenies, & extermines en peu de temps par vengeance diuine. Du Plessis les recognoit avec les Vaudois pour Peres, & Apostres de la Religion, disât en vn lieu entre autres: *Si les Vaudois, & depuis les Albigeois, qui ont repeulé par leur dispersion la Chrestienté de la pureté de l'Euangile, &c.* Que dictes vous scauant Capitaine, & vaihant Docteur? Les Vaudois, les Albigeois, les reiectons des Pithagoreans, des Manicheans, des Athees, les Cloaques de tous vices, les pestes de la Chrestienté condamnez & foudroyez de Dieu, & de son Eglise, ont repeulé la Chrestienté de la pureté de l'Euangile? la pureté est elle sortie de l'abomination? & la propagation de l'Euangile, à elle esté faicte par la bouche de tels boucs, & tels loups? ô supposts, & subiects dignes d'vn tel orateur, & orateur digne de tels supposts, & subiects! ô maudite Heresie qui peruertis si funestement, & le iugement, & la langue des hommes qu'vne fois tu as enforcelez! Ceste seule Confession, ceste seule periode, ne suffit elle pas pour iuste condemnation de tout ce que iamais cest escriuain escriuit? Car encor qu'il die la verité, disant que les Vaudois, & Albigeois, ont semé la doctrine qu'il a moissonné, & qu'il seme à leur imitation, c'est neantmoins vn intolerable aueuglement, & vne effrontée audace, de louer contre le iugement & l'arrest de toute la Chrestienté tels, & si diffamez instrumens de Satan, comme prouigneurs, & restaurateurs de la pureté Euangelique; instrumens qu'il deuoit auoir honte de nommer.

*Les tenebres
ne font pas
la lumiere.
L'heresie
corrompt l'en-
seignement
& la volon-
té.*

seule-

seulement, encor qu'ils eussent eu quelque chose de bon, ce que non, tant s'en faut qu'il les deut ainsi extoller! mais qu'attendons nous autre chose d'un errant obstiné, & qui veut faire valoir la vertu de sa plume, & pousser son renom par ce vol? Aux Albigeois, & à Aluaric succeda Vviclef, & les Vvicleffistes, cinquiesmes en rang de succession, & vrais heritiers des erreurs & vices des Vaudois, & louëz par du Plessis de mesme accent: Mais ce chef de party comme ses partisans, tenoit plusieurs opinions que les Ministres condamnent, & partant il est Heretique selon leur Secte mesme. Il tenoit que Dieu doit obeyr au Diable, que le Roy, le Magistrat, le Prelat aussi tost qu'il est en peché mortel, il dechoit de sa iurisdiction, & n'est plus ny Roy, ny Magistrat, ny Euesque, ny Ministre. Qu'il n'est loisible de iurer en façon quelconque ny pour la iustice, ny pour autre fin. Selon la verité, & mesme selon la Doctrine de Caluin, & des Ministres, ces maximes sont Heretiques, scandaleuses, & erronees; Vviclef donc par icelles doit estre mis en la liste des Heretiques; Car pour rendre un homme criminel de tel crime, c'est assez qu'il tienne opiniaistrement un erreur contre Dieu & son Eglise; ceituy-cy en à tenu plus de quarante quatre selon la doctrine des Catholiques, & selon l'opinion encor des Ministres, il a soustenü celles que venons de reciter. Il est donc Heretique au iugement des vns, & des autres. Parquoy les Ministres le prenant pour Docteur, prennent un Heretique; Et du Plessis louë un Heretique, quand il le louë. Voila les chefs, docteurs, & fauteurs de toute la secte Huguenocée cömençant à Berenger, censez Heretiques de tous costez, si bien que les Ministres ne peuuent alleguer un seul homme de bien, & entier de doctrine, auteur, ou protecteur de leur Religion depuis cinq cës äs, & s'ils veulr aller au dela de ces siecles, ils n'öt que Ieä le Scot, & Bertram, qui söt encor plus

Vviclef,
le cinquies-
me fonda-
teur des
Acimisfron

Erreurs de
Vviclef
Concil. Cö
stantin.
sess. 4.

Cecy don-
noit contre
les Magi-
strats.

Une seule
Herese suf-
fic pour rö-
dre l'hom-
me Hereti-
que selon l'o-
pinion de
l'ou.

Depuis l'ä
1050.

Bertram
Heretique
plus

*selon la foy
des Mini-
stres.
La vraye
herese d'i-
celuy.*

*Et tout le
reste Catho-
lique.*

*Gens estr-
uelez fon-
dateurs de
la Religion
premiere
reformee.*

*L'Herese
sans honte.*

plus Heretiques selon leur foy, que ceux que venons de nommer, d'autant qu'ils ont suiuy moins d'opinions Huguenotes avec eux & contre nous. Bertram a voirement escrit avec eux, & contre la verité, que les Hebreux mangeoyent le corps de IESVS-CHRIST en la Manne, comme les Chrestiens en l'Eucharistie; en tout le reste il a esté d'accord avec nous; autrement il en eut esté censuré: & partant selon le iugement, & consistoire des Ministres, il a esté Heretique en autant d'articles qu'il a tenu contraires à leur CREDO, & ne peut estre estimé vray, entier & solide maistre en leur Escole. Tels sont les aucteurs Patriarches, & fondateurs des Reformez, & de telles ceruelles a prins naissance la Religion reformée qui a rendu monstrueusement disforme ce nostre siecle. Que les Ministres donc aient ceux-cy pour Theologiens, & pour Scholastiques; que ceux-cy soyent leurs guidons; qu'ils alleguent ceux-cy pour Maîtres, & nous laissent nos anciens Peres Theologiens & Docteurs; qu'ils reconnoissent leurs ancestres & rougissent de leur ignominie, s'ils peuuent rougir du vice d'autruy & du leur; Qu'ils ouurent les yeux seulement s'ils peuuent, & ils ne faudront de voir, que leur opinion est vne engeance des vieux supposts de Satan, & auant-coureurs de l'enfant de perdition, condamnez au tribunal de l'Eglise de Dieu: & eux condamnez en leurs Peres.

*Comment le corps du Sauueur est saint present
en l'Eucharistie.*

CHAP. XXVII.

Iusques icy discourans de la partie essentielle de la Messe, nous auons monstré par le tesmoignage de l'Escriture & de toute l'antiquité de l'Eglise sainte, que le corps de IESVS-CHRIST est present au Sacrement, & Sacrifice qui se fait en icelle Messe; Pour donner

stance du pain, s'il y est avec ses qualitez, & tel qu'il est au Ciel Selon ces deux sens il faut demesler par ordre toute la question.

Comment le corps du Sauueur est fait pretens en l'Eucharistie. Quand donc on demande selon le premier, comment le corps de IESVS-CHRIST est present, c'est à dire comment il est fait present en l'Eucharistie, nous respondons que ce n'est poinct par changement de l'ieu, ny par aucune descente du Ciel, ny par production nouvelle, mais par la conuersion merueilleuse de la substance du pain à la substance d'iceluy corps du Sauueur, & de la substance du vin à la substance de son sang. Et parce que l'ame du Sauueur est inseparablement conioincte avec le corps, & l'vn & l'autre avec la diuinité; c'est pourquoy tout IESVS-CHRIST se trouue au Sacrement, comme tres-bien explique le Concile que nous auons cité cy dessus; son corps y est en vertu de ceste conuersion faicte par

Coc. Trid. sess. 13 cap. 4. Et cau. 2.

Transsubstantiatio, est à dire conuersion d'une substance en vne autre.

Coc. Trid. ibid. Cōditions d'une conuersion.

Acquisitiō deperditio, de p. r. r. Acquisitiō deperditio, d'aquest.

Exemple de la conuersion.

sa toute puissante parole, son ame & sa diuinité par suite necessaire, & connexion des natures en vne personne. Ceste conuersion est appellée par l'Eglise Catholique *Transsubstantiation*, parce qu'elle se faict d'une substance en vne autre, pour laquelle entendre, il faut noter qu'en toute conuersion y a trois choses, à sçauoir deux extremes, comme deux buttes, & l'actiō qui iouë entre iceux comme en vn tournoy; & qu'en chaque extreme de la conuersion il y a du changement: car le premier extreme se change laissant d'estre ce qu'il estoit, qui est vn changement & mutation de perte, comme parlent les Scholastiques; le second se change en conquerant, & partant est furnommé changement d'aquest. Ces deux changemens es deux extremes sont comme la matiere & la lice de la conuersion; la forme & la course, c'est l'actiō, qui allant d'un extreme à l'autre, & les changeant tous deux à la façon susdictē, faicte vne conuersion. Par exemple en la production de la chaleur en la pierre ou en vn autre corps,

corps, se trouuent deux extremes l'vn est le froid qui est chassé, l'autre est la chaleur qui succede en sa place. Il sy trouue aussi l'action du feu à sçauoir la chauffeison qui court de l'vn en l'autre extreme, donnant en queue au froid & le chassant, & auançant la chaleur & la mettant en credit; tout cela n'est qu'une conuerision, parce que ce n'est qu'une action qui cause tous les deux chagemens; car s'il y auoit deux actions, & si le changement de chaque extreme ne preuenoit d'une seule action, ce ne seroit pas une simple conuerision, mais deux. Parquoy si Dieu ancantissoit vne pierre, & apres produisoit de nouveau vn arbre en sa place, ce ne seroit pas une conuerision, mais deux; parce que ce sont deux actions; l'une seroit l'ancantissement de la pierre reduite en rien; l'autre seroit la creation de l'arbre produit de rien, conuerision toute contraire à la première. En la *Transsubstantiation* donc se trouuent ces trois choses; les deux extremes & la conuerision de l'vn à l'autre: L'vn des extremes est le pain, l'autre est le corps de I E S V S- C H R I S T; l'action, est la vertu de sa toute puissante parolle, par laquelle les deux extremes sont changez: car toute la substance du pain laisse d'estre ou elle estoit, encor que ses accidens tiennent bon, & le corps de I E S V S- C H R I S T est fait present ou il n'estoit point; non qu'il soit produit de nouveau, car c'est le mesme corps qui nasquit de la Vierge; mais il est de nouveau en la place du pain, ce qui est assez pour accomplir la conuerision, & parce que ceste conuerision se fait entre deux extremes, chacun desquels est substance, à sçauoir entre la substance du pain & entre la substance du corps de I E S V S- C H R I S T, comme il a esté dict, c'est pourquoy l'Eglise l'appelle *Transsubstantiation*, c'est à dire changement de substance en substance.

Item, parce que l'absence du pain qui laisse d'estre est remplacée par vne autre substance, c'est pourquoy

En vne conuerision il n'y a qu'une action.

Pourquoy ceste conuerision est appelée transsubstantiation. Conc. Tri-don. sess. 13. cap. 4.

*Q' est-ce
que anean-
tissement.*

*Côte Lu-
ther qui
tient que le
pain de-
meure con-
damné au
sone de
Trent. sess.
13. can. 2.*

*Substance
admirable.*

aussi on n'appelle point le changement d'iceluy pain, aneantissement, encor qu'il cesse d'estre : car l'aneantissement prins en propres termes, est quand vne chose est reduite à rien, sans substitution d'aucun'autre : ou icyle pain qui cesse d'estre pain, est suiuy d'une tres noble substance, & conuertey en icelle. Nous croyons donc que toute la substance du pain (qui consiste en la matiere & en la forme d'iceluy) sans reserve d'autre chose que des accidens qui demeurent, est conuertie au corps de nostre Seigneur, & que ce corps glorieux se trouue là present avec les accidens du pain, d'une façon du tout admirable; & comme la conuersion est tresmiraculeuse & du tout incogneue à la nature, aussi est la façon de ceste presence, comme aussi la subsistence des accidens. C'est ce que nous pouuons dire populairement & succinctement d'une tres-difficile matiere ; les autres poinçts plus aigus, nous les laissons aux escholes pour n'estre necessaire de les dire icy, & pour ne causer quelque aduertin de teste aux Ministres, leur battant les oreilles d'une philosophie, à laquelle le nerf de leur entendement n'est pas accoustume à bander, & seroit en danger de rompre. Voyla nostre *Comment* expliqué à la Catholique, pour entendre la façon par laquelle le corps de **I E S V S C H R I S T** est fait present en l'Eucharistie, selon le premier sens de nostre question. Deuant que venir au second, il fera bon de declarer le mot de *Transsubstantiation*.

Du mot de Transsubstantiation.

CHAP. XXVIII.

*La couleur
rouge met
en rage les
Tjgres.*

Nous auons l'intelligence de la *Transsubstantiation* Nesbauché, deuant que la paracheuer il nous faut dire quelque chose du mot: car les Sectaires fremissent au son d'iceluy, non moins que le Diable au nom de

de I E S V S ; & comme lon dict que les Tygres entrent en fureur, voyans la couleur rouge ; de mesmes ceux-cy oyans nommer la Transubstantiation. Ils disent que c'est vn meschant mot, vn mot non-ouy en la saincte Escriture, vn mot prodigieux & barbare, & le detestent comme la seule cause de toute la gresse de la Chreienté. Calvin vomit tout ce qu'il peut contre iceluy: les Ministres font à lenuy à qui en desgorgera plus ; & du Plessis à la file, tire les plus empennées flesches & les micux appointées qu'il peut trouuer en sa trouffe, & les plus fortes pieces de son sçauoir, contre le mot & contre la chose ; il appelle la Transubstantiation, monstre, magie, chimere, & ne peut assez dire de mal contre le nom, & s'estant trauaillé à outrance pour l'exterminer, & cuidant en estre venu à bout, il fait rire les gens de bien au lieu de leur persuader ce qu'il veut. Pourquoi en veulent-ils tant à ce mot c'est parce qu'il prend les corbeaux par le bec & les tient court par l'aïlle, sans pouuoir euader par ambigüité de langage. C'est parce qu'il expose, assure, & arreste clairement, puissamment, fixement, la recelle presence du corps de nostre Seigneur en l'Eucharistie: & partant quand l'Eglise dict & enseigne de croire & Confesser, que le pain est conuertý & transubstantié au corps du Sauueur au Sainct Sacrement de l'Autel, il n'y a plus moyé de nier qu'il n'y soit present, plus moyen de dire qu'il y est par signe & par figure, plus moyen d'euader par Confessions ambigües, en disant qu'on prend le corps du Seigneur en l'Eucharistie, qu'on le participe reellement, substantiellement, qu'on mange sa chair, qu'on est fait os de ses os, & tenant semblable jargon que tiennent les Sectaires quand ils veulent piper finement, & cacher ce pendant leur mescreance sous l'ombre d'vn parfoý. Mais le mot de Transubstantiation estant mis en la meslée de la dispute, il faut parler bon François, nier ou Confesser clairement &

Les M^{es} ministres entrent en fureur au mot de transubstantiation. Au liure quatriesme souuent.

Pourquoy ils luy en veulent tant.

Energie du mot transubstantiation.

Langage fards des Ministres nomme-mont de du Pless. l. 2. c. 1. p. 225. & 226.

tubir la touche d'iceluy, pour en estre prouué & mis au nombre des Catholiques, en le receuant & confessant ce qu'il signifie, ou se descouvrir ennemy de l'Eglise si on le reiecte. Et parce que l'Herésie se fache d'estre mise au iour, estant vn auorton de tenebres, c'est pourquoy les Sectaires haïssent ce mot, luy plan-

*Les Arri-
ens cun-
nu du mot
ἐμψύχος.*

tent les dens, & en font la bute de leur médisance, comme estans par iceluy descouverts. Ainsi iadis claudoyent les Arriens cōtre le mot ἐμψύχος, homousios, consubstantiel, & les Nestoriens cōtre le mot Θεοτός,

*Les Nes-
toriens de
Θεοτός.*

Theotocos, Mere de Dieu, mots que la prouidence de l'Eglise auoit façonnez pour clorre les euasions des mécreans, & marquer la foy des bons Catholiques,

*Langage
faict des
Arriens.*

Les Arriens parloyent ambiguement de I E S V S-CHRIST; ils confessoyent qu'il estoit Fils de Dieu, qu'il estoit Dieu, & luy dōnoyent plusieurs titres, par lesquels il sembloit qu'ils estoient vrais enfans orthodoxes tenās la foy que l'Eglise tenoit du fils de Dieu; ce pendant ils se cachoyent assurez à l'abry de ces confessions fourrées, ne croyans point qu'il fut Dieu esgal à son Pere; & partant l'Eglise apprise de celuy, qui forme la langue & faict parler les muets, forma le mot consubstantiel, & par iceluy voulut que chascun fit

*Langage
faict des
Nestori-
ens.
Mere de
Christ.*

profession de foy; mais les Arriens ny voulurent oncques entendre, & furent par leur refus notez de mauuaise foy. Semblablement les Nestoriens confessoient & appelloient la Vierge Marie, mere de CHRIST, qui estoit assez estant sainement entendu; car I E S V S-CHRIST est Dieu & homme; mais ils portoient en

*Les Nes-
toriens crai-
gnoyent le
mot Θεο-
τόκος com-
me vn loup
garou.
Niceph. l.
2. c. 22.*

l'ame le venin caché, & par ce nom signifioyent que elle n'estoit mere que de la nature humaine, & non de la personne Dieu & homme ensemble; parquoy l'Eglise print le mot Θεοτός, Theotocos, Mere de Dieu, & le leur mit comme vn baillon en bouche. Ils ne faillirent pas aussi de le reiecter & dele redoupter, comme vn loup-garou, ce dict Nicephore, & faire
voir

voir qu'ils estoient peruertis. Les Ministres cōfessent, ainsi qu'auons dict, que l'on mäge la chair, qu'on boit le sang de IESVS-CHRIST reellement, & substantiellement en l'Eucharistie, mais si on les bride du mot de *Transsubstantiation*, ils escument & mordent, & n'en peuuent endurer le seul sentiment: mais il faut necessairement qu'ils le prennent en patience, ou qu'ils confessent qu'ils ne sont point Catholiques, & qu'ils n'ont aucune raison de le reiecter par les raisons qu'ils alleguēt. Car de dire que c'est vn mot nouveau, & qu'il ne se treuve point en la saincte Escriture, c'est vn iargon des vieux Heretiques; ainsi disoient les Ariens du mot *homousios* contubstantiel, & sans raison aussi bien que ceux-cy: car pour la nouveauté, il ne faut reiecter le nom, s'il est bien trouué & pour bonne fin: tous les mots ont esté nouveaux en leur commencement, & si on les eut alors reiectez, nous serions non seulement sans ambiguité, mais encores sans langue; & si nous ne voulons receuoir que les mots qui sont en la Bible, il faut renuoyer le mot de *Trinité*, & autres semblables, qui nomment les mysteres de nostre religion. Nulle loy diuine ou humaine, defend de former des mots nouveaux quand il y a iuste occasion; soit pour declarer vne chose nouvelle, soit pour donner vne propre marque à vne vieille, & la distinguer des autres; & jamais on n'ouyt dire sinon aux Heretiques, qu'il ne fallut receuoir aucun mot qui ne fut en la Bible: c'est bien assez que la chose y soit. Le mot *Θεοῦ* mere de Dieu, n'est pas couché en termes expres en la Bible, non plus que le mot *Trinité*, & neantmoins l'Eglise de Dieu reçoit & honore saintement l'vn & l'autre, parce que les choses signifiées par iceux sont en la Bible, nous tesmoignant icelle qu'il y à trois personnes en vne substance, vn Dieu en trois personnes, & que la Vierge Marie est Mere de IESVS-CHRIST Fils

*Qu'icrimo-
nies des
vieux heretiques sur
la nouveauté des
mots.*

*Le mot de
Trinité.*

*Nouveaux mots
quelques-
fois necessaires.*

*Θεοῦ
n'est pas en
la Bible,
ny Trinité.*

au corps du verbe de Dieu. Theophylacte vsurpe le mesme & en vn endroit il dict μετασχηματισμῶν estre trans-
 clementé, c'est à dire du tout changé, ou iusques aux premiers elemens changé. Sainct Chryostome met μετασχηματισμῶν qui signifie le mesme.

Quant est des Peres Latins, Tertullien, S. Cyprien, S. Ambroise, S. Hierosime & autres Peres que nous citerons apres, ont mis des mots correspondans aux grecs, comme sont, *scilicet, mutari, conuerti, estre fait, estre changé, conuertu & semblables*, tous lesquels sont de mesme poids que le mot de *Transsubstantiation*, encor que le son & les syllabes soyent diuerses. Il n'y a donc personne qui puisse iustement reprendre le mot de *Transsubstantiation*, ny vituperer les Peres de Latran qui l'ont façonné, ayant deuant les yeux les exemples & les manieres de parler des Peres anciens, qui leur en monstroyent le chemin, ains chascun doit louer leur prudence comme diuine d'auoir donné vogue & credit à vn mot qui sur tous les anciens porte en soy la naïue signification de ce haut mystere, & barre la porte aux importunités & cauillations des errans; & le nom à esté treuue si bon & si propre, que depuis que les Heretiques ont esté insolens contre la verité du S. Sacrement de l'Autel on en a vsé comme d'vne forte piece d'armes, toutesfois & quantes que on est tombé en propos de l'Eucharistie, ainsi qu'on peut voir aux Conciles de Verceil, de Tours, de Latran, de Rome, de Basle, & finalement à celuy de Trente; lesquels Conciles si les disciples de Caluin eussent leu & bien sçeu l'Alphabet de Chronologie & histoire Ecclesiastique, ils n'eussent pas dict que ce mot qui leur donne l'espouuente, fut l'inuention de Thomas d'Aquin. Car le Concile de Latran qui premier baptisa ceste conuersion mysterieuse du nom de *Transsubstantiation*, fut soixante ans deuant sainct Thomas.

Theophyl.
in cap. 26.
Metar.

μετασχηματισμῶν
Et in c. 14.

μετασχηματισμῶν
μετασχηματισμῶν
μετασχηματισμῶν
S. Chryso.
de can.
myst.

Plusieurs
mots La-
tins equi-
pollens au
mot trans-
substantia-
tion.

Nō succedat
du mot de
transsub-
stantia-
tion.

Ignorance
des Mini-
stres en la
Chronolo-
gie.

*Que la Transsubstantiation est aussi ancienne que
l'institution de l'Eucharistie prouvé par
l'Ecriture.*

CHAP. XXIX.

Premier
argument
des Mini-
stres contre
la transsub-
stantia-
tion.

SI les Sectaires ont eu le mot de *Transsubstantiation* en haine, encor plus la chose signifie par iceluy, comme coupant la gorge d'un coup à leur heresie. C'est pourquoy ils ont donné à toute furie contre la doctrine de la *Transsubstantiation*, tachants de la mettre par terre. Et partant nous faut-il examiner leurs argumens, desquels le premier est prins de l'age. La *Transsubstantiation*, disent ils, n'a point esté cogneüe de l'antiquité devant saint Iean Damascene, enuiron l'an 748. dict l'Orthodoxe, qui deuoit dire l'an 730. Du Plessis dict long temps apres S. Gregoire, iusques enuiron le temps de Charlemagne, *c'est à dire*, dict-il, *pres de huit cens ans apres nostre Seigneur*. Et nous donne un enuiron, qui est de plus de soixante ans, outre les bornes de la verité. Et ayant allegué le liure pretendu dudit Empereur contre les Images, conclud disant : *Et pouuons affirmer avec bonne conscience, que iusques icy ne se peut cognoistre ex liures des anciens, doctrine aucun, qui tende à la Transsubstantiation de l'Eglise Romaine*. Il dict encor que enuiron l'an 800. Damascene fut le premier, qui ramua les bornes des anciens sur ce subiect, & avec sa bonne conscience appelle ce saint Docteur Patron de plusieurs autres superstitions, parce qu'il n'apas esté Vaudois, & le refute comme estant à son dire, nostre principal appuy sur la doctrine de la *Transsubstantiation*. Or ordissant la responce à ces arguments, ou plustost à ces fraudes & refueries, i'aduertis preallablement que les Ministres avec du Plessis, donnant cest age à la *Transsubstantiation*, selon l'age du mot: sont des ignorans Sofistes, attribuaus à la doctrine ce qui

Sainte conscience de
du Pl l. 4.
c. 6. p. 816.

Chap. 8. p.
822.

qui ne touche que le mot, lequel est recent, encor que la chose soit ancienne, & partant ils concluent frauduleusement la nouveauté de la chose de la nouveauté du mot, & font de mesme que celuy, qui voudroit affermer que la partie de l'Inde Occidentale, appelée l'Amérique, n'est que depuis cent ans, parce que ce nom ne luy à esté donné que depuis ce temps là. Parquoy s'ils ne veulent estre appelez Sossites, il faut qu'ils parlent de la chose, c'est à dire de ceste conuersion miraculeuse, qui se fait en l'Eucharistie, que l'Eglise appelle *Transsubstantiation*: car il est question de la chose & non du mot, & en tel sens ce fera assez pour refuter amplement leurs menfonges, de montrer que la doctrine de la transsubstantiation est aussi ancienne que l'institution de l'Eucharistie; & pour satisfaire à ceux qui possible s'esmerueillent, que le nom de *Transsubstantiation* n'a esté donné plustost à ceste conuersion, & pourquoy les anciens ont parlé quelque-fois moins clairement d'icelle, il suffira d'en donner apres la raison.

De l'antiquité de la chose, nous auons la sainte *L'antiquité de la doctrine de la transsubstantiation. Par l'Escr.* Ecriture, & les Peres qui ont vescu long temps deuant S. Iean Damascene. L'Ecriture parle disertement disant, que comme IESVS-CHRIST instituoit le Sacrement de l'Eucharistie, ayant prins le pain & apres la coupe, dict, CECY EST MON CORPS. CECY EST MON SANG. Nous auons prouué par l'Ecriture, & par l'explication des Saints Docteurs sur icelle, que ces parolles sont propres & non tropiques & figurées; & qu'elles signifient ce qu'elles disent, & font ce qu'elles signifient, comme paroles du tout puissant, toutesfois & quantes qu'elles sont proferées selon l'institution de IESVS-CHRIST, qui les proferé par la bouche de ses Prestres; & que IESVS-CHRIST en les proferant lors de l'institution donna ce qu'il disoit, à sçauoir sô corps & son sang reellemét & non

Le nom peut estre receu estās la chose ancienne.

Il est question de la doctrine de la chose & non du mot.

L'antiquité de la doctrine de la transsubstantiation. Par l'Escr.

*La trans-
substantia-
tio suit ne-
cessairement
du sens li-
teral des pa-
roles Cœcy
est mon
corps.*

& non en figure, & qu'autrement il n'eut pas dict ve-
rité. Il s'ensuit donc, que le pain & le vin qu'il auoit
pris, estoient transsubstantiez en son corps & en son
sang, quand il les donnoit disant, **CÆCY EST MON
CORPS CÆCY EST MON SANG:** Cette conse-
quence est si nécessaire & si euidente, que Caluin es-
criuant contre Vesp̄hal ne l'a osé nier, & partant pour
esquiuier la necessité de Confesser la reelle presence
du corps du Sauueur en ce Sacrement, & quant &
quant la transsubstantiation, il a eu recours comme
tous ses disciples au langage figure disant, que **CÆCY**

*Caluin in
x. def. cont.
Vesp̄hal.*

*Beze cont.
Vesp̄hal.*

*Comment la
transsub-
stantiation
est prouuee
par l'Escri-
ture.*

*Nous a-
uons res-
pondu à
ceus qui*

EST MON CORPS, vouloit dire cœcy est le signe ou
la figure de mon corps; car admettant que c'estoit le
corps du Sauueur, il dict qu'o ne peut nier la transsub-
stantiation. Et Beze escriuant cõtre le mesme Vesp̄hal,
*Nous auons dict souuent & le repetons encor, dict-il, qu'on ne
peut retenir le v̄p̄ndr̄, que la transsubstantiation papistique ne
soit estable.* C'est à dire si on prend les mots selon que
ils portent sans figure, il faut necessairement cõceder
la transsubstantiation. Or nous auons prouué que les
paroles de **I E S V S C H R I S T** doivent estre prinſes
en leur propre signification comme elles sonnent, &
qu'apres icelles proferées le pain n'y est plus, mais le
corps de **I E S V S C H R I S T** sous les especes & acci-
dens du pain: L'Escriture donc nous enseigne la trã-
substantiation; car elle nous fournit vn antecedent,
duquel nous la colligeons par suite nécessaire, selon
mesme la Confession de deux Heresiarques, qui ne
confessent iamais la verité qu'a leur corps defendant,
& par contraincte de sa grande lumiere. La transsub-
stantiation donc en son essence, est aussi ancienne se-
lon l'Escriture, que l'Eucharistie mesme, bien que son
nom soit long temps apres venu.

Ne pouuant les Ministres respondre à cest argu-
ment, pour prendre haleine tandis qu'ils cherchent es-
chappatoire, ils demandent, **Que monstroit donc
CHRIST**

CHRIST prononçant le mot demonstratif, **C E C Y** qui est le premier de quatre, **C E C Y EST MON CORPS**. Ceste de mande quelque-fois faicte par nos Scholastiques, est malicieusement mise en auant par les Ministres. Nos Docteurs, comme nous auons dict cy dessus en semblable subiect l'ont faicte pour espurer la verité, & la faire voir demeslée de ses difficultez; ceuxcy la font pour luy donner la nuist. Ils disent d'oc si le Sauueur monstroit le pain, le sens des parolles estoit, **C E C Y**, c'est à dire ce pain, est mon corps, il parloit donc par figure & vouloit dire ce pain est la figure & signe de mon corps; car le pain ne peut pas estre véritablement le corps de nostre Seigneur, autrement le pain auroit esté Crucifié. Si le Sauueur monstroit seulement les accidens, il bailloit donc des accidens à manger; s'il môstroit son corps, il s'en ensuyuent deux absurditez; la premiere est, que la demonstration ne fera pas vraye; car le corps de nostre Seigneur n'est pas present, iusques à ce que toutes les paroles sont proferées; la secôde absurdité est, que ce sera vne batologie portant ce sens, ce mien corps est mon corps. Nous auons dict cy deuant respondans à ceste cauillation, que nostre Seigneur disant **C E C Y**, monstroit ce qu'il tenoit en sa main, & qu'il ne monstroit pas le pain; ny les accidens seulement, mais la substance de son corps cachée soubs ces accidens, & que ce sont vaines curiositez des mescreans, de cauiller par tels interrogats; nous adioustons sur nostre explication pour dernier renuoy de ceste premiere absurdité pretendue, que la demonstration **C E C Y**, n'estoit point faulse, d'autant qu'une enuntiation n'est ny faulse ny vraye, iusques à ce qu'elle est toute formée; & alors ceste proposition **C E C Y EST MON CORPS** est veritable. Car elle denonce la verité: & au reste les Ministres n'ont pas entendu la difference qu'il y a entre les propositions speculatiues qui sont des choses ia faictes,

*cauillations
au premier
liure c. 16.
p. 100.*

*Cauilla-
tions des
ignorans.*

*Absurdi-
tez. presen-
dues.*

Refusion.

*Enuntia-
tion ny
faulse ny
vraye.*

*Propositi-
oes speculati-
ues & prae-
siquo.*

faictes, & les pratiques qui font ce quelles disent. En celles là les choses font deuant la proposition, comme quand on dict, le ciel est rond; le Soleil luit; le Ciel & le Soleil sont premiers que ne sont ces parolles, & les parolles ne denoncent sinon ce qui estoit deia; aux propositions de pratique, la chose n'est point sinon quand le propos est finy. Telles estoient celles icy, *Lazare viens dehors.* Item, *Prends ton lietz & marche.* Item, *Tes pechez te sont remis;* La premiere denonçoit la resuscitation de Lazare & le refusitoit; la seconde la guerison du malade & le guerissoit; la troisieme la remission des pechez, & les remettoit, mais c'estoit en finissant les parolles qui faisoient le sens accompli: tel estoit le langage des Prophetes quand ils disoient, *Le Seigneur dict, cecy,* & c e c y. Il ne signifioit pas ce que monstroient les mots commençans, mais ce qui estoit signifié par la sentence accomplie & acheuée. Or comme ce seroit vne demande ridicule, si le Roy donnant vne bague cachée en sa main, commençoit dire à quelqu'un, *ie vous donne,* & celuy à qui il parleroit l'interrompit disant, que me donnez vous Sire, sans vouloir attendre qu'il eut acheu de dire, *ie vous donne ceste bague.* De mesme c'est vne absurdité de demander que monstroit le Sauueur par le pronom, c e c y, deuant qu'estre paruenü à la fin de toute la sentence, *CECY EST MON CORPS.* Et c'est assez pour faire esuanouïr ceste premiere absurdité pretendüe, avec ce que nous auons dict ailleurs contre la mesme caullation.

A ce qu'ils obiectent pour la seconde absurdité, que si nostre Seigneur monstroit son corps c'estoit vne proposition identique, valant autant que s'il eut dict, *Ce mien corps est mon corps;* nous respondons qu'il n'y a point d'absurdité, qu'une mesme chose soit expliquée par elle mesme, moyennant que ce soit

en ter-

*Spanla-
nims.*

*Pratiques
Lazara.
Ion. 11.
Ton lietz.
Ioa. 5. 8.
Tes pechez.
Matth. 9. 3*

*Langage
des Prophe
tes bas di-
cit, Domi-
nu.*

*Au l. r. c.
22. p. 136.
c. 6.*

*Seconde ab-
surdité de
la basterlo-
gie preten-
due resus-
cite.*

en termes diuers. Par exemple en ceste-cy **I E S V S-CHRIST** est Dieu & homme : Dieu & homme, est le mesme que **I E S V S-CHRIST**, & **I E S V S-CHRIST** le mesme que Dieu & homme : la proposition toutesfois n'est point battologique, mais en bonne Dialectique, ciuile, & veritable. Item quand quelqu'un monstrant vn homme dict, c'estuy cy est vn homme : l'une & l'autre partie de ceste proposition signifie l'homme, mais le pronom *cestuy-cy*, le montre d'une façon, & le nom *homme*, l'exprime d'une autre. De mesme le mot **C E C Y**, monstroit le corps de nostre Seigneur en terme general comme visible aux yeux corporels sous les accidens ; le reste de la proposition, **E S T M O N C O R P S**, monstroit distinctement la substance du mesme corps inuisible aux sens, & visible seulement aux yeux de la foy : & le sens estoit, *cecy qui se voit, est mon corps* ; ne plus ne moins que quand Dieu le Pere dict, *Cestuy-cy est mon Fils bien aimé*, le mot *cestuy-cy* demontre la forme visible de **I E S V S-CHRIST**, le mot *Fils* signifioit la personne de Dieu inuisible. Nous auons donc prouué par l'écriture que la transsubstantiation est aussi eagée que le Sacrement de l'Eucharistie, & partant du Plessis corrigera quand il voudra sa Chronique, & par maniere d'addition adiouera aux huit cens ans qu'il nous donne, sept cens soixante & tant d'ans, pour remplir le defect de son calcul. Oyons parler maintenant les Peres qui ont deuancé Sainct Iean Damascene, & parlé de la transsubstantiation plusieurs siecles deuant le sien, qui est nostre seconde preuue pour refuter le premier argument des Ministres, prins sur l'age de la doctrine de la transsubstantiation.

*Propositiōs
identiques
sans vice.
Iesuy christ
Dieu &
homme.*

*Cestuy-cy
est home.*

*Cecy est
mon corps.*

*Cestuy-cy
est me fils.
Acath. 17.*

*Il disoit
que la trās-
substantia-
tiō n'estoit
que depuis
800. ans.*

Que la

Que la doctrine de la Transsubstantion est, & a tousiour esté en l'Eglise selon le tesmoi- gnage des Peres.

CHAP. XXX.

POur nostre preuue nous citerons les plus graues Docteurs de l'Eglise qui ont vescu les huitié- cles premiers & laissé de main en main la doctrine de la *Transsubstantion*.

*Depuis
l'an 100. S.
Iustin. A.
pol. 2.
S. Iren. l. 4.
c. 34.*

*Viande
Euchar-
stique.*

Sainct Iustin & Sainct Irenée ont vescu au premier siecle apres les Apostres. Sainct Iustin que nous auons cité cy dessus, ayant montré que ce que nous prenons en l'Eucharistie n'est ny pain ny breuusage commun, il dict ainsi: *Nous sommes apprins que la viande Eucharistifiée par la priere de la parole de Dieu (c'est à dire le pain & le vin consacrez) dont nostre chair & sang par changement sont nourris, c'est la chair, & le sang de ce I E S V S incarné.* Il dict qu'apres la consecration, le pain & le vin ne sont poinct viandes communes, comme elles estoient auparauât, ains le corps & le sang de I E S V S incarné, & que le Verbe qui s'est fait homme & chair, le mesme fait ceste viande la chair, & le vin son sang.

*La trans-
substantia-
tion est ou
il y a mu-
tation des
substances.*

Sainct Iustin donc croit & enseigne la *Transsubstantia- tion*; car mettant la conuersion de la viande & substance en la chair du Sauueur, il met necessairement la *Transsubstantiation*: & ce qu'il dict, que nostre chair & sang sont nourris de la viande, se peut rapporter au pain & au vin, ou deuant ou apres la consecration: si c'est deuant, c'est vne declaration de l'effect du pain & du vin qui est nourrir nostre corps; si c'est apres, S. Iustin veut dire, que nostre chair & sang prennent aliment du corps de nostre Seigneur, non pour en estre nourris, comme des autres viandes, & en tirer substance corporelle & charnelle, car ce seroit faire viande corruptible la chair du Sauueur, qui est vne grande absur-

*Nostre
chair nour-
rie de celle
du Sau-
ueur.*

absurdité; mais parce que nostre corps prend force, & vigueur de Resurrection à l'immortalité, qui est vn effect du plus haut & plus noble titre, que puisse operer vne nourriture en vn corps mortel; veu qu'aucune des autres viandes ne peut que preseruer de mort pour vn temps, non chasser la mort ny redonner la vie, mesmement éternelle: & en tel sens Sainct Irenée, S. Hilaire, S. Cyrille & autres anciens Peres disent souvent que l'Eucharistie nourrit nos corps; s'entend à la vie éternelle selon la promesse du Sauueur: *Qui mange ma chair & boit mon sang, il a la vie éternelle, & ie le Ioan. 6.*

Resusciteray au iour dernier.

Sainct Irenée au passage, que nous auons encor cité cy dessus, Comment, dict-il, leur sera euident que le pain consacré est le corps de IESVS-CHRIST, Il prouuoit là que IESVS-CHRIST est tout-puissant & fils du Createur, parce qu'il change le pain en son corps qui est vn traitt du tout-puissant. Il dict donc que le pain est changé au corps de nostre Seigneur par sa toute puissance, & par consequent il confirme la doctrine de la Transsubstantiation.

Sainct Cyprien avec Tertullien ont véscu au troiesime siecle, S. Cyprien dict, *Ce pain que nostre Seigneur presentoit à ses Disciples fut fait chair, changé non en la figure, mais en la nature, par la toute puissance du VERBE.* Pouuoit il plus clerelement enseigner la Transsubstantiation, que quand il a dict, que la nature, c'est à dire, la substance à esté changée en vne autre substance?

Tertullien au passage qu'auons cy-dessus expliqué dict, que nostre Seigneur ayant prins le pain en fit son corps. Il dict donc qu'il changea la substance de l'vn à l'autre, car sans ce changement il ne pouuoit pas faire l'vn de l'autre, c'est donc autant que s'il eust dict, que IESVS-CHRIST, fit vne Transsubstantiation du pain en son corps.

Sainct Cyrille de Ierusalem a escrit apres l'an 300.

A a

Il dict

inſques à
400. S. Cy-
vill. Ieroſ.
Catech.
myſt. 4.

Il dict ainſi en la quatrieſme Catecheſe parlant du Sauueur: *Il changea l'eau en vin iadu, ne ſera il pas digne qu'on croye qu'il a change le vin en ſon ſang ?* La tranſſubſtantiation peut elle eſtre plus clairement couchée? & l'eſſence d'icelle plus naïuement représentée? Et peu apres: *Soubs l'eſpece du pain, il t'eſt donné le corps, & ſoubs l'eſpece du vin t'eſt donné le ſang.* Voila les accidens du pain & du vin, qui demeurent apres la tranſſubſtantiation: & ſur la fin concludant ſon propos du pain conſacré, & inſtruifant plus en particulier le Chreſtien, de ne ſuiure pas le iugement du ſens, mais de la foy, ſſachant, dict-il, & tenant pour choſe tres-aſſeurée, que ce pain qui nous ſemble, n'eſt plus pain encor que le gouſt le iuge eſtre pain. dict-il aſſez clerement, que la ſubſtance du pain s'en va, demeurant la couleur, la ſauueur, & les autres accidens, ſoubs leſquels eſt le corps de I E S V S C H R I S T ? & qu'eſt ce autre choſe que la tranſſubſtantiation de l'Egliſe Catholique?

S. Grego. Gregoire de Nyſſe du meſme ſiecle. *Nous croyons,*
Nyſſon. in
orat. Oca-
gna Car-
choſ. c. 37.
Cy deſſus
ch. 26. p.
437. *& l'eſt veritablement.*

S. Gregor. Gaudentius Eueſque de Breſſe contemporain de
Nyſſe de S. S. Cyrille: *Le meſme Createur, & Seigneur des creatures qui*
Baptiſm. *a produit le pain de la terre, ſaict derechef (car il le peut & l'a*
S. Gaudēt
traict. 2. de
Exod. *ainſi promis) ſon corps du pain; & du vin, ſon ſang.*

S. Ambr. Saint Ambroïſe au chapitre neuf ieſme du liure
lib. de vi
qui initia.
1. 9. *des Initiez, que nous auons cité ailleurs, par vn grand*
Exod. *nombre d'exemples de pluſieurs choſes diuinement*
Le ſer na-
geant. *changées ou faiçtes au deſſus du rang de la nature,*
4. Reg. 6. *comme de la verge de Moïſe changée en ſerpent, des*
fleues d'Ægypte en ſang; des eaux ameres adoucies,
du fer qui nagea ſur l'eau, & ſemblables œuures mira-
culeuſes, illuſtre le myſtere de la tranſſubſtantiation
& à la

& à la fin conclud : Si la benediction des hommes a eu si grande force, que de changer la nature, que dirons nous de la consecration divine, en laquelle les paroles du Seigneur mesme nostre Sauueur operent?

Au quatriesme siecle, depuis l'an quatre cens iusques à l'an cinq cens, floriffoient plusieurs grands personnages Grecs, & Latins: du nombre des Grecs est Sainct Chrysostome; Iceluy parlant du changement admirable, qui se fait en l'Eucharistie: Ce n'est pas nous, dict-il, qui faisons ces œures; nous n'en sommes que les instrumens, mais celuy, qui les benit, c'est luy qui les change. Et en vn autre lieu: Penses tu voir du pain, voir du vin? penses-tu que comme les autres viandes tu les vestes à la garderobe? ia Dieu ne plaist, que cela te vienne en la pensee, mais comme la tère appliquée au feu, & consommée devient feu, & n'en demeure rien, de mesmes dois tu penser que les mysteres sont consummez, par la substance du corps de IESVS-CHRIST. Il dict les mysteres, à sçauoir, le pain & le vin sont consummez par la substance du corps de IESVS-CHRIST, qui succede: Il dict donc qu'il y a changement d'une substance en vne autre demeurant la figure extérieure des accidens..

Sainct Cyrille Alexandrin de mesme siecle donnant la raison, pourquoy IESVS-CHRIST à voulu que les accidens du pain, & du vin soient demeurez, se changeant la substance, affin, dict-il, que nous n'eussions horreur de la chair, & du sang (visibles) mis sur l'Autel sacré, Dieu condescendant à nostre fragilité, influe aux choses offerteres (au pain & au vin) la vertu de vie les conuertissans en la verité de sa propre chair, affin que le corps de vie soit trouué en nous, comme vne semence de vie, Qui peut plus disertement parler de la transsubstantiation? Sainct Augustin voisin de l'age de ceux cy, donne plusieurs illustres tesmoignages de nostre foy, & de la sienne sur ce mystere. Escriuant sur l'Epistre aux Corinthiens: Tout pain, dict-il, qui reçoit la benediction de CHRIST,

Depuis l'an
400. ius-
ques à l'an
500.

S. Chryso-
stom. in
Euchar.

S. Chryso-
stom. de
Euchar. in
cruent.

S. Cyrill.
Alex. epist.
ad. Colos-
sien.

Comment
Dieu con-
descend à no-
stre infirmité
est en l'Eua-
charistie.

S. Amb. l.
4. de sacra.

S. Aug. 2.
pud. Grat.
de conf. d.

S. Virum.
S. Dam. l.
1. c. 14. D.

Tho. p. 1. q.
76. a. 1.

S. Augu-
stin in 1. cor.

quen. citat Beda in ca. 10. Cor.
4.
8. Augu. serm. 28 de ver. Dom.
 n'est pas fait le corps de CHRIST, ces paroles veulent dire, qu'il y a certain pain, qui avec certaine benediction est fait le corps de IESVS CHRIST, car s'il n'y en auoit aucun du tout, pour neant vseroit-il de ceste forclusion. Quand on dict tout homme ne parle pas au Roy, on conclud; il y a donc quelqu'un qui luy parle, autrement si aucun ne luy pouuoit parler, il faudroit dire, personne ne parle au Roy. Le mesme en vn autre lieu: *Le vous ay dict, que deuant les paroles de CHRIST, ce qui est offert est appelle pain, mais apres qu'elles sont proferees, n'est ia plus dict pain, mais corps.* Puisque le pain change son nom substantiel, il est change en la substance du corps, duquel il porte le nom, car pour estre figure du corps de IESVS-CHRIST il ne deuoit pas changer de nó, non plus que le pain de Melchisedech qui en estoit aussi figure.

Depuis Pan 500. iusques à Pan 600. S. Remig. in c. 10. 1. Cor.
 Depuis l'an 500. iusques à l'an 600. qui est le sixiesme siecle. Nous auons Sainct Remy Euesque de Reins. Iceluy escriuant sur l'Epistre de saint Paul aux Corinthiens parle ainsi: *La chair que le VERBE de Dieu le Pere a prins au ventre virginal en l'vuite de sa personne, Et le pain qui se consacre sur l'Autel, c'est vn mesme corps de CHRIST, car comme ceste chair-la, c'est le corps de CHRIST, de mesme ce pain se tourne au corps de CHRIST, & ce ne sont point deux, mais vn corps.*

Depuis Pan 600. iusques à Pan 700. S. Gregor. Panth. Dia. in eius vi.
 Depuis l'an 600. iusques au septiesme siecle le Pape Gregoire premier a escrit, grand en vertu, & doctrine, & autant hay des Ministres, que recommandé de tous les escriuains d'honneur. Il parle ainsi de la Transsubstantiation au peuple: *Le Createur qui a fait toutes choses de rien, conuertit par la sanctification de son esprit le pain Et le vin meslé d'eau, en sa chair & en son sang, demourant la propre espeece visible.*

Depuis Pan 700. iusques à Pan 800.
 Au septiesme siecle suuant iusques en l'an 800. florit Beda. Iceluy entre autres tesmoignages qu'il donne de sa foy, celuy-la en est vn: *La Creature du pain Et du*

Et du vin sont transmuez au Sacrement de sa chair Et de son sang, par l'infailible sanctification de son esprit : auquel lieu Bed. form. de Epifa.

le mot de *Sacrement* signifie le corps de I E S V S - C H R I S T present sous les especes du pain, car si ce n'estoit que figure, il n'eut pas esté necessaire, que cela se fit par l'infailible sanctification de son esprit, veu que sans icelle ceste figure se pouuoit establir. Le mesme Docteur cité par Thomas Valdenis: *On voit* Beda apud Thom. Vald. c. 6.
la forme du pain, ou le pain n'est point, Et ce n'est autre pain, que le pain qui descend du Ciel, c'est à dire le corps de I E S V S - C H R I S T. 12.

Sainct Iean Damascene a esté du mesme siecle, S. Damasc. l. 4. fide 6.
 qui dict ainsi: *Le pain; le vin Et l'eau par l'Inuocation, Et aduenement du Sainct Esprit, sont transmuez supernaturrellement, au corps Et sang de I E S V S - C H R I S T, & ce ne sont point deux, mais vin, & le mesme.*

Par ce denombrement nous voyons la continuation de la foy Catholique, laissée de main en main par les Saincts Docteurs en l'Eglise de Dieu sur la Transsubstantiation; nous marquons la malignité de Caluin, de malignité de Caluin.
 qui dict, qu'elle a esté incongneüe, non seulement aux anciens & meilleurs siecles de la pure Doctrine, mais encores aux autres gastes; la malignité de Luther & les Sectaires, qui disent, que c'est vne inuention d'Innocent I I I. qui seoit l'an 1215. & de Sainct Thomas d'Aquin, qui naquit l'an 1224. De Eulher.
 La malignité & impudence des Ministres disans que Sainct Iean Damascene a esté le premier, qui a commencé a establir la doctrine de la Transsubstantiation, & quelle n'est en vogue que depuis huit cens ans; veu que Sainct Iean Damascene est des derniers qui en a parlé dedans cest espace de temps & n'a rien dict, que auparauant n'eust esté dict par les autres. Des Arins pres. & de du Plesis p. 821.
 La mesme doctrine a continué & continué iusques auioird'huy en l'Eglise de Dieu, comme il se voit dans les Liures de ceux qui ont escrit de Continuation de la doctrine de la transsubstantiation.

siècle en siècle depuis huit cens ans, lesquels il n'est besoing de citer d'autant que les Ministres reconnoissent & confessent celle verité, à leur grand regret; & c'est assez aussi pour resfuter leur mensonge d'auoir prouué que nostre foy est couchée ez liures des Docteurs des huit siècles premiers, ce qu'ils n'oyent impudamment.

Theodoret. Et Gelase expliquex.

CHAP. XXXI.

Ayant ouy les Peres sur la confirmation de nostre foy, il nous faut expliquer les passages, que les Ministres ont tiré selon leur accoustumée pratique pour leur opinion, & qu'ils nous opposent contre la *Transsubstantiation*, comme des fors imprenables, & sur lesquels du Plessis plante le trofée de la victoire. Le premier, & principal est prins de Theodoret au premier Dialogue, ou parlant de l'Eucharistie il dict ainsi: *Nostre Sauueur changea les noms, & donna au corps le nom de signe, & au signe le nom de corps.* C'est à dire, il appella son corps pain, disant: *ce suis le pain vif, & le pain son corps*, quand le prenant il fit l'Eucharistie, par ces parolles *C E C Y E S T M O N C O R P S*. vn peu apres le mesme auteur poursuuant, *Car il vouloit*, dict-il, *que ceux qui sont participans des mysteres, ne prissent point garde à la nature des choses* fait croire *visibles, mais que par le changement des noms, ils creussent le changement, qui a esté fait par la grace.* De ces parolles les Ministres veulent inferer qu'il ny a autre changement en l'Eucharistie, que des noms, & non d'aucune substance.

*Theodor.
Dialo. 1.
Eraniste,
s'est cōsentieux.*

Le second lieu est encor de Theodoret au second Dialogue, ou l'Eraniste interlocuteur faisant le personnage de l'Heretique dict cecy: *Comme donc les symboles du corps, & sang de nostre Seigneur font autres deuant*

l'innocence

L'invocation du Prestre, mais apres l'invocation sont changez, & faits autres, de mesme le corps du Seigneur apres l'incarnation est changé en divine substance. L'Orthodoxe le corrige, & respond; Tu tes empesché dedans tes filets, car les signes mystiques apres la sanctification ne laissent point leur nature, ains demeurent en leur premiere substance, figure, & forme, & sont visibles, & palpables comme au paravant. Les Ministres font vne mesme conclusion de ce lieu, & veulent faire croire que Theodoret dict, qu'il ny a aucune nature changée en l'Eucharistie, & n'ont pas osé citer ce qui suit tout ioignant, qui pouvoit desfiller les yeux, & montrer leur imposture au monde. Du Plessis n'a pas esté plus hardy qu'eux, encor que Capitaine, & à mis vn *et cetera*, par maniere de retranchement, de peur que passant plus outre il ne fut descouvert, car cecy suit immediatement: *Mais de l'entendement on les conçoit telles qu'elles sont avenues, & les croit on, & adore comme estant ce qu'on croit qu'elles sont.* Ces paroles montrent qu'on adore en l'Eucharistie, ce qu'on y croit, à sçavoir, le corps de I E S U S C H R I S T vny avec la diuinité; car autre chose ny peut on adorer: du Plessis donc les à laissées en bon fidele: & fait si grand cas des autres, qu'il ne daigne de coucher autre plus claire conclusion, seulement il dict: *Qu'on compare les solutions de Bellarmin, par ses acci-* Ouy adore le corps de Iesu christ qu'on y croit present. *dens sensibles, avec le texte de Theodoret qui merite d'estre leu tout au long, & on trouuera estre du tout fauoles. Apres il cite Gelase non celuy qui fut Pape mais Euesque de Cesarée, qui dit le mesme que Theodoret. Si du Plessis eut leu le texte de Theodoret tout au long, comme il conseille de faire, ou vne bonne partie des lieux qu'il desmembre, & eut eu des yeux, & de la conscience, il n'auoit garde de les alleguer pour les Ministres; car tant s'en faut qu'ils leur fauorisent, que plustost ils coupent la gorge à leur opinion, & prouuent efficacement la transubstantiation. Pour le voir,*

Theodoret
refute Euty-
ches.

Herésie de
Eutyches.
du Plessis
l. 4. c. 3. p.
791.
De Nesto-
rius.

1. e. Dica
de gloire.
1. Cor. 2. 8.
Similitude
l'Erastite
prise de
l'Euchari-
stie.

1. Cor. 2. 8.

Comment
le corps du
Sauueur
est rompu
au Sacre-
ment.

il faut noter, que le but de Theodoret en ces lieux, est de refuter l'Herésie d'Eutyches, qui disoit que en **I E S V S - C H R Y S T** faict homme n'y auoit qu'une nature, à sçauoir la diuine, s'estant conuertie en icelle la nature humaine (laquelle Herésie du Plessis attribue à Nestorius par ignorance; car Nestorius à l'opposite tenoit, qu'en **I E S V S - C H R I S T** y audit deux natures, & deux personnes, & par mesme ignorâce, il attribue celle de Nestorius à Eutyches.) Son argument estoit appuyé sur l'Escripture, qui dict, que le Dieu de gloire a esté Crucifié; dont il colligeoit que l'humanité de **I E S V S - C H R I S T**, s'estoit fondue en la diuinité; car l'humanité n'est pas Dieu: tout ainsi, disoit-il, en confirmation de son dire, que les signes sont conuertis au corps diuin de **I E S V S - C H R I S T** en l'Eucharistie; ne s'aduisant pas de ceste communication des proprietéz dont nous auons parlé cy-deuant, par laquelle souuent l'Escripture attribue sans mensonge, à vne nature, ce qui appartient seulement à vne autre, qui luy est vnice; comme il aduient en la personne du Sauueur, en qui la diuinité, & l'humanité font vn, sans confusion des natures, à raison de laquelle vnion l'Escripture dict, que Dieu a esté Crucifié; non qu'elle vueille signifier que l'humanité, selon laquelle il a esté seulement Crucifié, ayt esté conuertie en la diuinité, comme songeoit Eutyches, mais elle attribue ce qui est de l'humanité, à toute la personne, à raison de ceste vnion & communication; à la mesme façon, qu'en l'Eucharistie l'on dict, que le corps du Sauueur est rompu, à cause que les especes le sont, lesquelles sont vn Sacrement avec luy, bien qu'elles seules portent l'interest de ceste fraction. Comme aussi nous disons vulgairement, que l'homme voit & parle, encor qu'il n'y a que les yeux & la langue, qui sont ces actions. Mais parce que ce sont membres vnis en vn corps, on communique l'action au Tout, encor

encor qu'elle ne soit propre que des parties. Theodoret donc sous le nom de l'Orthodoxe & du Catholique refute l'Eraniſte Eutychean, & confirme, comme luy, son argument par l'Eucharistie, comparant & illustrant selon la couſtume des Peres anciens, le Myſtere de l'Incarnation par celui de l'Eucharistie, & prenant la Confession repart au contraire, montrant que les especes ne changent point de nature, en l'Eucharistie comme pensoit l'Eraniſte, & dict ainsi: *Tu tes enflaffé dans tes rets; car les signes mystiques retiennent leur nature apres la consecration, & sont tels que ils estoyent deuant, visibles & palpables.* Tu es donc prins veut-il dire, par ton filet; car tu confesses, que le corps de I E S V S - C H R I S T est fait par la consecration en l'Eucharistie, ce qui est vray, & ie te montre, que l'essence & nature des especes, à ſçauoir la saveur, l'odeur, & la couleur du pain & du vin demeure entiere; il y a donc deux natures sans confusion en ce Sacrement; de mesmes donc il y a deux natures en la personne de I E S V S - C H R I S T distinctes, & sans confusion, la diuinité retenant sa nature, & l'humanité la ſienne; comme les signes retiennent leur nature, & le corps de I E S V S - C H R I S T la ſienne: la conclusion donc d'une seule nature en I E S V S - C H R I S T, prinſe sur le Sacrement, est renuerſé.

Que la nature & essence des signes demeure sans changement, il les prouue par le ſens; car dict il on les voit, on les touche apres la consecration comme auparavant. Qu'il y ayt changement de la substance du pain, & du Vin au corps de nostre Seigneur, il le prend comme Confesse par l'Eraniſte, & le prouue encor tant par le changement des noms (car le pain, dict-il, est appelé corps apres la consecration, en ſigne qu'il est changé au corps du Sauueur) que par la creance qu'on a (car on y croit ce qu'on adore, & adore ce qu'on y croit) & que peut on adorer en l'Eucharistie, que I E S V S C H R I S T

*Solutio de
l'argumens
Heretique.*

*Deux na-
tures di-
ſtinctes en
l'Euchari-
ſtie comme
en Ieſus-
Chriſt.*

*Les acci-
dens retienn-
ent leur
nature co-
mme en l'Euchari-
ſtie. Theodoret.*

*Changement
de substan-
ce en l'Euchari-
ſtie, prouue par
le changement
des
noms.*

A a 5 Dicu

Theodoret
Le corps de
Jesu christ
immortel
adoré en
l'Euchari-
stie Theo-
doret.

Dieu & hōme? & de fait le mesme Theodoret le de-
 claire, adioutant ce que du Plessis auoit caché dans la
 trachée de son & cetera, & dit, que ce corps auquel le pain,
 est changé, est immortel depuis la resurrection, fait digne d'e-
 stre assis à la dextre, & qu'il est adoré de toute creature.

Deux na-
tures en
l'Euchari-
stie.

Theodoret donc enseigne, que les signes du pain
 & du vin, demeurent apres la consecration; & que la
 substance du pain change de nom, comme de nature;
 qu'il est fait corps, & appellé corps de IESVS-CHRIST,
 & qu'il y a deux natures en l'Eucharistie, l'vne visible,
 qui sont les accidens; l'autre inuisible, qui est le corps
 du Sauueur: & par cest exemple il bat de front l'heresie
 de l'Eraniſte Eutycheen & la met par terre. Que si
 le pain n'estoit changé au corps du Sauueur, son ar-
 gument ne vaudroit rien, & l'exemple feroit gagner
 sa cause à l'aduersaire: car il diroit ainsi. Il n'y a qu'vne
 nature en l'Eucharistie à sçauoir le pain, & y a diuers
 noms deuant & apres la consecration; de mesme dōc
 en la personne du Fils de Dieu, il n'y a qu'vne nature
 encor qu'il ayt diuers noms deuant & apres l'incarnat-
 ion, & qu'il soit appellé Dieu & homme. Theodoret
 seroit-il bien si imprudent, que donner ainsi les armes
 & la victoire à son ennemy?

Diversité
des noms
monstre la
diversité de
natures.

Gelasius l.
de duab.
nat. in
Christo.
expliqué
come Theo-
doret cité
par du Ples-
sis l. 1. c. 13.
p. 211.

Le passage de Gelasius est de mesme que celui
 de Theodoret, & contre la mesme Heresie d'Euty-
 ches, & demeure expliqué par la mesme explication,
 & confirme directement nostre foy de la *Transsubstan-*
tiation, & reelle presence du corps de nostre Seigneur
 sur l'Autel. Parquoy quand il dist, que la substance du
 pain & du vin demeurent sans changement, il entend
 le changement exterieur, & la nature des signes &
 symboles, qu'il appelle substance à la façon des Grecs,
 voire encor des Latins, qui confondent ces noms,
nature, propriété, vertu, ainsi que tout homme medio-
 crement versé en ces langues sçait. Or que du Plessis
 lise attentiuement le texte de Theodoret au long,
 & il

& il trouuera que s'il veut estre raisonnable, il a dequoy se taire, & non de repliquer, & voir que les solutions de Bellarmin qui sont celles des Docteurs Catholiques, ne sont pas friuoles ainsi qu'il dict, ains si fortes & si puissantes qu'il n'a osé entreprendre de les refuter; ains non pas mesme de les attaquer sinon d'un coup de bec en passant.

4. Reg. 4.
Il deuoit
monstrer
quelles es-
toient fri-
uoles.

Là mesme, apres les Ministres, il cite sainct Leon Pape en ces paroles. *En la distribution mystique de la nourriture spirituelle cela est donné, cela est pris, à ce que prenas la vertu de la viande celeste, nous passions en la chair de celuy, qui est fait nostre chair.* A ces parolles citées du Plessis

S. Leon ep.
21. ad Cle-
rum.
De Plessis
l. 2. c. 1. p.
114

adiouste: *Autant de breches à la transsubstantiation, distribution mystique, c'est à dire sacramentelle, nourriture spirituelle, & cela ne se fait point par la digestion de la chair.* Quelles breches trouue ce Capitaine à ce texte contre la transsubstantiation? nions nous que la distribution du corps de nostre Seigneur soit mystique? Disons nous qu'elle ne soit nourriture spirituelle? croyons nous que ce mystere se face par la digestion de la chair, comme croyoyent les Capharnaïtes? Et la foy, & la confession de toutes ces choses, repugne elle à la transsubstantiation? ains la transsubstantiation ne conuient elle pas vniquement à la verité de ceste distribution du corps du Sauueur? à la nourriture spirituelle? à la manducation réelle, & non charnelle, selon la fantasie des Capharnaïtes, mais selon la foy Catholique? ou sont ces breches? si elles sont faictes, que les Ministres donnent l'assaut, puis que leur Capitaine parle, & qu'ils entrent victorieux dans le fort, par ces breches de la *Transsubstantiation*: qu'ils terrassent ce fort qui leur fait si tres-mal au cœur.

Il poursuit & allegue S. Leon: *On prend par la bouche ce qu'on croit de foy.* Aussi prenons nous le corps de nostre Seigneur de bouche, & le croyons de cœur: qu'y a-il en cela qui nous nuise? mais comment cite il ce passage?

S. Leon
ser. 6. de
ieiunio.

passage ? comment luy tranche-il la teste, & les pieds, pour cacher frauduleusement les circonstances du vray sens ? S. Leon dict preschant au peuple: *Vous devez communier en la sacrée table, de telle façon que vous ne* *deus Plessis* *ne pred que* *est deux* *mois.* *doubtiez aucune riēt de la verité du corps & sang de CHRIST; car ce qu'on prend de bouche ou le croit de foy, & pour neant ceux-la respondent Amen, qui disputent cōtre ce qui est prins. C'est à dire contre la verité du corps de IESVS CHRIST. Est-il assez euident, que S. Leon croit ce que nous croyons en l'Eucharistie, & que du Plessis non plus que les Ministres, ne sçauoit citer vn passage sans le roigner, ou le falsifier ? est-il assez euident que luy, & les Ministres sans conscience & sans honte, mettent les doigts & le nez par tout pour furerer, desrober, alterer, transformer les escrits des Saints, & en faire des placarts à publier au nom des gens de bien la fauseté de leur Secte ? Ce sont les plus puiffans argumens prins des Peres, contre la transsubstantiation. Reste à donner la raison pourquoy ce nom à esté donné si tard, veu que la chose est si ancienne, qui est le second poinct de la question proposée cy deuant.*

Pourquoy le nom de Transsubstantiation à esté donné si tard; & pourquoy les Peres des huit siècles premiers ont quelque-foi parlé obscurément de l'Eucharistie.

C H A P. XXXII.

Donnons donc la raison pourquoy le nom de *Transsubstantiation* est si ieune, estant la chose si ancienne, pourquoy aussi les Peres ont parlé quelque fois obscurément de l'Eucharistie. La raison de l'vn, & de l'autre est, parce qu'il n'y auoit pas de necessité d'vser plustost de tel nom, ny de crainte d'vser de tel langage. Le nom à esté donné pour parler plus clairement

rement lors que le temps le requeroit, afin de uiter les fraudes du langage des Heretiques, qui formilloient desia, & à ces premiers siecles les Peres parloient confidamment de l'Eucharistie, ny ayant aucune heresie formelle, cõtre la realité du corps de nostre Seigneur, ny personne qui peut prendre de mauuaise part, ce qu'ils disoyent quelque-fois obscurément, ou ambiguement: & ce que saint Augustin dict de saint Chrysostome se peut appliquer à luy mesme, &

à tous les autres Docteurs. Iulien Pelagien pour couloret son heresie sur le peché originel, s'estoit seruy malignement d'un lieu mal entendu, de S. Chrysostome. Saint Augustin le renuoye & tous ses Sectaires, & explique le lieu par d'autres plus clairs, & rendant la raison pourquoy ce saint Pere auoit alors parlé moins clairement: C'est, dict il, parce que disputant en l'Eglise Catholique, il ne cuidoit pas estre entendu autrement qu'il croyoit: personne n'estoit en doute de telle chose, il parloit avec plus d'assurance deuant vous, lors que vous n'estoient point en castille. Les Peres donc parloient ainsi quelquefois, à cause qu'ils n'auoyent aucun ennemy, qui voulut calõmnier les parolles qu'ils auoyent moins clairement dictes. Je dis bien plus, c'est que parlans de l'Eucharistie ils vsoyent à deffain de langage couuert, afin de n'estre entendus des Payens (qui souuent se trouuoient en leurs sermons, ou lisoient leurs liures) & de ne donner occasion à leur infidelité de calõmnier la grandeur de ce mystere, s'ils en oyoyent parler sans auoir les oreilles de la foy, & sans estre faitcs capables d'une si haute leçon. C'est pourquoy souuent saint Augustin & les autres Peres, disent ces parolles sur le propos de l'Eucharistie: Les fideles scauent ce que nous disons, & Theodoret parlant de ce mesme subiect. Il n'est pas besoing de parler ouuertement, estant vray-semblable qu'il y a quelqn'on, qui n'est pas Chrestien. Ils ombrageoyent donc quelque-fois leur

Le nom de la transubstantiation donné pour la clarité.

S. Augustin excuſe S. Chrysostome, & reprend l'heretique.

S. Aug. l. i. cone. Int. c. 6. parlant de S. Chrysostome.

Novum fideles S. Augu. de verbis apostoli. ser. 2. et saepe alibi. Thea. dist. 2.

façon

façon de parler à bonne intention. Mais il est aduenü du depuis, par la fraude de Satan, que ces passages obscurs, qui alors seruoient de clef aux Chrestiens contre les Payens, ont seruy de lacz aux Heretiques contre les Catholiques; car les Heretiques comme chauue-souris voyans plus en tenebres qu'ez rayons du Soleil, ont tiré à leur sens ce qui estoit ambigu, & s'en estant creuez les yeux, les ont voulu creuer aux autres & sans cest aueuglement prouenant de leur propre malice, ils pouuoient iustement receuoir la lumiere de la verité, des mesmes liures, desquels ils tyroyent les tenebres. Car les mesmes Docteurs assistez de l'esprit de la diuine prouidence, ce qu'ils ont dict en quelque endroit obscurément de la verité de la transsubstantiation, & des autres parties de ce Sacrement, ils l'ont dict ailleurs clairement; comme il est euident par tous les Peres qu'auons citez cy dessus.

*Il faut par
der clair co-
tre les He-
retiques.*

Or ce que ces mesmes Peres ont faict pour aller à l'encontre des autres Heresies, ils ont faict encor lors qu'ils ont veu naistre ceste-cy; car ils ont vsé d'un langage plus clair, & formé des mots de touche & d'esfay, tranchans toute ambiguité; & parce que l'Heresie contre la realité du corps de nostre Seigneur, sortit de la fournaise de frais moulée, cōme vn autre veau d'or environ le temps de Berenger, c'est aussi pourquoy on commença alors de parler en termes plus clairs, & vser du mot de *Transsubstantiation*, brife-teste des Sacramentaires. C'est pourquoy on estima qu'il falloit oster toute ambiguité de langage; & à ces fins furent assemblez les Conciles, non pour arrester, & establir vne foy nouuelle de ce qui n'auoit pas esté, mais pour declarer ce qui estoit mal entendu, & accorder la parole à la vraye intelligence des choses.

*L'Heresie
contre le
Sacrement
de l'Autel
moulée du
temps de
Berenga-
rim.*

*Epistoles.
Cōc. Nic.*

Au Concile de Nice le mot qu'auons souuent repeté *homoufios*, fut mis pour marque des Catholiques, & pour tesmoignage de la diuinité du Fils de Dieu:

Dieu : non qu'aparauant I E S V S - C H R I S T ne fut Dieu , & que ceste foy n'eut esté en l'Eglise , mais pour confirmer icelle foy de l'Eglise , de mesmes à esté arresté aux Conciles , l'usage du mot de *Transsubstantiation* , & la doctrine respondant au mot exposée , non pour donner vne foy nouvelle , comme les calomniateurs font croire à ceux , qui se laissent piper à bon marché , mais pour declarer l'ancienne , & arrester le langage conuenable à la foy. Or voyons quels sont ces Conciles.

La doctrine de la Transsubstantiation confirmée en six Conciles generaux.

C H A P. X X X I I I.

LES Conciles qui ont confirmé la doctrine de la *Transsubstantiation* , ne sont pas seulement le Concile de Latran , & de Trente , comme pensent & disent nos Ministres ; ce sont encor cinq autres les plus celebres , qui ayent esté tenus depuis cinq cens ans. Le premier à esté le Concile Romain , celebré sous Nicolas second enuiron l'an 1060. auquel Concile Berenger rechanta , & abiura avec malediction d'anatheme son Heresie , de laquelle abiuration nous auons mis cy dessus la teneur ; & sous comminatio de mesme peine fut debatue & confirmée le poinct de la *Transsubstantiation* ; dequoy sont tesmoings Lan-franc , Guithmond , & saint Anselme trois grandes lumieres de l'Eglise en ce siecle-là.

Lan-franc parle en ces termes à Berenger en la presence de tout le Concile: *Nicolas Pape estant aduertuy , que tu enseignes que le pain & le vin demeurent apres la consecration en leur nature premiere , sans aucune materiele mutation ; & l'ayant donné congé de parler , comme tu n'osas rien respondre pour la defense de ton party , luy esmeu de compassion , commanda à ta priere & requeste , qu'on te baillass*

La doctrine de la Transsubstantiation confirmée au 1. conc. Romain l'an 1060.

Lanfranco l. de Euch. tom. 1. c. 22. pp.

baillat l'Escriture qui commence. *Je Berenger.* Et met la l'abiuration susdicte de Berenger. Voyla la definition, & arrest de la *Transsubstantiation*, selon la foy Catholique sur peine d'anathema minutée & couchée en bons termes.

*Quidmū.
h. 3. de. ve.
rit. Eucha.
tom. 4.
Tibb. PP.*

Guithmond ayant aussi esté present au susdict Concile, comme il est vray-semblable, parle ainsi au liure troisieme du corps de nostre Seigneur: *Il a esté confirmé par le consentement de l'Eglise uniuerselle, que le pain & le vin de l'Autel du Seigneur sont conuerti substantiellement au corps & sang de nostre Seigneur, & qu'ils ne sont pas seulement figures du corps & sang de nostre Seigneur, ou ombres qui couurent en elles CHRIST caché, comme à songé Berenger :* & confirme là mesme, ceste definition par vn argument qui n'a point de responce, & duquel

*Et que l'E
glise uni-
uerselle tūc
voire sans
Escriture
est Aposto-
lique.*

Sainct Augustin à vsé autresfois, disant: Si ce que tient l'Eglise uniuerselle doit estre tenu pour Apostolique, encor qu'il ne soit fortifié par aucun Concile, à combien plus forte raison sans son sera foy Apostolique ce que toute l'Eglise tient, & qui a esté confirmé par auctorité des Conciles?

Sainct Anselme de mesme eage en l'Epistre du corps de nostre Seigneur dict ainsi: La pieté Chrestienne ne à tousiours en en horreur l'opinion qui dict; qu'apres la consecration du corps de nostre Seigneur sur l'Autel, la substance du pain demeure, & l'a condamnée en la persona de Berenger Turingeois, & de tous ses Sectaires.

En ce Concile donc, & au tesmoignage de ces Docteurs, nous voyons que la doctrine de la *Transsubstantiation* a esté confirmée en l'Eglise il y a plus de cinq cens dix-neufans.

*Enc. Rome
2. an. 1079.
mens. febr.
Thom
vald. Tho.
2. de fact.
43.*

Après ce Concile Romain l'an 1079. en fut celebré vn autre encor à Rome sous Gregoire VII. plus de cent & tant d'ans deuant celuy de Latran, ou Berenger apres plusieurs euasions malicieusement printes sur son abiuration faicte sous Nicolas, abiura de rechef, & par vne seconde profession

con-

sent, & font tout ce que faisoit la substance du pain, lors qu'elle y estoit presente, laquelle vertu ils ont, non de la nature, qui n'est pas assez forte pour vn tel effect, mais de la presence de ce pain immortel; qui leur donne force de se soustenir d'eux mesmes, lequel soustien ils auoient auparauant du pain, leur naturel subiect, auquel ils estoient attachez, & par dessus encor il leur baille la prerogatiue de nourrir; ce qu'ils n'auoient pas, estant ceste vertu propre de la substance, & non des accidens. Il n'y a donc rien de perdu en ceste analogie, puisque la force de nourrir demeure tousiour.

Secondement nous difons que c'est assez, que le pain y ait esté deuant la consecration, pour laisser lieu à la similitude & analogie; car tousiour nous pouons dire, que comme le pain terrestre nourrit le corps, ainsi le corps de I E S V S C H R I S T pain du ciel substante nos ames; Et comme le pain est fait de plusieurs grains, & le vin de plusieurs grappes, ainsi le corps mystique de nostre Seigneur de plusieurs membres vn en vn chef, nourris d'vn mesme pain, & abreuez d'vne mesme coupe. Le pain de Melchisedech n'estoit plus, quand le Sauueur vint au monde, & neantmoins la figure de nostre Sacrement fondée sur ce pain-la, demeroit tousiour en son entier; encor que le pain ne fut pas: & pouoit on dire, comme on le peut encore desormais, que le pain de Melchisedech porte la semblance de nostre Eucharistie.

Pourquoy donc ne dira-on pas que la similitude & analogie de ceste nourriture du pain terrestre, qui estoit deuant la consecration, & du pain celeste qui luy succede, demeure tousiour entiere, veu mesmes que la semblance exterieure du pain demeure? D'auantage le serpent d'airain fut iadis la figure du Sauueur, comme le feu, les langues, & la colombe du saint Esprit: esquelles figures il n'y auoit ny serpent, ny feu,

Les accidens du Sacrement nourissant par vertu surnaturelle. S. Thom. 3. p. 9. 77. n. 6

La substance nourrit naturellement & non les accidens.

Analogie du pain & du corps du Sauueur.

Melchisedech Gen. 14.

La memoire peut tousiour recevoir la similitude bien que les choses soient passées.

Le serpent d'airain num. 21.

Le feu & les langues act. 2.

C c ny

La colombe, 1. 108. 22. ny langues, ny colombe en substance, mais seulement en apparence des accidens extérieurs, & neantmoins elles retenoyent fort bien l'analogie avec ce qu'elles representoyent; pourquoy donc ne la pourront retenir les accidens du pain & du vin, avec le corps de nostre Seigneur, encor qu'il n'y ait aucune substance du pain & du vin?

Le quatriesme argument. Pourquoy le corps de Iesuu christ appelé pain en des *1. c. 18. p. 225. &c.* Pour quatriesme argument ils disent qu'après la consecration, le Sacrement est appelé pain, figure, signe, qui semble monstrier qu'il n'est pas changé au corps du Sauueur, & que comme il retient son nom, il retient aussi sa nature: Il a esté respondu à cest argument, au premier liure, ou nous auons dict, que le corps du Sauueur est appelé pain, parce qu'il est la vraye nourriture de nos ames, & qu'à ceste occasion

Ioan. 6. I E S U S - C H R I S T mesme se nomme pain hors du Sacrement; donc à plus forte raison au Sacrement, estant en iceluy present sous les especes du pain, & en la place du pain, pour donner nourriture à l'ame à la semblance du pain materiel, qui nourrit le corps. Le

Pourquoy le Sacrement est appelé figure. Iesuu christ Image & figure de son Pere, Heb. 1. 3. signe Luc. 2. 34. Sacrement est aussi appelé figure, antitype, & signe, parce qu'il figure & signifie ce pain celeste caché en iceluy: & ailleurs I E S U S - C H R I S T est appelé figure de la substance de son Pere; & signe auquel on contredira; & neantmoins il ne laisse pas d'estre le vray Fils de Dieu, & le vray Redempteur, homme & Dieu ensemble. Il ne faut pas donc s'estonner si le Sacrement de son corps est appelé figure & signe, encor qu'en iceluy soit veritablement son corps: ains comme nous auons dict, parce que le Sacrement est vn signe present du corps du Sauueur, ce nous est vn certain argument de la reelle presence d'iceluy. Ce sont les plus nerueux arguments des Sectaires contre la *Transsubstantiation*, l'explicatio desquels peut seruir de response à tous les autres de moindre force. Voyons maintenant la seconde partie de la question proposée icy dessus

dessus sur la maniere, en laquelle IESVS-CHRIST est present en l'Eucharistie.

Comment le corps de nostre Seigneur est present en l'Eucharistie.

CHAP. XXXVII.

CY dessus commençans à traicter commēt le corps du Sauueur est present en l'Eucharistie, nous disions que ceste question auoit deux sens, l'vn estoit, *Comment nostre Seigneur est fait present; l'autre, comment il demeure present.* Iusques icy nous auons monstré, qu'il y est fait present par celle ineffable conuersion de substance en substance, nommée *Transsubstantiation*, la doctrine de laquelle nous auons confirmée, par le tesmoignage de la sainte Escriture, des saints Docteurs, & du consentement de l'Eglise vniuerselle, & respondu aux argumens contraires. Reste la seconde partie de la question ou il nous faut declarer la maniere, en laquelle nous croyons que le corps de IESVS-CHRIST demeure & consiste au saint Sacrement; & rompre d'vn train les argumens contraires, qui nous viendront au deuant. Le Concile de Trente faisant vn recueil de la doctrine de l'Eglise sur ce point nous declare ceste façon: *La sainte Synode enseigne apertement, & simplement, & fait profession, que nostre Seigneur IESVS-CHRIST vray Dieu & vray homme, apres la consecration du pain & du vin, est contenu au Sacrement de l'Eucharistie vrayement, reellement, & en substance, sous les especes de ces choses sensibles.* Lesquelles parolles nous auons expliquées ailleurs, & en tirons encor ce qui est necessaire pour decider à plain la presente question. C'est que soubz les accidens de la substance du pain & du vin, laquelle à cédé, est contenu le corps naturel du Sauueur avec sa quantité, ses qualitez, sa gloire & tous ses accidens. Item avec

Cy dessus c. 16 p. 447. Le second sens du comment.

En foy de la maniere que le corps du Sauueur est present en l'Eucharistie. Conc. Trident. sess. 13. c. 2.

Cy dessus au 1. l. c. 220. p. 220.

*Les accidés
du corps du
Sauueur.*

son ame & sa diuinité, non en vertu de la conuersion, comme son corps, mais par suite, & connexion necessaire de ces natures vnies inseparablement en vne personne, ainsi qu'auons dict souuent. La quantité, la couleur, l'odeur, la senteur, & autres accessoires, & accidens de la substance du pain, qui ia n'est plus, demeurent fermes; bien que sans subiect ny appuy naturel, & par la vertu qui leur est donnée par la pre-

*Les accidés
du pain sans
subiect vi-
de S. Tho.
3. p. q. 77.
a. 1.*

sence d'iceluy corps, qui ayant succédé à la substance du pain fournit en recompense aux accidens du pain, qui sont demeurez, le soustien qu'ils auoient par le pain leur naturel subiect, sans toutesfois estre leur subiect, comme estoit le pain. Et tout ainsi qu'en l'incarnation du Fils de Dieu la diuinité suppleoit la substance à l'humanité ioincte à la personne diuine, sans estre personniere (car la nature humaine ne faisoit pas vne personne, ains estoit vnée à la personne diuine sans subsister par soy, autrement ç'eussent esté deux

*Laquâité
est la base
des autres
accidés, S.
Tho 3. p. q.
77. a. 2.*

*Quatre
eanges pour
quoy les
accidés de-
meurent.*

*Voy saint
Amb. l. 4.
de sacra. c.
4. & lib. 6.
c. 1. Paul.
Diac. in
vita S. Gr.
S. Ioan.
Damas. l.
4. c. 14.
S. Aug. a-
pud Grat.
de cōsec. d.
2. vtrum.*

personnes & deux IESVS-CHRIST, qui eut esté l'erreur des Nestoriens) de mesme le corps de IESVS-CHRIST donne, comme par priuilege de substance, la force de se tenir debout, premierement à la quantité du pain, & après sur icelle il faiçt l'affiere de la couleur, saueur, & des autres. Or Dieu à faiçt demeurer ces accidens apres la transsubstantiation pour plusieurs raisons: La premiere, pour estre signes, & marques visibles, selon qu'il est requis à tout Sacrement; La seconde pour donner à la foy de quoy s'exercer, & meriter, croyant ce que le sens & la raison ne peuuent comprendre, qui est le propre exploit de la foy, ce qui aduient icy, ou nous croyons que le pain est transsubstantié au corps du Sauueur, encor que ny les sens ny la raison ne l'apperçoient. Que si les accidens estoient changez, & le corps de nostre Seigneur apparut visible, ce ne seroit point foy, mais vision, encor que ce fut miracle. Comme quand le

Sau-

puissance paroist en ce que tout est icy par dessus la nature créée : la substance est changée en vne autre, qui est vne action voisine de la creation, & par laquelle singulierement Dieu s'est monstré Dieu, en tesmoignant sa toute-puissance, tant en la vieille, qu'en la nouvelle loy : en la vieille quand so manifestant à Moyse & à Pharaon, il commença par la conuersion de la verge en vn serpent ; en la nouvelle quand il changea l'eau en vin. Et comme ce miracle fut le premier de ses miracles, aussi fut il le dernier. Aux nopces de Cana il changea l'eau en vin ; en la Cene il change le pain en son corps, & le vin en son sang. Et comme il se montre icy tout puissant en ceste conuersion de substances, aussi fait il aux accidens tant du pain materiel, que de son corps glorieux. La quantité du pain consiste sans subiect, la couleur, la faueur, & l'odeur sans substance ; & sans substance les mesmes accidens nourrissent, & produisent de la substance. La mesme puissance il fait paroistre aux accidens de son corps. Sa quantité, & grandeur y est sans occuper lieu, sa lueur & sa figure est cachée, & pour le regard du corps il est prins non seulement en esgale quantité de plusieurs, mais le mesme en nombre. Le corps nourrit l'esprit immortel, & donne l'immortalité au corps mortel, & les transmue en certaine façon en soy, au lieu que les autres viandes sont conuerties par nous en nous. Il est impassible, quoy que les accidens, esquels il est contenu, soyent rompus & brisez, & estant mangé ne se consume point. Il est en plusieurs lieux en mesme temps. Il dure toujours avec le temps ; & n'est jamais consumé du temps & laissant d'estre en vne Hostie, il peut commencer de se trouuer en vne autre ; & ne laisse iamais d'estre au Ciel. L'assiere & posture du corps est non en maniere de corps, qui est estre en lieu naturellement par sa quantité, mais de substance, qui de soy n'occupe point ;

Exod. 4.
Ioan. 2.

Par la con-
uersion des
matieres,
Dieu s'est
singulierement
monstré ma-
nifestant tout
puissant.

Exod. 4.
Ioan. 2.

Par toutes
les catego-
ries Voyes,
Thom. in
opere de
mirabilib.
Euseb.

Qua. titas
la quantité.

Qualitas,
la qualité.

Relatio, la
comparaison
Affio,
l'action.

Passio, la
Passion.

Vbi, le lieu
Quando, le
temps.

Sinum, esse
l'assiere.

point lieu. Finalement il est en ce Sacrement plain de maiesté ; & neantmoins familier, plein de douceur & d'humanité , & monstre ce grand Dieu en ce mystere sa toute puissance en autant de façons, qu'il y a d'ordres en la nature : & passe sur les loix d'icelle nature par autant de prerogatiues , qu'il est requis pour rendre admirable , sur toute creature corporelle , le Sacrement de son corps precieux. Parquoy Dauid preuoyant ce comble de miracles, le profetise, & le chante long temps deuant : *Le Seigneur*, dict-il, *a fait vn memorial des merueilles : car il a donné de la viande à ceux, qui le craignent* : Ceste viande est son admirable chair, admirablement apprestée ; laquelle il a donnée à ses enfans : Car la viande commune prinse des autres corps , il la donné à tout le monde , Chrestiens & Payens , comme pour les bons & mauuais il fait leuer son Soleil. Les Saincts Peres aussi entrans en la meditation de ceste viande , & considerans la main de qui elle est donnée , de quel appareil elle est assaisonnée , & de quelles prerogatiues accompagnée, ils ne peuuent trouuer aucun langage suffisant pour dire vne petite parcelle de ses merueilles. Tantost ils touchent vn miracle, tantost vn autre ; & en fin ils n'ont autre refrain de louange, que de la toute-puissance de Dieu. *O admirable*, dict saint Chrysostome, *O benignité de Dieu ! Celuy qui sied la haut avec son Pere, est en mesme article de temps manié de la main d'un chascun*. Il marque & admire, qu'il est en plusieurs lieux en vn mesme instant. Si c'estoit en figure, seroit-ce miracle ? Sainct Ambroise le compare à tous les plus grands miracles , qui furent iadis faits en Ægypte pour la deliurance , & consolation des Hebreux au desert ; à la verge de Moyse conuertie en Serpent ; aux fleues d'Ægypte transformez en sang ; à la mer rouge partie en deux ; aux eaux ameres adoucies par le bois ; aux eaux miraculeuses ruisselantes du roc.

*Habere
l'auoir.*

*Memorial
des mer-
ueilles de
Dieu, le S.
Sacrement
de l'Auoir,
y sal. 10.*

*Les sains
Peres.*

*S. Chry-
stome l. 1.
de sacerdo-
tie.*

*S. Ambro.
de iis qui
mitti e o l.
1. de sac-
cerd c. 4.
La verge,
Eze. 1.
fleues.
Exod. 7.
La mer
rouge.*

Exod. 12.
Eaux ameres.
Exod. 15.

Il passe aux miracles d'Helie, & d'Helifée, & amplifie avec la comparaison & l'arroy des plus rares merveilles du vieil Testament, la grandeur de ce memorial des miracles de **I E S V S - C H R I S T**, monstrant que comme Dieu à operé jadis par sa toute puissante parole en la creation du monde, & aux susdictes œuvres, de mesmes & par la mesme parole il à operé, & opere icy. S'il n'y auoit que la figure en l'Eucharistie, & rien plus qu'en l'Agneau Paschal, & aux autres vieux Sacremens, seroit ce vn si grand miracle ? mais seroit-il besoing d'vn si grand appareil d'exemples ; & de paroles pour l'exaggerer ?

I. Eucharistie comparée à l'incarnation.
Insb. Apcl.

Sainct Iustin compare l'Eucharistie au Miracle de l'Incarnatiō, disant que comme le **VERBE** par sa toute puissance à esté fait chair sur les loix de la nature, ainsi le pain est fait le corps du **VERBE** par la puissance du **VERBE** sur les forces de la nature.

A la creation S. Ire.
l. 2. c. 34.

S. Irenée la compare à la creation, & dict, que le Fils de Dieu conuertissant le pain en sa chair, & le vin en son sang, se montre tout puissant, aussi bien que quand il fit le monde de rien.

S. Cyprien,
de cena Domini.

Sainct Cyprien vsant encor de la comparaison de l'incarnation : *Tout ainsi, dict-il, que la divinité estoit cachée sous l'humanité, & que ceste-cy estoit visible, celle-la ne se voyoit que des yeux de la foy : De mesmes en ce Sacrement sont les especes visibles, & le corps de **I E S V S - C H R I S T** invisible.*

S. Cyrille,
de Hieru.
Catech. 4.
Ioan. 2.

Sainct Cyrille de Ierusalem extolle ce miracle, le parangonnant à celuy de l'eau changée en vin aux nopces de Cana ; & dict, que comme **I E S V S - C H R I S T** peut faire ce changement-la, il peut faire celuy du pain en son corps.

S. Effren,
Syrus l. de Nat. Dei non seruandis.

Sainct Effren de Syre l'admire encor & magnifie en le comparant aux Anges du vieil Testament, qui mangeoyent, & beuoyent en figure humaine. Car ayant dict, que c'est vn grand miracle, de voir sur la terre

terre des esprits corporels, qui mangent de la chair, il adiouste, exhortant le Chrestien à la foy, & à la pureté: *Sois fidele & innocent, pren pour ta part le corps immaculé de ton Seigneur, tenant avec vne foy tres-pleine, & asseurée que tu manges l'Agneau entier. Les mysteres de CHRIST sont vn feu immortel; garde toy bien de les profiler temerement assés de n'estre abyssé en ta curiosité. Certes c'est vne chose qui excède toute admiration, tout entendement humain, & toute parole, ce que fait l'unique Fils de Dieu nostre Sauueur IESVS-CHRIST nous donnant à manger & à boire le feu, & l'esprit reuestus de chair, à sçauoir son corps & son sang. Il appelle feu le corps de IESVS-CHRIST à cause de sa gloire luyfante, esprit à cause qu'il est spirituel, & inuisible en l'Eucharistie.*

Proclus de Constantinople enseigne, que l'Eglise à de coustume d'implorer l'ayde du saint Esprit deuant la consecration, d'autant qu'vne oeuvre si admirable ne peut estre accomplie ny paracheuée, sinon par vn tel ouurier: *Ils attendoient, dict-il, par ces prieres la venue du Saint Esprit, à ce que sa diuine presence fit le pain & le vin, offers pour sacrifice, le corps & sang de IESVS-CHRIST.*

Epifane voulant monstrier, qu'il y à plusieurs choses, qui vont au dessus de nostre entendement, met l'exemple de l'Eucharistie, qui en tout & par tout est merueilleuse.

Voila comme ces Saincts Peres extollent la grandeur & profondeur de ce mystere: Et pour la mesme raison, ils aduertissent souuent de ne suiure point, en le considerant, le iugement des sens, ny de la raison humaine, mais la parole de Dieu, & de le regarder avec les yeux de la foy. *Le sens, dict Epifane que venons de citer, aperçoit les especes du pain qui ne sont ny egales ny semblables ny à l'humanité du Sauueur silon les lineaments des membres, ny à la Diuinité inuisible. Car cecy est figure ronde prinée de sentiment. Et toutes fois nous croyons estre*

ce que le Sauueur a dict (à sçauoir son corps) & qui ne le croit, il est descheu de grace, & hors du chemin de salut. S.

S. Ephrem
de non
serm. Dei
natur.

S. Chryf.
hom. 10.
ad pop.
Ans. &
83 in
Scasrh.
Iſych. in
Leuit. l. 2.
6. 2.

Bruler le
reste des
sacrifices
Exod. 12.
10.

Deuorer
l'agneau
paschal
bruler les
vestes Exo.
12. 11.
Iſych. u.

Deuyte
des deuyte.
ves de foy,
d'esperan-
ce, de cha-
rité.

Ephrem n'en ose parler, comme estant vn mystere surpassant les forces du sens, & entendement humain, & se contente de croire. Sainct Chrysostome dict, qu'il faut escouter icy la parole de I E S V S - C H R I S T, qui ne peut tromper, & se garder des sens, qui peuuent estre facilement de ceux. Iſychius expliquant les ceremonies des Iuifs, qui commandoyent de bruster le Relief des Sacrifices, qu'ils n'aur'oyent peu consommer, l'applique à ce Sacrement disant, que ce que nostre infirmité n'y pourra comprendre, elle le face bruler par le feu du Sainct Esprit, ce que nous faisons considerans sa toute puissance qui opere icy; qui estoit aussi le sés de la ceremonie de l'Agneau Paschal, qu'il falloit deuorer vistemet & mettre au feu ce qui demeuroit, signifiant par cecy le Sainct Esprit qu'il faut deuorer avec la foy ce mystere, & ne s'amuser pas à le remascher, & esplucher par le sens. Le mesme dict ailleurs, que la sanctification de l'Eucharistie surpasse tout sens & entendement. Le mesme dient Sainct Ambroise, Sainct Cyrille Alexandrin, Sainct Hilaire, Euthymius, & en somme tous les Docteurs de l'Eglise de Dieu, C'est donc vn mystere des mysteres de Dieu, merueille des meruelles, vn Sacrement de foy, vne pierre de touché de vraye foy, vne celeste viande de viue foy, & comme il est grand en tout, aussi doit-il estre prins d'vne foy, qui deuore tout. Et comme la foy en est grande, aussi le merite y est grand. Et voila comment I E S V S - C H R I S T s'est monstré icy puissant pour nous donner occasion de nous monstrier fideles, & meriter en l'exercice & fruiction de ses diuins ceuures, la gloire de sa felicité. Voyons ce que dient nos Sectaires contre cecy, & apres nous exposerons la sagesse & bonté du Createur en ce mesme mystere.

L'Here-

L'Herese bandée contre la puissance de Dieu nié à pordition, ce que la foy admire à salut: fausse interpretation des Ministres sur l'admirable conuersion, qui se fait en l'Eucharistie.

C H A P. XXXIX.

LE Sauueur a institué, comme venons de dire, vn Sacrement plein de marques de sa toute-puissance, afin de donner occasion & subiect à ses enfans de faire essay de leur vertu, & se monstrent à leur grand bien de tant plus fideles embrassant la foy de ceste sienne oeuvre, que plus elle surpasseroit leur entendement: l'Herese qui est faite à contrepoil des diuines loix, en a prins occasion d'infidelité, & mesurant ce mystere au pied de sa raison, s'est ahurtée contre le roc de la verité, prenant la mort de la mesme source, dont elle pouuoit, & deuoit puiser la vie. C'est elle qui s'est effrontement opposée icy contre l'Escriture, qu'elle corromp en la souant. C'est elle, qui est bandée, quoy que par obliques embusches & fraudes pretextées du zele de verité, contre ceste toute-puissance de Dieu effectrice du Sacrement de son corps; allegant tout ce qu'elle a peu curieusement & trompeusement ramasser, afin de prouuer que Dieu ne peut operer ce changement de substance: ny faire que son corps soit en l'Eucharistie, comme nous le croyons: & par ces deceptions à ierté les tenebres aux yeux des mescreans, planté l'opiniastreté en leur cœur, & armé leurs langues & plumes de blasphemes, & contradictions, contre les merueilles du corps de Dieu & a fait qu'à leur confusion, ils ont accompli en ce Sacrement la Prophetie du venerable vicillard Simeon, qui parlant des persecutions qu'enduroit le Sauueur en son corps, & en la doctrine de son Eglise, entre autres choses dict à la Vierge, voicy cestuy

L'Herese re poit ses sansies et non la ley de Dieu.

Faux pretextes des errans.

Effets de l'Herese.

Prophetie de saint Simeon Luc. 2. 34.

(I E S V S)

(IESVS-CHRIST) sera pour signe, auquel on contredira; Ceste Profetie s'est verifiée des le commencement, & se verifie tous les iours en mille façons. Iamais Docteur n'endura tant de contradictions, que le Sau-

*L'Euangi-
le plus ap-
pugnée que
aucune do-
ctrine.*

ueur: la mort qu'il endura en est assez bon tesmoing; jamais doctrine n'a eu tant d'aduersaires, que la Chrestienne: & pouuons veritablement dire selon ceste Profetie, qu'elle à esté vn signe & vne bute, contre laquelle les Iuifs, les Athées, les Naturalistes, les Philosophes, les Tyrans, & toute sorte de gens malins, sur tous les Heretiques, ont delasché les machines de leur science, puissance & malice: Et entre tous les points de doctrine, il ny en à eu aucun, contre qui ils se soyent plus bandez, que contre le S. Sacrement de l'Autel, signe des signes, & Sacrement des Sacrements: & de tant plus qu'il y a des merueilles, de tant plus y ont ils donné des contradictions. Les Sectaires donc contredisent, & tirent les traicts de leur infidelité contre ce signe, qu'ils deuroient adorer. Leurs fleches & leurs armes ne sont, sinon raisons puiffées, non de la sainte Escriture, dont ils se vantent, mais du cru de leurs fantasies, qu'ils suyent en tout.

*Le S. Sa-
crement de
l'Autel ap-
pugné sur
tout.*

*Les armes
des errans
contre la S.
Eucharis-
tie.*

Premierement donques, & en general pourraualer les merueilles, que les saints Peres ont reconués icy, & principalement en ceste diuine conuersion, que nous auons appellée & appellons avec l'Eglise, *Transsubstantiation*, ils disent qu'il n'y à autre conuersion en l'Eucharistie, sinon que le pain & le vin de communs deuiennent sacrez, pour estre faicts la figure, signes, & symboles du corps de *CHRIST*, & que les anciens n'ont voulu signifier autre chose parlant d'icelle conuersion. Ceste interpretation est de Pierre Martyr principalement; Calvin la couché quelque-fois en dispute; Les Ministres & du Plessis la suyent à grand erre; interpretation pleine d'aueuglement, d'impudence, & de malignité.

*Conuersion
des errans
commune
& sans
merueille.*

*Interpre-
tion mali-
gine de Pier-
re Martyr.*

En pre-

En premier lieu, il n'y à personne, s'il à tant soit peu de veuë, que lisant les Peres, que nous auons citez, ne voye qu'ils ne peuuent assez trouuer de paroles & similitudes, pour représenter la grandeur de ce changement, & de tout ce mystere. Quelles sont donc les tenebres de ces gens? quelle impudence, & malice de ne voir, de nier, de cacher la verité, que ces saints Docteurs couchent, sur la verité des Escritures, avec de si esclatantes couleurs? & quel miracle y a-il, que le pain commun soit faict sacré? cela ne se faict-il pas en tout ce qu'on offre, & consacre à Dieu? que voit-on en ce chagement, que l'homme ne puisse faire? Iacob print iadis des pierres communes, & en erigea vn Autel, & de vulgaires les fit sacrées; quelle merueille y eut-il en cela? Salomon dedia le temple materiel; les Iuifs donnerent leur or, argent & pierres precieuses pour l'ornement de l'arche d'alliance; c'estoit donner vn usage saint à des choses communes, & faire vne bonne oeuvre, firent ils miracle en cela? mais s'il n'y à rien en ce pain de plus haut, falloit il que les Peres vsassent de tant d'amplifications? qu'ils missent en comparaison les plus grands miracles, qui soyent en la Bible? qu'ils reclamassent tous les plus hauts faicts de Dieu, pour illustrer cestuy-cy, & montrer que sa toute-puissance operoit en ce Sacrement? Secondement l'Agneau Paschal, les pains de proposition, & semblables sacrifices & Sacremens anciens, estoyent signes sacrez, & selon l'opinion de Caluin, quoy que faulse, de pareille vertu que les nostres; les saints Peres ont ils iamais dict, qu'il y eut en iceux aucun miracle? & s'ils en ont reconnu en quelques autres, comme en la manne & aux eaux du roc, les ont ils admirez & extollez de tel accent que ceux de l'Eucharistie? n'ont ils pas dict tousiour, que ces merueilles-la n'estoyent que figures & ombres de celles-cy? & laissant les Sacremens de la

Nul miracle au chagement du pain des Ministres. L'Autel de Iacob. Genes. 28. 18.

Le temple de Salomō 3. reg. 6. L'arche d'Alliance Exod. 25.

Les anciens Sacremens

Les Sacremens de la loy de grace.

Memorial des merueilles de Dieu Psal. 21. S. aug. in eum psal. En la substance. Aux accidens. Aux effectus.

de la vieille Loy, l'eau du Baptesme, le Chresme de la Confirmation, & les choses des autres Sacremens de la Loy de grace, ne sont elles pas trans-ferées du vulgaire à vn usage sainct? Pourquoy donc mettent les Peres tant de merueilles en la seule Eucharistie? pourquoy disent-ils, que c'est vn recueil selon la Prophetie de Dauid, des merueilles de Dieu? Certes il n'y peut auoir autre occasion, sinon que tout y est merueilleux, à la façon qu'aons dicté: la conuersion des substances, l'estre des accidens, l'absence du pain materiel, la presence du pain celeste, ses effectes admirables, & le reste, qui a esté déclaré, & qui ne peut estre assez déclaré; lesquelles choses n'aduient point aux autres Sacremens; quoy que leur effect soit au reste admirable. Parquoy la glose de Pierre Martyr, & de tous les Ministres est iniurieuse à Dieu, tenebreuse en foy, & du tout repugnante à la foy & au sens des Peres anciens: & n'est merueille, si la plume de du Plessis ayant eu pour guide des auengles si enormement desuoyez, a si desreglement fouruoyé parmy les erres de leur auenglement.

Resneries de Caluin sur les merueilles de sa Cene.

CHAP. XL.

Caluin voyant qu'il estoit impossible de courrir les tesmoignages des Peres, moins encor de les faire parler des merueilles de l'Eucharistie au sens, que donne Pierre martyr, déclaré au precedent chapitre, il s'est aduisé d'vne autre detrape, & a escrit que l'Eucharistie qu'il enseigne, est pleine de merueilles: Or ces merueilles, il ne les explique plus clerement, si non en disant, que non seulement il ne les peut expliquer par paroles, mais non pas mesmes les comprendre en son esprit: & dit sans y penser verité: car veritablement il n'entend point ce qu'il dict: Et tout ce que les

Merueilles feintes en la Cene de Caluin. l. 4. Inst. c. 17. §. 7. & 20.

que les autres peuuent entendre de son Discours, ce est qu'il resue à pleine teste sans se sçauoir expliquer. Car ayant faict cent tours & retours de Langue, & amplifié avec l'appareil de toute sa Rhetorique la hauteur de son mystere, & la bassesse de s^o entendement, il s'enveloppe ez absurditez, & contradictions qu'a-
uons recitées ailleurs, & aux autres, qu'il nous faut reciter icy, pour faire voir qu'au lieu de montrer les merueilles de sa Cene, il faict monstre des grotesques de son cerueau. Il enseigne donc, que sous les figures du pain & du vin, I E S V S C H R I S T nous est vraiment donné; voire son corps & son sang; mais parce que cela est vray, estant prins selon le sens de l'Eglise, il adiouste pour eneuier ce sens, que c'est vne chose illicite d'abbaisser le corps de C H R I S T entre les elemens corruptibles, ou imaginer qu'il soit par tout present; addition qui est hors de propos calomnieuse. Car il n'est pas question icy d'abbaisser le corps de nostre Seigneur aux elemens, mais de croire ce qu'il a dict, qui ne peut estre que licite: & son corps pour estre present au Sainct Sacrement, n'est pas abbaisié aux elemens, ains demeure tousiour glorieux en sa Maieité. Nous ne croyons pas aussi, qu'il soit present par tout, (ce sont les Vbiquitaires Heretiques) & n'ignorons pas qu'estre par tout c'est vne prerogative propre de la seule diuinité; moins estimons nous estre nécessaire, que ce corps soit par tout pour nous estre fait viande; c'est assez qu'il soit en l'Eucharistie, ou nous le receuons. Le mesme Heresiarque en mesme lieu escrit, que nostre Seigneur nous eslargit le benefice de ceste participation par son esprit, & que nous sommes faicts avec luy vn, de corps, d'esprit, & d'ame. C'est vn texte lardé d'ambigu, de faux, de vray, & de contradictoire. Il est ambigu, parce qu'on ne sçait s'il veut dire, que ceste participation est faicte par l'operation du Sainct Esprit, ce qui est vray; ou seulement d'esprit

*Cy dessus l.
1. c. 10. p.
85.*

*Cal. l. 2.
Inst. c. 19.
tit. 10. §.
12.*

*Faux pro-
scrite de
l'honneur
de Dieu.
Le corps de
Iesuus christ
est par tout
glorieux.*

*ambiguïtai-
ont cryans
que le corps
du Sau-
neur estoit
vbiqve,
partout.
Dieu seul
partout.
S. Thom. 1
p. q. 8. ar. 2.*

*Texte de
Caluin
embrasé*

d'esprit & non reellement, ce qui est faux; car elle est faicte de l'esprit de I E S V S - C H R I S T voirement, mais neantmoins reellemēt par sa chair, & de sa chair;

Contradiction.

Ce sont aussi choses cōtradictaires de dire, que nous soyons faicts vn corps avec I E S V S - C H R I S T ne le participans qu'en esprit. Car si nous sommes vn d'esprit & de corps, il faut qu'il y ait vniō reelle de corps, comme d'esprit, entre luy & nous: autrement ce sera à dire, que nous sommes vn de corps & non vn de corps, qui est vne contradiction. Il poursuit disant ce qu'auons recité ailleurs, que la lueur & irradiation de l'esprit de I E S V S - C H R I S T demeurant au ciel sans bouger, nous apporte la communication de sa chair,

Voy le 26. de la 12. du liure 1. p. 26. & deffus.

Inuentions humaines de Caluin.

& de son sang à guise d'un canal, ou d'un conduit, ou comme les rayons du Soleil, & c'est le plus grand miracle qu'il mette; & n'est non plus miracle que la descente de la pluye ou les rayons du Soleil, dont il préd la similitude; parquoy ces canaux, conduicts, & ces rayons sont inuentions de Caluin, n'ayans aucun fondement, ny en la sainte Escriture, ny ez escrits des Saints: doctrines d'un cerueau pouffé, & contradictions manifestes: car elles mettent la substance du corps de I E S V S - C H R I S T sans la presence d'iceluy,

Le corps & la substance du corps est le mesme.

qui est autant, que mettre le corps sans le corps: veu que la substance du corps, est le corps mesme, & sans le corps present la substance d'iceluy ne peut estre presente. Il dict que l'Escriture reduit toute la vertu de la participation, que nous auons avec I E S V S - C H R I S T à son esprit, & que C H R I S T n'habite avec nous qu'avec son esprit: & sur ce allegue saint Paul, par laquelle assertion il renuerse ce qu'il venoit de dire, que nous sommes vn de corps & d'esprit avec I E S V S C H R I S T. Car si on met la communication d'esprit seulement, l'union du corps est ostée. Il renuerse encor toutes les merueilles de ceste mystérieuse, & difficile Cene, & s'embarasse en plusieurs erreurs & men-

confirma la premiere en telles parolles:

Le Berenger crou de cœur, & confesse de bouche, que le pain & le vin qui sont mis sur l'Autel sont conuerts substantiellement en la propre, vraye, & visisante chair & sang de nostre Seigneur IESVS-CHRIST, par le mystere de la sacre Oraison, & par les parolles d'iceluy Redempteur.

*Secōde ab-
iuration et
profession
de Beren-
ger ibid.
& cecy est
mon corps.*

Parle-
il assez clairement ? Que les Ministres donc croyent au moins à Berenger leur Patriarche, confirmant par serment & profession solemnelle, & publique, la *Transsubstantiation*: de laquelle profession il ne se despartit jamais du despuis. S'ils disent qu'elle fut extorquée par force, & que cest innocent, & braue cheualier de CHRIST fut tyrannisé par la domination du Pape, & des Peres du Concile; nous repliquons qu'ils ne parlent pas en gens d'honneur, estant ce langage le jargon, & l'euation de tous Heretiques, voire encor des larrons, quand ils sont condamnez: car ils accusent tousiours leurs Iuges comme Tyrans, & neantmoins les larrons sont larrons, & les Iuges qui les font accorder au col sont Iuges. Et au reste si ces Peres estoient Tyrans, & Berenger fidele, que ne choissoit-il plustost de mourir pour la verité, & d'estre Martyr en vne si belle occasion, que de renier sa foy, & rendre abominable son nom, par vn crime de perfidie detestable deuant Dieu, & deuant son Eglise? Mais de quel Patriarche se vantent ces nouueaux Religieux, s'ils pensent que l'Herésie qu'il abiura fut religion? que s'il fit bien de l'abiurer comme il fit, que ne suyuent-ils son exemple? que ne rougissent-ils de reprendre, cinq cens ans apres, son vomissement, & sa gorge?

*Enaño des
Heretiques
& de tous
criminels.
Plustost
mourir que
renier sa
foy.*

En l'an 1215. fut celebré le Concile de Latran
soubz Innocent troisieme, auquel la mesme heresie
fut condamnée, & maudite par Anatheme, & la do-
ctrine ancienne & Catholique, confirmée soubz le
nom de *Transsubstantiation*: & partant l'Orthodoxe

*Le Concile
de Latran
soubz Inno-
cent III. en
l'an 1215.*

B b

pre

pretendu, & tous ceux qui sont cachez sous ce nom à faulces enseignes, est vn menteur disant, que la *Transsubstantiation* fut arrestée comme vn tresiesme article en ce Concile icy. Car s'il est question de la chose, il n'y eut rien de nouveau estably en iceluy, qui n'eut esté tousiours tenu comme il est euident par les Conciles precedens; que s'il entend parler du nom, il est vn Josifte, & vn imposteur; disputant de l'ombre au lieu qu'il faut disputer du corps, & dresfant vne calomnie sous ceste ombre, contre l'Eglise Catholique.

*Centurie
de Kemnice.*

Par les actes de ce mesme Concile est encor refutée la menterie de Kemnice, qui dict, que la doctrine de la *Transsubstantiation* ne fut point arrestée sous condamnation d'Anatheme, & malediction: est aussi declarée l'ignorance des Ministres, qui ont donné à entendre à du Plessis, qu'il estoit loisible à vn chacun de croire ou mescroire la *Transsubstantiation*, comme estant vne chose problematique jusques au Concile de Trente: les actes du Concile sont clairs, &

*Ignorance
des Ministres & de
du P. l. 1. c.
s. s. p. 861.*

*Liberté
de croire ou
mescroire
les choses de
la foy n'est
iamais per-
mise.
L'Eglise de
Dieu vi-
uant colō-
ne & sou-
stien de ve-
rité. 1. Ti-
moth. 3. 15.*

quand ils n'en auroyent rien dict d'expres, chacun seçait que ceste liberté de croire ne fut iamais permise en l'Eglise de Dieu és choses determinées; comme de fait elle ne peut; d'autant qu'elle est la colonne & fondement de verité, & ne soustient jamais le mensonge: au moyen dequoy puis qu'elle auoit ia souuent declaré, & confirmé la foy de la *Transsubstantiation*, comment pouuoit-elle laisser libre à chascun de croire vne doctrine contraire & faulse? Or le Concile iette appertement l'anatheme, & malediction contre tous ceux, qui tiendront l'Herésie contre la

*Anatheme
être ceux
qui nient
la transsub-
stantiation.
Conc. La-
ter. 6. s.*

Transsubstantiation. Car ayant iceluy prononcé la confession Catholique au chapitre premier, qui commande firmiter, il dict au troisieme, *Nous excommunions & anathematisons toute Herésie qui s'esleue contre la Sainte, Orthodoxe, & Catholique foy cy dessus exposée.*
Ces

Ces parolles font elles problematiques comme veut du Pleffis apprins de l'ignorance de les maistres, & de la fraude de Kemnice?

Le troisieme Concile general sans compter ce- Le troisieme Concile.
 luy de Latran fut le Concile Romain, tenu sous Iean Cōc. Rom. an. 1113. Coehlen l. 1. hist. hussit.
 XXII. l'An 1113. deux cens ans enuiron, apres le
 Concile de Latran. En cestuy-cy furent condamnez
 les articles de Vuiclef, comme Heretiques, entre les-
 quels furent ces deux: *La substance du pain materiel, &*
la substance du vin materiel demeure au Sacrement de l'Autel.

Item, *les accidens du pain ne demeurent point sans subject au* Coeh. l. 1. hist. hussit.
dict Sacrement; duquel Concile fait mention Coeh-
len en l'histoire des Hussites.

Le quatrieme Concile fut celuy de Constance Cōc. Con- stancien. l'an 1414.
 celebré l'an suyuant, ou derechef furent condamnez
 les susdicts articles, & tout le Concile, apres confirmé
 par Martin V. vray & legitime Pape.

Le cinquiesme fut le Concile de Florence, cele- Conc. Flōr. an. 1429.
 bré l'an 1429. auquel par le consentement de toute
 l'Eglise Latine, & Greque, fut donnée vne instruction
 de foy aux Armeniens: ou entre autres choses, il y au-
 uoit cecy de la *Transsubstantiation* en l'Eucharistie: *La*
substance du pain est conuertie au corps de IESVS CHRIS T,
& la substance du vin au sang.

Par ce Concile est rendu manifeste le mensonge
 de Pierre Martyr, & Kemnice, disans que les Grecs
 n'estoyent pas d'accord avec les Latins, sur le point
 de la *Transsubstantiation*, & que les Grecs l'ont touf-
 iours eüe en horreur: car les Latins & les Grecs don-
 nerent d'vn commun cōsentement la susdicte instru-
 ction aux Armeniens. Le mesme mensonge est encoy
 descouuert par les Peres anciens qu'auons cité cy des-
 sus: Sainct Cyrille de Ierusalem, sainct Cyrille d'Alex- Cy dessus ch. 10.
 andrie, sainct Chrysostome, sainct Gregoire de
 Nyffe & autres Peres Grecs, qui croyent, & ensei-
 gnent apertement la *Transsubstantiation*. Item par les

*Nicolas
Deoron de
monas Ga-
zau &
autres, in
Biblio pp.
tom. 4.
Bessarion.
erat. pr
unione in
Concl.
Ferr. tom.
& Cons.* escriuains modernes Nicolas Methon, Samone Ga-
zean, Nicolas Cabasila, Marc d Efese, & Bessarion,
les œuures desquels ny a guieres mises en lumiere
tiennent, & confessent la *Transsubstantiation*, comme
vne chose ancienne & indubitable. Ioinct que les
Patriarches des Grecs furent presens au susdict Con-
cile de Latran, qui n'eussent pas failly de s'opposer,
s'ils eussent tenu autre opinion de la *Transsubstantia-
tion*, quel Eglise Latine.

*Malice des
Lutheriens
diuinement
redue cof.
Confessio
August. 11.* Mais ce mensonge fut diuinement descouuert,
par la voye que tindrent les Lutheriens pour le con-
firmer: car ayans enuoyé la confession d'Ausbourg au
Patriarche de Constantinople, le priant d'y sous-
crire, & de l'approuer, assurez qu'ils auroient tout
ce qu'ils voudroient d'un ennemy de l'Eglise Latine:
pour approbation ils receurent vne bonne mercuria-
le de leur confession, & nommément sur la doctri-

*Mercuria-
le aux Mi-
nistres
In censura
Orientalu
ad Conf.
Augustan
art 10 qui
est de cana
Dom. c 10* ne de la *Transsubstantiation*, que leur enuoya le Pa-
triarche en ces termes: *L'on dict plusieurs choses de vous
en censura
gement de l'Eglise sainte est, qu'en la sacrée Eucharistie a-
ad Conf.
pres la cons
L'esprit passe, & se change au corps de I E S V S - C H R I S T, &
est de cana
le vin en son sang. Là mesme il est dict que le corps ne
descend point du ciel, mais qu'il est fait present en
l'Eucharistie par ceste mutation. Item qu'il est conte-
nu souz les especes du pain. & du vin. C'est bien af-
fz pour faire voir par nos ennemis mesmes, l'impu-*

*Fondemēt
de la ca-
lornie.* dence de nos ennemis. Or ce qu'a donné terre aux
Ministres pour sonder leur cal'onie, est que les Grecs
disoient, que ceste ineffable mutation ne se faisoit
pas seulement par les paroles de nostre Seigneur, mais
aussi par quelques autres prieres. Les Latins au con-
traire disoient, comme vrayement ils disent encore,
qu'elle se fait par les seules paroles de nostre Seignr,
*Diversité
de l'Eglise
Graz &
1111e sur
la confecta
tion.* CECY EST MON CORPS, CECY EST MON SANG,
& que

& que ce sont les paroles essentielles ; les autres prières, qui se font deuant, & apres, ne sont qu'attours accessoires, pour l'appareil de la consecration & non l'essence d'icelle. Ils estoient donc en debat non de la *Transsubstantiation*, comme fausement supposent les Ministres, mais des paroles, par lesquelles elle se faisoit. Voyla cinq Conciles generaux avec celuy de Latran, qui fait le sixiesme, sans celuy de Trente qui fait le septiesme ; representans en diuers temps l'Eglise vniuerselle, qui tous confirment l'ancienne doctrine de nostre foy sur la *Transsubstantiation*. Si les Ministres en auoient vn seul de telle auctorité, qui pourroit soutenir leur sourcil & insolence, puis qu'ils se targuent si importunement du sens de deux ou trois hommes prieuz, & banqueroutiers à la verité? Et qui peut assez admirer leur obstination au euglée, de faire plus d'estat de l'opinion de ces deux ou trois ciuiliens, que du iugement, & tribunal de l'Eglise vniuerselle, qui les à iustement condamnez?

Six Conciles generaux pour confirmation de la doctrine Catholique.

Opiniaistres se auuglé.

De la penitence de Berengarius, & des fauses loüanges à luy ineptement données par les aduersaires.

CHAP. XXXIIII.

MAis qui ne s'estonnera des memoires, que la malice & ignorance des Ministres ont fourny à du Pleffis à la louange de Berenger ; & de la peine que prend à la bonne foy la plume de ce vaillant Capitaine, pour trasser l'apothéose de ce diuin Apostre, sur le sable de ces porte-colles menteurs ? Certes ils ont icy monsté, comme par tout, qu'ils sont enfans de leur Pere, qui ne sçait que mentir, encor qu'il puisse fount l'eau de ses mengeries en la source de verité. Ils n'ont rien peu dire de vray de Berenger, sinon ce qui à esté couché par les aucteurs Catholiques, qui

*Jan-fran-
cois Guir-
mondus in
Bibl. PP.*

ont escrit de luy fidelement ce qui en est; & ce qu'ils ont escrit est en somme qu'il estoit natif de Tours, Archidiacre ou Diacre d'Angers, Thresorier, & maistre d'eschole; qu'il auoit mis en vogue la susdicte heresie du saint Sacrement de l'Autel; qu'il l'auoit abjurée, & reprise vne & deux fois; que deuant qu'estre Heretique, il auoit esté Filosofe, Poëte: aucuns

*Maxicien.
Guil. Ca-
quin de
Langis.
Voy les an.
de fra. de
Bibl. F. 13.
eb. 18.*

ont adiousté qu'il estoit enchanteur & Magicien, & qu'il en auoit fait des essais; Tout ce qu'ils ont dict de luy de solide, & digne de louange, c'est qu'il se rendit Moynes sur les derniers iours au Prioré de l'Isle de saint Cosme à deux lieues de Tours: Que là il vesquit faisant penitence vingt-huict ans en grande austérité de vie, & qu'il mourut en ceste penitence l'an 1088. sous le Roy Philippe premier, & qu'un peu deuant mourir, se mettant deuant les yeux la ruyne des ames, qu'il auoit causée par son Heresie, il dict

*Paroles der-
nieres de
Berenga-
rius.*

*Corf. ferm.
1. de cana
Dens. ex
socio tom.
3. Concil.
in decretis
Nicolas,
Pap. 11.*

ces mots en soupirant: *Dieu se monstrera ce iourd'buy iour de l'Epiphanie; Et app'arition, à moy, ou pour mon salut comme i'espere à raison de ma penitence; ou à ma damnation comme ie crains, pour le degast des ames, que i'ay perduës par ma faulse doctrine, Et que ie n'ay peu reduire à la verité de son Sacrement: à laquelle penitence ayant esgard Hildebert Euesque du Mans son disciple, poullé de quel que pieux zele, luy fit vn Epitafic d'honneur, sur lequel les Ministres fondent l'apothéose de leur saint Berengarius: & ont au surplus tellement alterée, troublée & defigurée ceste histoire, qu'on ny peut voir*

*Du Pless.
l. 4. c. 6 p.
830.*

que tenebres & fausetez. Du Plessis les a suyuis, & par soy à eleué sur les cieux Berenger disant: *Mais en France Berengaire Doyen de saint Maurice d'Angers enuiron 1050. relue l'enseigne de verité: fait vn traité de la*

*Diaconus
est à di-
re D., acris
Doyen
vient de
Desanus.*

Sainte Cene, &c. Berenger s'appelle *Diaconus* en Latin, du Plessis pour parler elegamment tourne *Doyen*, en François; *Il relue, dict-il, l'enseigne de verité. C'est vn mot guerrier &*

rier & vaillant en Rhetorique; mais quelle enseigne de verité, de quelle verité releue-il l'enseigne? de l'heresie qu'il sema? & qui appelle verité, ceste doctrine sinon les Heretiqucs? Est-ce vne *et seigne de verité* l'heresie que l'Eglise condamne par six Conciles generaux, & non vne banderolle de rebellion? mais comment la releue-il? en l'abiurant par deux fois? en donnant du nez en terre trois fois: en la laissant par trois fois? En la donnant au feu, pour estre deuorée des flammes? Berengaire, dict encor du Plessis; continue vertueusement, *suivy de plusieurs grands personnages en France: entre autres, de Frenard & Vualdo Cheualiers, &c.* S'il eut dict Docteurs, la suite seroit de plus grande autorité. Car vn Cheualier est facilement deçeu par vn mauuais Docteur, comme est du Plessis par les Ministres; & estre suivy des Docteurs grands personnages en doctrine, c'est vn tesmoignage de verité. Et ce Frenard ou frere Renard est si renommé & si grand personnage qu'aucun Annaliste de nom n'en pale. Possible que du Plessis l'aura tiré du creux de quelque vieil manuscrit, ou quelqu'vn pour luy. Quant à Vualdon il estoit vn celebre idiot, ne sçachant ne A, ne B, neantmoins chef & parrin des Vaudois, aussi ignorans & malins que luy, appelez autrement les pauvres de Lyon, Cheualiers de pied, aussi bien que Pietôs à cheual, dignes de l'ordre, & du maistre, & le maistre digne des disciples. Il est vray, que s'il fut alors des Sectaires de Berenger, comme dict du Plessis, il est recommandable par vn grand miracle; car il fut disciple de ce bon maistre six vingts ans deuant qu'estre né, Berenger estant Doyen, comme parle du Plessis apres l'Orchofoxe, enuiron l'an 1050. & courant vertueusement la lice de son erreur, ou ce pauvre idiot Vualdon grand personnage, & Archibelistre, ne fut cogneu au monde qu'apres l'an 1170.

Du Plessis continue les loüanges de Berenger, &

B b 4 glose

*Il appelle
vne heresie
côdamnee,
verité.*

*Vaillant
champion.*

*Berégarius
suivy par
des genar-
mes.*

*Vignier les
a tirez de
tenebres.
Vualdon
parrin des
Vaudois,
Valdenses
sou Paupe-
res de Lug-
dun.*

*Il ioin
l'age, de
Vualdon &
de Berenger
par abbre-
uiation de
temps.*

*Berenger
vesquit l'ã
1050. Val-
don l'an
1170.*

glose & falsifie moult rethoriquemēt son abiuration, sur tout, ces paroles de malediction, quand Berenger dict: *Qu'il anathematise tous ceux qui en estiment autrement.*

Qu'il n'a eu garde de mettre selon le texte, que cy dessus nous auons extraiēt des historiens oculaires, & de la verité du canon. La verité n'est pas bon fondement pour porter ses discours; au moyen dequoy il à fait le texte, & la glose ensemble: recitant l'abiuration de Berenger en ces termes: *Qu'il confesse qu'après la consecration le pain, & le vin, n't le vray corps & sang*

Texte & glose par veille.

de CHRIST. Qu'ils y sont sensuellement & en verité maniez de la main des Prestres, rompus & brisez des dens des fideles, &c. Qu'il anathematise tous ceux qui estiment autrement, c'est à dire, dict la glose de du Plessis, *toute l'Eglise*

il fait le texte à sa veille.

Romaine d'aujourd'huy, qui tient ces propositions Heretiques, que le pain soit le corps, & que le corps soit brisé des dens.

Pour voir la foy de cest Orateur Panegyrique de Berenger, le Lecteur prendra la patience de relire la premiere partie du vray texte de l'abiuration de Be-

Paroles de l'abiuration de Berenger.

renger que cy deuant i'ay produicte: Le Berenger indigne Diacre de S. Maurice de l'Eglise d'Angers recognossant la vraye Catholique, & Apostolique foy, Anathematise toute Herese, principalement celle, de laquelle iusques à present i'ay esté diffamé, laquelle tache de persuader, que le pain & le vin

c'est à dire, que si- gna.

qui sont mis sur l'Autel, ne sont que Sacrement après la consecration, & non le vray corps & sang de nostre Seigneur IESVS-CHRIST, & qu'ils ne peuvent estre sensiblement touchés, & le reste. Et ayant fait sa profession selon

Glose contre au sens du texte.

l'Eglise Catholique il anathematise tous ceux, qui ne tiendront ceste foy, comme cy deuant à esté dict. C'est le texte, & la verité de l'histoire. Du Plessis à aussi fidelement allegué, que raisonnablement glosee: Berenger abiure manifestement son Heresie, que les Caluinistes deuoyent rappeler des Enfers, quatre cens ans après luy; du Plessis luy veut faire dire, ou'il excommunie l'Eglise Romaine; Berenger appelle Here-

Herésie, l'assertion qui dict, que le pain & le vin qui sont mis sur l'Autel, ne sont que signes apres la consecration; du Plessis parle, & le fait parler du pain & du vin consacrez, comme deuant la consecration, & impose à l'Eglise Catholique comme si elle tenoit pour proposition Heretique que le pain & le vin, qui sont mis sur l'Autel apres la consecration, sont le corps & le sang de IESVS-CHRIST. Finalement pour sensiblement; il met sensuellement: c'est merueille qu'il n'ait encor mis charnellement, comme souuent il met, pour donner fueille à la basse couleur de sa glose, qui est aussi bien sans raison que l'allegation du texte sans foy. C'est à faire à ces plumes reformées de biffer & falsifier à tout air & à tout vent, allegant, glossant & brouillant tout en toute façon. Au reste de quoy s'esbahit ce Capitaine, de quoy l'Eglise tient pour proposition faulle que le pain deuant la consecration soit le corps de IESVS-CHRIST? y a-il homme ayant vne miette d'entendement en la teste, qui ne la tienne pour telle? Qui iamais ouyt dire qu'un homme fut vn oyseau, qu'une biche fut vne buze? Qui pourra donc dire que le pain, chose insensible soit corps viuant, & corps de IESVS-CHRIST? Que si nous disons que le pain consacré est le corps de IESVS-CHRIST, cela ne veut pas dire que le pain materiel soit le corps de IESVS-CHRIST, mais que ce qui a esté pain ne l'est plus, apres qu'il est consacré; & que c'est le corps de IESVS-CHRIST. Pour la peroraison du Panegyric, du Plessis recite selon sa foy accoustumée les dernieres paroles de Berenger mourant: *Auiourd'huy CHRIST m'apparoistra selon ma penitence, comme i'espere à gloire, ou à cause des autres à peine. Il n'a sceu reciter deux lignes sans changer, roigner & falsifier. Berenger dict s'adressant à IESVS-CHRIST: Dieu m'apparoistra aujourd'huy ou pour mon salut, comme i'espere, à raison de ma penitence, ou à peine*

C'est la foy d'un esprit esgaré.

il appelle tousiour la prieece du corps du Sauueur charnelle. Elle est des charnelles au ciel.

Le pain deuant la consecration n'est que pain.

Une nature n'est pas une autre.

Le pain consacré est le corps du Sauueur.

Texte corrompu & brouillé.

Le vray texte.

comme ie crains à cause des ames que i'ay perdues. Cetexte est bien couché, ce que cestuy-cy allegue, n'a ny sens ny rithme ; car qu'est-ce à dire aujourdhuy **CHRIST** m'apparoistra comme i'espere à gloire, ou à raison des autres à peine ? Or il a mis ces tenebres affin d'obscurcir la foy du Sacrement de Penitence, des bonnes œuures, & des merites, toutes lesquelles choses Berengarius confesse par ces parolles. Oyons sa glose: *La plus saine interpretation*, dict-il, *est que Berenger se repentoit d'auoir flechy en sa profession de verité, Et qu'il craignoit d'auoir scandalizé ses freres par ses infirmitex*. Voicy vn merueilleux gloseur. Berenger dict apertement, qu'il espere pardon pour auoir fait penitence de son herese, Et qu'il craint neantmoins d'en estre chastié ; & cestuy-cy dict que la plus saine interpretation de ses parolles est qu'il se repentoit d'auoir fait penitence, & qu'il craignoit d'auoir scandalizé les hommes & non d'auoir offensé Dieu : quelle peruersité de iugement & quelle hardiesse à feindre ? Est-ce la plus saine interpretation des parolles, de leur donner vn son tout contraire à leur sens ? Mais qui sont les auteurs de ceste plus saine interpretation ? qu'il cite vn seul homme de bien ; qu'il donne vne seule coniecture solide. N'est-ce pas vne intolerable impudence de voir en tous les vrais historiens, que Berenger se repentit de sa faute, & neantmoins asseurer qu'il mourut en l'opinion qu'il auoit abiurée ? le louer non en son abiuration, mais en son obstination ? non comme penitent, mais comme pariure ? non comme estant mort avec contrition de sa faute, mais comme endurcy en son peché ? Et au reste quelle louange ridicule, de dire que pour toute penitence, *Berenger craignoit d'auoir scandalizé ses freres* ; s'il estoit tel que du Plessis, & les Ministres le font, & s'il estimoit son herese, religion, ne deuoit-il pas non seulement craindre, mais gemir, pleurer, lamenter, detester sa faute, son par-

iure,

*C'est ain-
si qu'il re-
tranche la
verité.*

*Les errans
recourent
aux fictions
à faute de
verité.*

*Il a eu
honte de
citer ses
auteurs.*

*St. falloit
mourir
pour la
verité.*

"

"

iure, son reiteré reniement ? Quel esprit pouffe ce Rhetoraste, de tant louer Berenger, & le louer à raison de telles qualitez ? N'est-ce pas celuy qui luy faict louer les Vaudois, les Albigeois, les Vvicielistes, & autres semblables Pestes des siecles passez, la memoire desquels l'Eglise de Dieu à tousiour detestée ? Le mesme esprit qui iadis poussa les Caineans à louer, & honorer comme Saints Core, Datan, Abyron, Iudas, & tous ceux que l'Escripture sainte marque pour gens abominables, c'est luy qui à fourny matiere à luy, & aux Ministres pour composer; qui leur remua la langue pour parler, qui leur dressa la plume, pour escrire, & mettre en credit le nombre des mechans, & le party de l'Enfer en leur personne. Or que les Ministres ayent leur Berenger pour chef de leur Secte tant qu'ils pourront, l'Eglise Catholique ny perdra que l'ombre d'un homme diffamé, qu'ils prennent encor pour patrons les vieux Simoniaques, Nicolaites, Ariens, Manicheans, Marcionites, Core, Datan, Abyron, Iudas, & toutes ces infernales troupes, ils seront fort bien attroupez: d'une chose suis-je assuré qu'en quelque part que soit Berenger en l'autre monde, il deteste tous les Ministres, leurs louanges, & leur doctrine. Mais c'est bien assez dit sur ce poinct des Ancestres des Caluinistes, reprenez le propos de la Transubstantiation.

*Caineans
culteurs de
Cain, Iu-
das, & sem-
blables. S.
Augu. de
heres. ad
Quodvult-
arum her-
es. 17. c. 6.*

*Le second argument des Ministres contre la
Transsubstantiation.*

CHAP. XXXV.

NOUS auons monsté ez precedens chapitres, que la doctrine de la *Transsubstantiation* est aussi ancienne que l'institution de l'Eucharistie, par l'Escripture, par le tesmoignage de toute l'antiquité, & par le commun consentement de l'Eglise; Nous auons donné

*A l'argu-
ment prins
sur l'age.*

donné la raison pourquoy ce nom à esté mis en vſage en l'Eglise ; & refuté par bons titres l'ignorance des Ministres en leur premier argument , disans que la *Transsubstantiation* est vne chose inouïe en l'Eglise, & aux Ecoles anciennes. Venons aux autres argumens dressez contre la mesme doctrine de la *Transsubstantiation*, & deschifrons encor leur ignorance.

Cal. l. 4. c. 17. §. 14. Et 15. in fine du Pless. l. 2. c. 3. p. 750. Et 6. p. 782 Et ailleurs. Pour second argument ils disent apres Calvin, & du Plessis apres eux, qu'au Baptisme il n'y a aucun changement d'une nature en vne autre : & argumentent ainsi : Au Baptisme l'eau ne change point de nature, donc le pain doit demeurer en sa substance au S. Sacrement de l'Eucharistie. Ils ont prins cest argument de nos Scholastiques, lequel ils roulent im-

S. Thomas 2. 2. q. 75. a. 2. portunement, il y a plus de cinquante ans ; ce qu'ils n'eussent fait, s'ils eussent eu l'esprit ou la volôté d'entendre la responce donnée par les mesmes Docteurs,

Reſponſe. desquels ils ont prins matiere de la doute. Nous disons en vn mot, que leur consequence ne vaut rien. La raison est, parce qu'elle est sans raison. Pourquoy sera-il necessaire, que s'il n'y à aucun changement de substance au Baptisme, il n'y en aye point en l'Eucharistie ? Si nous voulons argumenter au contraire, & dire que l'eau se doit changer au Baptisme en vne autre substance, parce qu'en l'Eucharistie le pain & le vin sont changez, nostre discours seroit d'aussi bon fil que le leur ; mais laisseroient-ils couler sans opposition ceste suite ? Je crois bien que non, & ce à bon droit ; car combien que les Sacremens doiuent auoir vne generale conformité entre eux, & conuenir en titre de Sacrement, ce n'est pas pourtant à dire, qu'ils doiuent estre d'une mesme nature, & que tout ce qui se fait ou ne se fait en l'un, se doive faire ou non faire en l'autre : ains parce qu'ils sont differens en nature specifique ou particuliere, ils ont aussi matiere, forme, & qualitez differentes : ainsi voyons nous, que

Quelle est la conformité des Sacremens entre eux.

tous

tous les animaux s'accordent en la nature d'animal; car tous ont ame & sentiment; mais il ne s'enfuit pas que ce que aura l'vn en espece, l'autre le doive auoir, ou ce que l'vn n'aura pas, l'autre en doive estre priué. Le cerf à des cornes, est-ce à dire que l'aigle en doive auoir? Le cheual ne rumine point, s'enfuit-il que la brebis soit de mesme? Ce que Dieu à gardé en ceste communauté des Sacremens, il l'a aussi ordonné en la conuenance des Sacremens. Tous s'accordent en ce qu'ils sont signes visibles d'une chose inuisible. Le Baptisme, la Confirmation, la Penitence, l'Ordre, le Mariage, l'Extreme Onction, sont signes visibles de la grace de Dieu inuisible, qui se donne par iceux s'il n'y a empeschement du costé de celuy qui les reçoit: mais neantmoins ils sont differents entre eux en essence, c'est à dire, en matiere & en forme, comme aussi en façon d'operer; la matiere du Baptisme est l'eau ou le lauement qui se fait par l'eau; la forme sont les paroles, **IE TE BAPTISE AV NOM DV PERE DV FILS ET DV S. ESPRIT**; l'effect & la chose d'iceluy, c'est la grace interieure qu'il donne, faisant l'homme d'enfant d'ire & d'engence de tenebres, vn enfant de Dieu, & de lumiere, & luy imprimant vne marque ineffaçable, qui luy dōne le nom de Chrestien. La matiere du Sacrement de Confirmation, c'est l'huile, & le baume sacré, la forme sont les paroles: **Je te marque du signe de la Croix, & te confirme du cresse de salut, AV NOM DV PERE DV FILS ET DV S. ESPRIT**; la chose est le don inuisible de ce Sacrement, est la force interieure, qui est communiquée par luy avec plus grande abondance pour armer le Chrestien, comme vn champion spirituel, à ce qu'il puisse vaillamment soustenir les efforts des persecutions, & combattre les ennemis de Dieu, ennemis de son Seigneur, & siens, & ainsi aux autres Sacremens. Parquoy, le pain & le vin sont la matiere du saint Sacre-

Diverses propriétés de divers sacrements.

Tous les Sacrements s'accordent en ce qu'ils sont signes.

La matiere & la forme du Baptisme.

De la Confirmation.

Effects de la Confirmation.

Sacrement de l'Autel; la forme sont les parolles du Sauueur, *CÉCY EST MON CORPS, CÉCY EST MON SANG*; la chose du Sacrement c'est ce qu'il dict, à sçauoir son corps, & la vie eternelle: *Qui mange ma chair n demeure en moy, & moy en luy, & se le refusez au dernier iour.* Entant que Sacrement donc; il est signe visible d'une chose inuisible, conformement aux autres; mais neantmoins il est different en plusieurs choses.

Difference de l'Eucharistie et des autres Sacramens.

Les autres consistent en l'action, comme le Baptesme au lauement, & finissent l'action finie. Cestuy-cy est vne chose permanente apres l'action & consecration; car le corps de *IESVS-CHRIST* demeure present, tant que les especes du pain & du vin demeurent en estre; aux autres *IESVS-CHRIST* parle par les parolles, & en la personne du Prestre; icy il parle par les siennes propres; aux autres il communique sa grace, luy estant absent, en cestuy-cy il est present avec sa grace; aux autres il donne le fruit de l'arbre, en cestuy-cy il donne l'arbre avec le fruit. Et comme iadis il parloit par les Prophetes, & en fin s'estant fait homme à dict, *Mes voicy present, qui iadis vous parlois absent*: de mesme s'en allant de ce monde apres plusieurs Sacramens, qu'il auoit instituez de sa grace presente, à la fin il en a laissé vn excellent sur tous de sa grace, & de son corps present. Les Ministres donc s'abusent, & veulent abuser, cõcluans contre la *Transsubstantiation* par la semblance generale du Sacrement de l'Eucharistie avec le Baptesme, sans considerer que les Sacramens sont differens, & diuers en leur espeece, & en leurs effets: combien qu'ils soyent conformes, & semblables en la communauté du Sacrement ainsi qu'il a esté dict.

Le fruit avec l'arbre.

Esai. 52. 8.

Responce

Responce à deux autres argumens contre la
Transsubstantiation.

CHAP. XXXVI.

CALVIN adionte vn troisieme argument voisin de
cesteuy que du Plessis n'oublie pas à traicter; c'est
que la *Transsubstantiation* destruit la nature du Sacre-
ment; car si la nature du Sacrement est estre signe,
comme elle est, & si le pain & le vin sont changez, &
transsubstantiez au corps & sang de IESVS-CHRIST,
comme nous croyons, il s'en suit, disent-ils, que le si-
gne se perd, & par consequent le Sacrement aussi. A
cest argument peut estre accouplé vn autre de mes-
me taille que du Plessis touche encor, c'est que la
Transsubstantiation efface l'analogie, & similitude du
Sacrement visible, avec la chose invisible, laquelle si-
militude consiste en la nourriture spirituelle, repre-
sentée par le Sacrement, Car comme le pain visible
nourrit corporellement le corps, de mesme le corps
de IESVS-CHRIST nourrit spirituellement l'ame.
Or si l'on oste la substance du pain, disent-ils, ceste
semblance s'esuanoyt; car il ne reste rien qui nourrisse
le corps pour estre la base de la semblance.

Au premier argument nous respondons, que la
nature du signe & du Sacrement est de paroistre de-
hors, & partant que c'est assez que les accidés demeurent
pour donner prise aux sens, la blâcheur aux yeux,
la saueur à la langue, l'odeur à l'odorat; ains le propre
office des accidens c'est de se faire sentir, & non de
la substance, qui n'est portée à la cognoissance du sen-
timent, que par l'entremise d'iceux: de maniere que
par l'absence du pain, la nature du signe n'est en rien
interessée demeurans les accidens, qui seuls peuuent
faire proprement l'office de signe. Mais ils seroient trom-
peurs (repliquera-on) d'autant qu'ils signifieront
aux

Caluin l. 4.
c. 17. s. 14.
du Plessis
l. 4. c. 3. p.
747.

La nature
du Sacre-
ment c'est
estre signe.

Second ar-
gument.
Du Plessis
l. 4. c. 3. p.
768.

Similitude
en diuers
effets du
pain du ciel
& du ter-
restre.

Responce au
premier ar-
gumens.

Les accidés
& quali-
tez sensibles
font propre-
ment l'of-
fice de si-
gne.

aux sens, qu'il y a du pain & du vin materiel, & n'y aura ny l'un ny l'autre. Je respons, que les accidens ne leur denoncent sinon ce qu'ils sont : car la couleur, l'odeur, la saveur, & autres accidens, sont en verité ce qu'ils paroissent, & non en apparence seulement, ny par illusion; & les sens les aperçoivent tels qu'ils sont en verité; qui est assez pour estre garentis de fraude. S'il y a quelque faculté, qui puisse estre deçue, & pretendre interest, c'est la raison, qui collige tousiours par ces signes extérieurs: que les sens luy rapportent, qu'il y a dedans la substance du pain & du vin materiel; mais elle n'endure aucun tort; car elle est radressée par la foy, dont le tesmoignage est de plus grande autorité, que le rapport & iugement des sens. La foy luy dict, que par la parole toute-puissante du Createur appliquée sur la creature, la substance du pain & du vin terrestre n'y est plus, & qu'en la place d'icelle a succedé le corps & le sang de IESVS-CHRIST vray pain, & vray breuage de noz ames; ce qu'entendant elle acquiesce, bien aise de c'est eschange. Et en ceste façon ny les sens ny la raison n'endurent aucune tromperie; les sens pour auoir tout ce que leur appartient, à sçauoir la cognoissance des accidens & choses sensibles, qui sont pieces de leur appennage; & la raison pour estre instruite par la foy, qui luy monstre vn pain diuin au lieu du materiel, qu'elle pretendoit par son discours naturel. Le signe donc n'est pas destruit par la Transsubstantiation: puis qu'elle laisse les accidens sur pied, qui seuls & proprement exercent la charge de signe: & voyla le premier argument rompu, qui disoit que la Transsubstantiation destruysoit la nature du Sacrement, destruyfant le signe.

Pour le second nous respondons premierement, que la similitude, & analogie de la nourriture demeure entiere aux mesmes accidens; car ils nourrissent,

*Et les sens
ne sont
point de-
ceus.*

*La raison
humaine
corrigée
par la foy.*

*Comment
les sens ne
sont point
troupez en
l'absence
du pain &
du vin du
Sacrament.*

*Et le si-
gne des-
truit.*

menfonges: car il ny a aucune merueille ny difficulté à croire, que nous participons en esprit la chair de IESVS-CHRIST, en meditant sa Natiuité, ses travaux & sa Mort. Et c'est erreur, & menfonge de dire, que IESVS-CHRIST n'habite en son Eglise, que par son esprit; veu que l'Ecriture dict appertement, qu'il nous faut manger la chair de IESVS-CHRIST, & qu'il a institué l'Eucharistie à ceste fin, si ne donne que son esprit, & n'habite en nous que par esprit; à quel propos ceste manducation de la chair, si expressement recommandée & si souuent iterée? Et en quel lieu dict saint Paul, que IESVS-CHRIST n'habite avec nous que par son Esprit? Il dict bien escrivant aux Romains, que l'esprit de IESVS-CHRIST habite en nous, & que la chair & les œuvres de la chair ne sont point de l'esprit de IESVS-CHRIST; mais il ne parle pas de la chair de IESVS-CHRIST, ains seulement de la chair & œuvres charnelles contraires à l'esprit de IESVS-CHRIST, desquelles il dict ailleurs: *Que la chair, & le sang ne possèdent point le Royaume des Cieux, & ne nie jamais, que nous soyons participans de la chair de IESVS-CHRIST; ains il l'affirme appertement disant: Le pain que nous rompons, n'est ce pas la communication du corps du Seigneur? du corps, & non seulement de l'esprit. Et cela ne repugne point à l'esprit de IESVS-CHRIST: car la chair de IESVS-CHRIST est deifiée & spirituelle, & s'accorde tres-bien avec l'esprit de IESVS-CHRIST, son esprit, est diuin & celeste, sa chair diuine & celeste; son esprit nous purifie, sa chair nous purifie aussi; son esprit nous nourrit à la vie eternelle, & sa chair aussi: En IESVS-CHRIST tout est diuin & salutaire. Et si la presence de son corps en l'Eucharistie est œuvre charnelle, la presence d'iceluy corps au Ciel sera aussi charnelle, que si elle est diuine là haut, pourquoy ne le sera-elle cy bas en son Sacre-*

Iesui christ est en son Eglise d'icelle & de corps au S. Sacrament

Caluin impose à S. Paul.

L'esprit de Iesui christ Roma. 8. 9 10. 11.

La chair c'est les œuvres charnelles

1. Cor. 15. 10.

1. Cor. 10.

La chair du Sauueur ne repugne iamais à son esprit.

La presence du corps de Iesui-Christ est par tous diuine.

Dd ment

*Le parfoy
dernierref-
fort deceux
qui n'ont
point de
foy.*

ment? Calvin donc apres auoir tourné & rodé avec plusieurs ambages & circuits de paroles tōbe en son Parfoy accoustumé, & reduit toute la grandeur de sa Cene à l'esprit non de IESVS-CHRIST, comme il voudroit faire croire, mais au sien, qui n'est que chair & corruption, & ne diét chose que chacun ne puisse comprendre, sauf ses resueries & contradictions, que ny luy, ny personne n'entend. Et voy-la le mystere de sa Cene ne consistant qu'en venterie de paroles, & peintures de fantasia.

*Les aduersaires sont contraincts de confesser qu'en leur
Cene il n'y a aucune merueille.*

CHAP. XLI.

BEze & les Ministres voyans que le bastiment Eucharistique de Calvin estoit mal en point en merueilles, se sont aduisez de dire qu'ils ne reconnoissent aucun miracle en leur Cene, sauf ceste conionction de Canal; qui est confesser qu'ils n'y voyent rien de merueilleux, sinō vne resuerie: & affin que on ne les estimat resueurs, ils ont accompagné leur dire d'une raison, disans que le miracle n'estoit point necessaire icy, estant le Sacrement vn mystere, auquel il ne faut chercher miracles. Du Plessis donne quelques periodes de Rhetorique, pour fortifier ceste excuse. En vn, il arreste ce point au nom de Saint Augustin en telles paroles: *En matiere de Sacremens Et mesmes de cestuy-cy (de l'Eucharistique) comme Saint Augustin nous a cy devant appris, il n'est point question de miracle. C'est parler non seulement en auctorité de grand capitaine, comme il est, selon les titres; mais encores de grand Docteur, ce qu'il n'est pas, selon la verité; témoin en ceste sienne maxime, qui est vn paradoxe à tous les anciens Docteurs, qui ne peuuent assez admirer & haut-louer, comme nous auōs cy dessus, ouy, la ma-*

*Inscrips de
du Plessis.
l. 4. c. 2. p.
764.*

la maiesté des miracles du Sainct Sacrement. Et combien que ce ne soyent miracles des sens, comme ceux *Miracles manifestes aux sens, ou a la foy.* que communement on appelle miracles, si sont ils miracles, & des plus grands: & partant manifestez seulement aux yeux de la foy, qui sont les yeux celestes, & communiquez seulement aux enfans de Dieu, & non aux infideles cōme indignes de ceste parolle. Ce que du Plessis adiouste par parenthese, que S. Augustin luy a appris ce qu'il dict, c'est vn' enorme menfonge serrée en petit espace, & vn' tesmoignage qui certifie qu'il n'entend pas le Docteur qu'il allegue, & qu'il n'a aucune foy en l'allegant. Car il ne scauroit monstrer en Sainct Augustin ce qu'il luy impose, & s'il l'entendoit, il entendroit que ce Docteur sur tous les Docteurs de l'Eglise parle hautement de la grandeur du miracle du S. Sacrement, comme il est aisé à voir par les passages, qu'auons cité de luy iusques icy en diuers endroits, nommément celuy sur le Pseaume trentetroisiesme, ou il explique la profonde sagesse & bonté de Dieu en iceluy, & sur le Pseaume cent & dixiesme, ou il applique les parolles du Psalme: *Le Seigneur a fait vn memorial de ses merueilles, à ce mesme Sacrement, comme estant vrayement l'abrege de ses merueilles; & ayant dict que les autres miracles que Dieu à fait en la nature, ont esté rendus contemptibles, à cause qu'ils sont en grand nombre, vitez & communs, il adiouste; Mais il a fait vn memorial de ses merueilles: car ce miracle demeurera engraue dans les cœurs attentifs, sans qu'il soit rendu contemptible par l'astuidité.* Ainsi s'acquitte du Plessis de son deuoir en ce lieu, vsant du nom de ce Sainct Docteur pour couvrir la honte de sa Cene. En vn autre, il auoit dict pour la mesme fin, que les miracles sont pour les *insuf.* infideles, les mysteres pour les fideles, & que l'Esriture ne marque point des miracles ex signes de ses mysteres: alleguant la dessus quelques auctoritez de desert & de

bonne bouche, le tout pour faire entendre, qu'il ne faut chercher aucun miracle en l'Eucharistie, estant vn mystere & vn Sacrement. Pour pallier beaucoup son mensonge il donne vn peu de verité. C'est verité que les Sacremens sont seulement pour les fideles, mais c'est mensonge, que les miracles soyent seulement pour les infideles, & qu'aux mysteres & Sacremens il n'y aye point de miracles. Les Hebreux estoient les enfans de Dieu: combien de miracles fit Dieu parmy eux au desert; ou il n'y auoit aucun Payen? Et entre ces miracles n'y en eut-il pas qui durerent iusques à la terre de promesse? la colonne de nuée, la colonne de feu, la Manne, & les habits conseruez? & combien que parmy ceste multitude, il y eut plusieurs mescreans & meschans, on ne peut nier toutes-fois, que ces merueilles ne se fissent aussi en faueur des bons. Parquoy les miracles se font pour les fideles aussi bien que pour les infideles, quoy que pour diuers effects; aux infideles pour leur planter la foy; aux fideles pour la leur nourrir, pour leur adresse, pour leur consolation, ou pour autre fin, selon le bon plaisir de Dieu. C'est contre la verité aussi que l'Ecriture ne marque point de miracles ez signes de ses mysteres; car en la Manne, qui estoit vn signe & mystere bien grand, on y voyoit de continuels miracles; qui font qu'elle descendoit du Ciel faicte par le seruire des Anges, non de la nature, qu'elle fendoit aux rayons du Soleil, & durcissoit à la violence du feu; qu'elle plouuoit toute la sepmaine, & cessoit le iour du Sabat; que ceux qui en cueilloient plus, n'en auoyent pas d'auantage que les autres, qui en cueilloient moins; qu'elle se conuertissoit selon le desir de ceux qui la mangeoyent. Pour lesquelles merueilles, figures de celles de nostre Sacrement, le nom de MAN luy demeura, comme par prouidēce diuine, qui est vn nom significatif de merueille; car il est tiré de ce que les He-

Les miracles se font pour es fideles seulement. Pour les Hebreux.

L'Ecriture remarque en la manne plusieurs miracles sap. 16. Voy le ch. 42. du l. 1. p. 259. Miracles de la manne sap. 16. C'est pourquoy elle est appellē viande spirituelle. S. Ambroise in 1. Cor. 10.

les Hébreux la voyans à la première fois, dirent avec admiration *MAN-HV?* qu'est-cecy? Ce que nous pouuons à trop meilleure raison dire de nostre Eucharistie vraye Manne, & vray pain celeste, & vrayement pain de merueille. Les miracles donc se trouuent aux mysteres & Sacremens, & ne sont pas incompatibles ensemble, comme veut du Plessis. Je dis encor que côme les miracles se trouuent aux mysteres & Sacremens, de mesme les mysteres se trouuēt aux miracles. Miracles fut, le passage de la mer rouge; les eaux ameres de Mara adoucis par le bois; l'eau decoulante du roc; & en la terre de promissio, les murailles de Ierico tombées; le Soleil arresté par Iosué; & du temps du Sauueur, la piscine probatique; l'expulsion des Diables; la guerison des malades; la suscitation des morts faictes par le mesme Sauueur, furent des miracles & autant de mysteres. Et partant Sainct Augustin dit: *Que les miracles sont œures & paroles; œures parce que ce sont choses faictes, paroles parce qu'ils signifient des mysteres.* Le miracle de la mer rouge par exemple estoit vn mystere figuratif du Baptesme, & ainsi les autres, de quelque autre chose. Ce que du Plessis allegue d'Ægydius, est contre luy. Nous ne deuous chercher les miracles que là où ils sont, diēt ce Docteur; il est vray: ny les poissons sinon là où ils se trouuent. Le faisons nous? cerchōs nous des miracles où il n'y en a point? C'est Caluin, qui les cherche en sa Cene, ou il n'y a que la risée d'vn morceau de pain. Mais Ægydius ne diēt pas, qu'il faille nier les miracles là où ils sont, ny par consequent ceux de nostre Eucharistie, comme nient les Ministres & du Plessis avec eux. Il fait parler sainct Chrysostome aussi mal à propos pour sa cause. Ce Sainct Docteur diēt, qu'il faut *considerer tous les mysteres des yeux interieurs, c'est à dire spirituellement.* C'est contre les Ministres, & contre du Plessis, qui regardent & considerent la hauteur de nostre Eucharistie

Man de Man-hu Qu'est cœ. Exod. 16. 16. 21.

Les Mysteres cachez aux miracles.

Le passage de la mer rouge emiracoe & mystere. Ioan. 5.

S. Aug. trait. 44. in Ioan.

Mystere du miracle de la mer rouge.

Ægydius in epistemes e te par haduersaire. l. 2. c. 1. p. 222.

avec les yeux de leur teste. C'est pourquoy ils y sont trouvez & s'y trouuent cours & aueugles, n'y pouuans voir les merueilles de Dieu. Ce qu'il cite du Premier Dialogue de Theodoret, ne luy est nō plus favorable. Theodoret auoit fort bien expliqué le mystere proposé. L'Erastiste interloquuteur comme le Iouant, respond, *Les choses mystiques ont esté dictes mystiquement, & celles qui ne sont pas congneues à tous, ont esté apertement declarées.* Cery donne au visage des Ministres & nommément de Caluin, qui dict, comme cy deuant auons ouy, qu'il faut prendre vne proposition Sacramentelle Sacramentellement, & toutes-fois, ny luy ny les Ministres ne peuuent entendre les choses Mystiques Mystiquement: ny les Sacramentelles Sacramentellement: mais les entendent toutes humainement, & les mesurent toutes à la regle de leur cerueau, & n'en scauent apprehender aucune, qui passe la hauteur de leur teste. Quand on leur dict que le pain est conuertu au corps de nostre Seigneur par les parolles Mystiques & Sacramentelles; & que ce corps est contenu sous les especes du pain Sacramentellement, & autres points de l'Eucharistie, que les plus simples Catholiques entendent fort bien, ce sont autant de tenebres à leurs yeux, & n'y peuuent adiouster foy: ains affirment le contraire, disans qu'il ny est point en verité: parce qu'il n'y est pas naturellement: c'est à dire d'une façon visible & vulgaire: & errent lourdement cuidans par discours humain entendre les choses de la foy comme les naturelles: & mesurans les Mysteres de Dieu par les forces de la nature, qui est pirement fait que si quelqu'un vouloit enclorre les eaux de l'Occan dans la coquille d'une noisette; gens aueuglez de leur presumption, ne pouuans voir qu'il faut que le Chrestien aye l'oreille de Chrestien, & nō de Naturaliste es choses Chrestiennes; & qu'il doit estre apprins au langage Chre-

*Theodoret
mauité.*

*Theodoret
dial. 2.*

*Cy deuant
au li. 1. c.
21 p. 133.*

*Qui n'a les
yeux de la
foy ne peut
voir les cho-
ses de la foy*

*L'a forme
de la foyes
de la natu-
re deman-
dent diuer-
ses facultez.*

*L'usage
Chrestien.*

Chrestien. Si on nôme vne grue à vn maïsson, il entéd
 incontinant que c'est vn instrumēt de son art; si a vn
 fauconier, il dict que c'est vn oyseau: parquoy quand
 on dict au Chrestien, cela est vn mystere, & vn mira-
 cle, il doit ouuir les oreilles & les yeux de la foy non
 de la raison humaine, & entendre que c'est vne œu-
 re au dessus de la nature. Finalement du Plessis au
 mesme lieu allegue Sainct Thomas qui dict: que la
 parole de Dieu opere effectuellement / Sacramentellement,
 c'est à dire selon la force de la signification, à quel propos
 ceste allegation retranchée? & que trouue du Plessis
 en ce texte bien que inutile contre nostre doctrine?
 osera-il bien dire que Sainct Thomas enseigne, que
 les paroles de la consecration ne sont que signes, &
 ne seruent qu'à signifier? il n'ose l'affirmer apperte-
 ment, il se contente de le faire doucement glisser: &
 partant il trouffe de telle façon les paroles, qu'on le
 peut ainsi penser. Mais qui verra le lieu, apprendra la
 malignité de celuy, qui le cite. Sainct Thomas parle en
 cest endroit de la forme de l'Eucharistie, qui est la
 consecration consistant en ces paroles du Sauueur,
 CECY EST MON CORPS, & dit qu'elles sont tres-
 propres pour estre la forme Sacramentelle de ce my-
 stere; car elles signifiēt, (qui est le propre office du Sa-
 crement, estant iceluy vn signe visible d'une chose sa-
 crée inuisible) & sont ce qu'elles signifiēt, à sçauoir le
 corps de IESVS-CHRIST, qui est la chose inuisible avec
 sa grace: car la parole de Dieu opere effectuellement
 & efficacement. Qu'y a-il donc icy contraire à nostre
 foy? & que fait du Plessis par ceste citation, sinō mon-
 trer de plus en plus qu'il n'a aucune foy en citat: mais
 commēt a-il osé fureter les armes chez ce brue Che-
 ualier de la foy, & ce en vn édroit ou il voyoit, s'il ou-
 uroit les yeux, l'heresie de Calvin, & toute la doctrine
 des Ministres sur l'Eucharistie, estre taillée en piéces
 en deux ou trois coups de plumes? S. Thomas traite en

*I a forme
 de l'Eu-
 charistie
 cecy est mō
 corps.*

*S. Thom.
 p. 3. q. 72.
 a. 3.*

*Maligni-
 té d'un
 mauuais
 allegueur.
 I e Sacre-
 ment est si-
 gnē visible
 d'une cho-
 se inuisible
 S. Aug. l.
 10. de ciu.
 c. 1. Voyle
 1. liure c.
 15. p. 95.*

ce lieu à deſſein de la forme du Saint Sacrement de l'Autel ; la il confirme euïdamment la Tranſſubſtantiation ; là il dict que cette forme conſiſte en ces paroles, *C E C Y E S T M O N C O R P S* ; & que non ſeulement elles ſignifient , mais qu'elles ouurent efficacement faiſans ce qu'elles diſent ; Qu'elles conuertiffent le pain & le vin au corps & ſang de *I E S U S C H R I S T*. Du Pleſſis eut il oſé approcher ce lieu, ſ'il n eut eſté Gendarme, & ſ'il ne l'eut recogneu par les yeux & rapport d'autrui , ſe fut-il bien haſardé quoy que hardy Gédarme? Mais vous, ô Miniſtraile, iuſques à quand ſerez vous impudens à impoſer & ſaindre? iuſques à quand troublez vous les claires fontaines des ſaincts eſcris pour faire vos ſorceries? Eſtes vous iuſques là ſans ceruelle, ſans conſcience, ſans front, que de puiser aux ſources de S. Thomas d'Aquin? S. Thomas, duquel non ſeulement la doctrine, ſi vous auiez entendemēt, mais le ſeul nom ſi vous auiez oreille, vous doit faire trembler, fremir & fuyr comme iadis le nom de S. Antoine faiſoit crier, viler, & euanouir les Diables? Mais laiſſons ces querelles, & paſſons aux autres argumens plus particuliers contre la Tranſſubſtāiation & preſence du corps du Sauueur en noſtre Sacrement.

*L'argument des aduerſaires prins du teſmoignage des ſens
contre la Tranſſubſtantiation, reſfuté.*

C H A P. XLII.

LES plus forts argumens des Miniſtres tant contre la Tranſſubſtantiation que la reelle preſence du corps du Sauueur en l'Euchaſtie, ſont tirez de l'École des Filoſofes leurs grands Peres & Patriarches comme paule Tertullien, gés ſans foy & vſans de raiſons naturelles pour combare la foy. Nous auons veu commēt ils louent de bouche les Eſcritures tout ainſi

*La forme
du S. Sa-
crement de
l'Autel, S.
Thom.*

*Il doit eſtre
reformi-
dable aux
Miniſtres.*

*Les Here-
tiques lou-
ent les Eſ-
critures de
bouche &
les corr-
mēt de ſans.*

ainsi que s'ils ne vouloyent croire que ce qu'elle dit, & saluuant les Escritures aussi bien que les saints Docteurs, montrent en fin qu'ils ne croyent de faict que à leur fantasie; & que le dernier ressort de toutes leurs disputes, c'est le iugement humain auquel ils assubiectionnent & arrestent, & l'Escriture & la Foy, & les loix diuines à celles de la nature. Parquoy apres auoir pour neant & par contenance employé l'auctorité des Escritures & des saincts Peres, & corrompu les vns & les autres pour establir leur Heresie contre nostre foy, à la fin pour dernière machine & dernier assaut, ils ont dict que ceste Transsubstantiation & presence réelle estoit contre les loix de la nature d'un corps, prenans matiere d'argumenter des sens, de la substance, des accidens, & de tout le reste qui suit & touche l'essence & l'estre d'un corps: & se sont môstrez icy Philosophes perdus, pour perdre la verité, & tirer Dieu de son Autel, & de son Trofne à la façon des vieux Geas. Or voyons ces grandes machines rangées, & rompons les en leur rang & assiete. Calvin & apres luy les Ministres & du Plessis, donnans à outrance contre la Transsubstantiation, en comparaison de la conuersion de la verge de Moyse & semblables du vieil Testament: *Mais qu'est-ce, dict-il des Catholiques, qu'ils trouvent de semblable ou prochain entre le miracle de Moyse, qui est tout notoire, & leur illusion Diabolique, de laquelle il n'y a veul en terre qui puisse estre tesmoing?* Le nerf de ceste preuve consiste aux sentimens & au iugement humain; Car la sentence de ce iargon est, qu'en l'Eucharistie il n'y a point de conuersion, par ce qu'elle ne paroît point aux yeux, ny aux autres sentimens, comme paroïsoit iadis la verge de Moyse conuertie en serpent; & vn peu apres il dit que les Magiciens de Pharaon auoient faict des conuersions faulces esbloüyffans le monde par leurs enchantemens, & faïsans paroistre aux yeux des ignorans ce qui n'estoit pas en verité. Voyla son

La dernière machine des errans contre l'Eucharistie.

Cal. l. 4. in suis c. 27. p. 13.

Exod. 4.

Il prend les yeux de la terre pour tesmoigner les Minières de Dieu.

argument lequel nous fait voir que Calvin est tres-ignorant des mysteres de Dieu, & qu'en Filosofe Payen il cherche des yeux charnelz pour voir les cho-

En transff. est un miracle pour les fideles.

ses spirituelles. La conuersion qui se fait en l'Eucharistie est vne œuure diuine & spirituelle, produite pour les fideles, nō pour les infideles; pour les yeux de la foy, non de la Filosofie: Et partant la conuersion d'icelle n'est que de la substance interieure, & non

Difference de la conuersion de la verge de Moysse & la transff.

des accidens exterieurs. Le miracle de la verge de Moysse estoit fait pour les infideles, qui ne voyoient que comme les corneilles, des yeux du corps; c'est pourquoy la conuersion fut totale, par laquelle non seulement la substance de bois fut changée en la substance de serpent, mais encor les accidens du bois, la quantité, la couleur, & le reste, ez accidens du serpent, afin que cest exterieur frappat le sens des mescreans & leur fit croire que c'estoit le Dieu tout puissant qui parloit en Moysse faisant ces miracles. En l'Eucharistie Dieu parle à ses enfans seulement, & leur dit, *Cecy est mon corps*, & s'ils le recognoissent pour Pere, ils croyoient à ses paroles qui ne peuent ny mentir ny trôper: & donnant ceste perle precieuse de son

Tout Sacrement est signe visible d'une chose inuisible.

Pourquoy Iesus christ à laissé les accidens du pain & du vin entiers cy dessus.
6. 37.

Cy dessus.
ib. 37.

Sacrement à ses enfans, il l'enuelope aussi sous la figure des accidens du pain & du vin, qu'il laisse entiers, afin de retenir la nature entiere du Sacrement; qui est composé du visible & inuisible; de l'exterieur, & de l'interieur; du signe & de la chose signifiée; Car si tout eut esté visible & qu'on eut veu le corps du Sauueur en son estre naturel, il n'y eut point eu de Sacrement pour dōner lieu & merite à la foy; c'eut esté vn objet du sens, & non de la foy; les fideles eussent eu horreur de ceste table fernie de chair humaine en sa propre figure; les infideles s'en fussent formalisez & l'eussent calomniée. Toutes lesquelles commoditez tōme aux inconueniens, le Sauueur à proueu faisant ceste admirable conuersion de la substance sans altera-

TION

tion des accidens, comme ailleurs auons dict, pour laquelle voir il ne faut pas vser des yeux du corps, mais des yeux de la foy, desquels on voit les Mysteres de Dieu; & si on croyoit que la verge de Moyse estoit changée en serpent parceque les sens s'apperçeuyent de la forme exterieure, de la longueur, & couleur, du port, & des mouuemens de la beste, pourquoy ne croira on à l'Escripture nous enseignant ceste conuersion? Et si les sens corporels peuuent estre deceux par fauses illusions, comme Caluin confesse estre adueni aux fictions des enchâteurs de Faraon, & neantmoins sont bons tesmoings d'vne conuersion, pourquoy la foy ne le pourra estre, les yeux de laquelle ne peuuent errer ayans pour guide la parole de Dieu. Caluin donc est vn ignorant en la Religion Chrestienne ne sçachant qu'il faut voir les choses de la foy avec les yeux de la foy: Et disant qu'il n'y a œil en terre qui puisse estre tesmoin de la *Transsubstantiation*, il est vmenteur, veu que l'œil de la foy est plus assuré tesmoing, que l'œil de la nature de ses obiects. Et reiectant la foy de ceste conuersion parce qu'elle ne paroist point aux sens, il est nō seulement mauuais Chrestien, mais encores mauuais Philosophe: Car il ignore qu'en la nature on croit plusieurs choses qui se font veritablement au dedans, qui purtant ne paroissent point par le dehors aux sens. La conuersion du breuage & de la viande se fait en nostre chair & en nostre sang, sans paroistre au dehors: On croit que l'œuf se tourne en poussin dans sa coque, encor que la coque demeure la mesme sans aucun changement des accidens exterieurs; doit on mescroire ces changemens; parce qu'ils ne sont notoires aux sens? Mais Caluin n'est-il pas vn effronté blasphemateur d'appeller la *Transsubstantiation*, illusion Diabolique, parce que le sens ne la peut voir? Et si on ne peut voir par les yeux du corps la conuersion qui se fait au Baptesme, de

L'autorité de la parole de dieu est plus assurée que le tesmoignage des sens.

La foy est appuyée de la supreme verité.

La foy bon tesmoing de la trass.

La digestion.

L'œuf tourne en oiseau.

Conuersion du peché à la grace invisible.

l'estat

l'estat du peché à l'estat de la grace en l'ame, ne dira il pas, selon la mesme loy, que c'est vne illusion de Sathan ?

Imposture & ignorance des Ministres, disans que la doctrine Catholique destruit l'humanité du Sauueur.

CHAP. XLIII.

*Caluin l. 4
inst. c. 17.
9. 17. 11.*

*Aide de
du Pless.
l. 2. c. 3.
756.*

*Grand
zele re-
formé.*

*Et pièce que
nous voyés
que ce vain
se traïsbe
l'ame du
Sauueur.*

*Caluin lib.
4. inst. 5.
24. 18.*

VOicy vn autre argument des Ministres pareil à vn Achilles armé de toutes pieces à leur opinion venant de la mesme escole des Filozofes & conduit à la main par Caluin. C'est que nous sommes Marcionistes faisans le corps du Sauueur vn fantosme, luy ostant ses accidens, disans qu'il est inuisible, sans occuper place, qu'il est en plusieurs lieux en mesme instant. Surquoy du Plessis releuant la preuue, de plusieurs pieces de langage tout reformé, c'est, dict-il, *destruire la nature d'un vray corps. C'est, comme dict la marge posée en garite ioygnant le texte, destruire la nature humaine de CHRIST, pour la verité de laquelle toute l'Eglise ancienne à tant combatu, & en laquelle gist la consolation du genre humain.* Apres ces parolles de relief, de zele & de complainte; il donne le coup trenchant, & dict; *Que faiët donc ceste Transsubstantiation qui enlost son corps à part sous les accidens du pain, & son sang à part sous les accidens du vin ? Il a prins aussi & nostre chair & nostre ame : Et donc vne substance corporelle sera conuertie en vne se traïsbe spirituelle, le pain en l'ame de nostre Seigneur ?* Il veut dire ce que Caluin dict plus clairement que luy, que nous diuisions le corps du Sauueur d'aucc son sang & que nous difons que le pain est conuertie en l'ame du Sauueur, & que par ce moyen nous destruysons la nature humaine de CHRIST. Pour arrester cest Achilles, ie respons premierement que Caluin & les Ministres sont des calomniateurs impudens de nous imposer le crime

crime qu'ils nous imposent, du quel nous sommes les vrais persecuteurs, & eux les vrais criminels. Car ce sont eux qui destruyent le corps du Sauueur en l'Eucharistie & au Ciel; ce sont eux qui disent que ce n'est qu'un morceau de pain terrestre & vne chose insensible au lieu de son corps viuant & diuin, contre l'expressé parolle du mesme Sauueur; ce sont eux qui luy ostent les prerogatiues d'un corps glorieux pour l'assubiectir aux loix de la nature; ce sont eux qui l'attachent au Ciel, n'en pouuant bouger non plus qu'un corps estant cloué en quelque place. C'est nostre Eglise qui à tousiour soustenu la verité & la gloire du corps de I E S V S - C H R I S T contre les Heretiques, Marcionistes & autres anciens Peres de ceux-cy. C'est ceste Eglise qui debat pour la verité & réelle presence du mesme corps en l'Eucharistie contre eux, qui sont les Heretiques modernes enfans de ceux-là. Ce sont les Ministres, & Sathan par eux qui desrobent la consolation de ce corps à l'Eglise, luy ostant la réelle presence & iouissance d'iceluy au Sacrement de son amour & charité infinie.

Les Sectaires destruisent le corps du Sauueur.

Prinēt l'Eglise de la iouissance d'iceluy.

Je dis en second lieu que du Plessis traictant cest argument monstre qu'il n'entend pas la doctrine qu'il refute. Qui luy à dit que nous croyons que le pain, qui est substance corporelle, soit conuerty en l'ame du Sauueur, qui est vne substance spirituelle? Croira-il tousiours aux Ministres menteurs sans caution? Il apprendra donc que nous croyons que la substance du pain est conuertie à la substance du corps & non de l'ame du Sauueur; & que le pain celeste succede au terrestre en l'Eucharistie, & le reste qui est de I E S V S - C H R I S T, l'ame, ses qualitez & sa diuinité y sont, non par conuersion, mais par suite, comme ja souuent a esté dict. Nous croyons aussi que le corps du Sauueur est sous chascque espece du pain & du vin; c'est pourquoy les Catholiques qui ne son Pres-

Le corps du Sauueur est enuier sous chascque espece.

tres

stres communient sous vne & prennent tout IESVS-CHRIST. Les Prestres consacrent & communient sous les deux especes, pour représenter le sacrifice selon le commandement qu'ils en eurent en la personne des Apostres, à qui IESVS-CHRIST dict:

Luc 22. 19. Faites cecy en ma memoire: & n'ont non plus que les autres, sinon qu'ils prennent la mesme chose sous diuerses especes. Calvin sçauoit bien cecy & le dissimuloit malicieusement; Du Plessis le deuoit sçauoir, pour ne tirer en l'air; & partant comme il suffit de dire à Calvin qu'il est vn hypocrite imposteur; de mesme c'est assez de respondre à ce Capitaine disciple de Calvin, qu'il s'est fait vne bute imaginaire, & que son argument est vn tesmoignage de son ignorance, & vn traict percenné.

L'argument des Ministres Filosofans sur le corps sans lieu, refuté; & qu'un corps ne perd pas son essence pour n'occuper lieu.

C H A P. X L I I I I.

ILs obiectent vn autre argument de mesme temps que celui que venons de refuter, tirant à vne mesme conclusion, disans que la nature d'un corps humain comme de tout autre corps est occuper lieu, & que nous destruysons le corps de IESVS-CHRIST, quand nous enseignons qu'il est en l'Eucharistie sans occuper lieu; qu'il est en vne petite quantité d'hostie; en vne petite goutte de vin consacré; qu'il est tout entier par tout; d'ou s'ensuit que sa grandeur n'occupe aucune place, qui est, disent-il, contre la nature d'un corps. On a respondu long temps y a à ceste obiection. La response a esté que nous tenons & affermons que le corps de IESVS-CHRIST à toutes les qualitez d'un vray corps au saint Sacrement, & que ce que nous croyons qu'il est sans occuper lieu en l'Eu-

*Vo argument
mement
souffours
de la na-
ture.*

en l'Eucharistie en façon d'esprit, ne contraire point
à la verité de son corps. Car ce qu'on dict que la nature
re d'un corps est d'occuper lieu, cela peut estre pris
à deux sens; l'un est que l'essence d'un corps soit oc-
cuper lieu, & qu'il ne puisse estre corps sans occuper
lieu: & en tel sens la proposition est fausse: d'autant
que occuper lieu est vne action qui n'est pas la na-
ture du corps, mais vient d'icelle comme l'effect de sa
cause: Tout ainsi que le rire n'est pas la nature de
l'homme, mais propriété de l'homme; ny l'humecter
n'est pas l'eau; ny l'esclairer, la lumiere; mais ce sont
effects prouenant de l'essence & nature d'icelles. Et
si occuper lieu estoit la nature du corps, le plus grand
corps du monde, à sçauoir le premier ciel, ne seroit
point corps, veu qu'il n'occupe aucun lieu, compre-
nant tout en soy, & ny ayant rien au dela, qui le puisse
comprendre, & luy seruir de lieu, comme mesmes les
Philosofes enseignent. L'autre sens est que par le nom
de nature on enté de la propriété, comme si on disoit,
la propriété d'un corps est occuper lieu, & ce sens est
veritable: mais il n'empesche pas que nostre foy ne
soit fondée en verité. Car nous croions & disons que
Dieu est tout puissant & qu'il est au dessus de la natu-
re; & peut faire qu'un corps sera corps sans ceste pro-
priété ou sans l'execution de l'effect d'icelle, & sans
prinse de place. Il est plus difficile de produire vne
chose de rié, que de faire qu'un corps n'occupe point
de lieu, plus difficile de remettre en son entier & vnk
avec l'ame le corps des hommes morts redigez en
cendres, deuorez des hommes & des bestes, & con-
uertis en autres corps: Et neantmoins nous croyons
que Dieu à fuit, non vne, mais routes choses de rien,
& qu'il resuscitera tous les corps des humains; qui dōc
ne croit qu'il peut faire que son corps soit au Sacre-
ment d'une façon surnaturelle esleuee sur sa quantité,
il n'a point de foy de sa toute-puissance.

*Maxime à
deux sens
la nature
d'un corps
est d'occu-
per lieu le
premier.*

*Le premier
Ciel sans
lieu.*

Le second.

*Un corps
ne perd pas
sa nature
pour n'oc-
cuper lieu.*

*Faire tout
de rié che-
so surpas-
sans toute
autre dif-
ficulté.*

Dauan-

*Propriété
du feu.
L'actiō du
feu suspen-
due. Dan.
2. 10.*

D'avantage chauffer & bruler est aussi propre & naturel au feu qu'aux corps occuper lieu, & plus difficile à estre retenu & bridé en son action comme estant vn element le plus actif & le plus violent & mu- gin de tous, & neantmoins l'Ecriture nous dict que Dieu à suspendu l'action de ceste propriété en la for- naise de Babylone en faueur de trois enfans; & de plus à fait que la flamme leur seruoit de rafraichisse- ment. Si Dieu à fait ce qui nous semble, & qui est de soy le plus difficile, ferons nous difficulté de croire qu'il puisse faire ce qui est le moins difficile, luy à qui tout est également facile, & duquel le premier titre est d'estre appellé tout-puissant? ne croirons nous pas qu'il puisse priuilegier vn corps, mesme le sien, de l'exemption de ceste subiectiō? Les mescreans di- ront-ils qu'il peut toutes choses excepté ceste-cy? & qui leur à enseigné ceste exception? ou est l'écriture que nous en produisent les Ministres, Docteurs qui disent qu'il ne faut rien croire en matiere de religion qui ne soit escrit? Que ne la font-ils icy parler pour eux, ou il est question d'vn article si important? Quād à nous, nous auons les tesmoignages exprez qui ap- puyent nostre foy. L'Ecriture dict: *Dieu est au ciel; Il*

*Dieu peut
tout. Psal.
10. 4. psal.
130. 6.
Luc 1. 37.
L'écriture
se assure
par affir-
mation &
negation.*

a fait tout ce qu'il a voulu. Item, Aucune chose n'est impos- sible à Dieu. Voyla vne affirmation generale qui com- prend tout, & vne negation generale qui forclot tout, pour l'affertion de la toute puissance de Dieu; & disent toutes deux ensemble, Dieu peut tout & n'y à rien qu'il ne puisse. L'écriture pouuoit elle plus assurer la foy de la toute-puissance de Dieu que par ce langage trenchant à deux costez, declarant la verité par vne affirmatiō vniuerselle, & reiestant son con- traire par vne negation de mesme estendue? S'il peut tout, pourquoy n'aura-il peu faire que son corps soit sans occuper lieu en l'Eucharistie, & ailleurs s'il luy plaisit? Calvin, Pierre Martyr & les Ministres debou- tez de

*Raisōs hu-
maines.
Refuge des
Sectaires.*

tez de l'écriture n'ont pas failly de tirer par raison, leur dernier refuge ; & ont trouué vn arriere-glofe pour s'y barriquer & tenir ferme iusques à la mort, c'est que l'empeschement qu'un corps ne puisse estre sans occuper lieu, n'est pas du costé de la puissance de Dieu, mais de la nature de la chose, estant contradictoire qu'un corps soit corps sans tenir place; car c'est autant qu'estre corps & ne l'estre pas, ce que Dieu ne peut faire, non plus qu'il ne peut mentir & faire qu'une montaigne soit sans vallée, ou la lumière sans lumière, l'affirmation sans affirmation, la verité sans verité : Car ce ne seroit ny montaigne, ny lumière, ny affirmation, ny verité. C'est ce que du Plessis à voulu signifier disant & pégayant, que nul miracle pour grand qu'il soit n'implique contradiction, alléguant la dessus saint Thomas, qui dict que Dieu ne peut faire un homme sans estre capable de raison; ny un triangle sans trois angles : & saint Augustin, qui dict que ce seroit impuissance & non toute-puissance : Car grande est la puissance du VERBE de ne pouuoir mentir : Que là ne peut estre EST & NON ; mais EST EST, NON & NON. Mais si du Plessis eut sçeu que c'est que contradiction, & en quoy consiste l'essence d'un corps, il eut aussi entendu que cette replique est fondée sur l'ignorance de ceux qui la font : Car ilz presuppotent tousiours que l'essence d'un corps est occuper place, & nous auons monstré que ce n'est que la propriété, l'effect & l'accessoire, qui peut estre separé de son subiect, de sa cause, & de son principal, par le commandement de celui qui pouuant tout, peut aussi separer la propriété ou l'action de la propriété d'auec le subiect, comme il separe la chaleur du feu, ou l'action d'icelle chaleur Il est donc auec eux ignorant d'estimer que ce soit contradiction, qu'un corps soit corps sans occuper lieu, car retenant sa quantité il retient tousiours son essence, qui est

*Exemple
mal prins
par les ad-
uersaires.
Du Plessis
l. 1. c. 3 p.
764
S Thom 1.
p. q. 25 art.
1. 2. l. 1 cor.
gen c 84.
l. 2 c. 25.
S Aug. l.
15 c 14. de
trinité.*

*Tout ce
qu'on est de
l'essence
peut estre
separé
d'un sub-
iect par
puissance
diuine sans
contradicti-
on.*

E c assez

assez pour le maintenir en sa possession du corps sans ceste propriété.

*Responce
aux exem-
ples.
Montaigne.*

Les exemples proposez sont courts dissemblables & sans proportion : Car ils sont tirez non de la propriété mais de l'essence; la montaigne est vne portion de terre esleuée sur vn plain, il faut donc necessairement que comme elle a son montant, elle ayt aussi sa pente, & cella est tellement son essence que l'on ne la peut imaginer montaigne autrement; Mais occuper place n'est pas chose de mesme rang, veu que c'est vne propriété, du train voïement de l'essence, mais hors du cœur de l'essence du corps; & partant

*Le princi-
pal sans
l'accessoi-
re.*

mettre vn corps sans icelle, ce n'est pas faire vne montaigne sans vallée, mais seulement mettre vne nature sans l'action de sa propriété, & vn principal sans son accessoire; ce que Dieu peut faire sans interest de la verité. Occuper donc place n'est pas estre corps, mais auoir propriété du corps & propriété separable; ou au contraire la montaigne encloist en son essence la vallée; & la lumiere aussi est l'essence de la lumiere, la verité de la verité, & l'affirmation de l'affirmation; de mesme l'homme ne peut estre creature raisonnable, s'il n'est doué de raison, ny la figure à trois angles, sans trois angles: Car toutes ces choses sont essentiellement vnies, parquoy ce seroit contradiction qu'une fut sans l'autre. Que si on prend la propriété

*Proprietez
d'une mō-
zaigne &
de la lumie-
re separa-
bles.*

d'icelles, la similitude sera bonne; & sera contre nos parties. La propriété d'une montaigne est d'estre fichée en terre, Dieu la peut separer; Car il peut faire bondir la montaigne & la suspendre en l'air, & si sera toujours montaigne. La propriété de la lumiere est d'esclairer, Dieu luy peut soustraire ceste action. Ainsi dict Sainct Iean que le Soleil estoit deuenu noir & rendu comme vn sac de poil, & neantmoins il estoit toujours Soleil, & la chose peut aduenir en verité, comme il la décrit en vision. La propriété de la verité &

*Le Soleil
noir & s'ar
lumiere &
neantmoins
Soleil apoc
s. 12.*

*3. Aug. l.
22. de civi.
v. 8.*

Le puis bien dire ce que dict Sainct Augustin cy dessus, que ceux qui ne croyent que nostre Seigneur soit né d'une Vierge, ou qu'il soit entré les portes fermées en la chambre des Apostres, ne croyront pas celle Histoire: tant y a qu'elle a esté racontée à la dicte Dame de Sainct Chaumont, de qui ie l'ay ouy; & n'y a aucune cause de mescroire à gens qui ont la foy, voire humaine: comme il n'y a aucune raison de penser que cela ayt esté controuué mesme par gens de guerre, qui ne s'amusent pas à faire telles inuentions. Mais bien y a il iuste occasion d'admirer la prouidence de Dieu fournissant cest exemple pour faire paroistre, qu'il peut serrer vne grande quantité en vn petit lieu, aussi bien que faire qu'vn corps soit sans occuper lieu, estant Maistre de la nature; & par tel effect voulut confondre l'Herésie de Caluin sur le corps de nostre Seigneur, laquelle commençoit alors de sortir des Enfers & monstrier la teste. Mais sans s'arrester à ces exemples ou de la nature ou des miracles, prenons en d'une escole plus haute prattiquez au mesme corps du Sauueur.

*Pruidecto
duino.*

*Exemples de
la S. Escriture
pour
nostre foy.
La mere de
Dieu vierge.
Esa 7.
14. Luc. 1.
27.
Le sepulchre
fermé.
Mat. 15.
2 Luc. 24.
1. 27. Les
portes closes
Ioa. 20.
26.
Et c'est
sur ce
qu'est en vn
corps naturel.*

La Sainte Escriture nous enseigne que IESVS CHRIST est fortý du ventre de sa Mere sans violer sa virginité, c'est à dire sans aucune rupture du corps virginal, qu'il est fortý du Sepulchre fermé; & entré dans la chambre des Apostres les portes closes: son corps donc en toutes ses actions n'occupoit aucune place, car occupât place il y eut eu necessairement de l'ouuerture au ventre virginal, au sepulchre & aux portes. Or est-il que l'Escriture nous dit le contraire. La mesme nous fournit des exemples en autre qualité de pareille valeur; & nous enseigne que Dieu peut privilegier son corps de tant de prerogatiues qu'il luy plaist sans le congé de la nature. Elle nous dict que le Sauueur estant encor mortel s'est rendu inuisible quand il a voulu: qu'il a marché sur la mer pied ferme, & qui

& qui est plus admirable, qu'il est monté au Ciel. Tout cecy est au dessus les loix naturelles, qui portent qu'un corps humain est visible, parce qu'il est coloré; qu'il s'applanche en l'eau parce qu'il est pesant, qu'il descend contre bas & tire à la terre au lieu de monter au Ciel, pour la mesme qualité de pesanteur. Si IESVS-CHRIST à fait cecy en son corps, ne pourra il pas faire qu'il soit sans occuper lieu, s'il le veut? L'infirmité des hommes fera elle les bornes à sa toute-puissance & l'aveuglement des mescreans à son infinité sageffe? Et ne pourra elle rien ouurer par dessus la hauteur de la pensce des insensez? Et si l'experience diuine est vne preuue peremptoire de la verité, que peuuent les Ministres opposer aux exemples cy alleguez? croyent ilz à la sainte Escriture qui les recite? les osent ils reprocher, contredire, ou gloser? Que disent ilz? Ils parlent, ils nient, ils contredisent, ilz glosent, ils font tout ce que leurs Peres ont iadis fait, & ce que le Pere de mensonge leur met à l'orcille pour renuerser la foy; & sur les ruines d'icelle establi leur peruerse opinion: ils font tout pour ne croire à la verité. Oyons les parler.

*Ignorances & blasphemies des Ministres sur la virginité
de la Vierge Mere de Dieu.*

CHAP. XLV.

Si iamais les Ministres se sont monstrez Heretiques, Sc'est aux explications qu'ils ont forgees sur les exemples de l'Escriture que venons d'alleguer. Car sans pieté & sans respect, & sans espargne, ils ont donné contre l'honneur & de la Mere, & du Filz de Dieu, pour maintenir & honorer leur faulse doctrine contre la vraye foy. Sur le premier exemple, Beze dict que le ventre de la Vierge fut ouuert pour donner passage au Sauueur naissant, & incontinent refermé

*Blaspheme
& ignorance de
Beze*

Et 3

par la

par la vertu diuine. Qui a donné ceste glofe à ce glo-
feur & d'ou l'a il prise? de l'Efcriture des faints Pe-
res? ou de son cerueau forcené? Peut on rien dire de

*La vir-
ginité ne
peut subsi-
ster avec
fractio du
corp.*

*La virgini-
té de la me-
re de Di. 2.
Esa. 7. 14.
S. Hiero.
in eum lo-
c. n.*

*Le Symbo-
le.*

*Le foy uni-
uerfelle.*

*Iouinien
Heretique
contre la
virginité
de la Me-
re de Dieu.
Sirc. in e-
pist apud
S. Ambro-
so. & 81.
idem dicit.
S. Augu.
de heres. 22.
Du Plessis
psur les
S. C. m. s. s.
l. 2. p. 262.*

plus ignorant, plus malin & plus heretique? Quelle
virginité sera ceste-cy? la virginité peut elle subsister
avec rupture du clos virginal? & s'il est violé vne fois
se peut-il reparer? se peut il faire qu'il n'ayt esté violé?

L'Efcriture dict que **I E S V S - C H R I S T** est né de la
Vierge, non seulement pour n'auoir eu aucune con-
gnouissance d'homme, mais pour auoir enfanté sans au-
cune corruption ou raption de son corps, ce que le
Prophete Esaye a exprimé en peu de mots disant;

Voyez la Vierge conceura & enfantera vn filz. Conceura

Vierge, & enfantera Vierge. Le Symbole des Apo-
stres dict aussi, que **I E S V S - C H R I S T** à esté conuen-
du

Saint Esprit, c'est à dire sans accointance charnelle, & né de la Vierge Marie, c'est à dire sans rupture. La per-
petuelle foy de l'Eglise à esté que la Mere de Dieu est
Vierge deuant l'enfantement, en l'enfantement & a-
pres l'enfantement. Si l'Efcriture dict verité, & la foy
de l'Eglise ne peut estre faulse, ce bouc enuicilly, &
conuommé ez ordures de sa chair & lubricité, peut-

il euiter le crime d'vn menteur impudent, & d'vn
profane blasfemateur, paulant comme il a parlé con-
tre l'excellence de la virginité de la Mere de Dieu,

& luy ostant vn des plus beaux titres de son hon-
neur, mesmes ayant en teste toutes ces auctoritez? &
sa malice n'est-elle pas de tant plus effrontée qu'il

sgauoit, ou pouuoit sgauoir que Iouinien viel resueur
auoit esté nommément censé par le Pape Sirice, par

Saint Ambroise & par S. Augustin, entre les Hereti-
ques, pour ceste erreur parmi les autres qu'il tenoit?

Et du Plessis a il failly de faire courir la pointe de sa
plume apres Beze & les autres, contre la virginité de
la Mere de Dieu? c'eust esté grand cas. Il parle donc &
eicrit comme eux: il allegue en gros Tertullien, Origi-

ne, S.

ne, S. Ambroise, & Sainct Hierosme, sans citez en particulier leur texte : aussi bien n'en auoit-il pas, c'est merueille qu'il n'en aye feinct. Il cite toutes-fois les paroles de Saint Luc, & de Theosylacte comme pour luy; Item Durand, duquel nous ne faisons aucun cas, quand il parle contre les Docteurs de l'Eglise, ainsi qu'il fait en ce subiect. Quand est de Tertullien & des autres, comme il les cite en gros, aussi les falsifie-il en gros, leur voulant faire dire ce qu'ils ne penserent iamais : car quand ils ont escrit que le Sauueur a ouuert proprement la matrice, ils n'ont voulu signifier autre chose, sinon qu'il est fort autrement que les autres enfans du ventre de sa Mere, & qu'il s'est fait voye de sa propre vertu, ou les autres enfans la trouuent ia faite, & naissent avec l'auide d'autrui: Et s'est fait voye comme vn tout-puissant, voye miraculeuse & sans lesion du corps virginal de sa Mere. Et partant dict tres-bien le venerable Bede: *Quand l'Euangeliste escrit de l'ouuerture de la matrice, il parle selon la feson de la commune Natiuite, non qu'il veuille dire, ny qu'il faille croire que IESVS-CHRIST nostre Seigneur aye violé en sortant le logis virginal du ventre sacré, qu'il auoit en entrant sanctifié, comme croyent les Heretiques disans, que la bienheureuse Marie a esté Vierge iusques à l'enfantement, Et non en l'enfantement; mais selon la foy Catholique, il est sorti du ventre fermé de la Vierge, comme l'espoux de sa chambre.*

*Ineples ab
l'guations
de l'aduer-
saire.*

*Il a faite
d'aucours,
c'est Di-
rad comme
cy diuans
Perus.*

*Luce 2. 22.
Beda en
luna loou.*

*L. et Acini-
st. et ont ro
nouuelle co
ste heresie
mentionne
par Epifa.
heres. 78.*

Origene sur Sainct Mathieu dict apertement, que IESVS sortit du ventre clos de la vierge. S. Ambroise? Le clos virginal est demeuré sans rupture, & les fermures d'integrité sans fraction. Item, Bonne porte estoit Marie, qui estoit close & ne s'ouuroit point, le CHRIST a passé par icelle, mais sans Pouuir.

*Orig sur S.
Matth 26
S. Amb. l.
1. In st.
Virg. c. 7.
Idem ibid.
c. 8.*

Sainct Hierosme: *Le seul CHRIST a ouuert les portes closes de la matrice virginal, qui toutes-fois demeurent toujours closes.*

*S. Hiero l.
2. Pont Pe-
in.*

Amphilochius, *Quand est, dict-il, de la nature virginal,*

*Amphilo-
chius Rom.
in Hypa-
pante m.
apud. sur.
rom 1.
2. Febr.*

les clos de la Vierge n'ont esté aucunement ouverts. Quand est de la puissance du Seigneur engendré, il n'y a rien de fermé à luy: toutes choses luy sont ouvertes. Theosylacte n'a voulu dire autre chose que ce que tous ses Peres ont dict: c'est qu'il est sorty de sa propre vertu & sorty d'une façon ineffable. Voyla comment ceux que du Plessis allegue pour foy sont alleguez de bonne foy. Croyez ce que luy & les Ministres disent avec ceste foy, n'espargnans ny l'honneur du Filz de Dieu ny de sa Mere, pour establir à tout prix l'opinion qu'ils ont misérablement coiffée.

*Malignes interpretations des Ministres sur le miracle
du Sauveur sortant du Sepulchre fermé.*

CHAP. XLVI.

*Calu. l. 4.
Infr. c. 17.
c. 29.
P. de ardy
sont gard
obusio 11.
Wozza de
omnip. car.
Chr. l.
Closet de
froneti q. 13*

ILS ne font pas plus sobres ny moins aveugles à ravalier & gloser les miracles du Sauveur sortant du Sepulchre fermé, & entrant en la maison portes closes. Caluin, Pierre Martyr, & Beze confessent voirement que le Sauveur sortit du Sepulchre fermé, mais ils disent que par la diuine vertu la pierre deuint molle pour donner passage au corps du Sauveur, ou qu'elle fut roulée ou aneantie, & a. si tost remise. Ceste glose est donnée & prise du même cornet, que la prochaine de la natiuité du Sauveur: c'est vne frenesie causée par le Pere de men'songe au cerueau de ces gens agitez. Car l'Escripture ne dōne aucun signe, par lequel ils puissent tirer ce qu'ils disent, ains au contraire elle dit tres-expressément que comme les femmes approchoyent du Sepulchre, l'Ange roula la pierre, pour montrer seulement que le Sauveur estoit resuscité le Sepulchre fermé; c'est donc l'esprit ennemy de toute verité, qui a dict à ces gloseurs que la pierre deuint mole, ou qu'elle fut roulée ou bien aneantie, & les a en vn autre façon rendus funestement aveuglez.

Car si

Car si IESVS CHRIST par miracle a peu amollir ceste pierre, qui de sa nature estoit dure quel auentureusement est le leur, de ne voir qu'il pouuoit rendre son corps subtil, pour penetrer la dureté de la pierre? Ils mettoient le miracle ou Dieu & moins de gloire.

pourquoy ayment ils mieux mettre la gloire du miracle au corps de la pierre, qu'au corps du Sauueur? N'est-ce pas pour diminuer d'autant la gloire de ce corps? & s'ils croyent que le Sauueur eut puissance d'amollir la pierre par dessus sa nature, icelle demeurant toujours pierre: pourquoy estimeront ils impossible que le mesme Sauueur puisse rendre son corps subtil pour penetrer vn autre corps, & se trouuer en vn lieu sans lieu, & retenir neantmoins la vraye nature du corps? & quelle frenesie est ceste cy, de vouloir tout croire fors à la verité? & du Plessis ne dict il rien sur ce propos? Si faut; il amplifie la frenesie des Ministres par vne petite allegation, & vne enorme falsification & mensonge: Pour la pierre du Tombeau, dict-il, Ils croysent tout, fors à la verité.

du Plessis. Il croysent tout, fors à la verité.

Instm Martyr leur droit que la puissance diuine luy fit faire place, ou que l'Ange la roulla. Et cite à la marge la cent & vingtiesme question, en laquelle Iustin n'en dict vn seul mot; il est vray qu'en la question cent disceptif ne il d t tout le contraire à ce que du Plessis vient d'alleguer. Voicy les paroles de Saint Iustin: du Plessis. 6. s. p. 762. S. Iustin Martyr. 117.

Comme le Seigneur marcha sur la mer non en changeant son corps en esprit, mais par sa diuine vertu, Et fit non seulement à son corps, mais aussi à celuy de Pierre, la mer propre à estre marchée à pied qui de soy ue l'est pas; de mesme par sa vertu, il sortit du Sepulchre lors que la pierre estoit dessus; Et entra à ses Disciples les portes closes; car la pierre ne fut pas roulée pour luy faire place resuscitant, mais pour donner signe de sa resurrection. Ces paroles sont claires, & disent que le corps du Sauueur sortit miraculeusement du Sepulchre, à scauoir sans occuper place (car la pierre occupoit tout le lieu par ou il passa,) mais toutes fois sans estre chargée en esprit, c'est à dire retenant la nature d'vn Ces paroles ont un sens tout contraire à la citation de du Plessis.

E c s vray

vray corps ; elles disent que la pierre ne fut pas roulée par l'Ange pour luy faire place en sortant, mais en signe qu'il estoit fort : elles illustrent ce miracle par le miracle fait en la mer, non seulement au corps du Sauueur, mais encor à celuy de saint Pierre, qui sur la nature d'un corps pesant marcherent sur les eaux ; Item par vn autre miracle de semblable merueille, quand le Sauueur entra aux disciples les huys clos, au lieu de toutes ces merueilles du Plessis dict, que le Sauueur *sortit par sa puissance*, qui est ne dire rien si non confusement, & obscurcir la gloire de Dieu ; ou *que l'Ange roula la pierre pour luy faire place*, qui est parler directement contre les parolles & sens de l'auteur. Et ayant ietté ce poison, il cite les vrayes parolles de Iustin, non pour antidote des siennes fauses, mais pour s'en feruir d'ombrage, & leur faire dire s'il peut que le miracle ne fut pas au corps du Sauueur, mais en la mer & aux portes. Si le Diable eut entrepris de mettre les tenebres aux ceuvres de Dieu, & de corrompre vn texte ; pouuoit il estre plus malin à disloquer vne verité & à la metamorfoser au mensonge, qu'en alleguant comme ce Capitaine allegue ? & que droit ce S. Pere se voyant si funestement allegué pour feruir d'appuy à vne heresie effrontée ? que diroit il de ce Capitaine alleguant ?

*Dealigné
heresique.*

*C'est rou-
sieur pour
prier le
corps du
Sauueur
de sa glori-
re.*

*S. Ieron
maligne
ment si é,
ad Erisse.
Valest.*

*S. Hierom.
ad Pam-
marc.
S. Cyrille in
Ioa. l. 12.
c. 33.*

Que fait il encores ? Il poursuit à alleguer & à falsifier en allegue S. Leon, qui dict que CHRIST resuscita la pierre du monument estant roulée : & S. Leon dict appertement, qu'elle ne roula point pour luy faire voye, mais pour apres estre signe, qu'il seroit resuscité, & qu'il sortit du sepulchre fermé ; comme il entra à ses disciples les portes closes, comme disoit tantost S. Iustin. Il allegue saint Hierosime qui dict, que *la creature ceda au createur* : nous le disons aussi. Il allegue S. Cyrille qui escrit ce que disent les autres Peres, & au mesme miracle recognoit les mesmes merueilles de la

de la toute-puissance de Dieu qui faisoit ce qu'il vouloit de son corps. De tous ces lieux du Plessis n'en fait que des filez, pour surprendre les simples par saintes allegations côme s'il disoit quelque chose pour esblouir les yeux, charmer l'oreille, & obscurcir le lustre, & la foy que nous auôs de ces miracles, qui est la foy de toute l'antiquité, comme on peut voir ez escrits de tous ceux qui en ont parlé: ez escrits de S. Gregoire de Nazianze, S. Chrysolome, S. Hierosime, S. Augustin, Beda, Euthymius, S. Bernard & autres. Voila les gloses des Ministres sur le miracle du corps du Sauueur sortant du sepulchre, oyons les autres.

Autres interpretations des Ministres, refutées sur le miracle de I E S V S - C H R I S T entrant les portes closes,

C H A P. XLVII.

Que disent encores les Ministres, que glosent-ils sur le miracle des portes fermées? Ils disent ce que du Plessis en à rapporté, & quelque chose de plus. Son rapport est, *que nos meilleurs interpretes modernes n'abusent point de ces pressées pour la penetration des dimensions;* & pour tous ces meilleurs interpretes, il cite à la marge Ferus, & montre en ceste citation l'extreme disette qu'il à de bons aucteurs pour parer ses mensonges; car Ferus est de moindre auctorité entre les moindres, quand il dict la verité avec eux, & de nulle du tout, quand il parle contre la foy des plus grands. Calvin auoit dict que I E S V S - C H R I S T entrant, ouurit les portes par sa diuine vertu, sans attendre que les Apostues les ouurissent: Pierre Martyr qu'il les ratifia, les autres qu'il entra par les fenestres. Bon Dieu, quelles gloses, quelles impudences, & quelles frenesies! Si les portes s'ouurent, si elles se ratifierent pour donner entrée à nostre Seigneur en quel-

L'Herese est celle d'arasque S. Gregor. Naz. Tra. Christi. patient. S. Chryso. hom. de S. Ioa. Bapt. S. Hier. ep. ad Hedi. biam. S. Aug. ser. 116 de sep. Beda. hom. in vig. pasch. Eusby. in Act. arch. c. 25. S. Bernard serm. 1. de resurr.

Du Pless. l. 4. c. 1. n. 161.

Gloses de frenesies.

quelque autre façon, Saint Jean l'Euangeliste tres-diligent & tres-curieux à noter toutes les plus menues circonstances ez miracles du Sauueur, eut il oublié de le dire comme il l'a dict des portes fermées?

*La porte
de fer ou-
uerte ait.
12. 10. Et
16. 26.*

Quand la porte de fer s'ouurit à Saint Pierre sortant de prison, ou à Saint Paul estant encor en prison, S. Luc n'a-il pas disertement dict, que la porte s'ouurit d'elle-mesmes à l'vn, & qu'elles se trouuerent ouuertes à l'autre? Est il donc possible que saint Jean n'eut sonné mot de ceste si notable remarque de Caluin & de Pierre Martyr? mais quelle manie est la manie de ceux-cy? de dire tant d'absurditez & mensonges pour ne dire la verité? combien font-ils de circuits & de tours à guise de Corybantes pour fuyr la lumiere de la verité? Combien leur estoit-il plus facile de croire à l'Euangile, tesmoignant que **I E S V S - C H R I S T** entra les portes fermées? de croire à la toute-puissance de Dieu, qui peut faire mille choses plus difficiles que celle-la? de fuyure l'explication des Saints Peres,

*Les mes-
chantz ne
font que
cyrer come
le Diable
Circuina
erram.
Job. 1.*

*Toute l'E-
glise Ca-
tholique a
expliqué
toujour le
miracle co-
me nous
l'expliquos*

qui tous sans exception ont expliqué ceste entrée, comme nous l'expliquons, encor qu'ils eussent Marcion en teste, qui abusant de ce lieu disoit, comme ceux-cy disent maintenant, que **C H R I S T** n'auoit point eu vn vray corps, & que c'estoit vn esprit ou vn fantosme, s'il estoit entré les portes fermées; pourquoy ne respondoient-ils à cest Heretique, ce que Caluin & ceux-cy disent qu'il entra par les fenestres, ou qu'il ouurit les portes? pourquoy n'expliquoyent-ils ce miracle à la façon que ceux-cy l'expliquent? n'est-ce pas d'autant qu'ils ne vouloyent point mentir comme ceux-cy, ny parler contre la sainte Escriiture comme font ceux-cy? n'est-ce pas d'autant qu'ils croyoyent que **I E S V S - C H R I S T** pouuoit faire cela & d'auantage, & neanmois retenir la vraye nature de corps en son corps? & au reste que peuuent dire les Ministres de l'Ascension du Sauueur, qui n'est pas moins

*Marcion
abusit du
passage de
S. Jean fai-
sant la mes-
me conclu-
sion que
les Mini-
stres.*

moins repugnante à la nature d'un corps, que de passer à trauers les bois & les pierres ? Ne diront-ils pas à la fin qu'il se fit vne eschelle pour monter au Ciel, ou qu'il fut porté par les Anges en vn branquant ? car cela est de mesme air que dire que la pierre du sepulchre s'est amolie à son corps resuscitant, & la mer endurcie au mesme corps marchant, & les portes ouuertes d'elles mesmes; la mesme mescreance est par tout; & c'est la mesme resuerie de faindre sans expresse autorité, le miracle de la moleste de la pierre, ou de l'eau endurcie, ou des portes ouuertes, que faindre vne eschelle ou des chariots pour monter au Ciel, c'est tousiours suyure ses inuentions & les preposer à l'Escripture, qui ne dict rien approchant d'icelles & nous signifie tout le contraire. Or ja n'aduienne que nous suyuios tels resueurs & telles resueries. La foy Catholique nous guide par vn trop meilleur chemin que cela, nous enseignant que le Sauueur, en tout puissant maistre, faisoit de son corps ce qu'il luy plaisoit, retenant tousiour la nature de corps; le faisant passer à trauers les portes dessus les loix de la nature, comme par dessus les mesmes loix il fut conçu, & enfanté, monta au ciel par sa vertu & penetra le Ciel sans fraction du Ciel. Et si nous croyons qu'il peut faire passer vn chameau, demeurant chameau, par le trou d'un' eguille, comme il est dict en saint Mathieu & saint Marc, & comme l'expliquent, croyent, & admirent saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Hierosme, saint Hilaire apres Origene, & tous les anciens Peres escriuans sur ce lieu, pourquoy ferons nous difficulté de croire qu'il peut faire que son corps demeurant corps n'occupe aucun lieu ? qu'il passe à trauers vn corps ? qu'il demeure en vne petite Hostie ? & que comme il luy à esté possible de faire mille & mille corps de rien par sa seule parole, il luy est aussi facile de priuilegier son corps des qualitez que

Un corps posant.

Inuention humaine.

Un chameau par le trou d'une eguille. S. Chryso. S. Ambr. S. Hiero. S. Hila Ori. Et alij, in Matth. 18

Qui a fait tout de rien peut faire tout en tout.

que nous difons , & d'autres s'il luy plaist ? Arriere donc ô ames profanes & infideles , arriere des mysteres & Autels de Dieu , qui aimez mieux luy ravier le titre de sa toute-puissance pour suyure vos infernales fantafies, que plier la roideur de vostre orgueil & presumption à l'obeyffance de la foy, pour recognoistre les merueilles de sa Majesté.

*L'argument prins sur la pluralité des lieux réfuté. Que
I E S V S- C H R I S T peut faire que son corps soit en
diuers lieux en mesme instant.*

C H A P. XLVIII.

*Filoso-
fes.*

*Prendue
contradi-
ction.*

*Les Scin-
sres ou Fi-
losofes au
grammai-
riens.*

LA Filosofie à encor fourny d'vn autre costé armes & presumption aux Ministres, pour combattre en geans la puissance de Dieu , & en infideles la foy en son Sacrement. Ils Filosofent sur la pluralité des lieux, esquels nous croyons se treuuer le corps de I E S V S- C H R I S T ; & pretendent Filosofant & refusant, la mesme contradiction que dessus, & la mesme impossibilité de la chose. C'est contradiction, disent-ils, qu'vn corps soit en diuers lieux en vn mesme tēps; car ce seroit vn corps & plusieurs corps ; il seroit vn & non vn, qui sont pieces contradictoires notées de faux & de vray, & incapables d'accord. Tout le reste qu'ils disent , se rapporte à cecy : & ie l'ay dict plus clairement & plus efficacement, qu'ils ne font. A tout ie respons, que ces bonnes gens laissent encor icy d'estre Chrestiens, pour paroistre qu'ils sont Naturalistes, aymans mieux suyure les erres de la nature, & de leur jugement, que croire à la parole de Dieu, qui peut faire infiniment plus que l'esprit humain ne peut comprendre, & qui faict & dit ce que nous croyons. Il est certain, que I E S V S- C H R I S T à laissé son corps au S. Sacrement de l'Autel, d'ou s'enfuit, qu'il est en plusieurs lieux : le bon Chrestien doit croire à ce que
Dieu

Dieu dict, & ne doubter aucunement qu'il ne soit aussi puissant à faire, qu'il est veritable à dire, & s'asseurer qu'il n'y à aucune contradiction en ce qu'il dit, & fait. Que si les yeux de l'entendement humain ne peuvent penetrer la hauteur de ses œuvres diuines, ils ont dequoy admirer la grandeur de l'ouurier. Au moyen dequoy encor qu'il aduint que nous ne sceussions demesler les neuds de toutes les difficultez, qui peuvent estre icy faictes, nous ne devons pas croire, qu'il y ayt de la contradiction en ce que Dieu dict; mais recognoistre la petitesse de nostre esprit en la majesté du mystere; autrement tous les articles de la foy branleroyent à la voix des mescreans, & tout l'estat de nostre religion prendroit coup.

Les anciens Docteurs ne peurent jamais respondre sans replique aux cauillatiōs & pointilles de Diactique, que faisoient les Arriens contre la Trinité, avec pretensions de contradiction beaucoup plus coulourées que ne sont celles des Ministres; laissa-on la foy de la Trinité pour cela? Sainct Augustin apres auoir longuement disputé cōtre les Pelagiens du peché originel, en fin il confesse, que la difficulté de la chose surpasse la capacité de son esprit, ne pouuant entendre en quoy consistoit ce peché, & comment il pouuoit estre commis par le petit enfant, n'ayant encor l'usage de son franc-arbitre, sans lequel il n'y à aucun peché. Les Philosophes Payens faisoient plusieurs argumens contre l'article de la resurrection des corps, auxquels le mesme Docteur ne respond autre chose, sinon qu'ils ne suyuoient que l'adresse de leurs sens, ne croyant sinon ce que l'experience ordinaire leur enseignoit, ou la foy croit les choses qui ne se voyent point. Ce sera donc assez disputant en l'ecole Chrestienne, d'exhorter les Ministres d'estre bons Chrestiens & non mauuais Filosofes, ce que nous faisons de tres-bon cœur. Et afin que de mesme

En ce que Dieu dit ou fait, il n'y peut auoir contradiction.

Les merueilles de Dieu, occasion à humilité.

Caillatiōs des Arriens pres que indiffoables.

S. Augustin contre les Pelagiens.

Le peché originel d'instite à enseigner.

S. Aug. l. 26. de ciuit. c. 3.

*Le vray
Chrestien
croit, le na-
turaliste
cherche.*

*Respon-
se
a l'argu-
ment.*

*L'unité
de la chose
depend de
l'unité de
l'essence
d'icelle.*

*Dieu est
par tout.*

*chose ad-
mirable.*

*La presen-
ce de Dieu
par tout, est
chose ad-
mirable.*

cœur ils suyuent nostre conseil, nous leur monstre-
rons que leur pretensions sont fondées sur l'imbecil-
lité de leur cerueau, & non sur la verité de la chose;
que nostre foy est la foy des saints Peres, & de toute
l'Eglise; & en somme qu'ils mescroient iniquement
& en gens esgarez d'esprit, le point de ce mystere, veu
qu'ils en croient d'autres, esquels il y a autant, ou plus
de difficulté, & d'apparence de contradiction. Quand
donc ils disent, que si vn corps est en plusieurs lieux
en mesme instant, il s'enfuit qu'il est vn, & qu'il n'est
pas vn, ains plusieurs, qui est vne contradiction; nous
respondons que la consequence n'est pas bonne. Car
l'vnité essentielle de la chose ne depend pas de l'vnité
du lieu, ou des autres accidens, mais de l'vnion de ces
principes naturels, parquoy si la chose est vne en ce-
ste vnité, & si vn corps est vn en matiere & forme, qui
sont les fondemens essentiels de son estre, il est vraye-
ment vn, encor qu'il soit contenu en plusieurs lieux,
& paré de plusieurs autres accidens, comme de plufi-
eurs couleurs, saveurs, & semblables atours de sa na-
ture. Ainsi voyons nous que Dieu est non seulement
en plusieurs lieux tres-eloignez, mais par tout; & ne-
antmoins tousiour vn, parce qu'il est vn en essence &
en nature. Il est tout au Ciel, & tout en la terre, & en
chaque lieu, & en chaque creature: & s'il faisoit en-
cor dix mille mondes aussi distans, que nostre terre est
eloignée du Ciel, il seroit en tous: chose que la foy
croit, mais que l'esprit humain ne sçait comprendre,
ne pouuant imaginer vne substâce en plusieurs lieux,
qu'il ne pense quand & quand, que les lieux sont vn-
is ensemble, ou qu'elle est diuisée en iceux, ou esten-
due selon leur nombre & capacité: ce que toutesfois
l'on ne peut dire de Dieu, estant luy vne essence tres-
pure, tres-spirituelle, tres-induisible, & tres vn-
ie en foy. Et partant Saint Augustin parlant de ceste inef-
fable presence de Dieu en toutes choses: *l'entendement
humain*

humain, dict-il, s'esmerueille de cecy; Et possible ne le croit point, parce qu'il ne peut entendre. Il peut au moins entendre qu'il n'y a aucune contradiction, qu'une chose soit vne, & soit en diuers lieux demeurât en sō vnitē.

Le mesme Dieu à peinēt en l'ame humaine image de sa Maiesié vn crayon de ceste présence sienne, & vn exēple familier pour illustrer nostre foy de la présence du corps du Sauueur, & renuoyer ceste pretendue contradictiō, prinse sur la pluralité des lieux. Nostre ame est vne, toute en tout le corps, & toute en la teste, aux pieds, & aux autres membres de diuerse assiette, comme de diuerse figure; tous en diuers lieux; & en mesme instant toute l'ame en tous, non estendue comme l'air ou la fumée dedans vne chambre, ou vn autre lieu; mais sans extension des parties, car elle n'a aucune partie, ny quantité, qui seule est capable d'extension; si bien que par tout, ou elle se trouue, elle y est toute, à la semblance de son Createur. Il n'y a donc point de repugnance ou contradiction, qu'une chose soit vne, & soit en plusieurs lieux.

L'ame en plusieurs lieux.

La seule quantité capable d'extension.

Les Ministres possible estimans coucher du meilleur de leur metaphysique repliqueront contre ces exemples, que Dieu est vn esprit, & nostre ame aussi; & que le corps est corps; & partant encor que ceste propriété se trouue en la nature spirituelle, elle est neantmoins repugnante au corps. Mais la responce est facile: car la cause pourquoy naturellement vn corps ne peut estre en plusieurs lieux n'est pas d'autant qu'il est corps, mais par ce qu'il est vn; & entant qu'il est vn, il ne peut naturellement estre en deux ou plusieurs lieux; car il sembleroit par cela estre multiplié, & quitteroit la nature de l'vnité. Parquoy en ceste qualité il est aussi repugnant à vn esprit d'estre en diuers lieux, qu'à vn corps; & neantmoins nous voïōs, par cest exemple tiré de nostre cru, que l'ame estāt au corps, est en diuers lieux, voïce naturellement: Pour-

Replique.

Pourquoy vn corps ne peut estre en plusieurs lieux ensemble.

quoy dirons nous donc est vne chose repugnante à la verité, que Dieu puisse faire que son corps esleué dessus les loix ordinaires de la nature, soit en diuers lieux, mesme spirituellement, comme il est en l'Eucharistie, sans occuper lieu, & à guise d'esprit? car cōme il à fait l'esprit & le corps, il peut, cōme Seigneur de la nature, donner au corps vne affiete spirituelle, & faire qu'il soit present en maniere d'esprit; tout ainsi qu'il a donné puissance aux Anges, qui sont esprits, de se montrer en façon de corps, & prendre vne presence corporelle & visible. Nous voyons aussi qu'il a donné vn mouuement si soudain aux Cieux, que s'ils rouloyent rez terre, de la vitesse qu'ils roulent la haut, les Estoilles, qui en sont portées droict à l'Equateur, se trouueroient en vn clin d'œil à l'Orient, à l'Occident, & en tous les lieux, qui sont entre deux. Car vne Estoille fichée en cest endroit là du Ciel, fait en 24. heures treze millions de lieues celestes, & partant à chaque quart d'heure, plus de cent & trente mille; la terre n'a de circuit que onze mille terrestres; si bien que ceste Estoille est portée plus vistemment que ne voleroit vn oyseau tournoyant sept fois la terre du leuant au Ponant en tel espace de temps, que l'on peut dire **VN AVE MARIA**. Comme donc cest oyseau seroit en vn infiny nombre de lieux presque en mesme instant; de mesme l'Estoille. Si Dieu a fait de telles merucilles selon les loix naturelles, ez corps de sa maison; dira on qu'il se contredict, s'il fait que le corps de sa maiesté soit en plusieurs lieux en mesme instant dessus les loix de la nature commune? Nous auons donc monstré contre la pretention des Ministres, qu'il n'y a aucune contradiction, qu'une substance tant spirituelle que corporelle soit en diuers lieux; s'il n'y a poinct de contradiction; Dieu le peut faire. Parquoy leur Philosophie reiectât la presence du corps du Sauueur en l'Eucharistie à cause

*Dieu peut
donner des
qualitez
spirituelles
à un corps.
1. Cor. 13.
44.*

*Les astres
en vn infiny
nombre
des lieux
en mesme
temps.*

*Admirable
vitesse.*

*Le corps de
Dieu pri-
uilegié sur
tout corps.*

à cause de ceste contradiction pretendue, est vne vaine & temeraire presumption, vne Philosophie profane, & tres-indigne d'un Docteur Chrestien.

La pretendue contradiction des Ministres sur la pluralité des lieux refutée par autres preuues.

CHAP. XLIX.

REnuoyons encor par quelques autres preuues ceste Ministresse contradiction imaginée sur la pluralité des lieux. L'vne de ces preuues est l'experience prinse sur le mesme corps du Sauueur, que l'Ecriture nous tseigne s'estre trouué en plusieurs lieux en vn mesme temps selon la Confession des Ministres: ce que ie môstre ainsi. Ils disent que le corps du Sauueur ne bouge du Ciel, & qu'il n'en partira iusques au iour du iugement (ie prens leur Confession sans examen pour le present.) Ils ne peuuent nier que saint Paul n'aye veu **I E S V S- C H R I S T** en terre, depuis qu'il est monté au Ciel; car c'est luy mesme qui l'escrit, disant que **I E S V S- C H R I S T** a esté veu par luy, comme par vn auorton, non en vison estant au Ciel, mais en terre, en la façon qu'il auoit esté veu de Saint Pierre, de S. Iaques & de plus de cinq cens Freres apres la Resurrectiõ. Ce qui est encor euident par l'histoire de sa conuersion, nommément par ces paroles de Saint Paul, *Seigneur qui estes vous?* qui montrent qu'il voyoit vn homme brisant d'vne lumiere esclatante, comme vn Soleil pres de soy. Car s'il l'eut veu au Ciel, il n'eut demandé autre chose, ny fait doubte, que ce n'eut esté Dieu ou vn Ange de sa part: il s'en suit donc necessairement que le corps du Sauueur estoit ensemblement au Ciel & en terre. Il n'y a point donc de contradiction, ny de meslange du vray & du faux, de dire que le corps du Sauueur se trouue en diuers lieux en l'Eucharistie.

*Iesuchrist
veu par S.
Paul. 1.
Cor. 15. 8.
Cõme par
S. Pierre
& S. Iaques.
Seigneur
qui estes
vous? ait.
9.*

*Le Sau-
neur appa-
ru à saint
Pierre à
Rome. S.
Amb. ora.
cont. Au-
xer. Age-
sp. l. 3. ex-
ca. Ierof.
Et à saint
Antoine
au desert.
S. Athan.
ap. 2. pro
fuga sua.
Les Mini-
stres sub-
ri's à la
chair.*

D'avantage le mesme Sauveur se monstra à Saint Pierre deuant qu'il fut martyrisé à Rome, & à Saint Antoine apres vne sienne grande affliction, ce qui est tesmoigné par Saint Ambroise, Ægesyppe, Saint Athanase, & par autres Docteurs de telle creance, que personne n'en peut doubter; s'il est capable de foy; moins encor le nier, s'il n'est du tout impudent. Le corps du Sauveur donc estoit au ciel, comme les Ministres dient, & en mesme temps en terre, comme ces saints Peres tesmoignent. Il estoit donc & peut estre encor, en plusieurs lieux, sans contradiction de mensonge & de verité. Et certes c'est merueille, que les Ministres, qui ne voyent sinon des yeux du corps, comme les corneilles, ayant esté si subtils & si clair voyans de remarquer ce neud de contradiction en ceste presence du corps du Sauveur, ou nul des anciens Peres n'y vit iamais que toute cōuenance, & digne marque de la toute puissance de Dieu; à laquelle ils ont tant attribué, que non seulement ils ont creu, que le Sauveur pouuoit faire, que son corps se trouuat en diuers lieux en mesme instant, mais encor tout autre corps. De son corps il est tres-euidét qu'ils l'ont creu & enseigné. S. Chrysostome au lieu que cy deuant auons cité: *ô miracle, ô diuine benignité. Celuy qui sied la hast à la dextre de Dieu, en mesme instant est manié de la main de la main le Sacrement* S. Chryso. in 10. ad Hebr. S. Ephren l. de nar. Dei non seruit. cy dessus p. 114

Alors les Chrestiens prenoyent à tous! Le mesme Docteur escriuant sur l'Epistre aux Hebreux dict, que le corps du Sauveur est offert en plusieurs Autels en mesme temps. Le mesme escriuent sur le mesme lieu Primasius, & Saint Anselme. Saint Ephren, que nous auons cité cy dessus, dit que le corps de l'Agneau immaculé, c'est à dire de I E S V S - C H R I S T, est prins entier de tous les fideles qui communient.

Saint Cyrille, & Theophylacte enseignent discrettement que I E S V S - C H R I S T sanctifie par sa chair receüe au Saint Sacrement, les ames & les corps de tous

*S. Cyrill.
Alex. loiz.
in lca. c. 32*

tous ceux qui communient par tout le monde, & que
 il est entier en tous. Voyla leur creance sur la presen-
 ce multipliée du corps du Sauueur. Qu'ils ayent
 creu que par puissance diuine cela se peut faire en
 tout autre corps, sainct Augustin nous en sera tesmoin
 pour tous. Il escrit au Liure du soing qu'on doit auoir
 des tres-passez, que Iean Moyne de sainte vie,
 sans bouger de son Monastere s'estoit apparu à vn
 certain homme se tenant en vn autre lieu fort esloi-
 gné de là; Et met en doubte s'il s'estoit trouué reel-
 lement present en ces deux lieux ensemble: *S'il s'est
 trouué present (dict-il,) à l'autre en dormant, il l'a peu faire
 voirement, non par force naturelle; mais par quelque grace
 admirable, par faueur diuine, non de sa propre vertu.* Et vn
 peu deuant il auoit demandé, si les Martyrs estoyent
 presens en mesme temps ez Eglises, esquelles se fai-
 soyent des miracles en leur memoire & inuocation,
 il respond que la question est difficile à decider: &
 montre par cela croire, que par la diuine puissance
 cela se pouuoit faire. Car s'il eut pensé, qu'il y eut
 eu de la contradiction, il l'eut sans doubte pronon-
 cé impossible. C'est la foy des Peres anciens, que
 ceux, qui sont venus apres, ont taché d'illustrer par
 des exemples prins de l'experience quotidienne, com-
 me de la voix & du miroir. Vne mesme voix don-
 nera à cent mille oreilles, si tant il y en a de presentes,
 & sera toute en toutes: vn mesme visage se trouue-
 ra entier en autant de miroirs, s'ils sont tous presens,
 & en autant de pieces qu'on fera du miroir. Et si la
 chair d'Adam est en plusieurs lieux, c'est à dire en plu-
 sieurs milliers d'hommes en mesme temps, le second
 Adam, I E S V S C H R I S T Dieu & homme, ne pourra-
 il pas faire, que sa chair vne en nombre soit en plu-
 sieurs lieux en mesme instant, pour estre communi-
 quée à ses enfans? Or cōbien que tous exemples soy-
 ent cours pour mesurer d'vn pied pareil, la grandeur
 du My-

*Theophyl.
 in ca. 19.
 10a.*

*S. Aug. l.
 de cur. pro
 mo. ag. 6.
 17.*

*Ibidem.
 c. 16.*

*S. Augusti-
 nin pensoit
 qu'un
 corps pou-
 uoit estre
 en diuers
 lieux par
 vertu diui-
 ne.*

*Une voix
 en plusieurs
 oreilles
 Quirinus.
 1. de uerit.
 cor christi.
 Un visage
 en plusieurs
 miroirs.
 Lodoobus
 p. 2. de uita
 christi. la
 chair d'A
 da en tous
 les homes.*

du mystere, ils fussent neantmoins avec le tesmoin- gnage de tant de Saints Docteurs, pour monstrer que Dieu peut faire ce que nous croyons ; & que la contradiction que les Ministres y pretendent, cest vne vaine pretension & rien plus: ce qui se peut entor verifier par les autres mylteres, qu'ils croyent beaucoup plus difficiles & plus approchans de l'apparence de contradiction, que cestuy-cy.

*Les Mini-
stres resu-
rés par leur
foy.*

*En la Tri-
nité vne es-
sence en
troys pers-
ones
En l'Incar-
natio trois
essence: en
vne pers-
one.*

*En la Resur-
rection.*

*Le mystere
de la Resur-
rection
est difficile
à croire
aux Pay-
ens.*

*Les ministres
mauvais
philosophes.*

Ils croyent en la Trinité, qu'une nature est en trois personnes reellement distinctes: or qu'une nature soit vne & qu'elle soit en troys personnes diuerses, c'est vne chose plus arduë à croire sans comparaison, que de croire qu'un corps soit en plusieurs lieux ensemble & ne soit qu'un: car la nature fait vn avec la personne en laquelle elle est, ce que ne fait pas le lieu avec la chose qu'il contient. Ils croyent neantmoins & passent ceste difficulté sans pretendre contradiction. Ils croyent en l'Incarnation que trois natures, la diuinité, l'ame & le corps sont vnies en vne personne, à sçauoir en I E S V S- C H R I S T, & que l'humanité subsiste sans appuy de subsistance humaine. Quel iugement humain peut comprendre telles vnions? Ils croient la Resurrection des corps: n'est-il pas plus difficile d'entendre comment vn corps, qui aura esté redigé en poudre, qui aura esté deuoré, qui aura passé au corps d'un autre homme, ou d'une beste, soit restitué à vn mesme? d'entendre comment vn indiuidu soit fait deux fois par deux actiôs: & toutesfois ne soit qu'un?

Le mystere est si éloigné de l'entendement, que les Philosophes l'ont tousiour estimé impossible iusques à s'en mocquer: & entre les Chrestiens il y a eu des Heretiques directement cõtre-bandez. Si les Ministres croyent tous ces mysteres & autres semblables, pourquoy refusent ils de croire que le corps de I E S V S- C H R I S T soit en diuers lieux en vn mesme temps: puis que l'Escriture le leur dict, l'Eglise le leur enseigne, les Saints

Saincts le leur tesmoignent, aussi clairement que les mysteres qu'ils croyent? pourquoy font-ils difficulté de croire cecy? Pourquoy forgent-ils des contradictions parmi les tenebres de leur ignorance? n'est-ce pas d'autant qu'ils sont ou veulent estre Filósofes & non Chrestiens? qu'ils croyent par fantasie; & font choix à leur sâtasie? qu'ils choisissent non ce que leur enseigne la voix de Dieu, mais ce que le sens & jugement propre leur dicte? & faire ce choix & ceste election de son propre cerueau, n'est-ce pas estre veritablement Electif, c'est à dire Heretique? Et s'ils croient à la Cene de Caluin, que Caluin mesme dict ne pouoir ny expliquer, ny comprendre, pourquoy laissent-ils de croire nostre Eucharistie, encor qu'ils ne puissent entendre ses mysteres? n'est-ce pas d'autant qu'ils aiment mieux auoir les hommes pour guide, que Dieu? & que leur foy est vne foy humaine appuyée en la chair, & non vne foy Chrestienne & diuine venant de l'esprit diuin?

*de perihós.
Heretique
c'est à dire
qui fait
choix pour
croire ce
que luy
plait.*

*La foy des
heretiques
est une foy
humaine.*

*Vaines questions des Ministres sur les accidens
en l'Eucharistie, renuoyées.*



CHAP. I.

Les pointillent encor, & demandent comment les accidens peuuent demeurer sans subiect, & produire la substance; comment la quantité, la blancheur, la faueur, l'odeur du pain & du vin peuuent subsister sans le soustien du pain & du vin, qui ne sont plus, apres la consecratió? & comment de ces accidens, s'ils viennent à se corrompre, en font engendrez des vers & autres substances? Que saint Augustin responde, s'il luy plaist, à ces interrogats, pour nous, ce qu'il respondiçt iadis aux Payens faisans telles questions, contre la doctrine Chrestienne: *Voyez vous, disoit-il,*

par quelz argumens l'infirmité des hommes coiffée de vanité

*S. Aug. l.
21. de ciuit.
c. 11.*

contre-dict à la toute-puissance de Dieu! n'est-ce pas tous-
jour se mirer à son iugement, & mettre en compro-
mis la puissance diuine? n'est-ce pas tousiour vou-
loir comprendre ce qu'on doit croire; & faire du
Philosophe, & laisser d'estre Chrestien? Quoy donc?
Dieu ne pourra pas donner fermeté à l'accident sans

*Il y a plu-
sieurs cho-
ses en la na-
ture qu'on
ne peut en-
tendre.*

subiect, ny force de faire vne substance, parce que les
Ministres sont presomptueux & lourdaux? Or puis
qu'ils perseuerent en mesmes erres, perseuerons à leur
enseigner les mesmes leçons, iusques à ce qu'ils soyent
sçauans de leur ignorance. Qu'ils respondent non
des effectz qui sont sur le Ciel; mais qui sont deuant
leurs yeux tous les iours en terre: combien y a-il de
choses, non pas en la Religion, ou tout est sublime &
reueü, mais en la nature mesme, lesquelles ils voyent,
& ne peuent comprendre? comment est-ce que la
chaux brule en l'eau, & s'estainct en l'huile? Le
charbon allumé se reduit en cendre, & enseuely en
terre demeure immortel? entendent-ils ces choses &
mille autres semblables que Sainct Augustin homme
eminent en esprit & sçauoir admiroit, & n'entendoit
point? & neantmoins Dieu ne les a-il pas faittes &
exposées au Theatre de la nature, pour nous môstrer,
qu'il peut faire beaucoup plus, que nous ne pouuons
entendre? Mais les Ministres, qui veulent tout com-
mencer, questionner & comprendre ez Mysteres di-
uins, & sçauoir comment les accidens tiennent bon
sans subiect, comprennent ils en la nature de quel-
le façon Dieu a suspendu la pesanteur de la terre
sans base & soutien, au milieu de l'abyssme du monde;
& barré la fureur des flots marins sans barrières?
S'ils le comprennent, ils sont plus sçauans que Iob,
& sçauant neantmoins Philosophe, & diuin Theologien:
s'ils ne le comprennent point, le doiuent-ils pourtant
mescroire? si l'experience le leur fait croire sans en
sçauoir le commet, quelle difficulté font ils de croire,
que les

*Ces choses
merueilleu-
ses S. Au-
gust. l. 2, de
ciuit. 6. s.
4. 7.*

*La terre
au milieu
du monde.
La mer
bornée.*

Iob. 38. 4.

que les accidens soyent sans subiect en ce Sacrement a. nistez non seulement de la vertu, mais aussi de la presence singuliere du Seigneur, qui donne estre & soutien à toute chose créée? La lumiere qui fut faicte au commencement du monde, estoit vne qualité sàs subiect, comme saint Basile, saint Denys & autres Docteurs enseignent: qui donc faisoit subsister cest accident sans corps, & cest accessoire sans principal? n'est-ce pas le Seigneur, qui est present en ce celeste Mystere de l'Eucharistie, & qui faict que la blancheur & saueur & autres accidens, soubz lesquels il est presët, s'y trouuent appuyez en la quantité, & la quantité en soy-mesme? mais comment se peut-il faire, que l'accident engendre la substâce? Il se peut faire par la puissance de celuy, qui à faict tout de rien: y a-il plus de difficulté de faire vne chose d'une autre, que les produire toutes de rien: l'accidët est-il moins que le rien: & moins capable d'obeyr à la toute-puissance de Dieu, que le rien? Que doubtent donc les Ministres, & que demandent-ils? Mais ne peuuent ils encor entendre ce qu'ils demandent? Ces demandes sont elles de gens Chrestiens ou Payens? de gens, dõt la doctrine commence par le CREDO, ou de ceux, qui n'ont iamais en bouche que, *ὄχι αἴρω*? Et s'il faut passer creance de plusieurs choses en la nature sans scauoir la raison, & s'humilier en la confession de nostre ignorance à la Maiesté du Createur, quel orgueil, quelle iniquité, quelle folie sera-ce, de demander en l'escole Chrestienne raison des Mysteres de Dieu à guise des Naturalistes? d'assuietir aux raisons naturelles ce que Dieu fait sur les loix des choses créées, & qu'il veut estre seulement creu de nous pour le respect, que nous deuons à la supreme verité, & non curieusement recherché, à cause de l'infirmité de nostre nature? Le point d'oc est icy de croire ce que Dieu dit, & meriter en croyant, ce que font les enfans de Dieu en l'Eglise

*La lumie-
re sans sub-
iect. S. Ba-
sil. hexam.
S. Dionys.
de diui no.
c. 4. Da-
mas. l. 2. de
fil. c. 7. S.
Aug. dubi-
tar. l. 22.
cont.
Fausst. iuis*

*Si l'accidët
engendre
la substam-
ce.
S. Tho p. 9
q. 77. a. 1.*

*Credo, ie
croy, mut
Chrestien.
Quero, ie
demande,
sous du filo
soph.*

*Les curi
eux, semper
querentes.
2. Timoth.
3. 7.*

Catholique, & non tousiour commenter & demeu-
rer tousiours en son ignorance, comme font les errans
& curieux. Qu'ils croyent d'oc ce que l'Escriture leur
enseigne, plustost qu'à leur fantasie : l'Escriture dict,
que le Sauueur est en l'Eucharistie & non le pain,
d'ou s'ensuit que les accidens, qui demeurent, y sont
sans subiect. C'est à eux, s'ils s'ot fideles, de croire à ce-
luy qui veut & doit estre creu, & qui a fait essay de
ceste merueille en la nature, sur vn autre subiect, com-
me nous venons d'ouyr, & le peut faire en ce Sacre-
ment sur les forces de la nature, puis qu'il le dict: que
s'ils ne veulent croire, qu'ils confessent qu'ils ont fau-
te de foy; & qu'ils sont des fantasistes infideles, au
lieu d'estre fideles Chrestiens,

*Que s'a esté la volonté du Sauueur de nous donner son
corps precieux en l'Eucharistie.*

C H A P. L I.

AYant noz aduersaires bien rodé & bien debatu
en infideles Naturalistes sur l'impossibilité des
creatures, sans respect de la puissance du Createur, ilz
bandent d'vn autre costé par des raisons empruntées
de la Philosophie morale, avec aussi gros interestz de
leur foy, qu'ilz ont fait de la naturelle; & affirment
que quoy qu'il en soit de ceste toute-puissance, la-
quelle nous opposons à leur fole Philosophie, le Sau-
ueur n'a point voulu donner sa chair à manger, sinon
en esprit & par foy. Leur raison & Philosophie est, d'au-
tant que l'auoir present & participer reellement, c'est
chose non seulement inutile, mais encor indecente; à
cause des inconueniens, qui viennent de ceste reali-
té. Voyla le cefme de leur sagesse, & l'obiet de la
presomption des gens esgarez, qui perdans la foy,
perdent le iugement & la honte; & veulent reduire
à la mesure de leur cerueau la volonté de Dieu, aussi
bien

*Raisons de
Caluin l. 4
inst. c. 12.
§. 32. &
contre
Wesphal.*

bien que sa toute-puissance, sans permettre qu'il soit ou bon ou puissant, sinon entant qu'il semble estre conuenable à la fantasie humaine. Le Sauueur donc n'a poinct voulu donner sa chair: parce que cela semble inutile & indecent au iugement des Ministres. Mais puis qu'il à semblé salutaire au Sauueur; & puis qu'il à dict, qu'il la donnoit, quelle raison & quelle sagesse peut estre meilleur pour nous persuader, que son auctorité; & croire que cela est tres-vtile, tres-seant & tres-conuenable? Et quel argument plus certain pouuons nous auoir de sa volonté, que les tesmoings de son ordonnance? Et quand il à dict, que sa chair profitoit à la vie eternelle, la peut ont estimer inutile ou mal seante?

Presomption des Sctis istres.

La parolle de Dieu supreme auctorité.

Mais voyons si nous auons bonne occasion de croire que ç'a esté l'intention de I E S V S - C H R I S T de nous auoir donné sa chair à manger; Et apres nous examinerôs les raisons de ceste Sagesse Reformée, qui pense mieux sçauoir la volonté de Dieu, que Dieu mesme, & qui sçait mieux mefnager les affaires de Dieu, que la sagesse de Dieu. La volonté de quelqu'un se peut cognoistre par deux voyes; par la parolle & par les actions. Or nous auons prouué, que nostre Seigneur deuant qu'endurer la mort, il auoit promis de donner sa chair à manger, & son sang à boire, & que le soir deuant qu'endurer couchant sa dernière volonté par l'institution de son Testament, il exhiba sa promesse, & donna son corps à manger & son sang à boire disant; *Cecy est mon corps, Cecy est mon sang* sa promesse du nouveau Testament. Nous auons monstré qu'en la loy de Moyse il auoit minuté par figures & promesses ce Testament, pour le mettre en meilleure forme, & le coucher de sa propre bouche en la loy de grace. Voila sa parole & les effectz tesmoings de sa volonté, & dernière volonté: qui pourra dire maintenant sans contredire à la verité, & se rire de Dieu, que ce n'a pas esté

Promesse de la chair du Sauueur.
Ioan. 6.

Accomplissement de sa promesse
Mat. 26.
26. Marc.
14. 22. Luc.
22. 19.
1. Cor. 11.
24. Cy des-
sus l. 1. 1. 2.
42. p. 259.

esté sa volonté de nous donner sa chair à manger, & son sang à boire: veu que luy à dict & laissé le contraire en termes & actions peremptoires ? Nous auons aussi monstré, que les Apostres tesmoins presens de ce testament, & executeurs nommez de ceste dernière volóté, l'auoyent ainsi presché & mis en pratique: que l'Eglise Catholique gardienne des instrumens de son tres-honoré & tres-cher espoux, l'auoit ainsi entendu & enseigné; que les Saints Docteurs interpretes de ce testament, y auoyent mis leur explication conformement aux Apostres & à l'espouse de I E S U S C H R I S T. Finalement nous auons refuté les aduersaires, qui par leurs faulses gloses vouloient corrompre les clauses de ce testament contre la pratique des Apostres, contre le sens de l'Eglise, & le commun consentement de toute l'antiquité, y a il dequoy doubter avec tous ces argumens, que la volonté de Dieu n'ayt esté de donner son corps en l'Eucharistie, & que la verité ne soit de nostre costé, & le mensonge du costé des Ministres?

*Preuves
des Apo-
stres.*

*De l'Egli-
se Catho-
lique.*

*Des saints
Docteurs.*

*De la re-
futatio des
faulxaires.*

*Preuves de la volonté de Dieu prinſes des
Miracles.*

C H A P. L I I.

EN outre nous auons pour verifier la mesme assertion vne autre sorte de preuve prinſe des Miracles, voisine à la sainte Eſcriture, & tenant rang avec elle en pareille auctorité & avec plus grand efficace enuers les infideles: car par telz effectz Dieu parle aux hommes, & donne vn tesmoignage sans reproche, & sans doute de sa volonté, & duquel tesmoignage il à vsé pour faire croire les plus mescreans. Quand il voulut monstrer à Pharaon, que sa volonté estoit, que son peuple sortit d'Ægypte, il fit parler les elemens, les bestes, & les creatures muetes estonnées

*Les Eſcri-
tures par-
lent aux fi-
deles, les mi-
racles à
tous.*

*Pharaon
contrainſt
d'obeyr par
miracles.
Exod. 4. 1.*

par

par œuvres surnaturelles pour ceste fin. Pour faire paroistre que Aaron fut esleu Pontife, il donna soudainement des fleurs & des fruitz à vn bois sec: & les ambitieux furent arrestez ne doubtant plus de la diuine ordonnance. Quand il fut question de monstrier au monde, que son vouloir estoit qu'on creut à la Predication des Apostres, il fit mille & mille merueilles, & continue faire selon qu'il voit estre expedient, pour estre autant de tesmoignages de son bon plaisir. Parquoy quand nous montrons que **ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ** à fait des miracles en l'Eucharistie, & par l'Eucharistie Catholique, nous mettons vn tres-certain argument, que sa volonté à esté de nous y donner ce que nous y croyons, qu'il approuue nostre foy, & qu'il nous y à voulu donner, & nous y donne la reelle presence de son corps en la façon & maniere que l'Eglise Catholique l'enseigne. Or de plusieurs Miracles, que nous auons choisi pour faire nostre preuue, le premier est celuy, qui fut fait en la personne des deux disciples, qui auoyent inuité le Sauueur en Emaus: auxquels premiers il donna le Sacrement de son corps apres sa Resurrection: & par iceluy leur ouurit les yeux miraculeusement, à ce qu'ils le cogneussent, ne l'ayant sçeu recognoistre au parauant ny par ses deuis, ny par son port & visage. Que ce fut l'Eucharistie, qu'il leur donna, la façon de parler de l'Euangeliste le monstre: Car exposant ceste action il declare qu'elle fut faite en mesme point du iour & du souper, & avec mesmes paroles, que l'Eucharistie auoit esté instituée; *Ayant souppé, dict-il, il print le pain, le benit, & le rompit & leur distribuoit, qui sont les paroles, & le temps de l'institution: Si bien que par la semblance de la ceremonie, il declare vne semblable action. De dire que ceste fraction fut quelque certaine façon de couper le pain, qui donna à cognoistre le Sauueur, comme quelques vns ont escrit, c'est parler*

Election d'Aaron par miracles, num. 17. 8.

La parole des Apostres suruie de miracles Marc. 16.

Miracle de l'Eucharistie en Emaus. Luc. 24.

Le Grec ποτιε ερεπτο εν τω κειτε κλειβηνα. cum recubuisse, ayant souppé. Luc. 24

Opinion sans son dement.

non

non seulement sans autorité, mais encor sans raison. Car ny l'Escriture ny aucun Ancien ne le dict. Et n'est pas vray semblable, que n'ayans ces Disciples peu y recognoistre le Sauueur aux traictz de son visage, ny à l'air de sa voix & parole, qui estoient signes tous propres pour le marquer, ilz l'eussent recogneu en ceste action, qui estoit commune à tous & vulgai-

Rompre le pain perfrage de la celebration de l'Eucharistie.
Faction du pain.
act. 2. 41.

Luc. 22. 27

Mc aduaro panem.
Matth. 26.
S. Aug. l. 3 de consens. Euangelif. c. 25.

Pain des euechumes. S. Ambr. Aug. l. 2. de pece mit. c. 25. cy deffus p. 35.

Pain benit. S. Eucharistie. S. Aug. cité par B de m. cap. 10. cor. cy deffus c. 20. p. 422. S. Chryso. hom. 9. c. 28. var. locu. S. Matth. Theophyl. in Marc. 16.

re. Ioinct que rompre le pain est vne frase, qui signifie la celebration de l'Eucharistie, comme il est evident par le passage qui est en l'histoire des Apostres, ou il est dict: *Que les Chrestiens perseneroyent en l'Oraison Et la Communion de la faction du pain*, c'est à dire en la celebration du Sacrement & Communion du corps du Sauueur. Et ces mesmes Disciples qui auoyent communié, vsferent de tel langage disant, *qu'ils auoyent recogneu le Sauueur par la faction du pain*; & quand l'Escriture veut signifier la refection commune, elle dict non rompre le pain, mais manger le pain. C'estoit donc l'Eucharistie & le miracle fait par l'Eucharistie. Et c'est la doctrine de saint Augustin expliquant ce lieu & escriuant que ces deux Disciples cogneurent le Sauueur par le Sacrement que leur donna le Sauueur: *De maniere*, dict-il, *que leurs yeux furent ouuers, comme il leur donnoit le pain benit, qui est son corps, non le pain benit commun qui est celuy des Catechumenes*, dict il ailleurs. Beda, Stra^lus & Theofylacte tiennent la mesme foy, avec l'auteur de l'Homelie neuuesme sur certains lieux de saint Mattheu, soit saint Chrysostome, ou autre. Or en ce miracle doiuent estre considerées trois circonstances notables, la premiere est que le premier miracle que le Sauueur fit apres sa Resurrection, ce fut par l'entremise du Sacrement de son corps: La seconde que ce miracle fit ouuir les yeux aux ignorans & leur planter la foy de la glorieuse Resurrection de son corps. La troisieme qu'il disparut aussi tost, qu'ilz l'eurent recogneu.

gneu. La premiere nous enseigne, que comme c'est vn Sacrement de la Resurrection de noz corps, convenablement aussi il fut employé le premier pour faire voir la Resurrection de celuy du Sauueur. La seconde nous monstre, que ceste viande illumine noz ames & ouure les yeux pour faire cognoistre I E S V S C H R I S T à consolation, comme iadis la viande defendue par cōtraire effect auoit ouuert les yeux à noz premie ancestres, leur faisant voir la confusion de leur nudité. La troisieme nous apprend, que le corps du Sauueur n'est pas subiect aux loix ordinaires de la nature, l'vne desquelles est estre visible; & que quand nous auôs la foy de la verité de son corps, il n'est plus besoing de le voir des yeux corporels; nous apprend aussi que les Ministres sont ignorâs & mescreans, d'estimer que le corps du Sauueur soit en tout & par tout semblable aux autres corps, sans auoir aucune prerogative sur la nature commune. Voila le premier miracle fait par ce Sacrement.

Sainct Paul en remarque plusieurs autres en peu de mots, quand il dict reprenant les Corinthiens, qui se presentoyent indignement à la table, que plusieurs d'entre eux estoient foibles & malades, & plusieurs dormoyent, c'est à dire, auoyent esté punis de maladies & mort extraordinaire, comme saint Chrysostome & saint Ambroise l'expliquent. Si la lepre du Roy Ozias, pour s'estre ingeré de faire l'office du Prestre: & la mort d'Oza pour auoir indiscrettement touché l'Arche d'Alliance, fut miracle; autant de maladies & de morts, qui faisirent les Corinthiens pour auoir touché irreueremment le corps du Sauueur, autant furent de miracles.

Sainct Cyprien en recite quelques vns de mesme genre. Il escrit que luy disant la Messe, vne femme qui auoit communié avec conscience de quelque peché occulte, mourut subitement: & vne autre ayant osé ouuir

Le premier miracle du Sauueur apres sa Resurrection fut par l'Eucharistie. Le corps du Sauueur germe de la Resurrection. Par la viande des yeux d'Adâ ouuers à sa confusion.

Autres miracles du Sacrement 1. Cor. 11. 30. S. Chry. & S. Ambr. 261. Ozias le Preux. 1. Paral. 26. 21. + Reg. 15. 5. Oza mort. 2. Reg. 6. 7.

S. Cyprien Item 5 de lapsu. Vne femme morte subitement.

ouuir avec irreuerence le Ciboire ou coffret, ou estoit le saint Sacrement, c'est à dire le corps du Sauueur, elle en vit sortir vne flamme subite, de laquelle estonnée s'arresta sans passer outre. Vn homme aussi receuant de sa main selon qu'alors on faisoit, & venât communier sans deüe preparation trouua qu'il portoit des cendres au lieu du Sacrement.

*Sozom. l.
Ecclef.
hif. c. 5.
Hypocrisie
punie.*

Sozomene recite qu'une femme Payéne faignoit d'estre Chrestienne, pour crainte de son mary; laquelle ayant vn iour assisté à la Messe & à la communion, print le saint Sacrement comme les autres: mais voycy que comme elle l'eut mis en la bouche & touché des dens, elle sentit que c'estoit vne pierre; si s'en courut incontinent à l'Euesque luy demandant pardon & absolution de son hypocrisie, & luy monstrant la pierre marquée des dens, se fit à bon eicient Chrestienne. Cecy aduint du temps de S. Chrysofome: & la pierre se gardoit encor en Constantinople du tēps de Sozomene, ainsi que luy mesme escrit.

*S. Amphibrosius epi.
in vita S.
Basili.
Iuif conuerty.*

Vn Iuif, du temps de saint Basile, vsant de mesme hypocrisie & simulation, faignit aussi d'estre Chrestien, principalement affin d'espier ce qu'on faisoit en la Messe, de laquelle il oyoit tant recommander les mysteres. Or estant luy present vn iour quand saint Basile la disoit, il voyoit vn petit enfant estre distribué: Si print vne Hostie comme les autres; & beut du Calice: l'Hostie fut tournée en chair, & le vin en sang, & luy conuert & baptisé aussi tost par saint Basile.

*Daniel
Abbas in
vit. pp. l. de
prouid. &
contempl.
vn vieil
lard delir-
uré de
doubte.*

Daniel Abbé recite en la vie des Peres vn semblable miracle aduenu en la personne d'un bon vieillard homme idiot & de bōne vie, mais tombé en tentation d'infidelité, ne voulant croire que le corps du Sauueur fut presēt en l'Eucharistie. Deux autres vieillards Catholiques ses bons amis & familiers Payans entendu, esmeux de compassion se mirent en prieres pour

pour luy, & l'exhorterent de prier aussi & de requerrir à Dieu de luy ouvrir les yeux : si furent tous exaucez. Car le iour du Dimanche d'apres il vit avec eux en l'Eglise sur l'Autel, ou estoient les pains consacrés, comme vn petit enfant estendu ; & la communion, qu'il prenoit estre deuenue vne piece de chair sanglante ; dequoy effrayé se mit à crier à l'imitation de S. Thomas: SEIGNEUR DIEU IE CROYS: & incontinent la chair retourna en la premiere forme sacramentelle du pain.

Sainct Opatrus Euesque Mileuitain reproche aux Donatistes leur impieté commise contre le Sainct Sacrement, miraculeusement punie par vengeance diuine: *Vox Euesques*, dict-il, *commanderent de donner l'Eucharistie aux chiens, mais non sans marque du iugement de Dieu: Car ces mesmes chiens enflambez de rage contre leurs maistres les deschireront d'une dent vengeresse comme gens incogneux & ennemis, & comme larrons & criminez du saint corps de Dieu.*

*S. Opatrus
Mileuirai.
l. 2. contra
Parm. do-
natist.
Impieté pu-
nie.
Les Disci-
ples des
Euesques
ont faillé le
meisme.*

Thomas Vualdenfis escrit auoir veu de ses propres yeux à Londres en l'Eglise Cathedrale de saint Paul en Angleterre, quand le venerable Euesque de Cantorbery Thomas Arondel en la preséce de quelques autres Euesques, examinant vn certain Tailleur accusé d'estre Sacramentaire, lequel apres plusieurs remonstrances à luy faictes en vain, à ce qu'il eut à laisser son heresie, & honorer le saint Sacrement là present, respondit avec vne outrecuidance Heretique, qu'il n'en feroit rien, & qu'il eslimoit vne araigne plus digne d'honneur que l'Hostie. Ayant dict ces paroles, voicy en mesme instant, vne araigne de monstrueuse forme & grandeur, qui portée à plomb par son fil du plus hant de la voute, se font aux leures de ce Blas-femateur pour entrer en sa bouche ; qui conuaincu par ce tesmoignage extraordinaire fut condamné au feu.

*Thomas
Vualdenfis
l. contra.
102. Vni-
uers.
Vn blas-
phemateur
puni.*

*Araigne
monstrueuse
en sa.*

S. Greg. l. 2. Dialog. Un boi- reux & muet guery. Vn pauvre homme boyreux & auégie fut présenté à S. Agapetus Pape, par ses parens avec prieres & larmes, à ce qu'il luy pleust le secourir, se confians que Dieu ne refuseroit rien à ses prieres. Il le fit porter au lieu ou il disoit la Messe, & icelle acheuée le prend par la main; le pauvre homme se leue marchant sur ses pieds : & luy ayant le S. Pere mis le corps de nostre Seigneur en la bouche parla aussi tost.

Arnol Bonauall. l. 2. vita S. Bernardi. Une Demoniacle guery. Comme Sainct Bernard fut venu en la ville de Milan, on luy presenta vne noble & ancienne Matrone, que le Diable auoit possédée plusieurs ans, & rendue si miserable & si difforme, qu'elle faisoit compassion & horreur à tous ceux, qui la voyoient. Si la fit porter en l'Eglise, & ayant fait mettre tous les assistants, qui estoient là accourus sans nombre pour voir

Le Diable coniué avec l'Hostie consecree. Paroles de S. Bernard coniué le diable lib. 2. vita. ipsius c. 3. ce qu'il feroit pour ceste pauvre creature, après tant d'autres qui auoyent trauaillé en vain; Il dict la Messe, & ayant acheu de dire l'oraison de nostre Seigneur print l'Hostie consecrée posée sur la patene : & la metant sur la teste de la Possédée, coniué le Diable en ces termes: *Voicy ton Iuge, malin esprit; voicy la souveraine puissance, resiste si tu peux. C'est luy qui deuant enduring la mort pour nostre salut à dict: C'EST MAINTENANT QVE LE PRINCE DE CE MONDE*

106. l. 2. 31. SERA CHASSE DEHORS. *C'est le corps qui a esté formé du corps de la Vierge, qui a esté estendu en l'arbre de la Croix, posé au sepulchre & qui est resuscité & monté au Ciel. Esprit malin, ie te commande par la terrible puissance de ceste maiesté, que tu ayes à desloger du corps de ceste sielne seruant, sans iamais plus y eser r'entrer. Et ayant dit ces paroles retourne à l'Autel, acheu la Communion, & la femme en mesme instant fut guerie; & le Diable chassé, contrainct de monstrer par sa fuite, quelle estoit la vertu de celuy qui estoit caché en ce Sacrement, & au nom de qui il auoit esté coniué.*

Sainct Ambroise Euesque de ceste ville-la recite com-

comment son frere Satyrus fut deliuré d'vn perilleux naufrage par l'ayde du sainct Sacrement. Car l'ayant fait porter avec soy voyageant sur mer, selon que la coutume estoit alors des Chrestiens de tenir le sainct Sacrement en leurs maisons, ou le porter quāt & eux: comme il se vit en danger eminent de sa vie, il le print en son col; & avec ceste seule table d'esperance se iette confidamment en la mer apres le fracas & debriement du nauire, & ne fut point frustré de son esperance; car il sortit sain & sauué des ondes & de la tourmente, miraculeusement.

Sainct Augustin recite qu'vn certain sien voisin homme d'auctorité, & autresfois Tribun du peuple, nommé Hesperius, auoit vne maison infestée des malins esprits, qui faisoient plusieurs dommages aux bestes & seruiteurs. Il pria, dict Sainct Augustin, en mon absence nos Prestres d'y enuoyer quelqu'vn d'entre eux, les prieres duquel ilz estimassent pouuoir estre profitables. Vn s'y en va; affrit le Sacrifice du corps du Seigneur, priant Dieu de tout son cœur à ce qu'il luy pleut de faire cesser ceste infestation: Dieu l'exauça & la fit cesser.

Voyla quelques miracles, que nous auons choisis parmy plusieurs, qui sont couchez ez registres de l'histoire Ecclesiastique ancienne & moderne, que ceux pourront voir, qui desirent en lire d'auantage. Ceux-cy suffisent à nostre propos, pour prouuer que ç'a esté la volonté de Dieu, de nous donner sa chair au S. Sacrement de l'Autel. Car faisant tels miracles en faueur de nostre foy il tesmoigne par son auctorité que elle est vraye; autrement il auctoriserait vne foy erronée, ce qu'on ne peut dire sans blasfeme. Or nostre foy croit, que sa chair est en l'Eucharistie; il tesmoingne donc qu'elle y est; il tesmoigne aussi que sa volonté & ordonnance à esté de la donner: car comment l'auroit-il donnée, & comment continueroit-il de la donner, si ce n'estoit la volonté? par mesme moyen

*S. Ambro.
in orat. 1.
de obitu
Satyri fra-
tris sui, Sa-
tyrus deli-
uré de nau-
frage.*

*S. Aug. l.
22. de ciuit.
c. 8.
Si son
deliuree
des malins
esprits.
Le sacrifi-
ce du corps
du Sau-
neur. La
Dessé.*

*Les mira-
cles tes-
moings ir-
reprocha-
bles de la
verité.*

Toute nostre foy du Sacrement auторisee par les miracles.

La Cene des Ministres sans miracles es sans verité.

Pierre Mart. contre Gardiner. ob. iett. 158.

Nicolas miracles Mescreance inuieuse se aux hommes & a Dieu.

Contre la providence diuine.

il auторise la Transsubstantiation, l'affiecte des accidés, au Sacrement; le Sacrifice & tout le reste, que nous croyons en l'Eucharistie. Les Ministres n'oseroient dire, que ces merueilles ayent esté faictes pour leur Cene; car ils ne reconnoissent en icelle ny la realité du corps du Sauueur, ny Sacrifice, ny autre chose, mais seulement vn morceau de pain mis sur la table pour signe; ou l'histoire des susdicts miracles specifie la presence du corps du Sauueur, le Sacrifice, la Messe, les Autels, l'Hostie consacrée; & parle d'vn langage qui ne peut conuenir à autre qu'à nostre Sacrement. Ces miracles donc sont faits pour nostre Eucharistie, & les Ministres n'y pretendent rien pour eux. Il est vray que n'en pouuant auoir aucun pour lustre de leur Cene, ils ont ietté les tenebres aux nostres, avec plus de volonté que de puissance de les obscurcir. Car ils ont dict, que c'estoyent des illusions, & non vrays miracles: mais c'est leur mescreance, qui est vne vraye illusion, qui leur creuant les yeux, les garde de croire ce que les susdicts Historiens ont creu, & qu'ils n'eussent iamais osé coucher par escrit, s'il n'eut esté veritable: & comme ceste mescreance est inuieuse a Sainct Cyprien, Sainct Basile, Sainct Ambroise, Sainct Augustin & autres Saincts Personnages escriuains ou instrumens des susdits miracles, aussi donne elle contre Dieu. Car elle luy desrobe la louange de ses œuvres, les attribuant au Diable son capital ennemy, & luy rauissant l'honneur de sa providence, qui n'est aucunement bonne, si elle a permis qu'en son Eglise ces illusions ayent si long temps regné avec si grands interets de la foy, sans descouurir les fraudes de Sathá, ny faire vn seul signe pour declarer la verité pretenduë de ceste Cene Reformée. Or nostre foy n'est pas telle. Nous croyons que ceste diuine sagesse à tout iour assisté & assistera la verité de son Eglise, sans permettre iamais que le Diable puisse vser d'aucune illusion

sion contre la foy principalement, qu'à la fin il ne la fa-
 ce venir au iour: nous croyons que les portes & puis-
 sances d'Enfer ne preuadront jamais contre ceste
 foy, selon la promesse que le fils de Dieu en a faite:
 nous croyons, qu'il a defendu & defendra en icelle le
 Sacrement de son corps contre toutes illusions, im-
 postures, & calomnies, ou par miracles, ou par autre
 façon. Les aduersaires cependant ne peuuent nier vne
 merueille reluire tousiour en l'Eglise Catholique, ce
 est que les Diabes coniuerez auéc le saint Sacremēt,
 à la façon que Saint Barnard les coniueroit, fremissent,
 vrent, & sont chassez des corps: & donnent à leur
 grand creue-cœur, tesmoignage de la presence de ce-
 luy, en vertu duquel ils sont coniuerez & chassez. Que
 si les Ministres perseuerent de dire, que ce sont illu-
 sions & saintes de l'ennemy pour tromper le monde,
 qu'ils employent vn peu leur morceau de pain reformé
 pour coniuierer ces Esprits illuseurs; & qu'ils leur
 facent cōfesser par la verité de leur Cene, que ce sont
 illusions, & que nostre Sacremēt n'est point de Dieu;
 alors nous verrons de croire à leur dire. Que s'ils n'ot
 sçeu jamais rien faire que parler & nier sans raison;
 s'ils ont plus de peur des Diabes, que les Diabes
 d'eux; s'ils fuyent les Demoniacles & n'osent entre-
 prendre de les coniuierer, qu'ils soyent plus sobres à ca-
 lomnier la foy de nos miracles, & sçachent que quand
 il n'y en auroit autre pour nostre Eucharistie, c'est vn
 grand miracle, que ayant icelle tant de choses, qui ex-
 cedent le iugement humain, & leur Cene n'ayant rié,
 qui ne soit tres-facile à croire; neantmoins tant de SS.
 & doctes personnages en tous siecles, & tant de peu-
 ples ayent embrassé la foy de nostre Eucharistie; & si
 peu de gens, quelques gueux & tingneux de Vaudois
 & Albigeois, & quelques infensez de nostre siècle,
 ayent reçeu la doctrine de ceste benoite Cene. Main-
 tenant que nous auons monstré par plusieurs diuins

*Nulle puis-
 sance con-
 tre l'Eglise
 Matih. 16
 18.*

*Les Diab-
 les se em-
 b: n' deuaēt
 l'Hostie
 consacrée.*

*Les Mini-
 stres n'osēt
 coniuierer les
 demonia-
 cles.*

*Les Mini-
 stres ne
 peuuent
 nier ce mi-
 racle.*

*La Cene
 n'arie que
 vn homme
 sans foy ne
 puisse croi-
 re.*

tesmoingnages, que la volonté du Sauueur a esté de nous donner son corps en l'Eucharistie, contre la doctrine des Ministres, examinons leurs raisons, par lesquelles ils tachent prouuer que ce n'a pas esté la volonté du Sauueur de nous donner sa chair, & apres nous les contrequarrerons des nostres.

Vaines raisons des Ministres contre l'utilité de la presence réelle de la chair de I E S V S - C H R I S T resutées,

C H A P. L I I I.

LEs raisons de nos aduersaires sont leurs presomptions. Il ne nous a point voulu donner sa chair: parce qu'elle ne nous est pas vtile, disct-ils; *Nous nourrissons,* dict Calvin, *plus delicieusement & grassement la foy, par le symbole & par la participation du corps de C H R I S T, qu'auons dicté, que ceux qui l'arrachent du Ciel.* Le mesme dict Pierre Martyr, & adiouste les paroles du Sauueur disant à ses Apostres vn peu deuant que mourir: *Il est expedient que ie m'en aille de vous, donc s'enfuit, ce dict-il, que sa presence corporelle n'est point vtile; du Pleffis touche ces raisons souuent. Nous respondons que Calvin non plus que Martyr n'entend pas mieux ce qui nous est plus vtile, que I E S V S - C H R I S T. Or puis que I E S V S - C H R I S T nous a laissé son corps, nous deons croire que la presence d'iceluy nous est plus vtile en l'Eucharistie, comme il dict, que le seul signe, comme dict Calvin. La parole de Calvin; & des Ministres nous doit elle faire croire, que ceste presence nous est inutile, puis que l'ordonnance du Sauueur, qui ne peut estre que pleine de fruit, nous dit le contraire? Ouy-mais nous pouons nourrir la foy par le symbole, & par la Communion spirituelle: il est vray; mais cela ne prouue pas que la Communion réelle ne soit vtile: car estant bien faicte, elle contient la viue crean-*

*Calu. l. 4.
Instit. c. 17.
§ 31.*

*Pet. Mart.
cont. Car-
din. obiect.
52 & 60.
104. 16.*

*L'ordon-
nance de
Dieu ne
peut estre
que vtile.*

*Communion
réelle.*

creance, & l'exercice de tout ce qui est contenu au symbole; & tout ce qui est bon & Religieux en la Religion spirituelle, est contenu en la participation reel- le du corps de I E S V S- C H R I S T auteur de vie, de grace, & d'immortalité. Trois biens ensemble sont meilleures qu'un, ou que deux seulement: Nous l'a- uons dit ailleurs, & le redisons encor, pour aider la memoire des Ministres debile à retenir choses bônes; nous auons dit à vne autre occasion que la Vierge re- çeut vn grand fruct d'auoir conçu spirituellement le Sauueur du monde par la foy qu'elle eut de luy, par l'amour dont elle l'ayma, & par l'humilité avec laquel- le elle luy obeyt; mais encore plus-grand, quand avec toutes ces qualitez, elle le porta reellement en son ventre. Les Prophetes furent heureux d'auoir veu I E S V S- C H R I S T en esprit & par foy, mais plus heu- reux les Apostres de l'auoir eu present: & partât I E S V S- C H R I S T les prononce pour ce regard absolument bien-heu- reux: *Bien-heureux, leur disoit-il, sont les yeux qui voyent ce que vous voyez, & les oreilles qui oyent ce que vous oyez. Je vous dis en verité, que plusieurs Prophetes & iustes ont desiré voir ce que vous voyez, & ne l'ont pas veu, & ouyr ce que vous oyez, & ne l'ont pas ouy.* Les Prophetes auoyent sans doute veu, & ouy par foy, & avec fruct spiri- tuel I E S V S- C H R I S T. Les Farisiens & plusieurs Les Phari- siens. Les Farisiens & plusieurs corporellement sans foy & sans fruct; les Apostres & Disciples le voyoyent, & oyoyent avec les yeux de l'ame & du corps, avec plus grand fruct, & plus grand heur, non seulement que les Iuifs mescreans & infidelles, mais encor que les Prophetes, croyans, & fideles. De mes- me donc nostre foy est nourrie par la meditation du symbole, & de la mort du Sauueur, mais beaucoup plus par la presence du Sauueur. Sainct Iean Baptiste s. Iean Baptiste. fut sanctifié au ventre de sa Mere, mais par la presence

*Plusieurs
biens meil-
leurs que
vn d'eux
Cy dessus
p. 38.*

*Causes de
l'heur de
la Mere de
Dieu.*

*Les Profe-
tes.*

Luc. 10. 24

*Les Phari-
siens.*

*Les Apo-
stres.*

*s. Iean
Baptiste.*

de I E S V S - C H R I S T il reçeut vne creüe de nouuelle grace; & releué sur la condition & forces de la nature treffaillit miraculeusement au ventre de sa Mere

Du Pless. pour adorer son Seigneur. Du Plessis estime que la
p. 347. O presence de I E S V S - C H R I S T ne peut estre sans gra-
de suis l. 1. ce comme ailleurs auons dit, & avec vn accent reformé,
o 23. p. 212. nous tañse souuēt comme blasphemateurs, dequoy nous disons que les meschans reçoient en l'Eucharistie le corps d'iceluy, sans receuoir sa grace: S'il croit

Ils se con-
prodisent
cy siuyent
le vint de
leurs fau-
cus.

la presence du corps du Sauueur estre inseparable de sa grace, cōment peut-il dire avec Calvin & les Ministres, qu'elle est inutile? Et s'il estime avec eux la communion qui se faict de foy & d'esprit seulement, estre proutable, pourquoy estimera-il la reception réelle du corps de I E S V S - C H R I S T sans fruiēt, e-

Comment
iustifie le
Baptesme

stant faicte avec la foy & vne deuë preparation? Mais Dieu donne sa grace au Baptesme sans ceste réelle presence: Le croyz bien; il la pouuoit aussi donner sans eau. Il pouuoit donner en la nature, des pommes sans

Dieu nous
assuictit
aux creatu-
res pour
nous hu-
manier.

potier; & en son Eglise sans Sacremens tout ce qu'il donne par les Sacremens, mais s'il a voulu que nous ayons les pommes par le rapport des pommiers, & sa grace par l'entremise des Sacremens, & au Sacrement de l'Eucharistie par la presence réelle de son corps, que veulent les Ministres? veulent ils estre plus sages que Dieu? Il luy à pleu d'essargi. ses biens icy en presence, de se communiquer icy richement, de faire icy vn festin delicieux, & estre luy mesme la viande & le Roy du festin: Y a-il occasion de conterooller son ordonnance, & non plustost de louer son ineffable charité? Les Ministres sont ils infideles & ingrats, parce que I E S V S - C H R I S T est tres-liberal & tres-doux? *Ton ail est-il mauu* *es parce que ie suis b* *disoit*
le Pere de famille au maneur e enuieux. Mais I E S V S
CH R I S T a dict, qu'il eust expedient, qu'il ostant sa presēce à ses Disciples. Pierre Martyr, qui abuse de
ces pa-

Matth. 20.
11.
104. 16.

ces paroles, est vn abuseur; & les Ministres, qui le suivent sont des abusez abusans. Le Sauueur disoit à ses Apostres, qu'il estoit expedient qu'il leur ostant la presence visible, & temporelle, qu'il allat à la mort pour nous rachepter, qu'il resuscitat pour vaincre la mort, qu'il montat au Ciel, pour triompher & enuoyer son Sainct Esprit en terre; mais il ne parloit pas de leur offer ceste presence de son corps en l'Eucharistie, ains la leur deuoit laisser pour memorial de merueille de son Incarnation, de sa Mort, Resurrection, Ascension, & de toutes ses merueilles, pour exciter, nourrir, & accroistre la foy, l'esperance, la charité, & toutes les vertus Chrestiennes à son Eglise, tandis qu'elle voyageroit en ceste terre de bannissement. Comment donc peuuent dire les Ministres avec raisõ, que la presence du corps de I E S V S - C H R I S T est inutile en l'Eucharistie? Et ou est fondée la raison de leur dire, sinon aux meninges & en la coisse de leur ceruelle mal-faïcte.

Quelle presence du Sauueur nou est eue.

L'Eucharistie memorial des merueilles de Dieu. Psal. 110.

Responce aux Ministres sur les inconueniens de la Transsubstantiation: & de la presence du corps de I E S V S - C H R I S T en l'Eucharistie.

CHAP. LIIII.

LA seconde raison des Ministres prinse sur les inconueniens pretendus de la presence du corps du Sauueur, pour oppugner nostre foy, est couuerte de feuilles dor, & seruite par eux avec grand zele de l'honneur de l'Eternel, pour laquelle faire valoir, la plume de du Plessis voltige en plusieurs endroits d'une merueilleuse roideur, & donne des perodes iusques aux nues, & fond à l'instant à terre, pour se planter aussi souuent contre ceste fascheuse transsubstantiatiõ, que il voit d'un œil grauement reformé estre tant iuiuieuse à la Maïesté diuine, luy rauir son honneur

Objets de inconueniens pretendus. Cal. l. 2. in f. c. 17. §. 22. l. Du Pless. t. 6. p. 265.

De Pleff
l. 4. c. 9.
862.

L. 4. c. 3. p.
863.

Re Sacre-
ment doit
estre fait
avec l'in-
tention de
celuy qui
l'admini-
stre.

Cont. Flo-
rent in In-
stru. Ar-
men. conc.
Trid. sess.
7. an. 11.
De Pleff
p. 765.

Ces con-
sequences
sont tirées
de son igno-
rance.

Au Sacre-
ment la gra-
ce depend
de Dieu &
no de l'in-
tention du
Prestre.
Intention de
l'admini-
strant ne-
cessaire.
Cy dessus.

& faire les Prestres Createurs, pour estre adorez. En vn endroit ayant fait selon la foy & science le ramas de tous les maux, qui viennent de la Transsubstantiation, conclud qu'il valloit mieux se tenir à la doctrine des anciens Peres, c'est à dire des Vaudois & Albigeois, desquels il auoit vn peu deuant couché la Confession, & prié le Lecteur de ne la dedaigner: & à sa priere nous l'auons leüe & la toucherons, apres que nous aurons respondu à ces querimones.

L'vne d'icelles est sur ce que nous croyôs que la Transsubstantiation & presence du corps du Sauueur depend de la volonté du Prestre: Car nous difons, que si luy off. ant n'a intention de consacrer, encor qu'il profere les parolles sacramételles, il n'y aura aucune Transsubstantiation ny Sacrement; d'ou s'ensuit que IESVS-CHRIST n'y sera pas present. Du Pleffiss au troisieme chapitre du quatriesme Liure ayant posé en marge pour attiquete, la *Transsubstantiation viciuuse à la nature diuine du filz de Dieu*, fulmine dans le texte exaggerant à grand randon les absurditez de ceste dependance & de ceste intention, qu'il compare aux operations de magie, esquelles, dict-il, la forte imagination fait la chose: apres il interroge disant: Dieu donc aura attaché sa grace à l'intention du Prestre consacrant & non à son institution? & le

filz de Dieu ne sera nostre; c'est à dire la vie qui est en luy, ne se distribuera aux fideles, qu'à mesure de l'operation de ceste intention? Pour faire voir que ce Capitaine ne scait ce

qu'il dict, & qu'avec son ignorance il glose malignement nostre foy, il ne faut que dire, que la doctrine Catholique n'est pas (comme il impose) que la grace du Sacrement depende de l'intention du Prestre: c'est de Dieu qu'elle depéd: mais bien enseigne elle, que pour administrer vn Sacrement, la volonté & intention de celuy, qui l'administre est necessaire, & que sans icelle le Sacrement ne peut estre accompli. Ceste doctrine est de l'Eglise Catholique, & fondée en bon-

en bonne Theologie. Car celuy, qui administre les Sacremens de I E S V S - C H R I S T doit auoir la mesme volonté que I E S V S - C H R I S T : il doit vouloir faire ce que I E S V S - C H R I S T fait par luy, comme par vn instrument raisonnable en ses Sacremens. Il faut donc qu'il aye volonté & intention de Baptiser, de Consacrer, de Confirmer, & ainsi aux autres Sacremens: car c'est l'intention du Maistre & principal agent I E S V S - C H R I S T : autrement s'il le fait par risée, il n'y a aucun Sacrement par son action, ny aucune Eucharistie en l'Eucharistie. C'est ce que l'Eglise Catholique enseigne. Du Plessis dict sans Theologie & sans auctorité d'aucun, sinon de Lucher & de Caluin, que ceste intention n'est point necessaire. De laquelle opinion il s'ensuit, que si quelqu'un vouloit estre baptisé; & qu'un perroquet luy iettat avec son bec vn peu d'eau sur la teste disant ces parolles, qu'on luy auroit apprises: *Je te baptise au nom du Pere & du Fils & du Saint Esprit*, il seroit vrayement Baptisé. Et Caluin ose bien dire: *Quand à moy ie porte tel respect à l'institution de C H R I S T, que si vn Epicurien en se gossant & moquant en son cœur, n'administroit la Cene selon le commandement de C H R I S T, & selon la regle par luy donnée, & avec deüe ceremonie, ie ne doute pas que le pain & le vin presentz de sa main ne me soyent les gages du corps & sang de C H R I S T.* Paroles pleines de contradiction d'un costé; & de l'autre vrais tesmoignages de l'ignominie de la Cene Huguenotte. Contradiction y a il, parce que le commandement de I E S V S - C H R I S T, sa regle & son institution, n'est pas qu'un Epicurien, & un Epicurien se moquant administre son Sacrement, & que vne main & vn cœur si profane, mesnage les saints mysteres de sa maison: & partant Caluin parlant de l'Eucharistie Catholique, allie par son propos l'abomination avec la pureté, les tenebres avec la lumiere, & l'Enfer avec le Paradis; & fait vne insigne iniure

Raison pourquoy l'intention est necessaire.

Luther l. de capt. babilo. c. de baptis.

Cal. in articulo. conc. Trid. sess. 7. c. 11.

Qui n'est Chrestien ne peut administrer l'Eucharistie. Epicurus dicit n'estre de la Cene de Caluin.

au Sa-

au Sacrement de IESVS-CHRIST, l'institution duquel il dict en moqueur hypocrite, si tres-fort respecter. Et au surplus quel Sacrement & quelle Eucharistie est la Cene de Calvin, qui peut estre administrée par vn Payen, par vn infidele, par vn pourceau d'escole gossant & grondant? Quel Docteur dict iamais, que l'Eucharistie peut estre administrée par vn Paien? & si l'Eglise ne permet point aux infideles, ny mesmes aux Catechumenes, qui sont à la porte pour estre Chrestiens, d'assister à ce saint mystere; si elle ne veut que personne d'entre les Chrestiens administre ce Sacrement, qu'il ne soit sacré à Dieu, & dedié par le Sacrement de l'Ordre au seruice de ses Aucels: quelle doctrine est celle de Calvin, qui non seulement ouure la porte de l'Eglise à l'infidelité: ains encores fait Epicurus Ministre de l'Eucharistie? Or qu'il prenne tels Officiers pour sa Cene; le Ministre sera choisi digne du ministere; mais ia Dieu ne plaise que nous disions, qu'on puisse prendre le pain du Ciel consacré d'vne profane bouche & Payenne main. Mais reuenant à du Plessis, ie dis, qu'il nous impose, quand il dict, que nous estimons que la grace du saint Esprit depend de l'intention du Prestre (l'Eglise ne dict rien de semblable.) Ie dis qu'il est ignorant, d'estimer que le Sacrement ne depende point de l'intention du Prestre: car l'institution & l'intention de Dieu est, que le Sacrement soit administré avec la volonté & intention du Prestre. Parquoy tant s'en faut, que cela soit rauer son honneur à Dieu, que c'est plustost suyure son ordonnance, & cooperer à son oeuvre selon sa volonté: & en disant que l'action du Sacrement depend de l'intention du Prestre, nous ne disons pas, que la grace du Sacrement en depende, ny le corps de nostre Seigneur: car en chef tout depend de Dieu comme cause premiere, & du Prestre comme d'vn instrument seulement: Et comme on ne fait point d'injure

Cene ignominieuse.

Les infidelis forclos des mysteres de Dieu.

Elle dict que l'intention est necessaire pour faire le Sacrement.

En louage de la cause faciale ref.

d'iniure à Dieu, quand on dict, que le iour depend de la presence du Soleil, & le bon gouvernement de la prudence du Magistrat; non plus diminue-on de l'honneur de Dieu, quand on dict que l'intention du Prestre est requise aux Sacremens, car Dieu est par tout cause premiere. Le Soleil & la prudence du Magistrat sont instrumens dependans de ceste premiere cause, qui leur à donné la vertu d'operer; & à la supreme, louange de l'oeuvre. Ceste responce pourra oster à du Plessis vn autre scrupule (s'il n'a la conscience par trop delicate) qui fait qu'il se plaint de quoy on appelle les Prestres aucunement Createurs, parce qu'ils sont par les parolles sacramentelles le corps de I E S V S - C H R I S T: car ceste façon de parler ne desrogerien à l'honneur de I E S V S - C H R I S T, veu que c'est tousiour luy qui fait l'oeuvre; Les Prestres ne sont reputez que les instrumens; & s'il se scandalise de cecy, il faut qu'il soit Nestorien, & qu'il se scandalise, de quoy on appelle la Vierge Mere de Dieu, creatrice du Createur. A ce qu'il met en liste d'incouuenient, que par l'incertitude de l'intention du Prestre, on sera tousiour incertain, si le Sacrement y est; parce qu'on est incertain, si le Prestre à eu intension de consacrer ou non: nous respondons que quand on n'a aucune occasion apparente pour doubter de sa fidelité, on doit croire probablement qu'il à voulu en son cœur faire, ce qu'on luy à veu faire exterieurement; & ceste creance suffit, pour estre moralement hors de doute & de peine; & en ceste façon chasque Chrestien croit, qu'il est baptisé au rapport de son pere, encor qu'il ne se souuienne quand, ny comment, ny qu'il soit assuré de l'intention de celuy, qui l'a baptisé. Et quand vn Prestre seroit si malicieux, qu'il voulut tromper le monde & ne consacrer poinct, ce qui ne peut aduenir qu'à gens du tout abandonnez de foy, il n'y a aucune faute pour les receuans en cela; & s'ils recoinēt

font à la premiere.

Comment les Prestres sont appelez. Createurs.

La Vierge Marie creatrice de son Createur.

Nul incouuenient de l'incertitude de l'intension.

Creance d'estre baptisé.

avec

Dieu avec deüie charité. Dieu leur peut donner par soy, ce qu'il auroit donné par le Sacrement. Du Plessis insiste encor sur le meisme point de ceste intention, & demande, *Puis que tout ce mystere depend ex opere operantis, de l'operation du sacrificiant, que deuient-ira leur doctrine de opere operato ?* Demande-il donc quelle deuendra ? Elle sera mise en garnison, si faire se peut, en la Citadelle de Saumur; ne sera elle pas bien appointée? Ce Capitaine pense que la doctrine Catholique de l'intention du Prestre soit contraire à celle de *opere operato*: & se trompe; & eut faict prudemment de jamais ne parler de cest *opere operato*:

Opus operatum.
L'action en soy.

Opus operantis.
L'œuvre de l'ouvrier.
Iustificer ex opere operato.
Voy le r. l. 6. s. p. 66.

Nul Sacrement sans intent. on.

L'action & vertu des Sacrements est de Dieu.

car toutes-fois & quantes qu'il y tombe, il faict vn faux pas & y tombe, & monstre autant de fois qu'il est Capitaine, & qu'il n'entend encores les termes de Theologie. Il apprendra donc pour la seconde fois, que les Theologiens appellent *opus operantis*, l'operation de l'ouurier, la vertu & deuotion qu'apporte l'Officiant; & disent que les Sacremens de la Loy de grace iustificient ex *opere operato* de leur action, c'est à dire entant que ce sont œuvres diuines, sans dependre de la deuotion de celuy qui les administre: car le Baptisme, est Baptisme & iustifie, encor que celuy qui le confere soit mauuais; & le Sacrement & sacrifice de l'Eucharistie iustifie aussi, encor que le sacrificiant n'eut aucune deuotion. Mais nul Sacrement ne peut iustifier, si premierement il n'est faict; & pour estre faict, est necessaire l'intention, dont icy nous parlons; laquelle combien que naturellement soit œuvre de celuy qui administre, elle ne l'est pas toutesfois en titre & qualité de l'operation de l'operant, ains tient du costé de l'œuvre entant qu'œuvre, *operis operati*, de l'œuvre, du Sacrement, comme vne condition sans laquelle il ne peut estre faict: d'autant que l'action de tout Sacrement est l'action de I E S U S-CHRIST: car c'est luy qui baptise, qui confirme, qui

confa-

consacre ; le Prestre n'est que son instrument, & son intention instrument de l'intention du maistre au nom de qui il officie. Le Sacrement donc ne peut estre, si le Prestre n'a intention de consacrer; parce qu'autrement il ne s'accorderoit pas avec l'intention de I E S V S - C H R I S T; & seroit vn faux instrument: mais ayant le Sacrement son essence, il profite & donne grace sans dependance de la vertu de l'officiant, bien qu'elle soit tousiour souhaitable. Au moyen dequoy la doctrine de ceste intention s'accorde fort bien avec celle de *opere operato*; & du Plessis n'eut point obiecté ceste contrariété, s'il eut entendu ce dequoy il parloit. Il dict de surplus, que consacrer est changer vne chose d'un usage commun à vn Sacré, & ayant allegué quelques Peres pour dernier appuy de son assertion, dict que les Payens vsoyent de ce mot en telle signification; & cite à veuë de pays Cornelius Fronto. Je respons que pour donner la signification generale du mot consacrer; il n'auoit que faire d'aller emprunter l'auctorité des Profanes: nos Docteurs l'enseignent assez; & monstrent en particulier qu'en l'Eucharistie le mot *consacrer*, c'est faire le Sacrement, c'est à dire transubstantier le pain & vin naturel, au corps & sang de nostre Seigneur. Et que du Plessis aye patience, c'est la façon de parler non des Profanes, mais de l'Eglise Chrestienne, & de tous les Docteurs: & qui ne le sçait, est vn idiot en l'escole de Dieu: Et qui le nie, il est par trop impudent. Finalement il conclud le propos de ceste intention contestée aiant. *La n'aduienne, qe nostre Seigneur aye assuecty la Conuersion, qu'il nous presere de son corps, ny au son des paroles, ny a l'intention de ce uy, qui les prononce. C'est noircir le papier de tenebres; & parler à credit contre la verité. Dieu à fait ce qu'il luy à pleu: & nous à donné ses Sacremens comme il luy à pleu; & ne s'est pas assuecty; mais il nous à assuectis à*

Consecrari,

*Consecrari
en la M^eesse
se c'est faire
le Sacrement.*

*S. Ambro.
L. 4. de sac.
c. 4. Et 10.
S. Augu.
l. 20. cont.
Iust. 0. 13*

*Du Pless.
10. p. 767.*

*Dieu nous
assuectis à
ses crean-
ces come il
luy plust.*

les

ses loix, & aux creatures des Sacremens, & à ceux qui les administrent. Il nous a assuietis à l'eau, au pain, au vin, & aux autres choses: il ne s'est pas assuietiy au son des paroles du Prestre, mais il nous à assuietis aux siennes, que le Prestre prononce en son nom, ou que luy

*Iesus christ
est sacre par
sa parole.
S. Chryso-
stom. de
prod. Iud*

*Hom. 2. in
e. Timoth.
S. Ambr.*

*l. 2. de sac.
e. 4. & 5.
Voy le liu.
1. s. 21. p.*

197.

*Au liu. 1.
c. 21. p. 156.*

*S. Thom.
p. 3. q. 66.
ar. 1.*

S. Pierre &

*S. Paul fa-
dateurs de
l'Eglise de
Rome, S.*

*Iren. l. 3.
advers. he-
res. c. 1.*

197.

*Forme du
S. Sacre-
ment.*

*Au pro-
mier liu. s.
21. p. 156.
& 197.*

mesme prononce par la bouche du Prestre: & comme disent saint Chrysostome, saint Ambroise, & les autres Peres, I E S V S- C H R I S T consacré par la bouche du Prestre, & le Prestre par la parole de I E S V S-

C H R I S T. Et partant ja n'aduienne, que nous pensions estre plus sages que luy, ny que nous vueillons reformer ses ordonnances, comme saint du Plessis, soubz pretexte de les maintenir; ny oster ou changer la forme du Sacrement de l'Eucharistie, comme ont fait les Ministres: la forme de l'Eucharistie est celle,

qu'auons dict ailleurs, que nostre Seigneur à laissé; C E C Y E S T M O N C O R P S, C E C Y E S T M O N S A N G. De laquelle les Apostres ont vsé en l'Eglise, mesme deuant que l'Euangile fut escrite. Car comme

tesmoigne saint Irenée, deuant que saint Matthieu eut escrit, ou autre Euangeliste, saint Pierre & saint Paul auoyent fondé l'Eglise à Rome, & par consequent ils auoyent la forme certaine de ce Sacrement,

comme la matiere. Ces paroles & ceste forme sont les parolles sacramentelles, parolles du tout-puissant, desquelles I E S V S- C H R I S T vsa en instituant le Sacrement de son corps: & commanda à son Eglise d'en vser, disant aux premiers piliers d'icelle & à tous les

Prestres en leur petsonne, F A I C T E S C E C Y E N

M A M E M O I R E: Suyuant lequel commandement l'Eglise en à tousiour vsé, comme nous auons mon-

stré ailleurs par le tesmoignage de saint Iustin, saint Irenée, saint Cyrille, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, & autres anciens Peres. Est-ce donc faire iniure à Dieu d'vsér de sa parole en son

Sacrement selon son ordonnance? Est-ce operation de

de magie d'operer avec l'intention qu'il veut qu'on opere en son Sacrement? mais ne sont ce pas murmures & blastemes de gens enforcelez de parler & d'escrrire en telle façon? gens affortez d'vne fole Cene, qui n'a ny matiere ny forme selon Dieu? Cene vraye oeuvre de magie? Cene, dont la matiere est du pain leué, & du vin pur contre l'exemple de I E S V S - C H R I S T qui consacra & enseigna de consacrer au pain sans le uain, & en la coupe meslée d'eau, comme tousiour à fait l'Eglise Catholique? Cene dont la forme est lire vn chapitre de saint Paul, & chahter vn Pseume: ceste forme est elle de I E S V S - C H R I S T, ou des Apostres? I E S V S - C H R I S T fit il lire l'Epistre aux Corinthiens, quand il institua l'Eucharistie? les Apostres durant quatorze ans, que saint Paul n'estoit encor saint Paul, la faisoient ils lire administrant l'Eucharistie? les saints, l'Eglise Catholique gardoit elle ceste façon deuant que l'Heretie de Calvin sortit descheuée & desesperée des Enfers? Q' est-elle donc ceste Cene sans os, sans chair, sans suc, sans moelle, sans forme, sans figure, & toute figure? c'est vn fantome de figuré, vn reieton de cerueau, vne oeuvre de magie, vne idole abominable erigée contre l'Autel de Dieu. C'est la Cene des Ministres.

La Cene des Ministres oeuvre de magie.

Can. cum omne de consecr. d. 2 5. 7.

Forme de la Cene, inuention des Ministres: l'ameu observée en l'Eglise Catholique.

Responce aux autres inconueniens pretendus par les Ministres, sur la Transsubstantiation, & sur la presence du corps du Sauueur au Saint Sacrement.

CHAP. LV.

A Pres les inconueniens, que venons de refuter, les aduerfaires obiectent encor ceux-cy sur la Transsubstantiation & presence du corps du Sauueur; c'est qu'il s'enfuyura, que le corps du Sauueur sera exposé à estre mangé des bestes, foulé aux pieds, laceré, brulé, & endurer choses semblables, qui sont indignes

Ces inconueniens des autres obiectez, aux

H h

de la

de la maieſté. Du Plessis au dernier chapitre de l'institution, qu'il escriit, pourſuyuant ſans ceſſe & de forte volée la Tranſſubſtantiation, deſireux de la ioindre en ſinvi&orieuſement des ſerres & du bec, vn pour tous repreſente le gros de ces querimonies, & commence ainſi: *Innocent troisiesme, grand Promoteur de ceſte Chimere, fait ceſte monſtrueuſe & beſtiale, queſtion, que mange la ſouris, quand elle mange le Sacrement ?* & là amoncelant à grands tas matieres & menſonges tirées des modernes Herſiarques & vieux Berengariens, Vaudois, & Albigeois, fait vn eſquadron reformidable ; & met pour l'aduant-garde vne ſouris, & pour arriere-garde vne ſouris, & pour la bataille vne ſouris. Il produict ceſte ſouris deſarmée, il s'eſcarmouche avec elle par pluſieurs paſſades, par tours & retours fort convenablement à la vaillance & grauité d'un grand Capitaine Reformé. Il la fait venir tantost de chez Innocent, tantost de chez Lombard; ores de Ioannes de Burgo, ores d'Alexander de Hales; la matiere eſtoit importante & falloit citer beaucoup de Docteurs & d'Aucteurs. Il fait courir ceſte ſouris au champ de la page à randons & voltes redoublées : il la fait ſauter & bondir çà & là, haut & bas, ſans luy donner tresues, & ſans craincte d'en eſtre mordu, tant il eſt courageux, & ſi n'ignore-il pas, comme ie croys, que Braſidas, auſſi grand Capitaine que luy, fut tres-bien picqué d'une. Que reſpondrons nous à tous ces objections ; & comment nous defendrons nous de la prinſe de ceſte ſouris iettée pour commencer & finir le choc, & nous deuorer ? Nous reſpondrons que du Plessis deſtourne malignement à riſée, ce que ces bons Docteurs ont eſcrit, pour inſtruire ceux qui pourroyent faire les doubtes qu'ils font, comme eſtoyent non ſeulement les Payens, mais encores les Chreſtiens. Nous nous defendrons en reſpondant ce que iadis reſpondiſt Sainct Auguſtin aux infideles, Payens,

C'eſt vne honte de voir comment il eſt diligent & malin à citer & ſaliſſer ceſte queſtion. Lombard n'en diſt mes.

Payens, Iuifs, & Heretiques faisans semblables obiects par derision aux Chrestiens ; *Si la foy Chrestienne craignoit la risée des meschans, nous ne croyrions pas en* Responce aux Cini- fies mou- queurs. S. August. epist. 49 ad Dorotheo. 6.

IESVS-CHRIST. Ainsi disons nous, si la foy Catholique craignoit les mocqueries des Heretiques, elle ne croiroit point à la parole de IESVS-CHRIST. C'est pourquoy les Ministres n'y croient point, & font mescreans : parce qu'ils n'ont eu ny courage ny fust la ice, pour resister aux mescreans ; & ont quitté en gens casaniers & periures le fort & le Sacrement de l'Eglise Catholique, qu'ils deuoyent defendre, pour se dresser vne Cene profane : en laquelle ny le Iuif, ny le Payen, ny autre ennemy de Dieu, n'y trouua rien contraire à son infidelité, & se font enroollez soubz leur banniere, ont prins leurs armes, & aprins leur langage, pour combattre avec eux la foy de la Mere, qu'ils ont aussi trahistrement que laschement abandonnée. Mais nous auons moins de peur d'eux, que n'a iadis eu l'Eglise des vieux Payens, Philosophes & Heretiques leurs ancestres, Nos Peres se moquerent de ceux-là : Nous sommes aprins de nous moquer des mocqueries de ceux-cy : & laisser iouer leurs souris & leurs chats. Ceux-la faisoient la guerre à Dieu, armez de raisôs humaines, & parez du pretexte de l'honneur de Dieu ; ceux-cy ne font rien & ne disent rien, que ce que ceux-la ont iadis fait & dict. Nous sauons leurs mines, leurs forces, & leurs attaques en leurs Peres, & ne faut que les euanter, & prédre les armes de nos Peres, pour auoir le moyen de rompre tous les efforts de ceux-cy.

Les Epicuriens, comme escrit le mesme saint Augustin, nioyent la prouidence diuine enuers les hommes, & mettoyent en auant pour raison, que c'estoit vne peine indigne d'vne supreme maiesté, d'abbaisser le soing de son Esprit aux affaires humaines ; l'erreur desquels pinse celuy, qui dict en Job : *La nue est se-*

Hh 2 cachet :

cachete; & n'a cure de nos choses se pourmenant sur les voutes du Ciel. Mais les Chrestiens se moquoyent de leur sottise moqueuse, & respondoient en contreschange, que c'estoit vne chose tres digne de la puissance, bonté, & sagesse de Dieu, de procurer sans peine & travail aucun, non seulement le bien des hommes, mais encor des bestes, des passereaux, des souris, des herbes, & de toutes creatures tant fussent elles petites. Nous nous defendons par mesme moyen cõtre ceux cy, & difons que cest vn faict tres-digne de la Majesté de IESVS-CHRIST d'auoir donné son corps precieux avec si grande charite & sagesse, pour estre mangé de nous, sous les especes du pain & du vin, sans toutesfois endurer aucune corruption, ou lesion, ny en son corps ny en sa diuinité.

Prouidence diuine sur toutes choses infque. à vn poil de tette.

Luc 21. 18.

Objections des Marcionistes. Tertull. l. de carne Christi. c. 5.

Les Marcionistes, qui ne croyoyent point que IESVS-CHRIST eut prins chair humaine, argumetoyent contre la foy de l'Incarnation, comme les Ministres & du Plessis contre l'Eucharistie, disans estre vne chose indigne de Dieu, qu'il eut esté enferré au ventre d'une femme neuf mois, qu'il eut esté mis en vne creche, & souffert choses semblables: ausquels respondant Tertullien: *Ce qui est indigne de Dieu, il est bon pour mon salut. Je seray sauué, moyennant que ie n'aye honte de mon Seigneur.* Nous difons aussi, ce qui semble indigne aux Ministres en l'Eucharistie, nous est salutaire; nous en rapporterons la vie, si nous n'en rougissons. Le mesme Tertullien parlant ailleurs de nostre chair, nous fournit vne autre response: *I'ose dire que si ces choses ne fussent aduenues à la chair, toute la benignité, la grace, & la misericorde de Dieu eut esté loing de nous. Nous difons le mesme: si ces choses ne fussent aduenues à la chair de IESVS-CHRIST, sa misericorde nous eut esté infructueuse.*

Tertull. l. de resur. carnis c. 9.

Les Nestoriens tirans des conclusions de mesme source que Marcion, contre l'vnité des natures du fils de Dieu

de Dieu en vne personne, Quoy donc, disoyent ils, si IESVS CHRIST est homme & Dieu ensemble en vne personne, & doit estre appellé Fils de Marie, & Marie Mere de Dieu; Dieu donc aura prins commencement de la creature; & sa Mere sera plus ancienne que luy: il aura esté d'une coudée de hauteur au berceau; de deux, estant deuenu grand, & ainfin du reste? Les Chrestiens respôdoient à ceux-cy le mesme que Tertullien à Marcion. Les Ministres disent, si CHRIST est en l'Eucharistie, d'oc il peut estre mordu de la souris, peut estre brulé, peut tóber à terre, &c. Nous prenons la responce des anciens Catholiques pour renuoyer ces nouueaux Marcionistes & Nestoriens, & disons, que si le Sauueur ne se fut abbaissé nous donnant sa chair de telle façon, la vertu d'icelle nous eut esté inutile: car *qui ne la mège, il n'a point la vie*. Et adiuostons de surplus qu'en tous ces accidens le corps du Sauueur n'endure aucune lesion.

Les Iuifs & Payens auoyent en horreur & derision la mort du Sauueur: & obiectoyent aux Chrestiés que ils croyoyent en vn homme pédu, & les Turcs l'obiectent encor, & partant ne croyent rien de ceste mort: mais les Chrestiés ont toujours mesprisé leur mespris, se fouuenans de ce que dit S. Paul: *Que le mystere de la Croix est voirement scandale aux Iuifs, & folie aux Payens, mais aux Eleus, la vertu de Dieu & sagesse de Dieu*.

Les Ariens disoyent que c'estoit desroger à l'honneur de Dieu de croire qu'il eut engendré vn fils, & fornettoient profanemēt ce mystere par maincts traits de risée, comme escrit S. Hilaire.

Les Nouatiens disoyent aussi que c'estoit entreprendre sur l'auctorité diuine d'attribuer aux hommes la puissance d'absoudre les pechez; cōme S. Ambroise tesmoigne. Les Peres respondoyent aux vns & aux autres, que Dieu ne receuoit plus grande iniure, que de ceux qui ne croyoyent à sa parole & à son Fils de

*Obiectiōne
der Desfor
riens
Theod. l. 4.
heretic. sã
bul. Enag.
l. 1. c. 2.*

*Sãlachair
du Sau
ueur l'amo
est sã vie,
Ioa. 6.
Les Iuifs
& Payens.
Iustinion.
Trifon.
Macarius.
in O. H. uio.
Turcz.*

*La mort du
Sauueur
precieuse
aux eleus,
1. Cor. 1.
Ariens.
Hilar. 12.
de Trinit.
& contra
Cōstantin.*

*Nouatiens
S. Amb. l.
4. de panis
& 2.*

Math. 17
Contre les
Arie. 5.
Puisance
de remettre
le peche do-
nee aux
Pecheurs.
Math. 18.
15.
Ioan. 20.
21.

qu'il auoit esté dit: *Cestuy-cy est mon Fils bien aimé; escou-*
tez-le. Item, *Tout ce que vous lierez, ou delieriez en terre, se-*
ra lié ou delié au Ciel. Item: *Les pechez, que vous remettrez,*
seront remis: Et ceux que vous retiendrez, seront retenus. Le
 mesme nous disons aux Sacramentaires, que **I E S U S-**
C H R I S T est deshonoré non des souris ou des be-
 stes; mais de leur infidelité, qui ne veut croire à sa pa-
 role, non plus que si elle estoit menteuse, parole qui
 resonné si clairement, **CECY EST MON CORPS,**
CECY EST MON SANG, Croire à ceste parole
 c'est vraiment honorer Dieu.

Suite du precedent chapitre. Dieu honoré par la foy &
deshonoré par l'infidelité. Notable fausseté
d'escouuerte.

C H A P. LVI.

LE premier honneur, que nous donnons à Dieu,
 est la foy; & le premier mot prononcé par nous
 au serment de fidélité & en l'hommage, que nous
 faisons à sa toute-puissance, c'est **C R E D O,** *Je crois.* Il
 faut donc croire ce qu'il a dict, croire qu'il est assez
 sage, pour auoir tout bien ordonné, & bien fait; &
 que quand il a institué le Sacrement de son corps, il
 a preueu tous les inconueniens, qui pouoyent en-
 suyure; & preueu à tous; & qu'il n'a rien fait indigne
 de sa grandeur. Au reste nous demandons à du Pic-
 sis, qui se ioue si cot fidament avec la souris, estant
 neantmoins en peine eu elle ne morde le Sacrement,
 nous luy demâdons & aux Ministres qui ne peuyent
 ouyr dire, que le cors de nostre Seigneur fait fermé
 dans vn ciboire, qu'il tombe à terre, qu'on le jette au
 feu, croyent-ils que **I E S U S-C H R I S T** ayt esté au ven-
 tre de la Vierge neuf mois? qu'il ayt esté au berceau
 emballotté? qu'il pouoit tomber à terre? qu'il pou-
 uoit estre blessé du feu? mordu de la beste; pour ces
 choses.

*La prou-
 dence de
 Dieu pre-
 uoit les in-
 conueniens
 & y prou-
 uoit.*

*P' 115
 inconueniens
 qu'il a Sa-
 crament.*

choses a-il esté indigne du filz de Dieu d'vnr à sa ma-
 jesté nostre nature; de laquelle vnion toutes-fois s'en
 ensuyuoient toutes ces choses là? Tertullien iadis
 opposant à Marcion, qui ne croyoit point, comme
 cy deuant nous disions, que le filz de Dieu eut prins
 chair d'vne Vierge, à cause des inconueniens, qu'il se
 forgeoit sur ceste generation, & disoit qu'il s'estoit
 fait vn corps des elemens, auquel il auoit enduré:
 Tertullien donc luy demande: *Qu'est-il plus indigne de
 Dieu, & plus de plus grande vergoigne, de naistre ou de mou-
 rir? porter la chair ou la croix? estre circoncis ou crucifié? estre
 nourry ou enseuely? mis en la creche ou au sepulchre? Mesroy
 donc ces choses, afin d'estre plus sage. Mais tu ne seras iamais
 sage, si tu n'es fol au monde en croyant les choses de Dieu,
 qui semblent folles.* Je dis le mesme à ces sages Reformez.
 Qu'est-il plus indigne de Dieu, d'auoir prins nos-
 tre chair d'vne sienne creature, ou de la donner à sa
 creature? d'auoir exposé ceste chair à endurer reellement
 & en sa propre forme, les tormēs & opprobres
 de la croix, ou de la donner en l'Eucharistie avec dan-
 ger de souffrir ces inconueniens en vne figure non
 sienne, demeurant son corps immortel, & incapable
 de lesion? que s'ils ne veulent croire cecy, leur sem-
 blant chose indigne, que sa chair soit ainfi en l'Eucha-
 ristie, qu'ils mesroyent aussi qu'il ayt enduré, & qu'il
 soit filz de Dieu, comme les Iuifs obstinez en leur sēs,
 ne le croyent point: qu'ils ne croyent rien du reste, qui
 leur semble indigne de Dieu, afin d'estre plus sages en
 ne rien croyant. Mais qu'ils sçachent que s'ils ne font
 fols au monde, qu'ils periront avec le monde, qui ne
 croit qu'à ses fantasies. Au moyen dequoy s'ils croy-
 ent, que le filz de Dieu a souffert & qu'il n'a pas esté
 indigne de sa charité d'exposer son humanité à ces ig-
 nominies & tourmens avec lesion, pourquoy mes-
 croyent-ils qu'il se soit donné au Sacrement, non ob-
 stant ces incōueniens pretendus, qui ne peuvent rien

*Cy dessein
p. 216.*

*Tertull. de
car. Christi
c. 5.*

*Quodcum-
que Deo
indignum
est mihi ex
pedis. Tert
l. de carn.
Christi. c. 5.*

*La bonté
du Sau-
ueur remar-
quable en
ce qu'il a
enduré
pour nous*

H h 4 endom-

endommager son corps immortel? Et que luy peut nuire ceste souris, qui ne peut que toucher les especes du Sacrement? & quel deshonneur a le corps de Dieu d'une souris, qui n'est offensé, sinon du peché; ou des-honoré, sinon du corps & de l'ame souillée de peché, duquel la souris n'est capable? Et la diuinité du filz de Dieu n'est elle pas plus noble, que son corps? n'est-elle pas par tout? n'est-elle pas au ventre d'une souris? d'un oyseau, & en somme par tout? Est elle souillée par la souilleure du lieu, ou elle est présente? Faudra-il nier qu'elle ne soit pas par tout, de peur qu'elle ne se treuve au ventre d'une beste? de peur qu'elle ne soit mordue de ceste souris, que du Plessis Capitaine produict au Theatre de la France pour faire mordre Messieurs de l'Eglise Romaine? faudra il nier, que le corps de I E S U S- C H R I S T soit au Sacrement, parce que la robbe peut estre rongée d'une souris? La souris mangera elle, brisera elle ce corps immortel, ou ceste diuinité immortelle?

Que ces inconueniens donc soyent renuoyez à leurs sources, qui sont les foles maximes de la chair;

Saduceans qu'ils soyent renuoyez avec les parolles, que le Sau-
Matth. 22. neur renuoya la bestie charnelle des Saduceans: *Vous*
29. *errez ne sçachans ny l'Ecriture, ny la vertu de Dieu:* Car les Ministres ne sçauent ny l'un, ny l'autre; encor que de

La pruden l'un & de l'autre ils veulent paroistre Docteurs. Ils
ce humai ne sçauent que la leçon de la prudence humaine, qui
ne contrai ne peut comprendre, que Dieu a choisi les choses basses
re au con pour confondre les hautes, les debiles pour ren-
seil de ueuses les forces, & l'ignominie pour obscurcir la gloire
Dieu à des superbes mondains. Que du Plessis donc ren-
ehuis les de les cayers de ses pretendues indignitez aux Mini-
chose peiti stres; & puis qu'il appelle vne question monstrueuse
res pour cō & brutale de demander: *Le mance la souris, quand elle*
grandes. *ronge le Sacrement?* qu'il n'en noircisse plus le papier, ny
1. Cor. 1. face plus iouer ceste souris au papier, emoussant la
pointe

corporellement. dire en façon corporelle, comme les autres viandes.

Caiettain donc les refute & dict, C'EST VNE CHOSE

Caiettan. traict. 2 de Euchar. 1. 3. tom. 2. TRES-FAVSE de perser, que les Theologiens disent, QUE LE CORPS DE CHRIST EST PRINS

CORPORELLEMENT, & perceptiblement: Car ils tiennent qu'il est pris en l'Eucharistie si virtuellement, sans que le sens ou le discours humain l'aperçoive. Quand est des especes elles sont receues corporellement & perceptiblement. Au lieu de spirituellement & sans que les sens s'en aperçoivent,

du Plessis a mis, en croyant & non en recevant: Et ainsi

à fait son centon, pour faire vn sens de par-foy, tout

contraire. Quelle impudence à falsifier? quelle con-

uenance de l'citation de ce Capitaine citeur, avec le

texte de ce Docteur? quelles roigneures, quels tron-

çons, quelle corruption & malignité en si peu de pa-

rolles? la citation dict, que le corps du Sauueur n'est

pris corporellement, mais par foy, en croyant

& non en recevant: le texte dict tout le contraire. Il

dict que le corps du Sauueur est receu, mais que ny

le sens, ny le iugement humain n'aperçoivent point

le corps de IESVS-CHRIST en l'Eucharistie, com-

me ils aperçoivent la quantité, la saveur & couleur

Corporellement, c'est à dire en façon corporelle & visible. des especes. De maniere que le mot corporellement ne

signifie pas reellement, comme du Plessis le fait son-

ner, & ne se rapporte pas au corps du Sauueur, com-

me reiectant sa presence corporelle; mais à la façon

de le prendre, corporelle & sensible; & est autant à

dire que sensiblement. C'est pourquoy Caiettain luy

acouple l'autre mot perceptiblement, expliquant l'un

par l'autre. Et au mesme endroit il parle si tres-eui-

démment de la realité du corps de nostre Seigneur

en l'Eucharistie selon nostre foy, & contre l'erreur de

Berenger, que tout homme, tant soit il aueugle, le

peut voir; & que nul Ministre ne peut alleguer pour

foy, s'il n'a perdu la conscience & la honte. De cest

essay, qu'on cognoisse l'alloy du reste, que du Plessis

dict

dict en ce dernier chapitre, qui est le mesme que de tout l'œuure. Mais il est temps, ayant refuté les raisons pretendues de nos aduersaires, de mettre les nostres vrayes, pour monstrier que ç'a esté la volonté du Sauueur de nous donner sa chair en l'Eucharistie.

*Que ç'a esté la volonté du Sauueur de nous donner son corps
au Sacrement, prouué par raisons fondées
en l'Ecriture.*

CHAP. LVII.

Nous auons ouy & refuté les raisons, par lesquelles les Ministres tachent de prouuer, que la volonté de IESVS-CHRIST n'a point esté de nous laisser ce qu'il nous à laissé. Il nous faut maintenant produire les nostres; & monstrier qu'il à voulu de tout point nous faire le present de son precieux corps en l'Eucharistie, & que comme il à esté conuenable à sa toute-puissance de laisser ce Sacrement de merueille pour exercer & corôner la foy de son Eglise: de mesmes qu'il a esté expedient pour la manifestation de son infinie sagesse & bonté, pour l'accroissement de l'Espérance, Charité, & autres biens spirituelz de son corps mystique, de nous donner la chair de son corps naturel à la façon, qu'il nous l'a donné. En prouuant qu'il à esté conuenable à sa puissance, bonté & sagesse, nous prouuons par mesme moyen qu'il l'a voulu: car il veut & desire infiniment tout ce, qui est conuenable aux titres de sa Maiesté. Qu'il soit conuenable à sa toute-puissance, nous l'auons ia monstrier; sa sagesse & bonté paroissent premierement en ce qu'il communique son corps naturel au corps de son Eglise en auant de façons, qu'il pouuoit estre communiqué, qui sont trois; en viuant, en mourant, & en regnant. En viuant il s'est donné quand il est né pour nous;

*Conuenable
à la toute-
puissance,
sagesse, &
bonté du
Sauueur,
de nous don-
ner son
corps au S.
Sacremēt.
A sa sa-
gesse & bō-
té se don-
ne en tou-
te façon.*

En viuā.

nous ; quand il à esté circoncis , quand il à conuersé , quand il à presché ; en somme , quand il à employé toutes ses actions pour nostre vtilité. En mourant il à donné ce corps , le liurant à la Croix , pour nostre rachat. Restoit de nous le donner vn iour au Ciel pour obiet de felicité & pris de nostre foy & charité ; ce qu'il fera en son temps : Et tandis il l'a donné en terre pour viande , estant luy en possession de son regne & attendant ses eleux ; afin de demeurer tousiour par ce moyen avec nous , & regner en nous present d'vne façon ineffable ; & estre nostre vray Emanuel , c'est à dire Dieu avec nous , qui estoit le nom propre du Messias profetisé par Elsaye disant: *Voicy vne Vierge conceura & enfantera vn Fils : & son nom sera Emanuel , c'est à dire Dieu-avec-nous.* Cecy est accompli litteralement & veritablement par la communication, que nous auons du corps de I E S V S - C H R I S T en l'Autel : Car encor qu'il ayt esté appellé Emanuel à raison qu'il à conuersé avec nous fait homme ; toutes-fois ce n'a esté que bien peu de temps , passiblement , & avec peu de gens , n'ayant la plus part ny foy en luy , ny charité enuers luy : mais en ceste seconde façon il est tousiour present en nous tous , & en chascun de nous , avec foy & amour , si nous sommes vrays seruiteurs de nostre maistre & enfans de nostre Pere.

*Nos corps
semples du
s. Esprit.
1. Cor. 6. 19.
Et en ceste
qualité
vray repos
du corps des
SACRAMENT.*

Secondement puis que nos corps sont les temples du saint Esprit , comme dist saint Paul , pouuoit-il plus conuenablement à sa sagesse & bonté, loger son corps & l'honorer, qu'à l'Autel du temple de son Esprit ? temple vis, temple corporellement spirituel , & spirituellement corporel , qu'il à basti de sa main , & à ses propres frais orné de sa grace , & enrichy de ses dons ?

*La chair
du Sau-
ueur anti-*

Troisiemement il à fait voir son infinie sagesse & bonté en ce Sacrement , quand par iceluy il a donné vn

né vn fouuerain antidote de sa chair contre la chair d'Adam, nous donnant par la sienne toute sorte de bien, & nous preferuant & guerissant des maux & maladies, que par celle d'Adam nous auions encourus. La chair du premier Adam est la source de toutes nos miseres d'esprit & de corps: c'est vne chair de concupiscence, de rebellion, & de saleté; vne masse de terre paistrie avec leuain de malice; terre de malediction, de chardons & d'espines; formilliere de tentations, fondriere de vices, & capitale ennemye de vertu, qui humiliée s'enorgueillit, lauée se souille; domtée se mutine, & fait tout à rebours par despit: si on l'esperonne à bien par l'eguillon de l'amour diuin, elle se recule du bien; si on la retire du mal par le frain de la crainte, elle boit sa bride, & ne laisse de se ietter avec sa bride à l'auoine & au foin de delices brutales. De laquelle rebellion parlant l'Apostre: *Il voy, dist-il, vne autre loy en mes membres, contrariant à la loy de mon esprit, & me rendant captif à la loy du peché, qui est en mes membres. Et s'escrie gemissant: Miserable homme que ie suis, qui me deliurera de ce corps de mort? Chair qui rend l'esprit chair, & le tue, s'il n'est aydé par quelque secours diuin. Les Philosophes Payens s'apperceuans de ces miseres de nostre corps, l'ont appelé prison & sepulchre de l'ame, voulans signifier par cela, qu'il empesche les celestes operations d'icelle: mais comme ils ne scauoient pas le premier estoc de ceste engeance, ny la cause de sa premiere corruption, aussi n'en peurent ils trouver iamais, ny fournir le remede. C'estoit le fait de nostre second Adam, celeste Adam, tout-puissant, tout sage, tout bon, & fouuerain medecin de nos ames & corps, qui a veu les sources de nostre maladie, & sceu composer le remede & la medecine; non de drogues mortelles, mais de sa chair precieuse, chair du saint Esprit, chair pure, chair Vierge, extraicte d'vne Vierge, chair de*

*dose de est-
le d'Adm.*

*La chair
d'Adam
source de
tous nos
maux.*

*Rebellion
de la chair
d'Adam.*

*Rom. 7. 23.
24.*

Rom. 7. 24.

*Le corps
empesche-
ment, pri-
son, & se-
pulchre de
l'ame, Pla-
son.*

*Le Sau-
neur vray
medecin de
nos ames &
corps.
Qualitez
de la chair
du Sau-
neur.*

Dieu.

Dieu, chair viue & immortelle, qui viuifie, deifie, & donne l'immortalité.

*Suite du precedent discours, Et de l'union estroite de
IESVS-CHRIST avec nous en l'Eucharistie.*

CHAP. LVIII.

IESVS-CHRIST donc à donné sa chair pour nourrir nostre ame, & viuifier nos corps, pour guerir l'un & l'autre de ses infirmités, & les eleuer au Ciel par leurs propres ailes & appetits: *Il falloit*, dict saint Cyrille, *que non seulement l'ame montast à la beatitude par le saint Esprit, mais aussi que ce corps rude & terrestre fut ramené à l'immortalité par un goust à luy familier, par l'attouchement, & par la viande d'un corps celeste & diuin.* IESVS-CHRIST refuseitoit, dict ce mesme Docteur, les morts, non seulement avec sa voix, mais encor avec l'attouchement de sa chair, comme il resuscita la fille de Iairus, & le fils de la Vefue. Il a donnée la mesme chair pour la Resurrection de nos corps, comme luy mesmes a dict, & comme souuent auons ouy dire à S. Ignace, S. Irenée & autres Docteurs. Il l'a donnée pour nous vnir à soy tres-estroitement d'esprit & de corps, & par ceste vnion nous rendre admirablement semblables à soy & à son Pere, dict encor S. Cyrille avec saint Chrysostome & saint Hilaire. Mais quelle vnion est ceste cy? c'est l'vnion de deux chairs, l'vnion d'une viande avec ccluy qui la prend; c'est l'vnion d'un mariage vierge & surnaturel de la chair du Fils de Dieu avec nous, vnion & alliance non naturelle & humaine, comme est celle de nostre ame avec la chair du premier Adam, mais surnaturelle & toute diuine. Nostre ame se trouue alliée avec la chair d'Adam; ou par necessité au ventre de la mere; ou par amour, quand elle suit ses appetits charnels, executant la volonté de la chair. Ces deux alliances sont souillées, & la se-

3. Cyrill. l.
4. in Ioan.
4. 14.

5. Cyrill.
ibid.

Iairus.

Mat. 9.

La vefue.

Luc. 7.

Pour la re-

su. rection.

S. Ignat.

epist. ad E-

phes S. Cy-

ril. l. 4. in

Ioan. 4. 11.

&c.

Pour vnir.

S. Cyrill. l.

10. in Ioan.

4. 13. saint

Chry. hom.

45. in Ioan.

S. Hier. l. 2

de Trinie.

Alliance

double de

la chair

d'Adā a-

vec nostre

ame.

la seconde est la pire. La chair de I E S V S - C H R I S T ne se ioinct pas avec nous naturellement, mais surnaturellement; non par necessité, mais de franche volonté; non par concupiscence terrestre, mais par amour diuin & par charité: c'est vn mariage de pureté & d'honneur: & si nous sommes vrays amans, nous voyla bien-heureux par ceste noble alliance: car elle nous vnit & cōioinct d'vn lien tout diuin, avec Dieu Roy des Roys, souuerain bien, & vraye felicité. Saint Paul à prins l'exemple de ce mariage, pour instruire les gens mariez à estre sainctement vnis, disant: *Mais vous aimez vos femmes, comme C H R I S T à aimé son Eglise, & s'est donné soy mesme pour icelle; donné viuant, mourant & triomphant.* Et ailleurs il exhorte les Chrestiens à euitier paillardise, & ne profaner leurs corps, comme estans membres vnis au corps du Sauueur, & faicts vn avec luy, par le neud de ceste alliance diuine. *Ne sçauex vous pas, dict-il, que vos corps sont membres de C H R I S T? Oseray ie donc les membres de C H R I S T, & les feray membres d'une paillardise?* Or en vn mariage temporel interuiennent ces choses, les fiançailles, le contract de mariage, & les nopces: les mesmes se trouvent en cestuy-cy. Les fiançailles de I E S V S - C H R I S T avec l'Eglise furent faictes en la loy de nature & de Moÿse, par Propheties, Sacremens, & Figures, avec Sem, Noé, Abraham, Melchisedech, les Hebreux, & toutel'Eglise de ce temps-là. Osée, parlant de ces fiançailles, dict: *Je te fianceray en foy & charité.* Le contract se faict au Baptesme: car c'est là que la personne se donne à I E S V S - C H R I S T, & où se font les promesses de present d'vn costé & d'autre. Les nopces se font en l'Eucharistie, ou reellement la chair de I E S V S - C H R I S T s'vnit à la nostre, & ou nous sommes veritablement faicts os de ses os, & chair de sa chair, ou il est l'espoux, & la viande du festin nuptial. Parquoy ceste vnion faicte de ces deux vnions est la plus

*Comment
la chair du
Sauueur
s'allie avec
nous.*

*Mariage
de Iesou-
Christ avec
l'Eglise.
Ephes.
5. 25.*

*Les corps
des Chrestiens mem-
bres de
Christ.
Cor. 6. 15.*

*Fiançailles
de Iesou-
Christ avec
l'Eglise.
Osée.
2. 1.*

*Deux vnions
très-
plus*

*estroitte,
la viande
& le ma-
riage.*

plus estroitte qu'on puisse imaginer: car il n'y à aucune alliance plus grande que du Mariage; rien aussi qui plus estroittement s'incorpore, que la viande à celuy qui la prend. Elle se tourne naturellement au corps du receuant, & de deux est faict vn: combien que la chair de IESVS-CHRIST, comme viande prerogatiuée d'une supreme vertu, ne se conuertit pas en nous, à la façon des viandes corruptibles, mais nous conuertit à foy, & de deux est faict vn surnaturellement. L'union donc du Sauueur faicte en ces deux façons avec nous en l'Eucharistie ne peut estre plus noble, ny plus intime, qu'elle est, ny encor plus profitable: car ceste chair, entant que viande, engraisse l'ame de tous biens spirituels: entant que chair de l'espoux, elle luy donne la semence de toutes les diuines vertus, & la rend fertile en toutes bonnes operations. Elle donne aussi au corps la vigueur de l'immortalité, & le germe d'une glorieuse resurrection, & par ces effects admirables nous rend efficacement semblables à Dieu. Les iustes en la loy de nature & de Moyse ont esté nourris de ceste viande, & vnis avec cest espoux par foy & charité, & resusciteront en gloire, en vertu de ceste union. En la loy de grace, non seulement par foy & charité, mais encor reellement par presence corporelle. Et nostre condition est beaucoup meilleure, singulierement en ceste qualité, que ia leur: car nous auons plus d'aides maintenant pour nous ioindre avec Dieu, pour bien viure & bien faire: & en resusciterons, ayans bien vescu, avec plus grande gloire de nostre corps.

*La manne
des Hebré-
ux au lieu
du corps du
Sauueur.*

*L'Eucha-
ristie figu-
re de la fe-
licité.*

*Dieu refe-
cté de sa
chair,*

La mesme Eucharistie est donnée pour nous représenter les nopces & le bâquet de felicité qui nous attend au Ciel, apres ce pelerinage heureusement accompli: car comme IESVS-CHRIST est icy l'espoux des nopces, & la viande du festin; ainsi en celuy luy, Dieu sera l'espoux Royal, la viande Royale, & le
Roy

Roy du festin, où nos ames vnies avec Dieu, viuent de Dieu, & regneront sans fin avec Dieu. I E S V S-CHRIST donc pouuoit-il plus clairement faire luire sa diuine prouidence, sagesse, & bonté, qu'en instituant ce celeste mariage & banquet au desert de ce monde, en la maison de son regne? pouuoit il rien desirer de plus conuenable à son amour infini, que ceste diuine alliance & diuine Pasquetrien bailler plus puissant, dict S. Chrysostome, pour nous exciter à son amour, que de nous donner la chair? rien ordonner plus digne de foy, & plus vtile à nous, que nous apparceiller ceste table d'immortalité en ceste vie mortelle? que nous donner en terre l'auant-gouste des delices du ciel, & nous nourrir d'un pain vif, qui ne mangions que pain d'angoisse, de larmes; & de mort. Et s'il a esté si conuenable à sa maiesté & si profitable à sa creature, n'auons nous pas iuste occasion de croire qu'il l'a voulu faire comme nous croyons, & qu'il a voulu nous donner son corps comme nous croyons? n'auons nous pas occasion de detester l'infidelité des mescreans qui dient qu'il n'en a rien fait, & le font menteur, qui dient qu'il l'a fait? qui le font impuissant, nians qu'il ne l'a peu faire? qui luy ostent sa bonté, disans qu'il ne l'a voulu faire? qui priuent Dieu de sa gloire, & despoillent, tant qu'il est en leur pouuoir, l'Eglise de ses biens?

Desiderio desiderani
Luc 22 15.
Pour vous
oc. 1202 a
son amour.
S. Chryf.
hom 43. in
10a.
In sudore
vultu su.
Gen 3 19
Pain de larmes, p. 22.
6.

*Sommaire de ce qui à esté dict. Les Albigois ancestres des Ministres. La confession des Vau-
 dois luyée par du Plessis.*

CHAP. LIX.

IL ne reste plus qu'à faire le sommaire de ce qu'auons dict, & la fin de ce liure; & veoir encor en passant les ancestres des Ministres, & leur confession ancienne, que du Plessis finissant son institutio oppo-

se en dernier refuge, pour la gloire de son opinioⁿ ré-
formée . Nous auons monst^ré au premier liure par le
Au pre- tesmoignage de l'Escriture, tant du nouueau que du
mier li- vieil testament, la reelle presence du corps de nostre
ure. Seigneur en l'Eucharistie; par le tesmoignage de tous
les anciens Docteurs , & expliqué les lieux desquels
nos aduersaires tirent malignem^{en}t les tenebres, pour
confondre la verité. Nous auons proué par mesmes
Au se- voyes, que la doctrine de la transsubstantiation est aus-
cond. si ancienne que l'institution de l'Eucharistie , & que
De la trā- depuis que les Sacramentaires ont esté estes des te-
substantia- nebres, elle a esté plus esclairee que iamais, nonobstant
tion depuis leurs contraires efforts. Nous auons monst^ré que leur
le 27. chap heresie a esté condamnée en leurs aucteurs par dix as-
du second semblées generales de l'Eglise, tenues depuis qu'elle
liure. commença a leuer les cornes , & condamnée par le
mesme Siege, & par les mesmes Iuges, qui auoyent
Le S. Sie- iadis condamné les Arriens, Nestoriens, Eutychiens,
ge Iuge & autres crimes & criminels, engence d'enfer. Nous
des here- auons veu que le plus anci^en aucteur, que les Ministres
fies. nous peuuent produire de leur formée & reformée
opinion, & qui se soit distrait de l'Eglise, pour faire
vne secte formée contre l'Eucharistie, c'est Berenger:
Berenger. (car encor qu'il y en eut eu qui eussent erré, ou en la
matiere, ou en la forme, ou en quelque autre partie
du Sacrement, toutes fois il ny en auoit point eu de-
uant luy, qui l'enseignat formellement, & qui se ban-
dat ouuertement contre l'Eglise Catholique) qui
More Ca- neantmoins rechanta deux & trois fois , & mourut
tholique. Catholique. Nous auons veu le tesmoignage de tous
les Docteurs remarquables des cinq premiers siecles,
& des plus sainctis des autres apres, avec le consente-
ment de toutes les nations Chrestiennes depuis Be-
rerenger, en confirmation de nostre foy. & tel tesmoig-
Lanfranc nage que deuant on auoit eu en l'Eglise, & tel que
à. cōtra Be- Lanfranc opposoit audict Berenger disant, *Interrog*
vanget. *3011*

vous ceux qui ont eu cognoissance de la langue latine & de nos lettres: interrogez les Grecs, les Armeniens & les Chrestiens, de quelque nation que ce soit: tous d'une voix tesmoigneront qu'ils ont uniuersement ceste foy. Apres Berenger suiurent les autres qu'a uos ailleurs recitez, dont les plus celebres furent les Albigeois & Vaudois, desquels aussi du Plessis fut estat, comme des plus nobles Patriarches de la religion: & sur la fin de son oeuvre parlant contre le decret du Concile de Latran, qui confirma solemnellement la doctrine de la transsubstantiation, & donna vn coup de masse sur la teste de l'heresie, pour consolation & refuge dernier il les oppose comme contre-quarre de toute l'antiquité Chrestienne, & dict: Mais

concurrerent aussi, nous auons les Albigeois en toutes ces provinces de Dauphiné, Prouence, Languedoc, & Guienne, qui s'en scandalisent, & s'esleuent contre l'Eglise Romaine. Le Pape, plus aspre à les subuertir, qu'à les conuertir, enuoye d'une part, Dominique, pour les preschier; mais en effect, pour les forcer, Leopold, Duc d'Autriche, & Simon Conte de Montfort, &c. Au lieu des Grecs, des Latins, des Chrestiens de l'Asie, de l'Afrique, & de toutes les nations du monde, comme parle Lanfranc, du Plessis obiecte vn coing de la France: & pour saintes Docteurs, il allegue les Albigeois, reiectons des manicheans, comme le Diable estoit vn Dieu createur du ciel & de la terre, & de tous les corps qui se mocquoient de la resurrection des corps, de l'immortalité de l'ame; qui reiectoient aussi bien le Baptésme que l'Eucharistie; qui nioient aussi bien l'enfer, que le purgatoire. Ces bons Auostrés donc, Messieurs les Ministres, vos ancêtres de quatre cens ans, & nobles estoics de vostre race reformée, ces saintes ames & consciences tendrelettes se scandaliserent de la doctrine de la transsubstantiation, & se leuerent contre l'Eglise Romaine, & contre le Concile de Latran, c'est à dire cōtre l'Eglise

Notre foy de l'Eucharistie uniuersele.

Les Albigeois & Vaudois prisés par du Plessis.

Du P. l. 4. c. 8. p. 862.

Heresies de reiectables des Albigeois.

uniuerselle, espandue par tous les endroits de la terre, & assemblée, en ce Concile-la, qui estoit de douze cens quatre-vingts & cinq peres remarquables en doctrine & saincteté de vie: entre lesquels estoient presens soixante dix Archeuesques Grecs, ou Latins, & quatre cens Euesques. Contre ceux-cy se scandaliserent les deuots Albigeois! Et comment se scandaliserent ils? Certes à la façon que les larrons & voleurs se scandalisent des iuges qui les condamnent? que les Arriens, les manicheans, les Nestoriens, les Eutycheans, & les precedés heretiques, fleaux de l'Eglise Catholique, s'estoyent au parauant scandalisez du mesme Siege, & des Conciles qui les auoyent Anathematisez. Ainsi les Albigeois se scandaliserent de la doctrine du Concile de Latran. Et apres s'estre scandalisez, comment s'esleuerent ils cõtre l'Eglise Romaine? fect ce par science, par remonstrances, par prieres, par belles actions, par humilité, par bonnes ceuures, par saincteté de vie, par predications, par miracles? Du Plessis ne l'a pas peu dire. Car ce n'est pas la façon des heretiques de s'opposer par la vertu. Comment donc s'esleuerent ils? Ils s'esleuerent par faction, par rebellion & par armes, comme factieux, rebelles & sedicieux; ils s'esleuerent, non comme enfans de paix mais comme falots de guerre; non comme combattans, mais comme voleurs; non comme citoyens, mais comme badoliers. Ils s'esleuerent en rauageant leur patrie, & y faisant entrer le Mahometain d'Afrique pour la rauager, & pour esgorger les enfans de leur mere, comme les Ministres se font esleuez en leur temps, appellans les furies d'Allemagne & d'autres pays estrangers pour corrompre & deschirer la France leur mere. Eõ Dieu! y a il si grand faute de gens de bien pour auõtoiser l'opinion de Caluin contre la Transsubstantiation, & contre la verité de nostre Sacrement, qu'il faille euoquer des Enfers la memoire des plus scelerats qui ayent

*Le Concile
de Latran
de 1283. Peres.*

*De 90. Archeuesques
De 400. Euesques.*

*Rebellion
des Albigeois.*

ayent esté de dix siècles, & monstrent en leurs detestables erreurs, rebellions, & infamies, que les Ministres ont eu des ancestres? qu'il faille faire vne antithèse & concours de ceux-cy, au Pape Innocent troisiésime, *Innocent troisiésime. S. Docteur inépuisable.* homme de sainte vie & de rare doctrine? à saint Dominique lumiére de religion, de deuotion, de sçauoir, & Pere de mille lumieres de l'Eglise de Dieu? à Simon Conte de Mont-fort, Cheualier de singuliere valeur & pieté es armes Chrestiennes, duquel le nom & memoire sera honnoiable entre les hommes tant que le monde mortel roulera, & au Ciel deuant Dieu & les Bien-heureux a iamais? qui avec dix mille Catholiques, comme vn Gedeon Chrestien, mit en route & en piéces septante mille de ces mutins coniuerez, qui aydez & exhortez par le Saint iege n'auoyent iamais voulu acquiescer, ny à la foy, ny à la raison, ny aux Predications que les Saints Docteurs enuoyez par le Pape leur faisoient, & auxquelles ils ne pouoyent respondre? A ces Papes, à ces chefs de religion, à cette noblesse & à toute la Chrestienté, ose-on opposer vn ramas de vieux errâs, ordures d'vn coing de terre, qu'on brusloit à Paris a douzaines, & qu'on detestoit par tout, ou ils se trouuoient entre les gens de bien, comme icy mesme confesse du Theologien? Mais que dit-il dauantage pour suiuant la pointe des Albigois? Il dit qu'ils s'esleuerent pour la foy qu'il tienent avec les Ministres: *Et si nous doubtons, dict-il, si c'estoit pour la mesme foy, la confession des Vaudois, nous en esclairetra, laquelle nous prious le Lecteur de ne desdaigner point.* Et la couche en ces termes. *La somme est, dict-il, qu'en la Cene le fidele reçoit le vray corps & sang de CHRIST: que le pain & le vin ne changent point de nature, ny de substance, par lequel l'element laissé d'estre, le Sacrement ne seroit pas: que le sang de CHRIST ne doit point estre sacrifié, ne se reue en a' l'ordure, mais receu par les fideles.* C'est la confession des freres Vaudois, dit la marge Latine: *Confessio fratrum Vaudensis.*

Innocent troisiésime. S. Docteur inépuisable.

Simón Conte de Montfort.

Ses victoires.

Confessio fratrum Vaudensis. Le foy. l. c. s. p. 162.

Qu'est cecy ? Du Plessis parle des Albigeois, & pour montrer qu'ils s'estoyent esleuez contre l'Eglise Romaine pour la foy reformée, il allegue la Confession des Vaudois ! Puis qu'il estoit sur le propos des Albigeois & si auant en leurs louanges, que n'allegue il celle des Albigeois ? les Albigeois n'auoyent ils point de foy ? & s'ils en auoyent, pourquoy allegue il plustost celle des Vaudois ? est-ce parce qu'ils auoyent la mesme ? Il pouuoit donc sans changer de nom, produire celle des Albigeois, ou pour le moins il deuoit aduertir le lecteur que c'estoit vne mesme foy, & autoriser son dire par quelque forte auctorité : car l'antiquité ne dict pas qu'ils eussent mesme foy, ains tesmoigne que les Albigeois n'en auoyent point, sinon celle qu'auons dict tantost, qui consiste en heresies & en Artheïsmes.

*Heresies
des Vau-
dois.*

Quant aux Vaudois, ils tenoyent plusieurs infignes heresies, comme il à esté dict ailleurs, & en particulier deux sur l'Eucharistie. L'une est, qu'ils ne consacroyent point avec les parolles accoustumées en l'Eglise, mais en disant l'oraison Dominicale ; l'autre, qu'ils ne consacroyent qu'une fois l'an. A quel propos donc du Plessis met en ieu les Vaudois pour les Albigeois, & assemble ces deux diuerses sortes d'enfans de tenebres ? N'est-ce pas que par diuine prouidence sa langue se deslie contre luy mesmes, nous faisant veoir encor en vne autre Secte de perdus, que les Ministres ne peuuent monstrier le fond & fondement de la leur, sinon en la ceruelle des Albigeois & Vaudois heritiers de tous les plus infignes Heretiques anciens, & gens que le ciel & la terre deteste ? Au reste ceste belle confession composée à plaisir, n'est pas Caluinienne ; elle est Lutherienne : car Caluin en sa naïfue confession croit seulement qu'on reçoit la figure, & non le vray corps de I E S U S- C H R I S T present en la Cene, comme croit Luther. Parquoy si du Plessis

*Opinion
de Cal-
uin de
l'Eucha-
ristie au
I. l. c. 14.
p. 89. &c*

Plessis la prend & cite pour sienne, ou il se trompe, ou il veut changer de casaque, & estre Lutherien. Or qu'il soit ce qu'il luy plaira, & qu'il suyue cette creance, ou au nom de Luther & des Albigeois, ou des Vaudois, ou de tous ensemble: Nous tenons & tiendrons la foy enseignée par les Apostres, conseruée en l'Eglise de Dieu, preschée par les Saincts Docteurs, defendue par le sang des Martyrs, & couchée en ce mesme Concile que du Plessis cite par cœur, & qu'il faut citer ainsi: *Il y à une Eglise vniuerselle des fideles, De sum-*
hors laquelle personne n'est sauué, & en laquelle I E S U S-
C H R I S T est le Prestre & le sacrifice: duquel le corps & le sang sont vrayement contenus au Sacrement de l'Autel sous
les especes du pain & du vin, le pain estant transsubstantié au
corps, & le vin au sang, par puissance diuine. Et tandis que les Ministres se vanteront d'auoir pour ancestres & Cap taines les Albigeois & Vaudois, nous rendrons graces à Dieu, d'auoir pour Pere **I E S U S-C H R I S T**, pour precepteurs les Apostres & leurs successeurs, & pour Mere sa chere Espouse l'Eglise sainte, en laquelle nous desirons tousiour perseverer pour y estre alimentez de la viande & du breuuage du corps & sang precieux, qui nous ont rachetez à la vie eternelle.

Fin du second liure.

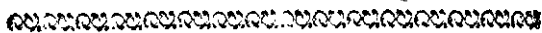
T A B L E



APPROBATION.

L'Oeuure intitulé *La Sainte Messe déclarée & defendue, &c.* escrit par le Reuerend Pere LOVRS RICHOME de la compagnie de IESVS, est tres-digne d'estre mis en lumiere, & publié par tout le monde pour estre leu de tous : seruant grandement aux Catholiques pour les instruire & confirmer en tout ce qui touche le S. Sacrement de l'Eucharistie, comme aussi aux Heretiques pour leur deffiler les yeux de l'entendement, & faire entendre les sacrez mysteres de ce tres-sainct & auguste Sacrement. Fait en la Cité d'Arras le 1. d'Aoult 1601.

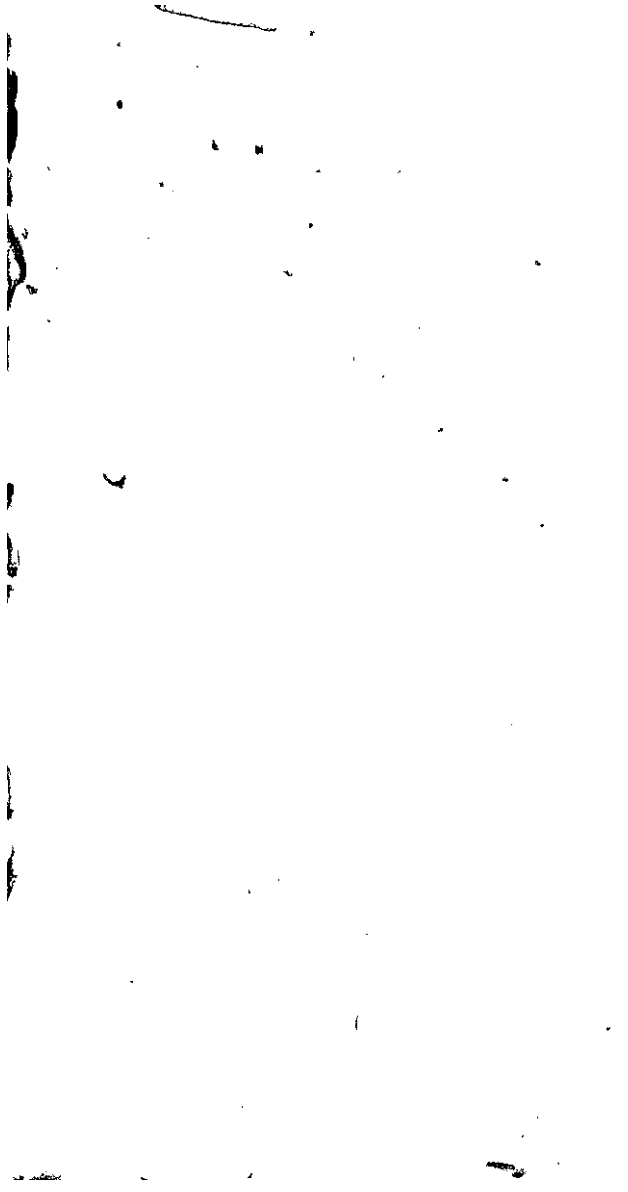
*François de la Diennée Prestre Licentié es droicts
Chanome de l'Eglise Cathedrale de nostre Dame
d'Arras & Censeur des livres.*



A A R R A S,

DE L'IMPRIMERIE DE
G V I L L A V M E D E L A
R I V I E R E,

M. D. C. I.



Handwritten scribbles at the top of the page.

Handwritten scribbles in the lower-left quadrant.

Handwritten scribbles at the bottom center.

